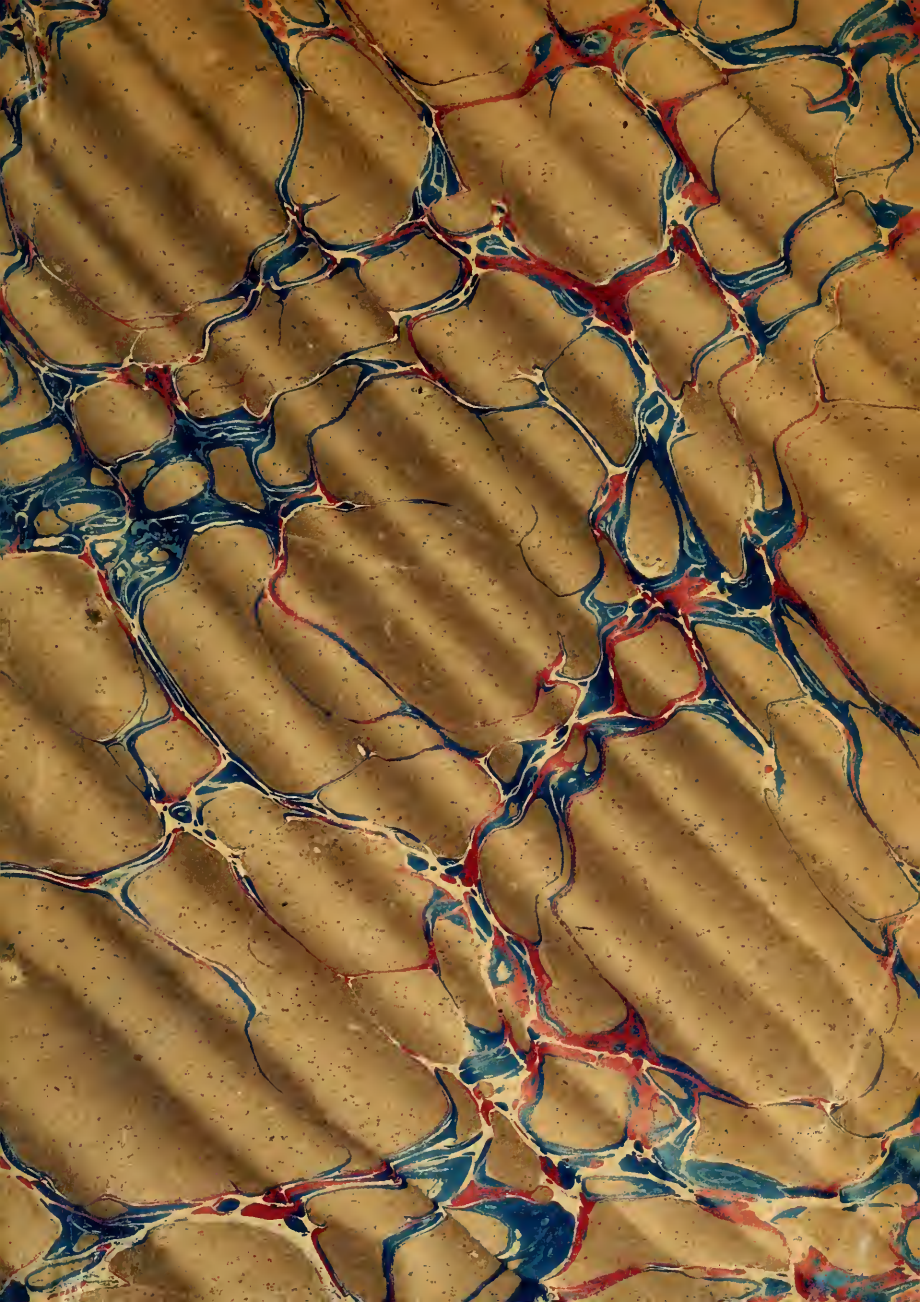

CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ.

[redacted]

Pour Dieu, pour la France !

Granier

Paul de Cassagnac

L'HOMME DE PRINCIPES ET DE CARACTÈRE

UNE POLITIQUE VRAIMENT NATIONALE

Articles du Pays *et de* l'Autorité

—

TOME III

La République sans masque (1900-1904).

EN VENTE A *L'AUTORITÉ*

117, RUE RÉAUMUR, PARIS

441235
8.12.45

DC
340
G7
T.3

LA RÉPUBLIQUE SANS MASQUE

1900-1904

LE PROGRAMME DE TOULOUSE

Discours de Waldeck-Rousseau.

31 octobre 1900.

En lisant attentivement le discours que M. Waldeck-Rousseau vient de prononcer à Toulouse, on remarque, tout d'abord, que la préoccupation principale, je dirai même unique, du président du Conseil, est de faire croire aux républicains, qu'il est encore indispensable et qu'on aurait le plus grand tort de se priver de ses services.

Naturellement, cette démonstration nécessitait une apologie personnelle.

Waldeck n'y a pas manqué, sans se sentir, le moins du monde, gêné par la modestie.

Il a proclamé, comme Scipion, qu'à pareil jour il a sauvé la république et en a remercié les dieux devant le Capitole de Toulouse, Capitole qui me paraît entretenir un nombreux troupeau d'oies prêtes à préserver des dangers futurs.

Toulouse a perdu sa réputation d'esprit, en acceptant sans protester cette affirmation téméraire et en croyant naïvement à la réalité des périls courus.

Avoir désemparé le moulin à vent qu'est Déroulède, ne me semble pourtant pas un acte héroïque ou décisif.

Néanmoins, cela suffit au ministère d'avoir châtié, par l'exil, le puéril complot de Reuilly et les trop inoffensives conspirations de l'*Œillet blanc*, et il en a tiré une gloire que Toulouse a bêtement confirmée.

Quand on a « SAUVÉ » la république, il est tout indiqué, n'est-ce pas, qu'on a plus de droits qu'aucun autre, à continuer de la servir?

C'est ce qu'a pensé Waldeck, en énumérant les diverses tâches qu'il se propose de remplir, pour peu qu'on le maintienne aux affaires.

Cette besogne se décompose en plusieurs réformes qui n'impliquent pas une réalisation immédiate.

Ainsi, par exemple, les retraites ouvrières.

Les retraites ouvrières, qui seraient la banqueroute certaine, irrémédiable, de nos finances, demeurent comme un appât pour le parti révolutionnaire.

C'est le paiement promis, le paiement du concours accordé par les socialistes au gouvernement.

Mais ce paiement, si cher qu'il soit, puisqu'il doit consommer la ruine finale du pays, ne nous trouble que fort médiocrement, car il ne sera jamais effectué.

C'est mentir, en effet, aux travailleurs, que de faire luire à leurs yeux la perspective des retraites ouvrières.

Elles sont impossibles et impraticables, dans l'état obéré de nos finances, et resteront perpétuellement ce qu'elles ont été sous le ministère Constans, c'est-à-dire un mirage, une illusion vaine, un mensonge, avec lequel on berne le peuple, tout en sachant parfaitement qu'il n'y a rien à faire, rien, de ce côté-là.

Waldeck les promet, comme Constans les avait promises, comme un autre saltimbanque les promettra.

Et il n'en sera pas plus qu'il n'en a été jusqu'à cette heure.

Les retraites ouvrières sont une absurdité, une mauvaise action et une filouterie, car elles excitent, chez les travailleurs, des besoins et des appétits qu'on sait pertinemment ne pouvoir jamais contenter.

Le parti socialiste est donc largement dupé, et, s'il se déclare satisfait, c'est qu'il ne sera pas difficile.

Le président du Conseil a volontairement oublié de s'expliquer sur la collaboration que lui donne le parti socialiste.

L'expropriation de la propriété, a-t-il dit, n'est pas dans le programme ministériel, et il se borne à déclarer qu'il en favorisera la venue.

C'est beaucoup trop pour nous propriétaires, qui sommes menacés; mais ce n'est pas assez pour les socialistes spoliateurs, qui sont prêts à la curée.

Et je comprends que Jaurès ne se réjouisse qu'à moitié d'un discours auquel il trouve « *un je ne sais quoi de contraint, de timide et de resserré* ».

Jaurès affirme n'avoir qu'une foi médiocre dans cette république *bourgeoise*, dont l'impuissance peut nous conduire « *au césarisme aussi bien et mieux qu'au socialisme* ».

Nous en acceptons l'augure.

Le jour où Waldeck et sa bande nous auront rendu César, comme ils s'y emploient, d'ailleurs, en tuant la République, nous leur pardonnerons d'avoir suscité Catilina.

La besogne immédiate à laquelle le cabinet entend

se mettre, c'est la réforme des boissons et la loi successorale.

La mévente des vins commande, en effet, de faciliter davantage les communications entre producteurs et consommateurs.

Il faut que les barrières des octrois et des droits fiscaux s'abaissent enfin.

Quant à la loi successorale, elle consacrera une nouvelle iniquité, en chargeant plus lourdement encore la fortune privée, sous le prétexte fallacieux de l'alléger.

Mais ces deux réformes ne constituent, quelle que soit leur importance, que les hors-d'œuvre du grand festin parlementaire, dont le gargotier Waldeck nous trace le menu.

Le morceau capital, le plat de résistance, c'est le moine et la nonne.

On va s'en fourrer à pleines gueules.

Les associations religieuses peuvent s'attendre au plus furieux assaut qu'elles aient jamais subi.

C'est la destruction complète, absolue, définitive, des congrégations, que le gouvernement annonce devoir poursuivre immédiatement, par une revision de la loi sur les associations.

Ce n'est point sans intention que M. le président du Conseil a fait luire, aux yeux avides des bandits révolutionnaires qui l'escortent, le milliard, le faux milliard des biens apparents de mainmorte et les autres milliards prétendus que posséderaient dans leurs caisses, les diverses congrégations.

Un tel tableau constitue l'appel au pillage.

Et du moment qu'il s'agit de tant voler, ce ne sont point les voleurs qui manqueront.

Je considère que les congrégations religieuses cou-

rent un danger très sérieux, car la concentration républicaine va se faire sur leur extermination et leur spoliation.

Le danger, pour elles, est d'autant plus mortel, que l'épiscopat, à de rares et nobles exceptions près, les abandonnera lâchement, les livrera même s'il le faut, et que Rome n'osera pas les défendre, de crainte de montrer combien peu fut infaillible la doctrine du ralliement.

J'espère, néanmoins, que cette attaque furieuse contre les congrégations, — avec l'intention, que le gouvernement ne dissimule plus, de détruire l'enseignement libre, l'enseignement catholique, en dispersant brutalement les maîtres qui le donnent, — ramènera en France cette unité catholique qui, seule, peut venir à bout d'un régime sectaire, odieux et intolérable, cette unité que l'absurde et malfaisante politique du ralliement avait anéantie.

A cela sera utile et bonne, à cela servira la nouvelle campagne menée contre le christianisme.

Nous y gagnerons de refaire, de reconstituer l'opposition sur la base la plus large qui soit au monde, sur le terrain de la tolérance et de la liberté.

LES DEUX PAROLES

Les évêques et le devoir électoral.

4 novembre 1900.

Deux paroles d'évêques ont été opposées l'une à l'autre, établissant bien nettement la ligne de démar-

cation qui sépare l'ancien épiscopat du nouveau.

C'est d'abord la parole de l'évêque actuel de Laval, de ce Mgr Geay que poursuivent les clameurs des catholiques révoltés, et qui a le déshonneur d'être défendu par les juifs et les francs-maçons, c'est-à-dire par tous ceux qui ont intérêt à ravaler les ministres du vrai Dieu et à les mettre aussi bas que les Griots africains.

Il a dit :

« Dès mon arrivée, j'annonçai aux fidèles de mon diocèse que je leur étais envoyé à tous, quelles que fussent leurs couleurs politiques, que je serais l'évêque de tous, quel que fût le bulletin que l'on mettrait dans l'urne électorale, dont je n'avais pas à m'occuper. »

C'est ensuite la parole de l'évêque de Bayonne, s'exprimant en des termes d'une rare énergie, dès l'année 1892 :

« Les bulletins que vous jetez dans l'urne, dépouillés une première fois sur la terre, le seront une seconde fois au jugement qui suit la mort. »

La question est donc clairement posée, non seulement devant les catholiques, mais devant tout le monde.

Le prêtre, et à plus forte raison l'évêque, doivent-ils, peuvent-ils se proclamer indifférents en matière de scrutin ?

Leur prétendue *fonction*, comme le soutient le gouvernement, annihile-t-elle leur caractère sacerdotal et leur impose-t-elle la froide neutralité, quand les collèges électoraux sont convoqués ?

Enfin, lequel des deux prélats, de l'évêque de Laval ou de l'évêque de Bayonne, a raison, est dans le vrai ?

Il est impossible de formuler une interrogation plus précise et défiant davantage les subtilités ou les ambiguïtés de la discussion.

Sans hésiter, sans qu'il soit besoin de longuement réfléchir, on approuve la parole de l'évêque de Bayonne et on la loue hautement, pour ce qu'elle offre de viril et de vigoureux.

En effet, peut-il être indifférent à un prêtre, à un évêque, d'avoir une municipalité hostile à la religion, hostile à la propriété, hostile à la morale?

Une mauvaise municipalité fait fermer les chapelles, décrocher les crucifix, laïciser les écoles, chasser les congréganistes, va jusqu'à interdire au prêtre le port de l'habit religieux; elle accable les contribuables d'impôts odieux, injustes; elle ruine la commune, elle favorise les amusements immoraux et donne l'exemple de tous les scandales.

Or, quand il s'agit de laisser élire une pareille municipalité ou de favoriser le choix d'hommes libéraux, honnêtes, croyants, respectueux du bien d'autrui, le prêtre et l'évêque sont-ils autorisés à s'abstenir?

Le simple bon sens dit que non.

Le prêtre ou l'évêque qui se croisent les bras pendant cette lutte, sont des traîtres à Dieu et des traîtres aux hommes.

Ce sont des bergers livrant scélératement leurs brebis aux fauves et les laissant dévorer, tranquillement, lâchement, sans seulement brandir leur houlette, selon le mot d'un grand Pape, dont nous retrouverons tout à l'heure la fulgurante apostrophe.

L'évêque de Laval appartient à cette méprisable catégorie.

Car il déclare solennellement en son cynisme d'apostat, qu'il « *n'a pas à s'occuper du bulletin qu'on met dans l'urne* ».

Ça lui est bien égal, que de l'urne sorte Jésus ou Barrabas.

Il s'en lave les mains, comme l'autre, que poursuit l'éternelle flétrissure de l'histoire.

Pas davantage, il ne « *s'occupe du bulletin qu'on met dans l'urne* » quand il s'agit d'élire le Parlement, le Parlement qui édicte les lois bonnes ou mauvaises et qui, suivant le flux des majorités, est porté vers la liberté ou vers le despotisme.

Peu lui chaut, que cette majorité se prononce pour ou contre la liberté du culte, pour ou contre la propriété privée, pour ou contre les institutions militaires, pour ou contre la patrie et le drapeau.

L'évêque Geay « *n'a pas à s'en occuper!* »

De même que Pilate, il eût livré Jésus; de même que Cauchon, il eût livré Jeanne.

Autrefois vendu aux Pharisiens, vendu aux Anglais, il se vend aujourd'hui, moyennant quelques menues subventions en faveur de son diocèse, aux juifs et aux athées.

Il y a un siècle à peine, il eût défilé devant les bêtes féroces de la Convention, en esquissant un pas de danse et en jetant au pied de la tribune, comme rançon de la vie misérable qu'on lui laissait, et la mitre, et l'anneau, et le ciboire plein d'hosties consacrées.

Oui, peu lui importe d'avoir pour souverain Constantin ou Héliogabale, pour législateur Malesherbes ou Marat; en un mot, ceux qui sont l'honneur d'un pays ou ceux qui en sont la honte.

Il ne S'EN OCCUPE PAS!

Le rabbin du coin s'en occupe; le pasteur d'en face s'en occupe. Lui, non?

De quoi s'occupe-t-il donc, cet *assermenté* volontaire?

Oh ! simplement d'une chose : de plaire à la canaille libre-penseuse et à la porcherie juive, après avoir bassement adulé nos fils de France, quand il croyait à leur restauration prochaine.

Et le voilà, hué par son diocèse tout entier, maintenu par les gendarmes, protégé par la police contre les fidèles, loué par l'infâme Waldeck ; le voilà, se débattant sous le mépris public, cet évêque, type de l'épiscopat nouveau, de cet épiscopat que choisit l'infect Dumay parmi les scories ecclésiastiques, afin d'avoir dans la maison de Dieu quelqu'un qui ouvre la porte aux blasphémateurs, aux sacrilèges, aux persécuteurs ; de cet épiscopat pour qui la mître, suivant l'expression effrayante de Grégoire VII « *est la récompense, non des pasteurs, mais des mercenaires, de ceux qui, voyant le loup déchirer, sous leurs yeux, le troupeau du Seigneur, ont pris la fuite, sont allés se cacher dans le silence, comme des chiens qui ne savent plus aboyer* ».

L'évêque de Laval, lui, fait encore davantage.

Il ne se sauve pas, il ne se cache pas, oh ! non. Cyniquement, l'âme inconsciente, il se mêle aux loups et hurle avec eux ; il demande même qu'on leur abandonne les meilleurs d'entre les catholiques de son diocèse.

Grégoire VII, qui croyait avoir connu toutes les faiblesses, toutes les trahisons, toutes les lâchetés des mauvais pasteurs, n'avait pas prévu cette espèce nouvelle, créée, inventée par la Révolution et qui s'étend, misérable et honnie, de Gobel à Geay.

PROJETS INFAMES

La loi sur les Associations.

1er décembre 1900.

On remarquera, non sans étonnement, que c'est précisément à l'heure où l'Allemagne revient à la liberté de conscience que la France s'en éloigne.

En effet, la discussion du projet de loi sur les associations, dont l'unique but est d'anéantir les congrégations religieuses, coïncide avec le dépôt au Parlement allemand, par le docteur Lieber, chef du groupe important et prépondérant appelé « le centre catholique », d'un projet de loi destiné à « *assurer la liberté religieuse aux personnes et aux communautés* ».

Cette loi, si elle était votée, et elle finira par l'être, aurait pour effet immédiat la cessation de toute tyrannie religieuse et le rappel de la Compagnie de Jésus.

Ainsi donc, on va bannir les Jésuites de France, juste au moment où l'Allemagne leur rouvrira les portes toutes grandes, et on va reprendre chez nous la persécution, alors qu'en Allemagne se produira le définitif apaisement !

Pourtant l'Allemagne est un pays monarchique, presque de féodalité.

Et nous nous disons en république, sous le régime qui est censément la démocratie.

L'Allemagne, c'est l'autorité.

La France devrait être la liberté.

De plus, l'Allemagne est protestante, tandis que la France est catholique.

Et malgré ces graves différences, c'est l'Allemagne

qui nous inflige une leçon éclatante de tolérance et de libéralisme !

C'est humiliant pour nous, franchement, — cent ans passés après la prise de la Bastille, cent ans passés après la Révolution et la proclamation aussi théâtrale que mensongère des « *Droits de l'homme* », — d'être réduits à souhaiter, à demander la liberté comme en Allemagne et, à ce point de vue particulier et suggestif, de donner à Guillaume le pas sur M. Loubet !

Voilà pourtant où nous en sommes et, s'il faut en croire les bruits de couloirs de la Chambre, l'iniquité qui se prépare sera plus abominable encore qu'on ne le suppose.

Déjà, la majorité ministérielle suppute la durée probable de la discussion de la nouvelle loi scélérate.

Elle estime que l'on ne pourra pas en commencer l'examen avant le 12 ou le 15 décembre et que, par conséquent, elle risque de n'être pas votée avant la fin de la session actuelle.

Rien qu'à cette pensée, la majorité sectaire frémit de colère et d'impatience.

Aussi se décide-t-elle pour une exécution sommaire, rapide.

On n'attendrait même pas le débat général sur le projet de loi.

Pourquoi tant d'atermoiements, pourquoi tant de salive dépensée, pourquoi tant de délais inutiles, quand, tous les jours, on signale le danger que fait courir à l'État laïque l'accroissement des richesses des congrégations ?

Et alors, les divers groupes républicains se sont concertés, ont résolu de nommer des délégués qui

délibèreraient en commun et arrêteraient un texte sur lequel se mettrait d'accord la majorité.

« Cette commission, dit un journal radical, examinerait d'abord s'il n'y a pas lieu d'extraire du projet d'ensemble sur les associations, les dispositions qui visent les congrégations, pour en faire *un projet spécial*, qui serait soumis aussitôt aux délibérations de la Chambre. »

La Gauche démocratique a déjà désigné ses délégués, et au premier rang, naturellement, se trouvent le hideux Brisson et le hideux Guyot-Dessaigne.

Les autres groupes vont agir de même et, d'ici peu de jours, le gouvernement sera mis en demeure de marcher.

Rien que cela suffirait à juger la loi sur les associations et à montrer qu'elle n'est pas une loi « SUR », mais « CONTRE » les associations.

Elle apparaît dans tout son odieux comme loi de haine, de fureur, de spoliation, faite par une collection infâme d'étrangleurs et de voleurs.

Elle vise uniquement les congrégations, rien que les congrégations, et se prépare à les mettre hors les lois du pays, à les bannir et à les proscrire du territoire français, tout en les dépouillant de leurs biens.

Leurs biens ! c'est l'appât qui attire et aiguise les appétits.

Acculés à la banqueroute finale, par les déficits toujours grandissants du budget, les républicains sectaires cherchent où trouver de l'argent.

Naturellement, c'est dans la poche des autres.

Et ils dévalisent d'abord les congrégations, en attendant qu'ils puissent atteindre la richesse laïque.

On débute par les congrégations.

On finira par les rentiers et les propriétaires.

Cela s'est déjà vu. Et nous recommençons l'histoire lamentable et sinistre de la fin du dernier siècle.

Les biens des congrégations remplacent les biens des émigrés.

Estimons-nous très heureux de faire l'économie de la guillotine et de conserver nos têtes, si nous perdons notre fortune.

Mais ce que j'admire — le mot n'est pas de trop, en ce moment critique et grave, où le catholicisme va se voir frappé dans son plus glorieux état-major, dans les congrégations religieuses, — c'est que ce soit nous, exclusivement nous « *les réfractaires* », comme on nous appelle, qui prenions hautement et hardiment la défense des victimes de la rage franc-maçonne, alors que nos seigneurs les évêques, à de très rares exceptions près, s'en désintéressent absolument et ne demandent qu'une chose pour tout livrer, pour tout trahir, c'est qu'on les laisse personnellement tranquilles.

Ils se taisent prudemment, les évêques élus par Dumay le bandit. Ils se terrent dans les profondeurs de leurs palais épiscopaux, et plusieurs même, Waldeck a eu le cynisme de le revéler, ont réclamé la suppression des moines.

Or, aux yeux de tous, à l'exception des imbéciles, la suppression des moines est la préface de la suppression des prêtres.

Et, quand il n'y aura plus place pour les religieux dans la République française, messieurs les curés s'y trouveront forcément quelque peu à l'étroit.

Mais qu'importe à l'épiscopat nouveau !

On l'a dit, on l'a répété, ce sont des préfets en violet,

des fonctionnaires, et, s'ils ont encore une crosse, c'est pour la lever en l'air !

Vous verrez qu'ils ne feront pas un effort, pas un, en vue de défendre les congrégations et, quand nos *160000* religieux ou religieuses seront sur le pavé, les sanctuaires violés et livrés à la pioche de la *bande noire*, ils continueront sereinement d'aller saluer les ministres bourreaux qui traverseront leur diocèse, et le nonce Benoît Lorenzelli se réconfortera avec quelques gouttes de vin Mariani, comme je viens de le voir dans un album, où ce protecteur des catholiques français, ce légat du Pape à Paris, interrompt les graves préoccupations que ne lui donne pas l'âpre persécution contre la croix du Christ, pour écrire et signer, au-dessous de son portrait, ces mots typiques d'un nonce fin-de-siècle, et que je copie textuellement :

Tout ce que les connaisseurs disent de votre vin Mariani, si renommé et salutaire, me fait penser que pour la santé de l'homme érudit il en suffise une petite quantité : « *Sufficiens est homini erudito vinum exiguum* (*Eccl. XXXI*, 22).

† Benoît Lorenzelli,
Archevêque de Sardes,
Nonce apostolique.

C'est vraiment délicieux et, quand les congrégations seront dispersées et que les agents de police, au nom de la loi, crieront aux Jésuites, aux Barnabites, aux Eudistes et aux Capucins : « Circulez ! circulez ! » le même Benoît Lorenzelli, archevêque de Sardes, pays du roi Crésus, s'offrira une autre réclame qu'il n'aura pas besoin d'emprunter à l'*Ecclésiaste* et que Pilate lui fournira pour le *savon du Congo*, à l'unique effet de pouvoir s'en mieux laver les mains !

Dans ces conditions-là, les sectaires auraient bien tort de se gêner.

LA LIBERTÉ COMME PLATE-FORME

9 décembre 1900.

Un de mes confrères, M. Paul Pottier, m'adresse la lettre suivante :

Monsieur le député,

Quelques personnalités du monde catholique s'efforcent en ce moment de constituer un grand parti catholique libéral, dans le but de lutter contre l'athéisme, la franc-maçonnerie, le sectarisme, la libre-pensée devenue officielle. Les organisateurs espèrent trouver des adhérents parmi les hommes de toutes les nuances politiques, pourvu qu'ils aient conservé des sentiments religieux ou l'esprit de tolérance.

PENSEZ-VOUS QU'UN TEL PARTI AIT SA RAISON, QU'IL PUISSE SE FORMER ET, S'IL SE FORME, SUBSISTER ?

A cette enquête ouverte par la *Revue de Paris*, je ne puis prendre part, parce que je n'ai pas pour habitude de déposer mes œufs ailleurs que dans mon cher poulailler l'*Autorité*.

Et tout d'abord, je ferai observer que j'ignore absolument, si quelques personnalités du monde catholique s'occupent d'un pareil projet.

Je n'en ai pas entendu parler et je doute même qu'il en ait jamais été question.

Il me reste donc ressource d'examiner l'hypothèse, l'éventualité de la fondation d'un tel parti.

Ce parti peut-il se fonder?

Je le crois.

A-t-il sa raison d'être?

Oui.

Peut-il subsister?

Oui.

Mais tout cela ne veut pas dire que cette constitution d'un grand parti catholique, se réaliserait sans difficultés.

Les difficultés, je les vois, et elles apparaissent clairement.

La principale, la difficulté capitale, est de savoir quel régime politique abriterait ce grand parti catholique, car il serait puéril d'imaginer qu'un groupement quelconque serait possible en dehors d'un accord politique.

Forcément, il faudrait s'entendre sur le terrain constitutionnel.

C'est celui sur lequel nous vivons à cette heure, légalement, sur lequel nous avons les pieds, que cela nous plaise ou non. Il n'y a pas le choix.

Seulement, il faudrait, pour cela, que la république eût accordé à la liberté religieuse la part qui lui revient.

Il faudrait, PRÉALABLEMENT, qu'elle fût devenue honorable, habitable.

En l'acceptant dans ces conditions, il est bien entendu qu'on ne se ferait pas républicain.

Chacun conserverait sa manière de voir ; il se bornerait à incliner ses préférences politiques devant ses croyances religieuses, et à faire à son Dieu, s'il le fallait, le sacrifice de son Prince.

Plusieurs fois, à la tribune et dans la presse, j'ai proclamé que, malgré ma répugnance invincible pour le régime républicain, je m'y résignerais par dévoue-

ment à mon pays, si ce régime m'accordait la liberté religieuse.

Je n'ai jamais varié sur ce point.

Et j'estime que la plupart des catholiques pensent comme moi.

Si attaché qu'on soit à un parti — et, moi qui suis imperturbablement attaché à l'Empire, je puis le dire mieux que quiconque, en cette époque de variations et d'apostasies scandaleuses. — si attaché qu'on soit à un parti, on arrive à reconnaitre qu'en somme l'étiquette ne fait rien, que la forme est relativement sans importance et que le fond est tout.

J'ai combattu l'Empire libéral avec acharnement ; j'ai condamné la politique impériale vis-à-vis de Rome ; j'ai été l'adversaire impénitent de Jérôme-Napoléon, en raison de ses idées antireligieuses.

Cela prouve qu'il y a des Empires qui ne me conviennent pas et des Napoléon que je repousse.

J'ai défendu la république du maréchal de Mac-Mahon.

Cela démontre qu'il y a des républiques possibles.

Qu'on nous donne donc une république libérale, tolérante, respectueuse des croyances religieuses, et, autant par devoir envers notre religion, désormais protégée, que par lassitude d'une attente vraiment trop prolongée, nous, les monarchistes, à l'exception d'un petit nombre d'intransigeants et d'entêtés, nous referons l'unité nationale, sur le terrain constitutionnel.

Mais, pourrait-on dire, c'est ce que certains ont essayé, au moyen du *ralliement*, et pour obéir aux directions romaines ?

Pas du tout !

C'est même absolument le contraire.

Les ralliés n'ont demandé aucun gage.

Ils se sont donnés, sans seulement se rendre compte s'ils seraient bien accueillis.

Ils ont eu la folie d'entrer dans une maison hostile, mal famée, d'où, brutalement, insolemment, on les a mis à la porte.

Avec une candeur qui désarme, ils se faisaient républicains pour modifier la république.

Les républicains, qui n'entendaient pas être dupes de cette conversion sournoise et hypocrite, les ont reconduits à coups de trique.

Cela devait être.

Quant à nous, nous ne mettrons jamais la charrue devant les bœufs, à la façon des ralliés.

Avant de nous risquer sur le terrain constitutionnel, nous attendrons que les républicains honnêtes — et il y en a — aient fait la place nette, propre, et en facilitent l'accession dans des conditions honorables.

Pas avant ! pas autrement !

D'ailleurs, nous serons fixés bientôt sur le libéralisme des républicains modérés.

Nous allons voir, à l'occasion de la loi contre les associations religieuses, s'il y a quelque chose à faire avec eux.

Je crains que non.

Je conclus donc en disant que le grand parti catholique n'est possible qu'avec les républicains libéraux et par eux, et seulement le jour où ils seraient les maîtres du pouvoir.

Et je reconnais que ce serait un bien beau rêve réalisé, que celui de la réconciliation de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, sur la plateforme des libertés religieuses.

C'est ce que nous avions essayé en constituant l'*Union conservatrice*.

Nous avons échoué, par la faute des républicains modérés, par leur manque de courage.

A eux de reprendre l'œuvre. Nous les y aiderons sans rancune.

Mais il faut de l'abnégation, de part et d'autre.

Est-ce réalisable ? Je ne sais.

Et je crains fort que cette belle conception ne reste à l'état de rêve !

LE PAPE ET LA RÉPUBLIQUE

Lettre au cardinal Richard. Audience de M. des Houx.

1er janvier 1901.

L'interview consentie par le Saint-Père à M. Durand-Morimbaud, plus connu sous le nom de Henri des Houx, ancien royaliste, rallié à la république, ne peut manquer de produire, en France, un effet immense, un effet peut-être supérieur à celui de la lettre au cardinal Richard.

C'est, en sa forme officieuse, un véritable document ayant la valeur d'une pièce diplomatique, une sorte d'encyclique particulière à la France et traitant, avec une délicatesse de main admirable, les questions les plus ardues, celles qui pourraient soulever le reproche d'une immixtion dans les affaires intérieures du pays.

Les sectaires se placent, en effet, à ce point de vue, pour contester au Pape, qui est un *étranger*, déclarent-ils, le droit de s'occuper de la politique française.

Ce droit, pourtant, est indéniable, et il est absurde

et ridicule de contester au Saint-Père, je ne dirai pas seulement le droit, mais aussi le devoir, de se préoccuper des intérêts d'une nation dont la grande majorité est catholique.

A ce point de vue et si Italien qu'il soit, le Pape est toujours plus chez lui en France que ne le sont des Waldeck, des Lanessan, des André et des Brisson, qui ne représentent, en somme, que la minorité des sectaires et des incroyants.

Oui, cette parole du Pape, toute voilée qu'elle paraît encore, par la forme moderne de l'interview, est de nature à frapper les catholiques et leurs adversaires, parce que c'est un avertissement solennel qui n'a précédé que de quelques heures une autre parole, qui est un acte celle-là, l'acte de rupture officielle, définitive, entre la république et le catholicisme.

Cette rupture, nous l'avons toujours prévue.

Elle était fatale, et il fallait être bien mal informé des choses de France, pour s'attendre à un accord entre la république et la religion.

Non point qu'il n'y ait pas beaucoup, beaucoup de catholiques, parmi les républicains sincères ; mais parce que l'essence de la république, dans notre pays, est l'athéisme et que toute république, chez nous, étant forcément conduite par les violents, par les révolutionnaires, c'est la négation religieuse qui doit dominer, et c'est la franc-maçonnerie qui devient le culte officiel.

Il sera éternellement vrai, le mot si souvent cité du regretté archevêque d'Aix : « Nous ne sommes pas en république, mais en franc-maçonnerie. »

Ce sont deux termes, deux mots, qui, en France, se confondent toujours tôt ou tard.

De même pour la forme républicaine proprement dite.

Elle commence invariablement par être modérée, afin de capter la confiance de la nation, et, invariablement aussi, elle finit par devenir radicale.

Toute république, en France, débute par les Girondins et se termine par les Montagnards.

Celle de 1848 n'a échappé à la règle absolue que grâce à l'écrasement préalable des violents, durant les sanglantes journées de Juin.

Le Pape avait donc cru traiter avec la république et c'est en face de la franc-maçonnerie qu'il se trouve aujourd'hui, brusquement.

Il ne dissimule ni l'étonnement, ni la douleur qu'il en éprouve.

Et de cette douleur, que nous respectons, nous n'aurons pas le mauvais goût de triompher.

Le Pape a été trompé, grossièrement trompé par tous ceux qu'il avait chargés de le renseigner.

Les divers nonces, qui se sont succédé à Paris, étaient d'une insuffisance intellectuelle qu'on n'a jamais pu s'expliquer, la prélature romaine étant extraordinairement riche en natures fines et en esprits distingués.

Il faut ajouter, d'ailleurs, car c'est la vérité triste, le Saint-Père le dit et le souligne dans son *interview*, que le gouvernement de la république l'abusait à l'aide de perpétuels mensonges.

Rome, étrangement renseignée par ses agents diplomatiques et par quelques renégats monarchiques, impatients et avides de jouer un rôle actif, sous le régime actuel, qu'ils combattaient naguère à outrance, avait cru sincèrement, disons naïvement, que les catholiques n'avaient qu'à accepter la Constitution républicaine, pour en devenir les directeurs.

Ils entraient dans la république, candides et jobards, avec la prétention pas même déguisée d'en mettre les républicains dehors.

Et alors, naturellement, Rome percevait la conception d'une république idéale, qui pouvait et devait faire l'unité nationale.

Par malheur, tout cela n'était qu'un rêve.

Aujourd'hui, nous assistons au réveil.

Il est cruel.

Non seulement les ralliés sont bafoués et repoussés honteusement vers leur passé monarchique, encore tout chaud, mais les républicains modérés, libéraux, fussent-ils indiscutés et de la veille, sont jetés à la porte, brutalement.

Il n'y a plus, à cette heure décisive, dans le régime républicain, que la canaille en bas, les scélérats en haut.

Rome a été patiente assurément, d'autant plus patiente qu'il était dur, qu'il était pénible d'avouer devant nous « *les réfractaires* », comme on nous appelait hier encore, qu'on avait été lamentablement trompé, dupé, berné, que décidément il n'y avait rien à tenter, rien, avec le régime républicain, et que le ralliement avait été un leurre, une fausse manœuvre, une faute.

Être obligé de nous donner raison, de reconnaître que nous étions seuls dans le vrai, que notre appréciation de la république était la seule exacte, c'était douloureux.

Mais les événements sont là, pressants, menaçants, qui font beau jeu des amours-propres, d'une part et de l'autre.

Rome reconnaît son erreur politique.

Et nous, nous n'aurons garde de crier victoire, car nous eussions mieux aimé, dans l'intérêt de nos croyances, nous tromper et avoir eu tort.

L'attentat, en effet, qui se prépare pour les premiers jours de la session prochaine, est effrayant.

On va piller et proscrire ces religieux, sur qui repose l'influence française en Orient ; le Pape le rappelle avec une écrasante autorité.

Car il faut être le gouvernement stupide qu'est la république pour faire, par exemple, la guerre aux Chinois, sous prétexte qu'ils massacrent les catholiques, alors que, moralement, elle les massacre en France.

Vengeurs de la Foi au dehors, croisés chevaleresques, nos gouvernants, sur le sol français, se conduisent comme de simples Boxers.

C'est le même gouvernement qui ferme les chapelles en France, et qui intrigue pour dominer catholiquement à Jérusalem !

Ce catholicisme par exportation et cette importation de sévices et de tyrannie, c'est une bien grotesque contradiction.

Elle n'est pas la seule d'ailleurs, sous un régime qui s'installe au nom de la liberté et qui ne se développe que par le despotisme.

Le Saint-Père indique tout cela avec un tact merveilleux.

Et il conclut en annonçant que, si les attentats annoncés contre les congrégations sont perpétrés, il parlera de nouveau, mais sur un ton plus accentué

Avant peu de jours, le Saint-Père aura le
constater que sa parole, au lieu de calmer
n'a fait que les exciter jusqu'à la rage.

Forcément, fatalement, il sera conduit

détruire son œuvre de conciliation, de concession, de ralliement, et à grouper les fidèles après les avoir ramenés en arrière — tous, contre la république.

Cette conclusion est inéluctable.

Et ceux-là même qui furent les instigateurs violents du ralliement à la république, à cette république de bandits, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs déboires et leurs angoisses.

Voyez plutôt l'*Univers* :

« Si sectaires que soient nos gouvernants et leurs inspirateurs, NOUS NE POUVONS PAS CROIRE que les nobles déclarations du grand Pontife ne les impressionneront point et ne les feront pas réfléchir. »

C'est ce que vous verrez le mois prochain, bonnes gens !

Ah ! vous nous vilipendiez parce que nous ne voulions pas de cette république ? Ah ! nous étions des « réfractaires », de « mauvais catholiques », comme a osé le dire le nonce Lorenzelli, qui est affolé aujourd'hui par des faits qui lui crevaient les yeux et qu'il ne soupçonnait pas ?

Et vous voilà réduits à espérer, sans y croire, que la rupture entre la république et la catholicité ne se réalisera pas !

Je vous attends aux ides de janvier !

Ecoutez le cardinal-archevêque de Bordeaux :

Sous ce titre : « IL FAUT PRIER », il adresse à son clergé une lettre circulaire où il demande aux fidèles de « jeter à Dieu le cri de leurs prières comme on le fait dans les causes *désespérées*, quand la lutte est engagée, *vive*, *ardente*, *opiniâtre*, comme elle l'est aujourd'hui contre des adversaires impitoyables et plus que jamais menaçants ».

Et il ajoute :

« Le devoir est de prier pour que le mal succombe et que le bien triomphe. Il faut demander au Christ de S'OPPOSER A DES AUDACES QUI FONT TREMBLER et de rendre à notre pays la paix dont il a un si pressant besoin ; qu'il calme les flots soulevés et ramène à une douce union les esprits divisés et aigris ; qu'il découvre à tous les yeux les abîmes où conduirait l'aveuglement des passions sectaires ! Et qu'il mette au cœur de tous un sentiment profond de pitié pour la France ! »

Voilà où en sont les évêques choisis par Dumay.

Comme disait le grand pape Grégoire, ces effarés gardiens de troupeaux ne savent même plus « aboyer » devant les loups, ni mordre.

Ils en ont perdu l'habitude et ils ne peuvent plus que gémir.

Oui, monseigneur, la prière est une chose précieuse, mais l'action doit l'accompagner.

A quoi bon prier Dieu, si l'on n'aide pas Dieu et si on lui laisse le soin commode de tout faire ?

Moïse, lui aussi, priait et élevait les bras au Ciel, sur la montagne.

Mais au moins, différence honteuse pour les catholiques français, on se battait dans la plaine !

AU SEUIL DE L'ANNÉE

2 janvier 1901.

Au moment de vous saluer, amis lecteurs, comme j'ai la douce et déjà vieille coutume de le faire au seuil

de l'année nouvelle, j'éprouve un sentiment de profonde tristesse et j'hésite à vous adresser des souhaits, autres que ceux qui peuvent vous donner le bonheur domestique, autour du foyer familial.

Bonne année à l'aïeul penché sur les tout petits enfants !

Bonne année au père, à la mère, qui poussent comme des branches vigoureuses et pleines de sève ! aux filles qui s'épanouissent gracieuses et belles !

Que le bonheur vous escorte tous, de la première à la dernière heure de cette année qui inaugure le siècle !

Que la mort ne fauche pas autour de vous !

Que les biens de la terre ne vous soient pas avarement distribués, pour que vous puissiez semer le bien autour de vous et avoir la joie de donner, autrement douce que celle de recevoir !

Soyez heureux !

Car, plus que jamais, vous aurez besoin de ce bonheur de la famille, afin d'échapper à l'angoisse patriotique, dès maintenant dans votre cœur, et qui va grandir tous les jours davantage, en même temps que grandira le péril pour la France.

Que n'avons-nous pas à craindre, et quelle est chez nous la décadence qui n'a pas déjà commencé ?

Quelle est de toutes les choses précieuses matérielles ou morales, celle qui n'est point menacée !

Vos croyances religieuses sont l'objet d'une incessante persécution.

Les biens des pauvres simplement gérés par les religieux et les religieuses, seront très prochainement confisqués.

C'est par une spoliation, par un vol sacrilège, que le siècle va s'ouvrir.

La déchristianisation du pays se poursuit à outrance.

L'habit lui-même de vos prêtres est poursuivi plus sévèrement qu'un déguisement indécent.

Cela, pendant que la secte infâme occupe le pouvoir et se sert des lois pour arracher le Christ de partout, de l'école, de l'hôpital, du prétoire et de l'âme française.

Nous sommes gouvernés par des bandits qui livrent tout à la révolution triomphante.

La canaille est en haut, comme l'écume à la surface du vase.

L'attentat qui va s'accomplir contre les propriétés religieuses, est un commencement, le préliminaire des autres attentats qui viseront la fortune privée.

Sous le vain prétexte de diminuer la misère, on se prépare à supprimer la richesse laborieusement et légitimement acquise.

Religion, liberté, fortune, tout croule, car tout est battu en brèche.

Le suffrage universel, qui, à défaut de la fourche et du fusil, trop lourds pour les bras débiles d'un peuple devenu veule et lâche; le suffrage universel, qui aurait pu nous permettre de nous compter, nous qui voulons demeurer libres, nous croyants, possesseurs de ce que nous ou les nôtres ont gagné, n'est plus qu'un outil aux mains des cambrioleurs de scrutin.

Il sert à violer l'urne et à fausser la volonté nationale.

Certes, il en est encore, et parmi vous, amis lecteurs, c'est le plus grand nombre, qui entendent résister, qui sont prêts à se battre, qui font leur devoir, tout haut ou obscurément, sans hésiter, partout.

Mais quel pays abêti que le nôtre ! Quelle chute !

La nation asservie accepte tout, supporte tout, résignée, couarde.

On a proscrit ses Princes.

Elle n'a pas protesté.

On lui prend son Dieu.

Ça lui est égal.

On lui saisit son argent.

Pas même pour son argent elle ne s'irrite.

Qu'attendre, d'ailleurs, d'un peuple dont l'immense majorité est chrétienne et qui a permis à quelques douzaines de saltimbanques de lui voler ses enfants pour en faire des saltimbanques à leur image?

Oui, c'est la ruine matérielle, c'est la ruine morale.

C'est la fin de la France... à moins d'un miracle !

Ce miracle, notre Foi inébranlable l'espère et l'attend.

Nous ne pouvons pas croire que la France va périr.

En nous rémémorant le passé plein d'enseignements, nous osons compter que, du mal accumulé grandement à cette heure, jaillira le bien, que le danger couru par la patrie, enfin, suscitera le sauveur.

Et naturellement, instinctivement, comme le troupeau quand hurlent les loups, nous nous tournons vers Ceux que la Providence constitua les bergers de leur peuple, vers nos Princes exilés, à qui nous adressons, non point des souhaits — ils n'en ont que faire — mais des appels pressants, énergiques, presque comminatoires, car l'état lamentable de la patrie nous le commande.

Et nous leur disons :

« L'heure approche, où vous n'aurez plus rien à sauver, où il sera trop tard, et pour vous, et pour nous.

« Vous êtes deux, et cette dualité, qui nous annihile et nous tue, cessera fatalement lorsque l'un des deux, oubliant ses droits, ne songera qu'à ses devoirs.

« Sans être une des socière de Macbeth, à celui-là on peut prédire qu'il sera Roi.

« Lequel de vous est prêt ?

« Lequel va marcher ?

« Lequel posera, sur la terre de France, son pied vengeur de proscrit ? Princes, répondez-nous ! »

Car, si l'on a la prétention de régner sur un pays, faut-il au moins qu'il n'y reste pas uniquement des ruines !

Et nous ne voulons pas admettre que lorsque nous avons choix entre deux jeunes Princes, l'un qui se dit le Roi, l'autre qui se dit l'Empereur, il nous soit infligé l'humiliation de voir la France sauvée par un tiers, par le héros encore ignoré, à qui les patriotes dressent dans l'ombre un autel, comme, au temps de l'apôtre Paul, on célébrait, à Athènes, le dieu inconnu.

Notre admirable Prince impérial, mort assassiné par les Anglais et dont le sang semble avoir arrosé d'héroïsme la terre sud-africaine, avait, dans sa prière sublime, indiqué quel serait le successeur au nouvel empire d'Alexandre. Il avait dit : « Passavant le meillor ! »

Oui, le meilleur est celui qui passera devant et avant l'autre.

Amis connus et inconnus, je n'ai pas le courage d'échanger avec vous des souhaits sur le terrain politique, à cette heure troublée.

Mais veuille le Dieu de Clovis, ce même Dieu qui permit à Napoléon de clore l'ère de la Révolution ; veuille ce Dieu, protecteur de notre pays, avoir pitié de nous, dissiper les lachetés ambiantes, réveiller les énergies de la nation, et faire que cette année nous

achemine, à grands pas, vers le relèvement tardif, hélas ! de la patrie française !

SITUATION CLAIRE

Résultat des paroles du Pape.

3 janvier 1901.

Les déclarations du Saint-Père, à la fois attristées et si belles, ont produit l'effet que nous pensions, c'est-à-dire celui de l'huile sur le feu.

Si les vrais libéraux, si les esprits modérés et raisonnables s'en montrent émus et inquiets pour les destinées de la République, et avec raison, les violents, en revanche, y trouvent une excitation nouvelle de leurs haines et de leurs fureurs sectaires.

Les libéraux comprennent fort bien que la politique romaine du ralliement avait affaibli et presque détruit, en France, l'opposition monarchique.

Des transfuges comme MM. Piou, de Mun, de Mackau, pour ne parler que de ceux-là, avaient, par leur attitude, totalement déconcerté les conservateurs. Et la République avait profité du désarmement de ces chefs, — venant, à l'exemple des Arabes, après vingt années de guerre, demander solennellement l'aman, — et en même temps du découragement des soldats devant la désertion éclatante de ceux qui, naguère encore, les menaient à l'assaut du régime.

Ainsi que l'a fait entrevoir nettement le Saint-Père, une nouvelle accentuation de la persécution religieuse aurait pour effet immanquable de reformer aussitôt les

cadres une première fois brisés, et de reconstituer immédiatement la formidable opposition, qui souvent put mettre la république en danger réel.

Grouper tous les catholiques, sans exception, contre le régime actuel, voilà ce que le gouvernement se prépare à accomplir, le *cœur léger* et sans se rendre compte des maux qu'il attire sur la tête de la République.

Afin de donner satisfaction aux appétits révolutionnaires et garder quelques jours de plus le pouvoir déjà déshonoré qu'il détient, le gouvernement n'hésite pas, en son inconscience, à replonger la République dans le péril grave d'où la politique de Rome l'avait tirée, à notre grand ennui, nous ne l'avons jamais dissimulé.

Aussi, cette perspective de perdre, en peu de temps, des avantages si longuement gagnés, alarme avec raison les républicains modérés et libéraux.

Ils redoutent pour la République, elle-même, les conséquences de cette nouvelle guerre religieuse.

Et j'avoue qu'ils n'ont pas tort.

Car la République va démontrer, une fois de plus, ce dont nous n'avons jamais douté, d'ailleurs, à savoir que son esprit, sectaire par instinct, est absolument incompatible avec le christianisme.

Il faut choisir entre les deux.

Être catholique, désormais, signifierait qu'on n'est pas ou qu'on n'est plus républicain.

Il y a là de quoi inquiéter gravement les amis et les partisans avisés du régime républicain, et je les loue de faire un dernier et suprême appel à la prudence du gouvernement.

Mais ce sera en vain, puisque la parole pontificale semble exalter encore davantage les colères de ceux

qui forment la majorité ministérielle et la dominent.

« De quoi se mêle le Pape, cet étranger, cet Italien, s'écrient-ils, et de quel droit vient-il s'immiscer en nos affaires ?

« Nous n'admettons pas qu'il critique et blâme notre politique, ni qu'il distribue des conseils à nos gouvernants.

« Il faut en finir avec le pouvoir qui réside à Rome, qui expédie ses ordres de Rome et qui a l'audace de contrecarrer la politique nationale française !

« Envoyons-le promener, lui et ses homélies ! Que si les évêques se rebiffent, nous les crosserons ; que si les prêtres réclament, nous supprimerons leur traitement. Après tout, le Concordat, le budget des cultes, sont choses auxquelles il est temps de renoncer.

« Tant mieux donc, si le Pape intervient : cela nous fournit l'occasion d'en finir une bonne fois avec la clique ensoutanée et les mômeries cléricales ! »

Tel est le langage que vous trouverez dans toutes les feuilles radicales et révolutionnaires.

Au lieu donc d'amener un apaisement, la parole pontificale précipitera les événements sacrilèges, au cours desquels la liberté et la fortune des associations religieuses doivent fatalement succomber.

Car il ne faut pas compter sur l'action des républicains libéraux et modérés. Elle est nulle aujourd'hui. On a pu voir qu'ils étaient chassés et exclus de la République au même titre que les transfuges du ralliement.

Il est dès lors probable que les attentats seront perpétrés sans autre difficulté qu'une résistance de notre part, parfaitement vaine et inutile.

Cette résistance, au sein du Parlement, manquera d'autant plus d'autorité, de force, que malgré l'invitation pressante du Saint-Père, l'épiscopat français, nommé par Dumay, montrera relativement plus de froideur à l'égard des congrégations.

La thèse aussi fausse qu'abominable du gouvernement et de sa bande consiste, en effet, à établir une différence entre le clergé séculier et le clergé régulier.

Le clergé séculier, le clergé paroissial, on fait mine de l'accepter, de le protéger; même, au besoin, on émet la cynique prétention de le garantir contre les prétendus empiétements, contre la concurrence du clergé régulier, c'est-à-dire des congrégations.

Et Waldeck-Rousseau, on ne l'a pas oublié, a eu l'audace d'affirmer avoir entre les mains les preuves de l'hostilité de certains évêques, à l'endroit des congrégations.

Ces évêques étranges l'auraient incité à sévir, à frapper, à proscrire.

Naturellement, il se dit couvert par une pareille complicité.

Le Saint-Père, loin de croire à ces affirmations scandaleuses, en a flétri jusqu'à l'hypothèse, et, s'il était vrai que certains évêques eussent poussé la lâcheté, la trahison, au point de dénoncer, de livrer les congrégations, il y aurait quelque intérêt à connaître leurs noms.

A l'heure présente et sur l'initiative énergique du Pape, il n'y a plus à distinguer entre le moine et le prêtre.

Leur solidarité est proclamée, par Rome, étroite, inséparable.

Qui frappera l'un, frappera l'autre.

Le gouvernement s'est grossièrement trompé s'il s'est imaginé qu'il pourrait spolier et supprimer les congrégations, sans se mettre à dos tous les catholiques, même les évêques soumis, domestiqués, qui n'oseront plus *faire leurs Judas* et livrer les *justes*, à quoi ils n'eussent pas manqué si Rome ne les avait si véhémentement rappelés à la pudeur et au devoir.

Aux radicaux, qui nous déclarent, dans tous leurs journaux, qu'ils aiment mieux une situation devenue claire et nette, nous répondrons qu'à ce point de vue nous pensons exactement comme eux.

Assez de compromissions misérables entre catholiques et républicains francs-maçons; assez d'abbés *démocrates*; assez d'évêques complaisants et rampant devant le pouvoir; assez d'hypocrisies chez Mme Loubet, recevant un chapelet bénit de la part du Saint-Père; assez de nonces apostoliques aux pieds de la Gueuse et n'affichant d'intransigeance qu'à l'égard des meilleurs catholiques!

Bas les masques! Que, sur toute la surface du territoire, le *triangle* se dresse franchement en face de la croix!

Il est possible, il est probable que les catholiques, une fois de plus, souffriront encore de la persécution et de la tyrannie; mais nous sommes tranquilles quant au résultat.

Bismarck était plus fort que Waldeck, et il a dû s'incliner devant la révolte des catholiques.

Waldeck sera brisé, balayé, et, avec lui, la république, associée à son crime!

Ainsi soit-il!

LA FRANCE SANS DIEU

6 janvier 1901.

La rentrée du Parlement, comme on s'y attend, sera marquée par une grande infamie, par un hideux attentat.

On va dépouiller les congrégations religieuses, et de leurs biens, et de leur liberté.

Ce qui est à eux, légitimement, ce qui est leur fortune, on le leur prendra.

On les expulsera des retraites où ils se réfugiaient, loin des bruits du monde, pour prier et travailler.

C'est un commencement, et les appétits, les haines de la Révolution, ne s'arrêteront pas en si beau chemin.

Le clergé séculier, qui, à de rares, de trop rares exceptions près, assiste à ce spectacle abominable avec une quasi indifférence, verra venir son tour.

Après les biens des congrégations, le budget des cultes !

Déjà la prohibition de la soutane indique aux prêtres du clergé paroissial qu'il n'y a plus grande différence, aux yeux des sectaires, entre la robe d'un capucin et celle d'un vicaire.

D'autant qu'il apparaît, aux yeux de tous les hommes tant soit peu clairvoyants, que la loi sur les associations est la préface naturelle de la dénonciation du Concordat.

La séparation de l'Église et de l'État suivra fatalement l'interdiction de s'assembler dans un couvent et de posséder une fortune.

Avec les lois existantes, cette séparation eût été un danger pour l'État ; car, moyennant les biens de *main-*

morte et la liberté relative de s'associer, le clergé pouvait encore, malgré tout, conserver son indépendance.

Il eût constitué un État dans l'État.

Mais à partir du jour où il n'a plus le droit de recevoir un legs pieux, de posséder une maison au soleil, d'enseigner, d'exister même légalement, il est réduit à l'impuissance, à la misère, à la mendicité.

Ce jour-là, la république révolutionnaire brisera brutalement les liens qui unissent le clergé à l'État.

Et l'État laissera le clergé crever de faim.

Tel est le but que se propose la secte franc-maçonne au pouvoir.

Aveugle, je le répète, qui ne le voit pas!

La campagne menée, d'ailleurs, depuis quelques années, est de nature à éclairer les plus illusionnés.

Et si nous avions d'autres évêques que ceux choisis par cette canaille de Dumay parmi les faibles d'esprit ou les complices, il y a longtemps que, dans toutes les églises de France, sonnerait la cloche d'alarme pour les catholiques.

Car la déchristianisation du pays se poursuit à outrance.

On a arraché déjà les petits enfants à l'ascendant salutaire du curé. L'enfant est mis à l'abri du catéchisme et de la prière.

La destruction prochaine de l'enseignement secondaire libre, achèvera de soustraire l'enfance et la jeunesse à l'influence religieuse.

Le malade ne trouve plus la religieuse au chevet du lit d'hôpital.

Les vieillards, les pauvres, bientôt, ne recevront plus l'aumône, la nourriture et le vêtement chaud, aux portes des couvents désormais déserts.

Partout, la laïcisation étend son ignoble tache d'huile.

Partout le catholicisme, battu en brèche, recule.

Ce pays est voué maintenant aux ignominies du matérialisme, de ce matérialisme qui limite l'existence humaine au tombeau et, par conséquent, n'a d'autre objet que les jouissances de toute sorte qui en rendent l'approche moins pénible.

L'au-delà, petit à petit, s'effacera devant les yeux d'un peuple tout entier préoccupé des choses immédiates et tangibles.

Bien et grassement vivre, ne pas mourir pour des abstractions telles que l'idée de patrie, voilà le programme officiel dont chaque acte gouvernemental devient une application.

Pourtant, des hommes qui, certes, ne péchèrent point par un cléricalisme excessif, avaient rêvé pour notre France un autre idéal que celui que la troisième république est en train de réaliser.

Je fais allusion à Napoléon, à Victor Hugo.

M. de Fontanes, président du Corps législatif, raconte une conversation de l'Empereur, à Saint-Cloud, en ces termes :

« L'Empereur, dans ce saisissant monologue, dit M. de Fontanes, changeait à chaque instant de ton, tantôt calme, simple et familier, tantôt marchant à grands pas devant nous, l'œil enflammé et comme s'enivrant de sa propre parole. Il venait de parler de la nécessité de donner un lest à l'âme des jeunes gens par l'éducation. « Il faut, disait-il, me faire des élèves « qui sachent être des hommes... Et vous croyez », s'écria-t-il tout à coup en élevant la voix, comme s'adressant à un adversaire invisible, « vous croyez « que l'homme peut être homme s'il n'a pas Dieu ! Sur

« quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever « le monde, le monde de ses passions et de ses « fureurs? *L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre « depuis 1793. Cet homme-là, on ne le gouverne pas, « on le mitraille. De cet homme-là, j'en ai assez!...* « Ah! c'est cet homme-là que vous voudriez faire « sortir de mes collèges ? Non, non, pour former « l'homme qu'il nous faut, je mettrai Dieu avec moi ; « car il s'agit de créer, et vous n'avez pas encore « trouvé le pouvoir créateur, apparemment. »

D'autre part, voici un extrait du discours prononcé par Victor Hugo, à l'Assemblée législative, le 15 janvier 1850 :

« Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, *je le crois plus nécessaire que jamais aujourd'hui.*

« Plus l'homme grandit, *plus il doit croire.*

« Il y a un malheur, dans notre temps, je dirai presque : il n'y a qu'un malheur. C'est une certaine tendance *à tout mettre dans cette vie.*

« En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout; on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant; et, de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, *on fait le désespoir.*

« *De là, de profondes convulsions sociales.*

« Messieurs, certes je suis de ceux qui veulent — et personne n'en doute dans cette enceinte — je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une exprimable ardeur et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie

pas que la première des améliorations *c'est de leur donner l'espérance.*

« Combien s'amoindrissent les misères bornées, limitées, finies, après tout, quand il s'y mêle une espérance infinie !

« Notre devoir à tous, législateurs ou évêques, prêtres ou écrivains, publicistes ou philosophes, notre devoir à tous, c'est de dépenser, de prodiguer sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère, et en même temps de *faire lever toutes les têtes vers le Ciel.*

« C'est de diriger toutes les âmes, c'est de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure *où justice sera faite, où justice sera rendue.*

« Disons-le bien haut : personne n'aura injustement ni inutilement souffert.

« La mort est une restitution.

« La loi du monde matériel, c'est l'équilibre, la loi du monde moral, c'est l'équité.

« *Dieu se trouve à la fin de tout.*

« Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous ; il n'y aurait aucune dignité à vivre, et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers.

« Ce qui allège la souffrance, ce qui sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision du monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de cette vie.

« Messieurs, quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et, je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison, comme c'est la suprême joie de mon âme.

« Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux *ardemment l'enseignement religieux, mais l'enseignement religieux de l'Église.* »

Voilà de belles, de grandes paroles !

Elles consolent des turpitudes de la république actuelle.

Elles rappellent la France à elle-même, à ses traditions, à ses destinées.

« *L'homme sans Dieu* » mène à la France sans Dieu, c'est-à-dire à une France brute, grossière, ignoble, destinée à périr sous les coups des nations croyantes.

Tandis que la France telle que nous la rêvons fera « *lever toutes les têtes vers le Ciel* », ce qui est le seul moyen de combattre et de détruire la misère et d'étouffer « *les convulsions sociales* ».

Le christianisme est le vrai socialisme — le seul.

L'INTERVENTION DU PAPE

13 janvier 1901.

On a vu, que les socialistes ont demandé à interpeller le gouvernement, sur l'immixtion du Pape dans les affaires intérieures de la France.

Le gouvernement n'a pas caché l'ennui que lui causait cette initiative de ses amis.

Et il a fallu l'intervention des votes de la Droite, pour que l'interpellation ne fût pas renvoyée aux calendes grecques, et fût inscrite à l'ordre du jour de lundi.

Je suis de ceux qui, en cette circonstance, ont voté avec les socialistes et les radicaux ; car, comme eux,

quoique dans une pensée contraire, je suis l'acharné partisan de la lumière et de la clarté.

Or, je ne voyais pas quel intérêt il pouvait y avoir, à retarder indéfiniment une discussion au Parlement, qui n'est, après tout et ainsi qu'on l'a dit excellemment, que le prologue, et le prologue naturel, nécessaire, du débat suscité par la loi sur les associations.

C'était reculer pour mieux sauter.

D'autant que rien n'empêchait le premier orateur venu, la loi sur les associations étant à l'ordre du jour de lundi, de porter à la tribune la question connexe de la lettre pontificale.

Aussi, je ne comprends pas que mon collègue de Mun et les abbés-députés Gayraud et Lemire se soient joints aux ministériels, pour reculer un débat qu'il est matériellement et moralement impossible d'éviter.

La lettre du Pape et la loi sur les associations, ne font qu'une seule et même question.

Pourquoi ne pas les régler ensemble ?

Oh ! je sais bien que l'interpellation spéciale, à l'occasion de la lettre pontificale, peut et doit amener la solution d'une autre question, celle du droit qu'a le Saint-Père d'intervenir dans les affaires intérieures de la France.

Cette solution sera conforme, je n'en doute pas, aux exigences de l'esprit sectaire qui inspire la faction momentanément au pouvoir.

La majorité ministérielle, très certainement, déniera au Pape un droit d'intervention qui n'est pourtant pas discutable.

Car le Pape, le nom seul l'indique déjà, c'est le père des catholiques.

Et quand donc un père fut-il blâmé d'avoir intercédé

en faveur de la liberté et du bonheur de ses enfants ?

Du reste, cette démarche du Saint-Père n'a rien de comminatoire.

Elle ne signifie pas que, si le gouvernement et le Parlement passent outre, en spoliant et en détruisant les congrégations religieuses, à la sympathie tant de fois témoignée pour la république succédera l'antipathie, et à la paix, la guerre.

Le Pape a parlé en ami, en suppliant.

Il serait excessif, inouï, de lui en faire un crime.

Et il est ridicule d'assimiler l'intervention toute paternelle du Saint-Père, à celle d'un souverain étranger.

La parole du Pape n'a point pour sanction, une flotte, une armée.

C'est une action purement morale, et cette action morale doit pouvoir s'exercer librement ; d'autant qu'elle s'est déshabituée des formes coercitives d'autrefois, et qu'en aucun cas elle ne proclamera la déchéance de Loubet, l'excommunication du pays et la mise en interdit des pouvoirs publics.

Mais, même réduite à sa protestation platonique, la parole du Pape gêne et irrite les sectaires qui détiennent le pouvoir.

Ils ne supporteront pas qu'elle puisse avoir un écho dans la France catholique.

Et quelque ordre du jour grossier, insolent, ne laissera peut-être d'autre ressource au Pape, que de rappeler son nonce apostolique.

Ce sera la rupture des rapports entre Rome et la République.

Cette rupture, nous la prévoyons depuis longtemps, et, si le cabinet Waldeck reste au gouvernement, elle est inévitable.

Les socialistes ne s'en cachent pas, d'ailleurs.

La loi sur les associations, la *Lanterne*, organe du ministre Millerand, le déclare franchement, n'est que la préface de l'abolition du Concordat.

On veut d'abord réduire le clergé à l'impuissance absolue, à la misère noire.

Et quand il ne pourra plus ni parler, ni écrire, ni acheter un morceau de pain, on proclamera la séparation de l'Église et de l'État, c'est-à-dire plus de Concordat, plus de budget des cultes, plus rien pour le prêtre que le droit de crever de faim.

Écoutez plutôt ce que dit M. Viviani, l'intérimaire de Millerand :

« Mais la fin de tout cela viendra après, par la mort du Concordat, ce contrat de duperie séculaire. Et comme précisément on a toujours réclamé, antérieurement à cette dénonciation, une loi sur les associations, on va être servi à souhait. La loi vient. A QUAND LE RESTE ? »

Ainsi, la loi sur les associations, c'est le commencement.

La séparation de l'Église et de l'État, c'est LE RESTE.

Tout cela, je le reconnais, n'est pas sans inquiéter vivement le gouvernement.

Car enfin, il peut y avoir, à la Chambre, des républicains sincères, qui se refusent à aller aussi loin.

Lui-même ne pensait pas, quand au début il agitait cette question redoutable de la loi sur les associations, qu'elle lui éclaterait dans les doigts comme une cartouche de dynamite, imprudemment maniée.

Il s'en servait en guise d'appât, tout en espérant bien n'en point livrer la proie, et n'en donner que l'ombre.

Mais il y a des engins avec lesquels il ne faut pas jouer, si l'on veut ne pas riquer d'être estropié.

La loi sur les associations est du nombre.

Aussi, je ne saurais blâmer M. Waldeck-Rousseau d'avoir essayé d'esquiver, d'abord, l'interpellation au sujet de la lettre pontificale.

Là, pas moyen de s'en tirer par des phrases et des escobarderies.

Un ordre du jour précis, et auquel il sera obligé de se rallier, va le mettre en danger d'une rupture diplomatique avec le Vatican.

On lui dira, et j'avoue que l'argument a sa valeur, que le fait d'avoir poussé et incité les catholiques français à se rallier au gouvernement de la République, implique le droit, pour Rome, de les pousser et de les inciter en sens contraire, contre la République.

Or, si le gouvernement a accepté avec reconnaissance la bienveillance de Rome, il est obligé d'accepter avec résignation son hostilité éventuelle.

Vainement, on ferait observer aux sectaires que le Pape, en matière politique, ne saurait donner des ORDRES.

Il ne peut donner que des CONSEILS.

La preuve, c'est que, malgré les injonctions répétées de Rome, un grand nombre de catholiques, hélas! mieux renseignés que Rome, les événements le prouvent, se sont déclarés RÉFRACTAIRES — ils acceptent le mot — aux CONSEILS de Rome.

Ils n'en étaient pas moins BONS catholiques pour cela, quoi qu'en ait dit ce malheureux nonce Lorenzelli, aujourd'hui ahuri, affolé et de plus en plus incapable de comprendre ce qui se passe autour de lui.

Donc, l'intervention pontificale n'a jamais été, à pro-

prement parler, qu'une intervention PATERNELLE, je le répète.

Elle a toujours laissé les catholiques libres d'agir en politique, comme ils l'entendaient, et n'a obligé effectivement au *ralliement*, que les monarchistes qui cherchaient un prétexte pour trahir la Monarchie.

Il n'est pas un pays, même opposé au catholicisme, qui ne tolérerait libéralement cette action légitime de la Papauté.

Et il est réservé, je le crains, à la France catholique, de voir son Parlement et son gouvernement, répondre grossièrement, comme ce sera fait lundi prochain, à toutes les sollicitudes du Pape à l'égard de notre pays.

C'est triste ; mais il était temps d'en finir avec des équivoques indignes, avec des mensonges accumulés, et du côté du gouvernement, et du côté des renégats de la monarchie, passés à la république franc-maçonne.

Et, si cher que l'on doive payer la leçon, ce ne sera jamais trop cher pour établir d'une façon définitive, que la religion et la république sont deux choses contradictoires, et que l'une des deux ne peut vivre qu'en détruisant l'autre.

Ce sera dur pour les équilibristes, qui se sont efforcés de les faire marcher ensemble et de concert.

Mais ce sera bien fait.

COMMENT ÇA VA FINIR

14 janvier 1901.

Je n'en suis pas surpris, le gouvernement recule devant l'interpellation que lui adresse M. Marcel

Sembat, « sur l'ingérence du Pape dans nos affaires intérieures », et M. Marcel Sembat, lui-même, recule devant sa propre audace.

Il ne s'est aperçu de la mauvaise posture où il mettait le cabinet Waldeck, qu'en voyant l'entrain avec lequel nous avions demandé et obtenu, malgré les efforts du cabinet, la mise à l'ordre du jour de son interpellation.

Pour que la Droite l'ait tant aidé et favorisé, il fallait naturellement qu'il eût commis une lourde faute et une grave imprudence.

C'était, en effet, une faute et une imprudence que d'acculer son ministère chéri, son cabinet adoré, son Waldeck bien-aimé, à une rupture diplomatique avec Rome.

Aveuglé par ses haines de sectaire, M. Sembat ne s'en était pas rendu compte et ne comprenait rien à la mine consternée du président du Conseil, quand son interpellation, vrai pavé de l'ours, lui est tombée sur le crâne.

Mais devant notre satisfaction non déguisée, M. Marcel Sembat se dit : « J'ai fait une bêtise. »

Et Waldeck lui a répondu :

« Parbleu ! Efforçons-nous de la réparer ! »

Voilà pourquoi les feuilles ministérielles insinuaient, hier matin, que l'interpellation Sembat n'aura pas l'importance qu'on lui avait tout d'abord attribuée qu'elle sera sobrement développée, que le gouvernement y répondra d'une façon également sommaire et qu'enfin il n'y aurait peut-être pas d'ordre du jour, comme sanction

Non, pas d'ordre du jour.

C'est-à-dire qu'on n'osera pas, aussi rudement que

Nogaret sur la joue de Boniface, souffleter Léon XIII d'un petit papier déclarant insolemment que le Pape, père des catholiques, n'a pas le droit de les aider, de les consoler dans la persécution et de les défendre contre la tyrannie.

Le gouvernement a peur des conséquences d'une pareille attitude ; il craint qu'elle ne compromette le succès de la loi scélérate sur les associations.

Alors, d'accord avec M. Sembat, il transforme l'interpellation annoncée en une simple parade, où les fusils ne seront chargés qu'à poudre.

Voilà pourquoi l'interpellation de demain, très probablement, ne se discutera que pour la forme.

La véritable réponse à la lettre du Pape, la seule pratique, comme l'a dit Jaurès, sera le vote de la loi.

A ce sujet, des quantités d'amis connus et inconnus me demandent ce que j'en pense, et ce que je crois du résultat ?

Mes prévisions, je le répète encore, sont des plus pessimistes. La loi scélérate, loi de proscription et de vol, loi de brigandage, s'il en fut, sera votée, je le crains.

Je vais en donner les raisons :

Avant la lettre du Saint-Père la loi SUR ou plutôt CONTRE les associations avait déjà de grandes chances d'être votée, malgré la répugnance de quelques députés de la majorité ministérielle.

Mais cette répugnance aurait eu de la peine à s'affirmer dans un scrutin public, c'est-à-dire dans un scrutin TERRORISÉ.

Néanmoins, le doute était possible, tellement graves, je le répète, peuvent être les conséquences de cette loi inique et monstrueuse.

Aujourd'hui, après la lettre du Pape, c'est la

presque certitude, à moins d'incidents imprévus.

La lettre du Pape, si belle, si noble, si fièrement douloureuse, a eu le défaut de venir trop tard ou trop tôt.

Elle ne pouvait plus rien empêcher et, le débat étant en quelque sorte commencé devant l'opinion publique, elle arrivait comme un baril d'huile sur le feu.

Il eût été plus opportun, puisqu'on avait tant attendu, hélas ! d'attendre encore et de n'avoir pas l'air de vouloir peser sur les délibérations des pouvoirs publics.

Toujours mal informé sur ce qui se passe en France, le Saint-Père n'a pas été mis en garde contre l'accusation, qu'il a soulevée, d'avoir exercé une action comminatoire.

De telle sorte qu'à l'heure actuelle, la lutte a pris des proportions inattendues et redoutables.

C'est pour ainsi dire, la Papauté en face de la République, et de quelle république ! De la république athée et franc-maçonne.

Lors du vote final, la Chambre aura à choisir entre Rome et le Grand-Orient.

Si Rome triomphe, si les congrégations sont sauvées, la république sectaire est vaincue et le gouvernement de Waldeck, brisé, roule dans la boue.

La question des congrégations devient donc presque secondaire, au débat.

On se battra sur elles, comme les Grecs se battirent sur le corps de Patrocle.

Mais, encore une fois, après la lettre pontificale, les deux vrais adversaires, les deux champions visibles dans l'arène, c'est le Pape et la République sectaire représentée par Waldeck.

Poser le problème, c'est le résoudre.

Et il faudrait avoir une foi robuste en un miracle improbable, pour s'imaginer que la Chambre actuelle, afin de faire plaisir au Pape et de satisfaire les catholiques, sacrifiera le cabinet Waldeck.

Je ne vois pas bien le gouvernement tombant par suite d'un vote qui donnerait la victoire à Rome, aux congrégations religieuses et aux catholiques.

Evidemment, tout est possible ; mais, quand on est couché sur des rails et que s'avance vers vous la locomotive, bien faible est la chance qui peut, au moyen d'un caillou forfuit, faire dérailler la machine, avant l'écrasement.

Nous en sommes là.

Je conclus en disant que jamais, jamais la liberté religieuse n'aura couru, dans aucun pays, en aucun temps, un plus grand danger.

LES CROSSES EN L'AIR !

L'intervention du Pape et des évêques.

17 janvier 1901.

Il est bon de revenir sur l'argument injurieux et ignominieux pour certains évêques, qui nous a été servi triomphalement par M. le président du Conseil et qui se résume en ces mots : « La lettre du Pape, non seulement n'a produit aucun trouble, n'a pas mis en péril la paix publique, mais les évêques, eux-mêmes, l'ont accueillie avec une souveraine indifférence. »

Tel est l'argument.

Et à l'appui de cette affirmation, M. Waldeck-

Rousseau ajoutait ces détails que je relève dans le *Journal officiel* :

Deux évêques qui ont donné place à la lettre apostolique dans des lettres pastorales; *cinq* ont publié des lettres par lesquelles ils expriment leur communauté d'opinion et de sentiment; enfin il en est *quatre* autres dont on a fait connaître l'appréciation favorable. *Or nous n'avons pas moins de 87 évêques !*

Dans cette rapide revue des opinions qui ont été inspirées par la lettre du 23 décembre, il ne m'est pas possible de passer sous silence ce qui a été dit encore *par un* des évêques de France, qui n'a pu s'empêcher de faire remarquer à quel point cette lettre avait peu un caractère de solennité, un caractère véritablement officiel, puisqu'elle n'était arrivée à la connaissance des intéressés que par cette méthode essentiellement moderne des indiscrétions de la presse.

M. Paul de Cassagnac. — C'est un de vos évêques.

Le fait est malheureusement exact et le président du Conseil était en droit d'invoquer la complicité de l'épiscopat français dans la guerre faite aux congrégations religieuses et en soulignant dérisoirement son indiscipline scandaleuse à l'égard du Saint-Père.

Ce n'est pas sans raison qu'il y a quelque temps, M. Waldeck-Rousseau déclarait à un reporter que quatre ou cinq évêques étaient même allés jusqu'à demander au gouvernement, de les débarrasser des moines et des moinesses.

Si, d'ailleurs, on avait pu en douter, la lettre du Pape confirmerait cette infamie, par l'insistance qu'elle met à solidariser, aux yeux des évêques, les congrégations et le clergé séculier.

Le Saint-Père voulait empêcher qu'on ne les séparât et qu'on ne se servît du clergé séculier, pour anéantir le clergé régulier.

Malheureusement, il n'aura pas à déjouer cette abominable manœuvre, qui est celle du gouvernement et qui continue d'être favorisée par un trop grand nombre d'évêques.

La statistique fournie par le président du Conseil, à la tribune, est la démonstration de cette triste vérité.

Comme lui, j'ai lu très attentivement les déclarations épiscopales qui ont accompagné ou suivi la lettre du Saint-Père, et, à de trop rares exceptions, j'ai pu remarquer, avec honte, que la plupart d'entre elles se bornaient à des protestations plus que platoniques.

On dirait vraiment qu'il s'agissait de n'importe quelle histoire, sans importance.

Pas une phrase vibrante! Pas un élan! Pas un cri d'indignation!

A l'exception de Mgr de Cabrières et d'un très petit nombre, c'est l'atonie, l'indifférence, plus encore que la résignation, car la résignation suppose souvent et comporte quelquefois la douleur.

Là, rien.

Les protestations sont formulées d'une voix blanche et grêle, qui semble lointaine.

L'âme y est absente et le cœur ne réchauffe pas la parole.

Pourtant il s'agit du plus effrayant attentat qu'on ait médité depuis la première Révolution : il s'agit de disperser, d'anéantir cent cinquante mille religieux ou religieuses et de voler leurs biens, les biens qu'ils détiennent au nom des pauvres et pour eux!

Cela laisse nos évêques froids — et calmes.

Le Pape n'a même pas réussi à les faire tressaillir.

L'écho qu'il a trouvé chez ces évêques, devenus des préfets en soutane, est à peu près nul.

Je me suis permis déjà de caractériser, par une expression triviale et brutale, cet épiscopat étrange, en l'appelant « *jem'enf...tiste* ».

Le mot est cru, mais le sens est vrai et la juste colère l'excuse.

C'est leur façon d'être « *assermentés* ».

Quand cette canaille de Dumay est chargé, au nom de la franc-maçonnerie, de nous choisir un évêque parmi les nombreux postulants qui sollicitent ce qui est devenu presque une indignité, il leur impose, chacun sait cela, une condition exprimée par cette phrase, toujours la même : « Ne créer aucune difficulté au gouvernement. »

C'est le blanc-seing, c'est le mandat impératif, c'est l'abdication morale.

A partir de ce moment, le candidat agréé n'a plus qu'une ambition, vivre tranquille dans son diocèse et avoir des rapports cordiaux avec le ministère des cultes. Tout le reste lui est indifférent.

On décrochera les christs pendus aux maisons d'école : ça lui est égal !

On fera une obligation aux plus humbles fonctionnaires d'envoyer leurs enfants aux écoles sans Dieu : ça lui est égal !

On met la main sur toutes les fabriques de France : ça lui est égal !

Chaque jour est marqué par une expropriation de couvent ; chaque jour, ici, là, on met en vente, sur le pavé des rues, le modeste, l'humble mobilier des pauvres religieuses : ça lui est égal !

Enfin, au moment où non seulement l'enseignement chrétien est menacé, mais où la proscription va s'abattre sur la tête des plus vénérés, des plus méritants de nos

prêtres, et quand le Pape, lui-même, leur ordonne de s'émouvoir, de se lever, de parler, d'agir, c'est à peine si en quelque coin d'évêché, au fond d'une demi-douzaine de *Semaines religieuses*, on entend le murmure vague et chevrotant d'une protestation machinale!

Voilà l'épiscopat que nous a fait la république athée!

Où donc sont les évêques d'antan?

Ils doivent frissonner dans leurs suaires, les Pie et les Dupanloup, ces vaillants qui osaient résister à l'Empereur; les Tregaro, les Gouthe-Soulard, qui n'hésitèrent pas à flétrir la Gueuse.

Où donc sont les évêques d'antan, ceux qui savaient « aboyer », comme disait le pape Grégoire?

L'épiscopat nouveau est un épiscopat de fonctionnaires.

Ils sont évêques, comme on est agent voyer, ou rat de cave.

Oh! elle a bien choisi son épiscopat, la République athée! L'empereur Guillaume ne choisirait pas mieux nos généraux, s'il était chargé d'en faire la sélection!

Il est prodigieux, en effet, que ce soient les chefs de l'athéisme, en France, qui aient mission de désigner les évêques.

Idiots ils seraient s'ils prenaient les plus dignes.

A ce point de vue, le Concordat, ainsi manié, se trouve transformé en un instrument de torture et devient le plus détestable, le plus malfaisant des traités.

Et voilà dans quelles conditions les catholiques de France iront à la bataille!

Ils y marcheront seuls, abandonnés par la plupart des évêques, qui se lavent les mains du sang des justes.

Le Pape n'est pas suivi.

Sa parole n'est pas écoutée.

Ses ordres sont méconnus.

Et, suprême impertinence, un évêque va jusqu'à ne pas vouloir reproduire sa lettre, sous prétexte qu'elle est « *confidentielle* » !

Dès lors, les adversaires de la religion auront beau jeu.

Ils n'ont pas encore tiré la première cartouche, que déjà toutes les crosses sont en l'air !

LES TROIS VŒUX

18 janvier 1901.

Ce qui me stupéfie, c'est l'audace avec laquelle les républicains, révolutionnaires ou non, s'en prennent aux congrégations religieuses, en les accablant d'accusations plus fausses, plus mensongères, les unes que les autres.

Nous avons montré, dans un article précédent, sur les biens de *mainmorte*, ce que pèse l'accusation de *richesse*.

Ces prétendus *milliardaires*, ainsi que les appelle Waldeck-Rousseau, l'homme des deux cent mille francs d'honoraires payés par Eiffel, vivent toute une année avec moins de cinq cents francs.

Ces prétendus soutiens et supports de l'aristocratie et de la monarchie ne peuvent user de rien comme propriété personnelle ; ce sont de vrais, de parfaits *communistes*, qui transmettent intégralement, à la communauté, le maigre fruit de leur travail.

Le congréganiste, c'est le républicain idéal.

Quand il entre dans la communauté, s'il possède des

biens, il les abandonne, renonce à tout droit d'en acquérir d'autres, et le voilà travaillant pour vivre, avec un vêtement grossier qu'on renouvelle quand il tombe en loques ; mangeant ce que pas un ouvrier ne voudrait manger, buvant de l'eau, jeûnant, sans l'ombre d'une distraction, et debout chaque matin à quatre heures.

Je me demande en quoi, de quelle façon, ces gens-là peuvent gêner le gouvernement de la république et le mettre en péril ?

De politique, ils n'en font point : cela leur est interdit.

S'ils en ont fait, depuis cinq ou six ans, c'était forcément dans le sens des directions romaines, dans le sens d'un ralliement au gouvernement actuel, si répugnant et si odieux qu'il paraisse.

Que leur reproche-t-on ?

Leurs vœux ?

En quoi ces vœux regardent-ils, je ne dirai pas le gouvernement, mais seulement le voisin ?

Ils font vœu de chasteté, c'est vrai.

La chasteté est-elle donc maintenant qualifiée et dénoncée comme un crime ?

En tout cas, ce n'est pas aux partisans du mariage *libre*, c'est-à-dire de l'accouplement, qu'il appartient de protester contre la chasteté volontaire.

Il y a, d'ailleurs, assez de mariages malheureux et échouant misérablement devant les tribunaux, pour qu'on ne permette pas à quelques âmes méfiantes et prudentes de se garer d'épousailles qui, par le temps qui court, sont plus souvent une affaire commerciale qu'une affaire de sentiment.

Puis, ne se créent-ils pas une famille autrement

grande et souvent autrement reconnaissante, en étendant leur affection sur les pauvres, les malades, les miséreux ?

Est-ce que la maigriotte femme coiffée d'une guimpe démodée et ridicule n'est pas plus exactement appelée « MA SŒUR » lorsque, *Petite Sœur des pauvres*, elle quête de porte en porte pour nourrir ses vingt-neuf mille vieillards abandonnés ?

La voilà, sa famille, à cette chaste !

Et l'hôpital, n'est-ce pas la famille de la Sœur de charité ?

Le doux nom de « PÈRE » n'est-il pas victorieusement gagné par le Jésuite, le Barnabite, qui élèvent les enfants ; par le Capucin, qui mendie le pain des déshérités ; par le missionnaire, qui s'enferme, mort vivant, dans une léproserie, ou donne sa vie pour ses catéchumènes d'Orient ?

Quel est le socialiste, le républicain, qui a jamais fait pour l'humanité, la société, la famille, ce que ces gens-là font tous les jours, eux qui ont conquis leur titre de « *Père* », de « *Frère* », de « *Sœur* », de « *Mère* », en se dévouant à la jeunesse, à la vieillesse, à l'infortune et à la conversion ?

Et le vœu d'obéissance, en quoi donc, lui aussi, peut-il offusquer les révolutionnaires ?

Cette obéissance passive, elle existe dans l'armée, dans la flotte, dans la politique, et le récent projet de loi sur l'arbitrage obligatoire consacre et édicte l'aveugle soumission des minorités sous la tyrannie de la majorité.

Le mandat impératif, cher aux révolutionnaires, est également un des effets de l'obéissance passive.

Il y a pourtant, entre ces divers genres d'obéissance et celle du moine ou de la religieuse, une profonde

différence, en ce sens que cette dernière obéissance est strictement limitée « *à ce qui n'est pas le mal* ».

Est-ce donc un crime de n'obéir que pour le bien ?

Voilà ce qu'affirment pourtant les révoltés dont la devise est : *Ni Dieu ni maître*, de même que la chasteté est un crime pour ceux qui tolèrent et aiment l'effroyable immoralité du théâtre, du livre, de la chanson et de la vie privée.

Et ces vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de quel droit les critiquer, les proscrire ?

L'Etat n'a ni à les connaître, ni à les reconnaître.

Ils ne regardent que ceux qui les ont librement consentis et qui demeurent maîtres de les violer si cela leur plaît.

Loyson ne s'est-il pas marié ? Gayraud ne touche-t-il pas les neuf mille francs de la députation? Luther a-t-il continué de se soumettre à la règle?

D'autre part, s'il plaisait aux congrégations, comme plusieurs conseils municipaux l'ordonnent, de ne plus porter la soutane ou le costume, à quoi donc pourrait-on les distinguer pour les frapper, puisque toutes les obligations auxquelles elles s'astreignent, sont exclusivement volontaires ?

Le bon sens, la justice, la liberté commandent de laisser ces gens-là, les meilleurs parmi nous, s'habiller, prier, vivre, travailler à leur guise, à l'abri de toute inquisition et de toute persécution.

A moins, et alors osez l'avouer, que ce ne soit uniquement la religion qu'on poursuive en eux ?

En ce cas, que tous les catholiques, séculiers, prêtres, évêques, sachent bien que leur tour viendra aussi et plus tôt qu'ils ne pensent !

Je finis sur une parole éloquente, dite par Victor

Hugo, il y a cinquante ans, et qui a son actualité vibrante :

« Des hommes se réunissent et habitent en commun.

« En vertu de quel droit ?

« En vertu du droit d'association.

« Ils s'enferment chez eux. En vertu de quel droit?

« En vertu du droit qu'a tout homme de fermer sa porte.

« Ils ne sortent pas. En vertu de quel droit?

« En vertu du droit d'aller et de venir, qui implique le droit de rester chez soi. »

LA VRAIE RÉPUBLIQUE

19 janvier 1901.

J'avoue n'avoir jamais bien compris pourquoi les républicains haïssent et pourchassent à outrance les congrégations religieuses.

Cela ne saurait être parce qu'elles croient en un *Être suprême*, tout comme feu Robespierre.

Chacun est libre d'imaginer une plus ou moins haute origine et de se dire créature de Dieu ou fruit d'un limon qui, petit à petit, et par des transformations successives, devient le polype, le mollusque, le mammifère comme la baleine, s'élève à une classe supérieure dans le porc et s'épanouit finalement sous la forme de l'homme, de M. Monis, par exemple, ou de M. Waldeck-Rousseau.

Ce n'est pas non plus, probablement, parce qu'ils

disent leur bréviaire, ces bons moines, ou parce qu'ils célèbrent la sainte messe.

Une telle occupation ne gêne personne.

D'autre part, le costume ne doit pas être ce qui offusque les passants, sectaires ou non, car la soutane ou la robe ne sont pas sensiblement plus ridicules que la souquenille de l'avocat, du magistrat, ou même l'habit vert et l'épée des académiciens.

Alors quoi? pour quel motif cette haine inextinguible?

D'autant que, si de par le monde, une organisation devrait, tout au contraire, exciter la sympathie des vrais républicains, c'est assurément l'organisation monacale.

En quel endroit pourrait-on trouver un plus complet exemple, un plus admirable spécimen de la république idéale ?

Dans le régime monacal, personne ne possède, tout est à tous.

Un Jésuite ou un Barnabite n'ont même pas le droit d'avoir une montre en or.

C'est la communauté qui centralise les biens apportés par chacun, les administre et les détient.

Quand il y a du travail, et toutes les communautés travaillent, le prix sert à subvenir aux besoins de tous, sans acception de personne, sans le moindre prélèvement au profit des chefs.

C'est une démocratie pure, pure comme en un rêve.

Dans plusieurs communautés d'hommes et de femmes, la dépense personnelle de chaque membre ne dépasse pas TROIS CENTS francs par an. On nous cite les Trappistes de Devielle où ce chiffre est le maximum.

Or, vous pouvez hardiment évaluer à mille francs par tête — et c'est peu — la valeur du travail utile qu'effectuent les **160 000** religieux ou religieuses des instituts actifs.

Et, en portant à **500** francs par tête la dépense de leur entretien, il vous reste annuellement **80** MILLIONS de bénéfice net pour le public.

Voilà ce qu'on appelle des fainéants et des inutiles.

Ces « *fainéants* » et ces « *inutiles* » sont tout simplement d'incomparables travailleurs et des producteurs de richesse sociale, au suprême degré.

Et sous quel régime travaillent-ils donc, si ce n'est sous le régime républicain socialiste?

C'est le collectivisme absolu, le communisme, non pas établis par la violence, mais pratiqués librement, d'un commun consentement.

Là seulement règne encore la véritable fraternité ; là seulement existe l'égalité.

Car les chefs, la plupart élus, ne conservent jamais leurs fonctions au delà d'un certain temps.

Celui qui fut directeur, recteur, préfet des études, redescend régulièrement l'échelle et passe au dernier rang.

Il n'y a d'autres situations acquises, d'autre hiérarchie permanente, d'autre aristocratie que l'intelligence et le travail.

Et ne s'impose dans les communautés, comme dans l'atelier, que celui qui est le meilleur ou le plus habile travailleur.

On voit dans ces communautés les fils de toutes les classes sociales.

Le noble, le gradé, le riche laissent à la porte en y entrant, parchemins, titres, richesse, et ils deviennent

les humbles et obéissants subordonnés du paysan, les serviteurs de celui qui fut toujours pauvre, humble et obscur.

Le vêtement, pour tous, est le même, la nourriture est la même.

Le supérieur a quatre ou cinq chaises supplémentaires dans sa cellule, en vue des visiteurs.

Tous les trois ou six ans, suivant les sociétés, le chef redevient simple particulier.

Connaissez-vous un régime plus vraiment républicain, plus absolument socialiste, puisqu'il se résume en ces mots : Travail pour la collectivité, autorité temporaire, comptes à rendre à une assemblée souveraine, qui est le Chapitre, ou au supérieur général ?

Il est vrai que, dans cette république monacale, il n'y a pas de pots-de-vin, pas de concussion, pas d'élections viciées et fausses, pas de corruption ; on n'y fait point fortune ; on n'y paye point ses fournisseurs, notamment le tailleur, avec la Légion d'honneur ; on ne s'y dénonce pas; on ne s'y engueule pas ; on ne s'y traite point de traître et de vendu ; on ne s'y prend pas aux cheveux, durant les réunions, et on ne s'y égorge point, sous prétexte qu'on est frères.

En un mot, on n'y connaît, on n'y pratique que la république honnête, propre, vraie, celle dont tous les braves gens ont eu plus ou moins la conception, le rêve.

La fameuse devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, y est inscrite dans tous les cœurs, si elle est absente sur les murs.

Ajoutez-y la tolérance, la bonté, la charité poussées jusqu'au martyre.

Et vous vous demandez avec effarement, comme moi,

pourquoi donc les républicains n'aiment point, n'admirent point cette organisation monacale qui a réalisé, au plus haut degré possible ici-bas, le type accompli, parfait, de la vraie république?

Est-ce par envie basse, par jalousie haineuse, par impuissance à l'égaler?

Peut-être bien.

C'est la seule raison qu'on puisse trouver, et elle est détestable.

CEUX QU'ON VEUT PROSCRIRE

20 janvier 1901.

Au moment où une nouvelle loi scélérate menace, par un contre-coup fatal, de supprimer l'influence française en Orient, dans la personne des congrégations religieuses, qui en sont la vivante et glorieuse incarnation, il n'est pas inopportun de rappeler que les républicains les plus sectaires ont été obligés de rendre un solennel hommage aux missionnaires, quand ils ont été appelés, d'aventure, à contempler leur œuvre si belle et si patriotique.

C'est Paul Bert, l'odieux et haineux Paul Bert, qui devient l'admirateur et l'ami de Mgr Puginier, au Tonkin, et qui refuse à la Chine le renvoi des missionnaires.

C'est M. Constans lui-même, prenant auprès du gouvernement la défense des Assomptionnistes.

C'est M. Doumer, qui sollicite l'envoi de nouveaux Frères de la Doctrine chrétienne, pour fonder des écoles en Cochinchine.

C'est ce vieil ours d'amiral Aube, ministre de la Marine, disant : « De tels hommes ne sont pas seulement l'honneur de la religion à laquelle ils ont donné leur vie, ils sont l'honneur de l'humanité tout entière ; leurs vertus sont de plus de poids, dans la balance où se pèsent les destinées de notre race, que toutes les corruptions que le monde étale aux yeux du voyageur...

« Les missions sont essentiellement françaises ; c'est que, pour les missionnaires comme pour les populations qu'ils dirigent, la France est toujours le représentant avoué du catholicisme, la plus puissante et la plus complète expression de son génie. »

Ainsi parlait également ce grand braque de Douville-Maillefeu, député de la Somme, à son retour d'un voyage en Orient, où il avait été le témoin émerveillé de tout ce que les missionnaires avaient fait pour l'humanité, pour la civilisation, au nom de la France.

Que d'autres témoignages on pourrait encore invoquer !

Notamment celui du très républicain général Galliéni, qui n'a cessé d'utiliser, au profit de la colonie, les connaissances spéciales de nos missionnaires, et qui a eu le courage méritoire d'en proposer deux pour la Légion d'honneur.

Rappelons, à ce propos, deux paroles similaires : l'une de M. Henri Fournier, ambassadeur à Rome et voltairien raffiné, l'autre d'un musulman, de Fuad pacha.

M. Fournier disait : « Semez, semez de la graine de missionnaire ! »

Et Fuad pacha : « Ces robes de moines font germer la France autour d'elles. »

N'oublions pas non plus ce voyageur anglais, qui, de

passage à Tananarive en 1872, écrivait : « Si l'on considère l'opposition que les Jésuites rencontrent dans ce pays, on sera vraiment étonné qu'ils ne désertent point ; c'est une preuve, s'ils ne le font point, de leur indomptable courage et de leur persévérance. »

Et l'amiral anglais sir John Gorres, passant à Tananarive, en 1881, envoyait au Parlement un rapport officiel où il disait des Pères Jésuites : « Ces hommes travaillent en silence et plantent sur la terre malgache un arbre bien supérieur à tous les autres. »

C'est-à-dire que la conquête militaire de Madagascar eût été impossible, peut-être, sans la préparation accomplie par les missionnaires.

Qui, d'ailleurs, n'a été frappé de l'attitude si crâne, si loyale, de M. Pichon, à l'endroit des missions en Chine ?

Lui, le sectaire enragé que j'ai connu à la Chambre, lui, le franc-maçon intransigeant, il a fait là-bas, et sans s'être personnellement converti, autant et plus qu'aurait pu faire un fervent catholique.

Et pourquoi ?

Parce qu'au loin le catholicisme n'est plus seulement une religion, c'est aussi et avant tout la patrie, la France.

Partout, du reste, où nous nous sommes installés, la croix du Christ a précédé les trois couleurs nationales.

Chez les barbares, c'est encore la croix du Christ qui remplace et symbolise le drapeau.

Partout où elle se dresse, elle évoque la France.

Certes, je n'ai pas la prétention, dans cette étude rapide, de tracer un tableau exact de nos missions en Orient.

Il faudrait un volume.

Mais je puis rappeler que nous avons, à Tien-Tsin et à Pékin, deux collèges, subventionnés par l'Etat, vous entendez bien ; que l'un d'eux compte au moins cent cinquante élèves, et qu'ils propagent la langue française, aux lieu et place de la langue anglaise, exclusivement employée jusqu'alors.

Il en est sorti déjà une cinquantaine d'interprètes.

Plus de soixante élèves sont entrés dans l'administration des postes et des télégraphes, ont été employés par les ingénieurs français et belges du chemin de fer du Louban.

Tout cela pour la diffusion de la langue française et de notre influence.

Car, — et c'est un point sur lequel j'attire l'attention de nos adversaires, — pas plus là qu'ailleurs on ne fait de propagande religieuse.

Dans ces écoles SONT ADMIS INDISTINCTEMENT LES CHRÉTIENS ET LES PAIENS, TOUT LE MONDE !

Ce qui est fait en Chine est fait partout, en Assam, en Malaisie, dans l'Inde anglaise, où les Pères Jésuites, notamment, sont arrivés — resultat inouï — à réhabiliter, aux yeux des indigènes fanatiques, les veuves qui ne peuvent se brûler vives sur le bûcher de leur époux, à les remarier et à convertir quelques brahmes : ce que les Anglais considéraient comme impossible.

On sait ce que les Jésuites ont accompli à Madagascar.

Et on est stupéfait de les voir créer une Université florissante à Beyrouth et fournir des médecins français aux chrétiens de l'Asie-Mineure.

Faut-il rappeler que les Pères Assomptionnistes

possèdent en Orient 28 établissements d'instruction, dont 12 de filles ?

Leur budget est de trois cent mille francs par an, ce qui suffirait à justifier l'argent que la police républicaine a trouvé dans leur caisse.

Ce sont eux, eux seuls, qui, à Jérusalem, défendent notre influence contre l'influence envahissante de la Russie et de l'Allemagne.

Et ils le font avec un tel succès, que le gouvernement de la république croit devoir donner, comme subvention : 4000 francs à Notre-Dame de France ; 8 000 francs aux écoles de garçons, et 5 000 francs à celles de filles.

A un autre établissement de Jérusalem, à l'institution Saint-Pierre de Sion, il y a une école gratuite et professionnelle pour les indigènes.

On y enseigne le français d'abord et on y forme des ouvriers menuisiers, sculpteurs sur bois, tailleurs d'habits, cordonniers, maçons, jardiniers, forgerons, vignerons.

Il y a des étudiants en littérature qui se placent dans les douanes, les chemins de fer, les télégraphes et le commerce.

Aussi, les côtes de Syrie, d'Anatolie, jusqu'à Batoum, en Russie, et les administrations turques, sont peuplées d'employés parlant, outre les langues du Levant, la langue française.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France ont compris ce que valait, pour nous, cette puissante et admirable armée de la paix.

La république elle-même, qui, sur le territoire de la mère-patrie, persécute le catholicisme, solde les missionnaires au dehors et leur prodigue sans marchander les rubans rouges ou violets.

Il y avait là une contradiction flagrante, mais dont l'influence française en Orient ne souffrait pas, du moins.

Va-t-on égaliser la persécution et la niveler partout?

Cette « *graine de missionnaire* » que recommandait l'ambassadeur Fournier, va-t-on la broyer sous le talon ?

« *Ces robes blanches ou noires* », dont parlait le musulman Fuad, et qui faisaient « *germer la France autour d'elles* », va-t-on les lacérer et les jeter aux orties ?

En un mot, ne reculera-t-on pas devant le crime de frapper les missions, de tarir cette source vive d'influence française qui féconde l'univers, et de briser du même coup le crucifix et le drapeau tricolore, qui, au dehors, ont le même bois, la même hampe?

Ce serait l'abdication, le suicide de la France comme puissance civilisatrice, et j'attends de le voir, pour le croire.

A QUI LA FAUTE ?

Au Ralliement plutôt qu'à l'éducation des Jésuites.

23 janvier 1901.

Un article de Drumont, dans la *Libre Parole*, a eu sa répercussion jusque parmi nos lecteurs, et cela se comprend aisément, car beaucoup de mes lecteurs sont également ceux de Drumont.

Cet article incriminait, pour ainsi dire, les anciens élèves des Jésuites, et leur reprochait tout à la fois de défendre médiocrement leurs anciens maîtres et de

s'intéresser fort peu aux luttes de la vie politique.

De là, à les accuser d'indifférence, de désertion, même d'ingratitude, il n'y a pas loin.

Un de mes amis, ancien élève de la rue de Madrid, m'adresse, à ce sujet, la lettre intéressante qu'on va lire :

Monsieur le directeur,

« C'est un spectacle d'une intense ironie, dit M. Drumont, de voir les religieux menacés de proscription par leurs anciens élèves comme Monis, Waldeck, Lanessan et Caillaux. »

Mais n'est-ce pas là l'ironie de tous les siècles, et Jésus, le premier, n'a-t-il pas été livré par l'apôtre qu'il avait essayé de former ? Puis comment compter parmi les anciens élèves des Jésuites ceux qui n'ont d'autre droit à ce titre que d'avoir été renvoyés d'une de leurs maisons ou d'y avoir passé quelques mois, ou de s'y être montrés tout le temps réfractaires à leur influence ?

« Le dévouement personnel dont font preuve les maîtres religieux ne semble pas avoir produit de résultats. »

Autant dire que l'éducation est chose inutile et qu'il vaut mieux laisser les enfants s'élever à l'aventure. Il en sortira ce qui pourra, le bien ou le mal, au hasard des circonstances, mais plus souvent le mal que le bien, suivant toute apparence. Si tous les soins donnés aux enfants par leurs maîtres sont peine perdue, ne faudra-t-il pas arriver encore jusqu'à faire fi de ceux des parents, et finir par prêcher l'égoïsme universel ?

« Des êtres environnés d'une telle sollicitude, élevés dans une atmosphère d'idées très nobles, n'entendant parler que de l'esprit de sacrifice, devraient exercer une influence incontestable sur leur temps. »

Et ils l'exercent, en effet. N'est-ce rien que de donner, dans la vie privée, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et familiales, dans toutes les carrières dont on ne leur ferme pas l'accès, l'exemple des vertus professionnelles ? Quelles familles aurions-nous sans l'éducation chrétienne ? et quelle société ? Quand a-t-on eu davantage besoin d'hommes qui

maintiennent ou introduisent dans les mœurs judiciaires, les mœurs médicales, les mœurs financières, les mœurs politiques même, la rigueur des principes et de la pratique chrétienne? Plus vous y compterez de membres qui y sont tenus, mieux vous sauvegarderez les carrières. Les chrétiens sont, dans un pays, la grande réserve d'honnêteté.

Peut-être préfèrent-ils, pour la plupart, l'action sociale à l'action politique — s'il y a un déficit, c'est de ce côté qu'il faut l'indiquer; — peut-être rendent-ils plus de services par le soulagement de la misère, la moralisation des classes pauvres, l'accomplissement exact des grands devoirs du patronat, le dévouement à la classe ouvrière, que dans les revendications batailleuses de la lutte électorale. Mais est-ce la fonction d'un collège catholique de préparer ses élèves à l'action politique ?

Ils y viennent plus tard et d'eux-mêmes, quand la nécessité s'en fait sentir. A la Chambre, ou dans la presse, quoi qu'en dise M. Drumont, ce ne sont pas toujours « les orateurs et les écrivains sortis des établissements laïques qui ont été au premier rang et supporté le poids de la lutte ».

Il y a autant et plus de défenseurs de l'Eglise sortis des collèges catholiques que venus d'ailleurs. Et ils n'en ont ni moins d'influence, ni moins d'action. Peu importe, du reste, d'où ils viennent. Les plus grands saints sont parfois des convertis. Et les plus intrépides défenseurs de l'Eglise ont quelquefois commencé par être ses ennemis. C'est la meilleur démonstration de sa vérité et de la justice de sa cause. Mais cela n'empêche pas les ouvriers de la première heure d'être aussi dévoués, et de recevoir la même récompense que ceux de la dernière.

Pourquoi les francs-maçons et les ennemis de l'Eglise attaqueraient-ils tant les collèges catholiques, s'ils ne servaient à rien.

Recevez, monsieur le directeur, etc.

Je ne suis pas du tout éloigné de partager cette manière de penser ; oui, à mon avis, la thèse de Drumont est tant soit peu paradoxale et, je dirai même, injuste.

Je ne crois pas, en effet, et je parle après l'avoir constaté, que l'éducation donnée par les Jésuites et autres congrégations, soit tombée comme le grain sur la pierre.

S'il est malheureusement trop vrai, que tous ceux qui ont été élevés par les prêtres, dans les maisons religieuses, n'ont pas fait preuve de zèle, de courage et de reconnaissance, durant les combats de la vie, je n'y aperçois point la démonstration d'une infériorité du système.

Non, et j'en fais remonter les causes plus haut.

Les anciens élèves de nos congrégations n'ont pas le monopole de la veulerie, hélas !

Cette veulerie est ambiante, générale, universelle.

Elle existe au foyer familial, chez la plupart des conservateurs et des monarchistes.

Et je ne vois guère comment pourraient faire les fils, alors que leurs pères ne leur donnent pas, eux-mêmes, l'exemple du devoir ?

Ce n'est pas la faute des congrégations, si le parti conservateur témoigne, en France, d'une si grande mollesse et refuse trop souvent la bataille.

Il n'est pas né pour cette bataille, qui, je l'avoue, nécessite des caractères fermes et des cœurs vigoureux.

Le parti conservateur manque totalement de combativité.

Tel châtelain, qui serait facilement maître de sa commune, se tient en dehors de toute agitation électorale et se croise fâcheusement les bras.

On ne trouve plus de candidats pour la députation, pour le conseil général.

Les dépenses, les soucis, les horions effarent ceux qui auraient le désir de se risquer.

Et si quelqu'un se lance, personne ne consentira à l'aider de sa bourse, à l'accompagner, à le secourir.

On laisse nos journaux crever de misère, et il nous est impossible de persuader les plus fidèles de nos amis, de s'abonner et de ne pas prendre le journal au numéro.

Vainement, on leur fait observer que c'est donner à un intermédiaire, souvent peu intéressant, le petit bénéfice, le seul dont puisse profiter le journal.

Ils continuent.

J'ajouterai que l'attitude plus qu'expectante des Prétendants, n'est guère faite pour secouer l'état morbide du parti conservateur.

Pourquoi les soldats marcheraient-ils, quand les chefs ne bougent point et remettent indéfiniment au lendemain l'action qu'on attend de leur part ?

Est-ce l'Empire, est-ce la Royauté, est-ce la République plébiscitaire ou la République hybride de M. Jules Lemaître, que nous devons avoir comme objectif ?

On n'en sait rien. On s'éparpille dans l'émiettement, dans une coalition vague, et, au jour du scrutin, les désertions s'affirment. A Niort, c'est Thiébaut qui repousse insolemment, au nom de Déroulède, le concours des monarchistes ; à Nîmes, le parti nationaliste abandonne Bernis.

Sans oublier que, depuis des années, Rome exhorte les catholiques à accepter la république, sous prétexte de l'amender.

Cette politique de Rome a été fatale.

Elle a désorganisé le parti conservateur, l'a tout à fait annulé.

Les monarchistes fidèles y ont vu, à bon droit, une vraie trahison.

Pour les autres, ce fut le prétexte, depuis longtemps cherché, qui permettait de déserter la monarchie.

En raison de toutes ces considérations, les conservateurs et les catholiques marchent à la débandade quand ils marchent, mais la plupart du temps ils ne marchent pas.

Est-ce imputable aux Jésuites, aux maisons religieuses ?

Je ne le crois pas.

Le devoir social et politique ne s'apprend pas sur les bancs des collèges, d'autant que les opinions y sont diversement représentées.

Le seul maître qui ait le droit et le pouvoir de l'enseigner, c'est le père de famille.

Et, si ce devoir, en notre pays, a tellement faibli, ce n'est point la faute à quelques-uns, c'est la faute à tous.

A de trop rares exceptions près, les catholiques sont faits pour être martyrisés et les conservateurs pour être piétinés.

La révolte n'est pas leur fort.

C'est leur nature de supporter l'oppression.

Et on ne fera jamais hurler et mordre, qui ne sait que bêler et tendre le cou au boucher.

RÉSERVE PRUDENTE

Attitude de P. de Cassagnac à la Chambre.

24 janvier 1901.

Ainsi que je l'avais prévu, c'est fini, c'est réglé, et le débat, à peine commencé, est déjà terminé.

Les 80 voix de majorité qui ont ordonné l'affichage de la diatribe de Waldeck, assurent le succès triomphal de la loi scélérate.

Ni Piou, ni Mun, comme j'en étais convaincu d'avance, n'ont changé une seule voix — pas une !

Dès ce jour, nos religieux et nos religieuses peuvent préparer leur douloureux exode.

Et ils s'y préparent, en semant, plus que jamais, le bien autour d'eux, en se prodiguant à tous ceux qui ont besoin d'aide, aux vieillards, aux pauvres, aux enfants.

Le bannissement, le vol qui les guettent, les laissent doux, calmes, confiants.

On va prendre leur fortune, on va supprimer leur liberté et ils ne s'émeuvent point.

— C'est que Dieu le veut, disent-ils en souriant ; et sans forfanterie, comme sans faiblesse, ils se préparent à traverser cette nouvelle et cruelle épreuve.

Et ils viennent vous voir, vous qui les avez soutenus, défendus, ainsi qu'on vient vous serrer la main avant un long voyage, avant une douloureuse séparation.

Où iront-ils reposer leur tête, abriter leur prière?

Ils ne savent.

Quand les reverra-t-on, ces bons entre les bons, ces simples entre les simples, chez qui souvent la candeur enfantine coudoie la resplendissante intelligence ; qui, la plupart, ignorent le mal, sont indulgents aux faibles, sans haine pour l'ennemi farouche, et qui reprendront le bâton du pèlerin, du proscrit, s'acheminant, les yeux au Ciel, y cherchant l'étoile qui les guidera?

« *Dieu le veut !* » ce fut le cri des combattants ; mais c'est également le cri des résignés, des soumis.

Le même cri sortait de la bouche enflammée du

paladin des croisades, fondant tel un autour sur l'agile Sarrasin, et des lèvres bleuies par la souffrance de Job sur son fumier.

Alors, dans ces conversations que teinte la tristesse et que traverse l'angoisse, plusieurs d'entre eux m'ont demandé, non sans une affectueuse insistance : « Vous aussi, n'est-ce pas, vous nous défendrez encore, à la tribune, comme vous nous avez plusieurs fois défendus et avec l'intrépidité que donne la foi, avec le mépris hautain que vous inspirent, tous les jours, ces persécuteurs de la plus sainte des libertés ? »

A leur profonde surprise, j'ai toujours répondu : « Non ! mes amis, non ! pas à la tribune ! »

Et j'ajoutai : « En pareille circonstance, le meilleur service que je puisse vous rendre, c'est de me taire, de ne pas me jeter dans la lutte, de ne pas vous faire encourir la responsabilité d'une intervention compromettante, non pas pour moi, mais pour vous ! »

Comme ils s'étonnaient, je poursuivis :

« Oui, je le reconnais sans fausse modestie, j'ai pu quelquefois vous être utile.

« Au dire de Gambetta, lui-même, qui présidait ce jour-là et me fit appeler pour m'adresser un compliment, je contribuais peut-être à empêcher cette canaille de Burdeau, châtié depuis par l'immanente justice, d'enlever aux jeunes élèves des Jésuites de Canterbury leur qualité de Français.

« Ce voleur du Panama voulait voler leur patrie à des petits enfants dont le seul crime était d'apprendre l'anglais, afin de mieux combattre l'Angleterre.

« Dans une autre circonstance, plus récente, — c'était hier, — et à propos du stage scolaire, je n'ai pas été de trop pour faire repousser, par la Chambre, la

motion imprévue et scélérate des Rabier et des Levrault.

« Enfin, chaque fois que la religion catholique a été attaquée, j'ai lutté en sa faveur, envers et contre tous, même contre des évêques.

« La plume au poing, je suis tous les matins dans l'arène, pour le bon combat.

« Mais chaque fois, depuis quelques années, les journaux de l'apostasie et du ralliement accusaient ma véhémence d'avoir fait courir des dangers à la cause sainte.

« Or, il ne me plaît pas de donner, à ces gens de mauvaise foi, l'occasion de me charger du lourd poids, du poids écrasant des résolutions atroces qui vont être votées.

« Tout ou partie des congrégations religieuses, certainement, sera atteint, ruiné, dispersé.

« Rien ne les sauvera, rien, c'est ma conviction.

« Et, s'il n'y a qu'une partie de sacrifiée, ce ne sera point la moins bonne, la moins pure.

« Echapperont peut-être au bourreau, ceux qui ont livré leurs Pères, comme les Lazaristes.

« Mais les meilleurs seront décimés, dépouillés.

« Que si, par quelque discours enflammé, j'avais flagellé les persécuteurs, dit brutalement leur fait à ces bandits, troussé et fouaillé ces renégats qui, à l'exemple de Waldeck et de Trouillot, mordent la main qui les a nourris, — le jour même, dans le marécage d'eau bénite croupie où ils sont plongés, les crapauds du ralliement coasseraient : « C'est la faute à Cassagnac ! »

« Ça ne manquerait pas.

« Et comme en France, ainsi que partout ailleurs, c'est l'imbécile qui domine, il y aurait beaucoup de gens pour reprocher à « ce pelé », à « ce galeux » de Cassagnac, les effets désastreux de la peste persécutrice qui sévit.

« Voilà ce que je ne veux pas ! Et je le veux d'autant moins, qu'à l'heure présente, contre ces traîtres à la monarchie, contre ces ralliés qui nous qualifièrent de réfractaires et de mauvais catholiques, la revanche est éclatante. Chassés de la république, dans laquelle ils avaient voulu sournoisement se glisser, un cierge à la main, pour l'éclairer, disaient-ils ; hués, conspués, ils ont non seulement la douleur et le désappointement de ne pas y avoir trouvé les avantages et les faveurs d'ordre éminemment temporel qu'ils y cherchaient, mais aussi l'humiliation de voir le Pape, Lui-même, revenir en arrière, reconnaître la stérilité de ses efforts, l'impossibilité de rendre la république habitable à un chrétien et à un honnête homme, et subir, Lui-même, tous les outrages pour avoir rappelé cette république à la justice, à la liberté, à la reconnnaissance.

« Ainsi que nous l'avions prévu dès le premier jour de leur équipée, les ralliés sont ramenés dans l'armée conservatrice et monarchiste, désorganisée, désertée par eux, comme fut reconduit le maître d'école traître de Faleries, à coups de verges.

« En cette occurrence, il est instructif de voir si les orateurs du ralliement, si Albert de Mun, si Piou et les autres seront favorablement accueillis par ceux dont ils acceptèrent la Constitution, après l'avoir voulu déchirer, en ma compagnie, dans l'aventure boulangiste ?

« Que la majorité gouvernementale ne m'accorde pas un bon traitement pour les congrégations, à moi, son implacable adversaire, c'est tout naturel.

« Mais je suis curieux, je le répète, de constater que Mun et Piou, les abbés démocrates Lemire et Gay-

raud, avec leur passeport républicain et leur mérite de ralliement seront plus heureux?

« S'ils réussissent à parer et à détourner le coup qui menace tant de têtes chères, je serai le premier à me réjouir et à proclamer que leur désertion fut une profitable manœuvre.

« Que s'ils échouent piteusement et reviennent les mains vides, chose malheureusement certaine, je n'aurai pas regret de m'accuser de mon intransigeance irréductible vis-à-vis des objurgations de Rome, et d'avoir imprudemment, avec le zèle intempestif de Polyeucte et de Néarque, jeté par terre « le vin et l'encens » des faux dieux, « troublé les mystères et profané le temple » du Grand-Orient.

« En un mot, il ne me plaît pas, — reconnaissant moi-même, dans l'état désespéré du conflit, que je puis vous faire plus de mal que de bien, — il ne me plaît pas que les renards à queue coupée du ralliement disent, afin de masquer leur impuissance et expliquer leur déconvenue, et ils n'y manqueraient pas : « C'est « la faute à ce RÉFRACTAIRE! »

« Et il est bon, il est instructif d'apprendre ce que cela aura rapporté au bon Père du Lac, d'avoir coqueté avec Waldeck, d'avoir dîné quatre fois à la même table et de lui avoir dit une fois la messe?

« Le ralliement a livré la France monarchique, sans défense, désorganisée, à la République.

« Qu'il réclame son paiement, en monnaie de justice et de liberté!

« Car, au-dessus de la proscription, de la spoliation, une question plane, plus haute, plus importante, celle de savoir, une fois pour toutes, si l'on peut être catholique et républicain à la fois?

L'avenir de notre pays dépend de la solution qui sera donnée à cette question décisive, aujourd'hui posée devant le Parlement.

« Je n'ai pas le droit, moi, simple chevalier errant des causes perdues et des princesses en danger, même pour le plaisir et la joie de quelques bons et beaux coups de lance, d'obscurcir par une intervention trop accentuée et trop véhémente, cette suprême consultation, faite devant les yeux attentifs du pays ! »

Et voilà pourquoi je me propose, à moins d'incidents inattendus, d'assister, à mon banc, aussi impassiblement que je pourrai, à l'accomplissement d'un forfait que rien, j'en ai peur, n'est capable de détourner.

Il ne saurait me convenir d'en porter la lourde responsabilité, fût-ce injustement et de mauvaise foi, ainsi que les apôtres déçus du ralliement ne manqueraient pas de me l'infliger.

C'est le cas ou jamais, pour eux, de montrer que leur adhésion à la république franc-maçonne, n'a pas été stérile et aura été la précieuse rançon de la liberté de conscience.

LA LEÇON SUPRÊME

25 janvier 1901.

L'exaspération, une exaspération légitime, commence à envahir les catholiques, les bons, les vrais, ceux qui considèrent la résignation comme une lâcheté et qui ne se sentent pas du bois dont on fait les martyrs.

Ceux-là veulent rendre coup pour coup et ont le

cœur affadi par les fleurs de rhétorique, par les guirlandes oratoires, par les congratulations réciproques dont la discussion générale de la loi sur les associations a donné le bizarre spectacle.

Piou, Mun, Viviani se sont cassé l'encensoir sur le nez.

C'était à qui vanterait l'éloquence de l'autre.

On eût dit qu'on se trouvait ailleurs, devant quelque Cour d'amour ou bien dans le jardin de Clémence Isaure, à se disputer le souci ou l'églantine d'or.

Pas un instant, l'étranger qui s'est rencontré dans les galeries, n'a pu soupçonner qu'il s'agissait de chasser Dieu de son pays de France, de déchristianiser toute une nation, la nation de Geneviève, de Jehanne, de saint Louis, la nation qui sema de cadavres la route menant de Clermont à Jérusalem.

Pas un instant, il n'a pu imaginer qu'on allait, à l'issue de ce débat sinistre, chasser de France les meilleurs parmi nos prêtres, les plus saintes parmi les servantes du Christ.

Car, je le répète, ce ne fut qu'un tournoi galant, précieux, où la main ne se tendait que gantée, parfumée, et où la voix, elle-même, n'a cessé de s'accorder musicalement avec quelque harpe invisible.

Le cri de colère, le cri de rage, on ne l'a point entendu.

La cravache est demeurée au repos.

La résistance n'a existé que pour la forme.

Et, par le soin de leurs défenseurs, les victimes ont été offertes au sacrificateur, la tête couronnée de roses.

Or, je connais des gens, et j'en connais beaucoup, que ce calme indigne, que cette courtoisie, devant la bande de proscripteurs et de voleurs, révolte.

J'entends cela autour de moi, partout.

De nombreuses lettres me le disent.

Ceux-là même dont la liberté et la fortune sont en jeu, commencent à s'en rendre compte, et à constater l'inanité, presque ridicule, d'une protestation mesurée et insuffisante contre de tels attentats.

Et ils pensent, comme Chénier, avant de monter sur la charrette :

Mourir, sans vider son carquois !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange,
Ces bourreaux, barbouilleurs de lois,
Ces vers cadavéreux de la France asservie,
Egorgée !. . . . . .

Les animaux attaqués sont moins patients.

Le cheval a la ruade, le fauve a ses dents, le taureau ses cornes acérées.

Les catholiques de France, rien !

On chassa leurs Princes : ils se turent.

On bannit leur Dieu, on en disperse les ministres : ils se taisent.

Et Deschanel, comme assis au comptoir d'une boutique de parfumeur, se réjouit de n'avoir pas laissé tomber du fauteuil, durant cette discussion tranquille, un seul rappel à l'ordre, une seule censure, une seule expulsion.

Tout s'est passé comme à un « *five o'clock* ».

A cette exécution scélérate, mais calme, presque indifférente, de l'aristocratie du clergé français, il n'a vraiment manqué, je le constate, que d'avoir fait circuler des petits gâteaux et du thé entre les discours.

Voilà où est tombée la France conservatrice et catholique de notre temps !

Au dernier degré de la veulerie.

Le talent abonde, l'éloquence a jailli de bouches abondantes, ç'a été magnifique, superbe, mais misérable.

L'âme de la France chrétienne n'a pas un seul moment vibré.

Et, signe des temps, sous prétexte qu'il fait partie de la même commission, de la commission de cette loi scélérate, l'abbé Lemire a siégé, muet, près de l'infect Trouillot et non loin de l'abbé Gayraud, également muet.

C'était son droit, assurément ; mais cette promiscuité est le symbole de toutes les autres.

Donc et je le répète, dans le public, dans le mien, les voix irritées s'élèvent.

Je donnerai l'écho de deux, seulement.

L'une est celle de mères chrétiennes :

Monsieur de Cassagnac,

Rien à faire! Hélas! telle est donc votre conviction au sujet de cette loi scélérate qui veut nous empêcher de faire de nos enfants de bons Français en en faisant de bons chrétiens.

Malgré tout, vous êtes trop l'homme d'énergie, le défenseur de toute cause noble et belle, pour ne pas faire entendre votre parole à la France et essayer de ranimer, dans des cœurs pusillanimes, un reste de conscience et de devoir. Si la lettre du Souverain Pontife n'a pas d'influence sur ceux qui nous gouvernent, elle était cependant nécessaire pour prouver aux catholiques que leur chef, leur Père ne les abandonnait pas. De même, monsieur de Cassagnac, si votre voix ne retrouve pas l'écho qu'elle attend, elle redira à tous ceux qui vous admirent, à tous ceux qui partagent vos sentiments, qu'à toute heure, et toujours, infatigable, vous êtes sur la brèche, prêt à livrer le bon combat, et que jamais une minute le désespoir ne peut abattre votre courage. Encore une fois donc, parlez aux cœurs des Français !

Et, tandis que retentira votre parole virile, nous Françaises, chrétiennes, nous vous soutiendrons de nos prières et de nos vœux. Oh! si toutes nous avions bien compris notre mission et si toutes nous avions élevé nos fils dans les idées de devoir, d'honneur et de patrie, la France en serait-elle où elle en est et verrait-on autant de déserteurs et de lâcheté?

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur de Cassagnac, l'expression des sentiments les plus distingués d'une de vos sincères admiratrices.

L'autre est d'un abonné fidèle :

Monsieur,

Je lis ce matin votre article : « *Rien à faire!* »

Comme vous, je déplore de ne pas voir un membre de la Droite se lever, non plus pour discuter ce qui, comme vous le dites, n'aboutira à rien devant un parti pris, mais pour vilipender comme ils le méritent, les misérables qui veulent nous enlever les maîtres de nos enfants et nos plus chères libertés.

Mais n'êtes-vous pas là, monsieur de Cassagnac?

Cette parole forte et vibrante, tranchante je devrais dire, comme un coup d'épée, nous l'attendons de vous.

Assez de feintes! Il n'y a que vous pour porter un coup droit, et c'est le moment.

En avant donc, pour Dieu, pour la France!

Croyez, monsieur, à mes meilleurs sentiments, et à la sympathie de votre abonné.

Baron d'A...

Tout cela est trop flatteur, et je ne mérite pas de tels éloges.

Je sais ce que je vaux, sans cependant m'illusionner sur ce qui dépasse mon modeste mérite.

Personne au Parlement, personne, n'est capable de parler, je ne dirai pas MIEUX, mais AUSSI BIEN, qu'ont parlé Piou et Albert de Mun.

On peut faire AUTRE CHOSE; mais rivaliser avec le

talent qu'ils ont déployé, c'est inutile. Seul, un niais l'essayerait.

D'ailleurs, ce n'est pas la question. Ce n'est pas pour cela que je ne VEUX PAS, que je ne PEUX PAS intervenir.

La raison de mon abstention est plus haute.

C'est tout bonnement, je le répète, parce que de ce débat décisif doit sortir un enseignement suprême.

Il s'agit de savoir si, oui ou non, le ralliement à la république a rapporté autre chose que de cruels mécomptes et d'affreux résultats ?

Rome a ordonné d'aller à la république.

Les évêques, beaucoup de prêtres, y sont allés joyeusement.

Firent exception les petits curés, qui n'ont pas d'ambition, eux qui ne sont pas de rusés et finauds politiciens, qui n'avaient rien à y gagner, et dont le gros bon sens voyait le péril. Dès le premier jour, ils ont opposé une résistance passive, quoique ferme.

Seul ou à peu près seul dans la presse, presque seul au Parlement, j'ai refusé de m'incliner ; car, si je reconnais à Rome le droit de CONSEIL en toutes matières, si le Pape est pour moi le Père, je suis majeur et, en politique, j'ai ma liberté complète.

Rome peut donner des conseils en politique, mais pas d'ordres.

Et si tout catholique dépend directement de Rome, en tant que catholique, tout citoyen ne dépend que de sa conscience, en politique.

Je fus à cause de cela calomnié, insulté, traité de mauvais chrétien par les journaux déserteurs et renégats du ralliement.

Parce que j'étais demeuré indépendant, monarchiste fidèle, on m'accola l'épithète de « réfractaire ».

Et parce que je m'étais montré Français avant tout et rien que Français, dans une affaire de pure politique intérieure, je vis des catholiques se dresser contre moi et me poignarder dans le dos, aux élections législatives, et au profit d'un franc-maçon, presque d'un juif.

J'ai vu, depuis lors, le parti conservateur désorganisé, dispersé.

Or, la partie qui se joue à cette heure est solennelle et de son issue dépend le salut de mon pays.

Il ne me convient pas d'y tenir un rôle inopportun.

Cette partie est engagée entre la Papauté revenue de ses illusions, plus exactement renseignée, je l'espère, et la République.

Il appartient aux évêques, aux curés doyens, de sommer la République de leur payer la rançon de leur ralliement.

C'est à des hommes comme Mun, Mackau, Piou, comme les abbés Lemire et Gayraud, d'établir, par le succès de leur parole et de leurs revendications, qu'ils n'ont pas commis une erreur grossière, une faute impardonnable, en abandonnant leurs Princes pour la Gueuse.

Moi et ceux qui me ressemblent, nous n'avons rien à réclamer à la République, car nous ne lui avons rien donné que notre haine constante et notre inaltérable dégoût.

Mais elle doit tout à ceux qu'elle a bernés, trompés, dupés, au Pape, aux évêques, aux prêtres, qui firent une adhésion sincère, aux monarchistes déserteurs de leur glorieux passé.

Je n'ai pas à m'y mêler : ma parole serait indiscrète, intempestive et surtout me vaudrait une responsabilité

injuste et déloyale, dont on serait trop heureux de se débarrasser sur moi.

C'est parce que j'aurais excité la bête, qu'elle aurait dévoré les moines, les religieuses et leurs biens !

Non, non ! cela ne doit pas être, cela ne sera pas.

A d'autres, la réparation des fautes commises ! A d'autres, la revendication des promesses faussées ! A d'autres, d'établir qu'ils n'ont pas fait au pays de France le plus grand mal qu'on lui ait fait durant le siècle écoulé, en le rivant à un régime infâme !

La France ne peut être et ne sera sauvée que si l'unité nationale se reforme autour de la Croix et du Christ.

Car le terrain du patriotisme, lui-même, semble étroit et mesquin, en comparaison du terrain religieux, qui doit redevenir, comme nous l'avions essayé, avec l'*Union conservatrice*, le rendez-vous de tous les bons Français.

Pour que cette unité se refasse, il importe que la crise actuelle se dénoue naturellement et sans intervention compromettante.

Je l'ai compris dès la première heure et je demeurerai jusqu'à la fin sous l'angoisse douloureuse, mais dans la réserve.

Oh ! elle va nous coûter cher, atrocement cher, cette unité nationale que le ralliement a follement détruite !

Elle nous coûtera l'exil de ces religieux que nous aimons, qui furent les éducateurs de nos fils et qui sont restés, pour nous, les plus tendres des amis.

Elle sera le prix d'un effrayant forfait.

Mais, si cher qu'elle coûte, elle sera encore bénie, car elle aura définitivement démontré, à Rome, à Paris, partout — et il en est temps — que la république et le catholicisme sont deux choses qui s'excluent.

Cela prouvé, il n'y aura qu'à laisser faire l'œuvre de Dieu, contre l'œuvre des hommes.

Ce ne sera pas long.

L'UNITÉ NATIONALE

26 janvier 1901.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'attentat commis contre les catholiques de France est, comme on dit prétentieusement, UN TOURNANT DE L'HISTOIRE.

C'est le point de départ d'une situation nouvelle, d'une politique nouvelle.

Et de cette situation, de cette politique, sortira le salut du pays, je veux l'espérer et je veux le croire.

Depuis quelques années, en effet, il s'était fait, dans l'opinion, un mouvement vers la république, je le reconnais franchement.

Ce mouvement n'avait, d'ailleurs, pas pour cause et pour origine, la conversion sincère au régime,

Non, il provenait de diverses causes, et particulièrement de la lassitude.

Le Français, à l'instar de son aïeul le Gaulois, n'est pas homme de grande fixité.

La persévérance, la patience, l'entêtement dans les opinions, ne sont, chez lui, que des vertus exceptionnelles.

Pour lui, tout passe, tout lasse, tout casse.

Et il y en avait beaucoup, beaucoup, qui trouvaient que c'était trop long, l'attente du gouvernement libérateur.

D'autre part, quelques républicains de marque montraient une certaine tendance à l'apaisement, à la réconciliation.

Gambetta, Spuller s'étaient faits les représentants de cette république ouverte aux bonnes volontés.

Aussi, quand le Pape, qu'abusaient ses nonces et des transfuges du parti monarchiste, eut cette conception étrange, irréalisable, d'une république envahie, conquise et gouvernée par les catholiques, le mouvement s'accentua, se précipita.

S'y jetèrent d'abord, et c'était le grand nombre, ceux qui portaient impatiemment le poids des fidélités passées et dont l'ambition convoitait des faveurs moins lointaines que les promesses d'une monarchie, de plus en plus improbable et qui s'éloignait, tel un mirage décevant, à mesure qu'on croyait avancer vers elle.

Le Pape jetait un pont sur la rive gauche.

Ils affluèrent, et ce ne fut pas un spectacle terne et banal pour moi qui restais imperturbablement attaché à l'autre rive, de voir les mêmes hommes qui, durant l'aventure boulangiste toute chaude encore, s'étaient efforcés, même par la violence, de détruire la république ; ce ne fut pas, dis-je, un spectacle ordinaire de voir ces anciens amis, ces anciens complices, congratuler la Gueuse et jurer fidélité à la Constitution, qu'ensemble nous nous étions efforcés de lacérer.

Rome l'avait ordonné.

On se faisait républicain.

Et on avait la naïveté, la candeur, d'avouer aux véritables républicains qu'on n'entrait dans leur maison que pour la nettoyer et les en chasser.

La plus grande partie de l'épiscopat favorisa la manœuvre.

Choisis, nommés par cette canaille de Dumay, les évêques, reconnaissants, poussaient de la houlette les troupeaux confiés à leur garde vers l'étable républicaine.

Désignés par les loups, ils livraient leurs brebis aux loups.

Ceux du clergé qui voulaient parvenir aux échelons supérieurs, témoignèrent d'un zèle enthousiaste, rappelant ces défroqués dont l'histoire a gardé le souvenir et qui jadis esquissaient un pas de Carmagnole, en défilant devant la Convention.

Un certain nombre aussi de catholiques sincères, désintéressés, honnêtes — ce n'était point la majorité — acceptèrent l'essai loyal de la république.

L'épreuve a duré de sept à huit ans.

Elle s'achève, elle finit.

Ces néo-républicains, républicains de la dernière heure, ces tard-venus, qui, sournoisement les uns, ingénument les autres, s'étaient introduits dans la caverne, sont mis dehors avec brutalité, avec grossièreté.

Ils sont obligés de sortir de la république sous une grêle d'injures et de coups.

Et parce qu'ils les ont un moment compromis en s'alliant avec eux pour soutenir le cabinet Méline, ils sont cause que les opportunistes, eux-mêmes, sont devenus suspects et proscrits à leur tour.

En somme, la tentative pacifique du ralliement a plus violemment exaspéré les vrais républicains, que toutes les luttes franches et ouvertes que nous avions, nous, soutenues contre eux.

Ils y ont vu, à tort ou à raison, une concurrence déloyale, un subterfuge, une ruse inqualifiable.

Aujourd'hui, ils traitent les ralliés comme les Troyens eussent traité les héros grecs, s'ils les eussent découverts dans le cheval de bois.

Ce sont, à leurs yeux, des espions et des traîtres.

Et sans le ralliement, vous n'auriez pas la féroce réaction du moment.

La loi sur les associations, la dispersion des congrégations, la spoliation de leurs biens, ce sont les représailles du ralliement.

Voilà donc à quoi cette imprévoyante politique a abouti!

C'est plus qu'un échec, c'est un désastre, une catastrophe, mais qui doivent tourner à bien.

De l'excès du mal doit venir la guérison.

Forcément, fatalement, il va falloir faire machine en arrière, reconnaître qu'on s'est trompé, que la concentration dans la république est une chimère et que c'est uniquement contre la république actuelle que peut se reconstituer l'unité nationale.

Malheureusement, l'œuvre n'est pas aisée.

Le parti conservateur sera difficilement réorganisé.

Le Saint-Père, trop obéi quand il s'agissait d'aller de l'avant, quand il y avait des faveurs à espérer, sera-t-il suivi quand il va sonner la retraite, quand il n'y a que des coups à recevoir?

Les anciens ralliés seront-ils seulement capables de récupérer l'ombre d'une autorité, l'ombre d'un prestige après avoir montré qu'ils s'étaient prodigieusement trompés?

Et pourra-t-on ramener tous ces électeurs simplistes qu'on a incités à accepter la forme républicaine, en leur disant qu'il importe de venger des moines qu'ils ne connaissent pas?

Je ne sais ; mais, je le répète, je crois au relèvement du pays, par l'unité nationale, sur le terrain catholique, si elle se fait contre la République.

Dans ce cas, c'est le commencement du relèvement. Sinon, c'est la fin de la France.

CE N'EST QUE QUELQUES MOINES

28 janvier 1901.

Il y a encore beaucoup de gens, en France, qui considèrent que la question des congrégations est relativement sans importance.

Quelques moines de plus ou de moins, qu'est-ce que cela peut bien faire ?

Du moment qu'on ne touche pas au clergé séculier, la religion n'est atteinte que fort indirectement.

D'autant, ajoutent ces optimistes, que, si les Jésuites sont expulsés, ce n'est pas la première fois, et la France n'est pas le seul pays où pareil accident leur arriva.

Tel est le langage de beaucoup de laïques bien intentionnés.

Telle est la pensée secrète et à peine dissimulée d'une grande partie de l'épiscopat domestiqué, sans parler de cette grande portion avariée du clergé, chanoines ou doyens, qui briguent la mitre et se la disputent à coups de bassesses.

Assurément, quelques moines de plus ou de moins, ça n'y paraîtrait pas, si l'affaire pouvait être ravalée à ce degré de mesquinerie sotte et ignorante.

Malheureusement, elle est autrement haute et grave en ce qui touche les intérêts de la religion et même les destinées de la France.

C'est, tout à la fois, une question de vie ou de mort pour la fortune privée, et une question de vie ou de mort pour le culte du Christ.

Quelle est la fortune privée qui pourra se considérer comme en sécurité, quand les biens des congrégations auront été saisis, confisqués ?

Après les biens des religieux, ce seront, à un moment donné, fatalement, les biens des grandes compagnies industrielles ; ce sera le tour, ensuite, des juifs milliardaires, des propriétaires terriens, de tous ceux dont la richesse attise et excite les convoitises.

Car la confiscation des biens congréganistes est une prime officielle, solennelle, au vol.

La confiscation ne saurait s'arrêter là.

Sous une forme ou sous une autre, la spoliation encouragée s'étendra, s'emparant forcément des chemins de fer, des mines, des usines, des châteaux et des champs.

Comment, en effet, enrayer la révolution quand elle se déchaîne ?

C'est la révolution qui est au pouvoir, à l'heure présente.

Le gouvernement du pays lui appartient.

Elle pose ses principes, les applique, en prépare l'extension naturelle et fatale.

Et si quelque bras de fer ne vient pas arrêter le pillage général auquel la France va être livrée, nous roulerons obligatoirement la pente qui aboutit à la destruction de toute fortune, depuis les biens des congrégations jusques et y compris le Grand-Livre : ce sera la banqueroute nationale.

Quand la spoliation devient une règle, il n'y a pas de raisons pour qu'elle ne s'applique pas à tout et à tous.

L'attentat perpétré contre la propriété des religieux ne fait que devancer les autres attentats qui menacent la propriété des civils.

A partir du jour où le Jésuite ou le Barnabite ne sera plus le maître de la maison qu'il acheta de ses deniers, apportant sa fortune personnelle comme dot à la Compagnie, le simple paysan ne jouira plus de la moindre sécurité pour le petit champ qu'il tient de son père, et que le chemineau vagabond regarde avec une envieuse et basse convoitise.

Je le répète, le principe de la propriété est indivisible.

Il est impossible d'affirmer les prétendus droits de l'Etat sur ce qui ne lui appartient pas, sans exposer aux revendications ultérieures de l'Etat tout ce qui appartient aux citoyens.

C'est le commencement du collectivisme qu'inaugurera la confiscation des biens des congréganistes.

Et tous ceux qui possèdent doivent se sentir atteints en leur personne.

J'ajouterai que, dans le domaine moral, il en est de même, et que la dispersion des ordres religieux supprime l'enseignement libre.

Car la pensée intime des persécuteurs est de les rendre matériellement incapables d'avoir des élèves,

Différents moyens menaient à ce résultat, et il avait paru, un instant, que le plus pratique était encore le stage obligatoire dans les établissements de l'Etat.

Cette obligation, pour les jeunes gens sortant des écoles libres, de passer trois ans dans un lycée afin

d'avoir droit au diplôme le plus banal, était un gigantesque et long billet de confession laïque.

Cela sembla tout d'abord odieux et intolérable.

Et je puis affirmer, qu'à la Chambre des députés, une majorité s'était déjà formée, résolue à repousser cette condition tyrannique, mortelle aux établissements religieux.

Qui, en effet, eût confié ses enfants à un établissement religieux, alors qu'ils n'y pouvaient point terminer leurs études ?

Le stage obligatoire paraissait donc appelé à un échec.

Comment se fait-il qu'une majorité, dans la même Chambre, s'annonce certaine, pour un moyen beaucoup plus radical, c'est-à-dire pour la confiscation des maisons d'éducation religieuse ?

Si le stage scolaire était roide, la confiscation des immeubles est autrement roide ! A moins de couper le cou aux maîtres catholiques, il est difficile d'aller plus loin.

Donc, ce qui va se passer est bien pire qu'une dispersion de quelques moines, et il n'y a que des traîtres, des vendus, qui puissent nier l'effrayante gravité de la situation.

Or, j'ai le douloureux regret de constater avec quelle tranquillité, avec quelle indifférence l'envisagent certaines gens qui, par leur position pourtant, sont appelés à prendre la direction de la résistance et à donner le signal de la protestation.

C'est surtout du côté des évêques français que le calme me stupéfie ; et non seulement du côté des évêques, mais également du côté des gros capitalistes.

Ceux-ci, Rothschild en tête, n'auraient qu'à menacer de serrer les cordons de la bourse pour obliger le gouvernement à capituler.

Les évêques, eux, n'auraient qu'à se mettre résolument à la tête du mouvement pour arrêter les persécuteurs.

Mais ni les uns ne se défendront contre les voleurs qui, demain, pénétreront dans leurs coffres-forts ; ni les autres n'essayeront de sauver la liberté de conscience.

L'attentat médité, à la veille d'être accompli, ne les touche qu'indirectement, à peine.

Ce n'est rien, ce n'est que l'exode de quelques moines. Et quelques moines de plus ou de moins, ça ne compte pas !

Ils ne veulent pas voir, ces malheureux égoïstes, ces jouisseurs que la lâcheté rend aveugles, que le même coup qui va frapper ces moines frappe la fortune et l'âme de la France.

LE DÉFI

Les catholiques ne le relèvent pas.

31 janvier 1901.

La loi sur les associations comporte une série de contre-projets et une centaine d'amendements.

A côté de propositions raisonnables, libérales, il s'en trouve de sauvagement baroques.

Tel, par exemple, l'amendement de ce député à la fois inintelligent et malfaisant, appelé Breton, qui

demande que tout citoyen ayant fait le vœu de chasteté, de pauvreté ou d'obéissance, soit inéligible et privé de ses droits d'électeur.

L'idée est jolie.

Mais elle serait plus complète, plus admirable encore, si elle avait pour sanctions la croix de la Légion d'honneur et une pension en faveur de ceux qui se seront distingués par une vie notoirement débauchée, une indiscipline constante et l'amour désordonné des richesses.

Voilà ce qu'il faut récompenser nationalement, si la chasteté, l'obéissance libre et le mépris des richesses deviennent un triple crime.

Dans un pays où dominerait le bon sens et où l'on aurait l'horreur naturelle des turpitudes, le député Breton serait condamné à être fessé sur une place publique.

Tandis que le Parlement l'écoutera, au contraire, avec de grandes marques de déférence.

Car, après tout, il n'a fait que demander un châtiment qu'il jugeait nécessaire, contre les trois vœux flétris par le chef du gouvernement, lui-même, et jugés incompatibles avec la société moderne.

Et c'est entre les mains d'une majorité composée de scélérats, de lâches et de maniaques dangereux, que se trouve, à l'heure qu'il est, le sort d'une des plus précieuses libertés qui soient ici-bas, la liberté d'association !

Aussi, comme je vous en ai prévenu dès le premier jour, vous pouvez vous préparer à ce qui va suivre d'une façon immanquable, c'est-à-dire au vote de cette nouvelle loi scélérate.

Contre-projets, amendements, tout cela n'est que

petits fagots et broussailles, ayant la prétention d'encombrer la route qui mène à une ignominie légale, et incapables de retarder la marche des malandrins qui l'ont résolue.

Avant un mois, ce sera chose faite.

On va parler encore, discutailler encore, mais la discussion est terminée.

Elle était finie, archifinie, à partir du moment psychologique où l'affichage du discours de Waldeck a été voté.

Dès ce moment-là, il ne valait plus la peine de se dépenser en salive.

C'était la condamnation sans phrases, c'était l'exécution, à bref délai.

Et j'admire ceux qui s'obstinent à présenter, aux bourreaux, des arguments qu'ils ont la naïveté de croire subtils ou de supposer convaincants.

Les bourreaux n'écoutent même pas, et ricanent en essayant le fonctionnement du couperet.

D'ici un mois, je le répète, la Chambre aura fait son œuvre infâme.

Vers Pâques, le Sénat aura perpétré la sienne.

Et, au doux mois de mai, quand les hirondelles nous seront revenues, les religieux partiront vers des climats plus hospitaliers, là où fleurit la liberté.

Quant à l'effet que produira, sur la France, cette ignoble application du jacobisme, ce monstrueux attentat révolutionnaire, je vais vous dire très franchement ce que j'en pense :

Je crois, hélas ! que le pays supportera tout cela avec une quiétude parfaite, avec une absolue indifférence.

Il n'y aura ni violente protestation, ni révolte indignée.

Et j'en demande bien pardon à Albert de Mun, qui prétendait l'autre jour, du haut de la tribune, que les catholiques étaient d'accord « POUR RELEVER LE DÉFI »; mais ils ne relèveront rien du tout.

Lui, le premier, se tiendra aussi tranquille qu'il s'est tenu depuis le jour où je l'entends encore crier fièrement à Jules Ferry, qui l'invitait à accepter le régime républicain : « Jamais ! Il y a entre nous des croix renversées ! »

Ces « croix renversées », il les enjamba fort lestement ensuite, avec son ami Jacques Piou, et je ne les vois pas très bien, tous les deux, prendre le commandement des catholiques contre ce gouvernement républicain auquel, naguère, ils avaient apporté leur solennelle adhésion.

Non, le défi insolent ne sera pas relevé.

Le gant qui nous est lancé au visage, outrageusement, par les sectaires athées, ne sera pas ramassé.

Deux raisons me le font redouter :

La première, c'est que, pour aller à la bataille, il faut des chefs aux soldats, si braves que soient ces derniers.

Or, quels sont donc nos chefs naturels, indiqués, les seuls que l'on puisse suivre dans cette lutte désespérée contre la Franc-Maçonnerie triomphante au Parlement.

Ce sont les membres du clergé ; ce sont les membres de l'épiscopat.

Des laïques, comme nous, qui prétendraient à un tel rôle, usurperaient le devoir de ceux qui sont nos chefs désignés d'avance par la gloire du sacerdoce.

Eh bien, je me demande si l'épiscopat donnera le signal, si le clergé marchera.

Et je demeure très sceptique.

Le petit clergé rural, si vaillant, si crâne, irait au combat comme des lions, bravant la misère et affrontant la persécution.

Il suffirait que l'évêque donnât le signal de l'assaut.

Mais, encore une fois, où sont les évêques décidés à cet acte d'énergie ?

Où sont, à de rares et nobles exceptions près, les curés doyens déterminés à montrer l'exemple ?

Alors, pourquoi, comment les catholiques relèveraient-ils « LE DÉFI », comme a dit Albert de Mun, dans le cas, tristement probable, où l'hésitation, la crainte et la pusillanimité, sans oublier la trahison, régneraient parmi le haut clergé ?

Les réponses de la plupart de ces évêques, à la lettre du Saint-Père, ont été bien froides.

Le clairon guerrier n'y tranchait point par ses notes stridentes.

C'était plutôt comme un carillon d'enterrement.

D'autant, que les catholiques d'en bas, du peuple, ne s'échaufferont pas facilement pour la défense de religieux qu'ils ne connaissent même pas.

Dans mon département, et il ne doit pas être le seul, les paysans, généralement bons chrétiens, n'ont jamais vu un Jésuite ou un Barnabite. Ils auront peut-être entrevu quelque robe blanche de Carme ou de Dominicain, au cours d'une Mission rapide.

Et c'est tout

Il sera difficile de les intéresser à des congrégations dont l'existence leur échappe et qui, par leur vie professionnelle, sont exclusivement urbaines.

Les catholiques du peuple ne se sentiront lésés, touchés, que lorsqu'on touchera à leurs curés.

On y arrivera.

La destruction des congrégations est la première étape de la destruction générale du clergé.

Elles forment la première charrette.

Le clergé régulier, d'abord, le clergé séculier après ?

Si on ne se bat point pour l'un, on ne se battra pas davantage pour l'autre.

Et le jour où les évêques se résoudraient à défendre ce qui restera d'une armée sacerdotale décimée, ce jour-là, il sera trop tard.

Car la déchristianisation de la France, qui est le véritable but poursuivi par la République, sera chose accomplie.

LES DEUX CLERGÉS

Monseigneur Chapon refuse la croix.

2 février 1901.

On s'amuse encore, dans les couloirs de la Chambre, du cruel affront infligé au cabinet Waldeck, par Monseigneur l'évêque de Nice.

Waldeck croyait pouvoir compter absolument sur le prélat et le considérait comme un de ceux qui ne lui feraient jamais défaut, pour n'importe quelle besogne.

La déconvenue a été dure, quand l'évêque de Nice a noblement repoussé le ruban rouge qui lui était donné en récompense d'une complicité inavouable.

C'était, en effet, dans la pensée de Waldeck, le prix de la trahison, les deniers de Judas.

Car il semblait très habile au président du Conseil

de décorer de la Légion d'honneur un évêque, au moment même où l'on se préparait officiellement à proscrire les congrégations religieuses et à confisquer leurs biens.

Cela établissait une espèce de compensation.

D'un côté, on frappait le clergé régulier ; de l'autre, on honorait le clergé séculier.

L'acceptation de la Légion d'honneur par Monseigneur l'évêque de Nice eût signifié que ce prélat, loin de s'associer à la résistance prêchée aux évêques par la lettre pontificale, approuvait, au contraire, la persécution déchaînée à outrance contre les religieux.

L'évêque de Nice ne s'y est pas trompé.

En refusant une croix qui eût été celle du « *déshonneur* », il a proclamé sa solidarité avec les persécutés ; il a montré que, d'accord avec le Saint-Père, il ne pouvait séparer les deux clergés et s'associer, même indirectement, à l'œuvre scélérate du gouvernement.

De la part d'un évêque jusqu'à présent plutôt douteux, l'exemple est sévère et retentissant.

Il établira, et c'était nécessaire, indispensable, que Waldeck-Rousseau et sa clique mentaient impudemment, lorsqu'ils osaient dire que le bannissement des congrégations religieuses, leur dispersion, leur spoliation brutale étaient considérés d'un œil satisfait par le clergé séculier.

Waldeck allait, dans son audace, jusqu'à prétendre n'avoir entrepris son œuvre scélérate que dans l'intérêt du clergé séculier, et en quelque sorte sur sa demande.

Car on n'a pas oublié qu'il laissait raconter autour de lui, sans le démentir, que des évêques l'avaient même sollicité de frapper les congrégations reli-

gieuses et de les débarrasser de cette concurrence gênante, écrasante.

Sommé de donner les noms de ces félons, Waldeck a biaisé, disant qu'il ne voulait pas les désigner à l'indignation des catholiques.

Cela n'empêche pas de les reconnaître et leurs noms flétris sont sur toutes les lèvres.

Oui, d'après les orateurs ministériels qui soutiennent la proposition de loi destructive des associations religieuses, les curés et les desservants seraient à la fois les rivaux et les ennemis des congrégations.

Celles-ci draineraient tout l'argent des paroisses, et, d'après Waldeck, lui-même, qui s'y connaît, puisqu'il est un des familiers du Père du Lac, elles accapareraient la clientèle aristocratique.

Le clergé séculier n'aurait à s'occuper que du reste, que des miettes laissées sous la sainte table, que « de la conscience des pauvres ».

Cette thèse a été soutenue, dès le début, par les ministériels.

Quand ils affirmaient que le Concordat est muet sur la question des congrégations, c'était afin d'amener plus efficacement le divorce entre les deux clergés.

Diviser pour régner est un vieil adage.

Les sectaires avaient bien vu qu'ils n'arriveraient pas facilement à leur but, qui est la déchristianisation du pays, s'ils ne parvenaient point à produire une scission violente au sein de l'Église.

Mais, tout d'abord, il importait de séparer les moines des curés aux yeux des catholiques.

Et pour y réussir plus sûrement, il fallait avoir l'air de ne poursuivre les congrégations qu'en vue de laisser le champ libre au clergé séculier.

C'est encore dans cet ordre d'idées canaille que le ministre de la guerre André, d'ordinaire si malfaisant à tout ce qui est du domaine religieux, prit, ces jours-ci, l'initiative d'envoyer les séminaristes aux services hospitaliers, immédiatement, sans les faire passer par la caserne.

Il y avait là comme une détente libérale vis-à-vis des catholiques, comme une concession tardive; car chacun sait que le séjour, bien inutile, à la caserne, des séminaristes, que le *sac au dos* des prêtres fut le sujet de toutes nos oppositions contre la loi militaire.

Pourquoi ne pas mettre dans les services hospitaliers, immédiatement et sans la promiscuité des casernes, ceux qui leur étaient destinés par la loi, ceux qui, en aucun cas, ne devaient faire partie des combattants?

Le ministère, en prenant cette mesure de réparation, a obéi, je le répète, à un odieux calcul, au lieu de s'inspirer d'un sentiment d'équité et d'un désir d'apaisement.

Il a voulu afficher sa sympathie pour le clergé concordataire, à l'heure même où il exécutait le clergé régulier.

Mais pas plus dans cette affaire qu'à propos de la décoration de l'évêque de Nice, le cabinet franc-maçon n'aura le droit de se louer d'une manœuvre déjouée d'avance.

C'est d'abord le Pape, lui-même, qui a déclaré que les deux clergés n'en font qu'un, que c'est « UN BLOC » et que, dans la religion catholique, il ne saurait y avoir deux espèces de prêtres, deux catégories de sacerdoce.

Les évêques ont dû suivre, même ceux qui n'en avaient pas envie.

Et les catholiques, tous, sans exception, ont voulu, en cette suprême épreuve, se grouper autour des congrégations religieuses et leur faire une garde d'honneur.

Les sectaires en seront donc pour leur ignominieuse tentative.

Ils ne délieront pas, ici-bas, ce que Dieu a lié là-haut.

Et dans leur œuvre abominable, au lieu d'avoir affaire, comme ils l'espéraient, à quelques catholiques seulement, ils auront affaire à tout le catholicisme.

LA REVISION DES FORTUNES

Milliard et milliards.

3 février 1901.

La loi sur les associations, qui se discute au palais Bourbon, va consacrer, pour la première fois, le principe de la spoliation, de la confiscation, du vol.

C'est la porte ouverte à tous les cambrioleurs, et désormais la fortune privée ne saurait plus jouir d'aucune sécurité.

Aujourd'hui, ce sont les biens des congrégations qu'on déclare être sans maîtres, *res nullius*, pouvant être accaparés par l'État, comme un parapluie oublié, une lorgnette perdue, et que personne n'a réclamés

Cela rappelle la fameuse phrase de Bilboquet, dans les *Saltimbanques*, à propos d'une malle qui ne portait pas d'adresse.

Ils s'en emparait, disant : « Pas d'adresse ! Elle doit être à moi ! »

La morale du gouvernement républicain est absolument celle de Bilboquet.

C'est la morale des escarpes.

Je ne connais pas de conversations et de théories entre galériens, qui vaillent ces affirmations de Brisson et Waldeck : « Les congrégations n'ont pas le droit de posséder ; donc, leurs biens ne leur appartiennent pas — donc, ils sont à nous ! »

Vainement, vous leur objecterez que, la meilleure preuve qu'elles ont le droit de posséder, c'est qu'elles possèdent. Leur siège est fait, et il ne s'agit plus que de colorer d'une apparence légale la plus grande filouterie du siècle.

Aujourd'hui, dis-je, c'est la fortune des religieux et des religieuses, qu'on spolie.

Le principe de l'expropriation, pour voracité publique, entre et s'installe dans la loi.

Demain, par cette même porte, largement entrebâillée, pénétreront les voleurs des fortunes laïques.

Car il faudrait être bien fou, bien aveugle, pour supposer qu'on s'en tiendra discrètement à la spoliation des biens religieux.

Toutes les fortunes y passeront.

Et ce n'est pas sans raison que, l'autre jour, un journal socialiste annonçait « LA REVISION DES FORTUNES ».

Ce qu'on appela, vers 1871, *la revision des grades*, vous donne une idée de ce que sera, dans un avenir trop prochain, « LA REVISION DES FORTUNES ».

On se souvient que des individus bombardés colonels, furent rétrogradés au rang de lieutenant.

Cela, parce que leurs galons nouveaux n'étaient pas suffisamment justifiés.

Il en sera de même pour les fortunes.

Devant une commission de reviseurs que vous voyez d'ici, devant une commission composée de va-nu-pieds, de tire-laines, de vulgaires escrocs, le chef de famille devra s'expliquer sur les origines de sa fortune.

Et quand il ne pourra pas persuader MM. les commissaires, de la légitimité par exemple, de son million, celui-ci sera abaissé à cinq cent mille francs et même moins.

Personne ne sera à l'abri de cette revision, car il n'est point de petite fortune qui n'ait, à côté d'elle, son envieux et son jaloux.

Il y a toujours moins riche que soi.

Et, pour ce moins riche, vous serez toujours trop riche.

D'où la nécessité d'une revision générale des fortunes, qui nous conduira fatalement à cette égalité, le collectivisme, c'est-à-dire l'expropriation universelle.

La loi sur les associations est le premier pas, un pas décisif, dans cette voie de la rapine et du pillage général.

Et il n'est point de Cartouche, de Mandrin, de Fra Diavolo, qui ait fait contre la fortune et au profit des brigands, ce qu'aura fait cette canaille de Waldeck et ce que promulguera, de son air bonhomme et satisfait, cet imbécile de président de la république.

Le prétendu milliard des congrégations ouvre la marche pour les autres milliards.

On sait, d'ailleurs, que ce milliard est un mythe.

L'administration de l'enregistrement, en 1890, évaluait les biens des congrégations à 560 millions.

Répartis entre **160,000** religieux, cela représente

un capital d'un peu plus de TROIS MILLE francs par tête.

Soit environ TRENTE CENTIMES de revenu quotidien pour chaque religieux : pas de quoi leur donner du pain, s'il ne s'ingéniaient à gagner leur vie par un labeur ardu.

Ce sont ces CINQ CENT SOIXANTE millions que les agents du fisc ont reçu l'ordre de majorer, afin de mieux allumer les convoitises de la canaille franc-maçonne.

On en a fait un MILLIARD, le fameux MILLIARD dont le hideux Waldeck et tous ses valets de chiens ont sonné la curée.

Mais, je le répète, il n'y aura pas que la fortune des congrégations d'atteinte dans cet attentat consommé, contre le bien d'autrui.

Une affiche, que l'on peut lire sur les murs d'Auxerre, nous annonce les représailles toutes naturelles, par l'extension du principe de la spoliation.

Cette affiche, qu'a rédigée notre confrère du journal la *Bourgogne*, met en face du revenu humble et modeste, des biens religieux partagés entre **160,000** individus, les chiffres de « *la congrégation juive* », comme il l'appelle.

D'un côté, une centaine de francs par tête.

De l'autre, « NEUF MILLIARDS A DIVISER ENTRE SIX ; CE QUI DONNE, A CHAQUE CHEF DE MAISON JUIVE, UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS, SOIT QUARANTE-CINQ MILLIONS DE REVENU ANNUEL, SOIT PLUS DE CENT MILLE FRANCS A DÉPENSER PAR JOUR ».

Notre confrère de la *Bourgogne*, n'a fait qu'imiter le ministre des finances, qui publie et distribue une évaluation de la fortune des congrégations.

Lui, il évalue, au moyen du même procédé, la fortune juive, d'une seule famille.

L'exemple sera suivi.

Le jour viendra où, dans chaque ville et dans chaque village, par voie d'affiches, on évaluera, le long des murailles, la fortune des habitants, afin de la désigner à la revision, c'est-à-dire au pillage.

Après les fortunes religieuses, ce sera le tour des fortunes juives, chrétiennes, protestantes et même franc-maçonnes.

Il n'y a pas de raison, la spoliation étant inscrite dans la loi, pour qu'on s'arrête en si beau chemin, car le principe de la propriété ne se scinde pas.

Proud'hon ne se doutait pas que l'État, à son tour, proclamerait son fameux adage : « La propriété, c'est le vol », et qu'une époque viendrait, dans cette prétendue civilisation moderne, où, sur l'invitation de ministres scélérats et d'un gouvernement de pirates, ce sont les propriétaires qui seraient traités en voleurs, et les voleurs austères qui exécuteraient les lois.

OU DONC EST LE TROMPEUR ?

Programme nationaliste du Marquis de Castellane

25 février 1901.

Interrogé par un reporter à l'occasion des prochaines élections générales, M. de Castellane veut bien s'exprimer en ces termes :

Le programme nationaliste aux prochaines élections n'est pas à faire, mais il est fait. Et ses principaux articles sont :

Constatation de la forme républicaine.

Acceptation d'un impôt égal sur tous les revenus, sur ceux des capitaux comme sur ceux de la terre.

Respect du Concordat.

Respect de l'individualisme et guerre au collectivisme.

Affirmation de l'alliance franco-russe.

Tout Français qui ne souscrira point à ce programme pourra se dire royaliste, bonapartiste, catholique, libre-penseur ou anglophile ; s'il se dit nationaliste, il se trompera ou il nous trompera.

Marquis de Castellane,
ancien député.

Quoique M. le marquis de Castellane, un des esprits les plus faux que je connaisse, n'en soit pas à son dernier avatar, et quoiqu'il soit gai de tracer aussi imperturbablement des programmes politiques intransigeants, quand on a le bénéfice d'avoir pour fils mon très aimable collègue le comte de Castellane, élu surtout par l'influence milliardaire, — j'estime qu'il importe de ne pas tolérer de semblables prétentions, inconvenantes, scandaleuses chez certains royalistes renégats, qui se parent, comme M. le marquis de Castellane, de la qualification usurpée de « nationalistes » et qui ont l'audace, et de définir le mot, et de l'accaparer.

Si l'on tolérait un pareil toupet, on risquerait fort de transformer le nationalisme en une misérable et étroite petite chapelle, bonne tout au plus à faire vivre politiquement quelques desservants ambitieux et faméliques, au lieu de le laisser tel qu'il est, tel qu'il doit demeurer, s'il veut libérer et sauver le pays, c'est-à-dire la grande, la large basilique, où chacun peut venir prier avant la bataille, du moment que cette bataille est livrée pour la France, pour la France SEULE, pour la France AVANT TOUT.

Et d'abord, par quelle aberration ces renégats de la royauté, ralliés à la république, veulent-ils imposer,

comme le renard *à la queue coupée* de la fable, leur république à tout le monde?

Leur apostasie doit-elle devenir la règle universelle?

Ne saurait-on aimer, adorer sa patrie, qu'à la condition d'accepter cette forme républicaine dont la pratique allume, excite, exaspère tous les jours l'indignation, la révolte des chefs du parti nationaliste, eux-mêmes, de MM. Lemaître, Coppée, Déroulède et autres Syvetons?

Que signifie donc le mot : NATIONALISTE?

Il signifie, qu'au-dessus de toute préférence politique, on met la patrie et tout ce qui peut assurer la sécurité, la grandeur de la patrie, sa gloire!

C'est de l'outrage continu, boueux, quotidien, c'est de la fange lancée par les *sans-patrie* au drapeau, qu'est né le nationalisme, comme une fleur vengeresse.

Peut dès lors se dire NATIONALISTE, quiconque confesse bien haut, comme le bon roi Henri, qu'il éprouve pour la France une telle amour, que tout paraît *honorable*, si c'est conçu, tenté, à son profit.

Et qu'est-ce que la forme républicaine a donc à faire là-dedans?

Nous autres monarchistes, nous consentons, s'il le faut, à reculer nos légitimes espérances, afin de mieux assurer le salut éventuel du pays, et il faudrait, avant de nous sacrifier, plier encore le genou devant cette Constitution qui permet, autorise et sanctionne tous attentats contre la liberté, contre la propriété, contre la foi!

C'est se moquer du monde.

A la rigueur, s'il est une catégorie qui devrait être précisément exclue du NATIONALISME, c'est celle de ces mauvais citoyens qui ont l'audace de placer une répu-

blique, quelle qu'elle soit, une forme de gouvernement quelconque, avant la France, et de faire de l'initiation républicaine une condition pour avoir le droit de se dire patriote.

Si nous laissons le NATIONALISME oublier son origine, dévier du droit chemin, perdre de vue son but et s'enliser dans une forme spéciale de gouvernement, cette forme fût-elle républicaine, il est condamné à demeurer stérile et à ne porter aucun des fruits qu'on en attendait.

Le NATIONALISME sera la propriété de tout patriote, ou ne sera la propriété de personne.

Il ne nous plaira pas, lors des prochaines élections générales, de laisser le NATIONALISME, qui peut porter dans ses vastes flancs la fortune de la France, se réduire aux proportions étriquées d'un simple chaland portant les bagages de quelques ambitieux et de quelques hurluberlus.

Quand on ose définir le NATIONALISME comme le fait M. de Castellane, ON NOUS TROMPE et ON SE TROMPE, les deux à la fois.

Le « NATIONALISME » est le bien, la propriété de tous les bons Français.

Nous ne permettrons pas qu'il soit défiguré, confisqué par une petite bande qui se dit républicaine, sans même savoir quelle république elle veut — et si elle la veut plébiscitaire ou parlementaire ?

Nous entendons être les alliés sincères, loyaux, de tous les bons Français, monarchistes ou républicains libéraux, qui en ont assez de ceci et qui rêvent, demandent, préparent un relèvement du pays. Nous ne ferons pas de la forme du gouvernement le programme des prochaines élections ; car, avant de savoir

quel gouvernement on donnera au pays, il est sage de s'informer s'il y aura encore un pays vivant et debout ?

Mais nous ne jouerons pas le rôle de jobards, nous y sommes bien résolus.

IMBÉCILES !

Ils n'ont pas su affermir la République.

27 février 1901.

C'est du parti républicain qui fait la majorité de M. le président du Conseil que j'entends parler.

Et je répète que ce sont des imbéciles, de purs imbéciles, qui n'ont jamais eu et n'auront jamais le sentiment de leurs intérêts politiques.

Ils n'ont ni les idées élevées, ni les conceptions hautes, qui constituent un grand parti, digne de diriger le pays et d'y asseoir un régime durable et définitif.

Et toute leur vie, fatalement, ils demeureront ce qu'ils sont, c'est-à-dire une faction, en proie aux haines, aux compétitions, aux basses jalousies et seulement capable de désordres, de violences et de tyrannies.

A telle enseigne, qu'après trente années écoulées du régime républicain, ils sont arrivés, par leurs fautes, par leurs crimes, à remettre en discussion, en péril, ce même régime républicain qui, sans leur stupidité malfaisante, serait très probablement devenu le gouvernement incontesté du pays.

Nul parti politique, en effet, ne fut mieux servi par les événements que le parti républicain, et n'eut plus de chances pour se fonder à tout jamais.

Ce fut d'abord le comte de Chambord qui mourut, laissant après lui, durant plusieurs années, le parti royaliste fort désemparé.

Malgré la fusion, il y avait toujours, et cela subsiste encore, une sorte de barrière presque insurmontable entre les anciens légitimistes, hommes d'autorité, et les nouveaux royalistes, anciens et tout récents orléanistes, et parlementaires.

C'est à peine si l'étiquette était la même pour M. le duc de La Rochefoucauld, par exemple, et M. Jacques Piou.

Ils étaient tous deux d'une royauté différente, le premier se rapprochant instinctivement d'une royauté constitutionnelle assurément, mais personnelle, régnant et gouvernant à la fois.

Tandis que M. Piou évoquait les garanties parlementaires et le système anglais.

Le roi des uns, en un mot, était comme dernier idéal Charles X, et le roi des autres, Louis-Philippe.

C'est dire qu'il y avait deux espèces de royalistes et que le parti était profondément scindé, divisé, quoique unifié dans la forme, en apparence et par force, autour de M. le comte de Paris.

Cette division réelle, qui a longtemps duré, fut la vraie cause de l'impuissance où s'est débattu le comte de Paris, qui était, aux yeux de ceux qui l'ont approché, un des hommes les plus remarquables de notre temps, par l'intelligence, la science et l'honneur.

Je ne suis pas royaliste, j'ai plaisir néanmoins à rendre cet hommage au Prince qui n'était point le mien, mais que j'admirais, l'ayant incidemment connu.

Il se heurta, lui un parlementaire, lui l'héritier direct de Louis-Philippe, à l'invincible répugnance que les

anciens légitimistes éprouvaient, non sans raison, pour le régime parlementaire.

Jusqu'à sa mort, qui fut prématurée, le parti royaliste fut comme annihilé.

La fusion, je le répète, n'existait qu'à la surface.

La scission était au fond.

Eh bien ! la république ne sut point profiter de l'inertie où était tombé le parti royaliste, pas plus qu'elle ne sut profiter de l'éclipse longue et douloureuse que subit le parti impérialiste après la mort du Prince impérial.

Avec le Prince impérial s'était envolé l'espoir, que nous avions tous au cœur, d'une restauration possible et prochaine.

Le Prince Jérôme, désormais l'héritier direct de Napoléon, était loin, bien loin, de réunir les adhérents du parti.

Un grand nombre d'entre nous refusèrent même, et hautement de le reconnaître, tellement il nous avait froissés, blessés par son ralliement à la république et par ses négations religieuses.

Et à partir de la mort du Prince impérial jusqu'au moment relativement éloigné où le prince Victor se sépara de son père publiquement, on peut dire que le parti impérialiste n'existait plus officiellement et qu'il reprenait cette vie latente, comme endormie, qui suivit les catastrophes de 1815.

Quelles occasions admirables, merveilleuses, inouïes, pour la République, pour faire table rase de tous les vieux partis, de toutes les oppositions, de s'installer à jamais sur les ruines amoncelées du trône impérial, et de s'imposer comme la forme désormais acquise de gouvernement, par l'absence de tout candidat sérieux, dangereux, à la royauté et à l'empire !

Rien n'eût été plus facile que de rallier, mais effectivement, sincèrement, ces royalistes et ces impérialistes qui avaient en quelque sorte perdu le nord, affolé leur boussole, et pour qui la monarchie n'apparaissait plus qu'à l'état de lointain et peut-être irréalisable mirage !

Il suffisait d'établir une république honnête, libérale, généreusement accessible à tous, respectueuse surtout des croyances religieuses.

Je ne dis pas que les royalistes et les impérialistes, cruellement éprouvés par la disparition du comte de Chambord et du Prince impérial, se fussent déclarés républicains, non.

Cependant ils se fussent, en grand nombre, résignés à subir, sans le combattre, un régime qui leur eût fait l'existence sûre, libre et honorable.

Il eût fallu, en un mot, et pour employer une expression familière, que la République, assumant sincèrement le rôle de mère, ouvrît sans arrière-pensée et affectueusement les bras à tous les Français de bonne volonté.

Si la République eût agi de la sorte, elle était à jamais fondée, je le répète.

Mais elle n'a pas su et n'a pas voulu prendre ce parti.

Par jalousie basse, par cette jalousie qui incite les chevaux à se battre au râtelier, les chiens à la curée et les porcs à l'auge, elle a repoussé la masse flottante et déconcertée des monarchistes. Brutalement, grossièrement, elle leur a fermé la porte au nez, comme elle vient de le faire encore, d'ailleurs, pour les nouveaux ralliés.

Et non seulement elle s'est refusée à se donner l'im=

mortelle gloire de créer autour d'elle l'unité nationale ; mais elle semble avoir pris plaisir à exciter chez les monarchistes hésitants, et la rancune légitime, et la haine primitive.

Elle les a blessés, outragés, provoqués dans tout ce qu'ils aiment, vénèrent et croient.

Et cette République imprévoyante jusqu'à la folie, manquant de clairvoyance jusqu'à la cécité, au lieu d'absorber patriotiquement et intelligemment les anciens partis à moitié détruits, les a vivifiés, les a ressuscités, les a remis debout, et a dressé contre elle les compétitions redoutables d'une royauté rajeunie, compacte désormais, et d'un Empire reconstitué à l'état de parti sans dissidence.

Bien plus, et comme si cela n'était pas suffisant, la République créé un terrain admirable, pour y enterrer au besoin les rivalités des compétitions royales et impériales.

C'est le terrain religieux, catholique.

Aussi la répulsion contre la république actuelle devient-elle si vive, si véhémente, qu'il n'est pas, à de rares et négligeables exceptions près, d'impérialiste qui ne s'accommoderait de la royauté pour sortir de la république, ni de royaliste qui ne s'estimerait joyeux de se réveiller, demain, à l'aurore d'un troisième Empire.

Car, lorsqu'on voit sa liberté menacée par des Hautes-Cours de justice, sa fortune atteinte par des impôts révolutionnaires et guettée par la confiscation, sa foi persécutée et l'honneur national foulé quotidiennement sous la botte de l'étranger insolent, on se détache de l'absolu, on arrive au relatif et on soupire après le N'IMPORTE QUOI de propre.

Eh bien ! je dis qu'un parti qui pouvait abolir toutes les oppositions réelles en France et qui, durant ces trente années, les a relevées, dressées toutes contre lui, et désormais irréconciliables, implacables, n'est pas seulement un parti de gredins, mais aussi et surtout un parti d'imbéciles.

S'IL TOMBAIT ?

Waldeck-Rousseau.

11 mars 1901.

Il s'agit, naturellement, de cette canaille de Waldeck.

Depuis quelques jours, il semble que les difficultés politiques augmentent pour le cabinet, et il y a dans l'air, de ces vagues bruits qui souvent précèdent et annoncent les catastrophes ministérielles.

A telle enseigne que, si Waldeck est tant soit peu superstitieux, il ferait bien, comme les païens auxquels il est retourné, de consulter les poulets sacrés et le vol des oiseaux.

Du côté du Vatican, du côté des socialistes, il y a des rumeurs menaçantes.

Bref, on envisage l'hypothèse d'une chute et on commence à douter que le cabinet préside aux prochaines élections.

C'est de cette éventualité qu'il convient de parler, car il n'en est pas de plus intéressante.

La question se pose clairement : s'il tombait, serait-ce une bonne ou une mauvaise chose pour nous ?

A première vue, cette question peut paraître sau-

grenue, et beaucoup déclareront qu'il est superflu d'y répondre.

Nous ne sommes pas de cet avis et nous désirons donner nos raisons :

Assurément, nous ne ferions rien pour retarder, même d'une minute, le renversement de ce bandit, de ce renégat, qui, depuis trop de mois déjà, nous dirige sur tous les écueils, comme ce capitaine ivre et fou, qu'il fallut débarquer de force, l'autre jour, sur la côte bretonne.

Le devoir de tout écrivain honnête est de le marquer de la plume, au front et à l'épaule.

Le devoir de tout député patriote est de voter contre lui, quand même, toujours, les yeux fermés.

Donc, sur ces points-là, aucun dissentiment, nous sommes tous d'accord.

Reste à savoir si cela serait utile ou nuisible à la cause conservatrice ?

Et c'est à cela que nous allons essayer de répondre.

Or, depuis que le cabinet actuel occupe le pouvoir, nous n'avons pas un instant varié sur l'avantage qu'il y a, pour les conservateurs, à garder Waldeck et sa bande, le plus longtemps possible.

Personne n'osera nier que ces gens-là n'aient été pernicieux, funestes, au suprême degré.

C'est un mal, un mal épouvantable ; mais il était nécessaire et sera même fécond.

Car nous sommes arrivés à ce point de situation aiguë que, du mal seul, peut désormais sortir le bien, le salut.

Pourquoi ?

Parce que les forces catholiques, conservatrices, monarchistes, étaient déplorablement divisées.

D'une part, c'étaient les catholiques, évêques en tête, qui se ralliaient à une république officiellement franc-maçonne et étonnaient le monde par leur inconscient aveuglement.

D'autre part, les monarchistes conservaient une tendance naturelle à se déchirer les uns les autres et à s'annihiler par une compétition acharnée.

Deux Prétendants au trône, c'est un de trop.

Et à côté de tout cela, un courant qu'on appelle « *le nationalisme* » se formait, puissant d'abord, mais s'éparpillant ensuite, en petits canaux dormants et vaseux, comme ceux qui embellissent les parcs de plaisance.

L'antisémitisme avait le sien.

Déroulède et Jules Lemaître avaient le leur.

En un mot, il n'y avait plus que des oppositions et pas d'opposition.

Une opposition qui, au jour de la bataille, manque de concentration, est à la fois inutile et dangereuse.

Dangereuse, parce qu'elle sert de tremplin au gouvernement, et lui donne un prétexte pour fausser la volonté nationale; inutile, parce qu'elle n'est bonne à rien.

C'est un trait émoussé, une balle morte, une épée épointée.

De loin, cela semble une arme.

De près, c'est une vaine ferraille.

Mais Waldeck est venu, et il n'a par tardé à produire l'union et l'unité des oppositions éparses et contradictoires.

En protégeant ouvertement la juiverie, il s'est mis à dos les antisémites.

En assemblant les juges de la Haute-Cour, il a soulevé l'indignation inextinguible des royalistes.

En déposant la loi sur les associations, il a provoqué directement la Papauté et l'a placée dorénavant dans l'impossibilité matérielle et morale de marier le Catholicisme avec la République.

Autant vaudrait lui faire épouser le grand Turc.

Ajoutons, pour ne rien oublier, que ceux-là même qui, de naissance, par conviction, étaient républicains sincères, honnêtes, libéraux, sont froissés, outragés par l'ostracisme dont ils sont l'objet de la part d'un gouvernement devenu la proie de la révolution, et que les plus neutres en matière politique, les plus indifférents, les plus éclectiques, se trouvent sous le coup des attentats du socialisme officiel, contre la fortune et la propriété des citoyens.

Alors on a groupé ses inquiétudes, ses rancunes, ses haines, et on a serré les rangs.

Les élections générales prochaines, avec le cabinet Waldeck, se présenteraient d'une façon lumineuse et nette, comme il convient.

La France veut-elle ou ne veut-elle pas de la révolution?

Lui plaît-il d'être dévorée par le socialisme?

Rien de plus facile, dans ces conditions, que de faire un programme unique d'opposition, en laissant de côté la question de la forme du gouvernement, question qui n'est plus d'actualité, qui ne saurait être posée que par des imprudents ou des maladroits.

Waldeck est donc la bête malfaisante et puante qui tient toutes les gueules de la meute tendues vers elle.

S'il tombait, la situation serait modifiée de fond en comble.

Celui qui le remplacerait, un Bourgeois ou un Sarrien, serait obligé, il est vrai, de couper sa queue socialiste.

Il devrait renvoyer les soixante énergumènes qui sont les gardes du corps et les gardes-chiourmes de Waldeck.

Mais, pour les remplacer, au point de vue de la majorité numérique, il ramasserait tous les progressistes, depuis Ribot jusqu'à Renault-Morlière.

Et ce nouveau ministère, qui rallierait les républicains modérés, qui les pousserait contre nous — alors qu'ils sont avec nous aujourd'hui, — ce nouveau ministère, qui, tout en étant aussi mauvais, aussi haineux, aussi malfaisant que l'autre, mais n'en aurait pas les apparences sauvages et brutales, rassurerait le pays en le conduisant non moins sûrement à sa perte.

Donc, j'aime mieux Waldeck.

Avec lui, pas d'erreur. C'est une vraie canaille, et on sait à quoi s'en tenir. La partie contre lui est claire.

En revanche, j'ai peur et méfiance des ministres papelards, prétendus modérés et qui se disent honnêtes gens.

Les cabinets Ferry, Dupuy, Ribot, nous ont causé plus de mal que tous les Waldeck réunis aux Brisson.

Voilà pourquoi je préfère Waldeck. Je demande qu'on me conserve Waldeck, tout en reconnaissant que je n'ai pas le droit de rien faire pour l'empêcher de crever.

Mais je ne le perdrais pas sans regret, convaincu, je le répète encore, que nous sommes tombés tellement bas, en France, au point de vue du courage, des convictions, du patriotisme, de l'intelligence politique et sociale, que la guérison, impossible avec les vulgaires

palliatifs, ne peut plus sortir que de l'excès même du mal.

EN FRANC-MAÇONNERIE

L'amendement Prache.

22 mars 1901.

Très courageusement et d'une façon remarquablement documentée, mon collègue M. Prache a développé le suggestif amendement que voici :

« Les fédérations, obédiences, puissances et tous autres groupements maçonniques ne pourront exister sans une autorisation donnée par décret rendu en Conseil d'État.

« La dissolution des groupements et des ateliers pourra toujours être prononcée par décret rendu en Conseil d'État. »

On a compris ce dont il s'agit.

Ce sont les représailles très légitimes des libéraux contre la franc-maçonnerie.

De quel droit, en effet, dans une loi qui a la prétention de régir les associations de toute espèce, d'établir une règle générale, absolue, équitable, les associations religieuses seraient-elles les seules régies, les seules atteintes, les seules frappées, alors que les associations antireligieuses échapperaient à la plus banale surveillance et seraient l'objet du révoltant privilège de l'impunité ?

C'est une question que tous les gens de bonne foi, de bon sens, se posent publiquement, depuis le dépôt et la discussion de la loi, qu'il était indispensable de porter à la tribune.

Personne n'était mieux en mesure de le faire avec éclat, que M. Prache, qui a étudié la franc-maçonnerie avec un soin scrupuleux, minutieux, et qui a exploré dans tous les sens cette caverne où s'est réfugié le brigandage libre-penseur.

Je ne saurais trop répéter qu'il fallait pour cela une réelle bravoure, attendu que les deux tiers de la Chambre des députés, tout le gouvernement compris, appartiennent à la bande.

Aussi les deux discours de M. Prache, et en raison de la mauvaise volonté, de l'hostilité haineuse qui lui ont été témoignées, resteront comme un véritable monument. C'est un irréfutable et implacable réquisitoire, qu'à n'importe quelle époque on pourra consulter avec profit.

La thèse qu'il a soutenue d'une façon si brillante, est celle que prêchent tous les amis de la justice et de l'égalité.

On y demande, avec stupéfaction, pourquoi la franc-maçonnerie échapperait seule à la règle commune, universelle ?

La franc-maçonnerie est-elle une association comme les autres?

Ce n'est pas douteux.

S'occupe-t-elle de politique ?

Oui. Elle ne fait même que cela.

Jadis instituée dans un but de prétendue humanité, sous le prétexte menteur de ne s'occuper que de philosophie, elle a versé complètement dans l'ornière politique.

Oui, elle est devenue exclusivement politique, du moins en France.

Et cette politique est d'autant plus indiquée pour une surveillance attentive, rigoureuse, qu'elle affecte le

caractère indéniable d'un dangereux internationalisme.

Aucune association, en effet, n'est cosmopolite au même degré que la franc-maçonnerie.

Le monde entier est couvert de Loges, et les membres de tous ces groupements communiquent entre eux au moyen de documents, de circulaires, se mettent en rapport à l'aide de signes et d'attouchements particuliers, qui donnent les apparences caractéristiques de la société SECRÈTE par excellence.

Alors que les congrégations religieuses vivent au grand jour, d'une existence connue, publique, facile à contrôler, les Loges ont une vie occulte, une activité qui se développe dans les ténèbres, et obéissent à une hiérarchie qui laisse loin derrière elle la discipline de l'armée la plus régulière.

M. Prache nous révèle qu'il y a TRENTE-TROIS grades chez les francs-maçons, une bonne moitié de plus que chez les anciens Malgaches, où l'on ne dépassait pas le rang de « DOUZIÈME HONNEUR ».

L'organisation est savante et enveloppe le pays tout entier de mailles inextricables.

Pas un coin du territoire n'échappe à la direction des Loges.

Et chaque Loge est un foyer de perpétuel complot.

Les Loges ont remplacé les anciens clubs de la première Révolution, où l'on préparait, chez les *Cordeliers*, chez les *Feuillants*, chez les *Jacobins*, les motions qui devaient être portées à la Convention.

Elles sont les laboratoires du Parlement.

C'est là qu'on élabore tous les projets révolutionnaires.

Aux divers Convents, on édicte les propositions de loi qui doivent confisquer la propriété privée, ordonner

la spoliation, détruire la liberté de conscience, ouvrir les rangs du gouvernement aux apôtres du socialisme.

Les pouvoirs publics ne sont plus à l'Élysée, au palais du Luxembourg, au palais Bourbon, comme le veut la Constitution.

Ils sont au sein des Loges.

Et ministres, sénateurs, députés, ne sont que les commissionnaires, les délégués, les serviteurs de la franc-maçonnerie souveraine.

La tribune du Parlement est réduite au rôle diminué d'un guichet d'enregistrement.

On y promulgue ce que les Loges ont préalablement décidé.

Le gouvernement, le vrai gouvernement siège là.

Tout le reste n'est qu'un vain décor pour masquer l'autorité des Loges.

Cette situation anormale, vraiment inouïe, avait déjà tellement préoccupé le législateur, qu'avant même les développements scandaleux et intolérables de la franc-maçonnerie actuelle, le Code pénal la visait spécialement par l'article 291 et que les dispositions de la loi de 1848, relative aux sociétés secrètes, étaient suspendues sur sa tête comme une menace éventuelle.

Or, voici qu'avec la loi nouvelle sur les associations, les dispositions de la loi de 1848 tombent et que tombe aussi l'article 291 du Code pénal.

Et alors que les associations les plus pures, les plus saintes, celles qui se vouent à la charité, à l'enseignement, au soulagement de toutes les misères humaines, ou qui n'ont pour but que la méditation et la prière, vont être traquées plus sévèrement que des repaires de malfaiteurs et se verront refuser les privilèges qui tiennent ouvertes, au grand soleil, les maisons de

débauche, de boissons, d'orgie, de jeu, les rendez-vous de tous les vices sociaux, pendant que la crapulerie s'étalera libre et triomphante, — mais néanmoins avec les apparences d'un contrôle de la police, — la franc-maçonnerie, elle, échappera à toute surveillance, pourra s'assembler par centaines, par milliers d'adeptes, à l'effet de conduire, sans l'ombre d'un mandat, d'une délégation, les affaires et les destinées du pays !

Tout sera défendu aux uns, tout sera permis aux autres.

Les associations religieuses seront condamnées, et les associations politiques n'auront pas la moindre entrave.

Le franc-maçon se verra libre, le catholique pliera sous une loi draconienne son échine d'esclave.

C'est un incroyable défi à la justice et à la probité publiques.

Comme il avait raison, le vieil archevêque d'Aix, lorsque, résistant à des directions aveugles, il formulait, dans une phrase lapidaire, cette triste et sanglante vérité : « Nous ne sommes pas en république, mais en franc-maçonnerie ! »

EN MOINS D'UN AN

Le chemin parcouru.

30 mars 1901.

Lorsque, l'année dernière, la Chambre des députés nommait une grande commission, dite « la Commission de l'Enseignement », elle était fermement et manifestement disposée à maintenir la liberté de l'ensei-

gnement, telle qu'elle fonctionne en France depuis plus de cinquante années.

La majorité de cette commission spéciale, avec but complètement déterminé, était libérale.

La présidence de la commission fut attribuée à M. Ribot, qui s'en est montré digne, lui dont tant de faiblesses, tant de palinodies successives, pouvaient faire craindre le déraillement final.

Et il semblerait dès lors que, la Chambre ayant indiqué si clairement sa volonté, la liberté de l'enseignement n'eût plus rien à redouter.

Les échecs successifs qu'essuyèrent, d'ailleurs, les odieuses et infâmes propositions des énergumènes Rabier, Levraud et autres Poulain, assuraient la haute et ferme direction donnée à l'Assemblée, par la commission de l'enseignement.

Quelqu'un qui eût dit, à cette époque-là, et jusqu'au moment où fut déposée la loi sur les associations, que la liberté de l'enseignement pouvait avoir à courir un péril, et un péril de mort, eût été plus conspué que la malheureuse Cassandre, lorsqu'elle prédit la chute d'Ilion aux Troyens, pleins de confiance en la vaillance de leurs guerriers et la force de leurs murailles.

Il y avait alors, — ce n'est pas douteux, — et dans la commission, et dans la Chambre, une majorité réelle, tangible, en faveur de la liberté.

Comment se fait-il qu'après quelques mois à peine, la liberté de l'enseignement ait misérablement succombé, d'une façon hypocrite et lâche, au coin d'une loi sur les associations, comme au coin d'un bois, — non pas en face, par une attaque franche, mais par une embuscade ?

Car le crime est commis, l'étranglement a eu lieu.

Et l'article 14 demeurera célèbre, ainsi que sont restés célèbres les lieux maudits où la scélératesse triompha du courage, de la vertu, de l'honneur.

La liberté de l'enseignement n'est plus qu'un souvenir, qu'un regret, c'est déjà le passé.

Un présent se lève, plein de violence, de brutalité, qui consacre le plus exécrable des forfaits perpétrés sur les droits du citoyen, de l'homme, du père de famille.

La confiscation des biens, si épouvantable qu'elle soit, n'est rien à côté de l'abolition des prérogatives morales.

Qu'importe à ceux dont on vole les âmes, qu'on leur prenne aussi leur bourse?

Quel est celui d'entre nous qui ne donnerait joyeusement sa fortune pour qu'on respecte l'hérédité de ses opinions et de ses croyances chez ses petits-enfants ?

Voilà pourtant ce que l'on vient de fouler aux pieds.

C'est la révocaiion de l'Édit de Nantes, au rebours.

Et par qui ?

Par des républicains, par ceux-là mêmes qui s'élevaient avec le plus de véhémence contre la Saint-Barthélémy, contre les Dragonnades et qui, dans leurs cours d'histoire, pleuraient sur les Albigeois, les camisards, s'apitoyaient sur les réformés, victimes de l'intransigeance catholique !

Ils ont voulu, ces malfaiteurs, aux suites séculaires de nos catastrophes nationales, ajouter les désordres de la guerre religieuse et de la guerre sociale, qui à elles seules, pourtant, suffiraient pour tuer un peuple.

Un renégat a mené cette campagne impie qui, dans

un grand pays comme la France, en immense majorité catholique, expose cette majorité à la persécution d'une minorité de sectaires.

Car il ne s'agit pas de pallier la vérité, telle qu'elle apparaît en sa sinistre clarté.

C'est le catholicisme tout entier qui est proscrit.

C'est la France coupée en deux.

C'est la haine inextinguible dans le pays.

Ce sont deux Frances dressées l'une contre l'autre, étrangères désormais l'une à l'autre, et attentives à l'occasion de se détruire, de se dévorer.

Voilà l'œuvre de cette troisième République, après trente années d'installation paisible et à peine troublées par l'exercice régulier du suffrage universel, sans qu'une seule fois la révolte dans la rue et en armes ait autorisé cet effrayant état de siège moral, où l'Etat s'arroge le droit de niveler, suivant ses goûts et ses besoins, la mentalité naguère indépendante de la nation !

Mais, hâtons-nous de le faire remarquer, car il importe de rendre pleine et entière justice à ceux qui, hier encore, étaient nos adversaires et qui viennent de se montrer nos fidèles et loyaux alliés, dans ce combat suprême en faveur de la liberté vaincue.

Nous voulons parler du parti progressiste, des républicains libéraux, qui ont la conception d'une république honnête, libérale, habitable, mais qui, si souhaitable qu'elle soit en face du mal présent, nous paraît, hélas ! plus éloignée, plus irréalisable que la restauration de la monarchie, elle-même.

Oui, QUATRE-VINGT-QUINZE républicains progressistes ont eu l'insigne honneur et le grand courage de lutter et de se faire battre avec nous pour la liberté.

Ceux-là sont fidèles aux traditions de leurs pères, aux traditions de « *l'âge héroïque* », où le mot de « *liberté* » ne se séparait jamais du mot de « *république* », du temps où les républicains, alors sincères, ne renversaient la monarchie qu'au nom de la liberté et pour la gloire de la liberté.

QUATRE-VINGT-QUINZE progressistes et trois radicaux, moins de CENT en tout, ont tenu à montrer que la république honnête, que la république telle qu'ils la veulent et telle que nous ne la combattrions pas, est un rêve... un rêve réalisable peut-être, mais caché dans les brouillards de l'avenir.

C'était un devoir pour nous de leur rendre un public hommage.

Entre vaincus, ce n'est pas se compromettre que de se faire honneur de la fidélité et du courage.

Mais comment, encore une fois, comment en est-on arrivé là, alors que tout militait, il y a quelques mois, en faveur du maintien de la liberté?

C'est l'action ministérielle, c'est l'action gouvernementale, sous la forme de la corruption éhontée, ignoble, avec promesse de candidature officielle, pour les élections générales prochaines, — c'est cela qui a tout fait, grâce au contrôle ignominieux du scrutin public.

Le ministère actuel étant à peu près certain de faire les élections générales, cinquante vendus l'ont suivi, malgré leurs remords secrets, malgré leur conscience bourrelée.

Ce sont les mêmes qui, récemment, avaient la bravoure voilée de voter en faveur de Deschanel, à l'ombre du scrutin secret.

S'ils avaient osé, ils eussent maintenu la liberté intacte.

Mais pour assurer leur réélection, par crainte de ce pilori qu'est devenu le scrutin public, il ont livré la liberté, comme ils ont livré la fortune privée, comme ils livreront la fortune publique, comme ils livreront tout, tout !

Du temps de la première Révolution, ce sont les mêmes lâches, les mêmes vendus, qui se firent les pourvoyeurs de la guillotine.

A l'heure présente, ils se font les rabatteurs de la révolution sociale et de la tyrannie sectaire.

Naguère encore, ils étaient les meilleurs soutiens du cabinet Méline.

Ils ont passé à l'ennemi, et, ainsi que tous les apostats, ils se montrent les plus haineux contre ceux qu'ils ont trahis.

C'est pourquoi nous leur crachons au visage, alors que nous trouvons tout naturel que les radicaux se conduisent envers nous en jacobins, fils de jacobins.

LA FIN D'UN PAYS

La loi sur les Associations votée.

1er avril 1901.

La nouvelle loi scélérate a été votée d'une façon hâtive, brusquée.

Il semble que la majorité ministérielle ait voulu couper court aux suprêmes protestations, celles qui pouvaient se produire à la dernière heure, alors qu'il n'y avait plus rien à espérer d'une attitude résignée.

Peut-être cela vaut-il mieux, car un éclat intempes-

tif, violent, était capable d'empêcher le succès assez inattendu de l'amendement Lhopiteau, qui met quelque entrave à la confiscation des biens religieux.

C'est tout ce que l'on a gagné, en courbant la tête et en se tenant, durant les débats si longs et si douloureux sur cette loi abominable, dans les limites méritoires d'une discussion académique.

Et il ne faut pas diminuer la valeur de ce profit.

Il est sérieux.

D'autant plus que c'est à une pensée de solidarité générale, qu'on doit ce notable adoucissement dans la tyrannie.

Ceux qui ont accepté l'amendement Lhopiteau, se sont dit que la question de la propriété privée est une et indivisible, et qu'il y a péril pour tous, à la résoudre contre quelques-uns.

On commence par les biens des moines et on finit par les biens des laïques.

C'est cette réflexion pratique et judicieuse qui a sauvé du vol les biens des congrégations.

D'ailleurs, l'amendement a été voté à une très faible majorité et l'alerte aura été plus que chaude.

Telle qu'elle est, telle qu'elle va se présenter devant le Sénat, la loi sur les associations demeure néanmoins abominable.

Et dire qu'elle a rencontré trois cent trois adeptes ! qu'il s'est trouvé une majorité de près de quatre-vingts députés pour l'adopter.

C'est effrayant. En quelles mains sommes-nous donc tombés !

Certes, le résultat final ne nous a pas surpris.

Dès le début, on le sait, nous avions prévu que la loi serait votée.

A la veille des élections générales, la majorité se domestique toujours d'une façon plus servile.

Et le scrutin public, le scrutin du chantage s'il en fut, le scrutin de la lâcheté, était là pour annuler toute velléité de remords ou toute tentative d'indépendance.

Mais je n'aurais jamais cru à une aussi forte majorité !

Je ne pensais pas qu'il y eût tant de gredins au palais Bourbon.

Il est vrai que, dans les majorités de ce genre, il n'y pas que des gredins ; il faut faire une large part aux poltrons.

Lors de la première Révolution, comme aujourd'hui, il se trouvait des uns et des autres.

Les gredins commandaient, les poltrons obéissaient.

Au fond, j'aime encore mieux les gredins.

Ils sont moins malpropres.

N'empêche, qu'associés ensemble, ils peuvent se vanter d'avoir fabriqué une loi qui demeurera la honte de la république et qui constitue son crime, car elle crée pour l'éternité, dans un pays qui avait besoin de refaire l'unité nationale devant l'ennemi extérieur, les mortelles discordes de la guerre civile et de la guerre religieuse.

Tout l'essor du pays est annihilé de ce fait.

Son action au dehors s'en ressent fatalement.

Que peut désormais, devant les autres Etats compacts, une France aussi divisée?

Les hommes, qui ont consommé un pareil attentat contre l'unité nationale, sont de véritables malfaiteurs.

Qu'on ne vienne pas nous dire que la loi ne sera pas appliquée.

Il faudrait être aveugle pour nourrir cette illusion,

Nous avons rencontré pourtant, au cours de ce cruel débat, des catholiques, des intéressés, qui nous ont reproché notre pessimisme.

On allait jusqu'à soutenir qu'au fond Waldeck ne voulait pas de la loi.

Il l'a montré en déployant, afin de la faire voter, tout ce que la pression des plus bas intérêts, des plus ignobles appétits, des plus féroces haines, peut développer chez des hommes passés à l'état de bêtes brutes.

Et il accompagnera cette loi au Sénat, où elle se trouvera dans un milieu plus favorable encore à l'esprit sectaire.

Là, ce ne sera point quatre-vingts voix de majorité, mais cent quarante, qu'elle récoltera.

Peut-être même reviendra-t-elle devant la Chambre, amendée d'une façon plus rigoureuse.

D'ailleurs, pourquoi les francs-maçons, les athées, les révolutionnaires se gêneraient-ils, et quelle crainte salutaire les arrêterait ?

Le ton des débats durant la discussion au palais Bourbon, donne parfaitement l'idée de la sensibilité du pays.

Cette sensibilité est nulle.

Le pays est abêti, paralysé, quant à ce qui peut être une croyance et une opinion.

Il ne croit plus rien et il supporte tout.

La France est stupide, la France est veule.

Elle, qui jadis tressaillait, se levait aux cris de souffrance qui retentissaient dans les contrées les plus lointaines, qui se faisait la chevaleresque libératrice de toutes les races opprimées, a perdu même le sentiment de ses propres infortunes.

Elle a laissé, sans protester, proscrire les fils de ses rois et de ses empereurs.

Et muette, atone, elle assiste au bannissement de son Dieu.

Au palais Bourbon, c'est par des fleurs que les orateurs catholiques ont répondu aux soufflets.

Pas un instant ne s'est élevée la protestation indignée, furieuse, qui devait gronder au fond des âmes, devant les outrages, devant les provocations, en face de ces valets de bourreau.

Si cela, d'ailleurs, avait eu lieu, nos orateurs, passés à l'état de bouquetières, auraient crié haro sur les imprudents qui venaient compromettre leur tentative d'apaisement, ruiner leur essai de conciliation !

Il a été joli, l'apaisement !

Elle a produit un bel effet, la conciliation.

Ceux qui avaient déserté la monarchie, pour se rallier à cette république dont ils avaient la naïve prétention de corriger les mœurs, doivent être fiers de leur œuvre !

Ils n'auront réussi qu'à rendre la république plus intolérable et plus détestable.

Pourquoi le pays montrerait-il une émotion que les catholiques de la Chambre ne ressentent pas ?

En un autre temps, sous d'autres cieux, le président de la république ne pourrait pas voyager sans que les huées et les cris vengeurs de : « Vive la liberté ! » l'assourdissent.

Chez nous, le calme sera parfait, l'indifférence absolue.

Ceux qui ont défendu la liberté par la parole ou par la plume, n'auront pas deux voix de plus, aux élections générales prochaines. Ceux qui l'auront étranglée, n'auront pas deux voix de moins.

Le cœur de la France que trente années de parlementarisme ont abrutie, ne bat plus pour rien.

Elle se laisse piétiner, dépouiller, voler par une bande de scélérats, et elle reste coite.

Ses intérêts matériels, eux-mêmes, lui sont indifférents.

Après lui avoir pris ses croyances, ses opinions, on lui prend sa bourse, impunément.

Un pays est fini quand il tombe dans une pareille torpeur.

C'est le sommeil avant-coureur de la mort.

L'ÉGLISE DORMANTE

9 avril 1901.

Nous allons examiner de près, comme nous l'avons indiqué, la remarquable lettre de l'évêque d'Annecy et montrer qu'elle constitue le bréviaire, la règle, la doctrine de tous les catholiques, à cette heure de trouble et de persécution, et particulièrement de ceux qui ont charge d'âmes, c'est-à-dire des prêtres et des évêques.

Bien entendu, nous parlons de ceux là seulement qui ne font ni défection, ni trahison, qui n'acceptent pas de hideuses complaisances et qui, au contraire de Judas, ne vendent point leur Dieu pour quelques deniers.

Nous ne nous adressons qu'aux chrétiens qui veulent lutter, qui veulent se battre, qui comprennent enfin que le temps des croisades est revenu, mais qu'il ne s'agit

plus d'aller au loin, par delà les mers, délivrer le tombeau du Christ et chasser les infidèles de la Terre Sainte.

C'est en France que la croisade a lieu, la dernière croisade.

C'est ici que le tombeau du Christ est souillé, c'est ici que campe l'infidèle.

C'est ici qu'il faut vaincre ou mourir, à quelque parti que l'on appartienne, royaliste, impérialiste, républicain, pourvu que l'on ait la même foi, les mêmes croyances, et qu'on soit groupé autour de la bannière sainte, comme l'étaient jadis les croisés de races diverses, Godefroy de Flandre, Tancrède d'Italie ou Conrad d'Autriche, qui oubliaient ce qui les divisait, en tant que races, pour ne se souvenir que de ce qui les unissait en tant que catholiques.

Non, le champ de bataille n'est plus en Orient.

Il est chez nous, sur notre propre territoire, envahi, presque conquis par l'ennemi.

L'évêque d'Annecy le dit nettement.

Il proclame « que les hommes politiques qui disposent actuellement des majorités, dans nos Assemblées parlementaires, veulent détruire radicalement la religion en France, tout comme le voulaient les maîtres de la France, il y a cent dix ans ».

Seulement, il y a cent dix ans, ils employaient la guillotine.

Et, aujourd'hui, les moyens auxquels ils ont recours, bien que moins sanglants, ne sont pas moins efficaces.

Cela dit, l'évêque résume ce qu'ils ont déjà fait et ce qu'ils sont décidés à entreprendre, pour arriver à leurs fins.

Il les montre, tout d'abord, préoccupés d'empêcher qu'on ne prépare de nouveaux catholiques.

A cet effet, ils ont interdit d'enseigner la religion dans les écoles, d'y faire le signe de la croix, d'y apporter un catéchisme.

C'est le commencement.

Sous prétexte d'installer des « ÉCOLES NEUTRES », on a créé des écoles où l'on inspire aux enfants de l'aversion pour la religion.

La même manœuvre abominable a eu lieu dans l'enseignement secondaire.

Mais ces procédés, destinés à restreindre le nombre des catholiques, étaient lents.

Afin d'accélérer le mouvement, on a envoyé les séminaristes à la caserne, avec l'espoir en partie réalisé, de diminuer ou d'enrayer les vocations.

C'est ainsi que, dans les trois quarts des départements, les curés sont chargés de deux, trois et quatre paroisses qui n'ont pu être munies de prêtres.

On a tout le temps d'y mourir, avant que les sacrements soient arrivés.

Aussi l'œuvre néfaste s'accomplit.

Le nombre des enfants non baptisés augmente, le divorce pullule, les suicides abondent, les crimes se multiplient.

C'est la société sans Dieu, qui s'épanouit.

Voilà ce qui se passe; mais ce n'est rien à côté de ce que doit être demain.

Les maisons d'éducation chrétienne vont être fermées, leurs maîtres dispersés.

Tout jeune homme qui n'aura pas l'estampille de l'enseignement d'Etat, de l'enseignement athée, sera exclu des fonctions publiques et aura même perdu le droit d'être officier français.

Pour faire un chrétien, il faudra désormais, en quelque

sorte, se cacher, s'enfouir de nouveau dans les catacombes.

Plus d'écoles, plus de collèges, plus de couvents, plus de prêtres, plus rien qui maintienne les vieilles croyances de la France, jadis fille aînée de l'Eglise.

L'évêque d'Annecy estime que cette façon d'agir, pour détruire le catholicisme, est pire que la guillotine.

Nous sommes de son avis.

Mais alors que faire ?

L'évêque vous le dit : combattre !

Comment ?

D'abord il faut parler, et parler haut afin de rendre le courage à ceux qui l'ont perdu, de le soutenir chez ceux où il était prêt à défaillir.

Puis, ajoute l'évêque d'Annecy, il faut « SAVOIR DÉPENSER ».

Il ne s'agit point de se borner à de vaines paroles.

Le devoir est d'aider ceux qui parlent et ceux qu. écrivent.

« Vous viendrez en aide à ceux qui s'arment pour défendre aujourd'hui l'enseignement chrétien et les communautés religieuses. Lorsqu'ils parleront en public, vous direz autour de vous qu'il faut aller avec vous les écouter. S'ils écrivent, vous ferez connaître leurs écrits, vous les recommanderez partout. Vous les soutiendrez par vos cotisations et souscriptions. Si vous n'avez que 50 centimes à donner, donnez-les, et de bon cœur ; c'est un des meilleurs usages que vous puissiez faire des ressources que Dieu vous accorde. Si vous pouvez donner plus, et beaucoup plus, donnez plus et beaucoup plus. »

Ce n'est pas tout, il faut encore « *payer de sa personne* » :

« Si l'on vous demande de vous déranger, n'hésitez pas : dérangez-vous pour une si belle cause. Si l'on vous demande DE VOUS METTRE EN AVANT POUR RÉPANDRE UN JOURNAL, POUR FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ ACCEPTEZ DE VOUS METTRE EN AVANT. »

Enfin, il faut « SAVOIR DONNER SES VOTES ».

A qui ?

« Un électeur commet une faute grave, s'il donne sa voix à un candidat qui votera des lois, ou enverra des avis officiels ou prendra des arrêtés qui doivent nuire à la liberté des catholiques. Si cet électeur sait bien ce qu'il fait, s'il se rend bien compte de la portée de son acte, IL COMMET PAR CE VOTE UN PÉCHÉ MORTEL. »

C'est ce que déclarait jadis l'évêque de Bayonne, alors qu'il pensait encore bien :

« Rappelez-vous que les bulletins que vous mettrez dans l'urne seront dépouillés deux fois : une première fois par les hommes ; une seconde fois, au tribunal de Dieu. »

C'est ce que vient de répéter, avec son éclatante éloquence, mon noble ami le Père Coubé, lorsque, flétrissant l'attitude lâchement humiliée de trop nombreux chrétiens, il disait que nous connaissions jusqu'ici, trois Eglises : l'Eglise triomphante au Ciel, l'Eglise souffrante au Purgatoire, l'Eglise militante sur la terre, et qu'il était réservé à la honte de notre époque d'en découvrir une quatrième : l'EGLISE DORMANTE.

L'Eglise DORMANTE, c'est celle où l'on se tait, où l'on se soumet, où l'on ronfle, pendant qu'on ferme les chapelles, qu'on proscrit les religieux et qu'on abat les crucifix.

C'est l'Eglise des lâches et des renégats.

Faut-il croire qu'elle est plus nombreuse que l'autre,

que l'Eglise militante, que celle où l'on se bat? J'espère encore que non, mais je ne le jurerais pas.

UN NOUVEAU CONCORDAT

Monseigneur Fuzet et Monseigneur Jauffret.

30 avril 1901.

Quand parut l'admirable lettre du Pape, flétrissant et condamnant la loi scélérate sur les associations, qui mettait hors du droit commun les congrégations religieuses; leur imposait, pour leur formation et leur mode d'existence, des obligations qui rendraient impossibles toutes les œuvres religieuses; qui violait, en interdisant l'enseignement à des citoyens français, le principe maintes fois affirmé que nul ne peut, en France, être privé, à cause de ses idées, d'un droit accordé à tous; qui foulait aux pieds l'égalité des citoyens devant la loi, en enlevant aux religieux les droits les plus sacrés de l'inviolabilité de la conscience, de la liberté de domicile et de la liberté de vivre selon leur préférence; quand le Saint-Père s'élevait avec force contre cette loi abominable, qui, par ses dispositions, tend à la confiscation des biens de citoyens français, sous le prétexte qu'ils forment une communauté religieuse, préparant ainsi la ruine des œuvres d'assistance, au plus grand préjudice des pauvres, des orphelins et des vieillards ; quand cette voix puissante et vénérable se fit entendre, au milieu de la catholicité attentive, on avait pu croire que les évêques seraient les premiers, comme leur devoir élémentaire l'indiquait, à se placer

à la tête de tous ceux qui s'indignaient, qui protestaient et qui entendaient lutter.

Quelques-uns le firent, mais en très petit nombre, avec énergie et vigueur.

La plupart se bornèrent à répondre par de banales et sèches épîtres d'adhésion vague.

On en vit même deux qui s'ingénièrent à trouver des prétextes pour ne pas reproduire la lettre pontificale dans les colonnes de leurs *Semaines religieuses*.

Et puis, le lendemain, tout fut fini ; de nouveau régna le calme, l'indifférence, la résignation.

L'épiscopat français n'avait parlé que pour la forme.

C'était à peine s'il avait fait écho, écho lointain et affaibli, à la grande voix de Rome.

Mais, de toutes parts, à l'envi, il étalait la froide résolution de ne pas combattre.

Se brouiller avec la république ? Se créer des difficultés ? Renoncer aux avantages des honteux compromis ? Se libérer des engagements pris préalablement et à l'époque de la candidature effrénée ? Prendre courageusement la direction de la résistance et affirmer la haute solidarité, qui doit unir le clergé régulier et le clergé séculier, le moine et le prêtre, le froc et la soutane ?

Voilà qui n'est entré que sous la mître d'un très petit nombre.

La plupart des évêques se sont désintéressés de l'affaire. Et quand, prochainement, le Sénat renverra devant la Chambre la loi scélérate considérablement aggravée, comme il faut s'y attendre, l'épiscopat continuera de se taire et de s'incliner, aimant mieux la complicité avec les criminels, que de courir la chance d'être confondu avec les victimes.

Et alors, on assiste à ce spectacle prodigieux, des simples catholiques s'assemblant, faisant à Lourdes et ailleurs, à la voix de quelques vaillants prêtres, les manifestations imposantes et courageuses qui rentrent dans le devoir des évêques.

C'est plus que lamentable, c'est honteux.

Mais la désertion de certains évêques prend une forme toute particulière et qui mérite un commentaire spécial.

Nous voulons parler, naturellement, de Mgr Fuzet et de Mgr Jauffret.

L'archevêque de Rouen et l'évêque de Bayonne devaient fatalement se rencontrer et chercher ensemble le moyen de paraître faire quelque chose, tout en ne faisant rien du tout.

Ils y sont parvenus en s'accordant sur une idée vraiment baroque, celle d'un second Concordat, qui réglerait la condition des ordres religieux.

Ce nouveau Concordat, dit Mgr Fuzet, « inaugurerait le nouveau siècle et lui apporterait les bienfaits dont le Concordat pour le clergé séculier a doté le siècle qui vient de finir ».

Et d'abord, il s'agirait de savoir si le Concordat constitue un aussi grand bienfait que le dit Mgr de Rouen ?

Pratiqué avec libéralisme, avec le respect dû aux croyances de l'immense majorité des Français, le Concordat est une œuvre bienfaisante ; mais, on ne saurait trop le répéter, tout dépend de la façon dont on l'interprète et dont on l'exécute.

C'est, par excellence, l'arme à double tranchant, qui protège et qui égorge.

Entre les mains de la République actuelle, il a été si

malfaisant, que l'on a interprété contre les congrégations religieuses, le silence qu'il observait vis-à-vis d'elles.

Quant à toutes les tracasseries dont il est l'occasion pour le clergé séculier, on les connaît.

Cependant, si imparfait qu'il apparaisse, si susceptible qu'il soit d'une interprétation malveillante et d'une application haineuse, il ne serait pas encore suffisamment coercitif et draconien, aux yeux des sectaires.

La meilleure preuve, c'est que ce projet de Concordat n'est pas nouveau, que voilà longtemps que Mgr Fuzet le caresse et le promène de Rome à Paris, sans le moindre succès.

Mais le deuxième Concordat, celui qui règle la condition des congrégations, vous l'avez déjà : c'est la loi sur les associations, c'est la loi infâme qui, sous prétexte de régler le contrat d'association, s'efforce de dissoudre et de disperser tous les ordres religieux, en les dépouillant !

Et c'est se montrer plus que naïf — en admettant qu'on soit sincère — que d'espérer un traitement plus équitable pour eux, alors qu'est dressé l'échafaud sur lequel ils doivent être sacrifiés.

Mais la naïveté de Mgr Fuzet n'est pas en cause.

Il sait à quoi s'en tenir, lui, et ce qu'il fait, c'est se donner l'air de faire quelque chose.

Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, et son associé dans l'entreprise, est plus excusable.

Car il faut véritablement manquer de sens commun et de sens moral, pour écrire ce qu'il a écrit et que voici :

« Les membres des congrégations religieuses surpassent aujourd'hui, par leur nombre et par leur

influence, non seulement le clergé d'alors (le clergé de 1800), mais celui d'aujourd'hui. *Il n'est pas étonnant, nous devons nous l'avouer, que le gouvernement prenne ombrage de cette situation.* »

La naïveté seule peut excuser Mgr Jauffret de l'appui qu'il prête, par ces malheureuses et tristes paroles, aux persécuteurs de la religion.

Du moment qu'il avoue ne pas S'ÉTONNER de l'ombrage que cette situation inspire au gouvernement, il n'y a pas non plus à s'étonner de la forme odieuse et atroce que prend cet ombrage.

C'est l'approbation pure et simple de la loi scélérate, sous la forme d'une explication plausible.

Aussi les journaux sectaires, font-ils gorge chaude de cet aveu qui est une trahison, s'il n'est pas une sottise, et en tirent-ils la conclusion que le gouvernement a bien fait de se protéger contre l'invasion des congrégations religieuses.

C'est l'approbation accordée à la persécution.

Quant à ce nouveau Concordat, qui organiserait une cote mal taillée inavouable, qui sacrifierait lâchement quelques congrégations, pour rendre les autres encore plus opprimées, il soulève un ricanement universel dans la presse révolutionnaire.

Ce que veulent nos adversaires, ce n'est pas la réglementation des ordres religieux, c'est leur expulsion, leur spoliation.

Et il est parfaitement ridicule de proposer un deuxième Concordat en faveur des congrégations, alors que les pouvoirs publics manifestent hautement leur intention, leur volonté, de dénoncer le premier, celui du clergé séculier.

LA DERNIÈRE BATAILLE

Les prochaines élections générales.

15 juin 1901.

Il est peut-être superflu de faire observer que les prochaines élections générales auront une influence considérable, prépondérante, sur les destinées du pays.

C'est une partie décisive qui va se jouer et dont peut dépendre la vie ou la mort de la France.

Les bons citoyens, à quelque parti qu'ils appartiennent, royalistes, impérialistes ou républicains modérés, doivent donc faire un effort suprême pour conjurer les malheurs qui nous menacent.

Il faut de bonnes élections à tout prix.

Rien ne doit être épargné, ni labeur, ni propagande, ni argent surtout.

Le proverbe banal le dit : l'argent, c'est le nerf de la guerre.

Sans argent, pas de journaux, pas d'agents électoraux, pas de surveillance des scrutins, pas de campagne électorale sérieusement menée.

L'argent, il ne manque pas à nos adversaires.

D'abord, ils ont le leur.

Puis ils ont celui des gros juifs.

N'y a-t-il pas quelque chose de stupéfiant dans ce fait, récemment révélé au cours d'un procès, de la propriété du journal *la Lanterne* passée entre les mains du richissime Pereire ?

Oui, *la Lanterne*, organe collectiviste, organe du socialiste Millerand, commanditée par qui ? par un archimillionnaire !

De deux choses l'une : ou ce millionnaire livre à la canaille révolutionnaire la fortune d'autrui afin de sauver la sienne, ou bien c'est une forme d'assurances qu'il contracte, en payant aux socialistes un abonnement, un impôt, une rançon, un tribut, pour qu'on le laisse tranquille?

Mais, dans les deux cas, c'est inouï et c'est immoral au dernier degré — pas plus immoral pourtant que le radicalisme de ce membre du Parlement, également plusieurs fois millionnaire, qui fait, de dix heures à deux heures, la hausse ou la baisse, et gagne des liasses de billets de banque en courtages, et qui de deux heures à six heures, au palais Bourbon, propose les motions les plus démagogiques.

Aussi, les journaux révolutionnaires trouvent-ils des subventions, que ne trouvent pas les journaux conservateurs. Ils se font entretenir par tous ceux qui ont peur, et cette espèce n'est pas rare dans le monde financier.

Nos adversaires ont encore un autre genre de ressources, et ce n'est point le plus limité.

Ils ont à leur disposition notre argent, l'argent des contribuables, l'argent du budget, en ce sens que toutes les places, toutes les fonctions sont dans la main de leurs agents.

Ils payent les services électoraux avec des bureaux de tabac, des décorations multicolores, des pensions, des grades, avec les nominations à tous les emplois de l'Etat, avec l'avancement, car ils ont comme monnaie courante les faveurs universelles, depuis l'humble position de facteur rural jusqu'à celle d'archevêque et de cardinal.

Vrai ! les choses étant ainsi, il n'est pas commode de lutter !

D'autant que, dans la coulisse, il se passe encore autre chose.

Il se passe que, sur la sollicitation, sur l'ordre du gouvernement, les grands établissements financiers qui subissent sa direction sont obligés, au moyen de virements scandaleux, de mettre à la disposition du gouvernement, lors de chaque renouvellement législatif, une somme considérable, destinée à solder les frais électoraux des candidats officiels.

C'est ainsi que, dans une circonstance demeurée célèbre, Rouvier put cyniquement rappeler aux députés de la majorité républicaine que, sans son aide, sans son argent, l'argent qu'il avait arraché au Comptoir d'Escompte et ailleurs, « *ils ne siégeraient point sur leurs bancs* ».

Alors, je le répète, comment faire pour combattre, pour résister à ces puissants moyens d'action, surtout si l'on n'est pas aidé par ses coreligionnaires politiques, ses amis ?

Et nous ne sommes pas aidés le moins du monde.

Dans certains arrondissements ruinés, comme le mien, par le phylloxéra et les méventes, je défie bien qu'en faisant appel aux générosités les mieux disposées, on ramasse 500 francs.

Ceux qui votent pour moi, à de rares exceptions près, sont des humbles, des petits, des pauvres et qui ont un fier mérite de repousser toutes les corruptions, toutes les tentations qui viennent assiéger leur misère.

Et combien d'autres arrondissements sont dans le même état, où les candidats, livrés à leurs seules ressources, sont obligés de dépenser une fortune, vingt-cinq, trente, quarante mille francs, sans être certains d'être élus!

Un de mes collègues de la Droite, un des plus distingués par le talent et le caractère, m'avouait l'autre jour que son élection lui avait coûté quatre-vingt mille francs.

Et cela pour quatre ans !

A ce taux-là, vous trouverez peu de candidats, et le fait est qu'on n'en trouve pas.

L'honneur d'être député est mince.

Quelle fierté peut-on avoir à se dire le collègue de tant de friponilles reconnues !

Et à quoi ça sert ? A quoi ça mène ?

Si vous êtes républicain, cela vous permet d'être ambassadeur, ministre, de vous enrichir.

Quand vous n'êtes pas réélu, on vous nomme receveur particulier à Paris, ou préfet, ou receveur général.

C'est une carrière.

Mais à nous, de l'opposition, de quelle utilité personnelle cela est-il ?

Croyez-vous que je ne serais pas bien plus tranquille et bien plus heureux, moi, par exemple, si je pouvais me consacrer tout entier à mon journal, à mes propriétés, à mon repos, après trente années d'une existence publique échevelée ?

Pourtant, je persiste, je vais de l'avant, quoi que cela coûte, et matériellement, et moralement, parce que C'EST LE DEVOIR, parce qu'il faut essayer de sauver son pays de toutes les catastrophes qui le menacent.

Aussi, j'ai le droit de dire aux autres : Faites-en autant et que le même devoir envers votre Dieu, envers votre pays, vous guide !

Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Le parti conservateur est insouciant, indifférent, d'une façon scandaleuse et inconsciente.

Hier, nous montrions les congrégations s'isolant dans le pays, fermant leurs portes aux journaux qui les défendaient le plus courageusement, et ne faisant pas un pas, ne donnant pas un sou — de peur de se compromettre — pour que la presse soit moins malfaisante et le suffrage universel moins mauvais.

Il nous serait facile de citer d'autres exemples, aussi lamentables, de l'abandon de tout devoir civique.

Nous pourrions montrer notre jeunesse dorée se contentant de quelques vains discours, aux banquets de l'*Œillet blanc*, du *Petit Chapeau*, ou bien aux banquets des anciens élèves des Jésuites ou des Dominicains.

On dîne, on chante, on parle, on crie et... tout est fini jusqu'à l'année suivante.

Pas d'argent, pas d'action, pas de propagande, rien.

Les industriels, les grands industriels qui ont des milliers d'ouvriers et que guette la grève, que le collectivisme vise, ne donnent pas un sou.

Nous devons les protéger, les sauver, moyennant l'abonnement de vingt francs qu'ils prennent à nos journaux... quand d'aventure ils daignent s'abonner.

Pourtant, s'il y a des gens en danger, ce sont eux !

Quant au grand monde, il rit, s'amuse, joue la comédie, offre des grands dîners, des mascarades, mais pas un maravédis, pas un, pour la caisse des journaux ou la caisse électorale.

N'y aurait-il pas cependant quelque chose de réconfortant, d'encourageant aux yeux de tous, si l'on voyait nos ducs, marquis ou barons, publier dans les journaux mondains des notes de ce genre : « *Le duc de X... avait l'intention de donner une « garden-party ». Il en estime la dépense à cinq mille francs,*

qu'il verse dans la caisse électorale. » Ou bien : « *La marquise B..., au lieu de donner un souper à petites tables, verse à la caisse de la bonne presse, les dix mille francs que cette fête lui coûterait.* »

Mais vous pouvez être tranquilles, ni le duc de X..., ni la marquise B... n'en perdront ni une bouchée, ni un verre de champagne, ni un quadrille, ni un flirt !

Ils dépenseront bêtement, luxueusement, des quantités d'argent, par vanité, afin qu'on en parle ; mais les caisses des journaux et des candidats resteront vides !

Et, pourtant, l'horizon est noir, zébré d'éclairs sanglants.

Sous cette législature, SOIXANTE députés socialistes suffisent pour terroriser le gouvernement et inaugurer la série sinistre des lois révolutionnaires, lois sur les associations, sur les successions, sur les retraites ouvrières, sur les accidents du travail, en attendant l'impôt sur le revenu.

Si l'on n'y prend point garde, à la prochaine législature ils reviendront CENT VINGT.

Et alors, que ne feront-ils pas ?

Quelle ne sera pas leur puissance ?

Et que deviendra ce qui subsiste de nos libertés, de nos fortunes et de notre sécurité ?

C'est à cela que nous marchons, rapidement, fatalement.

Or, seuls, quelques hommes, toujours les mêmes, se battent encore, la plume au poing, la parole aux lèvres, le patriotisme au cœur, la foi dans l'âme.

Va-t-on les laisser sans appui, sans ressources, livrés aux bêtes, exposés aux outrages, aux coups de couteau ?

La Société pour laquelle ils se dévouent, ne fera-t-elle rien pour eux ?

Allons-nous mener les funérailles de notre pauvre patrie, de notre malheureuse France, au son joyeux des violons, qui empêchent nos richards et nos patriciens d'entendre les rumeurs sourdes et grondantes s'élevant partout, de l'usine, du cabaret, des faubourgs, des pavés, et même des sillons désertés ?

Nos prêtres n'auront-ils d'autre initiative que de s'en rapporter à Dieu et d'organiser des pèlerinages d'où l'on revient seulement plus résignés ?

Ou bien, rompant avec la veulerie, avec la lâcheté qui l'étreint, la vieille France chrétienne et monarchique, va-t-elle enfin se lever et se battre pour son Dieu, pour ses Princes; pour la liberté ?

C'est ce que nous allons voir.

Nous avons devant nous moins d'un an pour nous préparer à la bataille, la dernière peut-être, celle d'où sortira ou la victoire avec le relèvement de la patrie, ou la ruine avec la servitude, sous le joug de la canaille !

LA LETTRE DE ROME

Lettre du Pape aux Supérieurs Généraux des Congrégations.

12 juillet 1901.

Il ne faut pas le dissimuler, la lettre adressée par le Saint-Père aux supérieurs généraux des ordres et instituts religieux cause partout, dans le monde catholique, une amère déception.

Seuls, les hommes politiques et au courant des idées

qui inspirent les directions romaines, n'en témoigneront aucun étonnement.

Ils s'y attendaient et n'espéraient pas une parole qui fût un acte.

Nous sommes de ce nombre.

L'influence néfaste du cardinal Rampolla continue de se faire sentir, et la résistance se borne à inviter les expulsés à se montrer « *indulgents* ».

Il est conforme aux traditions chrétiennes, je le sais, que les victimes pardonnent aux bourreaux.

Mais « L'INDULGENCE » à l'endroit des scélérats prêts à disperser les ordres religieux, qui étaient l'honneur et la gloire du clergé français, nous paraît une prescription douloureuse et cruelle qui dépasse la plus empressée des résignations.

Subir l'expropriation et le bannissement, c'est dur, bien dur, assurément.

Mais les subir avec un regard bienveillant, en les excusant pour ainsi dire, si ce n'est pas au-dessous des efforts d'une vertu stoïque, c'est à coup sûr très méritoire.

Les congrégations, chassées de ce pays, qu'elles illustraient, s'y emploieront, j'en suis convaincu, y parviendront, je n'en doute pas ; mais peut-être bien qu'elles n'étaient point préparées à ce surcroît de sacrifice.

Quant aux organes des sectaires, il est superflu de faire observer qu'ils ricanent.

Ils redoutaient une autre attitude.

Les plus insolents, parmi eux, ne cachaient point la crainte que leur inspirait l'éventualité d'une rupture avec Rome, sur un tel terrain.

Si Rome, à la veille des élections générales, eût

cessé toutes relations avec un gouvernement de persécuteurs et de proscripteurs, et eût convié les catholiques de France à la lutte suprême, les événements eussent changé d'aspect.

L'énergie des catholiques, bien que singulièrement diminuée, se fût réveillée — à cet appel, à cette prédication d'une nouvelle croisade, croisade à l'intérieur, celle-ci.

Et comme il n'est pas, en France, une seule famille où quelqu'un, homme ou femme, ne soit tenu par la foi religieuse, il n'est pas douteux que le régime sectaire se fût écroulé sous l'effort des croyances révoltées.

Le gouvernement le savait.

Les intelligents parmi ses soutiens, ne l'ignoraient pas.

Le conflit avec Rome les rendait blêmes et leur faisait suer la peur.

C'est pourquoi, ils entretenaient le Nonce apostolique dans l'erreur et le mensonge, lui insinuant d'abord que la loi scélérate ne serait votée qu'avec des atténuations larges, et ensuite qu'elle ne serait pas appliquée.

Alors et pour obtenir le résultat du moindre mal, le Nonce a renseigné Rome de la façon qu'il était renseigné lui-même.

On l'a trompé tout le temps et il a trompé tout le temps.

Aujourd'hui, l'illusion est entièrement à l'exécution de la loi, comme elle sera demain à autre chose, jusqu'au jour où la République, fidèle aux ordres de la franc-maçonnerie, dont elle n'est que le reflet, exécutera le clergé séculier, ainsi qu'elle exécute en ce moment le clergé régulier.

Ce jour-là, probablement, Rome prendra des résolutions viriles.

Mais il sera trop tard.

En attendant, le gouvernement respire. La lettre du Saint-Père lui enlève un gros poids qu'il avait sur la poitrine.

L'impunité lui est assurée désormais, et l'impunité c'est le triomphe des bandits.

Aussi la satisfaction règne-t-elle sans mélange dans toute la horde des sectaires.

C'est avec une certaine inquiétude, je le souligne, qu'ils avaient engagé la partie contre cette foi catholique, séculairement enracinée dans la terre de France.

Ils constatent aujourd'hui qu'il n'y avait rien à redouter et se disent qu'ils avaient bien tort de tant différer, qu'il ne valait vraiment pas la peine de ménager des adversaires de si bonne composition.

Ils poursuivront l'œuvre de déchristianisation avec d'autant plus d'ardeur et de sécurité.

L'échéance si proche et si dangereuse des élections générales ne les angoisse plus.

Car Rome a donné la note.

Les évêques nommés par Dumay seront trop heureux d'être dispensés d'une protestation qui leur coûtait et leur répugnait.

Du moment que Rome ne se fâche pas, pourquoi donc partiraient-ils en guerre ?

Aussi tout va se passer avec un calme exemplaire, une tranquillité complète.

Personne, parmi nous, ne saurait avoir l'outrecuidance d'être plus catholique que le Pape.

Nous nous bornerons donc à déplorer, à réprouver des mesures qui sont contraires au droit naturel et évangélique.

Mais nous n'en ferons pas un crime à la République,

et nous n'essayerons point, puisqu'on ne nous y incite pas — tout au contraire ! — de lui faire payer chèrement ce que nous avions la faiblesse de considérer comme un exécrable forfait.

Nous irons même, s'il le faut, jusqu'à plaindre cette pauvre République d'avoir été amenée, bien malgré elle, à sévir si cruellement contre les catholiques.

Ce sera notre « indulgence », à nous.

Et, rassurés par les bonnes relations qui n'auront pas cessé d'exister entre Rome et la République de Trouillot, nous garderons notre sérénité, nous bornant, quand les religieux et les religieuses prendront le chemin douloureux de l'exil, à nous dire qu'après tout il n'y a rien de changé en France, si ce n'est soixante mille saintes gens de moins.

TOUS, PILATES !

M. Loubet s'en lave les mains.

13 septembre 1901.

On a lu la très belle lettre par laquelle Mgr de Grenoble, protestant contre la proscription qui atteint les Chartreux de son diocèse, si bons, si bienfaisants, qui prodiguaient la charité autour d'eux, se faisait l'interprète de tous ceux qu'une pareille ingratitude révolte et où il disait :

« Nous irons porter avec la plus respectueuse franchise jusqu'*au chef de l'État*, *s'il le faut*, les doléances de ce diocèse et les supplications de tous ses malheureux. »

Ce qu'il a promis, il l'a tenu.

Et nous apprenons que Mgr de Grenoble, arrivé à Paris, s'est empressé de demander une audience à M. Loubet.

Elle a eu lieu hier.

Nous n'en savons pas plus long et nous ignorons ce qui a bien pu se passer dans cette entrevue.

Mais nous ne croyons pas nous avancer plus que de raison en affirmant qu'aucun détail de la conversation ne nous est inconnu, et sans qu'il soit nécessaire d'une révélation quelconque.

Pas besoin d'écouter aux portes. Pas besoin d'un reporter. Inutile d'interroger le bon évêque.

Pourtant, je parierais ma tête et la vôtre, chers lecteurs, que voici le compte rendu exact de l'audience accordée par M. Loubet à Mgr de Grenoble :

L'évêque, d'abord, lui a représenté que les hôtes de la Grande-Chartreuse étaient les bienfaiteurs du pays, que leur générosité légendaire, non seulement s'étendait sur tout le département de l'Isère, mais encore rayonnait à travers la France entière.

Il lui a dit que l'émotion la plus douloureuse, la plus cruelle, animait les populations, à la pensée que les Pères allaient partir et que le célèbre couvent fermerait ses portes.

Et au nom de tous ceux dont la misère est soulagée par ces religieux, Mgr de Grenoble a supplié M. le président de la République d'intervenir et d'user de son droit de grâce en faveur de ces innocents, victimes d'une abominable tyrannie.

Je suis convaincu que Mgr de Grenoble s'est acquitté de sa noble mission avec la plus vive éloquence, avec cette éloquence qui part du cœur.

J'irai même jusqu'à penser qu'il a remué, dans l'âme de M. Loubet, quelques-uns des bons sentiments qui peuvent y subsister.

Mais rien de tout cela n'aura empêché le président de la République de lui répondre ainsi qu'on va voir :

« Vous avez raison, *monseigneur* (car M. Loubet, quand il est seul, appelle les évêques de cette manière ; ce n'est qu'en public qu'il les traite de *monsieur*). Vous avez mille fois raison, monseigneur, et je ne connais point d'ordre religieux qui soit plus digne de sympathie que vos Chartreux. C'est ce que me disait hier encore Mme Loubet, après avoir égréné pieusement le chapelet bénit qu'a daigné lui faire tenir le cardinal Rampolla de la part du Saint-Père. Je sais, n'en étant pas très éloigné, tout le bien qu'ils répandent dans la contrée, autour d'eux et au loin. Ce sera assurément une perte pour le pays, une ruine, un malheur, que leur départ..... »

Entendant cela, le bon évêque sentit son cœur battre plus vite et crut sa cause gagnée. Il en remerciait Dieu déjà, lorsque M. le président de la République se prit à continuer :

« Oui, mais que voulez-vous que je fasse ?

« La loi est la loi. J'ai dû la promulguer à mon corps défendant, et je ne puis empêcher qu'elle soit exécutée.

« Elle stipule, du reste, que le Parlement SEUL a qualité pour accorder les autorisations.

« Je suis impuissant, absolument impuissant, et, malgré tout mon bon vouloir, il m'est impossible d'apporter le moindre tempérament à la loi. Voyez Waldeck ! »

Le bon évêque se sentit pris d'un grand découragement.

Mais, ayant écrit qu'il irait, S'IL LE FALLAIT, jusqu'au président de la République, il se crut obligé, étant monté bien inutilement *jusque*-là, de descendre plus bas et d'aller *jusqu'*à Waldeck.

Le président du Conseil l'accueillit avec courtoisie, l'écouta froidement et répondit à ses doléances par ces mots :

« — Oui, le cas est particulier, très intéressant, et je disais l'autre jour à mon amie Mme Dreyfus-Gonzalès et à Reinach, lui-même, que, si je pouvais et si je devais faire une exception, ce serait en faveur des Chartreux.

« Seulement... cela ne me regarde plus.

« La loi, quant à son application, est entre les mains de la majorité parlementaire, et il m'est impossible, dans des questions pareilles, d'intervenir et d'exercer une action quelconque. Je ne puis rien, rien du tout, et à mon grand regret. »

Et le bon évêque a dû regagner Grenoble, sans avoir rien obtenu.

Il fallait, en effet, qu'il fût joliment naïf, le bon évêque, pour espérer quelque chose de sa démarche.

Comment n'a-t-il pas vu, n'a-t-il pas compris tout de suite, que le président de la République et les ministres n'avaient eu qu'une pensée, qu'une préoccupation : échapper à toute responsabilité dans l'exécution de la loi scélérate, et la rejeter sur cette masse anonyme qui s'appelle le Parlement?

Ils se sont bien doutés qu'il y aurait des difficultés lors de l'application de la mesure infâme et que des influences même républicaines, ne fût-ce qu'au point de vue électoral, interviendraient pour obtenir quelque exception.

Alors, afin de n'être pas réduits à céder, ils ont fait

cette chose inouïe, stupide autant que criminelle, de constituer le Parlement en un tribunal de Salut public et jugeant souverainement les congrégations.

Le pouvoir exécutif a lâchement abandonné ses droits, ses prérogatives, au profit du pouvoir législatif.

Dans aucun pays, une telle besogne n'appartient au Parlement.

Il faudrait pour cela une *Convention* réunissant en elle, et le législatif, et l'exécutif.

Ce n'est point le cas.

L'exécutif s'est dessaisi volontairement, hypocritement. Il a organisé, lui-même, l'usurpation du pouvoir législatif.

De cette façon, il a supprimé d'avance sa faculté d'intervention et le droit d'appel — ce qui est une monstruosité.

Tous, Pilates, ces gens-là !

Ils peuvent, eux aussi, se laver les mains du sort des justes, sans pour cela les avoir moins sales.

RÉSISTANCE ET SOUMISSION

La Déclaration des Provinciaux des Jésuites

5 octobre 1901.

La Déclaration des Provinciaux de la Compagnie de Jésus en France, que toute la presse vient de publier, a produit l'effet qu'on pouvait en attendre dans un pays où, malgré la veulerie générale et l'abaissement lamentable des caractères, subsiste néanmoins

une assez forte tradition de courage, de loyauté, d'honneur.

La république, en dépit de trente années de contamination incessante, n'a pas encore entièrement pourri l'opinion publique, et un véritable sentiment d'admiration salue la parole haute et fière, et si particulièrement patriotique, des chefs élus de la Compagnie de Jésus.

Leurs adversaires, eux-mêmes, et je parle seulement, bien entendu, de ceux qui n'ont pas l'âme saturée de boue et de fiel, sont les premiers à reconnaître qu'il était impossible de remplir son devoir avec plus de dignité, vis-à-vis de cet infâme gouvernement, à l'égard de la France et envers Dieu.

La Compagnie de Jésus y aura trouvé l'occasion de faire justice, une fois pour toutes, des abominables et stupides légendes, entretenues par les romanciers, les chansonniers, les pamphlétaires, et qu'elle traînait à sa suite depuis deux siècles.

Les Jésuites, condamnés à l'ostracisme, victimes d'un odieux arbitraire, scélératement persécutés au nom de l'esprit sectaire qui couvre d'un voile noir la la statue de la Liberté, n'en apparaîtront que plus dignes d'estime et de respect.

Si les proscripteurs ont entendu leur mettre une auréole, à ces hommes qui ont tant fait pour la France en élevant ces générations successives qui furent sa gloire, dans l'armée, la marine, les lettres, dans la société aristocratique de l'intelligence nationale, ils y ont bien réussi.

La dispersion des Jésuites, cette fois, n'est plus l'exode sous des clameurs haineuses et bêtes ; c'est un triomphe.

Car, nul mieux que les Jésuites, à cette heure, ne peut prétendre représenter les services rendus et les droits violés.

C'est à leur sujet, surtout, qu'il est permis de souffleter ces renégats de la conscience humaine, ces apostats de la civilisation moderne, ces traîtres à l'esprit qui, jadis, inspirait la Révolution française, — avec ces mots vengeurs de Montalembert, quand le puissant orateur, dont l'œuvre libérale et féconde s'écroule aujourd'hui, s'écriait, le 14 janvier 1848 :

« La liberté, c'est le respect de l'homme ; tandis que le radicalisme, c'est le mépris de l'homme poussé à la plus haute puissance. Non, jamais, jamais despote moscovite, jamais tyran de l'Orient n'a plus méprisé ses semblables que ne les méprisent ces radicaux, qui bâillonnent leurs adversaires vaincus au nom de la liberté et de l'égalité. »

La République portera la peine de cette grande infamie par laquelle débute le siècle, et ce n'est pas sans une tristesse que je comprends qu'un républicain aussi sincère que M. de Pressensé peut écrire ces lignes pleine d'une douloureuse inquiétude :

« Il ne se peut qu'un tel spectacle ne frappe le public, ne l'émeuve même. Et quand il apprend que tous ces hommes qui prennent le chemin de l'exil n'ont commis d'autre crime que de préférer leurs vœux et leur règle à une stricte conformité à la loi, il est encore assez naturel qu'il passe de la compassion pour ces victimes de l'*intolérance républicaine* à l'indignation contre les auteurs de cette *persécution*. »

Et M. de Pressensé, républicain et protestant, s'honore en rendant justice à la Compagnie de Jésus, lorsqu'il ajoute, dans l'*Aurore* :

« Elle a pris le bon parti, celui de la sagesse comme de la dignité, en devançant d'inévitables refus et en secouant la poussière de ses pieds contre la France. »

D'autant qu'il n'est pas un seul organe de la presse qui reproche à la Compagnie de Jésus de ne pas s'être soumise et de n'avoir pas demandé l'autorisation ; car tout le monde sait que la loi était particulièrement dirigée contre elle, contre ces merveilleux éducateurs de la jeunesse française, et que ce sont ceux-ci principalement qu'on entendait frapper.

Mais la batterie parlementaire pointée sur eux a fait mitraille, et tombent, fauchés autour d'eux, d'autres, qui n'avaient en rien mérité la haine des sectaires, s'étant tenus exclusivement dans l'ordre contemplatif.

On a frappé du même coup, et ceux qui enseignaient, et ceux qui se bornaient à prier.

Ce qui prouve, aux plus aveugles partisans du ralliement à cet ignoble régime, que c'est la religion chrétienne tout entière qu'on entend détruire.

Les Jésuites auront la légitime et orgueilleuse consolation d'avoir été considérés comme les plus redoutables, parmi ceux qui combattaient l'erreur et répandaient la lumière.

Ils ont donc bien agi en ne sollicitant pas une autorisation qui d'avance était refusée ; ce qui ne leur aurait rapporté, de la part des bourreaux, que ricanements et mépris.

Il valait mieux, en cette occurrence, aller bravement, le front haut, au-devant d'une infortune imméritée.

La Compagnie de Jésus y gagnera de trouver, dans le malheur qui la frappe, un rayonnement de sympathie qu'elle n'avait pas connu à l'apogée de ces succès.

Mais quelle situation diminuée, misérable, cela crée aux autres congrégations, qui n'ont pas eu le même courage et la même dignité, et qui s'empressent de courber le front sous les fourches ?

Jusqu'au dernier délai qui leur était assigné, nous n'avons pas voulu, dans les limites modestes de notre action, influencer les congrégations et les engager à la résistance.

Nous avions le devoir de respecter leur libre arbitre, tout en pensant que le gouvernement se fût trouvé dans une situation plus embarrassée, inextricable, si tous les ordres religieux, sans exception, eussent fait front d'une façon unanime à l'agression.

C'est avec inquiétude que le gouvernement enregistrait le petit nombre des *soumis*.

Il eût reculé devant une mesure générale qui eût pris les proportions d'une véritable extermination.

Maintenant, il se sent plus libre.

Ceux qui ont demandé, imploré l'*aman*, lui donnent des forces pour poursuivre les autres à outrance et les achever.

Et qu'y gagneront les *soumis*?

S'imaginent-ils que la majorité sectaire leur sera bienveillante ; comptent-ils que leur résignation les sauvera ?

Je le souhaite, sans y croire.

Mais ceux que je ne saurais plaindre, ce sont les ordres religieux qui comptèrent, à l'aide d'une restriction mentale ou écrite, échapper à la volonté formelle qu'a le gouvernement de les soustraire à la juridiction de Rome, pour les placer sous celle des évêques nommés par cette canaille de Dumay.

Aucune précaution de style, aucune habileté de langage

ne les mettra à l'abri du refus humiliant qui les attend.

L'exemple de ce qui se passera nous est donné par la réponse que vient de faire l'affreux et hideux directeur des Cultes à une congrégation religieuse de femmes, à vœu solennel, qui croyait avoir esquivé le péril en s'entendant avec son évêque, lequel écrivait au bas de la requête :

« J'accepte la juridiction *selon les constitutions apostoliques.* »

Et Dumay de répliquer par ce billet brutal :

« *La déposante a été avisée que la formule employée* « *pour la soumission à la juridiction de l'Ordinaire* « *(diocèse de X...) est de nature à compromettre le sort* « *de sa requête.* »

Voilà qui éclaire la situation.

Il n'y a pas à essayer d'échapper par l'équivoque.

Le gouvernement entend expressément arracher toutes les congrégations à la Papauté et les placer sous la main des préfets *en violet* qui forment la majorité servile ou résignée de l'épiscopat français.

C'est la lutte contre Rome qui va s'engager dès l'examen de la première demande d'autorisation.

Certes, Rome nous a habitués à bien des condescendances.

Elle a tout tenté pour apprivoiser la bête fauve qu'est la franc-maçonnerie gouvernante et dirigeante.

Peut-elle aller plus loin dans ses inlassables concessions ?

Non.

Le cardinal Gotti l'a proclamé au nom du Saint-Père.

Le Concile de Trente est là, qui commande.

La Papauté ne peut pas livrer les congrégations.

Celles d'entre elles qui ont pensé, par une adhésion

pleine de réserves, conditionnelle, se soustraire à l'exécution décidée d'avance, en seront pour une humiliation méritée et pour l'imprudence qu'il y a toujours à mettre en conflit aigu le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique.

Grâce à elles et à leur imprévoyance, le conflit va s'engager, au Parlement, entre l'État franc-maçon et l'Église, c'est-à-dire en un milieu aussi favorable que possible aux passions antireligieuses.

De ce conflit peuvent résulter la rupture des rapports diplomatiques et l'abolition du Concordat, dans un avenir prochain ; car il ne faut jamais perdre de vue l'affirmation, cent fois répétée par les chefs de la majorité sectaire et républicaine, que la loi sur les associations n'est que la préface de la dénonciation du Concordat.

Par où ont passé les moines, passeront les curés.

On les affamera et on les chassera successivement.

Voilà pourquoi la résistance de tous était la seule attitude bonne et belle.

La Compagnie de Jésus l'a compris dès le premier jour, et il est fâcheux, lamentable, que tous les autres ordres, au lieu de biaiser, n'aient pas agi comme elle.

Ils n'auront reculé que pour mieux sauter ; et fort heureux encore s'il n'y a qu'eux qui sautent !

« LA pATRIE ET LA PATRIE »

La ligue de la Patrie française.

27 octobre 1901.

Un petit incident, sans importance à première vue, ramène l'attention publique sur le groupement — je ne

dis pas le *parti* — qui s'appelle la *Patrie Française*.

Le *Radical* ayant demandé à M. Jules Lemaître, président de la Ligue de la *Patrie Française*, ce qu'il pensait des déclarations royalistes de M. Henri Vaugeois, secrétaire général de la Ligue, lequel vient de se rencontrer, à Carlsruhe, avec M. le duc d'Orléans, notre confrère *la Liberté*, se faisant, à tort ou à raison, le porte-parole de M. Jules Lemaître, déclare qu'il y a très longtemps que M. Vaugeois n'est plus membre du comité directeur de la *Patrie Française*, ni de la Ligue elle-même.

Et il ajoute : « Ses articles ne sauraient engager en rien la *Patrie Française*. »

M. Henri Vaugeois n'a pas voulu demeurer sur cette affirmation, qu'il trouve inexacte et téméraire, et il répond à la *Liberté*, que son évolution royaliste, qui date de plus d'un an, n'eut jamais rien de mystérieux pour ses amis ; qu'il avait offert de s'en expliquer publiquement, et que MM. Lemaître et Dausset l'en dispensèrent.

Et il conclut en disant :

« Ces démarches, dont la dernière est récente, n'auraient eu aucun sens, et ni M. Dausset ni M. Lemaître ne les eussent comprises, si j'eusse déjà cessé d'appartenir au comité de la *Patrie Française* et à la *Patrie Française* elle-même, comme on l'a fait dire hier à M. J. Lemaître. »

J'ignore ce qu'il y a de vrai, dans cette polémique.

M. Vaugeois ne fait-il plus partie de la Ligue de la *Patrie Française* ?

N'en fait-il plus partie, parce qu'il s'est affirmé nettement royaliste ?

En fait-il encore partie, quoique royaliste ?

Jusqu'à preuve du contraire, nous devons le croire sur parole et le considérer comme étant toujours membre de la Ligue, tout en admettant, bien entendu, que ses écrits ne puissent d'aucune façon engager celle-ci.

Cette restriction est commandée par le bon sens le plus vulgaire.

Eh bien, je le déclare, — et, à moins que M. Vaugeois ne se trompe, et ne soit réellement exclu de la Ligue en tant que royaliste avéré et militant, — il y a lieu de se féliciter d'une tolérance et d'un libéralisme qui restitueraient à la *Patrie Française* sa signification d'origine, qu'elle avait tant soit peu perdue, à la suite de bruyantes polémiques, pour tomber dans un fâcheux et incompréhensible exclusivisme.

Ainsi, à différentes reprises, les chefs de la Ligue avaient proclamé qu'elle était « républicaine ».

Sans faire partie de cette Ligue, et simplement au point de vue du bon sens, nous n'avons jamais cessé de protester contre cette qualification contradictoire et injustifiable.

Pourquoi la Ligue aurait-elle été « républicaine » ?

Et de quel droit ?

Le nom qu'elle a pris et qui est le plus large de tous, la *Patrie Française*, lui interdit formellement, absolument, de se cantonner dans un parti politique, quel qu'il soit.

La patrie n'est ni républicaine, ni royaliste, ni impérialiste.

C'est la patrie, c'est l'*alma mater*, la mère commune de tous les bons Français.

Et la France peut être momentanément, successivement: royaliste, républicaine, impérialiste, républi-

caine de nouveau, avec Charles X, Louis-Philippe, Cavaignac, Napoléon et Thiers, sans cesser d'être, pour tous, la patrie, rien que la patrie.

On ne comprendrait même pas, dans un pays comme le nôtre, où la forme du gouvernement a si souvent changé, où elle demeure discutée et combattue ouvertement, où très probablement elle est appelée encore à subir de profondes modifications, que la patrie fût inféodée pour toujours à une de ces formes de gouvernement.

Or, puisque la Ligue en question s'est réclamée de la patrie commune, en s'intitulant la *Patrie Française*, elle ne saurait, pas plus que la patrie, se qualifier de « républicaine ».

En matière politique, la patrie est neutre, plus que neutre, puisqu'elle plane au-dessus des factions, domine les partis et abrite tous les bons Français sous les plis de son drapeau.

Dans ces conditions, ou la Ligue de la *Patrie Française* sera neutre, elle aussi, ou bien elle porte un faux titre et commet une coupable usurpation de nom.

En ce dernier cas, qu'elle se débaptise loyalement et arbore une devise particulariste !

Mais elle n'aurait plus rien de commun avec la patrie de nous tous, ni le mot, ni la chose.

Aussi, j'aime à croire que la Ligue de la *Patrie Française* n'a point de couleur politique, à proprement parler, et qu'elle se confine dans tout ce qui regarde exclusivement la patrie, comme, par exemple, l'amour du drapeau, le respect des institutions militaires, le culte de l'armée et l'influence de la France au dehors.

Il y a là, hélas! par le temps qui court, suffisamment d'occupation pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajou-

ter les luttes de parti, et le terrain est assez large pour qu'il soit inopportun de l'augmenter encore de toute l'étroitesse de l'arène politique.

Quand on voit et quand on entend nier publiquement le patriotisme, outrager l'armée, injurier les chefs, invectiver le drapeau, couvrir de boue la Légion d'honneur, prêcher l'extension de l'internationalisme, on a de quoi occuper largement ses loisirs dans une Ligue qui s'appelle la *Patrie Française*, et je ne comprendrais pas qu'on éprouvât le besoin d'en faire un petit clan, une boutique, une chapelle mesquine, d'autant que son républicanisme nécessiterait encore une définition, ce qui le mettrait en bataille avec les autres républicanismes.

Pas de politique, voilà la vraie politique de cette Ligue, si toutefois elle veut durer et exercer une action bienfaisante sur le pays.

Comprise ainsi, ce serait une admirable institution.

Comprise autrement, ce n'est qu'un parti politique de plus, dans un malheureux pays qui est déjà affligé de trop nombreux partis.

D'autant que les élections générales prochaines, ne sauraient s'effectuer sur le terrain politique, mais bien sur le terrain social.

Il ne sera pas question de la forme du gouvernement, qui est réservée et que personne de nous ne mettra en jeu.

Deux partis seulement seront en présence, celui de la défense sociale et celui de la révolution.

En prenant la tête de la direction de la défense sociale, la *Ligue de la Patrie Française* contribuerait d'une façon prépondérante au relèvement du pays, et ferait grande figure dans l'histoire.

Que si, par malheur, elle se localise dans un parti, qui ne serait qu'une annexe idéale et utopique de la République, elle s'annule, se détruit, se suicide.

Et ce serait dommage, je le dis sincèrement ; car on peut et on doit attendre d'elle un grand bien : la délivrance du pays, son salut.

LA NEUTRALITÉ PATRIOTIQUE

6 novembre 1901.

L'autre jour, je m'occupais de la *Patrie Française* et j'émettais l'appréhension très naturelle de voir ce groupement, qui peut et doit rendre de signalés services, qui serait même destiné par ses origines à contribuer puissamment au relèvement, au salut du pays, au moyen d'une coalition fière et vaillante de toutes les nobles croyances, de tous les patriotismes, — j'émettais, dis-je, l'appréhension de voir la *Patrie Française* se perdre, se suicider, se volatiliser, par une fausse compréhension de son principe.

Et, tout en renouvelant ici l'expression de mon inquiétude, j'ajoute que ce serait un grand malheur.

La *Patrie Française* a des origines qu'elle ne saurait oublier, et desquelles elle a l'obligation stricte, impérieuse, de ne pas se dégager, car elles sont sa raison d'être.

Elles furent d'une simplicité primitive, et consistèrent en une explosion d'indignation nationale, à l'occasion des outrages dont fut abreuvée l'armée française, au cours de l'horrible affaire Dreyfus.

Une ligue se forma spontanément, composée de tous ceux qui mettaient le culte de la patrie au-dessus des querelles de partis et voulaient le respect de nos institutions militaires.

Pas un seul instant il ne fut question de politique.

La politique n'avait rien à voir dans ce groupement.

Et on y put compter pêle-mêle, tous filialement rangés autour du drapeau tricolore, les impérialistes, les royalistes et les républicains de diverses nuances.

On n'avait pas la pensée de demander à personne d'où il venait.

On se bornait à recueillir sa résolution de marcher contre les insulteurs de la cocarde et les contempteurs de la Patrie.

A aucun moment, il ne fut question de faire de cette nouvelle et chevaleresque croisade un instrument de parti.

Aucun de nous, tout en favorisant cet élan généreux, n'eut la pensée de s'en servir pour modifier la forme du gouvernement.

Telles furent les origines de la *Patrie Française*, et je défie bien qu'on en conteste l'authenticité.

Dès lors, comment admettre, comment accepter, sans la plus véhémente des protestations contre ce qui serait une véritable trahison à l'endroit du patriotisme, que cette Ligue impose, à ceux qu'elle entend favoriser, une cocarde politique?

Sa raison d'être, c'est de n'avoir pas subi le joug d'un parti, d'être indépendante de tous, d'être au dessus de tous.

Ne serait-il pas misérable et criminel, de laisser la politique envahir et contaminer ce qui fut d'abord d'une essence si pure?

Voilà pourtant ce qui est à craindre, et ce qui déjà réjouit l'âme de nos adversaires communs.

Un de nos confrères ministériels et radicaux, à l'annonce de ce ce vent de folie qui soufflerait sur la Ligue de la *Patrie Française*, comme il a déjà soufflé sur la *Ligue des Patriotes*, aujourd'hui enterrée, s'écrie triomphalement : « Pendant que nos ennemis s'éparpillent en divisions intestines, nous serrons les rangs et formons le bloc ! »

Parbleu ! c'était tout indiqué.

Et, pendant que nous nous séparerons, nous tous qui pourtant avons au cœur les mêmes croyances, les mêmes vénérations, eux, ils feront phalange, et nous devrons, aux élections prochaines, marcher, faibles et isolés, au devant de ce front de bandière hérissé de piques.

Pourquoi ?

Parce que, je ne saurais y revenir trop souvent, la *Patrie Française* a le très grand malheur d'être menée par des littérateurs qui jouent aux politiciens, sans être des hommes politiques.

Grisés par un succès de début, qui fut inouï, mais qui explique la révolte de la vieille foi française, ils s'imaginent pouvoir impunément, sans danger, faire dévier la Ligue vers les portes basses d'une petite chapelle.

J'en trouve la preuve dans cette correspondance qui m'est communiquée et que je publie d'après l'original :

. . . . . .

Cette circulaire, qui porte l'entête imprimé de la *Patrie Française*, est un véritable monument de contradictions et d'inconscience.

Comment ! on fait appel « *au concours de tous les*

bons Français sans distinction de partis », et on n'accorde la direction des « *groupements locaux* » qu'à des « *personnes connues pour leurs opinions républicaines* » et exemptes, ce qui est encore plus roide, plus odieux, de « *compromissions dans des questions confessionnelles* ! »

Ce qui veut dire, en langage clair, qu'être monarchiste ou bien catholique militant devient une tare.

On vous accepte comme membre adhérent, on prendra votre concours et votre argent, mais vous êtes jugé indigne de diriger votre groupement local et condamné à rêver une république de fantaisie, irréalisable, couvant dans le cerveau de quelques académiciens, qui s'entêtent à imaginer, après tant d'essais infructueux et décevants, un nouvel essai loyal du régime désormais condamné !

La Ligue n'a qu'à poursuivre en cette voie, et elle ne sera pas longue à se disperser et à disparaître.

Elle ne peut faire du bien, un bien immense, qu'en demeurant neutre en matière politique, en continuant le groupement sur le seul terrain du patriotisme, en ne s'abritant que sous les plis du drapeau national.

Mais la faire républicaine et d'une république chimérique, de convention pure et que ses partisans, eux-mêmes, seraient incapables de définir et surtout de réaliser pratiquement, c'est de l'aveuglement.

Et l'ami de l'Orne qui nous communique le document ci-dessus, se fait l'écho de tous les gens raisonnables et avisés, en disant « qu'il n'a point, en de semblables conditions, à répondre à l'appel qui lui est adressé ».

Si la *Patrie Française*, reniant ses origines, n'entend être dirigée, dans les groupements locaux, que par des monarchistes honteux, des catholiques couards et

fait profession de foi d'une république à venir, elle manque à sa mission, perd de vue son but et deviendra malfaisante, pour avoir accentué nos malheureuses divisions, au lieu de les avoir dissipées, comme c'était notre désir, comme c'est notre désir encore, toujours.

SA TACHE SOCIALE ET POLITIQUE

Celle de la IIIe République, d'après Waldeck-Rousseau.

22 novembre 1901.

M. Waldeck-Rousseau a terminé son discours par ces deux phrases, qu'il importe de relever comme elles le méritent :

« La France, sous la troisième République, a hérité d'une lourde charge ; elle a eu à accomplir une tâche sociale et politique et une tâche nationale, le relèvement.

« La République n'a pas manqué à ses engagements, et, si quelque chose a pu soutenir le gouvernement au milieu de toutes les difficultés qu'on ne lui a pas ménagées, c'est la pensée, c'est la certitude qu'il laissera la France plus forte demain qu'il ne l'avait trouvée hier. »

Cette affirmation est au moins impudente.

On dirait Scipion montant au Capitole et jurant, afin de confondre ses ennemis, qu'à pareil jour il a sauvé la patrie.

Pour du toupet, c'est du toupet, et nous voudrions bien savoir en quoi, comment la troisième République, qui s'incarne en M. Waldeck-Rousseau, a pu accom-

plir la tâche du « relèvement », et l'autre tâche, « la tâche sociale et politique » ?

En fait de « relèvement », nous avons vu la France aller à Kiel saluer humblement l'Allemagne gouailleuse et recevoir, dans la personne de la troisième République, la série de coups de pied au derrière que la prise de Fachoda nous a valus, de la part de l'Angleterre.

Et ce n'est point l'occupation de Mytilène qui a grossi, aux yeux de l'univers, notre prestige et notre autorité.

Quant à l'alliance russe, elle s'est bornée, hélas ! à une série d'actes de vassalité.

Nous marchons humblement, servilement, derrière notre alliée, l'aidant à s'arrondir de toutes façons, et n'ayant même pas la satisfaction modeste de ramasser les miettes ou les os qui tombent de sa table.

Le voilà, « *le relèvement* » !

C'est-à-dire qu'après nos désastres nous étions à terre, c'est vrai, mais dans une posture respectable et respectée du soldat qui a vaillamment combattu et qui a été vaincu.

Personne n'insulte au guerrier qui tombe.

Et c'est encore une fière et noble façon d'être à terre.

Malheureusement, depuis, nous avons gardé, guéris et redevenus forts, la même posture, posture humiliée, veule et lâche, sans avoir, cette fois-ci, l'excuse des blessures et de l'épuisement.

Sous la troisième République, la France reste couchée.

Cela devient son attitude ordinaire.

Et il faut avoir de l'audace, pour appeler cela du « *relèvement* » !

Quant à la tâche « *sociale* », elle est vraiment propre ! Et il y a franchement de quoi s'en vanter !

Qui donc a déchaîné, après les avoir ignoblement caressées, flattées, les revendications révolutionnaires et socialistes ? Qui, si ce n'est la troisième République, avec son hideux gouvernement ?

Elle a ouvert, aux hommes du désordre, des horizons qu'ils n'avaient pas et leur a donné des espérances qui naguère encore leur semblaient chimériques.

Aujourd'hui, ils ne doutent plus de rien et parlent ouvertement de l'expropriation universelle.

Les usines, les grandes compagnies, ils guettent cela comme une proie assurée et ne se gênent point pour annoncer la prochaine prise de possession.

Les fortunes privées, ils les prendront et ils le disent.

En un mot, si la Révolution hurle à nos portes et fait entendre ses grincements de dents, c'est à la troisième République seule qu'on le doit, et M. Waldeck-Rousseau en est le sinistre coupable, lui qui a trahi son passé, qui l'a apostasié cyniquement, en mettant au pouvoir, à côté de lui, un des hommes de la Révolution sociale, un de ceux qui annoncent et entreprennent le chambardement universel.

Arrivons à la tâche « *politique* ».

Elle a consisté surtout à réveiller, chez nous, toutes les mauvaises passions, toutes les passions de haine et de fureur qui sommeillaient.

A la guerre politique des partis, guerre qui a pour effet de réduire la moitié de la France à l'état d'ilotes, de parias, à l'état de Français rendus plus misérables en leur propre pays que l'étranger qui y passe, que l'Allemand et l'Anglais qui y séjournent, la troisième

République a ajouté la guerre religieuse, celle qui fouille dans les consciences, suspecte les intentions et supprime à la fois les droits du père de famille et la liberté des croyances.

N'être pas républicain est devenu un crime irrémissible, qui non seulement vous enlève le droit de servir votre pays dans les diverses branches de l'Administration, mais vous fait exclure de l'armée, elle-même.

Être catholique est dorénavant une tare.

Et une faction féroce, ignoble, étend sur tout le pays sa domination intolérable.

Elle exploite la France, la pille, la vole. Et elle a l'audace, par-dessus le marché, de nous dire que c'est elle la France.

Ajoutons que la tâche « *sociale et politique* » de la troisième République n'a pas consisté seulement à persécuter et à détruire les vieilles croyances du pays et à nous créer des générations scélérates, sans foi, ni loi, qui se préparent à monter à l'assaut de la société moderne, pour nous ramener à la barbarie ; elle s'est efforcée également d'enlever, chez nous, jusqu'au dernier vestige de l'honneur national, en tolérant, en encourageant une campagne furieuse, échevelée, des internationalistes contre les institutions militaires, contre le drapeau, contre l'armée, que le premier voyou venu peut désormais outrager, avec la plus parfaite impunité.

Telle est la tâche sociale et politique accomplie par la troisième République.

La guerre civile, la guerre religieuse, la haine partout, la basse délation partout qui ressuscite le monde des *suspects* ; les revendications révolutionnaires qui s'élèvent véhémentes et impératives, sans oublier la

ruine financière, à la suite de liquidations inouïes, et la marche en avant, fatale, inévitable, vers la banqueroute, à travers les ruines amoncelées de l'agriculture, du commerce, de l'industrie.

Et tout cela, rappelé avec une orgueilleuse inconscience, quand nous revenons de cette expédition de Chine, sans profits, sans avantages, les mains et les poches vides, et alors que notre associée la Russie s'annexe avec tranquillité une contrée immense, la Mandchourie !

C'était bien le moment de triompher, ma foi, et de glorifier l'œuvre néfaste, malfaisante, de la troisième République, de cette République répugnante et odieuse qui croulera dans la boue facilement, le jour où un homme de cœur, Prétendant ou autre, se bornera à lui demander un compte sévère, le compte que Bonaparte demanda jadis au Directoire, sous cette brève interrogation : « Qu'avez vous fait de la France ? »

Ce jour-là, le cynisme d'un Waldeck ne suffira pas pour donner le change à l'opinion publique.

Ce que la troisième République a fait de la France ?

Une ruine, un pays de souffrance, de misère, d'intolérance et de honte !

« CANDIDATS DU PAPE »

1er janvier 1902.

Les journaux de différentes nuances dissertent à l'occasion de paroles qu'auraient prononcées le Saint-Père à une toute récente entrevue avec des pèlerins français,

Le Pape aurait témoigné une vive douleur de ce qui se passe en France ; il aurait manifesté le désir très net de voir les catholiques mener le bon combat, aux prochaines élections générales, et s'efforcer de modifier la majorité de sectaires et de persécuteurs qui s'étale au Parlement pour la honte et la perte de la vieille France chrétienne.

Du discours ému de Léon XIII, nous croyons devoir reproduire la conclusion, telle qu'elle nous est donnée par notre vaillant confrère *la Vérité* :

« Il reste cependant encore une planche de salut, *la dernière planche de salut*, ce sont les élections de l'année prochaine. Tout dépend d'elles. Il faut y travailler, il faut que les catholiques fassent le suprême effort : vaincre ou mourir.

« Pour cela, qu'ils s'unissent, qu'ils appuient le groupe constitutionnel. »

Nous comprenons et partageons l'émotion du Saint-Père.

Cette émotion, il l'avait déjà manifestée, au début de l'entretien, sous une forme vibrante et comme prophétique :

« Cette loi sera *la plus grave atteinte à la religion* qu'on ait vue en France depuis longtemps.

« Et c'est le Pape *qu'on vise* et qu'on frappe en voulant soustraire les plus fidèles de ses enfants à son autorité. La franc-maçonnerie *qui gouverne tout*, veut mettre la main sur l'Eglise et sur le clergé séculier pour arriver à *la séparation* d'avec Rome, au *schisme*.

« Elle veut arriver à la séparation de l'Église et de l'État, mais en gardant l'autorité sur le clergé, et parvenir finalement à l'abrogation du Concordat.

« *Je vois les maux* les plus graves menaçant la pauvre France.

« ...Je vois la France *s'en allant à l'apostasie, à la mort.*

« Je suis *désolé* de l'impiété, des blasphèmes qui y règnent. »

C'est absolument ce que nous pensons, ce que nous n'avons cessé d'annoncer.

Le Saint-Père, avec son autorité souveraine, consacre toutes les angoisses ressenties par les catholiques français.

Il voit le mal, tel qu'il est, immense, effrayant.

Mais il est cruel pour nous tous de constater que, de jour en jour plus inexactement renseigné sur l'état des esprits en France, le Saint-Père attende le salut précisément d'où il ne peut venir.

Une dure expérience, une amère désillusion, auraient dû, pourtant, éclairer ses conseillers et son entourage et leur montrer que c'est vainement que l'on espère vaincre la franc-maçonnerie, en se plaçant sur le terrain *constitutionnel.*

Le peuple, chez nous, comme partout d'ailleurs, est simpliste et ne comprend rien aux distinctions subtiles des politiciens professionnels.

Pour lui, le vrai républicain, c'est le républicain radical, échevelé.

Et chaque fois qu'un *ralliè*, s'intitulant RÉPUBLICAIN, sera en concurrence avec un *radical* et déclarera ne pas mettre la république en discussion, c'est en faveur du VRAI républicain, du radical, qu'il se prononcera.

Le peuple n'admet pas de nuances : on est pour ou contre la république.

Il n'y a, à ses yeux, de VRAIS républicains, que ceux qui sont les candidats du gouvernement, jouissent de ses faveurs et les peuvent dispenser autour d'eux.

Si, pour Sosie, le véritable Amphytrion était celui chez qui l'on dîne ; pour les électeurs, le VRAI républicain sera toujours fatalement celui qui fait avoir des places, des rubans et des bureaux de tabac.

Or, comme les ralliés ne disposent guère de cette monnaie courante, ils continueront, aux yeux des électeurs, malgré leur sincérité souvent indiscutable, malgré leur loyale adhésion à la république, d'être de FAUX républicains, des déguisés.

Voilà pourquoi le ralliement a produit, en France, exactement le contraire de ce que ses adeptes en attendaient.

Au lieu d'être l'amélioration de la république, il en fut la consolidation.

Le peuple, voyant que des hommes de haute valeur, anciens adversaires implacables de la république, comme de Mun, Piou, Mackau, se ralliaient à cette république, sans en avoir obtenu aucun gage, voyant que Rome favorisait ouvertement cette adhésion, s'est dit qu'après tout, ce gouvernement n'avait rien de bien effrayant, rien de bien dégoûtant, et ce sont les candidats radicaux qui en ont presque partout profité.

Je crains qu'il n'en soit ainsi encore cette fois-ci, quoique pour obéir aux admonitions du Saint-Père, autant que notre honneur le permet, nous nous soyons sincèrement, sans arrière-pensée, réconciliés avec les ralliés et même avec les progressistes libéraux, que nous soutiendrons énergiquement, partout ou cela nous sera possible.

Tout autre eût été l'effet du ralliement dans notre

pays, si ce ralliement, au lieu d'être gratuit, à la recherche d'une réciprocité qui ne devait, qui ne pouvait se produire, avait été le résultat de gages certains, palpables et comportant une gratitude.

Aujourd'hui, il est trop tard.

Les ralliés, comme les progressistes eux-mêmes, sont reniés hautement par les républicains au pouvoir.

Et il est bizarre, inouï, de voir de vieux républicains tels que Méline, traités de FAUX républicains.

C'est l'éternelle histoire de la *Gironde*, qui n'aura jamais raison de la *Montagne*.

On ne chasse pas les bêtes fauves avec une meute de moutons.

Jamais, nulle part, chez les peuples de race latine, les libéraux, les modérés, ne triompheront des radicaux et des forcenés.

Ce sont les violents qui règnent en république, parce que, seuls, les violents savent agir et ne reculent devant rien.

Si ces simples et claires réflexions ne suffisaient pas, il serait facile de les fortifier par une citation bien suggestive.

Je l'emprunte à un article du *Radical*, dû à la plume autorisée de Ranc, un des grands-prêtres de notre Maçonnerie officielle.

Ayant eu vent, lui aussi, des déclarations pontificales, il y répond insolemment, se faisant, en cela, l'interprète fidèle de tous les républicains de gouvernement.

« Léon XIII recommande donc aux évêques, comme leur premier devoir, de chercher des hommes foncièrement catholiques, mais aussi sincèrement républicains,

de les décider à entrer dans la vie publique pour le salut de l'Église, de les « promouvoir » par tous les moyens dont ils disposent, le tout, ajoute Sa Sainteté, pas trop ostensiblement, pour ne pas se compromettre.

« Le respect m'interdit de discuter avec le vénéré chef de l'Église; mais je crois devoir prévenir le cardinal Rampolla et Mgr Lorenzelli que les évêques, ostensiblement ou non, feront buisson creux, QU'ILS N'ARRIVERONT PAS A DÉNICHER UN CANDIDAT FONCIÈREMENT CATHOLIQUE, CATHOLIQUE MILITANT, QUI SOIT EN MÊME TEMPS SINCÈREMENT RÉPUBLICAIN. JUSQU'A NOS JOURS, L'ESPÈCE EN EST INCONNUE.

« Quand un personnage foncièrement catholique, professant qu'il veut travailler au salut de l'Église, se présentera devant le suffrage universel, IL AURA BEAU AGRÉMENTER SA PROFESSION DE FOI DE DÉCLARATIONS CONSTITUTIONNELLES, LES ÉLECTEURS SE DIRONT :

« Ça, un républicain ! c'est tout bonnement un CANDIDAT DU PAPE ! »

Il est clair que cette épithète : « CANDIDAT DU PAPE », prise évidemment en mauvaise part, c'est la condamnation, devant le tribunal électoral républicain, de tout catholique.

C'est la négation audacieuse du droit, pourtant bien naturel, indiscutable, qu'a tout républicain d'être et de se dire catholique.

Le catholicisme est dorénavant une tare.

Comme nous l'avons maintes fois affirmé, il devient impossible d'unir la république au catholicisme.

Et, contradiction qui déconcerte, c'est au moment même où la république travaille à détruire le catholicisme, que le catholicisme s'aveugle à maintenir la république !

Aussi, j'ai bien peur d'avoir eu raison, chaque fois qu'il m'est arrivé de proclamer que la république était la négation du catholicisme et que, vouloir les faire marcher de conserve était une profonde et lamentable utopie.

LA MISSION DE LA FEMME

26 janvier 1902.

Une de nos plus précieuses récompenses dans notre vie militante, un des encouragements qui stimulent et réconfortent, c'est la communication qui s'établit, entre nous qui tenons la plume et les amis, connus et inconnus, qui lisent, nous traduisant ensuite l'impression que notre pensée a pu faire sur leur pensée.

Ces rapports incessants avec nos lecteurs nous sont, non seulement agréables, mais d'une indispensable utilité.

Car si, d'une part et souvent, ils sont l'occasion d'une louange, parfois aussi ils ont pour objet une critique ou un blâme.

Et, de même qu'il est absolument vrai que « *M. Tout le Monde* » a plus d'esprit que M. de Voltaire, « *M. Tout le Monde* » a également plus de bon sens que les sept Sages de la Grèce pris en bloc.

Sans doute, il y a beaucoup de niaiseries, de sottises, dans l'énorme correspondance que je reçois, et les idées les plus saugrenues y foisonnent, autant que les conseils prétentieux.

Mais que d'idées justes, que d'observations délicates, et que de fois il m'est arrivé de m'approprier telles ou

telles réflexions, venues du fond de la province, et que j'ai butinées, fleurs d'intelligence, comme l'abeille butine un bouquet !

Le lecteur n'est pas seulement un ami, c'est aussi un conseiller, et un conseiller discret, désintéressé.

Je leur dois beaucoup, à mes lecteurs, car ils constituent pour moi les meilleurs, les plus sûrs des collaborateurs.

Voilà pourquoi j'aime à insérer leurs lettres quand elles conviennent à la circonstance, leur demandant pardon de faire un choix et d'en négliger de fort intéressantes, faute de place et, parfois, faute d'actualité.

Car, lorsque leur commentaire me parvient, la question traitée, ainsi que tant d'autres, est déjà évaporée, volatilisée !

Cette fois, il me plaît de donner la parole à la touchante lettre d'une vaillante jeune fille, dont, naturellement et pour toute sorte de raisons, je n'indiquerai pas l'origine.

Elle me dit :

Monsieur Paul de Cassagnac,

C'est une jeune fille de France, écœurée de la décadence de la patrie, qui s'adresse à vous.

Sans doute, ce ne vous est pas chose nouvelle, de voir se lever, de tous les points de notre pays, des admirateurs et des enthousiastes de votre jugement équitable et éclairé, de votre loyauté sincère, de vos convictions inébranlables, de votre ardent et indiscutable patriotisme.

Toutefois, veuillez agréer, monsieur de Cassagnac, ce nouveau témoignage de profonde admiration et de sincère estime que vous adresse une patriote inconnue.

Je considère, comme un très grand honneur de correspondre avec vous au moins une fois dans ma vie ; aussi, depuis longtemps je contenais le désir de me procurer cet

avantage ; mais je doutais de ma faible intelligence mise au contact de la vôtre ; je craignais que les sujets dont je vous aurais entretenus, ne fussent tous puérils et peu dignes de mériter votre attention.

Aujourd'hui, je crois en avoir trouvé un qui me vaudra, je l'espère, la réalisation de mon désir.

Notre France se meurt, et je n'ai pas la prétention de vous l'apprendre, monsieur de Cassagnac : car, à qui en douterait, je donnerais chacun de vos articles comme un écho angoissé de cette fin prochaine. Cependant, nombreux sommes-nous qui voudrions sauver notre patrie. Mais où est le remède ?

Animée d'une absolue confiance en vous, je viens vous demander si vous croyez que l'action des femmes françaises puisse être de quelque utilité dans le salut que nous souhaitons.

Je ne sais s'il faut nous taxer de chauvinisme. Peut-être, au contraire, avez-vous souvent pensé que l'action de la femme ne doit s'exercer qu'au foyer domestique. Mais n'admettez-vous pas que le devoir lui donne le droit d'étendre son rôle au dehors et de crier sus à qui voudrait annuler son action.

Et n'est-ce pas une suprême attaque à ses droits d'épouse, de mère ou de sœur, que les lois iniques déjà édictées et celles qui sont en voie de l'être, par ce gouvernement de honte et d'abjection que nous subissons depuis trop longtemps, hélas !

Et, devant la veulerie (j'emploie votre mot), la lâcheté des citoyens français, sauf quelques brillantes exceptions, croyez-vous, monsieur de Cassagnac, qu'il ne devienne pas nécessaire d'opposer le total des fécondes énergies des femmes de France ?

A d'autres époques, malheureuses pour notre pays, l'histoire nous apprend que le salut est venu d'une femme. Qui sait si le Ciel n'a pas résolu, dans ses mystérieux desseins, au lieu d'une particularité, de les faire surgir toutes pour secouer un tel joug d'injustices et de tyranies ?

Que si vous estimez donc, monsieur, qu'en dernier ressort il ne sera pas inutile que le courage et le sens patriotique des femmes françaises fusionnent avec la virilité des

vrais citoyens, faites-le savoir dans votre journal, en un de ces véhéments articles dont seul vous avez le secret.

Au son claironnant de votre parole, toutes se lèveront, soyez-en sûr.

J'ai eu connaissance, par hasard, d'un vibrant appel, adressé aux femmes françaises, par un comité de dames formé à Lyon, avec le but de fonder une ligue dans laquelle les femmes de France éprises de justice et de liberté s'enrôleraient, afin de parer à la lutte électorale prochaine, en s'engageant à fournir, avec des ressources pécuniaires, toute l'influence qu'elles ont autour d'elles.

Cet appel, un peu enthousiaste, n'a cependant pas fait vibrer mon patriotisme tant que je n'ai pu savoir l'appréciation que vous faites d'un tel projet ; car il n'est pas possible de supposer que vous ignorez la formation de cette ligue. Lorsque j'aurai lu en quelque endroit ce que vous en pensez, j'y adhérerai de tout cœur, et, votre article en main, j'affirme, monsieur de Cassagnac, que la ligue trouvera, en moi, un champion des plus dévoués.

Vous avez tout droit, monsieur, de vous enquérir de votre correspondante avant que de l'honorer d'une réponse.

Elle est fière de vous assurer par avance que, si son nom ne résonne pas dans le monde des grands et des lettrés, il est du moins considéré par les honnêtes gens, à quelque caste qu'ils appartiennent.

C. S...

Oui, mademoiselle, cette Ligue des femmes qui entendent faire respecter leur foi, existe, et la fondation de cette Ligue, à Lyon, est un admirable exemple qui devrait être partout suivi.

Non, je ne fus jamais de ceux qui entendent reléguer la femme dans les oubliettes du foyer domestique.

J'ai, d'elle, une conception autrement haute, autrement large.

Certes, je ne vais point jusqu'à revendiquer en faveur des femmes toutes les prérogatives réservées jusqu'à présent aux hommes.

Je ne souhaite pas les voir sénateurs, députés et magistrats — pas plus que soldats.

Pour elles, je n'ai cessé de réclamer l'accession à tous les emplois qui peuvent augmenter les ressources de la vie, ressources qui étaient scandaleusement limitées.

Je les ai voulues médecins, avocats même, employées aux télégraphes, aux téléphones, dans les banques, alors que tout cela semblait une utopie choquante.

Et à l'heure présente, je désirerais qu'elles disputassent aux hommes, la besogne de la plupart des administrations.

Pourquoi pas ?

La femme est aussi intelligente que l'homme. Si elle est moins instruite, c'est que l'homme l'a condamnée à l'ignorance, par conséquent aux futilités.

Certes, il ne s'agit pas d'arracher la femme au foyer, de la distraire de la maternité, sa divine mission.

Il s'agit simplement d'élever son niveau moral, pour élever le nôtre, et de lui donner tous les moyens qui lui manquaient de vivre de son travail et de son intelligence.

Le travail est le plus grand moralisateur du monde, comme l'oisiveté, fût-elle mondaine, est la mère du vice.

Je suis donc un féministe dans toute l'acception et dans la bonne acception du mot.

Voilà pourquoi, non seulement j'admets que la femme se mêle à la vie publique, mais je ne comprendrais pas qu'elle s'abstînt d'y participer.

Il faut avoir de la femme une stupide conception, la regarder comme un être inférieur, une sorte de joli bétail, un objet de luxe — ce qui est bestialité et abrutissement de la part de ceux qui pensent ainsi —

pour lui dénier le devoir de défendre sa foi menacée et sa patrie outragée.

Peut-elle demeurer indifférente, elle, la vestale chrétienne, qui, de tout temps, a entretenu sur le sol de France la flamme sacrée, au hideux spectacle des croix renversées et de l'évangile déchiré ?

Elle qui jadis brodait des écharpes aux chevaliers partant pour les chevauchées héroïques, et qui les récompensait de hauts exploits par une simple accolade, peut-elle souffrir patiemment l'insulte au drapeau, la boue sur les épaulettes, la négation de la patrie ?

Le sexe qui a fourni Geneviève, Clotilde, Jeanne d'Arc et la Jeanne de Beauvais, sans parler des autres, serait-il devenu insensible à la religion persécutée et au génie guerrier méconnu ?

Enfin la femme qui, dans son intérieur, est la sage et prudente ménagère, l'économe vigilante, se résignera-t-elle à voir exproprier le champ, la maison qu'elle a portés en dot, et que revendique avidement le socialisme révolutionnaire ?

Non, n'est-ce pas ?

Donc son rôle est tout tracé, son devoir est inscrit en lettres magiques.

Il faut qu'elle agisse, il faut qu'elle intervienne auprès de tous ceux qui acceptent ou subissent le rayonnement merveilleux de son esprit, de son cœur, de son charme, de sa beauté.

Elle doit se servir de cette royauté, de ce pouvoir souverain, pour combattre et réduire, chez les hommes qui l'entourent, les faiblesses, les avarices, les lâchetés qui mettent la France en péril, la dégradent et la ruinent.

Mais avec autrement de vigueur, une sanction autre, que celle d'une Mme Loubet recevant un chapelet

bénit par le Saint-Père, allant à la messe et supportant que son mari promulgue les lois les plus scélérates ; que celle d'une Mme Jaurès qui fait baptiser sa fille avec l'eau du Jourdain et qui tolère les blasphèmes de son mari ; qu'une Mme Dreyfus-Gonzalès qui a des prétentions au catholicisme et qui choie cette crapule de Waldeck-Rousseau.

Cette action de la jeunesse chrétienne et patriote, il la faut résolue, impérieuse, s'imposant.

Que si elle n'est que grimacière et gémissante, elle est inutile.

La vérité est que l'homme, ici-bas, n'en fait qu'à la volonté de la femme.

Le but de l'homme, de l'homme au-dessus du vulgaire, est de plaire à la femme, mère, sœur, épouse, fille, ou amante.

Ce n'est donc point exagérer, que proclamer que ce que femme veut, l'homme doit le vouloir.

Voilà pourquoi, les événements terribles que nous traversons, infligent à la femme une mission, la plus noble, la plus fière, la plus glorieuse, celle d'aider au relèvement et au salut de la France !

Toute femme peut y contribuer efficacement, sans qu'il soit nécessaire d'être belle comme Armide, forte comme Clorinde ou sainte comme Fabiola.

LES FEMMES DE FRANCE

31 janvier 1902.

Mme la marquise de Chambonas et Mme la baronne de Brigode me font le grand honneur de m'adresser

leurs félicitations, à l'occasion de mon tout récent article sur le Rôle de la femme, et m'entretiennent de la Ligue des Femmes de France, dont elles sont les hautes patronnesses.

Mme de Chambonas veut bien me dire :

Monsieur,

Après l'article vibrant et si entraînant que vous avez fait paraître dans l'*Autorité*, ne croyez-vous pas qu'il serait bon de faire connaître, par un entrefilet de quelques lignes, cette ligue à laquelle vous faites allusion, fondée à Lyon, mais ayant également un bureau à Paris, dont on pourrait citer le secrétariat, 53, rue de Vaugirard ?

Je me permets de vous envoyer un programme qui vous montrera l'esprit large dans lequel elle a été conçue, et, si vous avez la bonté de la signaler, bien des aspirations généreuses, bien des velléités d'action pourront, grâce à vous, prendre corps et se réaliser.

Toutes ces dames, et moi en particulier, vous serions infiniment reconnaissantes de l'appui que nous apporteraient votre nom et votre journal si aimé et si répandu.

Veuillez croire, monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Marquise de Chambonas.

Voilà qui est fait, madame.

Il me reste à mettre de nouveau sous les yeux du public l'appel, véritable proclamation, que la Ligue publiait dès septembre dernier, avec cette belle devise : « *Pour la patrie et pour la liberté.* »

En tête, il y a cette déclaration : « La Ligue n'appartient a aucun groupe politique ».

Et voici l'appel aux Femmes de France :

Femmes de France,

Les plus grands périls menacent la patrie et la liberté. Leurs adversaires se proposent de leur porter, aux élections prochaines, le dernier coup. Il nous faut les défendre.

Nous avons signé des pétitions ; les Chambres n'en ont pas tenu compte. Nous sommes cependant la moitié de la population de la France, et, quand il s'agit de nos consciences et de nos enfants, il semble que cette partie de la France a le droit de se faire entendre. Puisqu'on ne daigne pas nous écouter, il nous reste à agir.

C'est pour rendre notre action efficace et pour répondre à l'appel jeté vers nous de tous les points de la France que nous avons constitué cette Ligue.

Son but est de soutenir aux élections prochaines, avec notre influence, avec notre argent, avec nos sacrifices, les comités et les candidats qui s'engageront à défendre la propriété, la patrie et la liberté.

Femmes, nous avons le cœur plein de pitié pour la misère des foules, et nous voulons qu'on protège les faibles ; nous savons qu'on les trompe, qu'on les fait souffrir et qu'on les pervertit par des chimères ; nous réprouvons le collectivisme.

Françaises, nous aimons la France. Il faut qu'elle vive et que son destin ne soit pas confié à ceux qui maudissent la patrie : nous réclamons des Français pour gouverner la France, et nous réprouvons l'internationalisme.

Par-dessus tout, nous réprouvons les sectaires.

Mères, nous prétendons que nos enfants sont à nous, et non pas aux députés et aux ministres, et que c'est à nous de les élever, de veiller sur leur enfance et leur jeunesse, de choisir leurs maîtres et de former leur âme : pour cette tâche sainte — qui est la nôtre — nous réclamons la liberté.

Chrétiennes, nous voulons qu'on respecte notre foi, prêtes à respecter celle des autres ; nous voulons que le Christ — que nous adorons nous — ne soit pas traité en ennemi dans nos lois et dénoncé à la haine des ignorants par les maîtres du pouvoir; nous réclamons pour notre foi le respect, et pour nos consciences la liberté.

Cette liberté, nous ne l'avons pas, si l'Église ne la partage ; et notre conscience n'est pas satisfaite, s'il y a autour de nous des consciences opprimées. Nous voulons que toutes les consciences soient libres sur la terre de France : les fonctionnaires et les religieux ont une conscience, et pour eux aussi nous réclamons la liberté.

Arrière les sans-patrie et les sectaires !
Les femmes de France sont pour :
La patrie,
La propriété,
La liberté,
Et elles se liguent pour la défendre.

On dirait vraiment que les nobles femmes qui ont rédigé cet appel, avaient le pressentiment exact de la situation politique, telle qu'elle se présenterait à nos yeux, en cette veillée électorale.

Leur appel résume admirablement, en effet, le programme qui est et reste commun à tous les honnêtes gens.

La Ligue, dit-il, *n'appartient à aucun groupe politique.*

N'est-ce pas notre programme à tous?

Nous ne posons pas la question de gouvernement, nous ne nous en occupons même pas.

Non pas que nous renoncions, les uns et les autres, à nos chères espérances; non pas que nous ayons la pensée criminelle de renier notre passé; non pas que nous enchaînions tardivement notre présent par un ralliement que rien, hélas! ne pourrait justifier, mais parce qu'il ne s'agit plus de savoir qui gouvernera la France, — cette préoccupation, si légitime en tout autre temps, passe aujourd'hui au deuxième plan, — il s'agit de savoir s'il y aura demain encore une France ?

La sauver, l'arracher au péril révolutionnaire, telle est la préoccupation qui doit d'abord nous solliciter.

Le reste est du luxe, on verra plus tard!

Et cela ne veut pas dire que, plus tard, on reprendra la lutte forcenée pour la conquête du pouvoir.

Non. Que la France se trouve sauvée par le syndicat libéral qui s'est formé, par la coalition des bonnes volontés qui se sont assemblées patriotiquement, et si cette République nouvelle se présente honorable, habitable, modérée, libérale, et bien ! il n'y aura pas de raison pour modifier, contre une solution incertaine, un ensemble de choses permettant au pays de vivre et de se rassurer.

« *La Ligue n'appartient à aucun groupe politique.* »

N'est-ce pas à son exemple que nous marchons tous, plébiscitaires, républicains, monarchistes, pour la défense de nos libertés et la sécurité de nos fortunes ?

La Ligue réprouve le *collectivisme*, qui est le programme des voleurs.

Elle flétrit l'*internationalisme*, la négation audacieuse de la patrie.

Elle repousse avec indignation les *sectaires*.

Elle entend qu'on respecte sa *foi*.

Elle veut que toutes *les consciences soient libres*.

Et enfin, elle se déclare fièrement pour :

La patrie,

La propriété,

La liberte.

Que pourrait-on ajouter à ce simple, loyal et splendide programme, qui rappelle et fait revivre tout ce que la vieille France avait de vertus chevaleresques ?

C'est-à-dire que je défie bien les comités électoraux, et les candidats eux-mêmes, de trouver une formule plus saisissante à la fois et plus brève, énumérant tous les périls à craindre et tout le patrimoine matériel et moral à préserver.

Une *Ligue des hommes de France*, s'il s'en forme une comme cela semble, ne saurait mieux faire que

d'adopter la rédaction de la *Ligue des femmes de France*.

Tout y est, de ce qui doit y être, et sous une forme éloquente, entraînante.

Pour la première fois que les femmes se mêlent des affaires publiques, elles ont eu la main heureuse.

Nous nous enrôlons sous leur bannière, comme aux temps héroïques qu'elles font revivre, nous eussions joyeusement donné notre sang, pour mériter l'écharpe brodée par elles, et destinée à récompenser la valeur.

UNE LIGUE MONDAINE

2 février 1902.

Nous recevons la communication qu'on va lire et que nous insérons avec une véritable joie :

Monsieur,

Nous aussi savons que vous voulez bien approuver que les femmes, cette année, se mêlent de la bataille électorale, et nous qui travaillons avec grand cœur, soit parmi les dames françaises, soit dans d'autres voies, venons nous recommander à votre sympathie pour vous demander si vous auriez la bonté d'insérer notre petit mouvement de « réaction mondaine » dans l'*Autorité*.

Ce que nous voulons montrer, c'est que la Société comprend qu'il est de son devoir de ne plus penser exclusivement qu'à s'amuser et jouir jusqu'au dernier instant, qu'elle est capable de sacrifier ses goûts et de travailler pour notre chère France...

Si, grâce à vous qui voudrez bien, j'ose y compter, nous donner de la « publicité », nous pouvions entraîner toute

cette Société en nous unissant tous, nous pourrions peut-être arriver à la victoire aux élections.

Ma lettre est signée de tous les noms que vous verrez au bas de la petite feuille ci-jointe, car je ne suis que leur secrétaire aujourd'hui, vous envoyant, monsieur, nos remerciements anticipés et l'assurance de nos sentiments distingues.

Voici la communication signalée par cette lettre et l'accompagnant :

En présence de la crise que traverse la France, de ses intérêts matériels et moraux menacés, de ses libertés violées et du spectre grandissant du socialisme, nous tenons à signaler à nos amies, qui comprennent la gravité des circonstances, la ligne de conduite que nous avons adoptée.

1° Supprimer chacune, suivant nos situations et les convenances, toute dépense superflue, telles que parties, réceptions, toilettes.

2° Éclairer nos fournisseurs sur le mobile qui dicte momentanément notre conduite, afin que par leurs votes ils coopèrent, eux aussi, à l'Œuvre commune du salut de la France.

Comtesse Aimery de la Rochefoucauld, vicomtesse d'Anglemont, comtesse H. de Castellane, comtesse de Chabrillan, princesse L. de Croy, marquise de Croix, comtesse de Durfort, comtesse Fr. de Franqueville, comtesse de Guébriand, comtesse des Isnards, baronne La Caze, Mme de la Bretonnière, Mme Outrey, comtesse P. de Pourtalès, vicomtesse S. du Pontavice, comtesse G. de Rohan-Chabot.

P.-S. — Les sommes non dépensées devront être versées à une des caisses réunissant des fonds pour des candidatures honnêtes et antisectaires.

Nous nous en voudrions de dissimuler ou même de voiler le plaisir que nous éprouvons à voir nos efforts secondés aussi vaillamment par les femmes du grand monde, en France.

Elles donnent là un exemple de haut patriotisme qui sera suivi partout ; car, chez la femme, le cœur diminue toutes les distances sociales et la grande dame, quand il s'agit de Dieu, de la patrie, de la liberté, n'est plus que l'égale de la bourgeoise et de la femme du peuple.

Elles se valent toutes, les nobles créatures, quand il s'agit d'un sacrifice et d'un devoir.

Mais il ne nous déplaît point que le signal de cette croisade sociale soit donné dans les sphères élevées, là précisément où l'on est accusé parfois de frivolité et d'indifférence en matières sérieuses.

L'aristocratie n'a de valeur, à notre époque d'égalité, que lorsqu'elle s'inspire des belles actions et des belles vertus qui furent l'origine de la noblesse.

Et l'on admirera justement celles qui ne se souviennent de leurs titres et de leur blason que pour remonter dignement aux aïeux.

Dans cette Ligue nouvelle, comme dans la Ligue des *Femmes de France*, les femmes du monde marquent et gardent leur place au premier rang.

Celles qui gravitent dans une sphère moins éclatante, suivront le mouvement.

Il n'y a pas à douter de la victoire, quand ce sont les femmes, mères, épouses, sœurs, qui excitent à l'action.

Ce qu'elles veulent, dit le proverbe, *Dieu le veut.*

Dieu voudra donc que nous l'emportions en cette lutte suprême, pour la fortune, pour la liberté, pour la sécurité, pour l'honneur de la France.

Et avec quelle intelligence délicate, avisée, les signataires de cette *Ligue mondaine* ont précisé leur intervention !

Elles déclarent d'abord qu'elles se priveront du

superflu, et qu'elles feront de ces économies volontaires des subsides de guerre.

Ce n'est pas tout ; car ce ne serait pas suffisant.

L'argent, assurément, peut beaucoup, et nous allons avoir à nous débattre contre un débordement de corruption vraiment inouï.

Les millions de l'emprunt chinois sont là pour aider les Boxers républicains C'était indiqué.

L'argent des bandits *jaunes* devait aller naturellement aux bandits *rouges*.

Mais, pendant qu'autour de nous on mettra les consciences à l'encan ; pendant qu'on spéculera ignoblement sur la misère affreuse que produisent les méventes agricoles, il nous sera interdit, à nous, sous peine d'invalidation et d'inéligibilité, — une proposition de loi est déjà déposée dans ce sens, — il nous sera interdit de nous défendre.

Voilà pourquoi, l'argent, sans cesser de nous être utile, indispensable, ne fût-ce que pour la diffusion de la bonne presse, que pour munitionner les journaux de combat, n'est pas tout, et voilà pourquoi il fallait autre chose.

Cette autre chose, les nobles femmes de cette *Ligue mondaine* l'ont trouvée.

Elle consiste à *avertir* leurs fournisseurs.

Depuis longtemps, bien longtemps, nous disons qu'il est absurde, qu'il est scandaleux, qu'il est même criminel de faire vivre des fournisseurs qui pensent, travaillent et votent contre nous et nous préparent une France abominable, où nous serons réduits au rôle misérable de parias et d'ilotes.

Ces fournisseurs qui, lâches et obséquieux devant la commande, mordent la main qui les nourrit et vont, le

soir, quand la boutique est fermée, hurler dans les Loges et les Clubs, contre les infâmes *réactionnaires* dont ils vivent, — ces fournisseurs, il est temps de les mettre en demeure de choisir entre la clientèle conservatrice édifiant leur fortune et des opinions odieuses dont ils se délectent.

Il est temps d'en finir avec cette duperie ridicule, qui nous fait entretenir nos ennemis les plus acharnés, lorsque d'autres fournisseurs, bien pensants, sont délaissés par nous.

Le BOYCOTTAGE est la vraie loi de défense politique et sociale.

Il faut résolument l'appliquer, et nous nous félicitons de voir la *Ligue mondaine* en prendre l'initiative.

Libre aux fournisseurs, épiciers, boulangers, bouchers, tailleurs, couturiers, marchands de toute sorte de choses, de se dire républicains radicaux, et de conspuer à huis clos ou en plein air « *le hideux capital* ».

Mais qu'ils aient alors la pudeur de n'y point toucher, à ce « *hideux capital* », et qu'ils se contentent de la clientèle maigre et pouilleuse de leur parti.

On est quelquefois dévoré par les loups ; personne n'a jamais eu l'idée de les nourrir pour le simple plaisir de les engraisser.

Cette dernière partie de la circulaire qui nous est communiquée est donc, à nos yeux, la plus importante.

Elle prouve que le parti conservateur sort enfin de son atonie et ne veut plus être jobardé.

Que, dans toutes les communes de France, le château *avertisse* les fournisseurs, et nous n'assisterons plus aux scandales qui se sont perpétués jusqu'à ce jour et qui témoignaient, chez les fournisseurs, autant d'inconscience que d'ingratitude.

Je ne veux pas terminer ces rapides réflexions sans rendre hommage à des paroles excellentes dites par un évêque, dans le même ordre d'idées qui a inspiré les membres de la *Ligue mondaine*.

J'ai, d'ailleurs, trop rarement l'occasion de louer un des prélats choisis et nommés par cette canaille de Dumay et par cette autre canaille de Waldeck, pour me montrer indifférent à l'endroit de ces sages avis, tombés des lèvres de Mgr de Pamiers et que nous trouvons dans sa *Semaine religieuse*, sous ce titre : AUX CATHOLIQUES :

« Nous aimons à penser que les catholiques de l'Ariège ont, de la situation actuelle, une intelligence suffisante pour être bien déterminés A S'ABSTENIR, CET HIVER, DE TOUTE RÉUNION MONDAINE, DE TOUT PLAISIR BRUYANT ET COUTEUX.

« AU LENDEMAIN DES PERSÉCUTIONS CONTRE LES ORDRES RELIGIEUX, A LA VEILLE DES ATTENTATS NOUVEAUX qui se préparent, au milieu d'une lutte chaque jour plus violente contre les œuvres catholiques et notamment contre l'enseignement libre, alors que de très nombreux ouvriers sont sans travail et souffrent de dures privations, IL FAUDRAIT N'AVOIR NI FOI, NI CŒUR, NI CONSCIENCE POUR OFFRIR OU ACCEPTER DES SOIRÉES OU DES BALS qui, frivoles et, à un certain point de vue, blâmables en toute autre circonstance, seraient PRESQUE CRIMINELS EN CE TEMPS-CI. »

Voilà qui est parfait !

Les membres de notre *Ligue mondaine* ont eu la même pensée et l'ont mise en pratique.

Le fait est que l'heure n'est pas gaie et qu'il serait monstrueux de s'amuser, d'étaler *les jeux et ris* dans les journaux spéciaux, quand la vieille France chré-

tienne râle sous le talon des sectaires, quand nos fortunes, elles-mêmes, sont convoitées par les gloutonneries révolutionnaires.

Louées soient donc nos femmes du monde, et de tout cœur !

Elles peuvent recommencer, durant cette nouvelle invasion de barbares, le miracle de Geneviève et de Jeanne.

Et ce ne sera point la première, ni la dernière fois, que la France sera sauvée par la femme !

L'UNION SOCIALE

Accord électoral avec M. Méline.

17 janvier 1902.

Dans le discours qu'il vient de prononcer à Remiremont, discours qui définit remarquablement le rôle des républicains modérés et libéraux, M. Méline déclare qu'il n'a pas fait alliance avec la Droite.

Il a raison.

Aucune alliance ne nous lie aux progressistes qui le reconnaissent comme chef.

Ni alliance, ni pacte, ni traité n'ont été négociés ou conclus, et ne le seront, par cette bonne raison qu'ils ne pourraient l'être sans déshonorer les deux partis qui les contracteraient.

En effet, nous ne saurions faire ouvertement et officiellement alliance avec les progressistes libéraux, que si nous renoncions pour toujours à nos espérances d'une restauration monarchique, fût-elle lointaine, ou

que si les progressistes, de leur côté, trahissaient la république, à notre profit.

Nul, parmi nous, n'a eu la pensée d'une telle combinaison, qui eût fait, des républicains libéraux et des conservateurs, UN BLOC, mais un bloc de renégats.

Un pareil rapprochement, comportant l'abandon des opinions et l'étalage indécent d'un compromis impossible, loin de nous concilier, aux uns et aux autres, la faveur de l'opinion publique, nous l'eussent au contraire justement aliénée.

Perdent donc leur temps, comme le fait observer M. Méline, ceux qui, dans la presse ministérielle, affirment qu'une alliance a été conclue, en vue des prochaines élections, entre M. Méline, ses amis et la Droite.

Partout où nous aurons nos candidats, nous marcherons, sans nous préoccuper de l'attitude des républicains libéraux, sans leur demander leur concours.

Cela doit être ainsi, pour le maintien des situations réciproques et la dignité, l'honneur de chacun.

Est-ce à dire cependant que, par la force des choses, fatalement, les bulletins de vote ne puissent se rencontrer ?

Pas le moins du monde !

Il est possible d'aller au même but, sans passer par les mêmes sentiers, ni venir des mêmes endroits.

Tout chemin conduit à Rome, dit le proverbe populaire ; tout chemin conduit au salut de la patrie.

Inévitablement, parfois, souvent, en beaucoup de lieux, les bulletins républicains et conservateurs se mêleront, comme peuvent se mêler, sur l'ennemi, des salves de mousqueterie, parties de divers points et tirées par des adversaires différents.

« Je défendrai toujours la liberté », a déclaré M. Méline, à Remiremont. « Je la défendrai, a-t-il ajouté, sous toutes ses formes, liberté politique, liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté de travail. »

Nous aussi.

Par conséquent, rien d'étonnant à ce que, là où nous n'aurions pas un candidat à nous, sûr d'être élu, ou ayant tout au moins de grandes chances, nous votions en faveur du candidat républicain qui se réclamera de toutes ces libertés primordiales, qui s'en proclamera le champion résolu, comme le fait honnêtement et courageusement M. Méline.

Et, sans que nous pensions, de près ou de loin, à exiger la réciproque, sans qu'il nous plaise d'en faire une condition absolue, n'y a-t-il pas des probabilités pour que les électeurs républicains libéraux et progressistes agissent d'une façon identique, partout où c'est un des nôtres qui arborera le drapeau de toutes les libertés ?

Cela saute aux yeux, cela est d'une clarté lumineuse, et on peut faire avec ensemble et simultanéité, ce que l'on a également dans l'esprit et dans le cœur, sans qu'il soit besoin de contrat notarié.

M. Méline, en son discours, ajoute : « L'arbitraire, la persécution, dont j'ai horreur, m'auront toujours pour adversaire. »

Cette seule déclaration de principe, ne suffit-elle pas à enlever, aux candidats ministériels, l'appui et le concours des républicains modérés et à l'assurer plutôt à ceux qui sont, comme nous, les victimes récentes de l'arbitraire et de la persécution ?

Enfin, M. Méline proteste de son amour pour

l'armée, qu'il aime comme on aime sa patrie dont elle est l'incarnation vivante ; il entend la défendre résolument contre tous ceux qui s'efforcent, avec la complicité du gouvernement actuel, de la battre en brèche, de l'affaiblir, de lui enlever sa cohésion et sa discipline.

Il veut la liberté du travail, tout en étant partisan déclaré du progrès social, et il entend s'opposer vigoureusement aux tentatives du collectivisme pour mettre la main sur les intérêts privés et sur la fortune publique.

S'il a refusé, dès le premier jour, son concours au ministère, c'est parce que ce ministère a fait une place, et non la moindre, au chef du collectivisme.

Telles sont les déclarations de M. Méline.

Leur simple énumération démontre que, dans de pareilles conditions, toute alliance est superflue, qu'aucun contrat ne doit intervenir, que nulle concession ne doit être consentie, puisque, encore une fois, les candidats républicains patronnés par M. Méline et qui le reconnaissent comme leur chef, ont un terrain électoral qui nous est tellement commun, qu'il est moralement impossible de s'y cantonner à part et loin les uns des autres.

Conservateurs et républicains libéraux n'ont donc pas besoin de s'être concertés pour rester, — devant l'ennemi commun, c'est-à-dire devant la révolution, la persécution, la tyrannie, l'internationalisme, — les candidats de la liberté, de toutes les libertés, de l'armée, du drapeau, de la sécurité matérielle, de la patrie et de l'honnêteté.

C'est à qui se disputera l'honneur de triompher sur un aussi noble programme.

Comment, dès lors, pourrions-nous, ayant le même idéal, nous contrarier, nous combattre et nous diviser?

Une seule chose était capable de nous séparer dans l'œuvre réparatrice à accomplir, de nous empêcher de joindre nos contingents sur le champ de bataille électoral, c'est la question de la république, la question irritante de la forme du gouvernement.

Et cette question ne sera posée par aucun de nous, nous en avons pris le solennel et loyal engagement.

Ce n'est pas contre la république, répétons-le encore, que nous demanderons mandat aux électeurs ; mais contre la révolution.

L'union qui va se faire n'est pas une union politique, c'est une union sociale, à laquelle tous les partis ont le droit et le devoir de concourir, dans l'intérêt du pays, pour son salut, et dont aucun bon citoyen, quel que soit son parti, n'a à rougir.

M. Méline a donc cent fois raison, lorsqu'il s'écrie :

J'ai la conviction que, si chacun de nous fait ce qu'il doit et ne marchande ni son temps, ni sa peine, ni ses sacrifices pour éclairer le suffrage universel ; si les rancunes du passé, les passions locales, les ambitions personnelles et les fautes de la discipline ne dérangent pas ce grand mouvement, la victoire est certaine ; ce que je sais de l'état des esprits dans la plupart des départements me permet de le dire.

Tout le monde a le sentiment que nous ne pouvons pas rester au point où nous sommes, qu'il faut ou descendre la pente révolutionnaire au risque de toucher le fond de l'abîme, ou remonter la pente de la politique de liberté, de paix, de progrès démocratique qui a présidé à la fondation de la République et qui peut seule la garantir contre le retour offensif de ses adversaires.

C'est parce que je suis républicain que je souhaite le succès de la politique d'apaisement sur la politique de division ;

je ne le souhaite pas seulement dans l'intérêt de la République, je le souhaite dans l'intérêt de la France, qui a besoin plus que jamais, pour reprendre sa marche en avant, de l'union de tous ses enfants.

Voilà un beau langage, le langage de la probité politique.

Une république qui réaliserait ce programme ne nous rallierait pas — jamais nous ne nous rallierons — mais nous désarmerait.

Et M. Méline dit à bon droit que, si chacun fait son devoir, oublie les rancunes passées, impose silence aux passions locales, la victoire est certaine ; car ce sera la coalition des bons citoyens, contre... les autres.

DEVANT LE DANGER

22 janvier 1902.

Nous recevons, d'un de nos correspondants, une lettre qui nécessite la réponse la plus claire et la plus nette ; car il faut, sur cette question tout particulièrement, qu'il n'y ait pas le moindre malentendu.

Il s'agit du programme électoral que nous avons développé ici, à plusieurs reprises, et dans lequel, très hautement, sans l'ombre d'une arrière-pensée, nous engagions les conservateurs, partout où ils n'auraient pas de candidats à eux et capables de gagner la partie, à soutenir loyalement *tout candidat, fût-il rallié à la République, fût-il progressiste, fût-il même radical*, qui aura donné des gages au point de vue de la liberté de conscience.

Ainsi, par exemple, nous voterons en faveur des progressistes, sans exception, qui ont repoussé la loi scélérate sous laquelle succombe non seulement la liberté de réunion, mais aussi la liberté de l'enseignement.

De plus, nous favoriserons les candidats qui, dans leurs programmes, se prononceront de la même façon.

Bref, pour nous, le terrain des libertés religieuses reste ce qu'il est depuis vingt-cinq ans, depuis l'*alliance conservatrice* dont nous fûmes le principal instigateur et l'ardent soutien ; il demeure le grand rendez-vous des libéraux, des patriotes et des honnêtes gens, *sans distinction de partis, de cocardes, d'opinions.*

A cette condition formelle, nous en ajoutons deux autres, mais simplement pour la forme, c'est-à-dire pour l'énumération : c'est la résistance énergique au socialisme, dont le gouvernement est le prisonnier et le valet, et la défense résolue de nos institutions militaires, la protection du drapeau.

Ceci pour la forme, je le répète, parce que ceux qui sont partisans de la liberté de conscience sont, tous, les adversaires des ministres actuels et les défenseurs de l'armée.

C'est donc à l'occasion de ce programme que je reçois la lettre qui suit :

Monsieur Paul de Cassagnac,

Je suis votre campagne avec le plus vif intérêt, et je ne puis qu'approuver le sentiment impersonnel et purement patriotique qui vous porte à soutenir même des républicains avancés, s'ils sont disposés à défendre les dernières ressources morales et matérielles de notre malheureux pays.

Mais, vous, si sceptique, n'êtes-vous pas, dans la circonstance, un peu trop confiant ?

Le républicain d'avant le vote montre toujours « patte blanche ». C'est un homme rempli des meilleures intentions.

Quand il est nommé, la patte tourne au rouge, et il devient aussi... que les autres. Soyons poli.

Combien de ceux qui forment la majorité de Waldeck, renégat lui-même, ont été nommés comme républicains modérés et honnêtes!

Voyez-vous, je ne crois plus au républicain honnête. C'est une opinion qui rappelle le « supplice du pal ». Elle commence bien et finit toujours de la même façon.

L'Assemblée nationale se termine en Convention, et le républicain tourne fatalement à l'anarchiste. Il n'y a de modérés que ceux qui ne sont pas encore ou ne sont plus au pouvoir.

Toute cette crapule gouvernementale va vous lancer des candidats qui promettront tout ce que vous voudrez, et qui, une fois nommés, recommenceront ce jeu exquis que vous savez.

Ce qu'il faudrait, c'est trouver un moyen d'empêcher l'élu de tromper ses commettants. Les électeurs sont des actionnaires et nomment un député qui est leur gérant. Ne devrait-on pas pouvoir révoquer carrément l'homme qui commet des malversations morales, comme celui qui mésuse des fonds de ses mandataires ?

Votre dévoué et assidu lecteur,

X...

Je ne méconnais certainement pas ce qu'il y a de cruellement vrai dans les appréciations de notre honorable correspondant.

Il est évident que nous n'avons pas toujours eu à nous louer des opportunistes.

Et, quand on considère ce qui subsiste encore, sur les bancs de la Chambre, de la forte majorité qu'avait M. Méline, on constate que les trois quarts ont trahi, ont déserté, ont passé lâchement à l'ennemi, se sont vendus comme pourceaux au marché.

Oui, cela est vrai, hélas ! Pourtant aussi, je le sais, ils furent élus comme honnêtes et modérés !

Et maintenant, ils marchent avec les socialistes, avec les révolutionnaires, la main dans la main, tel Waldeck lui-même, qui fut plus modéré qu'aucun d'eux et qui est renégat, apostat, à leur image.

C'est la triste vérité.

Néanmoins, je ne pousse pas le pessimisme aussi loin que mon correspondant.

J'ai le devoir de reconnaître qu'il y a, en France, beaucoup, beaucoup de républicains honnêtes, modérés, libéraux, qui se repentent de leurs faiblesses passées et qui, effrayés de l'avenir, veulent tout à la fois sauver la République et sauver la France.

Ces hommes-là, bons citoyens autant que n'importe qui, ont pu avoir des illusions.

Ils ont cru, même, à un moment donné et tout récemment encore, *à la défense républicaine* ; or, ils voient aujourd'hui à quels dangers on les expose, vers quels abîmes on les mène.

Non seulement leur foi religieuse est battue en brèche, mais leur fortune, leurs biens, leur sécurité personnelle, sont terriblement menacés par la révolution sociale.

Ils commencent à avoir peur, et ils ont raison d'avoir peur, car le terrain se dérobe sous leurs pieds.

Et ils se préparent à lutter sérieusement.

Ils l'ont déjà fait, et il serait profondément injuste d'oublier qu'un groupe important de progressistes, autour de M. Méline et de M. Ribot, ont courageusement résisté à la loi liberticide.

Leur mérite a été grand et il est loyal de ne point le contester.

Il faut leur savoir gré de cette indépendance déployée dans des circonstances délicates, difficiles, à la veille des élections générales.

D'ailleurs, ne vont-ils point partager notre sort et être combattus comme les derniers d'entre nous ?

N'ont-ils pas été excommuniés, rejetés furieusement hors du parti républicain par les énergumènes du radicalisme, eux qui furent pourtant les fondateurs de la République en France ?

Ils sont quatre-vingts à la Chambre. Ils sont nombreux en France, ces républicains modérés, libéraux et honnêtes.

Ils ont marché avec nous dans la voie de la liberté, sans crainte de se compromettre.

Allons-nous leur déclarer la guerre aujourd'hui?

Ce serait une faute, plus qu'une faute, un crime.

D'autant que la question posée devant le pays, ne l'oublions donc pas, n'est pas une question politique.

Il ne s'agit point de demander aux électeurs le mandat de substituer la Monarchie à la République.

Nous avons mieux à faire.

La France court le plus effroyable péril qu'elle ait jamais couru.

La révolution sociale, la canaille révolutionnaire, grâce à la complicité d'un gouvernement scélérat, assiègent le pays et nous attaquent furieusement dans nos libertés nécessaires et nos intérêts les plus sacrés.

C'est une question de vie ou de mort qui se pose pour la France chrétienne, conservatrice et militaire.

Dans ces conditions, nous devons faire BLOC, nous aussi, et réunir en une seule armée tous ceux qui ne veulent pas être persécutés, volés et dénationalisés.

Les rancunes doivent disparaître ; doivent s'effacer

les souvenirs cuisants des anciennes luttes. Qu'est le passé déjà disparu en face des angoisses de l'avenir?

Et qu'importe qui gouvernera la France, s'il n'y a plus de France?

TOUT POUR LA FRANCE.

Même sujet.

17 avril 1902.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'il existe, à cette heure, en France, un courant, et un courant formidable, contre le régime républicain, tel qu'il est pratiqué par le ministère actuel.

On n'en veut plus.

Et ne le défendent encore que ceux qui en profitent, c'est-à-dire ceux qui pillent et volent la France, dilapident ses finances, s'engraissent aux dépens de tous les contribuables et donnent libre cours à leur rage de persécution.

Ils défendent, non pas une idée, non pas un principe, mais le râtelier devant lequel ils sont attablés.

Leurs excès en tout genre, leur domination insolente, sont devenus tellement odieux, tellement intolérables, qu'il s'est fait, contre eux, dans le pays, une coalition qui tôt ou tard doit l'emporter, car c'est la coalition de tous les intérêts matériels et moraux.

C'est afin de défendre sa fortune menacée par les lois révolutionnaires, de recouvrer les libertés violées, qu'on se rue à l'assaut du gouvernement.

Et pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la lutte a cessé d'être une lutte de parti.

Là est la gravité particulière, redoutable, de la situation, pour les hommes qui sont au pouvoir et qui le déshonorent.

Jusqu'à ce jour, en effet, on se battait en vue de s'emparer du gouvernement et de l'exercer au nom d'une opinion.

C'étaient les impérialistes qui voulaient restaurer l'Empire; c'étaient les royalistes qui tentaient de ramener le Roi.

La Monarchie saisissait la République à bras-le-corps et s'efforçait de la renverser.

Alors il se passait ceci, c'est que la République profitait habilement des divisions monarchiques et se protégeait de l'Empire avec l'apathie des royalistes et de la Royauté avec la complicité passive des impérialistes.

Elle avait divisé : elle régnait.

Et elle avait cette chance unique, énorme, que, sous le nom de la République et sous ce drapeau, elle pouvait assembler, unir tous les républicains, même les plus dissemblables par les programmes, tandis que la Monarchie, ayant deux têtes, deux Prétendants, deux drapeaux, s'annihilait dans l'impuissance qu'inflige toujours le manque d'unité.

Pourtant, il y avait moins de distance entre les programmes de la Royauté et de l'Empire, qu'entre le programme d'un républicain libéral et ceux des républicains radicaux.

N'empêche que les républicains avaient l'air d'être réunis sous la même bannière, tandis que, nous, nous apparaissions avec deux drapeaux différents.

C'est cette rivalité des partis monarchiques, cette déplorable dualité, cette néfaste compétition, qui,

depuis trente-deux ans, a maintenu et consolidé le régime républicain.

S'il n'y avait eu qu'une seule forme de monarchie, il y a beau temps qu'elle eût rallié tous les mécontentements et que la République n'existerait plus.

Mais la faiblesse de l'idée monarchique résidait tout entière dans cette interrogation : « Laquelle ? »

Et, si disposés que fussent, que soient encore les royalistes et les impérialistes, dépouillés de leur ancienne intransigeance, à s'accommoder les uns de la monarchie des autres, le cas échéant, c'était toujours trop de deux solutions.

Le pays refusait de choisir, et les deux formes de la monarchie s'annulaient.

Grâce à la rivalité monarchique, la République a donc pu durer trente ans, se perpétuer en France, qui n'est pas un pays républicain, qui ne sera jamais un pays révolutionnaire.

Or, voici que la situation change du tout au tout.

Devant la menace, chaque jour plus sérieuse, de la révolution sociale, un changement s'est opéré, une modification s'est produite, que l'on n'aurait jamais pu prévoir.

Et de même que, lors des terribles inondations des fleuves américains, les animaux les plus divers par les mœurs, jaguars et antilopes, se pressent sur les îlots, oublieux de leur férocité ou de leurs craintes devant le danger commun ; de même tous ceux que la révolution sociale est en train d'assaillir, perdent jusqu'au souvenir de leurs haines, de leurs compétitions, de leurs dissidences.

Car il ne s'agit plus de savoir qui gouvernera la France demain, mais s'il y aura encore une France, demain.

C'était bon pour les Grecs de la décadence latine de se disputer et de s'égorger pendant que les Barbares battaient les murs de Byzance.

Les Français de notre temps montrent plus de jugement et d'à-propos.

Une trêve loyale, sincère, s'est faite entre tous les citoyens, d'où qu'ils vinssent, qui ne veulent pas qu'une horde de brigands s'empare de leurs biens et piétine leurs libertés.

Propriétaires qui entendent conserver leurs maisons et leurs champs ; catholiques résolus à maintenir les libertés saintes, se sont joints instinctivement, naturellement, d'un élan spontané, ont loyalement fait abandon de leurs préférences, ont fait taire leurs revendications, et, sans qu'il ait été nécessaire de conclure un traité, de signer un contrat, de formuler un pacte, ont uni leurs efforts pour repousser l'ennemi, la révolution.

Royalistes, impérialistes, républicains libéraux, se sont souvenus simplement de ce qu'ils avaient de commun et ont laissé de côté, patriotiquement, tout ce qui jusqu'alors les séparait.

Et sans s'occuper de la forme du gouvernement, désormais devenue bien secondaire, ils se concertent pour arracher le pays à la ruine et à la mort.

On peut contempler même ce spectacle étrange et assurément inattendu, de gens comme nous nous, qui n'ont jamais cessé de professer la plus grande répugnance contre la forme républicaine, qui conservent cette répugnance, qui l'avouent, la proclament, et qui, néanmoins, se disposent loyalement, sincèrement, sans l'ombre d'une arrière-pensée, à favoriser, au besoin, un gouvernement républicain qui nous

donnerait la sécurité sociale et nous restituerait la liberté religieuse.

Il y a là, de la part des vieux adversaires de la forme républicaine, un sacrifice méritoire et qui nous coûterait, si quelque chose pouvait coûter quand il s'agit d'aimer sa patrie et de le lui témoigner, comme le dit un jour cet admirable Français, le plus français des Français et en qui s'incarnaient toutes nos vertus et tous nos défauts, le grand, le bon roi Henri.

Non, cela ne s'était jamais vu.

Sous le boulangisme, c'était différent, et il faudrait n'avoir pas connu les *dessous* du boulangisme pour ignorer que l'Empire et la Royauté avaient chacun la prétention de faire tourner, à un moment donné, le boulangisme à son profit.

Aujourd'hui, il n'en est pas de même.

Personne ne songe à exploiter la situation. Chacun s'oublie pour ne plus penser qu'à la France : rien pour nous, tout pour la France !

Et le régime républicain, dût-il en profiter et s'installer définitivement, que nous saurons tous imposer silence à nos préférences, pourvu que la République sauve le pays, de cette révolution sociale effrayante à laquelle, hélas ! elle était en train de le livrer !

Cette république entrevue au milieu des périls qui nous menacent, ne pourrait être qu'une république de paix et de liberté, un terrain de réconciliation nationale, une transaction honorable entre tous les partis honnêtes.

Nous ne lui marchanderons pas notre concours désintéressé.

Mais, que les républicains se le disent et s'en rendent compte, ce n'est pas impunément qu'un pareil mouvement se fait dans le pays ; ce n'est pas impunément

que se forme la coalition étroite et solidaire des intérêts, des libertés, de tout ce que l'on aime ; ce n'est pas impunément que la France honnête et croyante se lève pour défendre sa fortune et son Dieu.

Si les républicains libéraux, modérés, loyalement aidés par nous, se montrent incapables de sauver le pays de la révolution, eh bien, ce n'est pas seulement le ministère actuel, le gouvernement, qui seront en jeu, c'est le régime, lui-même.

La République, en effet, joue sa partie vitale, décisive.

Elle doit montrer et prouver que les modérés et les libéraux sont en état de préserver ce que nous avons de précieux, nos biens et notre foi.

C'est pour cette œuvre que nous lui avons ouvert un crédit illimité.

Si elle échoue dans la mission que lui confie la France, elle trouvera bon que chacun reprenne sa liberté et qu'on s'adresse ailleurs.

LA FIN D'UNE LIGUE

Coppée éliminé de la Patrie Française.

26 mai 1092.

Un grave incident, et qui aura des conséquences irrémédiables, vient de se produire au sein de la *Patrie Française.*

C'est la désorganisation, c'est la fin de cette Ligue.

L'incident se présente sous la forme de deux lettres, échangées publiquement entre MM. François Coppée et Jules Lemaître.

Par sa lettre, M. Coppée donne sa démission de président d'honneur.

Par la sienne, M. Jules Lemaître accepte cette démission.

Il y a donc rupture, scission, dans la Ligue.

Sur quoi portent cette scission, et cette rupture ?

M. François Coppée nous le révèle en termes parfaitement clairs et ne laissant place, malheureusement, à aucune ambiguïté :

« Depuis quelque temps, je m'étais aperçu que mes croyances religieuses et la façon très nette et très énergique dont je les affirme, semblaient être UN INCONVÉNIENT aux yeux de quelques-uns des membres influents de la Patrie Française. Or, mercredi dernier, veille du jour où un certain nombre de députés, à qui la Ligue a prêté son concours pendant les élections, devaient se rassembler, pour la première fois, dans nos bureaux, afin de former un groupe parlementaire, VOUS-MÊME M'AVEZ PRÉVENU QUE MA SEULE PRÉSENCE dans cette réunion, serait considérée COMME UN DANGER, par quelques-uns de nos amis qu'épouvante, bien à tort, selon moi, le reproche absurde de cléricalisme. »

Et M. Coppée, justement abasourdi, estomaqué, dirai-je, s'écrie en se retirant ce cette Ligue qu'il avait contribué à fonder :

« Ah ! que nous sommes LOIN de nos débuts, quand la Ligue ouvrait LARGEMENT SES BRAS A TOUS LES BONS FRANÇAIS ! Que nous sommes loin de ces belles réunions que nous présidions ensemble et dans lesquelles, vous vous en souvenez, j'ai si souvent confessé ma croyance, aux applaudissements des véritables amis de la liberté de penser ! »

Je comprends l'étonnement douloureux et l'écœurement de M. Coppée.

Il y a de quoi.

Mais ce que je comprends moins, c'est la sérénité indifférente avec laquelle M. Jules Lemaître accueille ce départ, qui aurait dû quelque peu l'émouvoir et qui le laisse glacial.

Au lieu de chercher à retenir M. Coppée ; au lieu de protester énergiquement contre l'intolérance de ceux des ligueurs, que les convictions chrétiennes alarment et froissent ; au lieu de demeurer le champion de toutes nos libertés, M. Jules Lemaître se borne à prendre acte de la démission, à assurer Coppée de son entier « respect » et, en somme, à lui souhaiter « *bonne brise !* » en guise de condoléance.

Je trouve cela un peu sec.

Personne, plus que moi, ne rend justice au talent de M. Jules Lemaître.

Il me semble cependant que, s'il pèche par un excès, ce n'est point par celui du cœur.

La pléthore, chez lui, n'est pas là.

C'est l'inconvénient des ambitieux et des aéronautes qui veulent monter plus haut que ne le comportent leur valeur et leur ballon.

Ils sont obligés de jeter du lest, et comme lest, souvent, ce qu'il y a de plus précieux dans la nacelle.

Voici que M. Jules Lemaître jette le catholicisme par-dessus bord.

Le catholicisme ira rejoindre, sur le sol qu'ils jonchent depuis longtemps, l'impérialisme et la royauté, c'est-à-dire la monarchie.

Cela, prétend-on, afin d'alléger la *Patrie Française* ?

Mais, à force de l'alléger, il arrivera fatalement qu'il n'y aura plus rien, ou à peu près.

Trop de sélection conduit à l'isolement.

Et nous comprenons le cri de douleur que pousse M. Coppée, en s'enfonçant dans le désert, le bâton de pèlerin à la main, comme Agar chassée par Abraham.

Sa « *Patrie Française* », telle qu'il l'avait fondée, telle qu'il la concevait en son beau rêve de poète, telle qu'elle aurait dû être, pour ne pas mentir brutalement à son titre, s'en va tristement en fumée, n'offrant plus qu'une réalité grossière.

Tous ceux qui aiment ardemment la France, royalistes, impérialistes, catholiques, ne devaient-ils pas faire partie, et DE DROIT, d'une ligue s'intitulant la PATRIE FRANÇAISE ?

Que fallait-il pour y entrer et s'y trouver chez soi ?

Il suffisait d'aimer la France par-dessus tout, d'adorer le drapeau national comme l'emblème humain le plus sacré, d'honorer l'armée, élevée au rang de sanctuaire de l'honneur ; de mettre la patrie, son bonheur, sa gloire, au-dessus de toutes les préférences individuelles. Il suffisait d'être prêt à tous les sacrifices, à toutes les abnégations, en faveur du bien général.

Il suffisait, en un mot, semblait-il, d'être un bon Français, un brave homme, un croyant, un patriote.

Tel fut le point de départ de la Ligue.

C'était beau, c'était grand, c'était noble comme programme.

Hélas ! cela n'a pas duré longtemps !

Presque aussitôt, cette Ligue qui s'était levée, qui avait surgi pour combattre l'oligarchie parlementaire, l'intolérance jacobine, le sectarisme, commettait la faute

de vouloir imposer une forme de gouvernement, la république, à ceux qui n'entendaient s'unir et s'assembler que sur le large terrain de la patrie.

Pour être PATRIOTE BREVETÉ par la Ligue, il devenait indispensable d'accorder à la république le privilège du droit divin.

Il fallait un nouveau sacrement, pour être digne d'entrer dans la maison dont la France pourtant, était seule titulaire, et se faire baptiser républicain.

Et de quelle république ?

Le savait-on, au moins ?

On l'ignorait, et M. Jules Lemaitre, pontife du culte réformé, s'entendait avec Déroulède pour une moyenne ridicule, qui grouperait la république progressiste et la république plébiscitaire.

La république américaine servait de pont.

C'était bête, c'était absurde.

Mais les vrais patriotes n'insistèrent pas, n'en firent pas un cas de rupture. L'affaire Dreyfus battait son plein ; le chauvinisme était bafoué, l'armée était insultée, le drapeau outragé : on resta dès lors, dans la *Patrie Française* et, jusqu'à ces jours derniers, on y combattit vaillamment, sans s'occuper de ce qui pouvait diviser, et en ne voulant penser qu'à ce qui pouvait unir.

Néanmoins, durant la récente période électorale, des craquements se faisaient sentir dans la maison.

Divisée contre elle-même, elle commençait à branler.

La voici par terre.

L'expulsion de l'un de ses fondateurs, comme catholique, uniquement parce qu'il est catholique, démontre aux plus aveugles, que la *Patrie Française* est maintenant une boutique, et une vilaine boutique, aussi

intolérante, aussi inhabitable, aussi malfaisante, que la boutique parlementaire.

La Ligue qui devait rallier tous les bons Français, d'où qu'ils vinssent, n'est plus qu'un souvenir, qu'une conception usée, en ruines, servant d'abri à quelques aventuriers qui veulent se faire un sort au Parlement, et y guetter les portefeuilles.

L'intérêt général s'y efface et disparaît devant les ambitions particulières.

Dans cette Ligue, qui aurait pu rendre tant de services au pays, qui aurait pu devenir l'invincible phalange, le *bataillon sacré* dont Thèbes s'enorgueillissait, tombe et se ravale à ce point, que nul désormais n'y saurait entrer sans apostasier ses opinions et ses croyances, sans renier son Prince et son Dieu.

Et elle n'a plus qu'une chose à faire. cette Ligue, abandonner son nom de *Patrie Française*, qui, désormais, serait une usurpation sacrilège et une dérision amère.

Cela, sous l'œil railleur et triomphant de nos adversaires aussi unis, eux, que nous sommes divisés !

Comme quoi, l'esprit, le talent, le courage lui-même, chez les hommes les mieux doués, tels que M. Jules Lemaître, ne sauraient suppléer le manque absolu de doctrine, et l'inexpérience politique poussée jusqu'à la méconnaissance absolue des revendications légitimes du pays.

En résumé, ce que nous offre aujourd'hui M. Jules Lemaître, ne vaut pas mieux que ce que nous avons.

Avec lui, avec les amis qu'il subit et dont il est devenu l'otage, la France, tyrannisée, violentée, ne serait pas plus libre qu'avec les parlementaires, de pratiquer sa foi et de disposer de ses destinées.

M. Jules Lemaître peut rengaîner ses prétentions de guide, de directeur, de meneur en avant.

Pour cela, il eût fallu ce qu'il n'a pas, décidément : des principes et du caractère.

Car c'est s'en montrer bien dénué, que d'abandonner, sur les premières sommations de quelques sectaires, la belle, la rayonnante universalité patriotique et nationale, en vue du groupement d'une misérable petite faction parlementaire.

Le culte de la liberté est décidément un culte en plein air, sans autre voûte que le ciel, avec tous les hommes de bonne volonté comme fidèles.

Malheur à ceux qui le désertent, pour s'enfermer dans une petite chapelle avec quelques sectaires !

AUX AMIS DE L'ARRONDISSEMENT DE MIRANDE

Échec aux élections.

1er mai 1902.

Amis,

Nous sommes vaincus.

Votre vaillance, votre dévouement, votre honnêteté, n'ont pu l'emporter sur la pression officielle, qui s'est exercée d'une façon effrénée, sur la corruption éhontée, que l'extrême misère répandue autour de nous ne suffit pas à excuser, et sur le vol impudent organisé ouvertement par la préfecture, de complicité avec les mairies républicaines.

Il n'y a plus moyen de lutter dans de pareilles conditions, la bataille est trop inégale ; d'autant que l'effort principal s'est porté sur nous.

En me visant, on vous visait à la tête.

Cette défaite, néanmoins, et je ne vous le cache pas, est, pour moi, tout à la fois, une surprise et une humiliation.

Une surprise, car jamais la foule enthousiaste, assemblée pour entendre ma parole, ne m'avait plus entouré, plus acclamé dans les réunions publiques;

Une humiliation, car il est doublement cruel d'être battu par un adversaire, dont l'insuffisance intellectuelle confine au ridicule.

Notre consolation est d'avoir accompli notre devoir.

Je souhaite à ceux qui nous ont fait défection, notamment aux républicains modérés et libéraux, en faveur de qui j'étais loyalement et patriotiquement intervenu partout, et qui se sont concentrés au profit d'un candidat radical, contre moi, de n'avoir pas à se repentir bientôt de cette trahison et de cette lâcheté.

Ils ont livré notre arrondissement à la révolution.

Ils ont arraché, de mes mains, le drapeau de la conservation sociale.

Et le voilà, les plis déchirés, la hampe brisée, à terre, le pauvre drapeau que vous m'aviez confié, et que j'avais porté fièrement !

Un autre, il faut l'espérer, le ramassera, le relèvera.

Moi, j'y renonce; j'ai accompli ma tâche et, écœuré, je rentre dans le rang.

Mais, bien que vaincu, je ne suis pas, grâce à Dieu, désarmé complètement !

Si la tribune m'est désormais fermée, je reste debout la plume au poing, résolu, jusqu'au dernier souffle et sans jamais connaître la défaillance, sans jamais désespérer, à combattre pour mes croyances, pour ma Foi, pour nos biens, pour notre sécurité, pour ce qui subsiste encore de l'honneur national et de nos libertés.

En vous disant adieu, mes amis, mon cœur se serre, mais conservera tant qu'il battra, le pieux souvenir, l'ardente reconnaissance, que je vous dois, que je vous garde en retour de la vieille affection, de l'immuable fidélité que vous m'avez vouées, et dont vous venez, au milieu de circonstances particulièrement difficiles, de me donner un nouveau gage, un témoignage éclatant.

Encore une fois, merci, mes amis ; et Dieu protège la France, cette pauvre France, qui se défend si mal, elle composée de tant de braves gens, contre une poignée de bandits !

Le lendemain l'*Autorité* publiait la note suivante :

Ce n'est qu'aujourd'hui, après-midi, que nous connaissons les résultats complets de l'arrondissement de Mirande.

Les cantons de Masseube, Mirande et Miélan, qui sont aux portes d'Auch, ne sont pas encore communiqués par la préfecture, au bout de vingt heures, alors qu'on connaissait déjà les résultats de Paris-Nord-Est et même des colonies.

C'est tout simplement extraordinaire, et nous ne serons pas les seuls à faire cette réflexion.

M. de Cassagnac succombe vaillamment sous la pression, la corruption et une campagne mensongère et de calomnies, comme on en vit rarement.

Il fallait le vaincre à tout prix, et, à la préfecture, quelqu'un qui s'y connaît, criait tout haut qu'on était *résolu à tout* pour lui voler son mandat.

Le coup est fait.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'on l'apprendra dans toute la France.

Il succombe sous les mêmes infâmes manœuvres que Drumont, Piou et autres.

Ils ont frappé à la tête.

M. de Cassagnac n'est pas de ceux qu'une telle défaite pourrait abattre ; elle ne peut que le grandir encore.

L'acharnement déployé contre lui témoigne de la frayeur qu'en avait le gouvernement et de la situation considérable qu'occupe, dans la politique, celui qui est toujours le chef du parti conservateur, non seulement dans le Gers, mais dans la France.

Ainsi, ce n'est que le lundi, dans l'après-midi, qu'on a connu à Auch, le résultat complet de l'arrondissement de Mirande !

Vingt heures après le scrutin, la préfecture n'avait pas communiqué les procès-verbaux de trois des cantons dont le vote était décisif : cantons avoisinant Auch !

C'est la répétition de ce qui s'est passé il y a huit ans.

Et on peut, sans grand effort d'imagination, se représenter ce qui a dû se passer dans les mairies républicaines et dans les bureaux de la préfecture, pendant que vainement nos amis de Mirande attendaient les résultats du vote.

On *travaillait*, et on *travaillait* ferme.

Les grattoirs en doivent être ébréchés.

Mais aussi, le résultat est atteint.

Une fois de plus, l'élection est volée.

PAUVRE FRANCE !

Le Ministère Combes.

10 juin 1902.

Le nouveau ministère est une véritable dérision.

C'est une honte, d'abord pour M. le président de la République, dont on peut peser et jauger désormais la loyauté politique et le courage civique.

Comment! voilà un homme, un chef d'État qui, sans y être obligé par rien, par personne, prend le solennel engagement de nous ramener un régime de paix, et qui, le lendemain, contresigne la nomination d'un ministère de discorde, de haine, de guerre !

« Je serais le plus heureux, s'écriait-il à Brest, si je pouvais assister à *la reconstitution de l'unité morale* du pays. »

Il ajoutait, avec une onction hypocrite : « Je consacrerai à cette œuvre *une passion et un entêtement* qui, je l'espère, seront couronnés de succès. »

Et, sans même ébaucher un semblant de résistance, sans faire une opposition quelconque, il nous inflige Combes le défroqué, Trouillot le renégat, maintient cette crapule d'André à la Guerre, et intronise le pouilleux Pelletan à la Marine !

C'est-à-dire qu'il déchaîne, par un pareil choix, la persécution religieuse plus forte que jamais, et livre nos institutions militaires à une désorganisation effrénée.

En un mot, cet honnête homme, ce singulier patriote, que la Russie vient de fêter comme le représentant de la France chrétienne et militaire, a trouvé le

moyen de livrer aux bêtes du cirque ceux qui croient en Dieu, et d'abandonner l'armée et la flotte à ceux-là mêmes qui les veulent détruire.

Waldeck arrivait encore parfois à retenir le général André dans ses crises d'hystérie révolutionnaire. Avec un emplâtre comme Combes, André ne se gênera plus et nous allons en voir de belles !

Quant à Pelletan, il achèvera l'œuvre néfaste de Lanessan.

Que subsistera-t-il bientôt de nos régiments et de nos escadres, avec deux coquins de cette espèce.

La voilà, la besogne accomplie par M. le président de la République !

La voilà, notre « *unité nationale* » reconstituée.

Le voilà, l'apaisement promis !

M. Loubet a réussi, en quelques heures, de nous donner un ministère plus infect que celui qui vient d'évacuer les bancs du gouvernement.

Ah ! c'est un bien digne homme que M. Loubet, et un crâne !

Si encore ce ministère n'était que malfaisant, ce serait trop, assurément, mais au moins on pourrait lui accorder cette respectabilité sinistre dont jouit le bourreau.

Malheureusement, il est ridicule et grotesque.

Car il est bicéphale.

Ce n'est pas un président du Conseil qui est à la tête. Ils sont deux : l'un, Combes, pour tirer à gauche, et l'autre, Rouvier, pour tirer à droite.

Les deux influences opposées, contradictoires, vont, dès le premier jour, diviser le gouvernement et le condamnent à l'impuissance, à une impuissance bouffonne.

Le parti radical, en effet, a promis l'impôt sur le revenu, l'impôt global et progressif.

Combes est le représentant officiel de ces revendications, de même qu'il est le mandataire de ceux qui demandent la séparation de l'Église et de l'État, les retraites ouvrières, le rachat des chemins de fer.

Rouvier, lui, ne veut absolument rien de tout cela.

Il en est l'adversaire déclaré.

De telle sorte que la seule présence de Rouvier aux affaires comporte le renoncement des radicaux à tous leurs programmes.

Le ministère Combes est leur premier ministre, et, à son début, dès ses premiers jours, il fait faillite, il fait banqueroute.

Vous allez voir leur programme.

Ce sera — on peut le prédire sans être prophète — ce sera un véritable monument de duperie et de mensonge.

Obligés, sous peine d'être hués, conspués, de parler, et de l'impôt sur le revenu, et des retraites ouvrières, et du rachat des chemins de fer, et du service militaire réduit à deux ans, ils n'en parleront que pour mémoire, pour la forme, avec des précautions de langage qui ne dissimuleront même pas l'intention bien arrêtée de ne pas s'en occuper.

On prendra des atermoiements; on assurera qu'on va « ÉTUDIER » la mise en pratique de ces fameuses réformes, avec lesquelles on a jobardé les électeurs imbéciles.

Tous ces barbiers-fumistes annonceront que c'est demain — un demain indéfini, de jour en jour renvoyé — qu'ils raseront gratis.

Et les radicaux se garderont de réclamer, de protester, de se plaindre.

L'important, pour eux, ce n'est point le programme.

Ah! ils s'en moquent vraiment.

C'est de posséder le pouvoir, d'être à même de distribuer les faveurs, d'avoir le museau au râtelier, le groin à l'auge, les pieds dans l'assiette au beurre.

Quant aux réformes, cela leur est bien égal!

En ont-ils fait une seule durant la dernière législature?

Non.

Ils n'en feront pas davantage au cours de la législature actuelle.

Leur jeu consiste à tout promettre, et à tout remettre aux calendes grecques.

Il y aurait donc lieu, en somme, de n'éprouver, de ce côté, que des appréhensions modérées, l'élément Rouvier devant forcément combattre l'élément Combes, au sein du cabinet commun.

Malheureusement, si nous n'avons pas trop à redouter du côté de ces réformes avortées d'avance, nous sommes certains de ne pas éviter les plus cruels dommages, du côté de la religion et du patriotisme.

Pendant que l'infâme André achèvera l'armée, le crasseux Pelletan démolira la flotte.

Et pour apaiser, pour endormir toute réclamation en faveur du programme radical délaissé, mis au rancart, renié cyniquement, ce sera une orgie de persécutions contre le christianisme.

Comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement calmera les appétits radicaux, en leur donnant à manger du moine et du prêtre.

Les défroqués Combes et Trouillot, le calviniste Doumergue, leur jetteront les bouchées doubles.

Cela leur suffira, et ils n'insisteront pas davantage sur la réalisation d'un programme qu'ils savent impossible, d'ailleurs, et qui sera ce qu'il a toujours été : un « ATTRAPE-NIGAUD ».

Mais il nous reste, pour achever l'édification que nous inspire un pareil ministère, le spectacle touchant de Rouvier, l'accusé du Panama, donnant le bras à Vallé, l'accusateur du Panama.

C'est le gendarme à côté de l'inculpé, et je ne serais pas surpris de voir Vallé conduisant Rouvier au premier conseil des ministres, le tenant et lui passant le « *cabriolet* ».

Quel scandale que la présence de Rouvier l'opportuniste dans un cabinet radical, que l'arrivée aux affaires de ce cheval de retour, décrié, méprisé, tenu en suspicion par tous ceux que les pratiques louches et véreuses ont l'habitude de révolter !

Alors, comme cela, il s'est refait une virginité, le Rouvier qui s'écriait, lui, le grand corrupteur, en s'adressant, du haut de la tribune, aux radicaux qui l'accablaient : « Sans moi, aucun de vous ne siégerait sur ces bancs ! » avouant ainsi cyniquement qu'il les avait fait élire avec les fonds secrets, avec l'argent de la France, avec l'argent du Panama.

Et cette virginité, qui donc la lui lessive, la lui rapièce, la lui retape?

Ces mêmes radicaux qui naguère, le traînaient sur la claie, ce même Pelletan, ce même Vallé !

Ces réconciliations-là sont ignobles.

Il n'y a que dans le parti républicain que l'on se sèche aussi vite de la boue jetée au visage.

Rouvier peut se vanter de revenir de loin, car il revient du fond d'un égout.

Tel est le ministère, tel est le gouvernement qui doit, d'après l'intègre Loubet, « *reconstituer l'unité morale du pays* ».

Et c'est à la formation d'un pareil ministère, d'un pareil gouvernement, qu'il a « *consacré* », avec « *succès* » d'ailleurs, et comme il l'avait annoncé, « *sa passion et son entêtement* ».

Dans quelle fange, aux mains de quels êtres, fantoches ou misérables, la pauvre France est-elle tombée ?

A QUI LA FAUTE ?

Fermeture de 2500 écoles.

18 juillet 1902.

Voici déjà plusieurs jours que le gouvernement a publié l'ukase sauvage par lequel il fermait brutalement deux mille cinq cents établissements d'éducation religieuse, qui se croyaient tranquilles et en sécurité, sur la foi des promesses de Waldeck-Rousseau.

Ils avaient, pour la plupart, demandé si une autorisation était nécessaire, et on leur avait officiellement répondu que non, que c'était inutile, qu'ils n'avaient rien à craindre.

Là-dessus, ils se sont endormis dans la paix des consciences calmes.

Le réveil a été foudroyant.

Les gendarmes sont venus heurter à leurs portes, comme au seuil des malfaiteurs, et leur ont intimé

l'ordre de vider les lieux sous quelques heures, à peine le temps de réunir leurs modestes nippes.

Religieuses, bons Frères, du soir au lendemain, vont aller où ils pourront, beaucoup se trouvant sans asile, sans travail, devenus de véritables naufragés de la vie.

Et deux cent mille enfants sont arrachés à leurs soins, à leur paternelle sollicitude; ils devront se résigner aux enseignements laïques et athées.

En tout autre pays que le nôtre, pays d'incroyable abêtissement, de haute veulerie, il y aurait un mouvement d'indignation, un courant de révolte.

Chez nous, rien.

Car rien ne fait plus et la coupe des outrages, le calice de la honte sont déjà bus jusqu'à la lie.

Dans les communes rurales où l'exécution a lieu, il y a bien quelque frémissement; mais c'est tout.

On protestera durant plusieurs jours, on geindra, puis on s'y fera.

Dans les grands centres, ce sont des incidents qui passent inaperçus.

Les attentats de ce genre n'ont pas de sonorité, et sont noyés, perdus au milieu de la foule indifférente.

Un individu qui tire un coup de revolver, est autrement bruyant et éveille bien mieux l'attention publique, en France, que deux mille cinq cents portes qu'on ferme.

Mais le symptôme le plus tristement suggestif, assurément, c'est l'attitude des évêques.

Jusqu'à présent, pas un n'a bougé, pas un n'a parlé, pas un n'a élevé la voix, pour manifester sa douleur et sa réprobation.

Si habitués que nous soyons à cette étrange abdica-

tion, à cette perpétuelle capitulation, nous ne pouvons la constater une fois de plus qu'avec une candide stupéfaction.

C'est tellement lamentable, tellement honteux, que cela en devient drôle.

Comme il avait raison, le vieux, le noble, l'admirable Gouthe-Soulard, quand il disait : « Nous avons bien des évêques, mais nous n'avons pas d'ÉPISCOPAT FRANÇAIS. »

Et, pour nous consoler de cette lâcheté, de cette trahison, — ces mots ne sont pas de trop, si violents qu'ils paraissent — nous n'avons que le spectacle consolant de ces braves, de ces vaillants petits curés, dont les suppressions de traitement remplissent les colonnes de nos journaux, et qui, eux, dans leur presbytère sans meubles, avec leurs neuf cents francs d'appointements, n'hésitent pas à accomplir leur devoir, ce devoir qui fait reculer leurs chefs hiérarchiques, et à risquer la misère, la faim, pour la défense des principes.

Oh ! les braves gens, que les petits curés !

Ce sont ces fils du peuple qui sauvent, à cette heure, la dignité et l'honneur des catholiques de France en pleine déroute.

Les catholiques de France !

Peut-on, sans une cruelle ironie, se dire qu'ils sont les plus nombreux, et qu'ils seraient si facilement les maîtres chez eux, s'ils le voulaient, s'ils l'osaient, et alors qu'ils se laissent misérablement opprimer par une bande de sectaires, de juifs, de protestants haineux et de renégats ?

Tout cela parce que, dès le début de la persécution, les catholiques n'ont pas résisté.

Et non seulement ils n'ont pas résisté, mais ils se sont rendus sans combattre et à discrétion.

Certes, je fais des exceptions, d'autant que nous avons la fierté d'y compter au premier rang.

Croyez-vous cependant que c'était une politique heureuse, habile, — je le dis sans acrimonie et froidement, — que de se rallier à la République au moment même où elle commençait cette persécution qui se trouve aujourd'hui déchaînée à l'excès ?

Était-ce le bon moyen de faire peur à ces gens-là, de les obliger à reculer, que d'aller à eux, de jeter les armes à leurs pieds et de leur demander humblement l'aman, sans s'être même battus, pour sauver les apparences ?

Et je me demande ce que doit penser Rome de sa politique, de ses directions, de leur résultat navrant?

Car enfin, c'est à cette politique de Rome, basée sur des renseignements faux, sur une absolue méconnaissance de notre état révolutionnaire, que l'on doit l'effondrement des catholiques français.

Vainement, lors des dernières élections, ils se sont efforcés d'éteindre les hostilités, d'effacer les mauvais souvenirs, de détruire les divisions, et nous avons été les premiers, sincèrement, à tendre la main aux ralliés. Mais le mal était fait, et nous avons succombé.

Un grand nombre de catholiques se disaient autorisés, invités par Rome à maintenir les institutions actuelles, institutions qui englobent les lois liberticides.

Et ils ont voté contre nous, amenant le succès, le triomphe de cette majorité radicale qui s'affirme ennemie du catholicisme d'une façon si unanime et si cruelle.

Et il semble qu'on fait un mauvais rêve, en se rappelant ces casuistiques dignes de l'empire byzantin, et toutes récentes encore, au nom desquelles on procla-

mait qu'il était permis de discuter les lois, les hommes, mais non point la Constitution.

Comme si la Constitution était autre chose qu'une loi pareille à toutes les lois!

Alors, avec de subtiles distinctions, il était permis de toucher à tout, excepté à l'arbre du mal, à la République elle-même, la seule, l'unique coupable.

Et nous avons vu cet étonnant souci de libéraux, de catholiques, s'efforçant, en jardiniers naïfs, de faire porter à l'arbre des fruits parfumés, au lieu des fruits empoisonnés; nous les voyons continuer leur erreur avec une obstination que rien ne décourage.

Comme si le mancenillier pouvait donner l'ananas!

C'est cette poltronnerie des catholiques, c'est ce déraillement de la politique romaine, c'est le suicide des ralliés, c'est la trahison des républicains libéraux, qui nous ont mis en cet état lamentable, en ce désarroi humiliant, état tel, que tout est permis aux persécuteurs, qu'ils s'élèvent paisiblement dans l'échelle ascensionnelle des tortures et que, plus il nous font souffrir, moins nous gémissons.

Certes, c'est un deuil cuisant pour nous, que de contempler l'exode de toutes ces robes noires, blanches et bleues, sur les chemins de France, que de voir deux cent mille enfants volés à leur famille, que d'assister au silence de l'épiscopat en ces graves et terribles conjonctures. Mais les catholiques de France ont-ils réellement le droit de se plaindre et n'ont-ils pas ce qu'ils méritent?

A qui la faute? A eux!

Seuls sont autorisés à élever la voix, à flétrir les sectaires et les oppresseurs, ceux qui n'ont jamais désarmé, qui n'ont jamais obéi aux vaines illusions

d'une réconciliation impossible, et qui ont toujours porté au pied de cet arbre maudit, la République, non point l'arrosoir qui féconde, mais la hache qui sape.

De ceux-là, nous sommes et, encore une fois, nous avons le légitime orgueil de le rappeler.

LA RÉSISTANCE

21 juillet 1902.

Les catholiques de France s'agitent, ce n'est pas douteux, et protestent contre la mesure infâme qui achève de détruire l'enseignement religieux dans notre malheureux pays ; mais ils le font selon leur tempérament, c'est-à-dire avec des bêlements de moutons.

En tout autre pays, où la foi est demeurée vive et où les caractères n'ont pas subi l'avachissement qui nous annihile, au point de vue politique, au point religieux et au point de vue social, de graves et redoutables désordres eussent éclaté pour la défense des vieilles croyances et la sauvegarde de la liberté la plus sacrée, la liberté de conscience, pour la protection des vieillards, des infirmes, des malheureux, des enfants.

Chez nous, il n'en est pas ainsi.

Tout se passe avec une impeccable correction, qui n'est pas la marque de l'énergie, mais simplement l'expression d'une veulerie sans remède.

Rome se tait toujours — silence inexplicable, — alors que, naguère, c'était un flux intarissable de lettres et d'interviews, quand il s'agissait de nous imposer le devoir de nous soumettre aux sectaires.

Rome intervenait à chaque instant pour nous obliger à subir le régime.

Et Rome n'élève pas la voix afin de nous mettre à l'abri des excès de ce régime.

Naturellement, l'épiscopat imite cette réserve prudente.

Les évêques se recueillent, et le petit nombre qui parlent le font avec une précaution qui ne saurait les compromettre, oh ! non.

Ils s'indignent tout au plus pour la forme.

A les entendre échanger des gémissements contenus, on dirait vraiment que ce dont il s'agit ne dépasse pas les bornes d'une plainte banale et de commande.

Ils s'adressent les uns aux autres, se congratulent pour leurs bénignes révoltes, et pas un, pas un, n'ose parler haut et flétrir avec véhémence les persécuteurs.

Suivant l'expression du grand pape Grégoire, les chiens ne savent même plus aboyer, et mordre encore moins.

Quant aux hautes personnalités du monde catholique, elle agissent à l'unisson.

L'insurrection fomentée par elles est tout académique.

Surtout pas de *violences*, pas d'*illegalites*, s'écrient Albert de Mun, d'Haussonville, Cochin ; et Marcère leur répond : *Pas de violences ! pas d'illégalites.*

Vaine est, d'ailleurs, leur inquiétude.

Personne, hélas ! n'a envie de braver la légalité et de s'exposer à un châtiment quelconque.

Nous n'en sommes plus là.

C'est une précaution inutile de recommander le calme.

Il règne chez nous comme l'ordre régnait à Varsovie,

C'est le calme, non pas de la force, mais de la lâcheté nationale.

Et j'admire mon bon ami Lamarzelle, lorsqu'il félicite Albert de Mun et lui rappelle avec quelle vigueur, autrefois, il apostrophait les majoritards de Jules Ferry :

« Je vous entends encore, mon cher ami, lors de votre interpellation sur les événements de Châteauvillain ; à la fin de ce discours qui restera comme l'un des plus beaux monuments de l'éloquence française, je vous entends jeter à la majorité d'alors cette apostrophe superbe :

« Il y avait entre vous et nous la croix renversée. Il y a maintenant le sang des femmes chrétiennes. Cela ne s'oubliera pas et cela finira par se payer ! »

Eh ! mon cher Lamarzelle, vous me paraissez oublier qu'Albert de Mun enjamba lestement, allègrement, la croix renversée et le corps de la femme assassinée, pour se rallier aux persécuteurs et aux égorgeurs.

Vous auriez pu lui épargner ce souvenir fâcheux d'un *oubli* qu'il a commis et d'une dette qu'il n'a pas fait payer.

Et je vous admire dans votre illusion, cher ami, lorsque vous vous écriez, parlant toujours à Albert de Mun :

« Comme vous le dites fort bien, le clergé français, conscient de ses devoirs, digne de son passé, ne pourra, en présence de pareils actes, nulle part rester muet et inactif : il parlera, il agira, et, par conséquent, sera frappé à son tour.

« C'est la guerre religieuse allumée partout dans toute sa violence ; c'est notre pays plus divisé et, par conséquent, plus affaibli que jamais. »

Êtes vous certain, cher ami, que le clergé, bien entendu, « *parlera*, *agira* et *sera frappé* » ?

Et ne trouvez-vous pas qu'il a déjà un peu tardé à se mettre en route ?

Vous me rappelez, en parlant ainsi, ceux qui jadis, en une autre guerre, annonçaient que le Midi allait *bouger*, allait *se lever*.

Le Midi ne broncha pas et resta couché.

Je crains fort que le haut clergé n'en fasse autant.

Ce n'est qu'en bas, parmi le peuple, chez les petits, que la véritable agitation se manifeste.

Vous avez vu ces mères de famille partir en colonnes serrées de Saint-Roch et envahir la cour de l'Elysée, portant une protestation, qui est déjà dans le panier aux ordures du ministère de l'Intérieur.

Elles ont été crânes, ces braves femmes.

Et elles ont fait tout ce qu'elles ont pu.

Plus crânes encore, ces paysans des Vosges qui ont monté la garde devant leur école, avec des fourches.

Voilà ce qu'il aurait fallu partout.

Des fourches et non pas des lettres, non pas des discours, non pas des pétitions, dont les persécuteurs se gaussent ; des fourches !

La violence seule doit répondre à la violence, semble-t-il. Et pourquoi se confiner dans une légalité correcte, quand les persécuteurs, eux-mêmes, en sortent cyniquement ?

C'est ainsi que cela se fût passé en tout autre pays.

En France, je le reconnais, c'eût été excessif et cela eût étonné.

Aussi, je n'y incite personne et n'ai point même le regret que pareille résistance n'ait pas eu lieu.

Car enfin, le peuple aurait bien tort de se compro-

mettre, de risquer les coups, lorsque les chefs se croisent les bras.

Pourquoi les paysans joueraient-ils de la fourche, quand Rome, les cardinaux, les évêques et la plupart des curés doyens, paraissent s'incliner devant les bourreaux et abandonnent les victimes ?

Quand donc a-t-on vu les soldats mener la bataille, lorsque les officiers, les généraux, s'enferment sous la tente ?

Aussi toute cette agitation n'est qu'à la surface. C'est un coup de vent qui ridera à peine les flots ?

Dans peu de jours, le calme de la résignation se rétablira.

Qu'importent quelques couleuvres de plus, quelques crapauds de supplément à qui en a plein la bouche ?

Et c'est douce folie que d'attendre quoi que ce soit d'une résistance qui n'existe pas, qui ne peut pas exister, en l'état d'atonie, d'abdication, où se trouvent les catholiques de France, moutons sans pasteurs où moutons livrés aux loups par qui les devrait garder.

Il n'est, en effet, que deux sortes de manifestations sérieuses et pratiques, capables d'exercer une impression forte et salutaire : une en haut, une en bas.

En haut, quelques cardinaux et évêques risquant leur liberté et allant au-devant de la prison.

S'il y avait encore, dans notre épiscopat, la moindre semence des confesseurs et des martyrs d'autrefois, ce serait déjà fait.

Mais les premiers chrétiens avaient le courage de braver les supplices et d'affronter les lions du cirque.

Tandis que les derniers chrétiens, les nôtres, tremblent devant la peau de lapin d'un juge correctionnel.

Oui, quelques évêques en prison — voilà qui donne-

rait du cœur au ventre des catholiques éperdus, sans direction, sans ordres, sans fiers exemples.

Et, en bas, le vote impitoyable contre tout sectaire, le nettoyage des conseils municipaux, des conseils généraux, du Parlement, par le suffrage universel, enfin insurgé, au nom des croyances saintes, au nom de la liberté.

Cela vaudrait mieux que la violence, assurément. Le bulletin de vote, bien manié, remplace avantageusement la fourche, je le reconnais.

Oui... mais où est l'évêque, où le cardinal offrant son collet à la main du gendarme ?

Où donc est l'électeur capable de s'affranchir des personnalités locales et osant préférer Dieu à la République, alors même que la République est devenue le contraire de Dieu ?

Un millier de républicains catholiques ont voté contre moi, pour le candidat radical, uniquement parce que je n'étais pas républicain.

Et dans cent circonscriptions, dans presque toutes, les républicains catholiques ont fait passer leurs opinions avant leurs croyances.

Le résultat, on l'aperçoit.

C'est Dieu, leur Dieu, qu'ils ont frappé, à travers nous.

Mais, cette incarcération des évêques, je ne la vois pas.

Cette insurrection légale des catholiques, je ne la vois pas davantage.

Ni en haut, ni en bas, il n'y aura autre chose que de l'encre versée et des paroles emportées par le vent.

Alors quoi ?

Rien !

Nous sommes un peuple fini, pourri, qui a laissé proscrire ses Princes, bannir son Dieu et qui ne sait même pas défendre son drapeau contre ceux qui l'outragent, son drapeau, la seule chose qui reste encore debout et pas pour longtemps !

QUE FAIRE ?

Se défendre !

25 juillet 1902.

Nous assistons à un spectacle vraiment curieux et même incompréhensible, je le proclame.

C'est celui de républicains qui constatent les abominables effets, les hideux résultats du régime républicain, et qui s'entêtent à vouloir nous le conserver.

Il y a là une contradiction prodigieuse, un non-sens inouï.

Ecoutez Albert de Mun ; il vous dit : « C'est aux évêques à parler », et il flétrit les actes du gouvernement.

Ecoutez Piou, il s'écrie : « Citoyens, courberez-vous la tête sous la tyrannie ? »

Ecoutez mon vaillant ami Drumont ; il termine le plus éloquent des articles par cette interrogation embarrassée : « Que dire ? que faire ? C'est à nos lecteurs et à nos amis que je le demande. »

Ecoutez Jules Roche ; il fulmine contre les misérables qui nous gouvernent.

Ecoutez Pugliesi-Conti, le député de mon arrondis-

sement ; il réprouve courageusement les attentats commis contre les pauvres religieuses et au détriment des enfants du peuple ; mais il termine son appel vibrant par cette étrange déclaration : « Nous irons affirmer que la république n'est pas une vaine formule, uniquement faite pour satisfaire les rancunes du défroqué Combes et les haines de la franc-maçonnerie internationale.

« Vive la République ! »

Et tous, tous, républicains nationalistes, plébiscitaires, modérés, libéraux, ralliés, après avoir dénoncé hautement, sonorement, tous les crimes du pouvoir, souligné la scélératesse des gouvernants, se raccrochent néanmoins à la République, ne la lâchent pas, n'osent pas la rendre responsable du mal et commettent cette erreur, cette faute, de confondre encore la France et la République.

Ils ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, qu'il n'y a plus de distinctions subtiles à établir entre telle ou telle forme de la république ; qu'il est puéril de rêver une république tolérable et habitable ; que les faits cuisants, l'histoire, tout inflige un démenti brutal aux illusions plébiscitaires, parlementaires, patriotiques et libérales ; que ce n'est pas telle ou telle république qui est bonne, qu'elles sont toutes mauvaises, exécrables ; qu'il n'y en a qu'une, d'ailleurs, la même, celle qui accomplit son cycle funeste, débutant toujours par des enthousiasmes généreux, et finissant toujours aussi, comme le disait un homme qui s'y connaissait, « *dans le sang ou dans l'imbécillité* ».

J'admire Conti surtout, terminant son affiche loyale et chrétienne par ce cri qu'on ne saurait plus proférer sans se salir la gorge : « Vive la République ! »

Tandis que c'est : « A bas la République ! » qu'il faut hurler.

Mais vous ne voyez donc pas, amis et camarades de ces républiques idéales et impossibles, de ces républiques acceptables en théorie, irréalisables dans la pratique, — vous ne voyez donc pas que c'est au régime, lui-même, qu'il faut s'en prendre, que lui seul est responsable, et que c'est folie de s'aveugler, de s'entêter à greffer sur l'arbre infâme, sur l'arbre du poison, sur l'arbre de mort, les fruits aimables et dorés de vos jardins poétiques ?

L'un veut en faire naître des roses ; l'autre des lauriers ; l'autre des poires rafraîchissantes ou des grappes vermeilles.

La leçon du passé ne leur sert de rien.

Ils ont oublié que, jadis, des hommes aussi sincères, qui s'appelaient Desmoulins, Vergniaud et Chénier, payèrent de leur vie le songe décevant d'une république honnête ?

Et dans un temps moins lointain, le magistrat Bonjean et l'archevêque Darboy, sans oublier l'avocat Chaudey, tous trois libéraux, virent à quoi mène le libéralisme sous une république : au mur des otages !

« Ta liberté n'est pas la nôtre ! » répondaient les assassins à l'archevêque, qui se réclamait de ce principe républicain.

Et, hier, cinq cents citoyens étaient arrêtés, bousculés, maltraités, pour avoir poussé ce cri désormais séditieux : « Vive la liberté ! »

Oui, c'est folie que de tenter encore ce greffage contre nature, de fleurs et de fruits sur l'arbre pourri de la république.

Et comme nous l'avons souvent dit : « Malheur, mal-

heur à qui s'étend sous son ombre maudite! Malheur à qui touche du bout des lèvres à ses fruits vénéneux! »

Tout ce qu'abrite son feuillage sinistre, s'étiole, se dessèche, meurt.

Aussi bien, à mon cher camarade, à mon fier compagnon d'armes Drumont, qui interroge : « QUE FAIRE ? » je réponds :

« Que faire ? »

Mais reconnaître, vous tous, républicains loyaux et patriotes, que vous vous êtes trompés en croyant qu'il peut exister, sans courir à la catastrophe, sans rouler à l'abîme, sans conduire le pays à sa perte, une république quelconque !

A moins de finir par la dictature de César, toute république tombe fatalement aux mains des égorgeurs.

Pourquoi poursuivre plus longtemps un décevant mirage, qui s'éloigne à mesure que vous vous efforcez de l'atteindre ?

Pourquoi dormir tout éveillés, les yeux dans l'azur, quand la fange infecte monte, monte, et vous envahit jusqu'au menton ?

Pourquoi vous épuiser à cultiver, à arroser, à amender l'arbre de mort ?

« Que faire ? » dites-vous.

L'attaquer à coups de hache ! l'abattre !

« Que faire ? »

Détruire la république, toutes les républiques — et confesser que la meilleure ne vaut rien, que la plus honnête mène fatalement, avant longtemps, à la plus canaille !

République plébiscitaire, république nationaliste, république libérale, ne sont, au fond, que la république

dite modérée, conservatrice, celle que Weiss appelait « UNE BÊTISE ».

Toutes ces républiques-là, filles éthérées d'une imagination candide, sont mensonges.

Pourquoi persister à évoquer des fantômes, qui s'évanouissent entre vos mains, des spectres qui s'échappent quand on croit les saisir?

Il n'y a qu'une république, qu'une seule.

Elle se développe avec une logique impitoyable, souriante d'abord, puis, l'écume à la bouche, donnant la morsure après la première caresse.

Attendez-vous donc la fin des fins? Attendez-vous qu'on nous ait volé notre fortune, après nous avoir volé nos enfants, chassé notre Dieu, traîné le drapeau tricolore dans la boue? Attendez-vous, pour renoncer à ce principe délétère de la république, que la France en soit morte?

Non! il n'y a plus de république possible aux yeux du patriote, de l'honnête homme.

Faut-il que de braves gens, par un sentiment d'amour-propre mal placé, ne voulant pas confesser qu'ils se sont trompés de bonne foi, s'acharnent encore après une chimère, alors que la patrie succombe sous la plus atroce des réalités!

EN HAUT

Aucune initiative.

27 juillet 1902.

Le mot vrai de la situation a été prononcé par l'abbé Patureau, le vaillant vicaire de Saint-Ambroise, quand

il s'est écrié : « Pour moi, je suis très fier d'avoir été conduit au poste ; car je voudrais voir en prison des centaines de curés. »

Nous avions de notre côté, et bien souvent, émis la même pensée.

Il est évident, cela saute aux yeux, que l'exemple de la résistance, le signal de la lutte, devraient être donnés par les prêtres du Dieu persécuté.

C'est de Rome que l'ordre de se battre devrait partir.

Ce sont les cardinaux, les évêques, les prêtres, qui devraient marcher en avant, étant, dans l'armée chrétienne, nos chefs, nos officiers.

Et il n'est ni naturel, ni logique, ni décent, que nous, les laïques, qui n'avons aucune qualité pour cela, aucune délégation divine, nous engagions la bataille, alors que les chefs se taisent et se croisent les bras, au Vatican, dans les palais épiscopaux et dans les presbytères.

D'autant que, si nous allons trop loin, nous les simples soldats, nous courons le risque certain — l'ayant déjà éprouvé — d'être désavoués.

Or, c'est déjà désagréable de se voir bousculés, assommés, passés à tabac à travers les rues, par une police effrénée et brutale — sans encore, par-dessus le marché, s'entendre dire que l'on compromet la cause sainte et qu'on a tort de sortir de la légalité.

C'est une consolation médiocre, avec une raclée de coups de poing, les habits déchirés et quinze jours de prison pour résistance aux agents, de s'ouïr reprocher cet excès de zèle, avec conseil de s'adresser exclusivement aux tribunaux !

Elle est bien bonne, celle-là ! La légalité, les tribunaux, par le temps qui court, en présence des magis-

trats que nous possédons et que l'Europe ne nous envie pas, sont d'aimables plaisanteries, à l'usage des poltrons qui ne veulent rien faire.

D'autre part, il est clair que l'on ne saurait entrer en lutte avec la police et la gendarmerie.

Ce n'est point pratique.

Ces gens-là reçoivent des ordres, des ordres de violence, et les exécutent sauvagement.

Est-ce à eux qu'on doit s'en prendre ?

Non.

M'eût-on frappé, je ne me vois pas tuant d'un coup de revolver un gardien de la paix, un gendarme ou un commissaire de police.

Après tout, ils ne sont pas responsables.

Ah ! si Combes, lui-même, et ses collègues, et Loubet, venaient, de leur personne, de leur propre main (propre est au figuré), exécuter les infâmes mandats, ce serait différent, et il y aurait quelque plaisir à leur mettre les tripes au vent.

Mais des agents, je le répète, c'est autre chose.

Voilà pourquoi la résistance sur la voie publique, tout en étant une bonne et belle action, ne mène à rien.

Si elle est trop calme, elle ne produit aucun effet, et je souris à la pensée d'Albert de Mun se promenant dans les rues de Saint-Pol-de-Léon, à la tête de la population, à seule fin de faire une manifestation stérile et théâtrale, et surtout sans danger.

Si la résistance s'accentue et tourne au conflit, elle n'est pas plus heureuse, car elle fait retomber la responsabilité d'actes politiques sur des instruments bas, aveugles et brutes.

Ce n'est donc pas sur la voie publique, par du tapage

ou des horions échangés, que la résistance doit s'opérer, quoique nous en approuvions toutes les formes, toutes sans exception, toutes étant méritoires.

La véritable résistance est ailleurs, plus haut.

Car les bruits de la rue, si sonores qu'ils éclatent, n'ont pas de lendemain.

C'est une bourrasque plus ou moins forte, qui ne tarde pas à s'apaiser.

Et on se promène paisiblement, presque seul, aux endroits où, deux heures auparavant, la foule a piétiné, s'est mutinée et a mis l'ordre en péril.

La résistance matérielle qui n'est pas la conséquence naturelle, légitime, d'une résistance morale, n'est qu'un accès passager, je le répète.

Or, cette résistance morale n'existe pas.

Rome continue de se taire.

Le Pape est chambré par le cardinal Rampolla et ne peut pas savoir ce qui se passe.

On le lui cache, on lui ment.

Ce Rampolla est l'homme qui a fait le plus de mal à la France depuis Bismarck, de mémoire maudite.

C'est lui qui a entretenu le Saint-Père, âgé, fatigué, hors d'état, quoiqu'on en dise, de suivre les grands courants d'opinion et de peser exactement les faits ; c'est lui qui l'a entretenu dans cette politique de ralliement fatale et qui a désagrégé, presque détruit, le parti conservateur en France.

A l'heure où l'on aurait besoin d'un Pape jeune, actif, déterminé, dans la plénitude de la force physique et intellectuelle ; à l'heure où la France risque d'échapper à la foi chrétienne, c'est ce Rampolla, cet Italien, cet ami opiniâtre et néfaste de la république franc-maçonne, qui intercepte l'écho douloureux des catholiques de

France se tournant vers le Saint-Père, notre Père à tous, pour implorer son secours et hâter son intervention !

Il faut avoir le courage de le proclamer, le cardinal Rampolla est le pire ennemi de notre pays. Italien haineux, sous des formes astucieuses, il nous veut en république, comme Bismarck, et pour les mêmes motifs, l'affaiblissement et la décadence de la puissance française.

Il n'y a pas d'autre explication de cet entêtement à vouloir soumettre les catholiques au gouvernement de sectaires, de juifs et de francs-maçons, qui nous opprime.

Donc, Rome se recueille et ne dit mot, quand deux cent mille enfants chrétiens sont jetés sur le pavé.

Les évêques se taisent ou feraient mieux de se taire, leurs protestations étant misérables de faiblesse et de pusillanimité.

Naturellement, le clergé fait de même, et on ne saurait lui reprocher de ne pas encourir imprudemment le blâme des évêques, ses supérieurs directs.

Ce sont les laïques, les laïques seuls, qui marchent, parlent, agissent !

N'est-ce pas le monde renversé.

Quand donc a-t-on vu les simples soldats aller à l'ennemi, quand les officiers restent sous la tente?

Quelle bataille utile peut-on livrer, lorsque la direction fait défaut, qu'il n'y a ni ordres, ni plan, ni exemple ?

C'est pitoyable, honteux, décourageant !

L'Angleterre, l'Allemagne, furent ainsi successivement perdues pour le catholicisme, après l'Orient, par l'abdication des évêques et les atermoiements de la papauté.

Et dire qu'avec des larmes de rage on doit, afin de se consoler de tant de veulerie, se reporter aux temps héroïques d'autrefois, au temps où saint Hilaire, évêque de Poitiers, exilé en Phrygie et ne pouvant obtenir de l'Empereur l'audience qu'il demandait — tout comme Albert de Mun et Gayraud avec Combes — s'adressait aux fidèles et leur disait :

Il est temps de parler, puisque le temps de se taire est passé. Attendons le Christ, puisque l'Antéchrist domine. Que les pasteurs crient, puisque les mercenaires ont pris la fuite. Sacrifions nos vies pour nos ouailles, puisque les loups sont entrés et que le lion furieux tourne à l'entour. Ne craignons pas celui qui peut tuer le corps et non l'âme, mais celui qui peut jeter l'un et l'autre dans la géhenne.

Et, rapprochant de la persécution violente des trois premiers siècles, la persécution hypocrite de son temps :

Contre des ennemis avoués, j'aurais combattu avec bonheur, j'aurais su que c'étaient des persécuteurs qui contraignaient à l'apostasie par les tortures, par le fer et par le feu. Mais maintenant nous avons à combattre contre un persécuteur qui trompe, contre un ennemi qui flatte, contre l'Antéchrist Constance. Il ne déchire pas le dos, mais sollicite par le ventre ; il ne proscrit point pour la vie, mais il enrichit pour la mort ; il n'emprisonne point pour la liberté, mais il honore dans son palais pour la servitude ; il ne torture pas les côtes, mais il occupe le cœur ; il ne tranche pas la tête avec le glaive, mais il tue l'âme avec l'or.

Puis, apostrophant l'Empereur lui-même :

Je te dis hautement, Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximien auraient entendu de ma bouche. Tu combats contre Dieu, tu sévis contre l'Eglise, tu persécutes les saints, tu hais les prédicateurs du Christ, tu anéantis la religion, tu te fais tyran, non pas dans les choses humaines, mais dans les choses divines... Tu distri-

bues en don des évêchés aux tiens ; tu remplaces les bons par les méchants ; tu jettes les prêtres en prison ; tu disposes tes armées pour inspirer la terreur à l'Eglise.

Et qu'y a-t-il de changé depuis lors?

N'avons-nous pas affaire à un gouvernement pareil, qui « SOLLICITE PAR LE VENTRE », qui « ENRICHIT POUR LA MORT », qui « TUE L'AME AVEC L'OR », en DISTRIBUANT DES ÉVÊCHÉS AUX SIENS? »

Non, il n'y a rien de changé.

La persécution hypocrite est la même.

Les évêques achetés ou soumis sont les mêmes.

Il n'y a que saint Hilaire en moins, hélas!

Que n'avons-nous des Hilaires bravant le pouvoir sectaire et allant crânement au-devant de l'exil ou de la prison?

Avec des chefs comme celui-là, la persécution donnait un nouvel essor au christianisme, le rendait invincible.

Avec les chefs actuels, elle le tue.

LETTRE OUVERTE
A MESDAMES B^nes RÉNÉ ET XAVIER REILLE...

29 juillet 1902.

Mesdames,

On ne saurait que vous louer grandement des deux démarches, l'une personnelle, par acte, l'autre collective et par écrit, que vous venez de faire en faveur de la liberté d'enseignement pour le peuple ; car, pour les femmes du monde, la liberté de l'enseignement ne peut être atteinte ni lésée sérieusement.

Avec de l'argent, on a les professeurs que l'on veut et où l'on veut.

C'est donc en faveur des humbles, des pauvres, des déshérités de la vie, placés entre un détestable enseignement et pas d'enseignement du tout, que vous avez agi et noblement agi.

Les mères de famille qui jouissent de la liberté par la fortune, doivent aller au secours de celles dont la misère détruit l'indépendance.

Et vous avez parfaitement compris que c'est en bas qu'il faut intervenir, car c'est autour des derniers échelons de la société que la déchristianisation de la France est en train de s'opérer.

En haut, on plane; *en bas*, on se traîne.

Soyez bénies, mesdames, pour avoir incliné votre cœur et abaissé votre main.

D'autant que, vous l'avez bien compris, c'est à la femme, à la femme surtout, qu'incombe, en tout pays, le devoir de défendre la croyance religieuse.

Comme au temps des prêtresses de Vesta et comme au temps des druides, c'est la femme qui entretient le feu sacré et qui, avec la faucille d'or, coupe pour les guerriers le gui sacré du chêne.

Le christianisme a conféré à la mère le sacerdoce que le paganisme réservait aux vierges.

Car elle est une prêtresse aussi, la mère, et le foyer est un sanctuaire.

Il faut donc que la femme prenne sa part, et résolument, dans la lutte qui est ouverte contre le Dieu de nos pères, contre les croyances des aïeux.

Elle est, d'ailleurs, directement attaquée.

C'est elle qu'on s'efforce de frapper, en dispersant les bonnes religieuses.

Et les sectaires n'ignorent pas que, moins il y aura de femmes chrétiennes en notre pays, moins la religion y étendra ses racines.

En détruisant la chrétienne, on laïcise la France.

Voilà pourquoi votre effort est naturel, logique, et votre présence nécessaire, dans la mêlée.

Mais, cela dit, permettez-moi quelques réflexions à côté et qui ne diminuent en rien l'excellence de votre initiative.

D'abord, si bonne, si courageuse que soit votre démarche à l'Elysée, n'est-elle pas un peu incorrecte, au moins en la forme?

Vos maris, qui connaissent bien la Constitution qui nous régit, puisqu'ils se sont ralliés à elle et en tout abandon, auraient dû vous dire que M. Loubet ne peut pas grand'chose et que Mme Loubet ne peut rien du tout.

Assurément, M. Loubet a le droit absolu de *veto* : seulement, ce droit est tombé en désuétude et jamais président de la république n'osera l'exercer.

Et ce n'est point le Loubet qui a promulgué les lois scélérates sans barguigner, qui risquera sa situation, même pour accomplir un acte d'honnêteté et de justice.

Le bonhomme, qui a laissé tomber des paroles de paix à de récents banquets, et qui a lâchement permis qu'on les balayât avec les miettes tombées des tables, n'est pas homme à contrarier, chez Combes le défroqué, ce qu'il toléra et approuva chez Waldeck le renégat.

Quand on a débuté dans la vie publique par la défense des cent quatre voleurs du Panama, ce n'est point pour continuer en protégeant les saintes filles de nos couvents.

Parti avec les coquins, on reste avec les coquins.

Quant à Mme Loubet, qu'espériez-vous donc d'elle?

Oui, vous savez que le Saint-Père lui a fait tenir, par le cardinal Rampolla, un chapelet béni, et vous savez encore que, le dimanche, Mme Loubet entend dévotieusement la messe, toutefois en se cachant, dans la chapelle de l'Elysée, comme les premiers chrétiens se cachaient au fond des catacombes, de peur d'être surpris.

Mais pouvait-elle vous recevoir?

Non.

Le devait-elle?

Non.

Vous me répondrez peut-être que Mme Loubet ne se gêne pas de faire la Princesse et que, dans maintes cérémonies publiques, elle se mêle de tenir un rang qui ne lui appartient pas.

Car la femme d'un président de la république ne saurait se dire PRÉSIDENTE.

A ce point de vue et comme celles qui l'ont précédée, elle a fréquemment manqué de tact, et vous vous êtes imaginé que, se conduisant en PRÉSIDENTE dans des cas de gloriole, elle pourrait se conduire aussi en PRÉSIDENTE en des circonstances autrement graves et autrement patriotiques.

Ce fut naïveté de votre part, mesdames, et la naïveté n'est pas un péché, Dieu merci!

A l'Elysée, pensiez-vous, les rôles sont partagés depuis longtemps.

Le mari fait ouvertement les affaires du Diable, fuit l'eau bénite, déserte l'église.

C'est sa pose officielle.

Quant à la femme, elle joue le rôle contraire et semble ne pas mépriser les œuvres de Dieu.

Mais, croyez-le, et vous l'avez vu de trop près pour avoir encore les premières illusions qui vous mirent en route, Président et Présidente se valent et ne valent pas grand'chose en ce qui touche le bien du pays.

Et vous avez fait fausse route, en allant frapper à cette porte, que d'ailleurs la Constitution vous fermait d'avance.

Vous y avez trouvé une humiliation qu'il était sage de s'épargner.

N'être pas reçues par ces gens-là, c'est dur, même quand on en fait la demande pour un bon motif !

Le résultat de votre démarche infructueuse, vous l'avez indiqué, mesdames, c'est la guerre.

La guerre à qui?

Dans votre lettre à Mme Loubet, vous indiquez que c'est « *au gouvernement* ».

Et Mme la baronne Reille, au cours d'une *interview*, ajoute que : « *si les mesures prises ne sont pas rapportées, il y aura bientôt du sang de femmes répandu dans la rue* » et elle en fait *le serment*.

Cela n'est pas de nature, mesdames, à arrêter le gouvernement de la république, et vos maris, d'ailleurs, ne se laissèrent pas impressionner davantage par le « *sang de femme* », car c'est après le crime de Châteauvillain et les véhémentes protestations d'Albert de Mun, qu'ils allèrent à cette même république.

Mais qu'entendez-vous par le mot « GOUVERNEMENT », lorsque vous annoncez qu'il vous rencontrera partout?

Il y a là une équivoque peut-être voulue et assurément conseillée par vos maris, plus prudents et plus avisés que vous, comme il sied, mesdames.

Si cela signifie que vous en avez assez et trop de ce régime, de ce gouvernement, de cette république, à

laquelle vos maris se sont ralliés, croyant la pouvoir régénérer, la rendre habitable — et sur le compte de laquelle ils doivent être à présent fixés, — c'est bien, c'est parfait.

Il est toujours honorable de s'en aller d'un mauvais lieu, quand on reconnaît s'être fourvoyé.

Si, au contraire, le mot « *gouvernement* » ne vise que le cabinet Combes, après le cabinet Waldeck et en attendant d'autres cabinets aussi malfaisants ; si vous et vos maris demeurez quand même et aveuglément attachés à cette république de malheur, à cette république infâme, à cette république qu'il est puéril, absurde désormais, bête, passez-moi le mot, de vouloir améliorer, permettez-moi de vous dire que votre vaillance devient bien inutile et que votre intervention restera stérile.

La femme idéale, la reine des femmes, est représentée, dans nos chapelles, le pied sur la tête du serpent.

Or, vous n'avez le droit de rencontrer aujourd'hui le serpent, qui est la république — qu'à la condition de l'écraser du talon.

Devant ce nouvel attentat contre votre Dieu, tout ralliement doit disparaître.

Celui et celle qui n'y auraient pas renoncé, et sans arrière-pensée, demeureraient, malgré eux, les complices des sectaires et perdraient le droit, que vous vous arrogez courageusement, mesdames, de se proclamer leurs adversaires.

Les meilleures plaisanteries sont les plus courtes.

Celle du ralliement des honnêtes gens, à un gouvernement de scélérats, doit cesser.

C'est avec cet espoir, mesdames, que je vous prie, de vouloir bien agréer mes plus respectueux hommages,

LE RÉVEIL

1er août 1902.

Je ne connais rien de plus consolant que ce réveil des consciences chrétiennes, sonné par le glas des congrégations de femmes.

Cela fait du bien et démontre que notre pays n'est réellement pourri qu'à la surface, que ce qu'on y voit de mauvais n'est, somme toute, que l'écume qui bouillonne et monte.

Mais j'avoue que je m'y attendais, que j'espérais cette agitation, que je comptais sur cette révolte des consciences.

Il ne fallait pas, en effet, juger le pays d'après ce qui s'était passé lors du vote de la loi scélérate anéantissant le droit d'association et mettant hors du droit commun les congrégations d'hommes, qu'elle visait directement et auxquelles il semblait qu'elle dût se borner.

Les congrégations d'hommes, à de rares exceptions près, ne sont pas populaires, et j'entends par ce mot qu'elles étaient peu ou pas connues du peuple.

Elles avaient un rayonnement plus haut dans l'échelle sociale.

Seule, l'aristocratie intellectuelle du pays était à même d'apprécier les services énormes, séculaires, que rendaient les congrégations enseignantes, comme la Compagnie de Jésus, les Dominicains, les Eudistes, les Maristes et les Barnabites.

Mais le peuple ignorait ces religieux, n'en avait jamais vu et, dans nos campagnes du Sud-Ouest, ils passaient à l'état de mythe.

Naturellement, le peuple ne pouvait s'intéresser à eux que fort platoniquement, sinon leur témoigner une indifférence marquée.

De même pour les ordres contemplatifs qui, astreints à la claustration, vivaient loin de la foule — de cette foule incapable de comprendre qu'il existe des êtres dont la mission est de racheter, par la prière, les âmes qui ne prient pas, — ces ordres qui amassent, dans l'ombre du cloître, péniblement, tel un trésor d'épargne, des mérites que Dieu répartit sur ceux qui en sont moins dignes.

Seule, la religion chrétienne offre à l'esprit humain cette admirable conception des justes, des saints, qui ne se purifient, aux yeux du Créateur, que pour obtenir la rédemption des coupables.

Comme autrefois, avec de l'argent, on payait la rançon des esclaves sur la côte d'Afrique, les moines opèrent, avec leurs prières et leur pénitence, le rachat de ces autres prisonniers, non moins pitoyables, qui s'appellent les pêcheurs.

De ces emmurés volontaires, le peuple savait à peine le nom. Et il les eût totalement méconnus, si chacun de ces couvents fermés ne s'était entouré d'un rayonnement de bienfaits et de charités.

Seuls de toutes les congrégations d'hommes, les Frères de la doctrine chrétienne émergeaient aux yeux du peuple.

Et, ne l'oubliez pas, quand la loi scélérate fut discutée, il demeurait bien entendu qu'on ne toucherait pas aux Frères.

Cela se répétait partout et on le croyait.

C'était censément une guerre exclusive contre les Jésuites.

On voulait se débarrasser de cette Société dangereuse, remuante, puissante, disait-on avec un trémoio rappelant les innombrables sottises, inventions bêtes et accusations ridicules portées depuis cent ans contre cette Compagnie, la plus illustre de toutes, et qui n'est toujours frappée que parce qu'elle est la tête des congrégations, la foudre ayant coutume de s'adresser aux cimes.

Et c'est tellement vrai, que les Dominicains et les autres, convaincus que la Compagnie de Jésus serait la victime expiatoire et qu'elle suffirait à calmer l'appétit vorace du monstre, demandèrent tranquillement l'autorisation, et que le Père Vincent Maumus continua de chanter, sur un ton attendri, le touchant accord de la République et de l'Église.

Or, le P. Vincent Maumus et les Dominicains, tous ralliés à la République, sans doute pour se faire pardonner par elle les bûchers de l'Inquisition et le zèle du Saint-Office, vont se trouver, rencontre inattendue et désagréable, dans la même charrette qui emportera les Jésuites, mais avec la dignité, la fierté en moins.

Oui, cela se disait, se répétait couramment : on ne toucherait pas aux Frères.

Et cela suffisait au peuple, à qui l'on avait essayé de persuader que c'était un bon débarras que de n'avoir plus de Jésuites en France.

Quant aux Sœurs, l'idée ne venait à personne, pas même aux plus affreux sectaires de nos communes rurales, qu'on pourrait porter une main sacrilège sur leur guimpe sacrée.

Cela aurait semblé un blasphème de l'avancer.

Et on nous traitait de censeurs moroses, pleins d'exagération, quand nous affirmions qu'on ne commençait

par les Jésuites que pour arriver aux bons Frères et aux bonnes Sœurs, tout comme peut-être encore on nous juge excessif lorsque nous certifions, avec le journal *la Lanterne*, qui le sait bien et ose le dire, que, « *les congrégations ayant été frappées à mort, viendra le tour des curés. Après le froc, la soutane. Jusqu'au bout !* »

Aussi, le gouvernement s'était-il abusé et avait-il pris pour une complète indifférence, de la part des populations, ce qui n'était, en somme, que de l'ignorance.

Et il avait cru qu'elles supporteraient l'expulsion des Frères et des Sœurs avec le flegme qui avait accompagné l'exécution des Jésuites.

Ce qui se passe a dû cruellement détromper les sectaires du gouvernement, et Combes a pu voir que son cœur de renégat lui a fait commettre une lourde faute.

Parce qu'il s'était détaché de la religion, il avait supposé bénévolement que le peuple, lui aussi, se séparerait facilement des congrégations qui vivent dans son orbite.

Et il doit être stupéfait de l'explosion de colère et d'indignation qu'un pareil attentat vient de produire.

Ah ! dame, il comptait n'avoir affaire qu'à des protestations bénignes, comme celle de Mackau, la plus admirable de toutes, de Mackau déclarant, à propos d'une résistance violente :

« Je suis un homme d'ordre, malgré tout, et une résistance de ce genre contre une mesure gouvernementale, même arbitraire et injuste, n'est pas mon fait. »

Et dire que ce guerrier, qui est au-dessous du plus vulgaire garde national, que ce lièvre au cœur trem-

blant, a été pendant des années le général en chef de toutes nos congrégations !

Elles ne couraient aucun risque, avec lui, d'aller à la bataille.

Albert de Mun, lui aussi, n'annonçait que des « DÉMONSTRATIONS CALMES ET FIÈRES », ne promettait qu'une « ATTITUDE IRRÉPROCHABLE ».

Et Coppée, l'héroïque, se disposait à se contenter parfaitement de « LA RÉSISTANCE LÉGALE ».

De cette résistance-là, de ces démonstrations-là, le gouvernement de la République se moquait, tel un poisson d'une pomme.

Et il alla de l'avant.

Mais voici qu'il a affaire au peuple, dont il a remué les entrailles, sans le vouloir.

Voici que le peuple s'agite, proteste, et que les femmes s'en mêlent avec la belle furie qui les rend si supérieures aux hommes chaque fois qu'il s'agit de sentiments.

L'indignation populaire a pris ainsi qu'une traînée de poudre. La persécution pénètre enfin dans les masses.

Et la République apparaît clairement, — il en était temps, c'était nécessaire, — comme la négation brutale de la foi chrétienne, de la religion nationale.

Le moyen qui a amené ce résultat est atroce.

Mais le résultat est bon.

La République a fait une blessure grave au pays.

Il en saigne et elle le payera.

LA RÉSISTANCE LÉGALE

12 août 1902.

Il faut revenir sur la question de la résistance LÉGALE, que nous prêchent avec onction et insistance impérative, tous les constitutionnels et tous les libéraux, dont le tempérament est d'une grande médiocrité combative.

C'est le système recommandé par les anciens ralliés, qui veulent bien lutter, mais qui n'osent pas aller jusqu'à la révolte.

Se révolter serait avouer que le ralliement fut une faute, plus qu'une faute, une sottise, et il serait cruel d'étaler une pareille confession en des gestes trop violents.

Alors, on se contente des manifestations LÉGALES, se torturant l'esprit pour voir tout ce que la loi peut permettre et se garder d'aller au delà.

Le journal de M. Méline, le journal de M. de Marcère, c'est-à-dire la *République française* et la *Volonté nationale*, ne chantent pas plus haut que cette note-là :

La légalité !

Et vous avez vu que Jules Roche, après une charge brillante à la Murat, cravache sifflante, pour le refus de l'impôt, a prudemment rentré son cheval à l'écurie, remisé la cravache et remplacé cet attirail guerrier par une consultation ultra-pacifique, contresignée de quelques robins distingués.

Le refus de l'impôt, dame ! ça frisait un peu l'insurrection, ça sentait la révolution, pour tous les gens de tempérament calme !

Et pourtant, quoi de plus simple ? Quoi de plus naturel ?

Comme nous l'avons déjà dit, c'était la conséquence logique d'une rupture de contrat.

Il y a contrat entre l'Etat et le contribuable.

L'Etat doit assurer la liberté au contribuable, moyennant l'impôt.

Il viole le contrat et, par contre, rend toute son indépendance au contribuable, qui, lui, refuse l'argent.

Pas de liberté, pas d'argent !

Eh bien ! en notre pays avachi, cette mesure a paru beaucoup trop roide, et ceux qui l'avaient d'abord proposée ont purement et simplement décampé.

Et voici qu'on se rejette sur la LÉGALITÉ.

Jules Roche, sans rire, lui qui a pourtant tant d'esprit ! Jules Roche écrit ces lignes étonnantes de « *candeur naïve* », comme on chante dans « *Mignon* » :

« Il pourra agir par voie de citation directe, devant le tribunal correctionnel.

« Il suivra jusqu'à la Cour de cassation, s'il y a lieu, les degrés de juridiction pour obtenir justice.

« IL RESTE EN FRANCE DES LOIS ET DES JUGES. »

Si le sujet le permettait et n'était pas si profondément triste, ce serait à se tordre que d'entendre un pareil conseil et de le voir loué par tout ce qu'il y a de ralliés et de progressistes libéraux.

Comment ! le gouvernement viole les lois pour fermer les écoles religieuses ; il s'inflige à lui-même le démenti le plus sanglant, en revenant déloyalement sur des engagements solennels pris à la tribune du Parlement, et c'est aux lois qu'il faudrait en appeler, de ce mépris des lois !

Mais c'est tomber de Charybde en Scylla, d'un poignard à une coupe de poison.

Que gagnerait-on à entamer une procédure aussi subtile, aussi longue, aussi coûteuse ?

D'abord, la magistrature, asservie et domestiquée, se déclarera partout incompétente.

Où trouverez-vous un magistrat ayant le courage de donner tort au gouvernement ?

Et croyez-vous qu'il s'en rencontrera un assez crâne pour diminuer ses chances d'avancement, en rendant bonne et honnête justice ?

Si encore on avait le moyen d'aller devant le jury, il y aurait des chances d'obtenir prompte réparation.

Mais en correctionnelle, devant cette juridiction pourrie, infâme ; devant ce coupe-gorge, où le garde des sceaux expédie les jugements tout faits ! C'est de la folie pure, la folie du suicide judiciaire.

Voilà pourtant ce que des hommes sérieux et graves nous offrent en fait de moyens de résistance !

La loi, la légalité, les juges, en un temps où la loi n'est plus invoquée qu'en vue du mal, où les juges sont devenus des valets de bourreau !

La résistance légale est une absurdité.

Et c'est un mensonge.

On s'en sert comme d'un trompe-l'œil, pour avoir l'air de faire quelque chose.

Et ne recommandent, ne prêchent la *résistance légale*, que ceux qui ne veulent qu'un simulacre de résistance.

C'est d'ailleurs, avec tous ces conseils de modération, de calme, de légalité, qu'on a arrêté net, jusqu'à présent, le mouvement populaire, si beau, si vaillant, sur divers points du territoire.

A quoi sert-il, je le demande encore, de faire la

veillée des armes, si c'est pour déposer les armes, et de monter la garde une semaine devant une école, si l'on doit, dès l'arrivée du commssaire de police, rentrer tranquillement, chacun chez soi, « les uns en carrosse et les autres à pied », comme dit l'opéra-comique ?

Dans toutes ces manifestations-là, il fallait laisser agir le peuple, et les Mun, les Gayraud, les Villiers et autres ultra-modérés, ont eu parfaitement tort de s'en mêler, car ils n'auront réussi qu'à refroidir le zèle et à calmer l'élan : bref, à faire avorter les manifestations, à les rendre inutiles, vaines, stériles.

« — Mais, me diront quelques-uns, il y aurait eu du sang versé ? »

« — Il y aurait eu des catastrophes ? »

« — Des désordres graves ? »

Et puis après ?

Tous les ans, aux revues, durant les grandes manœuvres, l'insolation ou la maladie tuent de pauvres jeunes gens dont le nom n'est retenu par personne.

Tandis que la femme assassinée de Châteauvillain demeure immortelle en notre souvenir comme sont immortels, en la mémoire des révolutionnaires, les fusillés de Fourmies.

Autrefois, pour des libertés moins sacrées, les barricades se dressaient et les pavés s'entassaient d'eux-mêmes, comme jadis pour les murs de Thèbes et au son de la lyre.

On y courait, et on y bravait la mort.

Et ce n'était point parce que les soldats se substituaient à la police, qu'on s'arrêtait.

A cette époque, hélas ! il y avait la foi, même la foi politique.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucune foi, du moins celle qui fait agir.

On s'assemble bruyamment comme prêts à la bataille ; puis, à la première sommation, on se disperse.

Et ce sont les gens d'en haut, des classes aristocratiques, qui conseillent au peuple la prudence, la réserve, la paix, la capitulation.

Autrefois, ce même monde, dans le même pays, s'appelait Lescure, La Rochejaquelein, d'Elbée, et menait les gars au combat.

Il y avait des hommes alors, des deux côtés.

Mais, s'il y a encore des bandits du côté de l'Etat, de l'autre côté il n'y a plus que des résignés et des pleurards.

Et, maintenant que c'est fini, ou à peu près, on peut jusqu'à un certain point s'étonner de ce qu'en haut on ait fait tant de discours et de ce qu'en bas les fourches aient été aussi inactives.

IGNOBLE

La résistance arrêtée pour sauver la République.

15 août 1902.

Ce n'est certainement pas la lettre publiée par M. l'abbé Gayraud qui lui vaudra, de ma part et de la part de bien d'autres, une estime et une considération que nous ne lui avons jamais accordées, car rien de son passé ne nous les commandait.

A cette heure particulièrement grave surtout, on doit regretter que le vaillant Freppel soit remplacé,

dans cette circonscription héroïque, par un prêtre qui est l'homme de toutes les compromissions.

Voici, en effet, les termes de sa lettre, tels qu'ils nous parviennent, sans réussir à nous étonner.

C'est du bon Gayraud, du vrai Gayraud de derrière les fagots :

« La résistance à la tyrannie maçonnique des jacobins dégénérés, n'est pas, dans le pays de Léon, un mouvement *antirépublicain et réactionnaire.* C'est une protestation énergique de la conscience religieuse opprimée, une sainte colère des citoyens lésés dans leurs droits de pères de famille et blessés dans leurs sentiments les plus légitimes. C'est l'indignation d'un libéralisme sincère que révolte l'odieux jacobinisme des sectaires qui détiennent le pouvoir. *Rien de plus.* La politique de parti demeure étrangère à ce mouvement admirable. Ce serait une trahison envers la foi catholique que de tourner *cette résistance contre la république elle-même.* »

L'abbé Gayraud, après avoir dit que son loyalisme républicain et celui de ses électeurs n'est mis en doute par personne, continue ainsi :

« Il n'est pas moins certain que ces abominables décrets, *s'ils ne font pas perdre de terrain à l'idée républicaine, en arrêtent l'essor* dans notre pays et fournissent de terribles arguments à ceux qui ne savent ou ne veulent pas distinguer, dans la république, comme dans la monarchie, *entre le régime et les hommes qui le représentent* ; et c'est là encore le juste grief des républicains libéraux et des catholiques de la Bretagne contre le ministère et sa politique criminelle. Vivent les Sœurs ! A bas Combes ! Vive la République libérale ! »

Je qualifie brutalement ce langage d'ignoble.

Le mot n'est pas de trop.

Comment ! c'est quand tous ces admirables Bretons se déclarent prêts à mourir pour leur foi, et le feraient sans hésiter, si l'on n'avait pas pesé sur eux, afin de les calmer, de les retenir ; c'est quand ils ont une attitude si grandiose, que leur député, un prêtre, un moine défroqué il est vrai, se préoccupe uniquement, non du péril personnel des citoyens, de l'écrasement de la liberté, de la persécution déchaînée, mais de la consolidation du régime abominable qui combat sa religion, bannit son Dieu, déchristianise la France !

C'est au secours de la République, de cette République infâme, que vole ce prêtre !

Il redoute qu'elle ne perde de son influence, de sa popularité.

Que les mesures sectaires prises par l'État nuisent à la religion, peu lui importe ; mais, à aucun prix, il ne voudrait qu'elles fissent du mal au régime.

C'est à la République seule qu'il conserve toute son inquiétude, toute sa sollicitude.

Et il se fiche du reste.

Pourvu que la République ne perde pas de terrain, c'est l'important.

Pourvu que les idées monarchiques ne trouvent pas, dans l'attitude scélérate du gouvernement, un appui, un rajeunissement, un vrai réveil !

Il n'en dort pas et, de crainte que cet effrayant résultat ne se produise, l'étrange prêtre qu'est l'abbé Gayraud entend bien distinguer et séparer les hommes et le régime.

Les hommes, ces gredins-là, il consent à les accuser, et avec quelle mollesse encore !

Quant au régime, il continue de l'exalter.

C'est décidément le meilleur, le plus bienfaisant.

Certes, l'arbre porte des fruits pourris, des fruits empoisonnés, dont on meurt.

Mais le bel arbre! Et l'abbé Gayraud l'embrasse tendrement, amoureusement, de peur que tous ceux qui le maudissent ne se ruent sur le tronc, la hache au poing.

Il n'éprouve, le brave Gayraud, que « l'*indignation d'un libéralisme sincère* ».

Son exaltation ne le mène pas plus loin.

Comme ancien dominicain, comme prêtre, il n'éprouve rien, absolument rien.

Ça le laisse froid, l'infamie perpétrée autour de lui, les crimes commis.

Cependant, en qualité de *libéral sincère*, il reconnaît avoir ressenti une toute petite secousse.

Encore la mesure-t-il avec soin.

Car il ne faudrait pas que la réprobation qu'il montre allât jusqu'à faire du tort à la République et « ARRÊTER SON ESSOR ».

Que la religion sombre, que la liberté se voile la face, que Dieu, l'hôte séculaire de la France, passe la frontière et parte en exil, comme le dernier Prince qui nous reste, l'abbé Gayraud est prêt à s'en consoler.

Mais que la République y reçoive une atteinte, risque de devenir impopulaire, voilà ce que Gayraud, l'ancien dominicain ne saurait tolérer.

Et il écrit pour nous le faire savoir.

C'était inutile ; car nous ne l'ignorions pas.

En se taisant, l'abbé Gayraud ne nous aurait pas démontré, une fois de plus, que le ralliement, en ce jour, quand il s'entête, quand il s'aveugle au point de

demeurer fidèle à la République odieuse et scélérate, est une trahison, mais la vraie trahison, celle-là, envers la patrie et envers Dieu !

LA FOORME

La résistance à Roscoff.

16 août 1902.

L'exécution de la loi scélérate à Roscoff, a présenté un caractère bien suggestif.

Ç'a été le vrai type, le modèle complet de la résistance, telle que la comprennent nos classes *dirigeantes*, les messieurs du parlementarisme rallié.

Le gouvernement avait expédié vingt-cinq gendarmes et deux compagnies d'infanterie, qui furent tous reçus de la façon la plus hostile par la population.

Les soldats durent mettre baïonnette au canon et eurent quelque peine à se dégager de la foule qui les entourait, les pressait, en criant : « Vive la liberté ! Vivent les Sœurs ! »

Le moment était critique ; la situation se gâtait.

C'est alors, que M. de Mun, qui se trouvait là, nous apprennent les journaux, prend la parole, félicite la population d'être venue tout entière pour protester contre l'expulsion des Sœurs, et assurer celles-ci de son affection et de ses regrets.

« Il était nécessaire, s'écrie-t-il, que l'on sût combien le peuple de Léon est attaché à ses coutumes et à sa religion ! »

Et, après s'être indigné éloquemment, au nom de la liberté et du respect de la conscience, il engage les assistants... au calme, à céder à la force, et demande aux capitaines de faire remettre les baïonnettes au fourreau.

Ce mouvement ayant été aussitôt exécuté, M. de Mun, en personne, ouvre la porte de l'école au sous-préfet de Morlaix et au commissaire de police, afin qu'ils puissent accomplir leur mission.

Puis, avec les bonnes Sœurs, on va à la messe ; après la messe, M. de Mun monte sur un tertre et prononce une autre allocution de plus en plus vibrante. Enfin... tous se dispersent.

On ne me croirait pas, et on aurait parfaitement raison, si je disais que M. de Mun aurait dû, comme Léonidas, mourir aux Thermopyles de Roscoff.

Non ; j'ajouterai même, pour ceux qui me soupçonneraient de férocité, que je suis heureux que tout cela ait bien tourné.

Il n'est jamais bon de faire verser le sang, surtout celui des autres ; car, du sien, on peut disposer de la façon qu'on estime la plus noble ou la plus utile.

Seulement... et c'est là toute la question, était-il absolument nécessaire et sérieux d'ameuter ainsi les populations, de leur faire monter la garde durant plus d'une semaine, par des nuits froides et pluvieuses, autour des écoles comme autour d'une poudrière, tout cela pour qu'au premier danger, quand le conflit se dessine, on capitule, on ouvre soi-même les portes de la citadelle scolaire et qu'on invite les gens arrivés au paroxysme à se calmer et à s'éloigner !

Oh ! je sais qu'on y est allé de deux discours « *vibrants* ».

Mais, on aurait pu se passer de ces vibrations oratoires, qui ne mettent que mieux en évidence, la facilité avec laquelle on a décampé lestement devant la force armée.

Quand on se mêle d'allumer les passions populaires, il faut savoir à quoi l'on s'expose, le raisonner froidement et s'arrêter net dans cette voie périlleuse si l'on n'est pas décidé à aller jusqu'au bout.

Il vaut mieux laisser les gens chez eux, que de les y renvoyer après le premier choc, ce qui leur fait jouer un rôle peu fier et donne à la manifestation montée à un tel diapason, quelque chose d'inutilement ridicule.

Mais vous n'empêcherez jamais nos gens des classes dirigeantes, nos parlementaires ralliés, de se borner prudemment aux insurrections LÉGALES.

Ils ont l'air de résister, jettent au vent des paroles enflammées, couvrent les murs d'appels flamboyants, entretiennent dans le pays une agitation grave, puis... ils supplient les officiers de faire rentrer les baïonnettes au fourreau et remettent eux-mêmes, avec une courtoise complaisance, au commissaire de police et au sous-préfet, les clefs du local qu'ils défendaient.

Ce n'est pas brillant. Et la manifestation, ainsi conduite, tourne en eau de boudin, nous vaut les huées et les brocards de nos adversaires.

J'estime que ne pas résister est préférable à une résistance pareille, qui n'en est pas une.

Mais qu'attendre de nos parlementaires ?

Pouvait-on espérer que, semblables aux géants d'autrefois, ils se jetteraient dans la lande, y appelant les paysans au cri de la chouette et saisissant le fusil de Grégoire ?

Non, non, ces messieurs de nos classes dirigeantes

n'ont rien de ce qui fit les Stofflet et les Cathelineau ; ils se contentent d'imiter Brid'oison.

Ils résistent, eux aussi, mais sans négliger LA FOORME et en prenant bien soin de s'y conformer prudemment.

Voyez ce qui s'est passé, l'autre jour, à Lesneven, dans cette réunion bizarre et insolite où se rencontraient à la fois le préfet, le député-abbé Gayraud et le sénateur-amiral de Cuverville.

— La loi doit être obéie! s'écrie le préfet.

— *Nous résisterons jusqu'à la mort !* clame une voix au fond de la salle.

— Oui, oui ! répètent les assistants en chœur, pleins d'une sauvage énergie.

— C'est donc à un conflit avec les soldats qu'on vous mène ? dit le préfet.

Des protestations indignées retentissent.

— Il n'y a pas de meneurs ! Tous nous voulons la liberté, nous voulons les Sœurs ! Ce n'est pas le sang des soldats qui coulera, *ce sera le nôtre*, s'il le faut !

Voilà le tableau.

Là-dessus, que font le député-abbé Gayraud et le sénateur-amiral de Cuverville ?

On aurait pu croire que l'abbé Gayraud, semblable aux prêtres du siège de Saragosse, marcherait, le crucifix en main, au-devant des fusils, et que l'amiral de Cuverville, en vieux marin, monterait à l'abordage du préfet, l'arrimerait ou le coulerait ?

Pas du tout.

Le peuple consentait vaillamment à mourir.

Le peuple offrait son sang.

Et les deux parlementaires conclurent en adressant un pourvoi au Conseil d'État.

Ils en appelaient à la clémence de Jacquin !

Le préfet, paraît-il, a été stupéfait de cette déroute *légale*.

Il n'en croyait pas ses yeux, ne s'étant pas imaginé s'en tirer à aussi bon compte !

Et voilà la Vendée, voilà la chouannerie de pacotille, joujoux pour enfants au-dessous de dix ans, que nous organisent les parlementaires de ralliement !

Le gouvernement peut dormir tranquille : il ne court aucun danger.

Car, si le peuple fut admirable de courage et s'est montré prêt A TOUT, ses chefs naturels et parlementaires n'étaient, eux, résolus A RIEN.

Et voilà comment « la foi des Bretons », escamotée par les chefs, sera demeurée vaine, stérile !

En pareils cas, la RÉSISTANCE LÉGALE est une comédie indigne dont le peuple — qui y va franchement — est la dupe et la victime.

Jusqu'AU BOUT OU PAS DU TOUT ! voilà la formule de la vraie résistance, nous ne cesserons de le dire.

EN HAUT — EN BAS

La résistance.

19 août 1902.

La résistance a fait son dernier effort, a poussé ses dernières clameurs contre les bourreaux, et la Bretagne, qui s'était levée, retombe morne et découragée sur ses maigres sillons.

La lutte est finie.

La Foi est vaincue et la main de la canaille ré-

publicaine, une fois de plus, a souillé les christs.

Les bonnes et saintes femmes, l'honneur du christianisme, le refuge du pauvre et les consolatrices des misérables, ces vraies mères du peuple sont dispersées, réduites à mendier le pain qu'elles avaient si libéralement distribué à qui avait faim, réduites à chercher un toit, elles qui avaient abrité tant d'errants.

Et les fonctionnaires de la république rentrent chez eux, avec la satisfaction d'avoir violenté les populations et une brûlure secrète au cœur, d'avoir subi le mépris public pour leur besogne infâme.

Collignon le préfet pourra se vanter d'avoir fait oublier, avec le même nom aussi salement porté, le cocher assassin.

Et le commissaire Mœrdès aura laissé derrière lui une odeur nauséabonde.

Quant aux gendarmes, quelle honte dans ce changement de missions !

Eux qui, naguère, représentaient la répression du vice et du crime; eux, dont le simple aspect suffisait à mettre les voleurs et les assassins en fuite, les voilà devenus, par une ignoble interversion, les associés des bandits et les complices des brigands.

On leur a fait enfoncer des portes bénites, crocheter des serrures honnêtes, envahir des sanctaires et brutaliser des femmes.

Quelle singulière république, n'est-ce pas, que celle qui salit tout, tout, jusqu'au baudrier du gendarme, et qui confie l'exécution des pires attentats à nos petits soldats !

Heureusement qu'un colonel fut là, qui, par sa noble et fière protestation, vengea l'armée, cette armée qui ne devrait jamais marcher que vers l'ennemi, et qu'on

a scélératement employée contre les meilleurs d'entre les Français.

En disant « Non! » il a vengé le drapeau tricolore, qui ne saurait couvrir les basses œuvres d'un Combes ou d'un Loubet.

En refusant de marcher contre des guimpes de religieuses, il a montré que l'officier français n'était pas un garde-chiourme, aux ordres d'une immonde police.

Honneur à lui !

Le colonel de Saint-Rémy a sauvé le bon renom de l'armée, compromis dans les plus répugnantes interventions.

Mais, maintenant que tout est fini, que la crapule l'emporte et que les braves gens succombent sous la force brutale, il importe de faire de nouveau la répartition de ce qui revient à chacun, en haut et en bas de l'échelle sociale.

En bas, quel admirable spectacle !

Tous ces hommes, toutes ces femmes qui montent la garde sous la pluie battante, après les rudes travaux des champs, afin d'empêcher qu'on ne ferme ces lieux saints où furent élevées dans la crainte et l'amour de Dieu leurs mères, leurs sœurs, leurs épouses.

Dans les clochers épars, c'est le tocsin qui sonne pour assembler non plus les défenseurs d'un roi, d'une féodalité, comme au temps de Jean Chouan, mais, spectacle inouï de grandeur, les protecteurs des humbles servantes de l'Eglise, de ces pauvresses volontaires dont l'humble couronne est le voile virginal.

Ils se sont armés ; ils ont les fourches, les bâtons ferrés. Les fusils, au fond des grandes armoires ou sur le chambranle des cheminées, sont chargés.

Qu'une seule cartouche éclate et c'est peut-être la fusillade.

La résolution se lit sur leur visage sombre, en leurs yeux étincelants.

Et ils hurlent, dans la bagarre, la grande phrase pleine de menace : *Jusqu'à la mort !*

Il fallait les laisser faire; il fallait les laisser aller jusqu'au bout, coûte que coûte et advienne que pourra !

Car, de toutes parts, discours, journaux, visites, les avaient surexcités, eux qui n'avaient guère besoin d'une telle pression morale.

On leur criait de tous les côtés d'engager la résistance.

C'étaient leurs députés, c'étaient leurs sénateurs qui parcouraient les rangs émus des paysans, qui leur montraient les positions à occuper, qui leur signalaient les points par lesquels devaient déboucher l'ennemi.

Et les messagers s'élançaient, et les hommes accouraient, sautant à la gorge des inconnus dont la présence leur semblait louche.

C'était simple, c'était grand.

Puis, quand la lutte s'est dessinée, quand il a fallu combattre, sénateurs et députés, reniant leurs paroles de flamme, démentant leurs actes d'énergie, se sont jetés, comme de plaintives Sabines, entre les parties adverses, désarmant ceux qu'ils avaient armés, retenant ceux qu'ils avaient lancés, livrant eux-mêmes les clefs qu'ils avaient juré de ne point céder.

Ce sont les chefs, les chefs parlementaires, qui ont hissé et tout de suite, avant que moindre sang eût coulé, l'infamant drapeau des lâches capitulations ; ce ce sont eux qui ont donné le signal de la déroute, l'exemple de la fuite.

Il y avait là pourtant, un ancien moine, un Dominicain qui, dans les traditions de son Ordre, devait trouver quelque impassibilité devant le feu. Il y avait là, un ancien officier de cuirassiers, Albert de Mun ; un amiral, Cuverville : tout ce qu'il faut pour diriger une défense honorable.

Et ils ont rendu impossible, presque ridicule, une résistance qui se présentait superbe de crânerie.

Ce sont eux, en un mot, qui nous ont valu cette parodie d'insurrection, ce simulacre de bataille.

La veulerie parlementaire d'EN HAUT a fini par anéantir l'héroïsme d'en bas.

Qu'attendre, d'ailleurs, de chefs qui, après avoir porté — vaillamment, il est vrai, — l'épée d'officier, racontent le commencement de cette épopée bretonne, en signant, comme l'a fait Albert de Mun : « *de l'Académie française* » ?

Quand, dans une pareille bagarre, on ne se réclame, en fait de titres, que de celui d'académicien, on ferait infiniment mieux de monter la garde sous la Coupole et de ne pas soulever inutilement les paysans d'Arvor.

Stofflet, Cathelineau et d'Elbée, auraient été académiciens, qu'ils ne s'en seraient certainement pas souvenus devant les *bleus*.

Mais, objecteront ces chefs pusillanimes, « le sang, grâce à nous, n'a pas coulé ! »

Et quel mal y avait-il à ce qu'il coulât, le vôtre surtout ?

Est-ce que, par hasard, les sept mille hommes qui ont jalonné de leurs ossements la route de Tananarive, ou ceux qui crèvent dans nos casernes empoisonnées, sont tombés pour une cause plus noble que la cause de Dieu ?

Quand il suffisait d'un mot de trop pour qu'il y eût des cadavres, nous ne l'avons pas dit, ce mot.

Il ne le fallait point.

Il y a des choses qui se font d'elles-mêmes et qu'on n'a pas le droit d'insinuer.

Mais aujourd'hui que les portes des dernières écoles chrétiennes sont tombées sous le marteau des envahisseurs ; aujourd'hui que les gars de Bretagne ne tournent plus que vers leurs moissons le tranchant des faulx, on peut le dire hardiment encore une fois : « Il fallait les laisser tranquilles, ou bien il fallait les laisser se battre, et se battre à leur tête ! »

La résistance qui n'est que « *légale* » est une bêtise, une stupidité.

Et Combes méritait qu'il lui retombât du sang sur la place de sa tête où fut la tonsure.

Grâce aux chefs indignes de leurs soldats, il n'y pleuvra que du papier timbré.

Ce n'est pas assez, vraiment, comme épilogue d'une pareille mise en scène.

LA RÉSISTANCE LÉGALE

5 novembre 1902.

Nous avons vu, durant les derniers troubles de Bretagne, toute une école, celle des ralliés, et à sa tête les Gayraud, les de Mun, les Cuverville et autres, prôner la résistance aux lois scélérates, par la LÉGALITÉ, rien que la LÉGALITÉ.

Cela, sous le prétexte fallacieux que le droit finit

toujours par primer la force, ce qui est une mauvaise plaisanterie. Regardez autour de vous, vous constaterez que trop souvent, hélas ! c'est la force brutale qui prime le droit.

Voyez les Polonais, les Danois, les Irlandais, les Boers, pour lesquels le droit sommeille d'une façon séculaire et qui n'ont pas cessé un instant, d'être les victimes de la force.

Et les Français, que je sache, n'échappent guère, sous la troisième république, à la victoire scandaleuse de la force sur le droit.

Aussi je hausse les épaules quand, à la suite du procès des bris de scellés, la Cour de Rennes ayant acquitté les prévenus, je vois des journaux mettre une insistance ridicule, à reprendre cette thèse et nous affirmer, comme l'a fait le *Figaro*, que l'égalité est « *le véritable terrain, le seul où les catholiques puissent remporter des victoires définitives* ».

Et notre confrère ajoute, avec une candeur qu'explique suffisamment son ralliement à la république :

« Après la Cour de Lyon, la Cour de Rennes nous donne raison. Mieux que les manifestations de la rue, le refus de l'impôt ou les campagnes contre le crédit public, *elle défend la cause de la liberté*. Car c'est par la voix de la justice qu'elle répond à l'arbitraire, et c'*est de la loi même qu'elle s'arme pour atteindre ceux qui l'ont violée.* »

Rien de moins sérieux, de moins vrai.

A parler net, la résistance légale n'est et ne sera jamais qu'une bêtise, une résistance, qui n'en est pas une, la résistance, en un mot, de ceux qui veulent avoir l'air de se défendre et qui ne cherchent que l'occasion de capituler.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que, quand les magistrats sont, d'aventure, assez indépendants pour donner raison à qui a raison, le gouvernement, ou les met en disgrâce, ou les révoque carrément, — comme cela se passa au temps de l'épuration légendaire, et comme cela peut se passer encore, lors d'une nouvelle et prochaine épuration, réclamée à tue-tête dans la presse révolutionnaire, — ou bien encore il change et modifie la loi.

Les lois appliquées par les Cours de Lyon et de Rennes, et qui furent invoquées nettement au profit des accusés catholiques, sont déjà sur le métier, afin de fournir aux proscripteurs, au moyen d'une nouvelle rédaction, une base de persécution.

Quant aux magistrats qui les ont invoquées en faveur des catholiques, il sont injuriés et menacés.

Donc, il n'est pas exact qu'une victoire de la légalité, sous le régime actuel, constitue une victoire « *définitive* ».

Elle n'est jamais qu'éphémère et transitoire.

Car, au lendemain de l'arrêt qui vous renvoie indemne et donne tort au gouvernement, surgit un nouveau texte qui vous donnera tort, à vous, et raison au Pouvoir.

L'instabilité des lois demeurées tutélaires de la liberté, rend donc la légalité également instable et éphémère.

Il ne faut donc pas compter sur les lois protectrices du droit.

Quand elles sont bonnes, par hasard, elles deviennent détestables le lendemain.

Et puis, il y a autre chose, qui devrait suffire à ramener au bon sens ceux qui se contentent de la résistance

légale : il y a que la proscription, la persécution sont inscrites dans la loi même, de telle façon que la loi, au lieu d'être un bouclier, une égide, une citadelle inexpugnable pour le droit, en est, tout au contraire, la négation, la destruction.

Le fort de la Révolution, sous la première république, fut de ne pas donner aux pires violences, aux plus infâmes scélératesses, aux plus odieux crimes, la forme d'un abus de pouvoir, d'un attentat, mais bien de les investir du caractère de la légalité.

C'est au nom de la loi qu'on a coupé le cou à Louis XVI et à Marie-Antoinette, massacré plusieurs centaines de mille hommes ;

C'est au nom de la loi qu'on a confisqué les propriétés particulières ;

Au nom de la loi encore qu'on a décrété les suspects ;

Au nom de la loi, qu'a régné la Terreur.

De même, sous la troisième république, tout ce dont nous souffrons, tout ce dont nous souffrirons encore — car ça ne fait que commencer — vient de la loi et viendra de la *légalité*.

Les édits qui ferment nos écoles religieuses et jettent deux cent mille enfants catholiques sur le pavé, c'est la « *légalité* » ;

Les édits qui ferment les couvents et chassent les congrégations, c'est la « *légalité* » ;

Les édits qui laïcisent les hôpitaux, c'est la « *légalité* » ;

La mise hors la loi d'une partie de la population française, la confiscation de ses biens, c'est la « *légalité* » ;

L'arbitraire dans l'armée nationale, c'est la « *légalité* » ;

L'impôt sur le revenu, qui achèvera de ruiner le

pays, avec les retraites ouvrières, avec l'expropriation des mines et des chemins de fer, ce sera la « *légalité* » ;

Comme à cette heure, l'exclusion de nous tous des fonctions publiques, le vol dans les urnes électorales, la candidature officielle qui vicie le suffrage universel, c'est encore, c'est toujours la « *légalité* » !

Un dictateur, un autocrate, un fou furieux, tel que Néron et Caligula, font de la violence des actes personnels ; la révolution en fait des actes légaux.

Et, avant peu de temps, il n'y aura plus, dans les lois savamment expurgées, rien qui nous défende et nous protège.

Alors, que diront ces partisans puérils de la résistance légale ?

Comment en appelleront-ils à la légalité, retournée spécialement contre eux ?

A quels tribunaux, à quelles cours, à quels magistrats s'adresser, quand la loi tout entière nous sera hostile ?

Car il serait idiot de soutenir que la loi est respectable, uniquement parce qu'elle est la loi.

Montesquieu, qui avait la prétention justifiée d'interpréter l'esprit des lois, a écrit :

« *Une chose n'est pas juste parce qu'elle est dans la loi : elle ne doit être dans la loi que si elle est juste.* »

Il y a des lois détestables et méprisables.

Et c'est le plus saint des devoirs, de les violer, de les fouler aux pieds.

C'est ce qu'a fait le colonel de Saint-Rémy, héroïquement.

Ayant à choisir entre la loi des hommes, loi infâme, et la loi sainte de Dieu, il n'a pas hésité ; tandis que les ralliés Gayraud, de Mun et autres Cuverville, ont

déserté la loi de Dieu et se sont inclinés devant la loi des hommes.

De telle façon qu'ils ont, eux et leurs pareils, énervé, dévirilisé la résistance, dès son début, la vraie résistance, celle de la force, et ils l'ont peut-être rendue impossible, pour le jour prochain, où les tribunaux, les Cours et les lois, ne nous offriront pas plus de garanties et de refuge que les défilés des Abruzzes, les gorges de la Sierra-Morena, et l'ancienne forêt de Bondy.

Pourront-ils jamais, ce jour-là, appeler les catholiques et les conservateurs aux armes, après les avoir fait capituler et passer, la tête basse et le front rougi, sous les fourches de la «LÉGALITÉ» ?

L'ACCORD POUR LA LUTTE

24 et 25 août 1902.

I

La pacification matérielle de la Bretagne et l'application brutale de la loi aux dernières écoles, n'a pas modifié la situation morale du pays.

Nous sommes toujours, plus que jamais, à l'état de guerre civile.

Et il faut nous accorder pour choisir, avec ensemble, le meilleur terrain de lutte.

Car aucune trêve, entre nos adversaires acharnés et nous, ne saurait intervenir.

La paix est devenue impossible, et tout rapprochement qui ramènerait les victimes vers les bourreaux serait une lâcheté, une lâche trahison.

Par tous les moyens possibles, nous devons avoir raison de ces brigands.

Nous serions des niais, des jobards, des triples imbéciles, si nous nous laissions arrêter par l'ombre d'un scrupule.

Tout est bon, tout est légitime contre la canaille.

La France honnête doit préparer l'effort qui nous en débarrassera un jour ou l'autre, en la précipitant du pouvoir.

On est donc d'accord sur le but.

Le même zèle nous anime tous.

Les mêmes saintes haines nous gonflent le cœur.

La question se réduit à savoir comment s'y prendre pour réussir mieux et plus vite.

La résistance, telle qu'elle a eu lieu en Bretagne, s'est dépensée en pure perte, s'est évaporée inutilement, grâce à la veulerie des chefs, et n'aura été qu'une révolte de salon.

Mun avait remplacé sa latte de cuirassier par l'épée d'académicien.

Ses éloquentes protestations n'osaient pas aller jusqu'au moindre solécisme.

Ce révolutionnaire à l'eau de rose, cet insurgé puriste et grammatical, a éteint le beau feu du pays d'Arvor.

Et l'abbé Gayraud a su admirablement concilier le chant de la *Marseillaise*, les barricades, avec la loi et la capitulation.

Ç'a été honteux.

L'admirable peuple breton a été joué par ses chefs, qui l'ont réduit à une vaine comédie, à une parodie, à un simulacre de puérile chouannerie.

C'eût été si beau, si grand, si les rhéteurs parlemen-

taires n'avaient pas été là pour faire dévier le courant, arrêter le mouvement; si le peuple, entièrement libre, livré à ses nobles et instinctives passions, avait pu aller jusqu'au bout, sans être constamment retenu en arrière, en un mot s'il eût pu aller jusqu'au sang.

Mais, de par l'ordre des Mun, Gayraud et autres Cuverville, il s'en est tenu au purin.

C'est dommage. Car l'âme tout entière de la vieille France, chevaleresque et croyante, semblait s'être incarnée, s'être réfugiée dans la Bretagne.

On s'y retrouvait au temps des antiques héroïsmes.

Ce qui reste à cette vaillante province de foi combative, d'énergie civique, eût suffi peut-être pour réveiller dans tout le reste du pays, qui semble mort et desséché, la généreuse ardeur des aïeux, telle une étincelle rallumant et étendant l'incendie.

Et ce foyer, durant plusieurs jours si ardent, s'est éteint.

Les académiciens et les Dominicains défroqués, faux insurgés, républicains honteux et ralliés soumis, l'ont étouffé.

Il faut donc chercher autre chose pour remplacer le courage inutilisé de la révolte bretonne.

Quoi?

Des politiciens de Paris, comme Jules Lemaître, et qui ne seront jamais que des littérateurs, avaient proposé les protestations des conseils généraux.

Nous avions haussé les épaules, objectant que nous sommes loin d'être les maîtres au sein des assemblées départementales, et que le système préconisé allait être infailliblement retourné contre nous.

C'était donner des verges pour nous faire battre.

Ça n'a pas manqué.

Quarante et un conseils généraux ont voté des ordres du jour d'adhésion à la politique du gouvernement.

Dix conseils se sont exprimés plus ou moins timidement, soit en faveur de la liberté d'enseignement, soit en faveur de la réouverture des écoles, après autorisation demandée.

Les autres conseils généraux se sont retranchés derrière la question préalable.

De telle façon que tout cela se borne à une défaite très accentuée, à **10** conseils généraux favorables, sur **86** !

C'est une jolie équipée, du genre de celle que commit autrefois Naquet, quand, durant l'aventure boulangiste, il s'avisa de faire plébisciter le général aux élections pour le renouvellement des conseils généraux.

Comme si les conseils généraux, absolument dominés par les intérêts locaux ou par l'action préfectorale, pouvaient jamais devenir un centre de résistance politique !

Alors quoi encore?

On en revient aux procédés qui furent tout d'abord proposés, c'est-à-dire aux mesures qui frapperaient le gouvernement dans ses œuvres vives.

On cherche de quelle façon atteindre la caisse et en faire sauter la serrure.

Car, plus d'argent, plus de gouvernement.

Jusqu'à présent, on ne s'est pas encore suffisamment entendu parmi nous.

La difficulté réside dans la pratique, gît dans l'application.

Assurément, la formule est aisée.

Refuser l'impôt, retirer l'argent des Caisses d'épargne, c'est facile à dire.

C'est moins facile à faire.

Le total des dépôts, aux Caisses d'épargne, est d'environ six milliards, dont deux milliards et demi aux Caisses postales.

Il est clair que, si le retrait s'opérait tumultueusement et avec quelque entente, le gouvernement ne tiendrait pas quinze jours.

Ce sont les Caisses d'épargne qui permettent à la Rente française d'être au cours ridicule et artificiel que l'on sait, et, dès les premiers retraits, il y aurait une baisse énorme.

Ce sont les Caisses postales également qui, par le canal des *Dépôts et Consignations*, alimentent quotidiennement l'État.

Donc, à lui seul, le moyen de combat par les retraits d'argent des Caisses d'épargne serait suffisant.

Malheureusement, c'est le petit peuple qui les remplit de se ses économies, et il n'a pas la facilité de placer son argent ailleurs.

Le remploi lui est fermé.

Donc, il n'y a pas à compter sérieusement sur les Caisses d'épargne.

Reste le refus de l'impôt.

Nous l'avons déjà dit: ce moyen, en son application absolue, brutale, est, sinon impraticable, du moins, bien, bien difficile.

Mais il y a évidemment quelque chose à faire, dans cet ordre d'idées.

Nous nous proposons de l'examiner demain.

II

Théoriquement, le refus de l'impôt est la plus admirable, la plus décisive des manœuvres, pour amener un gouvernement à très prompte composition.

Un gouvernement dont les finances seraient bien équilibrées, pourrait encore se défendre ; mais un gouvernement tel que celui-ci, qui n'a plus le sou, qui ne vit que d'expédients, qui sue la misère et pue le déficit, ne tiendrait pas trois mois.

Malheureusement, le refus de l'impôt est une mesure extrême et difficilement réalisable.

Si elle n'était qu'extrême, révolutionnaire même, ainsi que la traitent avec sévérité les feuilles libérales comme les *Débats* et la *République française* et les feuilles ministérielles comme le *Figaro*, nous ne lui en ferions pas un crime, loin de là.

Quand on en est où nous en sommes, il est idiot de se montrer délicat ou scrupuleux sur les moyens.

La situation matérielle et morale dans laquelle nous nous débattons est intolérable.

Il faut en sortir, coûte que coûte !

Pour se débarrasser de la canaille qui nous opprime, encore une fois, tout est bon.

Et il n'y a que les jobards ou les complices du gouvernement qui continuent à s'en tenir aux moyens légaux.

On se tire d'un précipice comme on peut.

Au bandit qui vous guette, on échappe par la ruse ou par la force.

La faux ne discute pas avec l'ivraie.

Nous haussons les épaules en entendant, dans la

comédie, le maître d'armes professer qu'on doit toucher l'adversaire suivant les règles.

Le toucher n'importe comment ; le tuer si l'on peut : voilà la vraie méthode, la seule.

Ce n'est donc point parce qu'il serait « *révolutionnaire* » que le refus de l'impôt nous déplairait.

Toute révolution contre des scélérats est licite.

C'est de la défense légitime.

Mais, je le répète, l'inconvénient du refus de l'impôt est tout autre et plus sérieux, à mes yeux.

Il est d'une application malaisée.

Aussi, dernièrement, j'admirais Coppée prêchant, avec l'inconscience ordinaire des poètes, la croisade du refus de l'impôt.

Il n'oubliait qu'une chose, le brave Coppée, c'est de déclarer qu'il se mettait à la tête du mouvement et qu'il serait le premier à donner l'exemple de la résistance.

Et, en exhortant les autres à s'inscrire, il négligeait de le faire lui-même.

Le refus absolu de l'impôt, en effet, et nous l'avons dit dès le premier jour, dès que l'idée en fut émise par Jules Roche, — qui, depuis, a battu prudemment en retraite, — le refus de l'impôt ne serait expédient que s'il se produisait en masse, en bloc, sur différents points donnés.

Ainsi, tout un canton, toute une commune refuserait l'impôt.

Ce serait grave. Et je ne vois point comment le gouvernement pourrait bien faire pour s'en sortir.

On ne saisit pas une commune entière et, à plus forte raison, plusieurs communes.

Le fisc, la police, on l'a vu en Bretagne, sont désar-

més devant une multitude, devant une généralité.

Si, au contraire, les membres d'une ligue de gens décidés à refuser l'impôt sont éparpillés, disséminés, ils sont vites réduits, car la résistance individuelle, en pareil cas, est faible, presque nulle.

Et puis, les frais sont énormes, surtout pour les petites bourses.

De plus, les gens qui sont dans le commerce, dans l'industrie, ne peuvent s'exposer à une saisie sans de gros inconvénients.

C'est pour ces raisons que, dès le début, et tout en nous déclarant favorable, sympathique à cette idée du refus de l'impôt, nous ne l'avons pas pris comme terrain de combat.

Ceux-là mèmes qui le prônent sont obligés d'amender le projet et d'en réduire les proportions d'une façon notable.

Par exemple, ils recommandent un système, moins que mixte et qui n'irait pas jusqu'à la vente.

Il consisterait à ne payer ses impôts que par douzièmes et seulement après les deux sommations, la sommation sans frais et la sommation avec frais.

Ça n'est pas cher, puisque la sommation avec frais vaut vingt-cinq centimes.

Ceux qui seraient assez riches pour aller jusqu'à la saisie et à l'extrême limite, c'est-à-dire la vente, s'en offriraient le luxe.

Mais c'est une vingtaine de francs au moins, et le système n'est pas à la portée du commun.

N'empêche que ces deux moyens, sans être radicaux, sans amener un résultat immédiat, foudroyant, seraient excellents et vraiment efficaces.

Ils jetteraient un absolu désarroi dans les finances

du gouvernement, et nous les conseillons fortement, nous disposant, nous-même, à les mettre désormais en pratique.

Cela se résume à peu de chose :

Ne jamais plus payer ses impôts que par douzièmes et se laisser faire autant de frais qu'on on peut supporter, sans s'obérer.

J'en ai causé avec des hommes du métier, et il paraît que la seule annonce d'une coalition de ce genre met MM. les percepteurs dans un violent émoi et consterne le ministère des finances.

Essayons-en !

Là, rien d' « *illégal* » pour ces trembleurs de libéraux ; rien de « *révolutionnaire* » pour les poltrons de toute sorte, et l'effet, pour être à plus long terme, n'en est que plus certain.

Assurément, nous nous accommoderions de moyens plus vifs et plus radicaux.

Mais il faut compter avec les hésitations et les faiblesses humaines des mieux intentionnés.

Le fond du parti conservateur n'est pas la crânerie — on le sait — et, à de fort rares exceptions près, le conservateur n'est pas combatif.

Il se laisse faire et sa résignation est vraiment répugnante.

On a chassé ses Princes ; il n'a rien dit.

On chasse ses prêtres et ses religieuses : c'est à peine s'il murmure.

Et je ne sais même pas s'il osera se plaindre quand, bientôt, on lui arrachera son dernier écu.

On est dégoûté de combattre avec de pareilles troupes, où toute occasion de débandade est bonne.

A part quelques-uns, malheureusement, les conser-

vateurs et les catholiques sont des faiblards, des poltrons.

C'est donc vouloir ne rien obtenir que de leur proposer des résolutions trop violentes.

Il ne faut charger ses épaules que de l'armure qu'on peut porter.

Voilà pourquoi, tout en approuvant fort le refus catégorique de l'impôt, qui est un droit, qui est même un devoir dans les circonstances actuelles, nous nous bornons à préconiser le payement de l'impôt, mais entouré de toutes les restrictions matérielles, et enveloppé de la plus complète mauvaise grâce.

C'est à la portée de tout le monde.

Et le résultat immanquable est d'affoler les gens du fisc et de sécher les caisses du gouvernement.

POUR LE SALUT

26 août 1902.

Une grande réunion vient d'avoir lieu à Nantes, dans laquelle un excellent discours a été prononcé par M. Jacques Piou, au nom de l'*Action Libérale*, dont il est le très distingué président.

De ce discours, il n'y a rien à reprendre, et nous lui donnons notre entière approbation.

C'est de bonne besogne.

Comme notre ancien collègue, nous estimons qu'il serait vraiment malheureux que nos adversaires, malgré leurs profondes divisions, pussent toujours se réunir et FAIRE BLOC, alors que, nous, nous serions les seuls au monde à ne jamais nous unir.

Et il a parfaitement raison quand il s'écrie :

« L'union sans l'organisation resterait stérile.

« Que peuvent des individus isolés, contre un gouvernement appuyé de la légion des fonctionnaires disposant des ressources du budget, la main pleine d'appâts et de faveurs ? »

Oui, l'union est possible et doit se réaliser.

Le bloc doit se cimenter aussi bien chez nous, qu'en face, chez l'ennemi.

Que faut-il, en effet, pour produire l'union, et l'union indissoluble, parmi les fractions les plus opposées d'un parti ?

Il faut qu'il s'y trouve un principe assez élevé, assez prépondérant, pour dominer tous les intérêts secondaires.

Dans le parti républicain, il y a un seul mot, une seule formule qui suffit à tout subordonner.

C'est le mot de *république*.

On a beau compter presque autant de républiques différentes que de républicains.

Vainement les catégories distinctes de république s'y montrent aussi nombreuses que les sectes du protestantisme.

Malgré les haines qu'ils se portent les uns aux autres, tous ces gens-là, le jour de la bataille, se mettent invariablement d'accord sur le mot vague, insignifiant, de RÉPUBLIQUE.

Et contre vous conservateurs, vous voyez le disciple de Jaurès s'unir sans vergogne au disciple de Méline.

Ils sont tous les deux *républicains*, de deux républiques différentes, se détestant, se contredisant, plus séparées entre elles que les monarchistes le furent jamais entre eux ; mais qu'importe !

Ils se disent *républicains* : dès lors, la coalition se noue immédiatement contre nous.

Si nous n'étions pas les imbéciles et les niais que nous fûmes toujours, nous n'aurions qu'à leur opposer une coalition du même genre et à grouper en un autre *bloc* tous ceux qui ne veulent pas ou ne veulent plus de la république.

Et ces derniers doivent commencer à être suffisamment nombreux.

Malheureusement, il en est beaucoup, beaucoup, de nos anciens amis, et de républicains désabusés, qui poussent l'amour-propre et le respect humain jusqu'à refuser d'avouer qu'ils se sont trompés et qu'il n'y a rien à faire avec ce régime malfaisant, maudit, qui s'appelle la république.

Aveuglés, en sus, par une illusion insensée, ils poursuivent le vain mirage d'une république libérale honnête, habitable, en laquelle tous les honnêtes gens, d'où qu'ils vinssent, auraient la possibilité de se concentrer, sans renier leur passé.

C'est un rêve puéril qui se continue dans l'histoire, malgré tous les démentis sanglants que les faits lui donnent, en le ramenant sans cesse à un cruel réveil.

Les alchimistes d'un autre âge ne se consacraient pas avec plus d'ardeur et de foi à la recherche de la pierre philosophale, que nos libéraux entêtés, à la recherche d'une république propre.

M. Jacques Piou, par exemple, MM. Coppée et Lemaître, en sont encore à la formule, cent fois condamnée depuis, de Camille Desmoulins ou de Vergniaud.

Semblables à des arboriculteurs qui voudraient violenter la nature, ils persistent à greffer sur l'arbre empoisonné des boutures qui sèchent aussitôt, et à attendre

des fruits savoureux de ces branches sous lesquelles tombent et meurent tous ceux qui ont l'imprudence de s'y abriter.

Or, cette illusion étrange des hommes qui s'instituent *libéraux* contrarie considérablement l'union tant souhaitée.

Comment s'entendre sans arrière-pensée, quand Mun, Piou, Lemaître et autres illuminés, nous convient à respecter une Constitution absurde, odieuse, attentoire à tous les droits d'un peuple, et de laquelle découle directement le mal dont nous périssons misérablement ?

Comment pouvoir s'y donner rendez-vous, quand les uns y viennent avec un arrosoir et les autres, plus avisés, avec une hache ?

Le ralliement, ralliement téméraire et vraiment fou, à un régime aussi détestable que le régime républicain, est, je le répète, le plus grand obstacle à l'union.

Il est difficile, en effet, de s'entendre avec ceux qui caressent le spectre impalpable d'une république honnête, quand on est arrivé, comme nous, après une expérience si dure, si convaincante, à considérer que la meilleure des républiques ne vaut pas les quatre fers d'un chien.

Reste, il est est vrai, la question religieuse, sur laquelle il est aisé de s'entendre à première vue.

Je dis *à première vue*.

Car une pareille entente risque d'être stérile.

A quoi bon être d'accord sur le mal, quand on est en désaccord sur le remède ?

Pour nous, il n'y a moyen de sortir de là qu'en abattant, en détruisant la république.

Les libéraux, au contraire, sous prétexte de l'améliorer, la maintiennent.

Or, ils ne l'améliorent pas, ne l'amélioreront jamais, et ils nous la conservent éternellement, non point telle qu'ils la souhaiteraient, mais telle qu'elle est hideuse.

Tout cela, c'est la faute du ralliement, tel qu'il s'est produit.

Et il s'est produit, — qu'on me passe le mot — bêtement.

On comprend, en effet, l'adhésion à un régime qui s'est épuré, modifié, au point de mériter votre assentiment.

Mais on comprend moins l'adhésion à un régime qui ne vous a donné aucun gage, et qui répond à votre désarmement bénêt, par un redoublement de fureur.

L'union désirée est donc extrêmement difficile ; il importe néanmoins, de la réaliser, coûte que coûte, par tous les moyens, et en faisant, chacun de son côté, toutes les concessions honorables.

Nous n'y faillirons pas, pour notre compte, et l'*Action Libérale*, si nuageuse et si médiocrement efficace qu'elle nous paraisse, ne nous verra pas lui créer la moindre difficulté.

Au contraire !

Et nous nous efforcerons d'arriver au même but, à la libération du pays, par des chemins parallèles.

Cela dit, que M. Piou nous permette une légère réserve au sujet de cette affirmation téméraire que contient son discours :

« Les amateurs de coups de force, les dévots de l'imprévu, les impatients dans l'attente du magicien à la baguette enchantée voudraient voir la scène et les acteurs changer à vue d'œil. La vie d'un peuple ne

procède pas par sauts ; le succès, comme le génie, n'est qu'une longue patience. L'avenir est aux plus persévérants. »

Oui, bien sûr, il n'y a pas que les moyens violents et que les coups de force.

Et la patience est une vertu féconde, en politique.

Seulement, il ne faudrait pas faire fi de ces moyens et les condamner absolument.

L'art de guérir ne se borne pas aux cataplasmes et aux lavements.

Le bistouri du chirurgien est parfois nécessaire pour sauver le malade.

Tel qui se mourait lentement fut mis hors de danger moyennant une opération qui dura à peine quelques minutes.

J'estime que Brumaire et Décembre valent aisément la patience et la résignation de l'*Action Libérale*, peut-être davantage.

D'autant qu'il ne serait pas logique de faire tant les dégoûtés, au sujet des *coups de force*.

Je crois me souvenir d'un temps qui n'est pas très lointain, où MM. Piou, de Mun et de Mackau, étaient aussi enragés que moi pour jeter à l'égout cette même Constitution qui semblerait être à leurs yeux, aujourd'hui, la *loi des douze tables*, et pour mettre au Mont-Valérien le président de la république et le Parlement ?

Gardons-nous donc de ne vouloir être sauvés que d'une seule façon, la plus longue et la plus aléatoire, par la patience.

Tous les moyens sont bons et légitimes, quand il s'agit d'échapper aux mains des brigands.

Ne nous résolvons à la patience, aux moyens doux, que si nous ne pouvons pas agir autrement.

Avec cela que nos adversaires se sont jamais contentés des moyens doux !

Chaque fois qu'ils ont pu faire une révolution, les armes à la main ils l'ont faite.

Nous serions de jolis jobards et de prodigieux idiots, si nous pensions et agissions différemment et si nous nous fatiguions sottement à défaire un nœud, que l'épée peut trancher.

M. le duc d'Orléans a dit ce mot, qui est la vraie, l'heureuse formule de toute opposition sérieuse : *On revient comme on peut.*

M. Piou, en homme devenu correct, ne veut passer que par la porte, pour rentrer dans la maison.

Nous, nous ne faisons pas mépris de la clef ; mais nous professons qu'il ne faut pas s'interdire d'enfoncer la porte au besoin, ou de s'introduire par la fenêtre, et même par la cheminée.

La légalité obligatoire, contre des scélérats qui n'ont jamais établi le régime républicain qu'au moyen de la violence, du crime, serait une telle ânerie, que nous voulons croire que les libéraux ne la prônent exclusivement, qu'afin de mieux tromper l'ennemi.

LETTRE OUVERTE A M. JEAN JAURÈS

P. de Cassagnac n'était pas en Bretagne.

30 août 1902.

Monsieur,

Vous avez commis, dans la *Dépêche* de Toulouse, une véritable petite infamie à mon endroit.

Je viens la dénoncer et relever l'agression qu'elle constitue.

Ainsi, vous prétendez que je n'ai pas grande autorité pour critiquer l'attitude de M. de Mun lors des dernières affaires de Bretagne.

Et cela, parce que j'aurais, moi aussi, autant que je l'ai pu, excité les paysans, non seulement de Bretagne, mais de toute la France, à résister ; parce que j'ai prodigué les admonestations aux évêques, au Pape lui-même, coupables de mollesse durant le combat ; parce que j'ai annoncé que le peuple, par son courage et sa résolution d'aller jusqu'au bout, ferait honte à ses chefs timorés ou perfides ; enfin parce que j'aurais dénoncé la politique du ralliement, comme ayant énervé la résistance catholique, aussi bien que la force monarchique ?

De plus, je n'aurais pas caché, selon vous, que j'attendais, des événements qui se développaient, une commotion salutaire, pour peu qu'on laissât les passions soulevées suivre leur cours.

Et vous concluez par cette provocation personnelle et purement gratuite :

« Mais, lui-même, où et quand a-t-il encouragé directement de sa personne et de ses paroles, les populations « persécutées » ? Est-il allé en Bretagne soutenir les forces d'intransigeance qui un moment semblaient l'emporter et qui auraient certainement, avec son concours, triomphé des « intrigants », des « habiles », des « opposants d'académie et de salon » ? Non, il s'est abstenu ; il est resté à l'écart du champ de bataille, et peut-être M. de Mun n'aura-t-il un jour, pour refouler ce furieux assaut de paroles, qu'à dire à M. de Cassagnac : « En tout cas, moi j'y étais ; où étiez-vous ? »

Je dois, tout d'abord, protester contre un mensonge.

Non, il n'est pas vrai que j'aie excité les paysans de Bretagne, ou d'ailleurs, à chercher une collision sanglante.

Ce serait un rôle odieux.

Rien n'est plus abominable que de lancer les gens en avant et de disparaître quand le danger éclate.

C'est un métier que je n'ai jamais pratiqué, monsieur; et, si vous en parlez, c'est que vous le connaissez bien, car il fut le vôtre tout le temps, et il l'est encore !

Vous avez passé votre vie à fomenter les grèves, à ameuter les ouvriers contre l'ordre social et, quand les pauvres diables se trouvaient acculés aux baïonnettes des soldats ou aux revolvers des gendarmes, à Chalon et partout, vous ne vous êtes jamais trouvé là.

Car vous êtes, et au premier rang, de ceux qui exploitent le courage des autres, et se gardent d'exposer le leur.

Sans infliger à M. de Mun l'injure de le comparer à vous, monsieur, j'estime, en effet, que lui et ses amis de la représentation parlementaire du Finistère, sont grandement répréhensibles d'avoir poussé les paysans bretons à une résistance stérile.

Il ne faut pas retenir les passions combatives, après les avoir déchaînées.

Je pense encore que M. de Mun et autres Gayraud eussent infiniment mieux fait de laisser les paysans chez eux, que de les y ramener un peu piteusement, après le premier et très vain simulacre d'une chouannerie de salon.

Ces paysans, monsieur, je n'avais pas contribué à les soulever.

Vous mentez quand vous l'alléguez, afin de faire ressortir, et leur intervention, et mon abstention.

Tant que le conflit a duré, je me suis bien gardé de jeter de l'huile sur le feu.

J'ai attendu que tout fût terminé, pour formuler le regret d'une issue aussi médiocre et indiquer ma déception d'un aussi grand effort produisant si peu de résultat.

Ce n'est qu'APRÈS que j'ai dit qu'on aurait dû laisser marcher et aller jusqu'au bout.

Vous, monsieur, à chaque agitation sociale, vous le dites AVANT ; et c'est la différence qu'il y a entre nous.

Mais, si je n'excite jamais les autres, il m'est arrivé assez souvent de m'exciter moi-même, à telle enseigne que, pas loin d'une vingtaine de fois, j'ai eu à risquer ma peau, les armes à la main.

Tandis que vous, si jamais quelqu'un s'empare de la vôtre, ce sera à la suite de quelque maladie.

Je me hâte d'établir une différence :

Si M. de Mun n'a pas marché, ce n'est point par absence de courage : il a fait ses preuves à l'armée ; c'est par défaut de tempérament.

Il est né académicien et le restera, à la tribune, au milieu des foules.

Vous, c'est le manque de cœur qui vous retient et vous êtes né fuyard.

La circonspection, chez vous, est tellement naturelle, tellement perfectionnée, que vous ne vous êtes jamais exposé, au Parlement, même à un rappel à l'ordre, et que vous vous êtes servi de votre rhétorique, pour échapper à travers les mailles de la justice, chaque fois qu'une responsabilité était à courir par suite de vos revendications révolutionnaires.

Moi, monsieur, les tribunaux correctionnels et la cour d'assises m'ont vu défiler assez souvent : le bureau des amendes connaît la couleur de mon argent; le règlement de la Chambre s'était lassé sur mon dos, désespérant de me réduire au silence par ses plus excessives sévérités.

Il est donc intolérable et indécent que l'homme de l'éternelle pleutrerie que vous êtes, ose s'en prendre à moi, à moi qui ai la prétention d'avoir toujours courageusement et sans compter accompli mon devoir.

Si je ne suis pas allé en Bretagne, c'est tout simplement parce que cela ne me regardait pas.

Je ne suis pas l'élu de ce pays.

Je n'avais pas qualité pour y porter des conseils ou des ordres.

Cela concernait les sénateurs et les députés de la région.

Quand les habitants de chez moi éprouveront le besoin de s'insurger contre une loi scélérate, je serai au milieu d'eux, le premier, et on ne me verra pas me terrer comme vous, chaque fois qu'il y a du danger quelque part.

Si je mets cette rudesse brutale à vous parler, monsieur, c'est que vous êtes un de ceux qui ont le moins le droit de me reprocher l'abstention dans les circonstances difficiles.

Je suis demeuré conséquent avec mon passé.

Vous, vous avez renié le vôtre, poussant à la guerre religieuse, après avoir demandé de l'eau du Jourdain pour baptiser vos enfants, et après leur avoir fait faire dévotement leur première communion.

Vous êtes entré au Parlement avec moi ; vous étiez conservateur centre-gauche ;

Aujourd'hui, vous êtes révolutionnaire et vous dansez la *Carmagnole* sur les tables, après boire.

Pour compléter votre ignominie, vous avez, l'autre jour encore, renié la patrie, en confirmant aux Allemands la conquête de l'Alsace-Lorraine.

Je vous défends, renégat de toutes croyances, apostat de tout culte, mauvais Français, révolutionnaire hypocrite, louche et couard, vous entendez, de lever votre main de socialiste engraissé et huileux, sur ceux qui menèrent et gardèrent pure, vaillante et fidèle, leur existence pendant trente-deux ans d'opposition implacable, je m'en vante !

HOMMES ET FEMMES DE FRANCE

20 septembre 1902.

On nous adresse, de Belgique, la lettre suivante, qui mérite une réponse, parce qu'elle soulève une question qui, depuis longtemps, devait être posée en France :

Monsieur,

Permettez à un catholique belge, admirateur de votre talent, de soumettre à votre jugement bienveillant les remarques suivantes :

Au point de vue religieux et social, la France est malheureuse ; elle est courbée sous le joug maçonnique qui entrave sa prospérité, son bonheur et son essor dans la voie du vrai progrès, en lui enlevant, d'ailleurs, ses plus chères libertés.

Comment cela est-il possible, dans un pays dont la population est, en majorité, catholique ?

Tout le monde est d'accord, ici, pour attribuer ce triste

état de choses à la division extrême et intransigeante qui règne entre les catholiques de France.

Cela ne fait-il pas pleurer, de voir que vous êtes majorité dans le pays et que vous ne parvenez pas à devenir les maîtres du pouvoir ?

Le programme : « Pour Dieu, pour la France ! n'est-il pas suffisamment beau, suffisamment étendu, pour ne pas parvenir à triompher malgré les vœux ardents de la majorité du peuple ?

Si les journaux et chefs politiques français voulaient suivre la règle de conduite des catholiques belges, à la veille des élections de 1884 (lisez, par exemple, le *Patriote* d'avant juillet 1884), alors que la Belgique gisait sous le talon de la Franc-maçonnerie, la France serait délivrée aux premières élections.

Il est d'ailleurs évident qu'en amenant les catholiques au pouvoir, la France resterait maîtresse de ses destinées; elle a toujours la faculté de changer la forme du gouvernement.

Ceci n'est qu'un détail : *Unum est necessarium.*

Avant tout, sauvez la France qui pleure. Obtenez un gouvernement catholique. « Le reste vous sera donné par surcroît », suivant l'expression de l'Évangile.

Faites que la lutte se modifie, qu'elle se déplace et se localise entre catholiques et anticatholiques, comme en Belgique, et vous serez infailliblement les maîtres, à bref délai.

Nous avons ici, depuis 18 ans, un gouvernement selon nos goûts et il est inébranlable, comme le roc, parce que nous observons, autant que possible, notre belle devise nationale : « L'Union fait la force ! »

Qu'elle devienne vôtre, cette chère devise, et vous sortirez immédiatement du bourbier où vous pataugez pour le malheur du plus beau pays du monde.

C'est être traître à Dieu et à la Patrie que de suivre une autre ligne de conduite.

Vous direz peut-être que vos voisins n'ont pas le droit de regarder par delà la frontière; mais je réponds que les catholiques du monde entier sont frères et solidaires, et qu'on ne peut leur défendre de souhaiter le bonheur et le succès de leurs amis politiques, de quelque pays qu'ils soient d'ailleurs....

D'abord, nous trouvons fort naturel que les catholiques de Belgique s'intéressent au sort des catholiques de France.

C'est la moindre des choses, et la solidarité s'impose à tous ceux qui ont les mêmes croyances, la même Foi.

Personne plus que moi n'a suivi, avec une véritable émotion, la généreuse lutte soutenue par les catholiques belges contre les sectaires de toute espèce, et n'a battu des mains aussi joyeusement à leur victoire.

Ils ne feraient donc que nous témoigner une égale sympathie, en s'occupant de nous et en nous donnant des conseils, que j'estime excellents.

Il est parfaitement exact, en effet, que les catholiques belges doivent leur glorieux triomphe à l'admirable discipline qu'ils ont observée, sans un seul instant de défaillance.

C'est chez eux surtout que l'union a fait la force, et l'exemple de leur succès devrait être pour nous un vivant exemple.

Malheureusement, nous ne valons pas les Belges, en tant que catholiques, et, chez nous, la Foi sommeille, n'a que des intermittences, au point que, suivant la parole du poète, cette foi peut être suspectée d'être peu « *sincère* », puisqu'elle « *n'agit point* ».

Dans tout autre pays, où la croyance religieuse serait réelle, vivace, vraiment active, la nation entière se fût levée pour protester, se révolter contre l'intolérance franc-maçonne, qui nous ravit toutes nos libertés, après les avoir violées successivement.

Quel peuple croyant eût toléré qu'on fermât les sanctuaires et les couvents, qu'on poussât les saints

religieux vers l'exil, qu'on arrachât les christs des écoles, qu'on chassât la religion du lit des malades et qu'on imposât aux enfants catholiques une éducation de libre-penseur?

Voyez les protestants. Ils sont intraitables en ce qui concerne leur religion.

Voyez les musulmans. Ils sont fanatiques dans le domaine de ce qu'ils croient être la vérité.

Et il n'est pas jusqu'au dernier sauvage qui ne se fasse hacher pour la défense de ses idoles et le respect de ses *gris-gris*.

Seul, le catholique de France est mou, tiède, indifférent, lâche.

Pourtant, il n'est point niable que l'immense majorité des catholiques de France reste fidèlement encadrée dans les sacrements de l'Église.

Établissez une statistique, elle est facile : comptez combien il y a d'enfants non baptisés, d'enfants ne faisant pas la première communion, d'époux se mariant civilement, de moribonds repoussant la visite consolante et allégeante du prêtre, et vous constaterez que, même dans les grandes villes, dans les mauvais centres, c'est l'exception.

Le très grand nombre, les cinq sixièmes de la population, appellent les bénédictions de Dieu sur les événements importants de la vie humaine.

Il est donc vrai que l'on peut, sans exagérer aucunement, considérer la France comme un pays catholique, tout à fait catholique.

Or, cela ne l'empêche pas de manquer misérablement à tous ses devoirs, d'envoyer au Parlement des sénateurs et des députés sectaires, qui se montrent les ennemis acharnés de la religion du pays.

Je sais bien que, chez eux, dans leur commune, ces sénateurs et ces députés jouent un rôle de parfaite hypocrisie, qu'ils vont à la messe, font élever chrétiennement leurs enfants et protestent, par leurs conversations locales, contre toute intolérance et toute persécution.

On a même pu en voir, spectacle scandaleux, proposer, en qualité de maire, le maintien de ces bonnes religieuses qu'ils avaient, en qualité de sénateurs ou de députés, voués à l'expulsion et au bannissement.

Et les populations continuent de s'y laisser prendre.

Tel était mon concurrent, qui a réussi à faire croire qu'il est partisan de la liberté de conscience et de la liberté du père de famille, alors qu'il a approuvé les lois scélérates dispersant les congrégations et qu'il réclame l'abrogation de la loi Falloux, qui nous conservait ce qui subsiste encore de liberté d'enseignement.

C'est ainsi, c'est par cette hypocrisie, par cette duperie des ennemis du catholicisme, que les populations sont odieusement trompées et qu'elles envoient au Parlement des hommes qui sont les pires adversaires de nos croyances.

J'ajouterai que depuis quelques années — et c'est triste à dire, humiliant à constater — la France a bien baissé.

Elle, la patrie de tous les héroïsmes, de toutes les chevaleries, est devenue veule, lâche.

Sans résister, elle a laissé proscrire ses Princes ;

Sans protester sérieusement, elle a laissé proscrire son Dieu.

Et à l'heure présente, accablée d'impôts, pillée, ruinée, sous la menace effrayante des lois socialistes,

c'est à peine si elle tente un timide effort pour défendre sa fortune et ses biens.

Elle n'a même plus, comme les animaux qui, eux, du moins, protègent leurs petits, le courage de défendre ses enfants contre les sectaires qui les lui volent.

Voilà pourquoi les catholiques ne sont pas les maîtres de leur pays.

Ce n'est point parce qu'ils sont les moins nombreux ; c'est parce qu'ils sont les moins vaillants.

Oui, à cette heure, ainsi que nous le dit notre correspondant belge, il ne devrait y avoir qu'une seule bannière, qu'une seule devise, et tous les partis devraient se réduire à deux: ceux qui sont pour Dieu, ceux qui sont contre.

C'est en ce sens, on nous rendra cette justice, que nous travaillons énergiquement, résolument.

Malheureusement, il est bien difficile de relever notre pays de son indéniable décadence, de lui restituer le sentiment de ses devoirs.

Aussi, nous avons dû saluer avec une joie et un enthousiasme débordants, la descente courageuse des femmes de France dans l'arène.

Elles qui, pieusement, farouchement, comme la vestale antique, gardent le feu sacré, étaient qualifiées pour reprocher aux hommes leur lâcheté et les ramener au bon combat.

C'est chez elles, chez les femmes de France, admirables épouses, mères, sœurs, que la Foi chrétienne de nos pères s'est réfugiée.

Il leur appartenait de faire honte aux hommes, de leurs défaillances et, dans cette restauration certaine, d'une France religieuse, croyante, redevenue invin-

cible, c'est la femme, toujours la femme qui aura sauvé la patrie.

Honneur à elles ! Honneur aux femmes de France !

Nous leur devrons, pour leur lutte pacifique, plus que nous ne devons à nos grands capitaines.

Ceux-ci ne nous donnèrent, en effet, que la gloire et des conquêtes souvent reperdues.

Tandis que les femmes nous conserveront grande, radieuse, la France, qui, sans elles, s'abîmait dans la boue, en attendant qu'elle se noyât dans le sang !

UNE NOUVELLE ÉTAPE

Les Lazaristes exclus des séminaires.

6 octobre 1902.

Le silence de Rome, la capitulation des évêques et le soulèvement puéril des catholiques de France, à l'occasion de la laïcisation des écoles chrétiennes, ont mis tout naturellement en appétit de persécution le gouvernement de sectaires.

Du moment qu'il a pu constater que la résistance se réduisait à une simple question de forme, qu'il n'y avait pas de sang versé et qu'on ne s'était fait assiéger, que pour mieux se rendre à l'ennemi, le gouvernement s'est dit qu'il ne valait pas la peine, avec des pleutres comme le sont devenus les catholiques de France, de prendre ni précautions, ni gants.

Ce raisonnement est d'une parfaite justesse, et il eût été surprenant qu'il ne vînt pas à l'esprit des sectaires.

On leur a fait le champ libre, et ils ont raison d'en profiter.

Les gens qui tendent l'échine, attirent et appellent les coups de bâton.

Et c'est plaisir que de persécuter les catholiques de France. On peut y aller sans rien craindre que de vagues protestations.

On aboie encore — bien peu — mais on ne mord plus, et les loups sont les maîtres.

Aussi voyons-nous le gouvernement faire un pas de plus en avant, dans la voie de la proscription.

Après s'en être pris aux écoles, il s'en prend aux grands séminaires : vingt-deux évêques viennent de recevoir une lettre de M. Combes, leur enjoignant de renvoyer les Pères Lazaristes, qui depuis des années et des années étaient chargés de leurs grands séminaires.

Les Pères Lazaristes étaient investis, par lois et décrets, de cette œuvre importante et capitale.

Et voici qu'on les met brusquement, brutalement, à la porte.

Et à quel moment ?

Au moment de la rentrée des grands séminaires, et quand les évêques ainsi lésés n'auront aucun moyen de se procurer un nouveau personnel enseignant.

Des professeurs pour préparer au baccalauréat, cela se trouve encore ; mais des professeurs de dogme et de droit canon, capables de former des prêtres, cela est plus que difficile en si peu de temps.

D'ailleurs, cette mesure complète la laïcisation des écoles.

On porte la hache en haut et en bas, de l'Église catholique.

En bas, on a fermé les écoles qui élevaient des enfants dans la foi religieuse.

En haut, on rend le recrutement des prêtres absolument précaire.

C'est toujours la déchristianisation du pays, qui se poursuit avec méthode et acharnement.

Les plus aveuglés peuvent s'en rendre compte.

Ce n'est qu'une nouvelle étape.

Elle se passera comme les autres.

Rome continuera de se taire.

Et les vingt-deux évêques s'inclineront, après avoir peut-être — ce n'est pas sûr — bégayé quelques vagues protestations.

Car, les protestations, c'est devenu la ressource suprême de notre veulerie nationale.

On nous vole, on nous pille. Nous protestons.

On chasse nos prêtres. Nous protestons.

On ferme nos chapelles, nos écoles. Nous protestons.

On proscrit notre Dieu, après avoir proscrit nos Princes. Nous protestons.

Et puis ?

Et puis, nos adversaires s'en f...ichent, de nos protestations !

Qu'importe au bourreau que le patient proteste !

Il y aurait même plus de dignité à ne rien dire, qu'à faire entendre d'inutiles bêlements.

D'autant que les Lazaristes sont protégés par la loi qui les couvre, et par une longue tradition respectée.

Il serait très facile, aux vingt-deux évêques, d'envoyer coucher Combes, de le mettre dans l'obligation — devant laquelle il reculerait — de fermer les grands séminaires et de violer ainsi le Concordat.

Mais nos évêques, on le sait de reste, ne sont pas gens combatifs.

La résistance n'est pas leur affaire.

On leur intime l'ordre de jeter sur le pavé, de vieux religieux qui avaient consacré toute leur existence à l'éducation des prêtres, et ils s'empresseront d'obéir.

Je ne sais même pas s'ils oseraient refuser de donner leurs places à des pasteurs protestants ou à des rabbins, si Combes venait à l'exiger.

Et la persécution déchaînée contre le catholicisme va continuer sans répit, c'est fatal, c'est logique.

Pourquoi s'arrêterait-on en si beau chemin, alors qu'il n'y a aucun obstacle sur la route ?

Le Pape le tolère ; les évêques le supportent ; les catholiques ne peuvent être plus intraitables que le Pape et les évêques.

Si Rome juge qu'il est mauvais d'intervenir, nous aurions tort, nous autres laïques, de nous montrer difficiles et même de mauvaise humeur.

Donc, tout est pour le mieux.

Et après les écoles fermées, les grands séminaires d'abord expurgés, puis dispersés, ce sera le tour du reste.

Les églises, les desservants, les congrégations autorisées, suivront.

La franc-maçonnerie a son plan et il est d'une simplicité admirable.

Il faut déraciner la croix de Jésus.

Il faut abolir le christianisme sur toute la surface du territoire, par tous les moyens.

Et le plan s'avance dans l'exécution.

Les catholiques n'y font, pour ainsi dire, aucune opposition.

Bien plus, nous qui combattons et voudrions, comme Pierre, couper au moins les oreilles des Malchus, nous sommes désavoués, traités de réfractaires et de vrais trouble-fêtes.

Nous faisons tache, au milieu de la lâcheté universelle. Nous détonnons dans le silence de la résignation générale.

Aussi, comme les autres, nous laverons-nous bientôt les mains de tous les attentats commis autour de nous.

Seulement, il nous faudra quelque peu modifier notre tempérament.

Nous espérons y parvenir et nous supplions le cardinal Rampolla d'obtenir, pour nous aussi, la grâce de recevoir les coups sans les rendre, puisque c'est devenu la vertu de l'Église moderne.

LE TRIOMPHE DE CANDIDE

Battus mais contents.

22 octobre 1902.

On a vu que ce gredin de Combes a su utiliser sa victoire parlementaire et qu'à peine nanti de ses cent voix de majorité, non seulement il n'a éprouvé aucun remords du passé, mais s'est hâté de nous préparer un avenir encore plus odieux par les nouvelles persécutions qu'il nous réserve.

Les anciens congréganistes, à qui désormais il est interdit de tenir une école, ne sont pas les seuls que menace la loi déposée à la fin de la séance des interpellations.

Sont visés également — les termes sont suffisamment vagues et élastiques pour atteindre tout le monde — ceux qui ont favorisé l'organisation ou le fonctionnement d'un établissement religieux qui n'aura pas été muni de l'autorisation exigée, autorisation d'autant plus illusoire qu'on ne l'accordera jamais.

Ainsi, il suffira d'avoir donné ou prêté un local afin d'installer une école, d'avoir versé quelque argent dans ce but, d'avoir admis sous son toit et à sa table des congréganistes expulsés, pour être passible des peines portées à l'article 8, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1902.

Et ces peines ne sont ni médiocres, ni négligeables, car elles entraînent de *seize francs à cinq mille francs* d'amende et *six jours à un an* de prison.

Il faut désormais avoir de la bonne volonté pour ne pas admettre que le gouvernement de la république marche résolument et de façon ininterrompue à l'extinction du catholicisme en France.

S'il existe encore des gens ayant quelques illusions à cet égard, ils seront d'un caractère réellement optimiste, et nous nous ferions un scrupule de les rappeler à la réalité brutale.

Cette nouvelle loi couronne admirablement toutes les lois scélérates dont nous avions à souffrir.

Elle en est le complément.

Après avoir frappé les congréganistes, il était naturel qu'on s'efforçât d'atteindre les civils et les laïques dont les sympathies allaient aux religieux et aux religieuses.

Nous accueillerons cette abomination, qui s'ajoute à tant d'autres, avec une philosophie qui, désormais, dirigera notre conduite et qui jurera, je le reconnais, avec nos véhémences d'autrefois.

Et nous faisons amende honorable pour ces vivacités qui nous ont souvent été reprochées par des catholiques que les événements ne semblent pas avoir cruellement atteints.

Nous renonçons à nous plaindre, à l'avenir, du silence de Rome.

Après tout, si les événements ne suffisent point à inviter le Saint-Père à une sérieuse démonstration, nous aurions fort mauvais goût si nous nous montrions plus intransigeant que lui.

Être ou paraître plus catholique que le Pape et plus royaliste que le Roi, fut toujours une sottise.

Et de cette sottise nous nous accusons, nous en étant rendu trop souvent coupable.

Pourquoi également nous élever contre l'épiscopat français dont vous avez lu la pétition aussi longue que banale ?

Elle est respectueuse des lois que nous avions la naïveté de flétrir ; elle s'incline devant le régime dont nous mourons et qui, après avoir exilé nos Princes, proscrit notre Dieu.

C'est à peine si elle fait entendre le plaintif bêlement de l'agneau qu'on égorge.

Et elle n'aurait pas pour objet, pour cause déterminante, cette effrayante raison de défendre désespérément la foi du peuple français tout entier mis en péril, et sa religion foulée aux pieds, que, par son ton soumis, elle aurait l'air de viser une simple question de procédure courante.

On n'y trouve en aucun paragraphe le cri véhément du chrétien qui défie le persécuteur et brave les fauves dans le cirque.

Donc, inaugurant notre deuxième manière, nous ne

relèverons rien de cette monotone et terne pétition, qui, pas un instant, n'a le caractère de la protestation indignée.

Nosseigneurs les évêques s'en contentent.

Ils trouvent que c'est suffisant et qu'il n'était pas nécessaire d'en faire davantage ; qu'il y aurait même danger à forcer la note.

Suivons leur exemple et ne nous montrons pas plus difficiles que nos évêques.

Ils s'accommodent du régime qui les flagelle, et, quand ils sont frappés sur une joue, ils tendent l'autre avec résignation.

C'est, apparemment, qu'il en doit être ainsi.

Ne nous rendons pas ridicules, en exigeant davantage.

Rome ne fulmine pas, l'épiscopat se borne à pétitionner humblement.

Calmons-nous et ne nous donnons pas le tort, une nouvelle fois, de nous agiter et de nous brûler le sang, quand le calme et la sénérité règnent partout, imperturbablement, sur les hauts sommets de la religion catholique.

De même pour les ralliés et pour les catholiques républicains.

Ils nous sont un exemple précieux de la règle dont nous ne devons pas nous départir et qui consiste à nous accommoder, le mieux possible, du régime actuel et de cette bonne république.

On aurait pu croire, en effet, que ces ralliés, anciens monarchistes, reçus à coups de trique dans la république, où ils avaient pénétré, sentiraient se refroidir leur zèle pour un gouvernement qui les accueillait d'une façon aussi peu civile.

On avait pensé qu'ils reconnaîtraient bien vite et loyalement leur erreur, confesseraient leur faute et retourneraient d'où ils venaient.

Leur rêve s'évanouissait d'une façon cruelle.

Ils avaient voulu entrer dans la république, pour s'en emparer et la régénérer.

On les a jetés dehors, par les portes et par les fenêtres.

Ils ont été raillés, hués, insultés.

Et j'ose penser qu'ils ont perdu toute espérance de remettre les pieds dans la maison où ils ont été traités comme de simples cambrioleurs.

Pourtant, je le répète, pas un d'entre eux. et il y a parmi eux des PROFESSIONNELS catholiques, de vrais docteurs de l'Église en robe courte, — oui, pas un d'entre eux n'avoue son erreur, n'a l'air de s'en aller de cet endroit infect.

Ils y sont. Ils y restent.

C'est qu'ils s'y trouvent bien. Je n'en vois pas montrant le poing aux sectaires et leur disant ce que nous eussions dit, nous, si nous avions eu le malheur de nous rallier : « Tas de canailles ! bonsoir ! »

Ils continuent de s'accommoder et de la Constitution, et de la République, même sous le talon de fer qui les broie.

Ils baisent la main sale qui les frappe.

Ils ne maudissent pas le régime infâme qui les opprime.

Restent également — tout en gémissant — dans cette république, des libéraux qui, cependant, devraient être fixés sur la valeur de ce pauvre libéralisme, qui a encore moins cours, à l'heure actuelle, que les assignats de la première république.

Ils se désolent, mais, eux aussi, se résignent à ne pas vouloir changer.

Tous me font l'effet d'un jardinier qui s'obstinerait à tailler, fumer, soigner un chêne, espérant un jour ou l'autre, y récolter des pommes — alors qu'il n'en tombe que des glands pour les porcs.

De telle façon que ces gens-là, si écœurés, si dégoûtés qu'ils soient du régime que nous subissons, s'obstinent à crier : « Vive la République ! »

Rampolla, l'épiscopat, les ralliés, les libéraux, constatent avec tristesse les horreurs du moment, mais ne veulent rien tenter pour en sortir.

Au contraire, et c'est le triomphe de la philosophie enseignée jadis à Candide par Pangloss ; et si bâtonnés, si conspués que soient ces gens-là, ils estiment que tout est pour le mieux dans la pire des républiques.

Imitons-les et attendons avec patience qu'ils finissent par trouver qu'il y a trop de crapauds et trop de couleuvres à avaler, et par vomir enfin la république.

La femme de Sganarelle, elle aussi, aimait être battue.

Vive le bâton ! Peut-être, je n'en suis pas bien sûr, ramènera-t-il dans la bonne voie, comme la houlette du berger, le troupeau qui avait pris à gauche.

Tant qu'ils n'en auront pas assez et de reste, il n'y a rien à faire, pas même à se faire de la bile !

LA RÉPUBLIQUE ET LE CONCORDAT

28 octobre 1902.

M. Louis Latapie, mon distingué confrère de la *République Française*, organe dirigé par M. Méline,

discutant l'article que j'ai récemment consacré au Concordat, prétend que les catholiques n'ont pas un seul bon argument « *pour souhaiter l'abrogation du Concordat* ».

Prise ainsi, la question est mal posée, et toute la controverse, partant d'un point inexact, déraille par la force des choses et n'aboutit pas aux conclusions logiques.

Il n'est point vrai, en effet, que les catholiques « SOUHAITENT » l'abrogation du Concordat.

Nous n'entrevoyons cette abolition que comme un événement des plus fâcheux, non seulement pour nous, mais pour tous les Français.

A ce point de vue nous sommes pleinement d'accord avec M. Louis Latapie.

La rupture du Concordat serait un véritable désastre moral.

Mais la question n'est pas là.

La question est de savoir si, dans le cas où cette mesure extrême viendrait à être réalisée, en dehors de nous et malgré nous, nous en serions tellement navrés?

Nous avons déjà dit que NON.

Et après avoir lu l'article de la *République Française*, nous conservons notre opinion, qui se réduit à ceci : Mieux vaut, pour les catholiques de France, l'abolition du Concordat, qu'un Concordat détourné de sa raison d'être, en contradiction flagrante et scandaleuse avec les motifs qui en déterminèrent l'avènement.

Il est banal, en effet, de rappeler que ce traité avait pour but de définir les droits de l'Eglise et ceux de l'Etat, et d'empêcher que les uns n'empiétassent sur les autres.

Il réglait les rapports souvent difficiles entre des pouvoirs quelquefois rivaux et même opposés.

Or, le simple bon sens indique aux plus prévenus, que cet équilibre si laborieusement obtenu est la condition essentielle du Concordat.

Si l'équilibre vient à être rompu ; si le traité qui, à l'origine, fut un instrument de paix, se change en une arme de guerre entre les mains d'une des deux parties, pour opprimer l'autre ; si, au lieu d'assurer l'indépendance des deux contractants, il réduit en servitude l'un d'eux et précisément celui qui avait le plus besoin d'être protégé, il est clair que le Concordat devient une conception aussi absurde qu'odieuse.

Je respecte infiniment le sabre qui me défend, mais je ne puis que l'avoir en horreur quand on me le passe au travers du corps.

Ce sabre, d'ailleurs, est celui de M. Prudhomme, qu'il tirait pour défendre la société et au besoin pour l'attaquer.

Eh bien, il est évident qu'un Concordat qui nous étranglerait au lieu de nous tenir chaud, de nous garantir le cou contre les courants d'air, nous serait plus nuisible qu'utile.

C'est l'hypothèse que nous avons envisagée.

Nous avons dit tout simplement : Plus de Concordat, plutôt qu'un Concordat œuvre de haine et d'oppression.

Or, il apparaît tous les jours, et M. Latapie ne le nie pas, que le Concordat, qui devait être appliqué POUR la religion, est appliqué CONTRE elle.

En ce cas, nous aimons mieux n'en plus avoir ; au besoin, nous contribuerions à nous en débarrasser, comme d'une législation plutôt gênante et malfaisante.

Et quand l'affaire viendra devant le Parlement — si jamais elle y vient — il ne faudra pas se montrer surpris de voir quelques catholiques voter la dénonciation d'un traité si mal exécuté.

Ce n'est point par plaisir, par goût, comme se l'imagine M. Latapie, que nous irions au-devant d'une dénonciation éventuelle du Concordat, mais tout bonnement par pis aller.

De deux maux, nous choisirions le moindre.

Quant aux inconvénients de cette rupture avec Rome, nous les connaissons et nous les avons pesés.

Ils sont nombreux, ils sont graves.

Moins nombreux et moins graves cependant, qu'une application déloyale de ce même Concordat.

Je sais que le gouvernement profiterait de cette dénonciation pour redoubler de mauvais procédés et mettre toute sorte d'entraves à l'exercice du culte.

Je ne me dissimule pas le moins du monde les difficultés que nous rencontrerions pour faire vivre nos prêtres, et des milliers de paroisses risqueraient de se trouver sans pasteurs.

Rien de tout cela ne nous échappe.

Mais la dénonciation du Concordat, préparée et édictée par nos adversaires, au besoin aidée par nous, nous vaudrait la réalisation d'une situation nouvelle, dont la *Republique Française*, elle-même, trace le tableau.

Et ce tableau n'est point pour nous désespérer.

On va pouvoir en juger :

« Les ennemis de l'Eglise *ne gagneraient rien* à l'abrogation du Concordat. Il faut considérer, en effet, que le zèle religieux serait *vivement surexcité* par cette mesure. Gênés dans la pratique de leur culte, les prêtres s'emploieraient de toute leur force à *changer le*

régime qui les opprime. Ils seraient encore plus préoccupés de politique qu'aujourd'hui, et dirigeraient *ouvertement* et *avec combien plus d'audace, contre la République*, l'influence qu'ils exercent sur tant de consciences !

« Il ne s'agit pas de les opprimer, disent les plus raisonnables...

« Oui. Mais vous y seriez fatalement entraînés. Les mesures de précaution qui tendraient forcément à mettre les prêtres sous un régime d'exception, celui que vous avez déjà baptisé « police des cultes », leur paraîtraient injustes et la guerre n'en serait pas moins déclarée. *Tous les fidèles se croiraient obligés de combattre ce régime d'oppression.*

« Pas de concorde sans Concordat. »

Cela est absolument exact et nous n'avons jamais dit autre chose.

Si nous avons un peu à perdre en dénonçant le Concordat devenu intolérable, la République y perdrait bien davantage, en se faisant des adversaires implacables de tous ceux qui tiennent à la religion et croient en Dieu.

Ce jour-là, et quand la France se grouperait en deux camps, l'un pour la République et contre Dieu, l'autre contre la République et pour Dieu, le conflit ne serait pas de longue durée et la République aurait vécu.

Voilà pourquoi, à l'encontre de quelques brutes, les républicains avisés ne veulent à aucun prix d'une dénonciation du Concordat.

Ils s'en servent afin de nous opprimer, mais ne commettront jamais l'imprudence, la bêtise, de nous rendre une liberté qui — si dure, si pénible qu'elle serait pour nous — finirait rapidement par tourner contre eux.

La rupture du Concordat serait la fin du régime républicain en France.

UN PARTI FERMÉ

La Patrie Française.

15 novembre 1902.

Un « *Déjeuner-Congrès* », ce qui est une forme nouvelle et originale de réunion politique, vient d'avoir lieu, et divers discours y ont été prononcés, dont l'analyse a déjà été donnée.

Nous attendions les textes complets, pour en pouvoir parler avec connaissance de cause.

Mais, tout d'abord, nous devons faire remarquer, car c'est important, que le susdit « *Déjeuner-Congrès* » était exclusivement républicain, quoique ayant la prétention saugrenue de représenter la *Patrie Française* et même le parti nationaliste.

Les monarchistes en étaient bannis et les catholiques n'y figuraient que d'une manière relative, puisque M. Coppée, un des fondateurs de la Ligue, n'avait pas été invité.

Tout cela jure avec les origines de la *Patrie Française*, avec sa raison d'être, et montre qu'elle a singulièrement dévié et même déraillé depuis son point de départ.

Il fut un temps où l'on pouvait se dire de la *Patrie Française* et nationaliste, pourvu qu'on aimât passionnément la France et que l'on mît son salut au-dessus de toutes les préférences personnelles.

Ce temps n'est plus.

Maintenant, pour faire partie des « *alliés et des amis* » de M. Jules Lemaître, il devient nécessaire de montrer *patte rouge* et de *se dire républicain*.

Je souligne cette expression : « *se dire républicain* », car parmi les convives du *Déjeuner-Congrès* se trouvaient un certain nombre d'hommes qui se sont déguisés en républicains, par nécessité électorale, et qui sont aussi républicains que moi.

Quoi qu'il en soit, il est mauvais et peu patriotique, à mon avis, de ne vouloir associer à la libération du pays, que des individualités acceptant plus ou moins sincèrement la république, et il est presque odieux de ne rechercher cette libération que dans la forme républicaine.

D'autant que, s'il y a des difficultés, et beaucoup, à modifier, à réformer le régime, il n'y en a pas davantage à le supprimer.

Et je ne suis pas le seul à trouver que la prétendue amélioration du régime devient une mauvaise plaisanterie, qui doit cesser.

Voici trente années passées, que la république fonctionne pour la troisième fois entre notre infortuné pays, et jamais elle ne fut plus malfaisante.

Or, c'est au moment même où elle lasse, écœure, indigne tous les honnêtes gens, qu'on nous parle encore de l'amender.

Nous en avons assez, de l'essai loyal du régime — assez et trop.

J'admire vraiment les benêts qui s'entêtent à continuer l'expérience.

Il est formidable, d'ailleurs, le réquisitoire fulminé par MM. Jules Lemaître, Cavaignac, Rochefort et Drumont, contre le régime actuel.

Aucun gros mot n'a été épargné pour le qualifier.

Tous ont répété qu'il nous conduisait à la décadence, à la ruine, à la mort.

Et aucun d'eux n'a eu la pensée de dire : Essayons d'autre chose !

Non — c'est de la même chose qu'ils veulent encore user !

C'est du même arbre vénéneux qu'ils attendent des fruits savoureux !

C'est de cette même république transformée, qu'ils espèrent un avenir heureux !

Il y a de quoi être déconcerté par cet acharnement à atteindre une formule qui se dérobe toujours, et qui est plus chimérique que la pierre philosophale ou la transmutation des métaux.

Donc, la *Patrie Française*, représentée par ses « *amis et alliés* », tous républicains, a confirmé hautement que le gouvernement était entre les mains d'une minorité de scélérats.

M. Jules Lemaître est allé, dans sa résipiscence, jusqu'à reconnaître que « rien n'est plus absurde ni plus funeste qu'un régime où manque l'organe indispensable à tout gouvernement, à savoir un fonctionnaire suprême qui soit le serviteur des intérêts de tous ».

« La France, ajoute-t-il, n'est pas représentée. »

Cela est parfaitement exact.

C'est même à cause de cela que nous sommes monarchiste.

M. Jules Lemaître et « ses associés, ses amis », comme il les appelle, ne veulent pas de la monarchie. Ils se contentent d'une république revisée, dans laquelle le président de la république serait élu directement par le peuple.

Ce serait, assure M. Lemaître, le moyen de porter à la première magistrature, un homme qui ne serait « *ni un médiocre, ni un révolutionnaire* ».

Mais, cela fût-il, la force des choses — qui dans la circonstance remplacerait le Saint-Esprit — « éclairerait l'un et élèverait l'autre ».

M. Jules Lemaître, qui ne fut ni ne sera jamais un homme politique, tombe souvent, malgré lui, dans ces gaietés-là.

Il fait encore sourire, alors que ce n'est point son intention, quand il affirme ne pas craindre, « de la part d'un peuple *tout entier*, un choix complètement stupide ».

« *Complètement* » est adorable.

Et je m'autorise de cette prudente réserve, pour ne pas souhaiter trop vivement un mode d'élection qui ne m'assure qu'un président de la république incomplètement stupide.

Je ne vois pas ce que je gagnerais sur M. Loubet.

C'est donc la revision de la Constitution, avec le président de la république élu par le peuple directement, qui constitue le programme des « associés et amis » de la *Patrie Française.*

Pas de tous, pourtant, car M. Cavaignac a fait des réserves formelles à ce sujet.

De même que mon ami Drumont n'a trouvé qu'un faible écho en ce milieux, pour son cri final de : « A bas les juifs ! »

C'est-à-dire que la plus complète incohérence règne parmi les « amis et associés » de la *Patrie Française.*

On sait assez bien ce dont on ne veut pas.

On sait ce qu'on voudrait jeter bas.

Mais on est médiocrement d'accord sur ce qu'il faudrait édifier.

Bref, ce sont de faux plébiscitaires, en ce sens qu'ils ont la prétention de ne consulter le peuple que pour le choix du Président, et qu'ils lui dénient tout droit de s'expliquer quant à la forme du gouvernement.

Et, à d'honorables exceptions près, ce sont de faux patriotes, en ce sens qu'ils refusent et repoussent, comme « *associés et amis* », tous les bons Français, monarchistes, conservateurs, qui estiment qu'il peut y avoir, pour sauver le pays, une autre solution que la solution républicaine, déjà pas mal avariée.

Dans ces conditions, la *Patrie Française* ne saurait faire de bonne et utile besogne.

C'est un parti fermé, alors qu'il s'était fondé, portes et fenêtres grandes ouvertes.

Or, le seul parti qui puisse un jour libérer la France, c'est celui qui fera appel, sans aucune restriction, sans formule imposée d'avance, à toutes les bonnes volontés, à tous les dévouements, à toutes les abnégations.

Ce n'est plus le cas de la *Patrie Française*.

LEURS MOYENS

Même sujet.

16 novembre 1902.

J'ai relevé, comme c'était mon devoir de monarchiste et de catholique, ce que le discours-programme de M. Jules Lemaître avait d'hostile au groupement des forces conservatrices et d'indifférent à l'égard des revendications de nos libertés religieuses.

Le directeur de la *Patrie Française* semble craindre

d'avoir l'air d'un clérical et de ne plus passer pour un républicain sincère, car tous les ralliés ou républicains nationalistes éprouvent un besoin impérieux de se déguiser en républicains, afin d'être mieux à même de renverser la République.

Cela peut être une manœuvre, mais c'est d'une franchise contestable.

D'autant que le républicanisme de ces messieurs n'est de bon aloi qu'à leurs propres yeux et ne paraît pas convaincre les vrais républicains, c'est-à-dire ceux qui sont au pouvoir et s'érigent en gardiens jaloux de la Constitution.

Mais c'est l'affaire des républicains nationalistes, et si, avec l'aide de leur faux nez rouge, ils peuvent envahir la place et en bouter dehors les sinistres occupants, on leur pardonnera aisément leur subterfuge peut-être un peu candide.

Cela dit, je dois reconnaître que tout ne me déplaît pas, loin de là, dans le discours-programme de la *Patrie Française*.

J'aime y trouver, à chaque ligne, l'assurance que la France en a assez et trop du gouvernement actuel et ne se formaliserait pas d'un coup de force, qui l'en débarrasserait.

J'ai noté particulièrement ce passage qui, sous quelques vaines précautions de langage, est l'apologie de Brumaire et Décembre :

« Un nombre toujours croissant de très honnêtes gens vont beaucoup plus loin que moi. — Vous avez pu constater ce phénomène : hormis ceux qui en vivent ou qui en tirent profit, nul, en France, ne se sent *obligé* envers le gouvernement actuel. Le « loyalisme » est bien le dernier sentiment qu'il inspire, même aux trois

quarts de ses fonctionnaires. On le subit, comme on subit la force, mais on la méprise profondément. On le regarde comme *une espèce de gouvernement insurrectionnel. Une autre force qui briserait celle-là ne scandaliserait personne. Certains mots n'effrayent plus comme autrefois.* On se souvient que l'histoire de la Révolution n'a été *qu'une série* de coups d'État, de la Convention contre la Commune, ou de la Commune contre la Convention, et que Brumaire *ne fut qu'une réplique*, extérieurement presque légale, à Fructidor. On se rappelle les coups d'État, tantôt monarchiques et tantôt républicains, du siècle passé. *Certaines idées sont, comme on dit, dans l'air.* Je les réprouve, mais elles y sont. »

C'est, à proprement parler, l'appel, à peine voilé, au coup d'État.

Ces idées, M. Jules Lemaître « *les réprouve* », oh ! mais si doucement !

Les très honnêtes gens qui les partagent, tout en allant « *beaucoup plus loin* » que M. Jules Lemaître, n'auront pas besoin de se retourner souvent pour constater que M. Jules Lemaître est derrière eux et les suit.

D'autant que, en vue d'accomplir le susdit coup de force qui est « *dans l'air* » et sur les lèvres de M. Jules Lemaître, il n'est pas inutile d'avoir une délégation supérieure à celle de ce régime parlementaire, dont les citoyens naguère abusés ou indifférents « *se dégoûteront* », comme l'affirme M. Jules Lemaître.

Le directeur de la *Patrie Française* y pourvoit en demandant l'élection du président de la république par l'universalité des électeurs.

Il est clair, en effet, qu'un citoyen investi d'une

pareille autorité morale pourrait à son aise chambarder la Constitution et jeter le Parlement sur le pavé, la baïonnette dans le derrière.

Ça s'est déjà vu.

Et cette perspective, si peu conforme qu'elle soit à la légalité, peut-être à cause de cela même, n'est pas faite pour nous déplaire.

La plus douce satisfaction de notre vie serait d'apprendre, un beau matin, que Loubet est au mont Valérien en compagnie des ministres, en casemate, et que la majorité républicaine est expulsée comme une vulgaire congrégation.

M. Jules Lemaître, il est vrai, croit, avec une naïveté qui n'est plus de son âge, que le président de la république, élu directement par le peuple, conserverait le régime républicain et se bornerait à une simple « *transformation* ».

J'aurai la délicatesse de lui laisser cette illusion.

Je lui permets également de croire que le Président désigné par l'universalité du peuple ne profiterait pas de l'occasion pour rétablir le pouvoir autoritaire, la dictature, et mettre la république dans sa poche.

D'ailleurs, une république dont le Président serait élu directement par la nation serait si peu la république, que je me garderai bien d'en contrarier l'avènement.

Et si je reproche aux gens de la *Patrie Française* d'être de faux plébiscitaires, en ce sens que le peuple doit avoir son droit *intégral* et qu'il est criminel de le limiter à l'élection du président de la république, alors qu'il doit porter sur le choix même du régime ; si je les accuse d'être à peine un peu plus respectueux de la démocratie que ceux qui ne lui accordent que la dési-

gnation des députés, des conseillers généraux et municipaux ; si je trouve ridicule, grotesque, la prétention de ne pas faire ratifier la forme du gouvernement par la nation et de la mettre même au-dessus de la nation, j'accorde aux gens de la *Patrie Française* que leur république, ainsi corrigée, vaudrait mieux que celle que nous avons le malheur et la honte de posséder et ne rencontrera aucune opposition chez nous, quoique nous ayons une autre conception du régime libérateur que nous appelons de toutes les forces de notre âme.

Nous croyons, en effet et fermement, que le temps des intransigeances est passé et que, dans la situation lamentable, désespérée presque, où se trouve le pays, il faut ne pas se montrer trop difficile et se déclarer satisfait des moindres améliorations.

Seulement... je n'ai aucune, mais aucune confiance dans les moyens que comptent employer, pour arriver à ce résultat, les gens de la *Patrie Française*, aidés par les gens de la *Ligue des Patriotes* et les nationalistes, eux-mêmes.

A quoi se réduisent ces moyens ?

A une pétition, tendant à la revision de la Constitution.

On sait ce que nous pensons des pétitions.

C'est une agitation stérile, sans nulle sanction.

La pétition est l'action de ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas agir.

Quant à la revision de la Constitution, nous l'avons personnellement assez demandée, pour constater que la grande masse des électeurs, ou ne la comprend pas, ou n'y tient pas.

Ça lui est complètement indifférent, et ce n'est point avec cela qu'on soulèvera les masses.

D'autant que le peuple est simpliste.

Demandez-lui s'il veut remplacer la république, dont il crève, par autre chose, il comprendra et répondra dans la limite bien étroite de liberté que lui laisse le suffrage universel devenu un coupe-gorge.

Mais demandez-lui de vous aider à modifier, à améliorer la république — tout en la conservant — et il vous répondra, sans s'arrêter à aucune de ces nuances insaisissables pour lui, que, du moment que vous êtes républicain, il vous préfère un républicain bon teint, un *vrai*, un qui lui procure les faveurs du gouvernement.

C'est pourquoi le ralliement à la république et l'affirmation de celle-ci par des modérés, des rêveurs, des illuminés, ont toujours profité à la république des bandits.

Pour le peuple, il n'y a qu'une république, celle qu'il voit.

Celle que vous lui proposerez est dans la lune.

Et il ne vous aidera pas à aller l'y chercher.

Le pétitionnement et la revision de la Constitution ne pénétreront pas dans les masses populaires.
C'est à peine s'ils en rideront la surface.

Mais que pouvait-on attendre, je vous le demande, de gens dont la combativité est circonscrite en cette phrase, plutôt puérile, de M. Jules Lemaître : « Nous sommes, THÉORIQUEMENT, en état d'insurrection... » ?

Quand on se borne à l'insurrection « THÉORIQUE », on n'est guère redoutable.

Et je comprends que les hommes au pouvoir ne s'alarment point et rient de cette prise d'armes d'un nouveau genre.

POUR DIEU ! POUR LA FRANCE !

L'année nouvelle

2 janvier 1903.

Jusqu'au jour — éloigné encore, je l'espère — où ma main, devenue débile, ne pourra plus supporter même le poids léger de la plume, je resterai fidèle, amis connus et inconnus, à ce rendez-vous donné tous les ans, au seuil de l'année nouvelle et dans lequel, suivant la vieille et douce tradition des aïeux, on laisse monter du cœur ces paroles cordiales et chaudes : « Bonne année ! bonne année ! »

Que Dieu vous garde, amis, pour vous d'abord, puis pour les vôtres qui vous aiment, et, ensuite, un tout petit peu pour nous dont vous êtes les soutiens, les alliés, j'oserai dire les associés — les mêmes opinions et les mêmes croyances nous ayant fait compagnons d'armes, en cette âpre mêlée où nous combattons tous ensemble : POUR DIEU ! POUR LA FRANCE !

POUR DIEU !

Oui, pour Dieu d'abord.

Qui nous eût dit qu'après deux mille ans, durant lesquels l'Eglise a brillé d'un fulgurant éclat, dominant de toute sa hauteur surhumaine, et les rois, et les peuples, elle serait réduite, après avoir civilisé le monde, à recommencer la vie misérable qui se traînait dans les ténèbres des Catacombes et se butait à la hache du bourreau ?

Qui nous eût dit, qu'au lieu de l'apothéose finale, il nous faudrait, chrétiens de nouveau persécutés, être livrés aux bêtes dans le cirque infâme de la république

et subir des supplices qui, bien que moins sanglants, sont aussi odieux et cruels ?

Car enfin, nous voici hors la loi, mis au ban de la nation, proscrits en notre propre pays, exclus de tous les emplois, devenus plus pitoyables, en France, que les étrangers protégés par leurs ambassadeurs, et n'ayant plus, du citoyen, que les charges, la corvée du sang et la corvée de l'impôt.

Cette année, qui finit, aura été lugubre, sinistre.

Elle a vu partir en exil, sous leur robe blanche ou noire, ces hommes, ces femmes, qui étaient à la fois l'honneur et l'orgueil du christianisme — et aussi nos témoins, nos avocats bénis, devant le tribunal de Dieu !

Ceux qui souffraient pour ceux qui jouissent, ceux qui priaient pour ceux qui blasphèment, s'acheminent vers l'exil en longues et désolées théories.

Les sanctuaires se ferment, pendant que, partout, les mauvais lieux se multiplient.

Dieu est chassé de chez sa Fille Aînée, la France.

Et nous sommes réduits, devant cette irruption d'infidèles plus atroces que les Maures d'Abdérame ou les Sarrasins de Saladin, à reprendre les armes, en vue de la dernière, de la suprême croisade !

Voilà où nous en sommes !

Mais ce n'est « POUR DIEU » seulement que la lutte acharnée nous sollicite.

Il nous faut aussi batailler « POUR LA FRANCE » et contre qui ?

Contre des étrangers, contre l'Allemand ou l'Anglais ?

Hélas ! non.

Car il y aurait de la joie encore, à mourir en vengeant Waterloo, Fachoda ou Sedan.

Mais contre des Français, contre ceux qui devraient être pour nous des frères, ayant sucé le même lait, aux mêmes mamelles de la patrie commune, et qui, en fait de fraternité, n'ont gardé que celle du maudit, de Caïn!

Et nous sommes en proie à la plus féroce des guerres, à la guerre civile et à la guerre religieuse, menacés dans nos fortunes, dans notre sécurité personnelle, violentés dans nos libertés sacrées!

Oui, au lieu de dépenser nos énergies et notre courage à refaire la France grande et heureuse au dedans, puissante et respectée au dehors, il nous est imposé la nécessité cruelle de défendre pied à pied, contre des bandits vomis par la révolution et la franc-maçonnerie nos biens qu'on veut extorquer et jusqu'à nos enfants qu'on est en train de nous voler.

Jamais donc ne fut plus vraie et plus urgente cette formule qui, dès la première heure, fut notre devise, et que nous jetions dans les rangs ennemis comme un cri de guerre: POUR DIEU! POUR LA FRANCE!

Amis, qui nous avez aidé de votre concours et de votre adhésion, merci!

Et gardez-nous ce concours, cette adhésion, nous en avons besoin.

Car, croyez-le, il y a des moments bien pénibles, bien durs, dans cette existence que nous menons, la plume au poing, comme un fer de lance.

Il nous a été donné de contempler des spectacles décourageants et de nature à amollir les plus fiers courages.

Nous avons vu des monarchistes renier leurs Princes et, las, les reins fatigués d'une trop longue attente, passer lâchement à l'ennemi avec armes et bagages... bagages surtout.

Nous avons vu ceux-là mêmes qui devaient veiller sur leurs troupeaux, les livrer aux loups, sans avoir seulement la force d'aboyer, comme disait le grand pape Grégoire.

Depuis trente-deux ans, nous errons dans le désert, ainsi que les Hébreux — avec la manne en moins — et sans avoir, à aucun moment, désespéré d'un retour de la France à la monarchie, quelle qu'elle soit, empire ou royauté, cela nous est devenu indifférent.

Qu'importe, à qui se noie, la main secourable qui le ramène à la rive ?

Et sans avoir peut-être — mais tout en le demandant à deux genoux et les mains jointes — sans avoir peut-être comme le vieux Moïse, le bonheur de voir, au moins du haut de la montagne et dans le lointain, la terre promise, nous nous redressons, plus vaillants et plus hardis que jamais, amis, en face de l'avenir chargé de nuages sombres.

Nous nous sentons fiers, fiers de n'avoir rien renié, de n'avoir pas apostasié, au milieu de tous les reniements et de toutes les apostasies qui sont la honte de l'heure présente.

Car tout a changé, a tourné autour de nous, hormis nous, nous pareils à ces cohortes qu'on appelait : LES IMMOBILES, et qui résistaient, sans faire un pas en arrière, aux plus furieux assauts ou mouraient.

Cet honneur, si rare aujourd'hui, nous le partageons avec vous, amis connus et inconnus !

C'est notre honneur et c'est notre gloire, d'avoir su demeurer noblement des vaincus.

Encore une fois, sans nous lasser, sans éprouver la moindre défaillance, sans nous laisser aller à l'amertume des désillusions, des déceptions, des défaites, —

encore, toujours, si vous le voulez bien — et serrant les rangs afin de combler les vides que font ceux qui tombent, amis connus et inconnus, en avant « POUR DIEU et POUR LA FRANCE! »

Car notre Foi reste entière, intangible.

Aucun événement n'a pu la faire vaciller.

Rien ne l'éteindra.

Nous croyons fermement, immuablement, à une intervention libératrice, providentielle.

La France, la vieille France, ne peut pas, ne doit pas mourir.

Elle sortira de cette boue républicaine ; elle échappera, joyeuse et libre enfin, aux bandits qui la détiennent.

Et c'est à cette œuvre de salut que nous nous consacrons, que nous donnons tout ce que nous avons de biens, de santé, de vigueur à l'âge où d'autres cherchent le repos, légitimement gagné d'ailleurs, ou cèdent au découragement, au dégoût.

Mais nous ne pouvons suffire, tout seul, à cette tâche écrasante.

Amis, aidez-nous à vous aider.

Faites que les armes ne nous tombent pas des mains et fournissez-nous-en de nouvelles, si d'aventure elles sont brisées.

Alors, au jour plus prochain peut-être qu'on ne croit, au jour qui éclairera la patrie sauvée, nous aurons le droit, vous et nous, de dire bien haut que nous n'avons pas, nous, désespéré de la fortune de la France, et que, si elle renaît à la force, à la vie, à l'honneur, c'est à nous, amis, qu'elle le devra !

LE RÉVEIL

Protestations épiscopales.

8 janvier 1903.

A en croire les journaux — et la nouvelle ne m'en est pas désagréable, loin de là ! — un certain réveil se produirait dans l'épiscopat français, si longtemps et si obstinément endormi.

La protestation des évêques, quoique bien anodine, aurait néanmoins produit un effet salutaire, en ce sens qu'elle aurait eu l'avantage de créer un heureux groupement.

Chaque évêque étouffait dans son isolement et, pourtant, n'osait pas en sortir.

L'union fait la force, et, si petites, si bornées que furent les énergies dépensées lors de la protestation commune, elles ont eu l'occasion de s'affirmer.

C'était peu, assurément, en face de l'attentat commis contre le catholicisme, en face du crime qui proscrivait les plus humbles tout à la fois et les plus grands d'entre nous, les religieux ; mais c'était quelque chose.

Par le temps qui court, surtout en matière de courage et d'audace, il faut savoir se contenter de résultats modestes et ne point se montrer par trop exigeant.

Lorsqu'il s'agit de mettre en branle une masse jusque-là lourde et inerte, on ne doit pas s'attendre, quel que soit l'effort dépensé, à une accélération dans le mouvement.

Il se produit, d'abord, des vibrations, des oscillations et la matière résiste avant d'être entraînée.

Puis souvent, dès qu'il y a une pente, cela va plus vite, cela se précipite, devient irrésistible, et tout ce qui fait obstacle est broyé.

Je ne pousserai certes pas l'illusion jusqu'à croire que le réveil de l'épiscopat français aura des résultats aussi foudroyants.

Mais il serait injuste — et l'injustice fut toujours bannie de mon esprit et de mon cœur — il serait injuste et même peu loyal de ne pas constater une amélioration sensible dans l'attitude de l'épiscopat français.

Il n'est pas entré carrément, résolument, en lutte.

Ce serait se hâter trop de le dire.

Seulement, il est à la veille de prendre nettement, enfin, la position qu'il aurait pu, qu'il aurait dû prendre dès le premier jour et qui nous eût épargné, je n'en doute pas un instant, les catastrophes où ont sombré les libertés les plus sacrées : celle de l'enseignement et celle de la conscience humaine.

Un peu plus de résolution virile, de sa part, au début, eût arrêté la persécution en son développement et eût fait réfléchir les bourreaux.

Tandis qu'aujourd'hui, il en devra déployer bien davantage, sans qu'il soit certain d'arracher le catholicisme, sain et sauf, de dessous les ruines et les décombres amoncelés qui l'accablent.

Il y a toujours une économie de courage à se montrer brave tout de suite. La dépense s'en augmente, plus elle tarde.

Quoi qu'il en soit, les évêques, depuis la protestation, ont l'air de se sentir les coudes.

On sait qu'un grand prélat anglais affirmait tristement qu'en France, il y avait des évêques, mais pas d'épiscopat.

L'épiscopat, en effet, comporte un ensemble, une homogénéité, une solidarité.

Nous ne possédions pas cela.

Allons-nous l'avoir ?

Je commence à l'espérer, au moment même où j'en désespérais le plus.

Je ne parlerai pas de Mgr de Cabrières.

L'évêque de Montpellier est un habitué du courage ; la vaillance, chez lui, est innée, naturelle.

La persécution l'a trouvé tel qu'il fut toujours et invariablement, debout et la tête haute.

Mais en voici d'autres qui se dressent à leur tour, pour notre joyeux étonnement.

C'est l'évêque d'Aire qui, répondant au vicaire général Serrurier, parle un langage net et ferme.

Au vicaire général qui lui déclarait, à l'occasion de la réception du jour de l'An, que les circonstances douloureuses traversées par l'Eglise de France lui interdisaient les souhaits de bonne année, l'évêque a répondu :

« Vous faire entendre moi-même ce souhait de bonne année, ce serait presque une ironie ; vous laisser entrevoir quelque espoir de le voir se réaliser, ce serait laisser supposer que nous croyons encore nos ennemis capables de quelque justice à notre égard. »

Après s'être félicité de l'honneur que lui valait l'odieuse sentence d'un Conseil d'État servile, l'évêque ajoute qu'il s'en réjouirait, s'il n'avait à penser aux douleurs imméritées de ces congrégations, que ni les efforts du Saint-Père, ni ceux de l'épiscopat, n'ont pu sauver de la persécution. Se demandant ensuite si l'on croyait la parole glacée sur les lèvres des évêques, il ajoute ces fières paroles :

« On se tromperait bien ! Oui, grâce à Dieu, il y a encore en France un épiscopat uni de cette union dont le Souverain Pontife est le centre et le lien, *et que rien n'empêchera jamais de parler, quand les intérêts de l'Église le demanderont.* »

Et il termine en s'écriant : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* expliquant qu'il ne veut point attendre le salut de l'intervention divine toute seule et qu'il faut aider le Ciel à nous aider.

En un mot, c'est un appel réconfortant à l'action.

Ce discours est plus qu'une parole, c'est un acte.

D'après la hideuse *Lanterne*, d'autres évêques abordent la même voie, la voie de la résistance, qui jusqu'à présent s'étaient enveloppés dans la prudente circonspection.

Elle cite en les dénonçant, en les invectivant, c'est-à-dire en les honorant, les évêques d'Orléans, de Marseille, de Verdun, trouvant leurs paroles « AUDACIEUSES ».

Si elle se borne à citer ceux-là et le courageux évêque de Mende, c'est uniquement, déclare-t-elle, parce qu'ils « SONT TROP ».

Le mot nous plaît, quoique emprunté au vieux soldat de Waterloo ; et il nous plaît parce qu'il indique clairement que les persécuteurs commencent à s'inquiéter et à douter de la victoire finale.

C'est pour nous une joie que nous ne voulons pas dissimuler, d'entendre la *Lanterne*, écho fidèle de la canaille libre-penseuse, pousser ce hurlement de colère :

« Et c'est avec un tel épiscopat, avec un tel clergé, que l'on veut parlementer, chercher un terrain de conciliation et d'entente ! »

Voilà qui est bien, voilà qui est parfait.

Quand la même canaille louait les évêques, hélas! nommés par Dumay, nous en éprouvions une profonde douleur et une non moins profonde indignation.

Mais maintenant que les évêques déplaisent et sont l'objet de la fureur officielle, c'est qu'ils ont compris où était leur devoir.

Nous nous en réjouissons grandement.

Et il nous appartenait, plus qu'à tout autre, de signaler, de souligner cette modification grave, importante, heureuse, dans le rôle joué par l'épiscopat français, car il a pu nous être reproché d'avoir été, en diverses circonstances, particulièrement dur et impitoyable pour certaines faiblesses et capitulations que nous ne pouvions ni comprendre ni admettre.

Comme quoi, l'excès du mal est parfois l'unique remède contre le mal lui-même !

A ce point de vue, il ne faudrait pas nous plaindre de la persécution si cruelle qu'elle fût.

Car elle a au moins amené ce résultat longtemps inespéré, je le répète : la réaction ! la résistance ! la sainte révolte !

S'il est au monde un être que j'exècre, c'est bien Voltaire.

Il me fournit pourtant une citation lumineuse lorsqu'il dit :

Quand le Ciel en colère...
De ceux qu'il persécute a comblé la misère,
Il les soutient souvent au sein de la douleur
Et leur donne un courage égal à leur malheur.

LA GUERRE AVEC ROME

17 février 1903.

Je mentirais — et ce n'est guère mon habitude — si je n'avouais la curiosité, empreinte de quelque ironie, avec laquelle je contemple la lutte intéressante qui vient de s'engager entre le gouvernement français et le Vatican, à propos des nominations récentes des titulaires de plusieurs évêchés.

Je ne suis pas fâché de voir comment cela tournera et de constater jusqu'où peut bien aller la patience, la longanimité de Rome à l'endroit du gouvernement sectaire et franc-maçon de la république française.

D'autant plus intéressant, ce spectacle, que la patience et la longanimité en question sont mises à une rude épreuve.

Qui cédera, de Paris ou de Rome?

Les paris sont ouverts dans la presse officielle et officieuse du « *bloc* ».

Et les encouragements les plus vifs, les plus comminatoires, y sont adressés au gouvernement français, qui s'est un peu beaucoup avancé pour pouvoir désormais reculer et dont la retraite, à cette heure, serait couverte de huées.

On sait ce dont il s'agit.

Le Conseil d'Etat refuse d'enregistrer — sur l'ordre du gouvernement — les bulles d'investiture de M. Campistron, nommé évêque d'Annecy, et de M. Beuvin de Beauséjour, nommé évêque de Carcassonne.

Ces bulles, pourtant, n'offraient rien de particulier et d'insolite, conformes qu'elles sont aux traditions.

Elles portent la formule usuelle :

Æmilius Loubet, præses reipublicæ gallorum, nominavit Nobis... »

Ce qui veut dire que, si c'est le gouvernement français qui a fait la présentation au Saint-Siège, c'est ce dernier qui a définitivement choisi.

D'après cette formule, le gouvernement français n'a pas le droit de *nomination directe*.

Il n'a que le droit de désignation.

Et cela est absolument normal ; car enfin, dans la création d'un évêque, c'est l'institution canonique qui doit dominer.

Le Pape, seul, peut faire un évêque.

Et il est grotesque, de la part d'un gouvernement, de vouloir se substituer au Pape, sous le prétexte fallacieux que les évêques sont des fonctionnaires.

Le gouvernement français est d'un autre avis.

Il entend être l'unique dispensateur des mitres et des crosses.

Voilà pourquoi il exige la suppression, dans les bulles d'investiture, du petit mot « Nobis » qui constitue la part, et la part prépondérante, de la Papauté, quant à la nomination des évêques.

Le conflit s'aggrave de la nomination, décidée, paraît-il, en conseil des ministres, des évêques de Constantine, de Bayonne et de Saint-Jean-de-Maurienne.

Cette nomination faite en dehors de l'autorité du Pape, serait une nouvelle provocation, encore plus insolente.

Aussi ne sommes-nous pas surpris en apprenant que le cardinal Rampolla est fort ennuyé de tout cela et en manifeste quelque écœurement.

Il y a de quoi, et il n'est vraiment pas payé de reconnaissance par ce gouvernement républicain à qui, depuis des années, il nous a sacrifiés, nous catholiques et nous monarchistes.

L'instigateur du ralliement quand même, au gouvernement des francs-maçons, a le droit, en effet, de ne pas être satisfait du résultat lamentable de ses efforts et de ses sacrifices.

L'ingratitude de la République s'étale inpudemment.

Plus on lui a donné, plus elle réclame.

Après avoir tiré de la Papauté tout ce qu'on pouvait humainement en espérer — et davantage encore — elle n'a dorénavant qu'une pensée, supprimer la Papauté dans sa prérogative divine de la nomination des évêques.

Le coup est dur pour Mgr Rampolla.

Il ne devait pas s'y attendre, croyant avoir mérité plus d'égards et plus de retour.

Nous compatissons à son embarras cruel.

D'autant, n'est-ce pas, que l'idée ne nous vient pas un instant que Rome puisse ou veuille céder.

Cela ne rentre pas dans les concessions possibles, et, si déliée que soit la politique romaine, si souple qu'elle se montre, elle n'a guère possibilité de s'en tirer par une des petites *combinaisons* dont elle est coutumière.

La question posée est simple, claire, brutale.

Il s'agit pour la Papauté, d'être ou de n'être pas, de maintenir son éternel privilège ou d'abdiquer.

Nous ne lui faisons pas l'injure d'émettre le moindre doute à ce sujet.

Rome ne s'inclinera pas.

L'histoire nous est garante que le gouvernement de

la république sera puni par où il a péché et recevra le juste prix de son audace.

Il sortira de là couvert de honte.

D'ailleurs, il ne s'est pas embarqué dans cette aventure, plus que périlleuse, par ignorance crasse, comme on pourrait le croire.

En sa qualité de défroqué, Combes doit connaître son histoire et savoir que la querelle qu'il cherche à la Papauté n'est pas précisément nouvelle.

Cette querelle dite « DES INVESTITURES » remonte à loin.

Napoléon Ier et Napoléon III l'avaient imprudemment soulevée.

Ils ont été repoussés avec perte.

Et il y a quelque ridicule au gouvernement de M. Combes, à vouloir triompher sur le terrain où le premier et le deuxième Empire ont été légitimement vaincus.

Oui, les journaux républicains poussent le gouvernement dans cette voie imprudente qui lui ménage, et l'affront, et la honte.

« Le gouvernement, déclare le *Rappel*, a le droit et le devoir de s'opposer aux empiétements répétés et illégaux du Vatican. Il saura aller *jusqu'au bout* et *vaincre* les résistances de la curie romaine. *Toute reculade* serait une faiblesse impardonnable. »

Ce n'est pas sans répugnance que nous allons donner la citation vraiment dégoûtante et ordurière de la *Lanterne*. Mais il faut que l'on connaisse toutes les ignominies déchaînées par le gouvernement de la république contre la catholicité que représente la Papauté.

C'est intitulé : « LA GUERRE AVEC ROME. »

La *Lanterne* reconnaît que, dans cette « GUERRE »,

Napléon Ier, Napoléon III, Bismarck lui-même, furent battus.

Quant à Combes, il réussira, *pour peu qu'il le veuille*, car la *Lanterne* ne lui fait pas l'injure de croire qu'il capitulera. « Ce serait, dit-elle, *tellement odieux et absurde!* »

Elle avoue que c'est l'éternelle lutte du temporel contre le spirituel.

Le Pape réclame le droit de nommer *des fonctionnaires que la République paye.*

Puis viennent les menaces et les outrages :

En résistant jusqu'au bout aux prétentions de la Curie romaine, le gouvernement français est assuré d'avoir le dessus. Le vieux renard du Vatican ne s'obstinera quelque temps que pour sauver l'honneur. Il sait trop ce que la guerre ouverte peut lui coûter.

Si nous n'écoutions que nos préférences, nous conseillerions volontiers aux chefs de l'Eglise de prolonger la lutte et de nous accabler de leurs coups. Car notre riposte ne se ferait pas attendre.

La riposte, ce serait le rappel de notre ambassadeur, la rupture définitive avec l'Eglise, la dénonciation du Concordat.

Plus de cardinaux, plus d'archevêques, plus de curés, plus de vicaires à entretenir !

Et se tournant vers le Pape, la hideuse *Lanterne* s'écrie :

Allons, saint père des cagots, grand patron des marchands de miracles, chef des sorciers en soutane, un peu d'énergie, que diable ! Faites entendre à la France impie les ordres du ciel ; appelez sur elle la colère du Dieu des armées ! Faites-nous donc la grâce de nous déclarer la guerre !

Nous ne demandons que cela

Tout cela, au fond, c'est pure fanfaronnade.

Combes s'est révélé ce qu'il est, c'est-à-dire un véritable imbécile, en se mettant dans une affaire dont il lui est impossible de sortir sans opprobre.

Reculer, il ne le peut plus.

Avancer, il ne le peut pas, car tout le monde sait, et lui-même l'a avoué du haut de la tribune, qu'il n'a aucune envie de rompre avec Rome et de dénoncer le Concordat.

Ses provocations n'ont donc pas de sanction.

Et il va au-devant de l'affront.

« La guerre avec Rome » tournera à sa confusion.

Mais ce que je ne puis comprendre, c'est l'attitude des évêques qui sont l'occasion de cette guerre impie.

S'ils avaient le sentiment du devoir, ils démissionneraient, plutôt de tolérer cette lutte scandaleuse autour de leur nom.

Ils n'ont aucune honorabilité à demeurer entre les deux camps et à fortifier Paris contre Rome.

On se bat sur leur corps, comme sur le corps de Patrocle.

Seulement Patrocle avait une excuse : il était mort.

Il est vrai que, lorsque des prêtres furent assez peu dégoûtés pour solliciter un évêché des mains de cette canaille de Dumay, ce n'est pas la délicatesse qui les doit étouffer.

Et, au fond, ils se contenteraient peut-être de l'investiture laïque et sacrilège de Combes le défroqué ?

Au demeurant, nous ne saurions regretter cette « *guerre* » dont Rome sortira victorieuse sans grande difficulté, qui sera un camouflet sur les joues de la *Gueuse* et qui achèvera de montrer à la Papauté le peu de profit, le peu de sécurité, le peu de convenance, qu'il

y a dans des relations intimes, empressées et bienveillantes, avec ce régime abominable et ce gouvernement de bandits.

Le conflit aura eu l'avantage de faire tomber les illusions avec les masques et de remettre chacun à sa place.

L'ÉPOUVANTAIL

Menace de dénoncer le Concordat.

11 mars 1903.

« Le gouvernement n'a pas le droit de reculer; et, si le Vatican ne consent pas à capituler, il faudra examiner si la dénonciation du Concordat ne deviendrait pas nécessaire à très bref délai. » C'est ainsi que s'exprime un journal ministériel et *blocard*, fidèle écho de tous les autres organes du gouvernement, à l'occasion du conflit qui vient de s'engager entre la République française et Rome.

La dénonciation du Concordat, voilà la menace.

Elle n'est pas nouvelle et ça commence à s'user, même du côté de Rome, où, naguère, la moindre allusion à cette éventualité produisait un indicible affolement.

C'était le grand épouvantail.

Grâce à lui, depuis plusieurs années, la persécution la plus atroce sévit en France contre les catholiques, sans que Rome ait jamais répondu à leur appel désespéré, autrement que par des conseils de capitulation.

Chaque fois que la franc-maçonnerie nous frappait, enlevant, détruisant l'une après l'autre toutes nos libertés, Rome nous disait : « Ralliez-vous ! »

Au lieu de nous défendre, comme c'est le devoir d'une mère, on nous livrait.

Et ceux, parmi nous, qui résistaient, qui s'indignaient d'un pareil abandon, d'une telle complicité avec le persécuteur, étaient appelés « réfractaires » et traités de mauvais chrétiens.

Nous les avons traversées péniblement, ces heures cruelles durant lesquelles se défendre était imputé à crime, et frapper l'ennemi insolent appelait, sur nos têtes, presque l'anathème de ceux qui auraient dû nous louer et être les premiers à nous encourager au bon combat.

C'est qu'à Rome on était hypnotisé par l'épouvantail, toujours dressé, par la crainte d'une dénonciation du Concordat.

Tout, tout plutôt que cela!

Ce fut la politique du cardinal Rampolla.

En effet, Rome accepta tout, supporta tout et le reste.

On laïcisa les hôpitaux, on ferma les chapelles, on asservit les fabriques; on imposa, comme candidats aux évêchés, les plus ambitieux ou les plus serviles, au lieu des plus dignes; on poursuivit à outrance l'œuvre de la déchristianisation de la France. Les écoles chrétiennes furent interdites. Les christs, arrachés des murailles partout, jonchèrent le sol. Et enfin les congrégations religieuses, l'honneur et la gloire du clergé français, furent pourchassées, traquées, proscrites comme des brigands dans les forêts.

Et Rome se taisait toujours.

A peine quelques gémissements passaient les Alpes, tant ils étaient diplomatiquement contenus.

C'est que l'on agitait sans cesse l'épouvantail aux yeux terrifiés de Rome.

— Si vous bougez, nous dénonçons le Concordat !

Et on ne bougea pas.

L'exode lamentable des religieux et des religieuses se fit vers la terre d'exil, sans que la voix maternelle de Rome s'élevât, tendre et réconfortante pour les victimes, sévère pour les bourreaux.

On eût dit que cela n'intéressait pas Rome, qu'elle était absolument étrangère à la question.

Le fait est qu'elle n'intervint pas, ne réclama pas, demeura neutre et se croisa les bras, pendant que les catholiques de France se désespéraient et se brûlaient le sang, luttant jusqu'à la dernière minute et offrant même, comme en Bretagne, la poitrine aux baïonnettes.

On eût expulsé l'Armée du Salut, que Rome ne se fût pas moins émue.

Il semblait que cette révolution ne la regardait pas.

C'est que l'épouvantail était là, toujours là.

Mais voici que les sectaires, encouragés par l'inertie du Saint-Siège, par ses successives résignations, naturellement, ont voulu aller plus loin.

Il fallait s'y attendre.

Celui qui ne résiste pas attire l'invasion et justifie la conquête.

La franc-maçonnerie, victorieuse sans bataille et triomphante sans lutte, s'est dit qu'elle aurait tort de se gêner et qu'elle avait tout intérêt à marcher de l'avant.

Chaque fois qu'elle empiétait sur le terrain défendu, réservé jusque-là, le Vatican cédait, reculait.

Pourquoi donc ne pas continuer, ne pas aller jusqu'au bout? Il céderait encore, céderait toujours.

L'épouvantail n'était-il pas toujours là ?

Ayant fait ce raisonnement, le gouvernement de la république chercha ce qu'il pouvait inventer de plus roide.

Et il trouva tout de suite.

Certes, les évêques désignés par lui et acceptés par le Saint-Siège constituaient, à de rares exceptions près, un épiscopat bien facile, enclin à toutes les complaisances.

On n'avait guère éprouvé de difficultés de ce côté-là.

Peu de plaintes, au cours des plus rudes persécutions, à peine quelques lamentations étouffées, et pour la forme.

Mais quelle gloire ce serait pour la troisième république si, d'aventure, elle cumulait, sur sa tête coiffée de l'ignoble bonnet phrygien, le pouvoir civil et le pouvoir spirituel, si elle réussissait elle-même.

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur ?

Quel honneur, quelle puissance, si, dépassant les empereurs de Byzance, allant plus loin que Barberousse ou Napoléon, elle pouvait se passer du Pape pour nommer les évêques directement, comme elle nomme les préfets, les sous-préfets, les gardes champêtres, les cantonniers.

A quoi bon consulter le Saint-Siège pour désigner un évêque?

Vaine et inutile formalité, puisqu'il s'inclinait toujours devant le choix, quel qu'il fût !

Pourquoi diviser la délégation et tolérer que Rome donne l'investiture canonique ?

C'est bien assez de tolérer la consécration des nouveaux évêques par un évêque, alors que la canaille de Dumay pouvait à la rigueur y suppléer.

C'est dans ces conditions que le gouvernement de la république provoqua insolemment et impudemment Rome, sans douter un instant du succès.

Les succès antérieurs étaient la garantie du présent et la sauvegarde de l'avenir.

Pas un seul instant, les ministres inconscients de la république ne se sont dit que c'étaient eux, eux les premiers qui, agissant de la sorte, mettaient en pièces le Concordat, le violaient, le détruisaient.

Sans s'en douter et par une prodigieuse aberration, ils ont brisé l'épouvantail dont ils s'étaient tant servis.

L'épouvantail n'était plus, il s'était évanoui!

Et ce fut avec stupeur, ahurissement, que nos ministres constatèrent que, cette fois, Rome opposait une invincible résistance.

Ils n'avaient pas compris que, si Rome cédait, elle abdiquait, et qu'elle n'abdiquera jamais, ne peut pas abdiquer.

Rampolla, lui-même, fût-il Pape, ferait comme les autres.

Dieu tient le Pape. Dieu l'investit.

Le Pape ne peut pas n'être plus Pape.

Et il faut être stupide et outrecuidant comme l'est Combes pour n'avoir pas compris qu'il allait trop loin et que, fatalement, il se briserait la tête, si dure qu'elle soit, sur la pierre où le Christ a bâti son Église.

D'autant que, de l'abolition complète, de la dénonciation absolue du Concordat, et en vue d'un pareil attentat, aucun homme d'État du parti républicain ne veut.

La dénonciation du Concordat, si pénible qu'elle

soit pour le clergé, aurait l'avantage de lui rendre la liberté.

Et la République ne rendra jamais sa liberté au clergé français.

C'est par le Concordat, mal appliqué, mal interprété, qu'il le tient, comme avec une chaîne au cou, comme avec un carcan.

Et il n'entend pas le lâcher.

Jamais la République ne renoncera volontairement au Concordat.

Voilà ce que Rome — mieux instruite — plus au courant de ce qui se passe chez nous, aurait dû savoir dès la première heure.

Cela lui eût épargné bien des capitulations.

Mais, dans tous les cas, nous sommes tranquilles quant à l'issue du conflit.

Sur ce terrain-là, terrain où il s'agit d'être ou de n'être pas, ce n'est pas Rome qui reculera.

Et la République y trouvera enfin le châtiment mérité et longtemps attendu de sa malfaisante impudence.

L'EXTERMINATION

12 mars 1903.

Il fallait vraiment de la bonne volonté pour se faire illusion au sujet du grand débat qui va s'ouvrir, à la Chambre, sur les congrégations.

Beaucoup de bruits avaient circulé, et qui n'étaient pas sans fondement, je le reconnais.

Ainsi, l'on avait dit que M. Waldeck-Rousseau favo-

risait ouvertement la combinaison permettant l'examen et l'étude de chacun des dossiers.

Cette méthode, qui, paraît-il, était la sienne, avait l'avantage manifeste de satisfaire la logique et la justice.

Chaque congrégation, en effet, avait à faire valoir, pour obtenir l'autorisation demandée, des titres différents.

Et il est très naturel que les accusés, qui passent devant un tribunal quelconque, puissent présenter individuellement leur défense.

Aucun lien n'unissait les soixante-cinq congrégations menacées.

Elles vivaient toutes de leur vie propre ; quelques-unes invoquaient leur bonne foi indiscutable et des autorisations antérieures.

D'autres se prévalaient de services rendus.

Toutes, en définitive, semblaient avoir droit à une comparution particulière, à un procès spécial.

Je crois bien que tel était l'esprit de la loi.

M. Waldeck-Rousseau, lui-même, le promoteur de la loi en question, ne dissimulait pas l'appui ouvert qu'il donnait à cette interprétation.

Aussi, beaucoup de membres de l'Union démocratique se prononcèrent dans ce sens.

Ils déclarèrent qu'ils entendaient juger, et non pas étrangler en masse.

Le gouvernement, inquiet de cette manifestation relativement libérale, et craignant un échec s'il prenait une attitude par trop intransigeante, avait décidé d'observer une prudente réserve, de se tenir dans l'expectative, laissant le Parlement maître de choisir la procédure qui lui conviendrait le mieux.

M. Combes se désintéressait de *la forme*.

Et il s'en désintéressait d'autant plus qu'il proposait au Sénat d'excepter, de la grande hécatombe générale, cinq congrégations qui avaient trouvé grâce à ses yeux, les *Pères blancs*, les *Frères de Saint-Jean de Dieu*, les *Trappistes*, les *Cisterciens des Iles de Lérins* et les *Missionnaires africains de Lyon*.

Ces congrégations devaient être épargnées.

Avec cinq autres considérées comme dûment autorisées, voilà tout ce qui devait subsister de cette merveilleuse et glorieuse armée de la foi chrétienne, l'orgueil de notre clergé national, l'état-major de l'Eglise militante.

Les cinq autres congrégations étaient les *Lazaristes*, les *Missions étrangères*, les *Pères de Saint-Sulpice*, les *Pères du Saint-Esprit* et les *Frères de la Doctrine chrétienne*.

Ces congrégations fortunées, qui échappaient au massacre, avaient été autorisées avant la loi de 1817, qui déclarait qu'une congrégation ne peut naître viable que par l'opération législative.

Si bien que celles qui se croyaient autorisées par des décrets ou ordonnances des Rois, Empereurs ou Présidents, ne l'étaient pas réellement et devaient solliciter une nouvelle investiture.

Dix en tout, voilà ce qui allait survivre !

Ce n'était certes pas beaucoup.

Pourtant, les sectaires ont pensé que c'étaient encore trop.

S'ils avaient pu, ils auraient atteint les cinq congrégations autorisées avant la loi de 1817.

Ne le pouvant pas, ils se sont élevés contre les cinq que le gouvernement avait recommandé à la clémence du Sénat.

Et pour empêcher qu'à travers un long débat, qu'à travers une discussion touffue, plusieurs congrégations ne vinssent à échapper, grâce à la complicité de quelques députés républicains mus par des considérations d'intérêt électoral, ils ont décidé, comme on le sait, que les congrégations ne comparaîtraient point les unes après les autres, mais qu'elles seraient divisées en trois catégories.

De telle sorte qu'en trois charrettes, en trois massacres, tout fût terminé.

C'était expéditif et odieux.

Cela rappelait les hideuses fournées de la première Révolution, l'égorgement en masse par les mitraillades de Lyon et les noyades de Nantes.

C'est précisément ce qui fit le succès de cette méthode prêchée par les violents, pressés d'en finir et décidés à mesurer le temps aux défenseurs des victimes.

Le procédé est infâme, je le reconnais, et digne de tous ces scélérats.

Il a néanmoins l'inappréciable avantage de ne point manquer de franchise.

C'était déclarer d'avance que la cause était entendue, qu'il était parfaitement inutile de plaider et que le bourreau attendait.

Oui, mais il fallait se défier de l'action sourde de M. Waldeck-Rousseau, de son interprétation de la loi, de son action plutôt hostile à ces façons révolutionnaires d'agir.

Waldeck-Rousseau ne vaut pas cher, ne vaut pas mieux que Combes, assurément.

C'est un scélérat. Mais un scélérat qui y met des formes et qui vous dévalise, à l'instar de Fra Diavolo,

avec galanterie pour les dames et des couplets pour les hommes.

Il y met des gants, comme jadis Andrieux, lors du cambriolage des chapelles.

Tandis que Combes est un vulgaire Apache, un détrousseur grossier et voyou.

Néanmoins, Combes résistait aux violents de sa majorité.

Il refusait de poser la question de confiance, de peur d'un échec.

Et il persistait à vouloir laisser le Parlement libre de ces décisions.

Là-dessus, les libéraux et ceux qui, pour des raisons électorales, comptaient sauver quelques congrégations, reprenaient espoir, et les violents entraient en fureur.

Combes fut assailli avec véhémence et colère.

On alla jusqu'à l'accuser de trahison.

Durement on lui représenta qu'il n'était là que pour balayer et détruire toutes les congrégations sans exception, qu'il n'y avait pas lieu d'en épargner une seule, et que l'unique moyen d'en finir était de se rallier au système des *trois fournées*.

C'était l'honneur du *bloc* de condamner *en bloc*.

S'imaginer qu'il résisterait à cette mise en demeure brutale, c'était ignorer la bassesse et la lâcheté de cet apostat.

Il a cédé tout de suite et il a publiquement annoncé qu'il poserait la question de confiance, pour l'exécution EN MASSE.

D'ailleurs, il avait réfléchi et s'était dit que les libéraux de l'Union démocratique n'étaient point tellement à craindre, qu'ils ne parlaient fort que parce qu'ils se

croyaient libres d'agir à leur guise, en raison de la neutralité déclarée d'avance du gouvernement.

Or, le gouvernement se prononçant en sens contraire, il devenait certain que la plupart de ces indépendants occasionnels pirouetteraient également sur leurs talons rouges et suivraient docilement Combes en sa palinodie, l'aideraient au besoin dans sa capitulation.

Et voilà comment la question se présente avec une clarté saisissante.

Pour accomplir ce nouveau crime contre la justice et la liberté, le gouvernement retrouvera sa majorité ordinaire.

Donc, pas de vaines espérances ! aucun sauvetage n'aura lieu. Toutes les congrégations y passeront.

LOI VIOLÉE, FAUSSÉE

Refus d'autoriser les congrégations.

18 mars 1903.

La Chambre continue la discussion générale du projet de loi relatif aux demandes d'autorisation des congrégations religieuses.

Il y en a pour huit jours encore.

Et malgré le nombre des orateurs inscrits et l'excellence des discours à prononcer, nous persistons dans la croyance que rien ne modifiera la solution que nous avons prévue dès le premier jour.

Les discours s'en iront en fumée.

Autant en emportera le vent !

Comme un historien célèbre le disait, quand on lui

apportait des documents nouveaux, de nature à modifier le récit de certain siège entrepris par les Turcs, la Chambre répondra : « C'est inutile, mon siège est fait ? »

Oui, son siège est fait.

Et je doute qu'aucune des congrégations visées échappe à l'égorgement général.

On les poussera dehors en bloc, comme les prisonniers de l'Abbaye, lors des massacres de Septembre, et les assassins se rueront sur elles.

Un instant, les gens à illusions tenaces ont pu croire qu'un certain mouvement se dessinait parmi les rangs de l'Union démocratique et que les sectaires se heurteraient à une résistance sérieuse.

L'Union démocratique est le groupe sur lequel M. Waldeck-Rousseau exerce une influence prépondérante, et il avait été répété partout que l'ancien président du Conseil s'opposait à ce que l'on fît dévier la loi dont il était l'auteur, et à ce qu'on l'appliquât faussement, en la violant dans son esprit et dans sa lettre.

En effet, M. Waldeck-Rousseau s'était fort clairement exprimé, lorsque, à propos de la discussion de l'article 13 de la loi sur les associations et à la séance du 14 mars 1901, il répondait à M. Ribot, à propos de l'obligation, pour les congrégations, de demander l'autorisation aux Chambres.

Voici comment il s'exprimait : « Je suis assuré qu'on méconnaîtrait les sentiments qui dominent cette Chambre, et qui sont supérieurs à toutes les passions et à toutes les irritations politiques (*Exclamations à droite*), si on la supposait capable de ne point se laisser guider, avant tout, dans l'examen d'une question de cette sorte, par le but, par l'œuvre que se pro-

posera l'association qui demandera l'autorisation. »

La Droite avait raison de s'exclamer et de ne pas croire, comme l'affirmait témérairement M. Waldeck-Rousseau, que la Chambre avait des sentiments supérieurs « *à toutes les passions et à toutes les irritations politiques* ».

Pourtant M. Waldeck-Rousseau s'entêtait à vouloir dissiper toutes les inquiétudes qui hantaient les catholiques et leur faisaient craindre que cette loi ne fût, au lieu d'une loi de réglementation, ainsi qu'on la présentait, une loi de persécution et d'extermination.

Et au Sénat, le 13 juin 1901, M. Waldeck-Rousseau insistait sur les sentiments de justice, de tolérance, de bienveillance même, que les demandes en autorisation rencontraient au Parlement.

Il disait :

« Quant à affirmer, messieurs, que le Parlement *ne donnera pas d'autorisations*, c'est, à mon avis, instruire bien vite son procès. Croyez-vous donc que les Chambres françaises, *mises en présence de statuts sincères, seront animées d'un parti pris absolu* et diront : « C'est une congrégation, *nous refusons l'autorisation ?* »

C'est pourtant ce qui a eu lieu.

Avant d'être appliquée, la loi est faussée, violée outrageusement.

Et le gouvernement, qui devrait veiller à ce qu'elle fût obéie dans son vrai sens, dans le sens où elle fut votée, est le premier à la livrer aux sectaires qui la mettent en pièces et la font servir exclusivement à ces « *passions* » et à ces « *irritations politiques* » que M. Waldeck-Rousseau niait et condamnait.

Oui, « *mises en présence de statuts sincères* », les

Chambres n'obéissent qu'au parti pris et, sans même permettre à chaque congrégation de présenter sa défense, elles se disposent à les englober dans un massacre général.

Contrairement à ce que proclamait M. Waldeck-Rousseau, il suffit qu'elles soient congrégations, pour qu'on refuse l'autorisation.

Pas d'autres formes de procès ! Pas de procédure !

Un réquisitoire qui vise toutes les victimes, une énumération qui indique l'identité, et la mort sans phrases !

M. Waldeck-Rousseau est loin d'être un naïf. Ce n'est point par l'excès de candeur qu'il pèche.

Pourtant il allait jusqu'à dire, toujours au Sénat et afin de calmer les appréhensions légitimes que la loi faisait naître :

« Croyez-vous que les Chambres, qui votent chaque année, dans le budget des Affaires étrangères, des fonds appliqués précisément au soutien et à l'encouragement de nos missionnaires, envisageront d'un œil malveillant et soupçonneux les statuts d'une congrégation qui viendrait à se fonder dans le même but ?... »

Ainsi, M. Waldeck-Rousseau, l'ouvrier de la loi, son auteur, son commentateur, protestait d'avance contre l'hostilité préconçue du Parlement.

Il suffisait de montrer de la bonne volonté, de se soumettre à la réglementation légale, de demander l'autorisation, pour être accueilli favorablement.

Tandis que c'est tout le contraire qui se passe.

La loi est devenue un abominable traquenard.

On n'y rencontre ni équité, ni même pitié.

C'est une œuvre de mort.

On aurait pu croire que M. Waldeck-Rousseau, —

qui est le grand coupable, puisque c'est lui qui a porté la pioche dans la digue et causé l'inondation — aurait le courage et la probité de s'élever avec indignation contre l'usage que l'on fait de sa loi.

Mieux que personne, il en connaît le vrai sens, peut en donner la véritable interprétation.

Et son devoir, un devoir d'honnêteté vulgaire, est de protester, de s'opposer, de crier à ces gredins-là : « Vous commettez une infamie, un crime ! Car ce n'est point en vue de cette basse et honteuse besogne, de ce sale métier de bourreaux, que nous avons collaboré à cette nouvelle législation. En agissant comme vous voulez agir, vous me déshonorez, car vous me faites passer pour un hypocrite et un menteur, qui n'a pu enlever le vote de la loi que par des allégations fausses et des promesses vaines ! »

Voilà le langage qu'eût tenu un honnête homme.

Mais Waldeck n'est pas un honnête homme.

Il ressort maintenant des événements, qu'il a dupé les Chambres et qu'il savait ce qu'il faisait en léguant à Combes, choisi par lui, une loi confectionnée pour lui.

Il n'a pas osé l'exécuter personnellement et il n'est pas fâché, au fond, qu'un autre l'exécute.

Sans cela, il ne supporterait pas qu'on lui fît jouer plus longtemps un rôle aussi odieux.

D'ailleurs, l'attitude de ses amis de l'Union démocratique est empreinte de la même duplicité et porte le cachet de la même lâcheté.

Tout d'abord, on l'a vu, l'Union démocratique s'insurgeait et déclarait qu'elle ne permettrait pas que la loi fût ainsi violée, que chaque congrégation serait l'objet d'une loi spéciale, comme il est spécifié, et qu'elle s'opposait formellement à toute décision prise *en bloc*

En cela elle mettait simplement en pratique, les engagements pris par M. Waldeck-Rousseau.

Et on admirait, en ce siècle de veulerie universelle, l'indépendance d'un groupe qui savait allier le libéralisme et la légalité, aux principes du plus pur républicanisme.

Mais cette belle velléité de résistance n'a pas duré longtemps.

Le petit Barthou s'est hâté de passer à l'ennemi ; et les autres sont en train de négocier pour y passer à leur tour.

Tout ce qu'ils cherchent, c'est couvrir leur retraite.

Et ils pensent y arriver en obtenant, qu'au lendemain du rejet en bloc de toutes les demandes d'autorisation, les congrégations enseignantes qui ont des établissements hospitaliers ou d'enseignement de la langue française à l'étranger, pourraient demander des autorisations spéciales pour ces établissements.

Le gouvernement instruirait ces demandes et en saisirait les Chambres.

Vrai ! l'Union démocratique n'est pas difficile, si d'aventure elle se contente de cet attrape-nigauds !

A qui fera-t-on croire que les congrégations, proscrites en France obtiendront l'autorisation, une autorisation spéciale, parce qu'elles ont des établissements au dehors ?

Et va-t-on les ressusciter après les avoir tuées ?

C'est une amère plaisanterie. Les Chambres ne reviendront pas sur la décision prise.

Elles n'admettront pas d'exception.

Aucune congrégation ne passera au travers des mailles du filet.

Si l'Union démocratique ne réclame pas davantage,

elle agirait plus franchement et plus proprement en imitant le petit Barthou, et en trahissant ouvertement la légalité, les principes et les intérêts supérieurs de l'influence française à l'étranger.

En définitive, la loi de 1901 est violée, est faussée!

Et les faussaires sont les législateurs eux-mêmes, les membres du gouvernement.

C'est après un pareil scandale qu'on nous commanderait de respecter les lois, de respecter la Constitution, qui est une loi comme les autres?

Allons donc!

C'est sous le même talon que nous plaçons toutes les lois de la république, sous le même crachat!

A QUI LA FAUTE ?

La guerre se fait contre les ralliés.

23 mars 1903.

Les mauvaises langues répandent le bruit que la maladie qui retient Albert de Mun loin du palais Bourbon, est simplement une de ces maladies, toutes de diplomatie, que, suivant un mot célèbre, « *on a intérêt* » à voir.

On aurait fait comprendre au grand orateur que son intervention, à la tribune, aurait l'inconvénient de compromettre la cause déjà précaire des congrégations, et que ce n'était pas l'heure d'une éloquente homélie.

Les sectaires y eussent trouvé, très certainement, une surexcitation inutile, et il paraissait plus habile, plus expédient, de laisser la défense des congrégations

aux hommes du centre, aux opportunistes libéraux, et sur le terrain exclusif de la légalité, de la procédure.

Albert de Mun était obligé, lui, de s'élever au-dessus de ces formalités et de se placer au point de vue catholique.

Or, au palais Bourbon, ce point de vue a subi un grand déchet, et ce n'était pas une recommandation, loin de là.

Aussi aurait-on prié Albert de Mun d'être malade, ce qu'il a accepté avec bonne grâce, tout en spécifiant que sa maladie de circonstance ne l'empêcherait pas d'écrire.

C'est ce qui fait qu'il a pu, ces derniers événements, se dédoubler d'une façon ingénieuse, se porter souffrant comme orateur et se montrer ingambe comme académicien.

Il a écrit, en effet, et en faveur des congrégations, d'excellentes choses; malheureusement son effort demeurera stérile, autant qu'eût été stérile, d'ailleurs, son intervention à la tribune, si elle avait pu s'effectuer sans danger pour ceux qu'elle aspirait à protéger.

A quoi servent les discours du Parlement ? A quoi, je vous le demande une fois de plus ?

C'est le cas de répéter le vieux proverbe éternellement vrai : *Verba volant !*

En dehors du Parlement, où les discours ne modifient pas un seul vote et ne changent en rien l'issue prévue du débat, il n'y a qu'un très petit nombre de gens qui lisent le compte rendu, forcément écourté, de la discussion.

De tout un grand discours qui a duré une bonne heure d'horloge, il subsiste — *rari nantes* — quelques

minces paragraphes, où vainement on chercherait l'âme de l'orateur.

Et, en admettant qu'on l'ait trouvée, celui qui a lu dit à son voisin :

« Quel beau discours ! »

Et le voisin peut lui répondre :

« Et puis après ? »

Après, c'est l'oubli. Il n'y a même pas eu d'écho parmi la foule. Autant en emporte le vent !

C'est ce qui constitue, d'ailleurs, la parfaite vanité du parlementarisme, qui repose tout entier sur les discours, et alors que les discours ne servent à rien.

Mais, dans sa retraite volontaire et momentanée Albert de Mun doit faire des réflexions amères, au sujet du ralliement à la république dont il est le paladin, après avoir été le paladin de la royauté.

Avec sa haute intelligence qui n'exclut pas le côté pratique, il peut, à cette heure de tristesse, juger par ses résultats la politique néfaste à laquelle il s'est consacré sur la fin de sa carrière et en condamnation, en reniement de la période la plus brillante d'une vie publique, dont l'unité eût été la gloire.

Car il n'y a qu'une politique sérieuse, celle des résultats.

Les résultats du ralliement à la république, on les voit, on les contemple.

Ils sont navrants.

C'est contre le ralliement et contre les ralliés, en réalité, qu'a lieu la guerre atroce dont la religion catholique est la victime.

Les ralliés ont voulu conquérir la république, en se disant républicains et en s'introduisant subrepticement dans la place, comme Ulysse et ses compagnons dans

Troie assiégée, et au moyen d'un nouveau *cheval de bois*.

Quel a été l'effet de cette manœuvre, que Rome persiste peut-être encore à trouver habile et qui fut d'une insigne maladresse ?

Elle a soulevé la colère des vrais républicains.

Pas un d'entre eux ne s'est montré satisfait de ces nouvelles adhésions, dont la sincérité leur paraissait plus que douteuse.

Et, franchement, pouvaient-ils accueillir avec confiance ces cléricaux qui, la veille encore, étaient les membres du comité secret présidant aux évolutions et aux aventures du boulangisme ?

Aussi le ralliement, au lieu de produire l'apaisement que les ralliés en attendaient, a, au contraire, provoqué un redoublement de fureur.

Au lieu d'être admis, les bras ouverts, dans le giron républicain, les ralliés furent reçus à coups de trique.

Et ils eurent la cruelle humiliation de se dire républicains, devant une république fermée, hostile, qui ne voulait pas d'eux.

Alors, comme conséquence fatale de ce ralliement, en lequel les républicains ne voyaient que piège et trahison, la persécution religieuse s'est déchaînée.

Les vrais républicains, ceux qui pensaient qu'il était dangereux de faire place, au râtelier, à tous ces nouveaux convives, éprouvèrent le besoin de creuser un fossé, d'élever une arrière infranchissable, entre les ralliés et eux.

De cette façon, la délimitation resterait bien nette, bien accusée, il ne pourrait jamais y avoir de confusion, et les ralliés seraient obligés de s'en revenir comme ils étaient venus, avec leur courte honte en plus.

La guerre à la religion catholique fut alors déclarée officiellement et menée, sans désemparer, jusqu'au point extrême où nous la voyons.

Je ne soutiens pas que, sans le ralliement, on n'y fût pas arrivé.

L'état d'hostilité de la république à l'endroit de la religion, hélas ! n'est pas chose neuve et récente.

Il date de loin, et je me souviens du jour où Albert de Mun, s'adressant à Jules Ferry, lui disait avec une sincérité qu'on pouvait croire durable, lui tout le premier : « Nous ne saurions aller à vous. Il y a entre nous des croix renversées. »

Ces croix, il les a prestement enjambées, et il y est allé tout de même !

Mais c'est le ralliement qui a précipité la crise.

Et aux *croix renversées* de Jules Ferry, on s'est hâté d'ajouter, comme autres décombres et afin d'empêcher les ralliés de passer, les chapelles, les congrégations, la liberté de conscience, la liberté d'enseignement et le reste !

Si encore ces malheureux ralliés avaient eu le bon sens, la prudence, de dicter leurs conditions, de demander des gages, avant de se livrer pieds et poings liés !

Ils auraient pu voir si leur apostasie monarchique, si l'abandon scandaleux qu'ils faisaient de leurs Princes, avait au moins pour compensation, quelque avantage pour leur Dieu ?

En ce cas, ils eussent été excusables — et même louables — d'avoir sacrifié leur opinion à leur croyance, la politique à la foi.

Placé dans cette alternative, un catholique ne doit jamais hésiter.

Dieu d'abord — les Princes ensuite, s'il en reste !

Mais pareils à des enfants étourdis, en vrais nigauds, ils capitulèrent sans conditions, en rase campagne, ne spécifiant même pas, à l'instar des soldats qui firent une défense vaillante, qu'ils entreraient avec les honneurs de la guerre et l'épée au côté dans la république.

Ils eurent la naïveté d'y pénétrer ainsi que dans un moulin, sans frapper, sans sonner, comme s'ils avaient toujours fait partie de la maison, s'en étaient un instant écartés et y revenaient joyeux, repentants d'une petite fugue d'écoliers en bordée.

Et leur stupéfaction a été profonde de constater que, malgré leur nouvelle étiquette, malgré leur nouvelle cocarde, ils étaient traités comme les pires ennemis, ne bénéficiant même pas de l'estime que les vrais républicains nous témoignent en raison de notre fidélité au passé.

Donc, ce sont eux, ce sont les ralliés qui sont cause de tout ce qui se passe.

A eux remonte la responsabilité des sévices que la religion subit.

Et ils ont, en outre, sur la conscience, d'avoir maintenu le régime républicain, de lui avoir infusé un sang nouveau, de l'avoir fortifié par leur adhésion inconsidérée, d'en avoir été les garants devant l'opinion publique déjà lasse et inquiète de ses excès, de s'en être faits les répondants devant les honnêtes gens, en lui apportant l'appoint indiscutable de leur respectabilité.

Si le régime dure encore, s'il n'est pas encore tombé sous l'exécration publique, dans la boue du Panama et dans les autres ordures, c'est aux ralliés qu'on le doit, car ils avaient proclamé la république, à leur tour, et lui avaient livré la monarchie d'abord et la religion ensuite, sans se rendre compte que l'aban-

don de leur Dieu suivrait l'abandon de leurs Princes.

Ce n'est pas le but qu'ils poursuivaient, bien sûr.

Mais c'est celui qu'ils ont atteint.

Et, en politique, on doit être sans pitié pour les imprévoyants : ils sont souvent plus malfaisants, d'une façon inconsciente, que les criminels, eux-mêmes, lorsqu'ils sont avisés.

Le ralliement à la république, après ce qu'on en avait déjà vu, restera la plus grande sottise du siècle et la faute la plus lourde.

Car il aura retardé de longtemps la libération définitive, le salut du pays.

ROME ET LA RÉPUBLIQUE

24 mars 1903.

J'ai voulu lire dans le *Journal officiel* le discours de M. Combes, président du Conseil, relatif au conflit avec Rome sur la question des investitures, me méfiant des analyses rapides et écourtées qui vous parviennent, le soir même, des séances, et j'avoue avoir passé un délicieux moment.

Il est peu de lectures plus attrayantes que celle de ce discours, dont le vote d'affichage va coller les exemplaires sur tous les murs officiels de la France.

L'impudence, mais l'impudence rare, énorme, le dispute à la candeur niaise, dans ce document étonnant.

Il s'y trouve également un grossier condiment de roublardise épaisse.

En un mot, c'est bien l'œuvre d'une vulgaire canaille.

Ce qui frappe tout d'abord et met en gaieté, malgré le sérieux du sujet traité, c'est l'affirmation audacieuse, d'une persécution de la République... par le catholicisme.

Oui, il paraît que la République est la victime et le clergé le bourreau.

M. Combes a pu nous déclarer cela, sans rire, et c'est aussi sans rire que la majorité sénatoriale a battu des mains.

Jusqu'à présent, nous avions cru bonassement que le contraire était la vérité.

L'attitude de Rome prêchant le ralliement à la république, la conduite empressée et complaisante d'un épiscopat résigné, le déguisement d'un grand nombre de prêtres et de laïques en républicains plus ou moins sincères, avaient pu faire croire à une bienveillance excessive des catholiques de différents degrés envers la république.

Eh bien ! il paraît que tout cela est pure fantasmagorie. Le Saint-Père, Rampolla lui-même, les évêques, les fidèles, auraient déclaré, eux les premiers, la guerre à cette douce et aimable République, et elle ne ferait qu'exercer son droit de légitime défense.

Si stupide et idiot que soit un tel mensonge, il a néanmoins servi de base au discours du président du Conseil.

Ce discours n'est pas autre chose, d'ailleurs, qu'une longue et maladroite tentative d'intimidation à l'endroit de Rome.

On y annonce une législation nouvelle contre les évêques récalcitrants, la déclaration d'abus finissant par sembler insuffisante.

Cette mesure de répression ne saurait me déplaire.

Je ne serais pas fâché, une fois dans ma vie de catholique militant, de voir un évêque en prison ou en exil, pour avoir été confesseur de sa foi.

Jusqu'à présent, le spectacle a été rare.

Et, si l'on crée une maison de détention spéciale, il sera parfaitement inutile d'y construire de nombreuses cellules.

Une ou deux suffiront à incarcérer ceux de nos évêques ou cardinaux qui consentiront à risquer leur liberté en exerçant vaillamment leur devoir.

Mais, dans le discours ministériel, ce n'est qu'un hors-d'œuvre, et le chantage s'exerce sur un terrain plus large.

Rome est directement menacée d'une dénonciation du Concordat, et, par conséquent, d'un refus du budget des cultes, si, d'aventure, elle résiste à la prétention du pouvoir civil de nommer directement les évêques.

Il serait saugrenu de la part des catholiques de donner au Vatican l'ombre d'un conseil en la matière.

S'il lui convient de tolérer qu'on supprime son droit souverain de désignation, d'acceptation, d'intronisation, d'investiture en un mot, c'est son affaire, et nous n'avons pas le droit de nous montrer plus catholiques que le Pape.

Le débat engagé est donc au-dessus de nos têtes, et en dehors de la polémique.

Nous en sommes, nous catholiques, simplement les témoins et les spectateurs.

Mais nous ne nous croyons pas trop téméraires en affirmant que le Saint-Siège ne cédera pas, parce qu'il ne peut pas céder.

C'est, pour lui, une question de vie ou de mort, de triomphe ou d'abdication, d'être ou n'être pas.

Car le jour où un gouvernement, quel qu'il soit, république, empire ou royauté, peut DIRECTEMENT faire un évêque, se passant de l'agrément du Pape, comme il nomme un préfet ou un employé des contributions directes, c'est ce gouvernement qui devient le maître et le chef de l'Église, aux lieu et place du pouvoir spirituel qui aurait abdiqué.

Nous savons depuis longtemps, d'ailleurs, que tel est le rêve caressé par la République.

Elle voudrait donc déchaîner un schisme, en se donnant un épiscopat à elle et en le soustrayant à l'autorité naturelle et légitime de Rome.

En cela, elle suit fidèlement la tradition de la première République.

Celle-ci eut son clergé assermenté, servile, traître à l'Église.

La troisième République aspire à un épiscopat et à un clergé ravalés au niveau bestial du fonctionnarisme.

C'est en vue de ce résultat qu'elle a créé le confit pendant.

Combes nous a révélé que, s'il en est le continuateur, il n'en est pas l'auteur.

Ce serait M. Waldeck-Rousseau qui aurait, comme on dit vulgairement, levé le lièvre.

Mais Combes est heureux, joyeux de le poursuivre à cor et à cris.

Pour arriver à ses fins, Combes menace, brandit l'équivoque.

A l'entendre, ce n'est pas la République, oh ! non, qui cherche à rendre le Concordat intolérable.

Ce serait Rome et les catholiques.

Et il attend que Rome et les catholiques achèvent de le dénoncer.

La ruse est grossière et bête.

Chacun sait que le Saint-Siège ne veut pas de la dénonciation du Concordat et n'a rien, rien fait pour la provoquer.

Car ce n'est point pousser à la rupture avec le pouvoir civil, que de maintenir intact le pouvoir divin, dont le Pape a le dépôt sacré.

C'est donc une mauvaise querelle que l'on cherche au Chef de la catholicité.

Personne ne s'y laisse prendre.

Que si la dénonciation du Concordat doit être la conséquence du refus, par Rome, d'abandonner ses prérogatives spirituelles, eh bien ! le Concordat sera aboli ; mais ce ne sera pas du fait de Rome et du catholicisme, qu'on aura placés entre cette abolition et l'abdication !

Pourtant cette crainte ne nous hante pas outre mesure.

Si le Vatican n'a pas envie de dénoncer le Concordat, la République en a encore moins envie. C'est connu.

A aucun degré, d'aucune façon, pas plus demain qu'aujourd'hui, la République ne se privera de l'unique moyen qu'elle a de tenir et d'asservir le clergé français, au moyen d'un contrat faussé qui, d'instrument de protection et de liberté qu'il était, est devenu un instrument de despotisme.

Et Combes sait bien que sa menace n'est qu'une fanfaronnade, puisqu'il lègue à des successeurs éloignés le soin d'une exécution dont il a bien garde de se charger lui-même.

La dénonciation du Concordat, à la *cantonade*, remise aux calendes grecques, sous conditions irréalisables d'une complicité de la part de Rome, est ridi-

cule et ne fait qu'étaler la parfaite insolence et la non moins parfaite impuissance de la République.

La prétention de cette dernière, de forcer la Papauté à capituler sur les questions où Barberousse et Napoléon furent vaincus, confine au grotesque.

Le seul danger que nous y voyions, c'est la vacance d'un certain nombre de sièges épiscopaux.

Mais nous nous en consolerons facilement, en nous disant qu'il vaut peut-être mieux qu'il y en ait beaucoup de vides, étant donnée la façon dont on les pourvoit.

En cela, nous jouons à qui perd gagne.

NOUS NOUS EN F...ONS!

Le Bloc et la Légalité.

30 mars 1903.

Et quand enfin M. Anthime Ménard s'est oublié jusqu'à invoquer la légalité des « voix à gauche » l'ont rappelé au sentiment de la réalité en lui lançant ces paroles que l'*Officiel* a enregistrées : « Nous ne nous embarrassons pas de la légalité. Non! nous ne nous en préoccupons pas! »

Il est trop clair que la Chambre ne s'en préoccupe pas. Mais c'est précisément cette insouciance qui nous inquiète et qui inquiétera, comme nous, tous les républicains qui veulent que la République reste digne de l'estime du pays. Rien n'est plus funeste aux régimes de liberté que d'emprunter les méthodes des gouvernements absolus. Les menées nationalistes ne sont pas dangereuses par elles-mêmes. Elles le deviendraient le jour où les électeurs seraient convaincus que leurs mandataires n'ont le respect ni des lois votées par le Parlement, ni des droits naturels des citoyens, le jour où la démocratie renierait, fût-ce contre ses adversaires, les principes que naguère elle faisait triompher contre eux. Les réactionnaires de

tout poil et de toute nuance n'ont pas de plus utiles alliés que la majorité dont nous sommes en ce moment affligés, continuatrice fidèle de ces hommes de la Montagne parmi lesquels Napoléon Ier recruta ses préfets. Et c'est pourquoi nous croyons plus que jamais nécessaire de réduire à l'impuissance la coalition d'intérêts dont cette majorité est l'audacieuse expression.

(Le journal *le Temps*.)

On a vu qu'au cours d'une des dernières séances de la Chambre, lorsqu'un député libéral invoquait la légalité, pour défendre les congrégations religieuses, un membre de la majorité lui a crié : « *Nous ne nous embarrassons pas de la légalité !* »

C'est, du moins, la phrase que le *Journal Officiel* a enregistrée.

Mais on sait que le *Journal Officiel* est plus pudibond encore que la vieille demoiselle anglaise, miss *Shoking*, et qu'il a l'habitude de mettre une feuille de vigne aux phrases qui choquent par leur nudité.

La phrase réellement prononcée n'est pas celle qu'il nous donne.

La vraie, la non corrigée, a bien plus de saveur, la saveur du cru, du terroir extrême-gauche.

La voici, telle que chacun l'a entendue : « NOUS NOUS F...ONS DE LA LÉGALITÉ ! »

Comme on sent qu'elle est plus nature que l'autre, que la phrase alambiquée du *Journal Officiel !*

On se rappelle qu'après avoir entendu cette exclamation suggestive, l'honorable député qui occupait noblement la tribune en est descendu, disant : « Voilà qui me dispense de continuer mon discours ! »

Le fait est qu'il était inutile de continuer à pérorer dans de pareilles conditions.

Beaucoup de braves gens un peu naïfs, comme le

sont la plupart des braves gens, se sont indignés, révoltés, en lisant cette phrase : « NOUS NOUS F...ONS DE LA LÉGALITÉ ! »

Moi, je m'en réjouis et je l'enchâsse avec le soin jaloux qu'un joaillier peut mettre à sertir un diamant ou à monter une perle.

Car c'est un bijou, un bijou exquis.

Il a le merveilleux avantage de définir exactement l'époque où nous vivons.

Chaque époque, n'est-ce pas, a son style qui diffère de l'époque d'avant et de celle d'après ?

Nous avons le style gothique, le style de la Renaissance, puis les styles Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, etc.

Tous ont leur marque spéciale.

La phrase en question sera la caractéristique de la troisième république, avec deux autres, que les historiens et les grammairiens auront recueillies pieusement.

Il y eut d'abord la fameuse phrase du célèbre Margue, ancien sous-secrétaire d'Etat.

Elle fut prononcée au cours d'une séance durant laquelle j'occupais la tribune de façon tellement orageuse, que la Gauche furibonde était descendue des bancs pour m'enlever.

C'est alors que Margue, porte-parole de la majorité, interprète fidèle de ses sentiments et de son éducation, lança le mot connu qui acheva d'illustrer l'héroïque Cambronne à Waterloo.

Car la phrase de Margue ne comporta qu'un mot.

Ce fut le premier mot vraiment historique de la troisième république.

Il la peignait exactement.

La deuxième phrase, également historique et digne de rester gravée au temple de la Mémoire — comme disaient les classiques — est celle qui, toujours à la Chambre des députés, répondait à l'évocation qu'un de nous faisait de la justice.

La voici : « IL N'Y A PAS DE JUSTICE POUR LES ADVERSAIRES. »

Tout le régime actuel est contenu, compris, résumé en ces deux phrases : « *Il n'y a pas de justice pour les adversaires* » et *Nous nous fou...ons de la légalité* », les deux reliées par le mot de Margue, comme par une guirlande de fleurs.

Tel sera, aux yeux des antiquaires politiques, le style troisième-république.

Tous les principes du régime s'y trouvent condensés.

Et les formules, pour n'être pas longues, n'en sont pas moins claires.

Mais il y a dans les deux phrases principales, celle qui vise la *justice* et celle qui a trait à la *légalité*, une nuance qu'il importe de faire ressortir.

Jusqu'à un certain point, on peut admettre que les adversaires vous refusent la JUSTICE.

De la part des républicains, c'est ordinaire.

Et c'est le contraire qui surprendrait.

Le sentiment qui domine, en effet, chez les républicain : c'est la haine, la haine intolérante, féroce d'égoïsme.

La République, à ses yeux, est au-dessus de *tout*, avant *tout*.

Et, naturellement, le républicain est avant *tous* et au-dessus de *tous*.

L'*égalité*, comme la *liberté*, comme la *fraternité*,

sont de vulgaires balançoires, bonnes au plus à être accrochées aux murs.

Ça n'a pas de sanction pratique.

On ne DOIT pas la justice aux adversaires de la République, pas plus qu'on ne la devait aux ilotes, aux parias, et qu'on ne l'accorde aux indigènes de nos colonies.

C'est entendu. Nous voyons cela chaque jour et nous avons, depuis longtemps, fait notre deuil de la justice, devant tous les tribunaux de la troisième république, administratifs ou judiciaires, conseils de préfecture, Conseil d'Etat, tribunaux correctionnels.

Nous n'y comparaissons que pour être tondus.

On pouvait cependant avoir la candeur de croire que la *légalité* trouverait des défenseurs, au moins pour la forme, dans l'enceinte même où se font les lois.

Les députés, c'est-à-dire les législateurs, doivent être les derniers à se proclamer contempteurs de ce qui est leur œuvre, leur raison d'être.

Jamais vous n'avez vu, dans la vie ordinaire, un marchand de vin déclarer que sa boisson est falsifiée, et un tailleur affirmer que ses vêtements ne sont que des loques.

Au lieu de déprécier la marchandise, ils sont plutôt portés à la vanter d'une façon exagérée.

Nos législateurs, eux, n'ont pas ce scrupule professionnel et font exception à la règle générale.

Ils sont fabricants de lois : c'est leur métier.

Mais, avec une désinvolture sans égale, ils se hâtent d'observer que leurs lois n'ont aucune valeur, puisqu'ils n'en tiennent aucun compte et « S'EN F...ENT ».

C'est cet aveu que je trouve unique, impayable, et que je considère comme d'une modestie vraiment inouïe.

Oh ! ils n'ont pas l'amour-propre d'auteur !

Ils font la légalité, mais s'en f...ent ! »

J'ai dit que j'étais heureux de ce détachement, de ce désintéressement de la légalité, chez nos législateurs.

Car cela confirme chez moi — et cela confirmera chez tous, je l'espère, — le mépris instinctif que j'éprouvais, depuis longtemps, pour les lois républicaines.

Je les ai toujours foulées aux pieds, moralement et matériellement, tant que j'ai pu.

A l'encontre des directions les plus hautes, qui m'enjoignaient impérativement d'accepter la Constitution républicaine et de m'y rallier, j'avais constamment répondu par un refus catégorique.

Pour moi, la Constitution ne valait pas plus que les autres lois, c'est-à-dire moins encore que les quatre fers d'un chien.

J'avais souvent énoncé cette pensée, qu'il ne fallait avoir aucun scrupule à l'endroit du régime actuel et que l'on pouvait, sans l'ombre d'un respect quelconque pour une légalité imbécile, la jeter à bas, au besoin par un coup de force.

J'avais insinué assez audacieusement que béni serait ce jour où j'apprendrais que Loubet et ses ministres ont couché à Clairvaux et que le Parlement a été jeté à la Seine.

Et je me heurtais, tout le temps, à ces timides et apeurés qui, malgré les tristesses de l'heure présente, s'accrochent invinciblement à la « LÉGALITÉ » et redoutent les violences dans la résistance.

Nous les avons vus, ces serviteurs de la légalité, durant les troubles de Bretagne.

Les Albert de Mun, les Cuverville, les Gayraud,

refrénaient la véhémence populaire, jetaient l'eau sur le feu, éteignaient les plus légitimes colères, arrêtaient l'action vengeresse et annihilaient le mouvement populaire au nom de la « LÉGALITÉ ».

C'est avec la « LÉGALITÉ », la légalité bête, idiote, qu'on a bâillonné la Bretagne récemment et émasculé l'opposition en France, depuis vingt ans.

Il n'était pas trop tôt que cette comédie finît, que cette jobarderie cessât.

Or, voici que la phrase prononcée à la Chambre nous dégage de tout scrupule — en admettant que nous en eussions — et, comme le législateur, les plus chauds partisans de la « LÉGALITÉ » peuvent dire à la République : « NOUS NOUS F...ONS DE TA LÉGALITÉ ! »

LETTRE OUVERTE A DRUMONT (1)

Insuffisance des ligues en matière électorale.

1er avril 1903.

Vous me reprenez, mon cher Drumont, à l'occasion de mes réflexions sur l'insuffisance pratique des Ligues qui s'appellent la Ligue des Patriotes et la Ligue de la Patrie Française, en matière électorale. Et vous me reprochez amicalement d'être injuste envers les poètes et hommes de lettre qui les dirigent.

Votre reproche n'est pas tout à fait mérité, car j'aurais vraiment mauvaise grâce à méconnaître les réels

(1) A propos des élections municipales de Paris. Dans le quartier des Batignolles, sept candidats nationalistes s'étaient portés à la fois. Après le ballottage, ils se combattirent entre eux,

réels services qu'ont rendus ces deux groupements.

Mais leur bonne volonté n'a pas toujours été à la hauteur des nécessités et des besoins de l'héure présente, si troublée, si incertaine, si décourageante, même pour ceux qui, à votre exemple et au mien, combattront jusqu'au dernier souffle, se redressant sur le lit de mort, afin de voir l'ennemi en face et de lui montrer encore le poing.

Le premier défaut de ces deux Ligues est d'avoir dévié de leur point de départ.

L'idée qui présida à leur institution était grande, noble, belle.

La Ligue des Patriotes fut fondée en vue de maintenir et de perpétuer, chez nous, l'espérance patriotique d'une revanche, plus ou moins lointaine, et d'une récupération des provinces perdues.

Il devait suffire, semble-t-il, d'être un patriote chaud, ardent, pour en faire partie d'abord et, ensuite, pour en recevoir secours et patronage dans la vie publique.

De même quant à la Patrie Française.

Elle vint, quand des misérables, des bandits, exploitant le procès d'un traître, jetaient la boue au drapeau, sapaient nos institutions militaires et insultaient l'armée nationale.

Le seul titre d'admission à cette Ligue devait être, également, un ardent patriotisme.

La Ligue des Patriotes faisait face à l'ennemi du dehors; la Patrie Française, à l'ennemi du dedans.

A de pareilles Ligues, que fallait-il, pour qu'elles demeurassent dignes de leur glorieuse étiquette ?

Il fallait qu'elles eussent les portes ouvertes, toutes grandes, à deux battants.

Il était indispensable que la formule qui accompagna leur début, restât le même.

Vous vous la rappelez ?

Quelle était simple et émotionnante :

— *Qui vive ?*

— *France !*

Par quelle étrange et lamentable aberration leurs chefs éprouvèrent-ils le besoin d'y introduire ce qui eût dû soigneusement en être exclu à perpétuité, la politique de parti ?

A l'heure qu'il est, en effet, on ne peut être inscrit à ces deux Ligues qu'en se disant républicain.

Ce n'est plus assez d'être patriote pour y être accueilli.

Il faut encore, si l'on n'a pas un passé républicain, trahir ce passé lâchement.

En un mot, les portes ne sont plus qu'entrebâillées. Quelques-uns doivent se baisser pour passer, et donner un reniement honteux comme gage.

Si vous n'étiez pas républicain, Drumont, vous seriez repoussé de ces deux Ligues, comme j'en serais repoussé, moi-même, quelque amour que nous ayons voué, toute notre existence, à la patrie et malgré notre culte pieux pour l'armée.

Ce qui était le grand parti national est tombé au rang d'une mesquine coterie.

La vaste et superbe basilique, où tous les bons Français pouvaient, devaient s'assembler pour prier et entendre l'appel à la sainte croisade, est aujourd'hui une petite chapelle borgne, où il faut encenser deux ou trois personnalités jalouses et envieuses, chez qui l'expérience de la vie publique n'égale pas, loin de là, les mérites littéraires.

Ces ligues, d'ouvertes, sont devenues fermées.

Et, si elles daignent encore accepter les voix des monarchistes, en revanche elles leur refusent la réciprocité.

Au cri « *Qui vive !* » c'est maintenant le mot « *république* » qui répond.

Vrai ! j'aimais mieux l'ancien mot de passe : « *France !* »

Car, enfin, on peut encore être bon patriote et fidèle de la patrie, sans être républicain !

Si je retrace brièvement l'histoire de ces deux Ligues, mon cher Drumont, c'est afin d'expliquer comment elles ont perdu leur action sur l'opinion publique.

Elles ne correspondent plus à leur première raison d'être et ne sont plus ce qu'elles auraient dû rester, une coalition de tous les dévouements envers la patrie, devant l'ennemi de dehors et l'ennemi du dedans.

De là, le manque d'autorité, qui s'est fait cruellement sentir dans cette élection des Batignolles, perdue si bêtement, pardonnez-moi le mot.

Les deux Ligues n'ont pas été capables d'imposer la discipline à ceux-là mêmes qui se réclamaient du titre de *nationalistes*.

Or, cette discipline, pour être effective, aurait dû être appliquée inexorablement dès le premier tour de scrutin.

Il fallait empêcher la cohue des candidats, en traduisant les ambitieux du scrutin devant un grand Comité supérieur, composé de tous ceux qui peuvent avoir une influence sur la coalition des honnêtes gens.

Mais ce Comité n'existe même pas.

M. Jules Lemaître exerce une autorité aussi per-

sonnelle qu'absolue, sans l'ombre d'une délégation.

Qui donc l'a nommé? qui donc l'a élu?

Où est le scrutin qui l'a désigné de préférence à tout autre?

Et Coppée? Quel est son titre?

Voyons, Drumont, n'est-ce pas la débandade, l'anarchie?

Comment opposer, avec des éléments aussi incomplets, aussi peu sérieux, le « BLOC HONNÊTE » au « BLOC MALHONNÊTE »?

Avec votre esprit aigu, votre haute et lumineuse intelligence qui perce souvent les ténèbres de l'avenir, vous reconnaissez, je suppose, que nous ne pourrons jamais vaincre la coalition de la canaille que par une coalition, tout aussi étroite, de la probité française.

Or, les deux Ligues, au lieu de former le « BLOC », rien que le « *bloc* » et l'unité, ont semé la division en se disant « *républicaines* », quand elles avaient le devoir de n'être jamais que « FRANÇAISES ».

Aussi, elles ne commandent plus à personne et la désignation des candidatures leur échappe: se présente qui veut, impudemment et avec la cocarde *nationaliste*, ce qui est le défi insolent ajouté à l'indiscipline.

Les Ligues sont intervenues, je le sais, mais trop tard.

Le mal était fait.

Durant quinze jours, les murs des Batignolles étaient tapissés d'insultes mutuelles, entre candidats nationalistes.

Lorenzi traitait Goussot d' « *antilibéral* et d'*antirépublicain* ».

Puget l'accusait d'avoir émis, étant député, des votes mauvais contre la liberté et la religion.

Et c'était un peu vrai, hélas !

De telle sorte que l'on s'était aigri de part et d'autre, qu'on s'était jeté des gros mots à la figure.

Et lorsque Jules Lemaître et son état-major ont voulu faire la réconciliation et la concentration au deuxième tour, on ne s'est embrassé que du bout des lèvres.

Les colères, les jalousies, les rancunes ont empêché l'union qui devait assurer la victoire.

J'ajouterai, maintenant que c'est fini, que la candidature Goussot n'était peut-être pas des plus heureuses.

En la lançant, les Ligues n'avaient pas fait preuve de grande perspicacité.

C'était un étranger dans cette circonscription jalouse de son autonomie, et le passé politique, parlementaire de Goussot — consultez-le donc ! — n'était guère propre à le désigner, de préférence à une candidature locale.

J'ai marché pour lui : par conséquent, j'ai le droit de faire valoir que j'ai donné l'exemple de la discipline durant la bataille.

Les Ligues ne sont donc pas constituées de façon à choisir, à patronner les candidatures, à imposer la discipline, et, devenues politiques, elles éloignent les adhésions, raréfient les concours, refroidissent les bonnes volontés.

Tant qu'il n'y aura pas, pour guider les électeurs au combat, un grand Comité central, purement *patriote*, purement *national*, et, sans arrière-pensée républicaine, plébiscitaire ou monarchique, la débandade continuera, mon cher Drumont.

Car enfin n'avez-vous pas vu la Patrie Française impuissante à empêcher la démission de Lepelletier

impuissante à obtenir des autres députés nationalistes qu'ils rentrent à l'Hôtel de Ville, où ils sont indispensables, alors qu'ils sont inutiles au palais Bourbon?

Vous avez prêché dans le même sens, mon cher Drumont, et sans succès.

Or, quand personne n'obéit, c'est que personne n'est en état de commander.

Et lorsque, faute de discipline, faute de direction, faute d'un programme large et exclusivement « FRANÇAIS », « NATIONALISTE » sans mensonge, nous aurons perdu la majorité à l'Hôtel de Ville, perdu Paris, je me demande si le courant nationaliste, qui aurait pu, mieux dirigé, tout entraîner, ne sera pas pour longtemps arrêté, barré, comme il le fut après la fuite de Boulanger.

Ce que je voudrais, Drumont, c'est une *organisation*.

Il n'y en a pas, pas l'ombre!

Je ne vois que des personnalités plus ou moins rivales.

Je ne vois pas la solidarité, le groupement, l'unité de direction, qui, seuls, donnent le succès.

MM. Lemaître, Galli, Coppée, sont de braves gens, mais je crains qu'ils ne soient insuffisants pour mener la France chrétienne, conservatrice et patriote.

LA TARE

Les Catholiques exclus des fonctions.

12 avril 1903.

Un journal exclusivement professionnel et technique, absolument étranger aux choses de la politique et de

la religion, le *Journal des Praticiens*, nous révèle un fait qui mérite, comme on le verra, des commentaires spéciaux.

Il paraîtrait, en effet, qu'il y a peu de temps, ceux d'entre les médecins des hôpitaux — nommés au concours après dix ans de travail — qui ne sont pas encore chefs de service, ont été mandés auprès des maires de leurs arrondissements respectifs, et questionnés sur leurs opinions politiques et leurs croyances religieuses.

Ce fait est vraiment inouï.

Pour la première fois, depuis que la Faculté de médecine existe, ce n'est plus l'ancienneté, ce n'est plus le succès aux concours, ce ne sont plus le talent et la valeur personnels, qui désignent les médecins à l'emploi de chef de service, dans les hôpitaux, c'est leur manière de voir, de penser et d'agir en politique et en religion.

Le médecin qui n'admirera pas Trouillot; qui ne mettra pas cette canaille d'André au-dessus de Vauban ; qui ne s'inclinera pas devant Combes, renégat et apostat à l'égal d'Iscariote ; qui n'estimera pas que le député Walter, désormais appelé « *Walter-Closet* », dépasse Démosthène et Mirabeau en éloquence ; qui aura la faiblesse de croire en Dieu, de considérer l'âme comme une étincelle de la divinité ; — le médecin qui aura commis l'imprudence de nier la matière comme symbole de la vie humaine et qui aura l'audace d'aller à la messe, a désormais son compte réglé.

Il n'avancera pas, fût-il la gloire d'un concours ou l'honneur de sa profession.

Le certificat de civisme républicain et le billet d'anti-confession seront imposés, obligatoires.

Et le plus sot des charognards, âne bâté, dernier

survivant des médecins bafoués par Molière, passera triomphalement sur le dos des lauréats qui illustreront la science médicale.

Jusqu'à présent, ce passage « *aux casseroles* », plus cruel que le « *passage à tabac* », qui ne s'en prend qu'aux membres du corps et laisse l'âme indépendante même au milieu des coups, — ce passage « *aux casseroles* », c'est-à-dire au crible de la police basse et ignoble, n'avait été pratiqué couramment que pour l'obtention des places de fonctionnaires et des rubans rouges, verts ou violets.

Quiconque était conservateur ou était signalé comme catholique, se voyait rayé d'avance.

C'était la tare.

Et il était plus facile aux anciens forçats d'effacer les deux lettres marquées au feu sur leur épaule, que cette tare des opinions conservatrices et des croyances religieuses.

Mais, du moins, le monde scientifique échappait encore à l'enquête policière.

Médecin et chirurgien pouvaient soulager l'humanité sans adorer « *la Gueuse* » ou renier leur Dieu.

Cela n'est plus.

La neutralité de la Faculté de médecine est allée rejoindre la neutralité de l'école et toutes les autres neutralités, dans la boîte à ordures de la république.

Tout devra être républicanisé et laïcisé.

Bientôt on ne pourra plus être officier, docteur, vétérinaire, notaire, avoué, que si l'on a passé un examen favorable par devant les « *casseroles* » gouvernementales, préfets, maires ou comités locaux.

Au baccalauréat, à la licence, au doctorat, s'ajoutent les autres grades, maintenant nécessaires, de républi-

cain en politique et d'athée en matière confessionnelle.

Je ne m'étonne pas outre mesure d'un pareil résultat.

On devait y arriver fatalement, et la pente qui nous y conduit était naturelle.

Par la force des choses, tout individu, en France, qui ne sera pas républicain et de la faction momentanément au pouvoir, — car il ne suffit pas d'être républicain pour être considéré comme gouvernemental : demandez plutôt à Méline et aux autres républicains rejetés par le bloc, — oui, tout individu qui ne sera pas rouge-sang-de-bœuf, socialiste, communard et athée, pourra se considérer d'avance comme dépouillé de tous ses droits de citoyen, de toutes les fonctions administratives, civiles et militaires.

Il continuera de payer lourdement l'impôt de l'argent, l'impôt du sang.

C'est par là, seulement, qu'il reconnaîtra qu'il est encore Français.

Quant au reste, il n'y pourra plus prétendre et deviendra, dans son propre pays, plus étranger encore que l'Anglais ou l'Allemand qui habitent la France et qui ont l'avantage, sur les Français comme nous mis au ban, d'être sous la protection de leurs ambassadeurs et consuls.

De par la politique et la religion, tous ceux qui n'auront pas reçu l'estampille officielle des préfets, des maires et des policiers, seront hors la loi.

C'est la proscription et le bannissement AU DEDANS.

C'est l'exil et la déchéance civique à L'INTÉRIEUR.

Cela ne s'était jamais rencontré dans l'histoire.

Et si l'on a vu certaines races assujettir les races vaincues et conquises, on n'avait pas encore contemplé le spectacle étrange d'une race se scindant et une partie

reniant l'autre au nom d'une diversité dans la conception intellectuelle de la politique ou de la religion.

D'autant que la France et la république semblaient devoir échapper à cette forme de proscription barbare, puisque la fameuse « *Déclaration des droits de l'homme* », passée à l'état de *Credo*, proclamait, comme principe, que « *tous les citoyens, étant égaux devant la loi, sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents* ».

On sait où nous en sommes de l'application de ce fameux principe !

Ceux d'entre nous qui se distinguent par « *leurs vertus* », sont sur la route de l'exil.

Quant à ceux que « *leurs talents* » désignaient plus particulièrement au choix professionnel, ils ne peuvent plus devoir leur avancement qu'à la confirmation policière.

Je le répète, nous devions y arriver ! Tout nous y conduisait progressivement.

Car l'intolérance et la persécution ignorent les moyennes et vont droit à l'excès.

Néanmoins j'avoue très humblement la stupéfaction que m'inspirent les contradictions grossières et brutales qui se font remarquer dans la manière d'agir du gouvernement.

Que l'on proscrive tous les catholiques, c'est une mesure certainement excessive, mais qui se comprend et peut se justifier.

Néron, Dioclétien, Galerius firent massacrer les chrétiens et les jetaient aux bêtes fauves du cirque.

Les Boxers chinois les massacrent.

C'est logique, car les chrétiens n'étaient point reconnus par les Empereurs païens, et les Chinois, également païens, les ont en horreur.

Le culte catholique était un culte interdit sous les successeurs des Césars, et est très impatiemment toléré par les races jaunes.

En est-il de même chez nous ?

Non.

Le culte catholique est non seulement admis, accepté, mais légalement RECONNU et ENTRETENU.

Il a un budget spécial.

Et c'est l'Etat qui désigne les évêques, les curés doyens, qui les paye, qui élève les églises et qui fait même punir les insultes et outrages à ce culte RECONNU.

Alors, comment peut-on justifier cette prodigieuse aberration d'un régime qui nous persécute, nous chasse individuellement de tout emploi, nous proclame suspects, tarés, incapables de servir le pays, alors qu'en somme il RECONNAIT notre religion, la subventionne, la protège dans une certaine mesure et entretient un ambassadeur auprès de notre chef spirituel, le Pape ?

Vrai ! je ne comprends pas !

Si le budget des cultes était aboli, le Concordat détruit, l'ambassade du Vatican supprimée, si les églises étaient transformées en greniers à fourrages, les prêtres chassés des presbytères, j'admettrais parfaitement LA TARE pour tous ceux qui refuseraient d'accepter cet état de choses et s'insurgeraient, révoltés religieux, contre l'État, oppresseur officiel des consciences.

Mais avoir un budget des cultes, avoir un ambassadeur à Rome, avoir des évêques, des curés, des églises, tout cela, réglé, soldé par l'Etat, et, pour en user, pour

m'en servir, être mis hors de l'Etat — encore une fois, je cesse de comprendre !

Il n'y a pas, en effet, de situation plus stupide, plus baroque, plus injustifiable, que celle d'être MÉCONNU par l'État — quand on appartient à un culte RECONNU par lui.

M'explique qui pourra cette contradiction poussée jusqu'à l'idiotisme !

AMENDE HONORABLE

Aux Dominicains à propos d'un sermon du P. Gaffre.

13 avril 1903.

On a pu deviner en diverses circonstances que, de tous les ordres religieux, l'ordre des Dominicains n'était pas précisément celui qui nous inspirait le plus de sympathie.

Nous aimons et respectons toutes les congrégations, sans exception ; mais nous réclamons le droit et la liberté de préférer les unes aux autres.

C'est une question d'affinité, et les molécules s'accrochent plus ou moins.

Nous n'admirions pas, chez les Dominicains, l'enthousiasme qu'ils témoignaient au régime républicain et l'ardeur qu'ils avaient déployée en faveur du ralliement.

« La pose » qu'ils affectaient pour la prétendue démocratie, nous avait toujours paru suspecte, et nous avions la tentation d'y voir comme un effort en vue de se faire pardonner les bûchers du Saint-Office.

C'était le cas de dire que les Dominicains adoraient ce qu'ils avaient brûlé et n'auraient pas été éloignés de brûler ce qu'ils avaient adoré.

Ce qu'ils avaient jadis brûlé, c'étaient les francs-maçons et les libre-penseurs du temps, sans oublier les juifs.

Et ce qu'ils avaient adoré, c'était la monarchie absolue, au nom de laquelle ils exerçaient la redoutable Inquisition.

En se rapprochant de la république, les Dominicains avaient l'espoir de se moderniser, de faire oublier le passé et de sauvegarder l'avenir.

Car il n'est pas douteux que Waldeck-Rousseau, sous l'influence de Mme Dreyfus-Gonzalès, leur avait formellement promis l'autorisation.

Ils eurent la naïveté de croire à leur maintien, et il a fallu les derniers coups de foudre, éclatant sur leurs têtes, pour leur montrer l'abîme où la république ingrate et parjure les laissait rouler.

Philosophiquement, ils prenaient leur parti de la disgrâce des autres, des Frères en robe noire, et ils avaient blâmé les Jésuites d'avoir fièrement et dédaigneusement refusé de faire des démarches de soumission.

Des révoltés, ces Jésuites ! des irréductibles !

Tant pis pour eux !

Et les Dominicains resteraient seuls, au milieu des proscriptions et des ruines, comme l'unique congrégation républicaine.

Bien plus et afin de mieux marquer la faveur dont ils allaient jouir exceptionnellement, on promettait l'évêché de Monaco au Père Maumus.

C'était la récompense léguée par Waldeck à sa fidèle congrégation.

De telle sorte que les Dominicains auraient tiré honneur et profit d'une situation qui, aux autres, infligeait l'exil ou la mort.

Saint Dominique ne l'a pas voulu.

Il a supplié Dieu et a obtenu de sa miséricorde, qu'une telle honte fût épargnée à sa descendance spirituelle, à ses enfants.

Et les Dominicains ont le bonheur inattendu, inespéré pour eux, de partager la persécution commune.

On va jusqu'à proclamer que le Père Maumus a refusé le diocèse qui abrite et protège *la rouge et la noire*.

Tout est donc bien et nous échappons à ce scandale de congrégations privilégiées au détriment des autres congrégations, en un temps où être épargné est une flétrissure, qui suppose une complicité.

Aussi, je renonce à tout préjugé contre les Dominicains, je leur fais amende honorable et les prie d'agréer mes regrets sincères d'avoir pu porter, sur eux et leurs desseins, un jugement téméraire.

Car un des leurs vient de me faire savourer une joie intense, qui me rappelle les belles époques de la Sainte Ligue, alors que les moines intervenaient intrépidement dans les affaires publiques, à l'instigation de Jean Prevost, curé de Saint-Séverin, de Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, et de Mathieu de Launoy, chanoine de Soissons, pour combattre les prétentions à l'héritage royal, de cet hérétique d'Henri de Navarre.

C'est à l'église de la Trinité, que s'est passé le suggestif incident, et le héros en est le Père Gaffre, prédicateur du Carême et de l'ordre de saint Dominique.

Le Révérend Père a fait entendre une parole ardente et vengeresse, qui a permis au public des fidèles de battre des mains, aux allusions plus que transparentes de Judas le renégat, d'Hérode, le chef inconscient de l'Etat, et de Pilate, le politicien lâche et populassier.

Voici les trois médaillons, tels qu'on nous les reproduit, fidèlement, paraît-il.

A tout seigneur, tout honneur — à Judas d'abord :

« Celui-là a commencé par suivre le Christ, et peut-être répondit-il, au début, avec une sincérité relative à sa divine vocation. Au moins, au contact du divin Maître, s'éleva-t-il, d'un matérialisme grossier, à un certain spiritualisme. Cependant il ne se serait pas attaché aux pas de Jésus, si son âme cupide n'avait vu là un moyen de s'arracher à la médiocrité de ses origines. Il fut le ministre des finances de l'Eglise naissante, chargé d'administrer le budget du Collège apostolique, et peut-être, pour satisfaire quelque rancune personnelle, lui arriva-t-il de supprimer l'indemnité due à quelqu'un des apôtres, ses confrères. Haineux et jaloux, il trahit son maître pour trente deniers, et trouva, pour assurer sa perte, parmi les princes des prêtres et les chefs du peuple, les complicités nécessaires. »

Voyons Hérode :

« Hérode, chef d'Etat, était un honnête homme. Mais l'histoire de son règne est tachée de sang et de boue. Il sanctionnait, de son autorité complaisante, les lois mauvaises qu'il désapprouvait dans le fond de son cœur. Il signait en gémissant les pires décrets, mais il les signait avec persévérance. Son malheur, c'est qu'il avait une âme trop au-dessous de sa haute situation.

Il aurait fait un bon avocat de province ou un honorable commerçant. Il fut le plus pitoyable des conducteurs d'hommes. »

A Pilate maintenant :

« Encore un honnête homme selon le monde, mais un sceptique, qui ne servait la vérité que dans la mesure où la vérité le pouvait servir lui-même, et pour qui la justice n'était qu'un moyen d'assouvir ses ambitions. Du talent, certes, mais pas de caractère. Une certaine délicatesse, qui ne lui eût pas permis d'exécuter lui-même les lois odieuses qu'il avait pourtant forgées Il cherche à se débarrasser du Christ et le renvoie à Hérode, avec l'arrière-pensée de compromettre, aux yeux de la multitude, le prestige de ce dernier, dont il n'aurait d'ailleurs pas été fâché de prendre la place. Bientôt incapable de refréner les passions populaires qu'il a imprudemment déchaînées parce qu'il croyait en rester toujours le maître, il condamna Jésus, bien qu'il ne doutât pas de l'innocence de ce juste.

« Pilate avait une femme. Et celle-ci, qui recevait peut-être à sa table quelqu'un des disciples du Christ, aurait bien voulu sauver le condamné. C'est à son honneur. Elle intervient donc, mais son intervention demeure inutile. Son mari n'est plus le maître de la situation, et, d'ailleurs, les préoccupations politiques dominent la conscience de Pilate. »

C'est parfait, buriné de main de maître.

Et il n'est pas interdit d'arracher les masques, de honnir *Judas*-Combes, *Hérode*-Loubet et *Pilate*-Waldeck.

Le public de la Trinité ne s'en est point privé, et les applaudissements ont redoublé quand l'intrépide Dominicain a montré quel châtiment la justice divine avait infligé à ce trio de scélérats.

Judas s'est pendu ; les autres sont morts en disgrâce et, s'ils ressuscitent aujourd'hui sous les traits et par l'âme de nos gouvernants, c'est pour retomber une fois de plus dans l'exécration de la postérité.

Je dois confesser néanmoins que, lorsque j'ai eu connaissance, vendredi soir, de ce discours enflammé du Père Gaffre, j'ai tout de suite conçu quelque inquiétude, qui troublait mon plaisir et ma satisfaction.

Je craignais que cela ne portât tort aux religieux et moines, quant à leurs prédications dans nos églises.

Aussi me suis-je senti complètement rassuré en voyant, dès le lendemain, la circulaire odieuse de *Judas*-Combes interdisant aux curés d'ouvrir les chaires aux membres des congrégations dissoutes, sous menace de suspension de traitement d'abord et de fermeture des églises en cas de récidive, et sous le prétexte hypocritement ironique de protéger le clergé séculier, troublé par les religieux et les moines dans l'exercice du service paroissial.

Donc, le Père Gaffre — et j'en suis heureux — n'aura commis aucune imprudence, au contraire !

Il se sera payé d'avance sur la bête, ou plutôt sur les bêtes.

Sa parole est un acte, un acte qui sera le pendant glorieux de celui qui naguère illustrait mon ami le Père Coubé, devant la Vierge de Lourdes, devant la face convulsée et blême de l'évêque de Tarbes — de cet évêque de Tarbes qui, lui aussi, eût fait brûler Jeanne d'Arc.

Bravo pour le présent, Père Gaffre !... Bravo encore, Père Coubé, pour le passé !

Et honneur éternel à ces deux soldats de l'Eglise

militante, qui détonnent heureusement au milieu de l'Eglise *dormante*, stimulant, chez les catholiques trop longtemps résignés, les courages abattus et rallumant les ardeurs éteintes !

LA MARCHE EN ARRIÈRE

Les ralliés obligés de rétrograder.

15 avril 1903.

Je ne puis m'empêcher, en voyant les perquisitions dont sont l'objet les Pères Assomptionnistes, de me rappeler qu'il fut un temps, pas bien éloigné de nous, où le journal *La Croix* me reprochait assez durement de ne pas m'être rallié à la république, ainsi que l'ordonnait le perspicace Rampolla, qui rêvait alors une république apostolique et romaine, et croyait fermement que la Gueuse remplacerait son ignoble bonnet rouge de galérienne par une cornette blanche et une guimpe non moins immaculée.

Oui, le journal *La Croix* me traitait de révolté, comme d'autres, de son bord, me traitaient de réfractaire et même de mauvais catholique, toujours parce que je m'entêtais en une invincible répugnance à l'endroit du régime républicain.

A en croire toutes les saintes feuilles d'alors, je ne valais pas mieux qu'un hérétique, encore moins peut-être. Et dans ma circonscription électorale, je fus combattu à outrance, comme je l'ai été, d'ailleurs, aux dernières élections générales, par des catholiques libéraux et progressistes, aussi fervents que pratiquants.

A leur tête, et donnant le signal de la guerre impitoyable qui m'était faite, était ce Fernand Laudet, secrétaire d'ambassade auprès du Vatican, qui ne manque pas une occasion de baiser la mule du Pape et de communier publiquement.

Au nom du Pape et au nom du Christ, il a fait voter ses amis, sa commune, contre moi, et en faveur de M. Noulens, qui a consommé, derrière M. Combes et avec tout le bloc, la ruine de nos congrégations religieuses et leur proscription.

Et, à l'heure présente, un ami de l'Anjou m'écrit que, dans certain grand-séminaire de cette région, beaucoup de jeunes clercs s'enthousiasment encore en faveur du ralliement et prodiguent leur fidélité au régime républicain.

Je ne suis pas surpris de cet aveuglement volontaire, qui tient de l'amour-propre plus que de la conviction.

On ne veut pas, on ne peut pas avouer, à Rome et en France, qu'on s'est grossièrement trompé, qu'on a fait preuve d'imprévoyance et d'ignorance.

Il n'est pas facile, je le reconnais, de se donner un tel démenti, malgré les faits, et de retourner en arrière.

On persévère dans la même voie fausse, mais avec quelque ralentissement, et on s'acharne à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

C'est qu'il n'est pas drôle, en effet, de maintenir son amour pour la république, en recevant d'elle camouflets, sévices, outrages et le reste, et de sourire en avalant couleuvres et crapauds.

Cela crée un rôle pénible d'abord, ridicule ensuite.

Et il devient difficile de se plaindre, quand, somme

toute, on n'a que ce que l'on est allé chercher, que ce qu'on mérite.

La femme de Sganarelle aimait être battue.

L'Eglise ralliée est comme elle, je suppose.

En tout cas, elle est bien servie et ce ne sont point les coups de bâton qui lui manquent.

Aussi, je soupçonne et je vois à certains symptômes, que le jour est prochain où les évêques et les laïques seront obligés de confesser qu'ils ont commis une prodigieuse sottise, pour ne pas dire davantage, en trahissant les traditions de la monarchie pour les intérêts de la république.

Il va falloir en venir là, et en France, et à Rome, qu'on le veuille ou non.

Les Pères de l'Assomption doivent, à cette heure, faire de cruelles réflexions et regretter leur républicanisme d'antan.

C'est ce qui est arrivé aux Dominicains.

Et le triptyque de *Judas*-Combes, de *Pilate*-Waldeck et de Loubet-*Hérode*, dessiné et gravé par le Père Gaffre, nous montre que la marche en arrière se produit partout.

Il n'y aura plus pour se dire républicains, parmi les catholiques les moins zélés, que ceux qui se sont vendus et livrés.

Tous les autres, ceux qui s'étaient donnés, se ressaisissent, jurant un peu tard, comme dans la fable, qu'on ne les y prendra plus.

Parmi ces désillusionnés de la dernière heure, il y a bien des évêques, naguère dévoués au régime, et qui commencent à déchanter.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui comptait Rabier parmi ses diocésains et ne faisait pas trop mauvais

ménage avec lui, s'est récemment, en diverses circonstances, et contre toute attente, montré très résolu, très énergique.

Cette canaille de Dumay doit n'en pas revenir.

Et la surprise doit être grande, de voir tant de moutons devenir enragés et se mettre à mordre, au lieu de bêler plaintivement.

Dans les chaires se font entendre des paroles ardentes, et il semblerait que la combativité renaisse chez ceux-là mêmes qui s'en montraient le moins munis.

Je ne puis vraiment que me réjouir d'un pareil spectacle, tout en ayant quelque fierté à me dire, qu'en somme, je suis du très petit nombre des hommes publics, presque le seul qui n'ait point défailli et qui ait refusé nettement, résolument, quoi qu'il ait dû m'en coûter, — et il m'en a coûté mon mandat législatif, — qui ait refusé, dis-je, de s'incliner devant cette vieille scélérate de République.

Je n'ai pas voulu y aller.

Les autres en reviennent : ne soyons pas trop ironiques sur leur passage.

D'autant que vraiment la République fait bien les choses et ne leur laisse guère le choix de rester chez elle ou de partir.

Oui, ce qu'elle fait dépasse toute mesure — même au point de vue du bon sens — qui se trouve lésé autant que la liberté et la justice.

Car enfin, de quel droit maintient-on, uniquement pour leur enlever leurs prérogatives de citoyens, les membres des congrégations dans leurs associations, alors que ces associations sont dissoutes ?

Il n'y a plus de congrégations, dit la loi.

Mais il y a encore des congréganistes, ajoute-t-elle avec une prodigieuse contradiction.

Et elle déclare par la voix du ministre : « Vous serez congréganistes, malgré vous ! et comme congréganistes, je vous interdis de parler et d'écrire. »

Ces malheureux ne peuvent plus faire des articles dans les journaux sans être molestés par la police.

Ils ne peuvent plus prêcher, sans attirer sur les curés de paroisse les foudres du gouvernement.

Avoir été congréganiste, alors qu'il n'y a plus de congrégations, reste une tare indélébile.

On est hors la loi, et comme citoyens et comme prêtres.

Et vous allez voir qu'un de ces matins, on leur défendra aussi de dire la messe.

Cela pendant que, sur toute la surface du territoire, on achève de fermer les écoles chrétiennes et pendant que l'on élabore les décrets qui vont exterminer les congrégations de femmes.

C'est complet, n'est-ce pas ?

Et il faudra un fameux estomac pour continuer, au milieu de toutes ces infamies, de crier : « Vive la République ! »

Je voudrais bien savoir, ce qu'au fond de leur âme, en pensent mes anciens compagnons et camarades de la bataille boulangiste, Jacques Piou et Albert de Mun ?

Et je donnerais quelque chose pour apprendre, toujours au sujet de l'alliance étroite, intime, de Rome avec la République, ce que cet excellent cardinal Rampolla pense, lui aussi, dans son for intérieur, de ses petites et grandes *combinaisons* ?

Vrai, il fallait être crasseusement ignorant de l'histoire de notre pays, pour s'imaginer que l'Eglise

pourrait rencontrer en république autre chose que ce qu'elle y a trouvé, c'est-à-dire haine et mépris.

Ce sont deux principes qui s'excluent — comme l'eau et le feu.

L'un des deux détruira l'autre.

FRANCE D'ABORD !

18 avril 1903.

Je reçois la lettre qu'on va lire et à laquelle je suis heureux de faire ici une *réponse ouverte*, car la question qui m'y est posée dépasse de beaucoup ma modeste personnalité et intéresse la plupart des monarchistes, qu'ils soient impérialistes ou royalistes :

. . . . . .

Oui, madame, j'ai reçu et lu votre honnête et patriotique journal *la Ligue*, et j'en fais l'éloge avec autant de justice que de plaisir.

Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez, de m'expliquer, une fois encore, sur la politique à suivre désormais, quelles que soient nos préférences personnelles à l'égard de tel ou tel régime, car cette politique est la seule qui puisse nous conduire au salut et à la libération morale de la France.

Assurément, il ne s'agit point, et pour personne, de renier son passé et de renoncer à l'avenir.

Le passé, c'est la gloire d'un homme, l'honneur d'une famille, conséquence légitime des vertus longuement pratiquées et des opinions traditionnellement suivies.

Quoi de plus heureux, aux yeux d'un père, que le

spectacle de ses fils marchant dans sa voie, avec piété et le continuant en ses fidélités ?

Le père qui voit ses fils accepter l'héritage de ses croyances politiques et religieuses, a la consolation de se dire, et cette consolation est immense, qu'il ne meurt pas en entier.

Quoi de plus douloureux pour lui que le reniement des opinions familiales par ses enfants ?

Ceux-ci, pour les pères qui ont gardé pieusement leur foi politique et religieuse, deviennent presque des étrangers.

Dieu préserve les catholiques et les monarchistes du malheur et de la honte, d'apercevoir leurs fils dans les rangs hideux des libres-penseurs ou des républicains !

Il semble qu'il vaudrait mieux qu'ils les eussent perdus, tant le déchirement serait cruel et atroce.

C'est dire, n'est-ce pas, que je considère le patrimoine moral d'une famille, comme bien plus précieux que le patrimoine matériel, — la fortune — et que je mets l'hérédité politique et religieuse avant toute autre, puisque à mes yeux c'est même la seule ?

Donc, le premier devoir est de garder son passé intact.

Le mien est pur.

J'ai servi l'Empire, non pas l'Empire puissant et pouvant rémunérer mes services — j'étais alors trop jeune — mais l'Empire renversé, insulté, calomnié.

Je fus et suis encore, comme à la première heure de ma vie publique, le courtisan du malheur, le soldat d'une cause vaincue, le serviteur de la défaite.

Et j'en tire fierté, en ce temps d'apostasies, où je ne vois guère que des renégats, à de rares et nobles exceptions près, parmi mes anciens compagnons d'armes de la presse et du Parlement.

Quel temps infâme que celui où l'on est réduit à se vanter de n'avoir jamais trahi, ni son Dieu, ni son prince !

Quant à l'avenir, nul n'a le droit d'y renoncer et de le sacrifier d'avance, sans savoir même ce qu'il nous cache.

Comme l'a dit le poète, l'*avenir est à Dieu*. Et l'impérialiste peut espérer la restauration impériale, le royaliste le rétablissement de la royauté, sans qu'on soit en droit de leur en faire un reproche.

Ce serait, après tout, la récompense méritée d'une longue et immuable fidélité.

L'espérance, même en politique, est le seul bien qui survive et que rien ne saurait détruire.

Si incertaine, si faible que soit devenue l'espérance, gardons-la précieusement, jalousement !

Mais entre le passé à qui, dans l'âme, on consacre un culte, à qui l'on dresse un autel au foyer familial ; entre le passé qui est pour nous autres, les fidèles de la monarchie, ce qu'étaient pour les anciens les dieux lares, et l'avenir perdu dans la brume d'un horizon obscurci, il y a le présent, dont nous devons nous préoccuper et nous occuper.

C'est de ce présent qu'il faut parler, car il nous tient et, dans une certaine mesure, nous appartient.

Quelle conduite s'impose à nous, dans les circonstances tragiques où se jouent les destinées du pays ?

Certes, il ne nous est pas interdit d'aider au triomphe de nos opinions, et d'en préparer les moyens.

Mais il peut se faire — il se fera certainement — qu'à un moment donné, une solution s'annonce comme devant primer les autres.

Le Roi, l'Empereur, une république honnête telle

que celle de Cavaignac, de Mac-Mahon, ne sauraient réunir toujours une égale quantité de chances.

L'heure viendra où la France, lasse, dégoûtée, révoltée du régime actuel, évoquera le libérateur : Philippe, Napoléon ou X...

Une des solutions prévaudra.

Alors, comment se conduire?

Ce jour-là, sans hésitation ni arrière-pensée, sinon sans regrets, le devoir patriotique commande l'union, le groupement, le ralliement en masse à ce libérateur, à cette solution, QUEL QU'IL SOIT, QUELLE QU'ELLE SOIT.

Si c'est l'Empereur, tant pis pour le Roi et pour la république honnête — en admettant qu'elle puisse exister et durer.

Si c'est le Roi, tant pis pour l'Empereur!

Si c'est cette république propre, libérale, si improbable qu'elle soit, tant pis pour l'Empereur et le Roi!

Il ne faudra plus songer qu'à la France et ne pas oublier qu'on ne sera pas de trop, tous les honnêtes gens, tous les patriotes ensemble et coalisés en vue de la sauver et de la relever de ses ruines.

Alors, afin de conserver le régime libérateur, ne fût-il pas celui de nos préférences, devront cesser les compétitions.

Quoique cela ne sera pas l'enfer, mais au contraire le salut, il faudra y laisser en entrant *toute espérance* qui deviendrait un complot et pourrait nous ramener à ces mauvais jours que nous valent nos lamentables divisions.

L'avenir devra abdiquer patriotiquement.

Et nous ne nous souviendrons de nos opinions anciennes, que pour penser et dire qu'avant d'être

impérialistes, royalistes ou républicains, nous sommes FRANÇAIS.

France d'abord!

Car ce n'est ni un reniement, ni une apostasie, ni une trahison de sacrifier ses opinions à son pays, puisque les opinions politiques ne sont justifiées que par le bien de ce pays et la prétention de le mieux servir.

LA FEMME

Rôle actuel de la femme chrétienne.

20 avril 1903.

C'est sur la femme chrétienne que nous comptons pour garder pieusement et saintement le dépôt de nos vieilles croyances.

Ce que la vestale faisait avec le feu sacré, ce que la druidesse faisait avec le gui de chêne, la mère chrétienne le fera chez nous.

Elle entretiendra, dans le cœur de nos enfants, ce christianisme que les sectaires s'efforcent de déraciner partout sur cette terre de France, qui le vit si longtemps s'épanouir en sa merveilleuse floraison.

Les bons maîtres, les religieux, s'en vont proscrits; les écoles libres se ferment; on arrache les christs de tous les murs, et la laïcité infâme interdit la prière sur les lèvres des petits enfants.

L'État athée nous les veut arracher, nous les voler, pour en faire la parfaite image des bandits qui le composent et le constituent.

Mais, encore une fois, la femme chrétienne est là,

mère, sœur, qui vieille, qui lutte, et qui, loin de désarmer, de faiblir, sent au contraire son courage grandir avec la difficulté, son ardeur s'échauffer par le péril.

C'est la femme, encore une fois, qui sauvera la France de l'invasion, comme du temps de Geneviève et du temps de Jeanne.

A la bergère et à la guerrière succède la mère.

Et devant la mère qui défend ses petits, les sectaires reculeront, fuiront, ainsi que les Huns et les Anglais.

Jamais le rôle de la femme française ne fut plus noble et plus grand.

En défendant ses enfants, elle sauve la famille, sauve la société entière et préserve la patrie elle-même.

Car le jour où nos nouvelles et jeunes générations seraient contaminées, perdues, par l'incroyance et la libre-pensée, la famille tout naturellement se désagrégerait, la société tomberait dans l'anarchie et l'idée de la patrie s'effacerait, disparaîtrait.

Il n'est donc pas excessif de dire que la femme chrétienne, prêtresse du vieux culte des aïeux, fait de son chez-elle désormais un vrai sanctuaire.

Elle y recueille le Dieu des Francs, que l'on voudrait chasser. C'est grâce à elle que nous pourrons traverser les heures cruelles du présent et préserver l'avenir de la catastrophe finale qui menace de nous jeter à l'abîme où dorment, ensevelies, les nations mortes.

La femme chrétienne, nous l'avons vu lors des dernières élections, avait admirablement compris son devoir.

Déjà, bravement, intrépidement, elle s'était jetée dans l'arène des partis, semblable à ces autres femmes qui, sur les murs de Saragosse assiégée, et derrière

les moines qui levaient les crucifix, déchiraient les cartouches de leurs dents blanches et les passaient aux combattants.

Encore, à ce moment-là, la persécution n'existait qu'à l'état de vague menace, et personne n'aurait pu croire qu'elle s'étendrait férocement et prendrait les proportions qu'elle a prises.

Maintenant, il n'y a plus de doute.

Les masques sont tombés, les voiles sont déchirés et la canaille républicaine se rue sur le Christ de toutes parts.

Plus clairement encore que nous, la femme a vu le péril qui menace le pays et qui la menace elle-même, car elle périrait avec lui.

Qu'est la femme sans le christianisme qui la nimbe au front d'une auréole surnaturelle ?

Ce n'est plus qu'un instrument de plaisir grossier,

C'est le christianisme qui a rendu à la femme son rang dans le monde, le premier rang.

Au christianisme seul, elle doit d'avoir été, durant des siècles, et l'inspiratrice, et la récompense de l'honneur, de la vaillance, du talent.

Et c'est encore son doux et poétique suffrage que nous recherchons, que nous implorons depuis l'époque lointaine où elle brodait l'écharpe des chevaliers partant pour la croisade, distribuait les lauriers aux vainqueurs des tournois et les roses aux lauréats des cours d'amour.

L'amour de la femme, c'est le but de la vie, pour l'homme dont le cœur est grand.

Son admiration, c'est le prix suprême, pour qui la peut mériter.

La femme sait tout cela. Elle sait qu'avec le paga-

nisme moderne que l'athéisme nous prépare et nous ramène, elle est découronnée ; que, reine déchue, elle descend du trône ; que déesse méconnue, elle est abattue désormais de son piédestal.

Sa gloire, son rayonnement, sa puissance, elle doit tout cela au Christ.

Que le règne du Christ tombe, et le règne de la femme est fini.

Voilà pourquoi elle ne veut pas redevenir païenne avec la franc-maçonnerie, dont les mystères ne sont pas moins infâmes que les mystères d'Isis.

Dieu mit son petit pied sur la tête du serpent.

Elle y maintiendra le talon afin de l'empêcher de mordre.

A l'image de Marie, chaque mère voudra, en ces temps abominables, élever son enfant à l'image aussi de Jésus.

Gloire donc à la femme chrétienne, à la vaillante, à celle qui, par son doux et gracieux courage, fera plus pour la protection de la vieille France que nous autres, les rudes champions dont la parole est de flamme et la plume est de fer !

Ces réflexions, je me les faisais en lisant différentes lettres que je reçois de femmes chrétiennes, nos lectrices, et qui réconfortent vraiment, qui suffiraient à nous rendre l'énergie, si d'aventure nous l'avions perdue.

En voici une que nous prenons au hasard, parce qu'il s'y trouve une phrase que nous avons besoin de relever spécialement :

Monsieur de Cassagnac,

Dans les moments les plus désespérés, Dieu a bien voulu se servir de nous, pauvres et faibles femmes, pour venir au

secours de la religion et de la patrie. A cette heure solennelle où les suppôts de Satan font rage contre le Christ et contre la France, n'est-il pas encore venu, ce moment où Dieu nous appelle et nous dit : « Femmes françaises, mères chrétiennes, levez-vous ! »

Serons-nous sourdes à cette voix ? Non, non, et, si les religieux s'en vont, si les religieuses sont chassées, nous restons, nous, femmes et mères, et à nous maintenant de nous montrer !

Arrière donc, vanité, futilité, plaisirs, amour du bien-être, arrière ! Notre rôle est trop beau, notre rôle est trop noble pour que nous ne cherchions pas à nous en rendre dignes.

Nos enfants, nous les voulons à nous, pour en faire des chrétiens et pour que, dans leurs cœurs, soient gravés, en lettres ineffaçables, ces deux mots : *Dieu et Patrie.* Qu'ils plaquent la soutane, qu'ils frappent la robe grise, ces infâmes ; à leurs manœuvres infernales, nous opposerons une lutte énergique.

Notre sang, nous le verserons volontiers, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte, pour refaire la France à Dieu et, nos enfants, les offrir au Christ.

Votre voix retentit si fort, monsieur de Cassagnac, auprès de tout ce qui a nom de mères françaises et chrétiennes, qu'elle réveillerait sûrement, il me semble, toutes les énergies endormies et ferait de nous toutes, pour cette grande bataille, le synonyme de volonté, dévouement, sacrifice et devoir.

Sonnez donc le cri du ralliement, nous sommes prêtes à y répondre.

Veuillez agréer, monsieur de Cassagnac, les sentiments de vive admiration d'une mère et d'une chrétienne indignée.

La phrase qui nous a frappé est celle où notre correspondante prêche le renoncement aux vanités, aux futilités, à l'amour du bien-être.

Sous une autre forme, elle s'exprime comme vient de le faire Mgr Turinaz, recommandant également aux femmes d'économiser « LE SUPERFLU », pour fonder

notre caisse de résistance, pour créer notre budget de guerre religieuse et sociale.

Le fait est que nos mondaines doivent, tant que durera l'âpre persécution qui sévit, donner l'exemple de l'abstention dans le luxe et de l'absence aux fêtes et réjouissances.

Le temps n'est plus aux amusements.

Quand trois cent mille petits enfants, chassés des écoles chrétiennes, sont sur le pavé, avec des milliers de vieillards, de malades et d'infirmes, il y aurait quelque dureté de cœur, quelque sécheresse d'âme et, disons le mot vrai, quelque indécence à donner de grands dîners, des bals, à satisfaire des goûts immodérés de luxe et de toilette.

Telle robe qu'on ne commandera pas, c'est une douzaine d'enfants de sauvés.

Le prix d'un déplacement aux bains de mer ou d'un voyage à l'étranger, c'est une vingtaine de vieillards échappant à la misère.

Il nous faut donc rétablir la dîme, la vieille dîme, sur nous-mêmes, nous imposer de l'impôt des bonnes œuvres, de la préservation sociale.

Dépensons moins et dépensons mieux.

Car, ne l'oublions pas, ce qui est le superflu pour nous, est le nécessaire pour le pauvre, le vieillard et l'enfant.

D'autant, qu'il ne sera pas mauvais de faire sentir au commerce, à l'industrie, aux ouvriers, à tous ceux qui vivent du luxe, que, s'ils sont atteints par un choc en retour, c'est à la république athée qu'ils le doivent, puisqu'elle nous réduit à leur enlever ce qui, par sa faute, doit être forcément destiné à autre chose, à ce qu'elle combat scélératement et que nous sommes obligés de défendre.

En un mot, c'est sa faute si d'un budget de paix que constituent les dépenses du superflu, nous sommes contraints de faire un budget de guerre religieuse et de guerre civile.

LA FRANCE EN DEUIL

(*Même sujet*)

30 avril 1903.

Peut-être n'a-t-on pas oublié, dans le monde de nos lecteurs, l'article quelque peu retentissant que nous avons publié sur la mission de la « femme » chrétienne en ce temps de tourmente révolutionnaire et de persécution religieuse?

Nous y disions, entre autres choses, que seule la « femme » peut et doit sauver la France chrétienne, en veillant, comme la prêtresse antique, sur le feu sacré de nos croyances, et en l'entretenant avec une invincible piété.

Développant une parole de ce grand évêque de Nancy, qui se révèle comme un *Confesseur* des premiers temps en face des bourreaux, et à une époque de trop universelle veulerie, nous soutenions que c'était pour les femmes chrétiennes un devoir impérieux, absolu, de renoncer à ce qu'on peut appeler les « DÉPENSES SUPERFLUES ».

Un bal de moins, un grand dîner qu'on ne donne pas, une robe dont on se prive, c'est d'abord le témoignage d'un deuil volontaire.

Et quel deuil fut plus grand que le deuil de notre Dieu, que le deuil du Christ cloué une nouvelle fois

sur le bois infâme, par les Hérodes, les Pilates et les Judas que flétrissait l'autre jour un éloquent Dominicain, qui depuis, paraît-il, est désavoué par ses frères, pour être sorti de leurs prudences intéressées ?

C'est au Christ que la femme doit d'avoir reconquis sa vraie place, aux côtés de l'homme, alors qu'elle n'avait vécu, jusque-là, que sous ses pieds, telle une esclave.

N'est-ce pas le Christ qui lui a rendu, en quelque sorte, cette âme que Platon, lui-même, lui refusait.

Le Christ, qui fit de cette « femme » que le monde païen tenait murée et voilée, plus encore que la jalousie musulmane aujourd'hui, de cet être dédaigné quand il ne servait pas aux plaisirs, — le Christ, qui en fit, par sa Mère, la Reine du Ciel, comme elle est de fait notre Reine, dans la famille ; — le Christ, dis-je, avait bien droit à la reconnaissance de la « femme », et c'est la moindre des choses qu'elle lui rende un peu de ce que, Lui, il lui prodigua sans compter.

Elle lui doit sa couronne ici-bas et là haut.

Qu'Il lui doive d'échapper à la proscription que les sectaires ont décrétée contre lui !

D'autant que ces « *dépenses superflues* », ce bal, ce grand dîner, cette robe dont on se prive, c'est la rançon de plusieurs religieux proscrits, de quelques filles, de quelques saintes filles chassées de leur couvent.

C'est le plus saint des budgets, la plus sainte des caisses, que cet argent qui peut donner du pain aux expulsés, leur assurer le toit et surtout, ne l'oubliez pas, leur conserver la patrie !

Grâce à la suppression de ces « *dépenses superflues* », nous aurons le moyen de les garder sur la terre de

France, de leur épargner l'amertume de mendier en exil et d'y chercher un abri précaire.

A l'occasion de cet article intitulé « LA FEMME », j'ai reçu bien des lettres encourageantes, approbatrices, vibrantes.

Mais aucune ne m'a fait plus grand plaisir que celle-ci, que je publie telle qu'elle est, me bornant à supprimer le nom, qui est le nom honoré d'une vaillante et noble femme du monde, du monde où l'on n'oublie pas ses Princes et où l'on ne trahit pas son Dieu :

Monsieur,

Encouragée par le bel article que vous avez écrit il y a quelques jours sur la « *femme* », et sachant combien vous accueillez favorablement les idées qui vous paraissent généreuses, je viens vous signaler un fait qu'il serait bien bon, je crois, de faire connaître, et personne mieux que vous ne saurait le présenter au public et en tirer la conclusion pratique nécessaire. Devant les grands malheurs actuels et le deuil de l'Eglise, plusieurs personnes du monde élégant ont renoncé à donner des bals.

La marquise de Moustier, la comtesse de Kergorlay et la baronne d'Aligny sont de ce nombre et ont permis que l'on cite leur nom dans l'espoir que leur exemple en entraînerait d'autres, hésitantes encore, me dit-on.

On m'affirme aussi qu'un grand nombre de jeunes filles demandent, elles-mêmes, à ne pas danser et sentent profondément la gravité des circonstances actuelles.

Voilà, monsieur, ce que l'on me prie de vous faire connaître, et je me permets de le faire par cette voie rapide, sentant combien il est urgent de ne pas tarder à citer un exemple qui peut en entraîner d'autres. Ah ! que nous avons besoin de ces exemples !!!

En vous remerciant à l'avance, je vous prie, monsieur, de recevoir mes sentiments très distingués.

Baronne de B...

Oui, madame, il faut des « EXEMPLES ».

Il faut surtout qu'ils viennent de haut.

Comment voudriez-vous que le petit peuple demeurât fidèle à ses croyances battues en brèche, tournées en risée, devenues une tare, passant à l'état d'indignité civique, si les classes sociales qu'a nimbées la noblesse et qu'a dorées la fortune ne sont point les premières à affirmer la foi et à opposer de la résistance?

Est-ce que, par hasard, les soldats se font jamais tuer, quand les officiers se tiennent lâchement à l'abri ?

Les hautes classes sociales, qui comprennent la noblesse, la richesse, l'éducation, ont le devoir, madame, de donner ces « EXEMPLES » que vous réclamez avec raison.

Et elles commencent, d'ailleurs, à les donner un peu partout.

Nos jeunes gens catholiques ont tenu à honneur, partout, de se constituer les gardes du corps de nos religieux assiégés dans leurs humbles cellules.

Ils leur ont fait un rempart de leurs poitrines.

C'est bien.

Et c'eût été mieux encore, si de funestes instructions n'étaient venues au secours d'une légalité devenue scélérate.

Si jamais, ainsi, que l'ont prêché les républicains au pouvoir, si jamais l'insurrection fut le plus saint des devoirs, c'est aujourd'hui, aujourd'hui que la république a déchaîné la discorde civile, qu'on se bat autour des monastères, que la haine sectaire fait fureur, que les croix sont abattues par un ouragan d'impiété ; aujourd'hui que le désordre règne au point que les intérêts matériels du pays se sentent atteints et que la Rente,

thermomètre de la confiance publique, baisse en une seule séance de 40 centimes, comme si nous avions perdu une bataille.

Dans cette lutte, dans cette protestation, dans cette résistance, la femme doit jouer le premier rôle.

Car, après tout, que veut-on ?

On veut lui voler ses enfants, comme les volaient les bohémiens errants, — et pour en faire pis que des bateleurs, pis que des saltimbanques : pour en faire des francs-maçons et des républicains.

La lionne, la lice, la perdrix timide, la minuscule fauvette, défendent leurs petits au péril de leur vie ?

La femme serait-elle au-dessous des femelles d'animaux ?

Elle a prouvé le contraire.

Elle le prouvera encore et tous les jours davantage.

Ce que la nature seule a conféré aux animaux, l'instinct, est remplacé, chez la femme, par cette autre maternité, reflet de la divinité qui veille sur l'âme des petits enfants, comme sur le dépôt confié par Dieu.

Aussi l' « EXEMPLE » donné par les femmes courageuses qu'on nous signale, sera-t-il suivi.

Que si d'aventure il en rejaillit dommage sur le commerce et l'industrie du pays, commerçants et industriels s'en prendront à qui de droit, à ceux qui rendent en ce moment les « DÉPENSES SUPERFLUES » vraiment indécentes, vraiment scandaleuses.

Ils porteront leurs doléances aux bandits qui suppriment fatalement tout luxe, toute libéralité, toute fête, toute réjouissance, dans une France EN DEUIL.

Car ce serait une véritable abomination, que de se parer, de s'amuser, de se gorger, de danser, quand le

deuil est partout, au fond des âmes catholiques et des cœurs français !

L'EXEMPLE

(*Même sujet.*)

2 mai 1903.

Une jeune fille des Charentes m'écrit une lettre touchante dans sa vaillante ingénuité.

Cette lettre ne devait pas être publiée.

Mais je transgresse la condition qui m'était imposée, certain d'être excusé — et même approuvé, en raison du bien qu'elle peut faire.

Naturellement, je supprime, et le nom, et l'endroit, pour obéir, suivant mon invariable habitude, aux nécessités impérieuses des plus vulgaires convenances :

Monsieur,

En faisant ma prière, ce matin, une idée m'est subitement venue. Je vous la soumets en toute simplicité. J'ai confiance en vous : si elle est bonne, vous la propagerez, si elle ne vaut rien, ce qui est bien possible, vous aurez la bonté d'en sourire avec indulgence, voilà tout.

Je ne désire qu'une chose, c'est que cette lettre ne soit pas publiée. Il n'est pas permis à une jeune fille de chercher à attirer, de quelque façon que ce soit, l'attention sur son nom.

Donc, ce matin à genoux devant Lui, la tête dans les mains, je confiais à mon crucifix combien j'étais humiliée et douloureusement peinée du manque d'énergie, de vaillance, de courage, de fierté de notre Charente dans les temps présents. Vous le verrez, monsieur, tous les couvents se fermeront, tous les religieux et toutes les religieuses partiront sans qu'une sérieuse révolte se produise dans la molle, dans

la nonchalante, dans l'indifférente Charente. Tant pis pour elle, ce sera à sa honte !

J'aime la résistance. Vous la prêchez et vous avez raison. Souvent, je m'enflamme à votre parole si ardente, si patriotique, si chrétienne ?

Si les femmes voulaient, pourtant !

Croyez-le, monsieur, elles pourraient beaucoup. Chacun doit faire ce qu'il peut. Aux hommes de rester debout, les poings en avant. Quant aux femmes, pourquoi ne s'entendraient-elles pas, en rangs nombreux et serrés, aux abords des couvents qu'elles voudraient défendre, décidées à se laisser piétiner, emporter, traîner une à une, plutôt que de céder ? Et ce que je dis là, je le ferais le cas échéant, sous un soleil ardent ou sous une pluie diluvienne. Il faut savoir être entêtée. Quand on a une idée, il faut la regarder bien en face, et quand on la croit bonne, il ne faut pas hésiter à se sacrifier à elle. Si on ne souffre pas un peu, où est le mérite ?

Généralement, on rit des femmes, on se moque d'elles, et cela n'empêche pas que, parfois, elles donneraient, si elles voulaient, des leçons de bravoure aux hommes qui n'ont pas de sang dans les veines. Peut-être, au fond, êtes-vous un peu de mon avis, vous, monsieur. Ne le seriez-vous pas, que je vous prie néanmoins de vouloir bien agréer l'assurance de mon profond respect et de mon admiration pour votre caractère si digne et si français.

M. H.

Voilà qui est frais, qui embaume dans sa candeur et qui réconforte en même temps par l'énergie !

De braves et nobles enfants, comme cette jeune fille, font vraiment honte à bien des hommes, qui n'ont plus le courage de leurs opinions et de leurs croyances.

Cela rappelle les vierges qui, aux premiers jours du christianisme, embellissaient les ténèbres des catacombes et souriaient, les yeux au Ciel, quand on lâchait sur elles les fauves du cirque.

Ainsi furent les Cécile, les Félicité, les Perpétue.

Telle on peignait Cymodocée dans la fiction.

Aucune autre religion, ancienne ou nouvelle, n'offre la physionomie, angélique en son héroïsme, de la vierge chrétienne.

Antigone n'est digne d'admiration que pour son culte filial.

Iphigénie n'est intéressante que parce qu'elle est sacrifiée brutalement.

Mais ni le paganisme, ni les hérésies, ni les schismes qui fractionnèrent le christianisme, ne sont peuplés de ces êtres à la fois doux et forts, gracieux entre tous, qui sont la poésie de la religion catholique et lui donnent un charme incomparable.

Oui, mon aimable correspondante a raison.

Il serait plus difficile à la force armée d'exécuter les lois infâmes, si elle devait renverser et fouler les femmes mobilisées autour des couvents et des sanctuaires.

La besogne qu'elle accomplit est déjà assez répugnante quand elle s'en prend aux hommes, pour dépasser rapidement toutes les limites de l'odieux si, d'aventure, elle exerçait également ses violences sur des femmes.

D'autant que les fauteurs de séditions, d'émeutes, le savent bien et en tirent avantage.

Du temps des barricades, et pendant la Commune, les insurgés mettaient toujours les femmes et les enfants au premier rang, afin de s'abriter derrière leur faiblesse.

Dans les grèves tumultueuses, il en est de même.

Pourquoi les catholiques n'en feraient-ils pas autant ?

Car, plus nous allons, plus le rôle de la femme grandit et devient superbe, prépondérant.

Sur le terrain religieux, elle est chez elle.

Sur quel terrain, d'ailleurs, ne serait-elle pas reine?

N'est-ce pas elle qui, au temps de la chevalerie, décernait les prix aux victorieux ?

Quand elle a voulu, lors des dernières élections, elle a pu exercer une action considérable.

Si elle s'y était prise plus tôt, l'effet de cette intervention eût été incalculable.

Car, enfin, ce que femme veut, l'homme le veut.

Mais il faut que la femme le veuille réellement, avec une invincible obstination.

Si elle se borne, comme Mme Loubet, à recevoir un chapelet béni par le Pape, à entendre dévotement les offices, à faire faire la première communion à ses enfants, tout en laissant son mari contresigner et promulguer des lois criminelles contre Dieu, il est certain que ce rôle de femme est simplement un rôle d'effacement, d'abdication, de lâche complaisance.

Une chrétienne de ce genre est une mauvaise chrétienne, qui prétend satisfaire Dieu tout en faisant la part du diable.

C'est un peu l'opinion des Loges maçonniques, si nous en croyons les discours de clôture du dernier Convent de 1902.

On y voit cet avertissement à Mme Loubet : « ...En me reportant à la question dont la discussion a terminé ce Convent, la question du rôle que peut jouer la femme au sein de la maçonnerie, je me demande si on ne pourrait pas aussi très utilement soumettre aux Loges l'étude du rôle que peuvent jouer les femmes chez les chefs d'Etat et en particuler à la présidence d'une république? »

Les francs-maçons, eux aussi, voudraient donc utiliser l'influence des femmes.

Mais c'est en vain.

La femme, en effet, n'est capable de grandes choses que si elle croit, que si elle est convaincue.

Animée par la foi, elle transporterait des montagnes et, frappant la terre de son pied menu, elle en ferait sortir des héros, suivant la parole connue.

Mais la femme qui ne croit pas, la femme sceptique, est, par cela même, frappée d'atonie et d'impuissance.

Celle-là ne peut rien, parce qu'elle ne sent rien.

Voilà pourquoi la femme franc-maçonne — ou incroyante — est une simple négation ; tandis que la femme chrétienne est une affirmation.

Il n'y a pas qu'en politique, d'ailleurs, que la femme peut infliger de sévères et sanglantes leçons à l'inconscience masculine.

Voyez ce que vient de faire Mme la duchesse d'Uzès.

C'est un exemple à joindre aux nobles exemples que donnaient, ces jours-ci, d'autres femmes du grand monde.

Loubet l'avait invitée à la soirée de gala de l'Opéra, voulant mettre quelques femmes comme il faut — de celles qui honorent notre pays — parmi les juives et les maritornes qui « sont les princesses » de la république.

Mme la duchesse d'Uzès a renvoyé dédaigneusement la carte d'invitation.

Ce n'est qu'un geste, mais il est beau ; il est vrai, surtout, et naturel.

Quelle est la femme du monde, patriote et chrétienne,

qui aurait envie d'aller à un gala, de s'exhiber, de se réjouir par le chant et les danses, quand des milliers de religieux et de religieuses pleurent devant leurs couvents mis à sac et leurs chapelles fermées ?

Et c'est avec sa mâle éloquence que mon ami Drumont s'écriait hier matin :

« A l'heure où tant de malheureux, auxquels on ne peut reprocher que leurs vertus, s'en vont errants sur le chemin de l'exil, à l'heure des proscriptions et des persécutions, la place d'une femme digne du nom de chrétienne n'est pas au milieu des fêtes.

« Plébéiennes et patriciennes sont d'accord sur ce point. Qu'il regarde dans la rue ou qu'il jette un dédaigneux regard sur les loges aristocratiques au gala de l'Opéra, Edouard VII ne trouvera pas, pour l'acclamer, des femmes qui aient du vrai sang de France dans les veines... »

On ne peut pas dire mieux.

Du reste, dans cette circonstance particulière, il y aurait, de la part des femmes, une double indécence de fêter les Anglais, alors que des Français souffrent aussi cruellement qu'on peut souffrir.

LEVÉE DE CROIX, LEVÉE DE BOUCLIERS !

29 avril 1903.

L'exécution des lois scélérates a partout allumé la guerre religieuse, c'est-à-dire la guerre civile.

La République se perd, se suicide.

Elle n'avait d'abord contre elle que ceux qui ne voulaient pas trahir leurs Princes.

Elle doit compter aujourd'hui avec tous ceux qui ne veulent pas renier leur Dieu.

Donc, ça va bien !

Et mieux que nous, elle fait notre besogne, accomplit notre rêve, qui est sa destruction.

Rien n'était, en effet, plus dommageable pour nous, ses implacables ennemis, que cette situation fausse, équivoque, menteuse, dans laquelle nous nous enlisions depuis quelques années.

C'était, au fond, bel et bien, la persécution. Nous en éprouvions tous les inconvénients.

Mais l'hypocrisie de la forme enrayait la résistance et empêchait la révolte.

L'illusion était partout, et principalement à Rome, où le Saint-Père, mal renseigné, trahi, croyait encore à un accord possible entre ces deux éternelles compétitions, la République et l'Eglise.

Aussi le trouble était grand, la confusion générale.

Les évêques s'imaginaient, dans leur candide sincérité, — je ne parle pas de tous, — qu'ils pouvaient continuer d'obéir au gouvernement sans désobéir à Dieu.

Et que de prêtres, que de fidèles, se ralliaient avec bonne foi au régime actuel, convaincus qu'ils y trouveraient la liberté de leur conscience sauvegardée et le respect accordé à leurs croyances !

Aujourd'hui, l'éclair a déchiré la nue, dissipé les ténèbres, et l'ouragan a fait s'envoler les illusions, comme les feuilles mortes tournoient en l'air aux derniers jours d'automne.

Il n'y a plus d'erreur possible.

C'est la déchristianisation de la France qui se poursuit à outrance ; c'est la lutte sauvage contre le catholicisme, engagée par une république démente,

entraînée à sa perte, mais voulant nous y joindre.

Et seuls les lâches, seuls les vendus, seuls les traîtres, seuls les apostats, osent encore se soumettre à des lois devenues infâmes et subir des ordres déshonorants.

Nous aimons mieux cela.

C'est plus net, plus clair.

Et au moins, nous y trouvons le bénéfice d'une réaction, tardive, hélas! et impatiemment attendue.

Cette réaction se manifeste particulièrement dans l'épiscopat, et cela d'une façon curieuse, qui dépasse toutes nos espérances.

On ne sait que trop comment, depuis plusieurs années, a lieu le recrutement de nos évêques.

La République marchande avec les candidats à la mitre, met leur conscience à l'encan, leur servilisme aux enchères.

La porte par laquelle doivent passer les élus, pour entrer dans leurs cathédrales, est tellement basse, qu'ils sont obligés de ramper.

Et quand la sélection a été faite, quand on a soigneusement choisi les moins dignes, on les désigne, on les impose à Rome, qui, malgré ses répugnances, se résout finalement à subir ceux qui sont relativement acceptables.

Cet épiscopat asservi nous a donné, pendant de longues et douloureuses années, un terrifiant spectacle de résignation et de capitulations.

Ils avaient promis de livrer leurs brebis et, en bergers fidèles... aux loups, ils exécutaient leur abominable marché.

Que seraient devenus les catholiques de France, si cet état de choses avait continué, s'était perpétué?

On n'y peut songer qu'en frémissant.

Nous étions perdus.

Comment les fidèles auraient-ils su défendre leur foi, quand leurs chefs spirituels en désertaient publiquement la défense?

Qu'aurait-on pu.

Au milieu de ce peuple abattu

où

Benjamin est sans force et Judas sans vertu?

Mais il est dit que la persécution ravive la lampe vacillante des sanctuaires, rend la vigueur première aux reins les plus affaiblis, et remet chacun dans sa voie, rendant la combativité aux fuyards et le courage aux poltrons.

Dieu l'a voulu ainsi.

Et c'est parce que, ceux qu'il aime, il les châtie bien, que l'Église, depuis des siècles, n'a couru de graves périls qu'aux jours de prospérité et ne fut jamais plus éclatante, plus glorieuse qu'aux heures des cruelles épreuves.

Aussi, voyez cet épiscopat, si misérable il y a quelques mois encore, et d'où de rares apôtres, comme les Cabrières et les Turinaz, émergeaient à peine, la tête fière parmi les fronts baissés, et — voyez-le se relevant sous les lanières de la République et se redressant sous la menace.

Les mêmes évêques qui parlent haut, en ce moment, se terraient au fond de leurs palais, naguère.

Et la persécution nous a rendu un épiscopat que l'esprit de tolérance eût maintenu dans la basse complaisance.

Le paganisme nous montre un géant qui, luttant

avec Hercule, reprenait ses forces chaque fois qu'il reposait les pieds sur la Terre, sa mère.

Il en est de même des catholiques, et les plus pusillanimes se révèlent des héros, des martyrs, quand ils sont en face des bourreaux.

Nous sommes heureux et joyeux de cette transformation, de cette véritable transfiguration.

Merci à la République, merci à ses bandits, qui nous rendent nos évêques, nous ramènent les déserteurs du ralliement, et reconstituent la seule Église que nous voulons connaître, car c'est la seule vraie, l'ÉGLISE MILITANTE.

Mais si c'est une joie pour nous de saluer ce réveil du catholicisme trop longtemps assoupi, ce réveil subit, en haut, en bas, partout, chez le riche comme chez le pauvre, chez l'aristocrate comme chez le plébéien, chez le prélat comme chez le petit vicaire, c'est aussi un devoir, pénible assurément, de dénoncer ceux qui continuent de défaillir.

Il faut avoir le courage de tout dire. Il faut oser montrer les trembleurs et les traîtres.

Qui donc le ferait, si nous ne le faisions pas?

Seule dans la presse, la vaillante *Libre Parole*, sœur d'armes de l'*Autorité*, s'y emploie courageusement avec nous.

Car il y a un pilori pour les mauvais prêtres et les mauvais évêques, comme il y en a un pour les officiers félons qui passent à l'ennemi.

Et quelle plus épouvantable trahison, que celle envers Dieu !

Mathan, d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilège,

Mathan qui,

..à Baal, prête son ministère,

est de toutes les époques, de tous les temps, et il rôde autour du ministère des cultes, il rôde dans nos cures, dans nos basiliques, prêt à servir Marianne, plus gueuse et plus canaille encore que la gueuse Athalie.

Ces trembleurs, ces traîtres, il les faut marquer à l'encre rouge, avec la plume de fer.

Ici, c'est le curé dont le nom évoque le souvenir d'un grand orateur catholique, et qui refuse sa chaire au religieux qui fit l'oraison funèbre de son père.

Là, c'est le curé qui interdit au même religieux, dont l'écho de Lourdes répète encore les viriles accents, de parler à une messe de mariage.

C'est l'évêque défendant aux Jésuites habitant Dijon de célébrer la messe dans les chapelles de son diocèse.

Paris vaut bien une messe qu'on interdit, n'est-ce pas, monseigneur ?

Et on vous a promis Paris, — la gloire pour vous, la honte pour nous.

Combes ne voulait qu'empêcher les religieux de prêcher, que faire fermer les chapelles.

Cet évêque-là va plus loin, il leur défend de dire la messe.

A quand la défense de communier ?

Puis, cet autre qui siège où fut la Rome française, et en qui le souvenir des papes n'évoque, hélas ! qu'une seule chose, la soumission empressée, misérable, au pouvoir civil !

Deux cents femmes chrétiennes, nous apprend une lettre, sont allées le trouver, lui demandant de ne pas supprimer les chapelles. Il a refusé.

Aussi, quand au moment de leur départ, il voulait leur donner sa bénédiction, elles l'ont rejetée avec dédain.

Ensuite celui qui vient de Beauvais, comme Cauchon, et qui se trouve à Rouen, ayant suivi toute la route qui mène au bûcher de Jeanne ?

Et celui de Bourges, et celui de Rodez ?

J'en passe et des pires.

Mais, ô bonheur ! ils sont devenus l'exception.

C'est la lie demeurée au fond du calice.

Oui, il y a un véritable soulagement à mettre en lumière leur face blême, pour bien montrer combien ils sont peu nombreux.

Tous, d'ailleurs, n'iront peut-être pas jusqu'au bout dans le reniement du devoir.

La république se dispose à mettre leur complicité à de terribles épreuves.

Combien seront-ils, quand viendra la nouvelle Constitution civile du clergé, celle qui s'inaugure déjà, par la désignation exclusive du pouvoir civil ?

Jadis, ils ne furent que six.

Il y avait Gobel, Talleyrand qui l'installa, puis Grégoire, puis Loménie de Brienne, de Sens ; Savines, de Viviers ; Jarente, d'Orléans.

Ce furent les seuls « JUREURS », comme on les appelait, les seuls qui prêtèrent le serment infâme, infâmes eux-mêmes.

Le nombre des assermentés volontaires, aujourd'hui, ne dépasse guère ce chiffre minime.

Et nous bénissons les bourreaux, nous saluons avec allégresse la persécution qui sévit.

Car l'Église de France s'y retrempe, s'y ressaisit.

Et nous devrons la libération politique du pays à cette levée de croix, qui est aussi une levée de boucliers.

LA SOLIDARITÉ

Pour les officiers victimes de leur devoir.

6 mai 1903.

On connaît l'acte viril et chrétien du lieutenant Portier.

Indigné d'avoir été chargé d'une besogne qu'il trouvait outrageante pour sa foi religieuse et déshonorante pour ses épaulettes, il a envoyé sa démission, imitant les nobles et fiers exemples donnés par les Saint-Remy et les Ladurie.

A ce sujet, nous recevons, d'un de ses camarades de régiment, une lettre que nous nous faisons un devoir de publier :

Oui, monsieur, vous avez raison de vous adresser à moi.

Votre lettre est celle d'un homme de cœur.

Elle vous honore grandement, en même temps qu'elle m'honore.

L'avoir écrite est bien ; l'avoir reçue est mieux.

Et votre confiance ne sera pas déçue.

La question se pose, en effet, nettement et sans pouvoir désormais être éludée, devant le monde catholique.

Oui ou non, serons-nous solidaires les uns des autres ?

Oui ou non, allons-nous abandonner, avec indifférence et lâcheté, ceux qui se sacrifient pour nos croyances communes et qui ont fait leur devoir hautement, courageusement, sans arrière-pensée, et alors

que c'était pour eux pire qu'un désastre, une vraie catastrophe ?

Car il y a plus de bravoure à affronter la misère qu'à narguer les balles.

La blessure reçue sur le champ de bataille guérit souvent et rapporte justement.

La misère étreint dans l'ombre et accule au désespoir.

Au soldat qui se bat, la croix, le grade, l'admiration publique sont une récompense.

Au chrétien qui a donné sa démission d'officier ou de magistrat, rien de tout cela. Le premier jour, quelques journaux en parlent rapidement; puis, vient l'oubli, avec toutes les souffrances et le cortège douloureux des privations.

Et quelle situation cruelle, quand il y a, comme dans le cas présent, une jeune femme et un enfant !

Non, non, cela ne peut pas se passer ainsi, sans une sanction éclatante.

Pour le colonel de Saint-Remy, il y a eu, fruit d'une souscription publique, une œuvre d'art, œuvre admirable du joaillier Falize — et dont il sera parlé bientôt.

Pour Ladurie, rien.

On n'a même pas demandé s'il avait besoin d'être aidé; on ne lui a pas offert l'ombre d'une compensation.

Est-ce que, par hasard, cette froideur glaciale qui suit de près un banal et fugitif compliment, serait désormais le prix de ces belles et admirables abnégations?

Nous ne le pensons pas, nous ne le permettrons pas.

Dans ce combat moral — plus dur que les combats

militaires — que nous soutenons pour notre Dieu, il faut ramasser ceux qui tombent, les relever pieusement, fraternellement, les secourir, les exalter.

Qui donc, parmi les catholiques, voudrait désormais se risquer, subir un dommage, si la confession publique de sa foi ne rencontrait qu'une misérable ingratitude?

On s'est étonné de voir que si peu de fonctionnaires, de militaires, de magistrats, donnent leur démission, pour ne pas exécuter des ordres qui les indignent et les révoltent.

Et on ne se demande même pas s'ils trouveront, le lendemain, du pain pour eux, leur femme et leur petite famille !

Ce pain, vous le leur devez, catholiques de France, ou vous êtes de vulgaires cabotins, singeant le zèle et vous livrant à des protestations mensongères.

Non pas sous la forme de la souscription pécuniaire, de l'aumône qui humilie, mais par la compensation large, spontanée, équivalente.

Vous avez des propriétés à régir, vous possédez des usines, vous êtes grands industriels, et vous croyez avoir fait tout ce que vous deviez quand, le dimanche, vous avez assisté à la messe de paroisse, quand d'une main distraite vous avez laissé tomber l'obole ordinaire.

Il y a plus que cela à accomplir, catholiques, et sans qu'il soit nécessaire de fonder une Ligue nouvelle, — alors qu'il y en a tant qui ne servent à rien et qui ont faussé leur origine : il faut organiser la grande solidarité, celle que les juifs ont si merveilleusement établie entre eux.

Il n'y a pas un juiffaillon crasseux qui frappe inuti-

lement à la porte d'un coreligionnaire cent fois millionnaire.

L'assistance privée, chez eux, chez les protestants, est complète, absolue.

Les catholiques n'ont rien de ce genre.

On fait des quêtes théâtrales, on procède à des *ventes* où la coquetterie s'étale, où la vanité se déploie.

Si une souscription sonore s'ouvre dans un journal, c'est à qui fera la surenchère.

Rien de tout cela n'est à blâmer et toutes les formes de la charité sont bonnes. Le but excuse les moyens.

Mais, quand un brave homme, officier ou autre, brise sa carrière, pour obéir à sa conscience, qui donc parmi vous, riches propriétaires, banquiers, industriels, commerçants, lui ouvre généreusement et affectueusement la porte.

Personne.

On lit l'incident dans les feuilles publiques, on murmure distraitement un « très bien! » et on passe!

Pendant que les catholiques font ainsi preuve de sécheresse du cœur, il nous revient à la mémoire que le fameux major Labordère fut autrement traité par les républicains.

Ce vulgaire imbécile avait cru voir un coup d'État militaire et s'était imaginé qu'on l'avait convié à y prendre part.

Or, nulle mesure de ce genre n'avait été concertée, aucun ordre ne lui avait été donné.

Tout cela était faux, inventé, stupide.

Et jamais la moindre preuve n'en fut apportée à la tribune, malgré ma persistante instance.

N'empêche que ce Labordère éprouva le besoin de se tailler une réclame énorme et envoya sa démission bruyamment, « *brisant son épée, plutôt que de la tirer contre la république* », ce que nul ne lui avait demandé d'ailleurs.

Ce fut une apothéose.

On le nomma député, sénateur, on l'empailla moralement — comme une bête rare, — on en fit un héros !

Nous n'exigeons pas, pour les blessés de la guerre religieuse, pour ceux qui tombent, de pareilles ostentations.

Les victimes de la persécution franc-maçonne ne réclament pas des arcs de triomphe et des gerbes de laurier.

Le pain assuré leur suffit.

Qu'on n'ait pas faim à la maison, après avoir confessé son Dieu, quand il le fallait !

Si vous voulez que l'exemple soit suivi, encouragez-le, catholiques de France, serrez les rangs et que l'on se sente, les uns contre les autres, étroitement liés, si près, qu'on puisse entendre battre le cœur du voisin.

Le fonctionnaire, l'officier, le magistrat souffletteront la Gueuse, avec leur démission motivée, quand seront donnés les ordres scélérats, les ordres qui provoquent la sainte obéissance.

Mais il faut qu'après, ils vivent.

Ce serait vraiment trop, d'être frappés par l'ennemi et abandonnés par les amis !

Amis connus et inconnus, je sonne le ralliement au drapeau, qui est la croix de Jésus !

Voilà un officier qui fut vaillant.

Allez-vous le laisser piétiner par la canaille qui ricane et raille son dévouement?

Il est à terre.

Qui d'entre vous, au nom de la grande solidarité chrétienne, se glorifiera en lui tendant la main ?

LES GRANDS MOYENS

Il n'y a que cela.

12 mai 1903

Tous, tous, ils persécutent la religion catholique, s'élèvent contre Dieu, proscrivent ses prêtres et... s'empressent de recourir à elle, comme s'ils étaient les meilleurs parmi les croyants et les fidèles.

Hier avaient lieu, dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne, les obsèques de la belle-mère du président de la Chambre, M. Léon Bourgeois.

Le service religieux a été de première classe.

On n'a économisé ni un chant, ni un son d'orgue, ni l'eau bénite.

On n'a épargné ni pompe, ni cérémonie.

Les prêtres s'y pressaient en grand nombre.

Et M. Léon Bourgeois donnait l'exemple du recueillement, comme s'il n'était pas de ceux qui poursuivent les catholiques, avec le dernier acharnement.

Hier encore, c'était le jeune Chaumié, fils du ministre de l'instruction publique, du complice et de l'associé de l'ignoble Combes dans la destruction de l'enseignement chrétien, qui faisait sa première communion au lycée Henri IV.

Le père ordonne de fermer les écoles chrétiennes, d'arracher les christs des murailles, défend la prière et interdit le catéchisme.

Et il s'émotionne doucement en envoyant son fils à la sainte table.

Chez les Chaumié, cela devient une touchante fête de famille.

Le fils est en état de grâce, quand le père entasse crime sur crime contre la liberté et la foi.

Enfin, le 14 mai, en l'église Saint-Philippe du Roule, le plus jeune fils de M. Loubet, président de la république, fera sa première communion, lui aussi.

Sa mère sera là, ayant sans doute aux mains le fameux et légendaire chapelet béni par le Pape et obligeamment envoyé par le cardinal Rampolla.

Et, pendant que ce louveteau mangera ce que nous appelons, nous, « le pain des anges », le vieux loup, le père, mettra sa signature sous les décrets scélérats et promulguera les lois infâmes.

Il aurait bien voulu, en sa rare hypocrisie, cacher cette cérémonie au fond de la chapelle de l'Élysée, comme on cache un méfait et comme on dissimule une honte.

Mais cela n'a pas été possible et il a fallu risquer la grande lumière de l'église paroissiale.

La liste n'est pas complète : il faut y ajouter le rejeton des Rouvier, qui, lui aussi, dévotement, à l'église de Neuilly, dans ce même joli mois de mai, joindra les mains et tendra les lèvres quand le prêtre, lui présentant l'hostie sainte, murmurera : *Corpus Domini Jesu Christi custodiat animam tuam...*

On le voit, c'est, sur toute la ligne, une véritable édification.

La graine de bourreaux tombe drue et serrée en terre sainte, par ce printemps pluvieux.

Poussera-t-elle ?

J'en doute, tout en l'espérant.

Il y a cinquante, soixante ans, les pères, eux aussi, firent leur première communion, se marièrent à l'église. Combes, lui, alla plus loin et toucha au seuil de l'Église même.

Et ils sont tous devenus renégats, apostats, traîtres à leur passé et brûlant ce qu'ils avaient adoré.

Leurs petits feront comme eux.

C'est du sang vicié à sa source.

Dans quelques années, la religion n'aura pas de plus cruels ennemis que ces jeunes communiants d'aujourd'hui, qui ont devant eux, d'ailleurs, tous les exemples d'une rare impiété, le scandale hideux de l'intolérance chez leur père et de la lâcheté morale chez leur mère.

Quelle étrange contradiction, que ce double culte, dans la même maison, de Dieu et du Diable !

Le mari, au besoin, assisterait à la *messe noire*, en l'honneur de Satan.

Et la femme, oublieuse de son glorieux apostolat, désertant sa mission sainte, catholique honteuse, demande à Dieu pardon des ignominies de son époux, sans avoir le courage de leur opposer la moindre résistance.

De cette façon, on arrive à tout satisfaire, n'est-ce pas ?

Satan donne les honneurs, le pouvoir, au nom de la franc maçonnerie régnante.

On l'a flatté, on le sert : il paye.

Et Dieu est là pour rassurer les catholiques jobards, tromper le Pape, tranquilliser Rampolla, qui se con-

tente des apparences, arracher au nonce ignare et dupe volontaire la fameuse phrase visant Jules Ferry et autres sectaires : « Au fond, ils sont si religieux ! »

Je ne sais pas si le monde politique comprend et admet de pareilles palinodies et les trouve toutes naturelles.

Il y a là un spectacle inouï, qui prouve que les pères ou les fils mentent effrontément : les pères en se disant irréligieux et les fils en se montrant religieux. A moins, toutefois, qu'ils ne mentent les uns et les autres et qu'on ne s'accorde pour tromper Dieu et le Diable.

Mais le peuple, qui est simpliste, lui, qui est droit, qui n'admet ni les hypocrisies, ni les duplicités, le bon peuple que de pareilles contradictions effarent, je suis bien certain qu'il se demande, dans sa naïveté, comment il se fait que l'Église soit si indulgente, si complaisante pour la lignée des bourreaux ?

Le peu que le peuple connaît de l'histoire lui a appris que, jadis, l'Église était autrement sévère et intraitable à l'endroit de ceux qui l'osaient braver.

Et sans savoir au juste si c'est une indulgente faiblesse de la part de l'Église, ou une impuissance avouée, il s'étonne que l'excommuniation, jadis si facile, et pour des causes moins graves, ne vienne pas frapper et envelopper toute la famille des persécuteurs.

Son bon sens se révolte à la vue des petits Loubet, Chaumié, Rouvier, recevant librement les sacrements, alors que leurs pères ferment les chapelles et envoient en exil les ministres de Dieu.

Une Église qui ne se défend pas, qui ne lutte pas, aux yeux du peuple, est une Église qui capitule et abdique.

Et il ne se sent guère réconforté, avouons-le, par les

moyens qu'on lui propose afin de traverser les heures cruelles de la persécution.

Les archevêques de Bordeaux et de Paris prescrivent des jeûnes, des abstinences, des prières.

L'archevêque de Paris « pleure », mais se défend vivement d'aller jusqu'à haïr ceux qui s'efforcent de détruire le catholicisme. Il espère les toucher à force de charité et de résignation.

Et le peuple des catholiques ouvre de grands yeux étonnés et s'effare.

Des jeûnes, des abstinences, des prières, de la charité, c'est parfait.

Pourtant, si c'est avec tout cela qu'on compte lutter, se battre, remporter la victoire, c'est de la pieuse et douce démence, et le peuple ne comprend plus, ne comprendra jamais.

Certes, il n'y a aucun inconvénient à se mortifier, à prier, au contraire! C'est ainsi que les chevaliers faisaient avant de tirer l'épée et de se ruer au combat.

Mais sommes-nous donc des moutons, qu'on égorge impunément?

N'avons-nous à opposer, aux fauves, que des bêlements plaintifs.

J'avoue que le sang me bouillonne dans les veines et que la honte me monte au front, quand je contemple cette pusillanimité des catholiques les meilleurs, alors que c'est la trique, que c'est le glaive, que c'est la lutte acharnée, sans merci, implacable, qui seule peut *bouter* dehors ces gens-là, comme Jeanne avec les Anglais, et nous délivrer des bandits qui nous détiennent.

Jeûnez, si vous voulez; priez, ça donne des forces. Mais assez et trop de résignations, de gémissements et

de pleurs : relevons-nous virilement, et tapons dessus avec toutes les armes — légales ou non — car toutes sont bonnes contre les scélérats qu'ils sont.

Les grands moyens, il n'y a que cela!

A CHALON

Congrès de la Jeunesse catholique.

14 mai 1903.

Donc, le Congrès social des syndicats, organisé par la Jeunesse catholique, vient de se tenir à Chalon-sur-Saône.

On y a étudié, paraît-il, toutes les questions sociales, et je souhaite, sans y croire beaucoup, qu'on en ait résolu quelques-unes.

En général, ces *parlottes*-là ne servent pas à grand'chose, et je n'en ai jamais rien vu sortir de pratique.

Ce sont des cadres plus ou moins vastes, dans lesquels il n'y a que du vide.

On y dépense un peu de bonne volonté, beaucoup de paroles, et on s'en revient tel qu'on y est allé — guère plus avancé.

La séance de clôture, à Chalon, a été la plus intéressante, et, comme de coutume, on avait gardé les bons morceaux, les meilleurs, pour la fin.

C'étaient une lettre de M. Albert de Mun et un discours de M. Jacques Piou.

Tout de suite je ferai observer que, s'il est au monde deux caractères, deux tempéraments, deux talents qui

soient impropres à l'œuvre entreprise de rénovation sociale, ce sont assurément les caractères, les tempéraments et les talents de ces deux hommes.

L'un est académicien et l'autre pourrait l'être.

Diserts, fleuris, châtiés dans leur style, sans passion, sans envolées, sans emportements d'aucune sorte, ils ont tout ce qu'il faut pour briller en un milieu choisi, parmi des auditeurs d'élite.

Mais ils ne sont pas capables d'émouvoir, de remuer les masses populaires, dont ils ne parlent pas la langue et qui ne les comprennent point.

Et, par une ironie singulière, comme il s'en rencontre parfois dans la vie politique, M. Jacques Piou est président de l'*Action libérale populaire*, une nouvelle ligue, et alors qu'il ne fut jamais un homme d' « ACTION » et ne sera jamais un chef « POPULAIRE ».

Il est même tout l'opposé.

Aussi peut-il se multiplier tant qu'il voudra ; il aura, dans les villes, le succès qu'il mérite, y trouvant l'auditoire lettré qui lui convient ; mais il est incapable de produire le plus faible remous parmi les masses.

Et c'est des masses populaires qu'on a besoin.

Il a été donné lecture de la lettre de M. de Mun, document considérable, véritable brochure qui, démunie du charme que l'auteur lui eût certainement prêté, apparaît comme une plaidoirie vague, déclamatoire et pleine de contradictions.

Ah ! c'est que la thèse politique adoptée par MM. de Mun et Jacques Piou n'est pas précisément de celles qu'il est aisé de soutenir et de faire triompher !

Et plus on va, plus la difficulté s'accentue.

D'abord, les deux associés dans la politique du ralliement ont quelque peine à asseoir leur autorité

morale sur la foule, qui se souvient de leur passé monarchique.

Ils furent royalistes ardents, ils se montrèrent les adversaires déclarés dans ce régime républicain qu'ils soutiennent aujourd'hui. Et, quand on les voit s'obstiner à demeurer sur le terrain « CONSTITUTIONNEL », à ne se réclamer que de la « LÉGALITÉ » en matière d'opposition, on évoque le temps peu lointain, où, comme associés du général Boulanger, ils avaient essayé de faire mettre à Mazas, et le président de la république, et les ministres, et le Parlement.

Cela leur enlève un peu d'autorité pour défendre la Constitution et affirmer la supériorité du régime républicain.

M. Albert de Mun, surtout, se trouve dans une situation fort embarrassée.

Qui donc a oublié ses harangues enflammées contre la république franc-maçonne ? Je l'entends encore crier à Jules Ferry : « Il y a entre nous des croix renversées ! »

Hélas ! il les a enjambées et, à l'heure présente, il continue de protéger un régime qui s'est voué à la destruction du christianisme en France.

Il y a là un spectacle lamentable, et c'est pitié que de voir ces deux hommes d'une rare valeur comme éloquence, manquer de caractère à ce point qu'ils servent de gardes du corps à la République, eux qui furent les gardes du corps du Roi, et qu'ils nous recommandent de respecter la légalité, alors que c'est cette légalité infâme, scélérate, qui ferme nos écoles, nos chapelles, et chasse vers la terre d'exil les meilleurs d'entre nous, les saints religieux et les saintes religieuses.

Et c'est Albert de Mun et Piou qui nous commandent de respecter cette Constitution odieuse, immonde, de laquelle la France est en train de mourir!

Comment voulez-vous que le peuple saisisse de pareilles nuances et comprenne qu'il ne faut à aucun prix renverser, surtout par la violence, un gouvernement de bandits?

Comment lui faire admettre que tout le mal vient de la république, et qu'il faut néanmoins la maintenir?

Inconsciemment, ces ralliés font les affaires des radicaux et des révolutionnaires.

Car, devenus les apôtres de la république, ils renforcent fatalement la seule république possible dans notre pays, celle de la canaille.

Ce n'est pas, en effet, pour lui substituer une autre espèce de république, une république bâtarde, une république d'eunuques, que la nation jettera celle-ci à l'égout.

D'autant que l'expérience nous a appris que les modérés, les timides, les constitutionnels, les amants de la légalité, qu'ils s'appellent Vergniaud ou Mun, Bonjean ou Piou, sont toujours promptement avalés par les violents.

L'histoire a consacré cet axiome : « *La république conservatrice est une bêtise* ».

Elle est une bêtise, parce qu'elle est une impossibilité.

Jamais, chez les races latines, la république ne pourra être exercée, gouvernée par les modérés.

Perpétuellement, elle deviendra la proie des enragés.

Si nous avions le malheur de recommencer la république de MM. Thiers et Dufaure, sans oublier celle de Mac-Mahon, ce serait pour recommencer aussi celle de la Commune et celle de Combes.

Combattre la république radicale au nom d'une république idéale, est le comble de l'absurdité.

C'est la lutte de gens qui rêvent, contre des gens parfaitement éveillés.

Oui, MM. de Mun et Piou font œuvre de somnambules.

J'ajouterai qu'il y a pour eux, catholiques fervents, quelque chose de ridicule, même d'odieux, à nous parler encore de la *légalité*, de la *Constitution* et de la république à un moment comme celui-ci, et alors que la république nous dépouille de nos dernières libertés, en attendant qu'elle nous enlève notre dernier écu.

Cette obstination des ralliés à se coller au régime républicain, quand celui-ci s'en prend férocement à tout ce que nous aimons et respectons, et nous rend intolérable jusqu'au séjour de la patrie, est une véritable aberration et qui empêchera toute œuvre utile de délivrance, de libération et même de résistance.

Pour ceux qui souffrent de la république, il n'y a qu'un remède, qu'un seul, son renversement au plus tôt et par tous les moyens, quels qu'ils soient.

La nation, dégoûtée de la république, ne s'arrêtera pas à des combinaisons moyennes et ne se contentera pas d'une république modérée, sachant bien que les modérés seraient, comme d'habitude, incapables de la conserver.

La réaction ira aux extrêmes, et c'est vainement que MM. de Mun et Piou s'entêtent à nous offrir un régime édulcorant, dont le moindre inconvénient est d'être irréalisable.

J'admire ce Congrès de Chalon où la lettre interminable d'Albert de Mun et le discours littéraire de Piou ont été encadrés par les chants de la *Marseillaise*.

Oui, vous avez bien entendu : Mun et Piou accompagnés par la *Marseillaise* !

C'est à se tordre.

Certes, je ne nourris aucun préjugé contre le chant national.

Je le trouve fort entraînant et quelque peu supérieur à l'air que l'Empire eut la naïveté de consacrer comme officiel.

Le « *Partant pour la Syrie* » me parut toujours ridicule.

Mais je n'ai jamais pu me défendre complètement du malaise que me cause cette *Marseillaise*, si belle qu'elle soit, et par cela seul que tant de bandits l'ont entonnée et en des circonstances particulièrement atroces.

« *Le sang impur* » escortant Jacques Piou et servant de partition au *libretto* épistolaire d'Albert de Mun, suffit pour montrer combien ces messieurs sont dans le faux, dans la contradiction, et suffit à faire éclater l'inanité de leur œuvre.

Sous prétexte de vouloir nous sortir de l'abîme, ils nous y replongent.

Et c'est grâce à tous ces républicains simulés que les républicains vrais conservent leur pouvoir et assoient leur domination.

Les républicains honnêtes n'ont jamais servi qu'à consolider les républicains scélérats.

UN MAL POUR UN BIEN

La persécution.

19 mai 1903.

Il en est qui regrettent amèrement l'âpreté des temps présents et qui gémissent sur la persécution déchaînée contre la religion.

Je ne suis pas de ceux-là.

J'irai même, dussé-je m'exposer à l'accusation de développer en cela une idée paradoxale et fantaisiste, jusqu'à prétendre que cette persécution est un véritable bienfait de la Providence, une bonne fortune inattendue, et qu'il y a lieu de s'en réjouir, quels qu'en soient les inconvénients tout d'apparence.

Oui, je le répète, il faut la bénir, car elle nous sauve d'une perdition totale.

Et c'est à elle seule qu'on devra, dans un avenir relativement prochain, d'échapper à la ruine et à la honte, de se soustraire à une nouvelle Terreur et de sortir du plus infâme des régimes politiques, du régime républicain.

Oh ! je ne soutiens nullement que ce résultat-là, qui, après tout, est le salut du pays, le retour à la prospérité perdue, à l'honneur, s'obtiendra sans des dommages sérieux et sans des pertes douloureuses.

Tout se paie ici-bas, et le relèvement de la France nous aura coûté cher.

Mais qu'importe le prix, quand la résurrection du pays est au bout !

Gagne-t-on des victoires sans perdre de nombreux soldats, qu'on enterre sur le champ de bataille ?

Déjà, nous sommes très durement éprouvés.

L'exil qui frappe les meilleurs d'entre nous, nos saints religieux et nos admirables religieuses, la haine des sectaires qui fait rage contre notre foi, s'empare de nos jeunes générations et nous atteint dans nos libertés les plus sacrées, — tout cela n'est pas sans nous blesser jusqu'au fond de l'âme.

Et ce n'est pas fini, nous le voyons, nous le sentons.

La persécution ne fait que commencer et la tempête en est à peine aux premiers tourbillons.

N'importe, c'est de là, de là seul, que pouvait venir le salut.

Sans la fureur de nos adversaires, nous nous enlisions à jamais dans la république.

On s'y résignait, et beaucoup s'y ralliaient sans l'ombre d'un scrupule, sans le moindre respect pour le passé, sans aucune prévoyance de l'avenir.

Quand donc, une république avait-elle eu la chance de grouper autant d'avantages et de réunir autant d'adhésions ?

Rome, elle-même, s'était prononcée en sa faveur, publiquement, officiellement, désorganisant l'opposition conservatrice et donnant, à tous ceux qui voulaient trahir et qui étaient impatients de passer à l'ennemi, un prétexte exceptionnellement plausible.

C'était pour « *obéir au Pape* » que certains abandonnaient leur Prince et reniaient leur vie antérieure.

Comme si l'obéissance à la Papauté s'étendait sur le terrain politique, et comme si Rome avait un droit quelconque — autre que le droit de *conseil* — sur les opinions et les préférences des citoyens français !

Aussi, tous les déserteurs de la monarchie, tous les paladins fatigués, fourbus, tous les ambitieux impatients, tous ceux qui trouvaient, dans l'opposition, le temps long et stérile, se sentirent joyeux quand Rome leur jeta ce pont inattendu, qui leur permettait d'atteindre la rive gauche.

Ils s'y précipitèrent en foule pour « *obéir au Pape* ».

Et, en trahissant, ils avaient l'air de se soumettre au plus pénible des sacrifices, d'aller au martyre, de faire abnégation de leurs préférences !

Farceurs qui ne cherchaient qu'à se vendre, qui spéculaient sur les profits d'un ralliement et qui, par-dessus le marché, se donnaient des airs de « *fils soumis à l'Eglise* ! »

Quant à nous autres, qui restions fidèles à nous-mêmes, qui demeurions imperturbables et immobiles dans nos opinions, nous devenions de « *mauvais catholiques* », des « *réfractaires* », et pour un peu, si on l'eût osé, on nous frappait d'excommunication.

A cette marche, à cette poussée de l'Eglise presque entière vers la république, comme gouvernement définitif du pays, s'ajoutait l'inaction des Prétendants.

Que pouvait être, je vous le demande, notre opposition, désavouée par Rome, décimée par la désertion, et dans l'impossibilité d'offrir à la nation une solution éventuelle ?

Renverser la république, c'était bon à dire.

Mais la remplacer par quoi ?

Et avec qui la renverser ?

Rome avait tué l'opposition, ou du moins l'avait rendue impuissante.

Nous nous en sommes bien aperçus, depuis dix ans, aux diverses périodes électorales.

La république s'installait donc, et dans des conditions inouïes de facilité.

Plus de lutte possible contre elle.

Le combat allait finir, faute de combattants.

Nous étions réduits à quelques-uns qui se battaient encore et désespérément.

On ne luttait plus que pour l'honneur.

La République n'avait qu'à se laisser vivre.

Elle avait déjà pour gardes du corps d'anciens

monarchistes, comme Mun, Piou, Mackau, Lévis-Mirepoix, et tant d'autres !

Les évêques la bénissaient ; les congrégations, elles-mêmes, lui souriaient ; la grande masse des catholiques l'acceptaient.

Et, à part quelques rares petits curés qui persistaient à se défier, jamais l'autel ne fut plus uni au trône qu'il ne l'était au bonnet phrygien.

La Gueuse, l'ignoble Gueuse, passait à l'état de catéchumène, et le Pape, trompé par son entourage, permettait à Rampolla de la couvrir de reliques.

Si la République se fût tenue tranquille ; si elle eût eu le sentiment même vague de ses intérêts, si elle avait été intelligente, prévoyante, si elle se fût bornée à laisser ses portes grandes ouvertes et à ne pas trop molester ceux qui s'y pressaient en foule, c'était fini de l'opposition à tout jamais, fini de la monarchie, fini de nous, et elle devenait maîtresse souveraine de la France !

Mais Dieu qui aime sa « *fille aînée* », Dieu qui avait voulu simplement nous éprouver, et qui n'entendait pas nous vouer à la honte éternelle, à l'abjection indéfinie, a subitement aveuglé la République et l'a rendue folle, la réduisant à se déchirer elle-même, de ses ongles, les entrailles.

Nous n'étions plus en état de la tuer.

Et la voici qui, sans raison aucune, alors que tout et tous conspiraient pour elle et contre nous, la voici qui provoque gratuitement ce qu'il y a de plus sacré dans l'âme humaine, la foi, la croyance, Dieu.

Impunément, elle avait pu s'en prendre aux opinions politiques.

Elle avait proscrit les *fils de France*, sans que la France protestât sérieusement.

Elle crut qu'elle pouvait traiter la croix de Jésus comme elle avait fait du sceptre des Rois et des Empereurs, et la briser sur ses genoux ainsi qu'un bois pourri.

Et sa volonté apparaît soudain, volonté de démente, de damnée, de déchristianiser la patrie de Geneviève, de Clotilde, de Jeanne.

Et voici que ce pays, jusqu'à présent résigné à tout, veule, lâche, prêt au servage et déjà attelé à la République, tels des bœufs au regard atone, voici que soudain il s'émotionne, se réveille, se reprend, se révolte!

Comme monarchiste, il avait abdiqué.

Comme chrétien, il se ressaisit.

La guerre contre Dieu verra la mort de la République.

Et ce n'est pas la dernière fois que « *le Galiléen* » aura vaincu!

Ce n'est pas seulement le catholique, en effet, qui s'indigne et qui proteste.

La persécution religieuse aura eu cet effet, qu'elle aura refroidi, arrêté la propagande républicaine dans les milieux mêmes qui lui étaient le plus favorables.

Tout ce qui est « *libéral* », au sens le plus large du mot, est pris d'inquiétude et craint pour soi-même.

Le protestantisme en est là.

Après avoir peut-être favorisé d'abord la persécution contre le catholicisme, il commence à en redouter les effets, à son tour.

Nous avons là sous les yeux une lettre bien curieuse, bien suggestive, du pasteur Nyegaard, président du consistoire de Nancy.

Reprenant cette thèse, déjà développée par lui, que

« *le fanatisme irréligieux* » ne vaut pas mieux que le fanatisme religieux, il prêche « *le respect des droits de toute conscience humaine* ».

Et il ajoute excellemment, après avoir fait cette définition parfaite, qu'un libéral « *est celui qui aime la liberté des autres* » :

« Mon sentiment n'a pas varié. La liberté pour soi-même, tout le monde la souhaite : la liberté pour les autres, pour *tous* les autres, pour les catholiques, pour les protestants, pour les juifs, pour les incroyants, voire pour les mécréants, trop peu de gens la veulent. Mais les protestants ont eu tant à souffrir de l'intolérance, qu'ils sont impardonnables quand il leur arrive de déserter la cause de la liberté. »

La république avait déjà contre elle les autoritaires, car nous ne confondons pas les autoritaires avec les jacobins.

Les libéraux se tournent contre elle.

Contre elle également, les patriotes ; contre elle, ceux qui possèdent et craignent d'être dépossédés ; contre elle, tous ceux qui croient, qui prient.

Et c'est la persécution qui a groupé ce faisceau de résistance invincible, d'opposition nouvelle, autrement puissante que l'ancienne opposition monarchique.

Bénie soit donc cette persécution !

Car c'est à elle que nous devrons d'être délivrés un jour, bientôt, de la république !

Elle aura contribué, cette persécution odieuse et intolérable, à faire l'unité, parmi les adversaires de ce régime, rendant *tout* souhaitable, *tout* acceptable, pourvu que ce ne soit plus la république.

Et voilà comment, encore une fois, cela aura été un mal pour un bien.

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

22 mai 1903.

La question de la séparation des Églises et de l'État est engagée, et à fond, ce n'est pas douteux; cependant je persiste à croire que le gouvernement, malgré ses menaces et ses fanfaronnades, n'en veut pas.

Il fait semblant d'y tenir.

Il le dit.

Il encourage les partisans de cette mesure redoutable.

Mais il en éloignera le plus possible la solution.

C'est néanmoins un jeu des plus dangereux, je le reconnais, et, à force d'en parler, on finira par s'y décider.

Déjà, de part et d'autre, on commence à s'y habituer, ce qui est un symptôme très grave; oui, ce qui paraissait impossible, il y a seulement quelques mois, devient un péril à regarder en face, un péril imminent.

Je dis « UN PÉRIL », car le mot n'est pas excessif : j'ajouterai même un péril pour tout le monde, pour l'État comme pour les Églises.

Aussi je considère que les catholiques sont vraiment imprévoyants et de conception bien légère, quelque peu inconsciente, lorsqu'ils prennent des airs délibérés et affirment, avec la plus rare imprudence, que la séparation des Églises et de l'État ne les effraie pas et qu'ils la voteront.

Si c'est, de leur part, une manœuvre destinée, dans leur pensée, à faire reculer les partisans de la sépara-

tion, le but est louable et, si naïve que soit la manœuvre, je veux bien la considérer comme excusable.

Elle n'est pourtant pas digne d'hommes se prétendant hommes politiques.

Si ces catholiques pensent ce qu'ils disent, et j'ai des raisons pour le craindre, je les déclare totalement aveuglés et fous, de se jeter ainsi témérairement dans ce qui n'est même pas un inconnu.

Car, si l'abîme auquel on marche, sur les bords duquel on se trouve, est immense, on peut tout de même entrevoir clairement ce qui se trouve au fond.

Et il est sage d'y jeter les yeux, avant de s'y précipiter d'une façon aussi allègre.

L'inquiétude que je manifeste vient de ce qui s'est passé à la Chambre et que je relève dans le *Journal officiel*.

Voici l'incident :

M. Massé, partisan de la séparation des Églises et de l'État, rappelait à la tribune les paroles comminatoires prononcées, au Sénat, par M. Combes, quand il disait : « Au surplus, que ceux de mes amis qui sont pressés de voter la séparation des Églises et de l'État calment leur impatience ; au train dont les choses marchent, peut être n'attendront-ils pas longtemps la réalisation de leur vœu. »

Je cite maintenant le *Journal officiel* :

M. Lasies. — Cela ne nous effraye pas.

M. Massé. — C'était un avertissement que M. le président du Conseil donnait au parti catholique et au clergé. Le clergé vous a entendu, monsieur le président du Conseil, et il vous a répondu par ses circulaires, ses lettres et ses protestations. (*Applaudissements à gauche.*)

Nous nous demandons, dans ces conditions, si l'heure

n'est pas venue d'examiner, avec la ferme intention d'aboutir, la question de la séparation des Eglises et de l'Etat... (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Lasies. — Très bien!

M. Massé. — ... Et si le jour que M. le président du Conseil indiquait comme prochain n'est pas enfin arrivé.

M. Jules Dansette. — Faites une proposition; nous la voterons.

M. Maurice Berteaux. — Elle est déposée.

M. Jules Dansette. — Mais vous n'oserez pas la voter.

M. Dejeante. — Puisqu'elle est déposée!

M. Lasies. — Vous ne la voterez pas.

. . . . . .

. . . . . .

M. Massé. — Vous avez derrière vous, monsieur le président du Conseil, une majorité fidèle...

A droite: Dites servile! (*Bruit.*)

M. Massé. — ... Qui ne demande qu'à vous suivre.

Ses membres ont, pour la plupart, inscrit sur leur programme la question de la séparation des Eglises et de l'Etat. Ils sont prêts à la voter.

M. Lasies. — Nous aussi.

M. le marquis de Dion. — Faites procéder à une consultation nationale; vous verrez si le peuple en veut ou n'en veut pas. (*Applaudissements à droite.*)

M. Maurice Berteaux. — Vous en vouliez tout à l'heure; maintenant, vous n'en voulez plus. Ayez donc un peu de suite dans les idées. (*Applaudissements à gauche.*)

M. Lasies. — Mais certainement nous en voulons; c'est vous qui n'en voulez pas.

Je le répète, parler comme ont parlé, dans cet incident, nos amis de la Droite, c'est peut-être très habile, quoique j'en sois médiocrement convaincu; mais j'avoue très humblement que je n'aurais pas la même audace, ayant l'habitude de considérer froidement les conséquences de mes actes, surtout quand ils peuvent être aussi formidables.

Et je n'oserais pas mettre dans l'urne un bulletin qui, à lui seul, est capable de résoudre la question dans le sens recherché et désiré par nos pires ennemis.

Une voix a décidé de l'installation de la république en France.

Une voix suffit pour prononcer la séparation des Églises et de l'État.

Ce n'est pas moi qui la donnerais, si j'en pouvais disposer, car il y a des responsabilités devant lesquelles, quand on est réellement un homme politique, il faut savoir reculer.

La séparation des Églises et de l'État est de celles-là.

Oh! je sais bien qu'à l'envisager seulement au point de vue du principe, de la théorie pure, de la conception idéale, elle n'a rien de très inquiétant.

Au contraire même.

« L'Église libre dans l'État libre », comme le formulait Montalembert, est tout ce qu'il y a de plus séduisant.

L'exemple de l'Amérique et celui de l'Angleterre, ne sont pas faits pour en détourner les partisans.

Au nombre de nos adversaires, il s'en trouve d'honnêtes et d'ingénus, — ça va souvent ensemble et M. Massé est du nombre, — qui comprennent la séparation des Églises et de l'État d'une façon qui serait fort honorable, et pour les Églises et pour l'État.

Si la séparation devait s'opérer dans ces conditions-là, rien de plus parfait.

Il est tout naturel que chaque culte soit entretenu par ses fidèles, et que l'État en protège également le pacifique exercice.

Réserves faites sur la question du budget des cultes, qui constitue, ne l'oublions jamais, une indemnité après spoliation, et dont la suppression serait purement et simplement un vol, une rapine.

Mais ce n'est pas ainsi, ce n'est pas comme en Amérique et en Angleterre, qu'aurait lieu cette séparation.

Avec la liberté, le catholicisme, même dépouillé scélératement du budget des cultes, aurait un rapide essor vers la prospérité.

Ce n'est pas ce que demandent nos adversaires.

Ce qu'ils veulent, c'est l'Église privée de budget, l'Église séparée de l'État, sans liberté, l'Église n'ayant ni le droit de posséder, ni le droit de faire sa propagande, ni le droit de pratiquer le culte; en un mot, l'Église ruinée, pauvre, crevant de faim et réduite à un régime de police, de persécution, de mauvais vouloir, qui serait tout bonnement sa destruction.

Ce but est poursuivi de loin.

Et il faudrait être singulièrement ignorant de ce qui se passe pour s'y tromper.

La guerre aux congrégations, leur dispersion, l'abolition des biens de mainmorte, laïcisation universelle, l'envahissement des fabriques, l'interdiction de la prédication, la fermeture des chapelles, la confiscation des propriétés religieuses, tout cela ne vous montre-t-il pas ce que serait, après une pareille préface, la séparation de l'Église et de l'État?

La seule liberté que laisserait subsister cette séparation, serait celle de mourir d'inanition.

Car les catholiques n'auraient même pas le droit de s'associer en vue de maintenir le culte.

Les églises reprises par l'État et les départements ; plus de budget; défense de créer de nouveaux sanc-

tuaires ; impossibilité matérielle pour nos communes, ruinées par la crise agricole, d'entretenir même un seul curé dans certains cantons, voilà ce produirait la séparation des Églises et de l'État, telle que les sectaires l'ont préparée, telle que le Parlement la voterait, telle que des amis inconsidérés s'engagent à l'accepter !

Autant j'aurais accepté une séparation de l'Église et de l'État avec la liberté, autant je repousse énergiquement une séparation avec la persécution, la servitude, l'entrave et la misère, comme cortège.

Or, c'est celle-là, celle-là seule, que le gouvernement proposera et que le Parlement prononcera.

Elle équivaut à une condamnation à mort.

Et le résultat serait la prompte déchristianisation de la France.

Tout cela ne se produirait cependant pas sans provoquer, dans le pays, une réaction, une indignation, une révolte des consciences, qui sont de nature à faire réfléchir, non point les bas sectaires — ceux-là ne réfléchissent jamais, la haine avant tout ! — mais les républicains avisés et prudents, les républicains de gouvernement.

La République, en cette aventure, pourrait aussi laisser sa peau, sa vieille et sale peau.

Et le combat singulier qui se livrerait avec acharnement pourrait amener les deux combattants à s'entretuer.

C'est sur cette éventualité plausible que je compte pour le renvoi aux calendes grecques, par le gouvernement, malgré des allures de matamore, de cette séparation des Églises et de l'État.

Il est puéril des deux côtés, encore une fois, de s'en

menacer réciproquement, puisqu'elle pourrait entraîner la perte des uns et des autres.

La séparation des Églises et de l'État est comme le feu.

On ne jouerait pas impunément avec.

Et ceux-là seront sages, avisés et patriotes, dans le camp conservateur et dans le camp républicain, qui s'y opposeront résolument.

L'EXEMPLE

Conseils de Mgr Turinaz aux hautes classes.

1er juin 1903.

Nous trouvons, dans la *Semaine religieuse* de Nancy, une lettre ouverte que Mgr Turinaz adresse à Mme la duchesse d'Uzès, à l'occasion d'une autre lettre, que Mme d'Uzès avait écrite au rédacteur de la *Libre Parole*, notre confrère Gaston Mery.

Mme d'Uzès, s'étant proposé de contribuer à l'alliance « *entre l'aristocratie et le peuple* », avait décidé de déposer dans tous les syndicats indépendants, dans toutes les villes, villages et hameaux, des registres, afin que les adhésions à cette alliance fussent recueillies.

L'intention était généreuse, le but louable, mais le moyen quelque peu... ingénu.

On ne saurait, d'ailleurs, exiger de Mme la duchesse d'Uzès, si grand que soit son mérite, une expérience de la vie politique et de la vie sociale permettant, en peu de mois, de diminuer la distance qui sépara toujours l'aristocratie du peuple.

Ces deux classes sont aux pôles opposés.

Cela ne veut pas dire qu'il soit impossible de les faire communiquer et même de les faire frayer ensemble.

Mais, dans tous les cas, ce n'est point par de vaines paroles, des déclamations, des écritures.

Autant on en répand, autant en emporte le vent!

Cette alliance entre l'aristocratie, la bourgeoisie riche, qui, elle aussi, est une aristocratie, et le peuple, ne peut se réaliser que par des faits, que par l'ACTION.

Mgr l'évêque de Nancy soutient cette thèse, qui est la nôtre depuis longtemps, on le sait, et la développe avec une rare vigueur, offrant là un admirable spectacle, celui d'un évêque intrépide, qui ne recule devant rien, pour défendre les causes sacrées de la religion, de la France, de la justice et de la liberté.

Comme nous, il estime que c'est aux classes nobles et riches de donner l'EXEMPLE au peuple, en marchant à sa tête.

Et il rappelle, en l'accentuant encore, le langage qu'il tenait il y a quelque temps dans une lettre pastorale, et que nous avons reproduit en le commentant :

« Comment oser parler de foi, d'amour pour l'Église, de dévouement, quand on se livre à des plaisirs qui deviennent un véritable scandale? En présence des désastres qui se multiplient, des ruines qui s'accumulent, de la question de vie ou de mort qui se pose pour la France chrétienne, ces plaisirs, ces fêtes, ces dépenses, ce luxe, sont la plus sanglante injure à Dieu, aux épreuves des congrégations religieuses, aux malheurs de notre pays.

« L'argent qui sera épargné par ces sacrifices, le

peuple, les travailleurs ne le perdront pas. Il sera consacré à soutenir la presse catholique et sincèrement libérale, à répandre les journaux et les publications destinées à éclairer le peuple, à subvenir aux frais de conférences données dans la France entière, à fonder et à développer des associations qui grouperont les forces éparses, ranimeront les courages et entraîneront les foules. Si une très faible part des millions et des millions jetés à pleines mains et en pure folie avait été consacrée à de pareilles œuvres, il y a longtemps que nous serions vainqueurs.

« Nous sommes heureux de rendre témoignage à la société riche de Nancy qui, cette année surtout, est entrée dans cette voie. Si, dans les autres parties de la France, les catholiques riches et les influents ne voulaient pas entendre ces conseils et ces supplications, nous sommes décidé à accomplir, sur ce point comme sur tous les autres, notre devoir d'évêque et à désigner les obstinés à l'indignation de tous les vrais catholiques et de tous les vrais Français.

« Le temps des demi-mesures et des contradictions lamentables est passé. « Celui qui n'est pas avec moi « est contre moi », a dit le Sauveur lui-même. Et aujourd'hui surtout « on ne peut pas servir deux « maîtres ». Si vous ne voulez pas faire le moindre sacrifice aux causes les plus saintes, ne vous fatiguez plus de gémissements que démentent tous vos actes et de protestations que vous savez stériles et impuissantes.

« Nous préférons à des multitudes dominées par l'égoïsme ou la peur, la petite armée des vaillants décidés à tout braver, à tout sacrifier, à tout souffrir et à vaincre.

« D'ailleurs, ô aveugles obstinés, si ceux que nous vous demandons de combattre avec nous obtiennent la victoire, que deviendront vos richesses, et, avec elles, votre luxe, vos plaisirs et vos fêtes? »

Et le courageux évêque conclut en demandant si l'abandon, les défaillances, la trahison, viendraient par hasard de ceux auxquels leur fortune, leur situation, les traditions du passé imposent de si magnifiques devoirs?

Leurs ancêtres conduisaient les légions françaises sur le champ de bataille, contre l'ennemi, et savaient, victorieux ou vaincus, tomber au premier rang.

Les nobles et les riches déserteraient-ils ces glorieux souvenirs, dans les luttes d'aujourd'hui, tout aussi cruelles, tout aussi âpres que celles d'autrefois?

Laisseront-ils le clergé et le peuple marcher isolément?

Cela n'est pas admissible.

Comment pourrait-on, en effet, engager les paysans et les paysannes à défendre leurs écoles chrétiennes, à faire de leurs corps un rempart aux religieux proscrits et aux religieuses bannies, à risquer leur liberté, au besoin leur vie, menacée par des brutes policières, quand on dirait des nobles et des riches, aux heures sinistres de la persécution : « Ils s'amusent ! ils conduisent des cotillons ! »

Et pendant que le petit peuple campe la nuit devant les couvents menacés, aurait-on longtemps encore la douleur et la honte de voir, dans certains journaux spéciaux, que l'on remarquait tels et tels, parmi les joyeux danseurs ou les comédiens de salon?

La douleur et la sainte colère en bas, chez le petit peuple, qu'on voudrait arracher à son Dieu, dont on va

fermer les sanctuaires sacrés, miraculeux, et les violons en haut, dans le château, le champagne ruisselant au travers des salons en fleurs : voilà ce qui doit cesser, et le scandale n'a déjà que trop duré.

L'évêque de Nancy s'y arrête avec une singulière vigueur :

« Jusqu'à présent, ces supplications et ces démonstrations ont été vaines. Chaque jour, plusieurs journaux remplissent leurs colonnes du récit de fêtes, de *matinées musicales*, de *soirées artistiques*, de *dîners*, de *sauteries hebdomadaires*, de *bals poudrés ou costumés*, de *danses*, de *cotillons*, que sais-je encore? Avec la liste des invités et les noms de ceux qui ont mené avec succès les cotillons et les danses, ces journaux publient les noms des *botnneurs* et des *botnneuses*. Il faut inventer de nouveaux plaisirs. La langue nationale ne suffit pas, il faut emprunter des mots aux langues étrangères ; et il s'agit maintenant de *coachmen*, de *coach*, de *match de polo*, de *teams*, de *goats*. Ainsi on abandonne, avec la langue française, les plus grandes traditions françaises et l'honneur français.

« Les ventes de charité deviennent, elles-mêmes, des exhibitions de personnes et de toilettes. Il serait plus chrétien et plus simple de donner aux pauvres et aux œuvres le prix de ces brillantes et coûteuses toilettes, dont les journaux publient la description. »

Et l'évêque, devenant menaçant, avec des grondements qui rappellent les magnifiques objurgations du grand pape Grégoire, alors qu'il reprochait aux évêques de son temps, à ces chiens des troupeaux sacrés, de ne même plus savoir aboyer devant le loup, — l'évêque de Nancy menace tous ces *sauteurs* et toutes ces *sauteuses*, tous ces folâtres du grand monde,

qui se réjouissent indécemment quand la France chrétienne pleure et se lamente, de révéler leurs noms, de les clouer au pilori.

Et cela lui sera facile, hélas!

Chaque matin, ces noms, on les retrouve dans quelques journaux parisiens, avec la même glose, la même réclame insipide, le tout inséré à trois francs la ligne!

Trois francs la ligne pour apprendre au peuple qui a faim qu'on a mangé des plats rares et que le menu fut exquis!

Trois francs la ligne afin de lui raconter que, lorsqu'il couchait sur la lande nue, sous la pluie, pour veiller le monastère et attendre les Mœrdès, on faisait de délicieuse musique et on débitait de sonores poésies chez la « *belle madame* » une telle!

Comment obtenir que le peuple s'allie à la noblesse, à la bourgeoisie riche, alors que les nobles et les bourgeois ne trouvent pas, dans les douleurs poignantes de la nation, dans le deuil public, dans l'atroce persécution, un prétexte suffisant pour se conduire au moins avec pudeur?

C'est en vivant près du peuple, en partageant ses joies et ses peines, en lui montrant la voie du devoir, en le précédant quand il y a du danger, que l'aristocratie doit se mêler à lui, ne faire avec lui qu'une seule et même France.

Dans quelques coins de notre pays, cela se voit.

Je connais des châteaux qu'habite la charité, où rayonne l'intelligence, et que le peuple bénit comme il bénit son église.

Le châtelain est bon, descend au peuple, lui fait partager ses croyances et allège ses misères.

La châtelaine, de sa main fine et blanche, laisse tomber gracieusement le pain, l'obole et la consolation!

En ces lieux trop rares toujours, l'alliance entre l'aristocratie et le peuple se produit toute seule, naturellement.

Et, au jour de l'élection, comme au jour de l'exécution des lois scélérates, paysans, nobles, riches bourgeois, se confondent dans une même foi, dans un même élan, et marchent à l'ennemi, coude à coude.

C'est cela qu'il faudrait généraliser.

L'aristocratie, que ce soit celle du nom ou celle de l'argent, doit se rapprocher du peuple et gagner sa confiance par ce procédé unique, le seul vrai, le seul bon, « L'ACTION », « L'EXEMPLE » !

LE CHATIMENT

M. Waldeck-Rousseau au Sénat.

30 juin 1903.

C'est avec curiosité et même avec quelque impatience que nous attendions l'appréciation que porteraient les journaux du Bloc sur le discours de M. Waldeck-Rousseau et sur la rentrée retentissante qu'il vient de faire au Sénat.

D'autant que nous nous doutons bien de ce que serait ce jugement.

Le voici qui est rendu, et c'est une condamnation nette, sévère.

M. Waldeck-Rousseau passe au rang des traîtres.

L'ancien premier ministre de la *défense républicaine*, l'implacable organisateur de la Haute-Cour de justice, le froid et impassible bourreau de la liberté, subit à son tour l'exécution qu'il infligea aux autres, à tant d'innocents.

Ses anciens amis, ceux qui étaient naguère à ses genoux, qui bassement quémandaient auprès de lui l'appui de la candidature officielle ou des subventions d'argent, qui l'adoraient comme un demi-dieu, le vouent à cette heure aux gémonies, le renient et l'enferment ironiquement, brutalement, dans l'armoire aux vieux accessoires, aux républicains démodés, aux ministres désavoués, où le jeune Paul Deschanel mêle sa poussière à celle du vieux Méline.

Oui, Waldeck le pimpant, Waldeck le défenseur du Bloc et son créateur, Waldeck qui sauva la république et, après l'avoir sauvée, sut unir les vertus de Cincinnatus à celles de Scipion, en passant du Capitole triomphal à la charrue austère; Waldeck qui, seul entre tous, avait cru s'immortaliser en descendant librement et volontairement du pouvoir, le voilà maintenant isolé, conspué et, suprême injure, je le répète, traité de « Méline » !

Être traité de « Méline », par le temps qui court, c'est assurément, dans le parti républicain, le dernier des outrages et des mépris.

Après cela, on n'est plus bon à rien.

Donc Waldeck-Rousseau s'est simplement tué, par son discours au Sénat.

Il aurait autant valu, pour lui, se brûler la cervelle.

Au moins, en mourant, peut-être aurait-il réveillé quelques sympathies chez les siens, dans ce parti républicain qui naguère l'acclamait avec ivresse et

l'élevait sur le pavois, pour avoir renié son passé libéral, quitté le cortège modéré de Gambetta et rejoint les « *esclaves ivres* » de Belleville ; pour avoir trahi la république conservatrice et libérale au profit de la hideuse révolution.

C'est que Waldeck-Rousseau ne s'est pas rendu compte que, chez les sectaires, il est moralement et matériellement impossible de conserver une moyenne et même de s'arrêter, si loin qu'on soit allé.

Car dans les rangs de la révolution retentit la voix impérative qui crie : « Marche ! marche ! »

Aussi, Waldeck, après quelques mois de retraite coupée de voyages et de snobisme, s'est-il senti complètement dépaysé, dépassé, quand il a essayé de reprendre sa carrière politique.

Sans s'en rendre compte, il se trouve à plusieurs lieues derrière, et c'est à peine si sa voix grondeuse peut arriver aux oreilles de Combes, déjà dans le lointain.

Waldeck a dormi, comme le lui dit cruellement Clémenceau.

Et il dort encore, pour ne pas s'apercevoir qu'il retarde sur la situation révolutionnaire du jour, pareil à une mauvaise horloge, et que, pendant son sommeil, son armée a disparu, de telle sorte qu'il n'est plus qu'un traînard abandonné.

Aussi, on le lui crie de tous les côtés, sans ménagements.

Le *Radical* le traite de réactionnaire, de « LÉNITIF ».

Pourquoi pas de cataplasme ? Pourquoi pas de clystère ?

Il est vraiment pénible d'être réduit à cette qualifi-

cation de « LÉNITIF », quand on a mené la campagne inexorable contre des milliers de religieux et de religieuses !

Jaurès, lui, le traite avec une compassion dédaigneuse.

Waldeck, d'après lui, voudrait rompre le courant qui entraîne vers la révolution et l'intolérance, pour « *s'attarder en une sorte de compromis stagnant* ».

Aux yeux de Jaurès, l'infortuné Waldeck n'est donc plus qu'un vulgaire crapaud du Marais.

Et Jaurès continue sans pitié :

« La tentative de politique intermédiaire que semble rêver M. Waldeck-Rousseau entre le mélinisme et la politique d'aujourd'hui *est chimérique*. Ou la démocratie laïque continuera vigoureusement son œuvre de combat et d'affranchissement, ou le pouvoir passera aux partis de la droite. Les facultés d'esprit les plus hautes et *les services les plus éclatants ne peuvent prévaloir* contre la force des choses. »

Mais c'est Clémenceau qui excelle dans la cruauté, — Clémenceau qui a une folle envie de devenir enfin ministre et qui redoutait la concurrence de Waldeck.

Aussi l'exécute-t-il avec un véritable raffinement d'atrocité, comme ces Indiens qui mettaient des éclisses de bois sous les ongles de leurs victimes, leur rôtissaient les pieds et ne les achevaient qu'après les avoir scalpées.

D'un mot unique, mais mortel, il caractérise le discours de M. Waldeck-Rousseau.

« C'EST, dit-il, UN ACTE DE RÉACTION. »

Et il poursuit sans pitié :

« M. Méline est à bout de souffle. Pour *prendre sa*

place, voici M. Waldeck-Rousseau qui se présente. La Droite et le Centre, c'est-à-dire les cléricaux de toutes dénominations, ont accueilli par des transports d'enthousiasme *le chef inespéré qui leur venait du camp ennemi.*

« *Tout est oublié. L'embrassade* succède à l'injure. Comment garder quelque ressentiment envers le général qui annonce qu'au temps où il menait ses troupes à la bataille, il avait eu soin de ne charger les cartouches *qu'avec de la poudre mouillée* ? »

Et voilà comment on tue un homme dans le parti républicain.

« *La grande trahison* » de Waldeck fera suite à la « *grande trahison* » de Mirabeau, que jadis les camelots criaient le long des rues.

Waldeck, assimilé à Méline, est refoulé dans nos rangs.

On nous le passe comme chef.

Il devient un des nôtres.

Eh bien ! non, non, nous n'en voulons pas. Qu'il reste où il se trouve, entre deux selles, entre le mépris des radicaux, qu'il abandonne par une nouvelle apostasie et la légitime colère des libéraux.

Il est trop tard pour réparer le mal dont il est l'unique cause, l'unique auteur ;

Trop tard pour donner l'interprétation exacte de sa loi faussée ;

Trop tard pour demander pardon à Dieu et aux hommes, de l'effroyable guerre civile déchaînée sur notre malheureux pays ;

Trop tard pour empêcher les ruines de s'amonceler ;

Trop tard pour défendre la liberté violée ;

Trop tard pour faire acte d'honnête homme, et il y a

quelque ironie à venir nous parler justice et droit, quand le sol est jonché de débris, quand l'extermination farouche s'est étendue sur toutes les associations d'hommes et de femmes!

Trop tard, enfin, pour simuler la bravoure, quand jusque-là, et tant que cela pouvait être utile, on s'est gardé de montrer la moindre fermeté !

Aussi nous repoussons, avec horreur, ce transfuge qui change de camp une troisième fois, au moins, ce prétendu chef qui, hier encore, menait contre nous l'assaut furieux du Bloc ennemi.

Quand il pouvait intervenir utilement, efficacement, il n'a pas osé le faire.

Et, maintenant que c'est fini, il a l'audace de verser quelques larmes de caïman !

Si les vrais républicains ne veulent plus de cet homme, nous, nous n'en voudrons jamais !

C'est, d'ailleurs, la fin de ce glacial rhéteur sans courage et sans caractère.

C'est le châtiment qui commence, le châtiment d'une vie couronnée par le crime et la lâcheté.

Au rebours d'Alexandre, il a laissé sa succession « AU MOINS DIGNE ».

Qu'il en porte la peine éternelle et la honte !

LA RÉSISTANCE DES ÉVÊQUES

Fermeture des chapelles.

12 juillet 1903.

On sait que, par une circulaire en date du 9 avril 1903, adressée aux évêques français, le président du Conseil

ordonnait à ces prélats de faire fermer immédiatement toutes les églises et chapelles qui ne pouvaient justifier d'un décret d'autorisation spéciale.

La mesure prise par le président du Conseil visait l'article 44 des Articles organiques annexés au Concordat — lesquels sont souvent la négation même du Concordat, — et qui dit : « Les chapelles domestiques, les oratoires particuliers ne pourront être établis sans une permission expresse du gouvernement accordée sur la demande de l'évêque. »

La raison de cet article 44 était d'empêcher que de trop nombreuses chapelles ne fissent une concurrence fâcheuse aux églises paroissiales.

Dans le cas présent, c'était donc une pensée de protection qui avait dicté l'article 44.

Mais le président du Conseil, lui, s'en servait pour opprimer et persécuter.

Il lui était bien indifférent, n'est-ce pas, que telle chapelle fût trop voisine de telle église et lui soutirât son public !

Peu lui importait qu'il y eût concurrence, entre chapelles et églises paroissiales, alors qu'il eût voulu, si cela avait été possible, fermer les unes et les autres !

Il allait donc, et de mauvaise foi, contre la pensée du législateur, en s'arrogeant brutalement le droit de faire fermer des chapelles dont nul ne demandait la fermeture, qui ne gênaient personne et qui n'embarrassaient, loin de là, ni les curés, ni les évêques.

Il en eût été différemment si le curé d'une paroisse se fût plaint de voir son église désertée pour la chapelle voisine des Carmes, des Dominicains ou des Barnabites.

Par conséquent, le gouvernement abusait d'un texte

de loi et retournait contre l'Église, ce qui avait été établi précisément en vue de la favoriser.

De plus, M. le président du Conseil n'avait, dans sa haine de sectaire, envisagé que le plaisir de nuire aux catholiques, aux seuls catholiques, qui ont allumé ses haines de renégat, et alors qu'il ne perd aucune occasion de manifester ses hautes préférences pour les juifs et les protestants.

Il avait oublié que les protestants avaient, tout comme les catholiques, usé d'un long libéralisme de la loi, pour construire et ouvrir une foule de temples, sans demander davantage l'autorisation exigée.

De telle sorte qu'il faudrait appliquer la même circulaire impitoyable aux protestants, ce qui eût achevé de démontrer, dans le pays, que c'était bien aux croyances religieuses, à toutes les croyances religieuses sans exception, que le gouvernement de la république faisait la guerre.

Il y avait là de quoi inquiéter et révolter l'opinion publique.

Ce n'est pas tout.

M. Combes, l'auteur de cette odieuse circulaire, avait poussé la stupide imprévoyance jusqu'à ne pas se rendre compte des effets que produirait un tel document et des conséquences redoutables qu'il entraînerait.

Assurément, rien n'était plus facile que de fermer les petites et modestes chapelles, dont personne, en dehors du quartier ou de la commune, ne connaissait l'existence.

Et pour donner satisfaction à la circulaire, point n'était nécessaire de mobiliser une grande force armée et de briser de graves résistances.

Ça allait tout seul.

Oui, mais il y avait aussi, et tombant sous l'application de la même circulaire, des sanctuaires vénérés, célèbres, ayant un rayonnement universel.

C'étaient ceux de Lourdes, de Paray-le-Monial, de Sainte-Anne d'Auray, de la Salette, de Notre-Dame de la Garde et tant d'autres, auxquels il était presque impossible de toucher sans amener une véritable révolution et l'effusion du sang.

Il fallait prévoir également les réclamations locales, venant même des populations républicaines qui veulent bien élire des conseillers municipaux, généraux, des députés, des sénateurs francs-maçons, mais qui n'entendent pas qu'on ferme des établissements religieux dont elles vivent, qui font la prospérité et la gloire du pays.

A telle enseigne, que la représentation des Hautes-Pyrénées, du Rhône et d'ailleurs, quoique radicale, poussa de vrais hurlements contre la circulaire qui mettait les électeurs en émoi.

C'était le côté ridicule de l'affaire, le côté comique. Mais il avait sa valeur.

C'est même celui qui eut le plus d'action sur le gouvernement et le força à reculer, à fuir les responsabilités si crânement assumées tout d'abord, et à retirer lâchement sa circulaire, dès les débuts de son application.

Comme on l'a dit, Lourdes, la Salette, Sainte-Anne-d'Auray et Fourvières, opérèrent ce miracle, pareil à celui des lanières vengeresses qui chassèrent Héliodore du Temple profané, et à celui de la main séchée pour avoir osé se lever sur l'Arche sainte.

Donc, cette circulaire comminatoire, insolente,

adressée aux évêques, et accompagnée d'instructions énergiques aux préfets, bourreaux obligatoires chargés de l'exécution, a été purement et simplement retirée.

C'est bien.

Et nous n'irons pas jusqu'à exiger que M. Combes nous fasse en outre des excuses.

Sa fuite nous suffit. Nous avons la certitude qu'il n'y aura pas de retour offensif, qu'il n'y reviendra pas, ayant été échaudé comme il l'a été.

Car il a été échaudé, beaucoup plus qu'il ne s'y attendait.

Il ne s'y attendait même pas du tout.

Grâce à la soumission, jusque-là inépuisable, de l'épiscopat choisi par Dumay, il était convaincu que les évêques s'inclineraient et continueraient d'obéir au doigt et à l'œil, sans murmurer.

Un peu plus, un peu moins de résignation, de la part de gens qui s'étaient déjà tellement résignés, lui semblait chose certaine.

Or, voici que cette circulaire a eu le don de faire déborder le calice de fiel, que les évêques français buvaient depuis des années, sans dégoût apparent, hélas !

Ce fut la goutte de trop.

Et au moment où le gouvernement s'y attendait le moins, voici que s'élevèrent les protestations des évêques, à l'exception de la demi-douzaine de soumis, des Sueur, des Fuzet, des Servonnet, pasteurs attachés à la glèbe jacobine.

Ce fut une levée générale des crosses épiscopales.

La rébellion fut complète, autant qu'inattendue.

Quelques prélats allèrent même jusqu'au ton le plus audacieux.

Rappelez-vous l'évêque de Nancy.

Celui-ci terminait de la façon suivante une lettre contenant les mêmes refus d'obéissance :

« Je vous écris le jour de Pâques. Bientôt, comme il y a dix-neuf siècles, le Christ renversera la pierre de vos législations ; il a brisé le sceau de la synagogue, il brisera le sceau de la franc-maçonnerie, il jettera à terre ses gardiens épouvantés, il ressuscitera pour ne plus mourir. Sur la tombe de ceux qui croiront l'avoir vaincu, nous chanterons encore, selon la parole de Lacordaire, « le *De profundis* et l'*Alleluia* qui ne passent jamais ».

Et les autres !

L'évêque de Nevers considère, comme ses confrères, que tous les lieux de culte de son diocèse sont indispensables, et il conclut :

« Mon devoir est donc, non de les supprimer, mais de les maintenir et de les défendre. »

L'évêque de La Rochelle disait, de son côté :

« Il y a lieu de s'étonner qu'on puisse attendre d'évêques ayant souci de leur devoir et de leur dignité un concours quelconque pour blesser cruellement la piété de leurs fidèles, pour supprimer nos plus sûrs moyens de prêcher Dieu et de le glorifier, pour collaborer au suprême anéantissement de nos plus saintes et de nos plus chères libertés ; soyez sûr que je ne serai jamais de ceux-là. »

Le cardinal archevêque de Lyon était plus formel encore, si possible :

« Permettez-moi de vous dire, écrivait-il à M. Combes, que j'ai le regret de ne pouvoir déférer à une pareille invitation. S'il appartient à l'évêque d'ouvrir au culte les églises et les chapelles, il ne saurait lui convenir de

les fermer dans les conditions qu'indique votre lettre ; il lui faudrait pour cela oublier son caractère et sa mission. »

Ce fut beau, ce fut consolant.

Enfin, nous retrouvions un épiscopat français ! Enfin, nous avions autre chose que des sacristains de la Gueuse !

Devant cette résistance, le gouvernement de misérables et de couards, qui n'est brave et audacieux qu'en face de la faiblesse et de la poltronnerie, a eu peur.

La circulaire, on l'a vu, a été piteusement retirée, pour la honte de ceux qui l'avaient lancée.

De ceci, il faut tirer une morale.

C'est qu'il n'y a de vrai, de bon, d'efficace, que la résistance pour désarmer l'ennemi.

La capitulation, au contraire, l'enhardit, et redouble ses attentats.

Aussi faut-il espérer que, lorsque les décrets de la Providence appelleront un nouveau Pape sur le trône éternel de Pierre, il comprendra que le seul succès que les catholiques aient obtenu, durant cette atroce guerre religieuse, c'est par le retour à la politique de résistance, d'énergie, par le retour aux antiques virilités des premiers siècles de l'Église.

Les catholiques de France ont plus obtenu, en quelques jours de révolte, qu'en de longues années de soumission.

A ROME

Mort du Saint-Père.

22 juillet 1903.

Il n'y a plus rien à dire sur Léon XIII, au point de vue du sentiment.

Les quinze jours d'agonie ont permis aux journaux d'épuiser tout ce qui pouvait avoir un intérêt personnel,

Et on a été unanime, même dans les partis hostiles au catholicisme, pour admirer la longue lutte, la lutte sereine de ce vieillard, contre un trépas jugé presque inévitable dès le premier jour, et qui nous met tous en deuil.

L'intrépide et lumineuse intelligence a éclairé sa fin, d'une façon incomparable, sublime.

Mais si tout a été dit au sujet de l'homme, du Pontife, tout reste à dire au point de vue politique. Et l'angoissant problème se pose :

Quelle sera la politique de Rome demain ?

Nous allons l'examiner et, pour cela, il nous faut examiner ce qu'était, hier encore, cette politique, afin de deviner ce qu'elle devra être.

Le passé seul peut éclairer l'avenir.

La mort de Léon XIII amènera peut-être, et même probablement, une modification dans la politique de Rome à l'égard du gouvernement de la république.

Il est rare, en effet, que le successeur suive la voie ouverte par le prédécesseur.

On l'a vu au cours du règne de Léon XIII, lequel a été le contrepied du règne de Pie IX.

Et nous n'étonnerons personne en affirmant que, de ces deux Papes, tous deux grands par des qualités différentes, c'est Pie IX qui a nos préférences.

Nous avons toujours préféré les caractères résolus aux caractères habiles, la résistance à la flexibilité.

Les intransigeances auxquelles Pie IX dut se résoudre, nous plaisent plus que les combinaisons dont Léon XIII était coutumier.

D'autant que ces combinaisons n'ont pas précisément été heureuses pour notre pays, il faut avoir le courage et la franchise de le reconnaître.

En ce qui concerne la France, la politique du Saint-Père a totalement échoué.

On peut en constater le navrant résultat, en voyant qu'à toutes les avances, à toutes les concessions, à tous les abandons, c'est la haine, la persécution, la pensée sectaire qui ont répondu.

Il n'est point d'arguties capables de démontrer le contraire.

Le résultat est là, brutal.

Plus la papauté a fait d'avances à la république, plus celle-ci s'est montrée insolente et atroce.

La conclusion de la politique du ralliement, c'est la dissolution des congrégations, leur proscription, leur spoliation, leur exil et la fermeture des dernières écoles catholiques.

C'est-à-dire que la politique papale n'eût pas produit un effet plus meurtrier pour l'Église si elle avait été hostile à la république.

Franchement, il est cruel d'en arriver là, quand on a tout fait en vue d'obtenir la sympathie et la reconnaissance !

L'idée première de cette fatale politique du ralliement, qui a désorganisé, presque détruit l'opposition monarchique en France, et nous a livrés, désarmés, à la franc-maçonnerie républicaine, ne saurait être, sans injustice, imputée à Léon XIII.

Nous l'avons vue naître et nous en avons suivi les développements, dès son début.

Elle est l'œuvre de quelques anciens royalistes, qui trouvaient un peu trop longue l'attente indéfinie de

la royauté, et qui ont fait le rêve étonnant de s'accommoder de la république, de s'y installer, pour leur propre avantage.

C'était purement et simplement une désertion.

Ils passaient à l'ennemi.

Et alors, ils allèrent voir le Pape et lui persuadèrent que le meilleur moyen de s'emparer de la république et de la diriger, c'était de s'y introduire avec armes et bagages.

Le procédé n'était pas précisément nouveau et l'idée en fut développée, il y a déjà longtemps, par le divin Homère, à l'occasion du *cheval de bois*, devant Troie.

Mais nos Ulysses y eurent pleine confiance, et, cette confiance, ils la firent partager à Léon XIII, dont le grand âge, quoi qu'on dise, n'avait pas aiguisé la vue et que renseignaient avec une inexactitude extraordinaire, toute une série de Nonces, plus surprenants les uns que les autres, par leur incapacité.

En un mot, le Pape n'a jamais su exactement ce qui se passait en France.

Jamais il n'a été mis à même d'apprendre la triste et poignante vérité, à savoir, ainsi que le disait un vaillant évêque, que nous étions non pas en république mais en franc-maçonnerie.

Le Pape a été odieusement trompé, et par les ralliés, qui voulaient s'accommoder du régime républicain, et par ses représentants officiels, qui ignoraient tout et ne voyaient rien, et particulièrement par son premier ministre, le cardinal Rampolla.

Assurément, au point de vue théorique, le ralliement à la république pouvait se défendre, mais à la condition formelle qu'elle nous donnât préalablement

des gages de sa bienveillance et de sa sincérité.

Ce n'est, en effet, que dans les cas extrêmes, quand on se sent perdu, après une défaite irréparable, qu'on se rend à *discrétion*.

Or, le ralliement n'avait pas eu la prudence vulgaire d'exiger le moindre gage, de dicter la plus modeste condition.

Il se rendait à DISCRÉTION, répétons le mot, abandonnant le drapeau, et sans réclamer l'honneur suprême de l'officier malheureux, mais glorieux, qui est de conserver ses armes.

On se confiait à la république, et on comptait sur sa gratitude.

Vous avez vu ce qu'il en est advenu.

Les ralliés ont rencontré un mépris insolent, et la porte de la maison leur a été grossièrement fermée au nez.

C'est que les républicains d'origine ne tenaient pas du tout à partager les profits et les honneurs, avec ces nouveaux venus, en qui ils n'avaient qu'une médiocre confiance.

La tentative du ralliement n'aura produit que l'exaspération du parti républicain contre ces monarchistes plus ou moins déguisés, qui avaient l'outrecuidante prétention de l'absorber et de se substituer à lui.

Nous nous sommes opposé résolument à cette politique d'imprévoyant et téméraire abandon.

Et nous en recueillons aujourd'hui l'honneur, qui est la récompense de toutes les fidélités.

Nous disions que Léon XIII avait été trompé sans cesse sur le véritable état de la France.

C'est malheureusement vrai.

Ainsi, on se garda bien de lui faire connaître que,

sur beaucoup de points essentiels, nous avions partagé et même devancé sa manière de voir.

N'avions-nous pas, en effet, eu la conception, ainsi que lui, d'une république ralliant toutes les bonnes volontés, suscitant tous les sacrifices patriotiques, toutes les généreuses concessions, lorsque sous le nom de L'UNION CONSERVATRICE, nous ne demandions, pour cesser notre opposition au régime, pour désarmer, pour abandonner toute revendication chère à notre cœur, que les gages nécessaires à la tranquillité de notre conscience ?

N'avons-nous pas, en ce temps-là, écrit cent fois et affirmé autant de fois à la tribune du Parlement, nous qu'on a appelés les « *réfractaires* », que si l'on nous accordait la liberté religieuse, nous accepterions le régime républicain, quelque odieux et répugnant qu'il nous ait toujours paru ?

Est-ce que cette UNION CONSERVATRICE, si injustement, si sottement décriée depuis, n'était pas le plus admirable terrain d'entente entre tous les partis politiques, puisque pour s'y grouper et s'y unir, on n'exigeait qu'une chose : la liberté religieuse ?

C'était sacrifier noblement nos préférences politiques, à notre foi chrétienne.

Que pouvait-on demander de plus, à un catholique, à un bon Français, à un patriote ?

Ces gages de la loyauté, de la sincérité de la république, nous les réclamâmes en vain aux cabinets Rouvier et Méline, que nous avons loyalement soutenus.

On nous les refusa.

Et il ne nous convint pas de pousser la générosité jusqu'à la duperie.

Ce qui est arrivé, d'ailleurs, aux ralliés, qui n'avaient rien demandé, eux, et qui s'étaient follement rendus à l'ennemi, ne nous fait pas regretter d'avoir pris nos précautions alors.

Cela nous épargne l'aveu que nous nous sommes grossièrement trompés, et un retour piteux d'où nous serions allés.

L'essai loyal de la république, nous l'avions donc tenté nous-mêmes et avant Léon XIII.

Il ne nous avait pas réussi, et cela nous dispensa de participer à un second, qui a plus mal tourné encore, puisqu'il a amené le déchaînement féroce que l'on sait.

La politique du ralliement aura été fatale à la France conservatrice ; elle l'aurait même à jamais perdue, si la persécution déchaînée par la république n'eût ressuscité, plus forte et plus puissante qu'auparavant, l'opposition à ce régime néfaste.

Que la persécution en soit bénie !

Les bourreaux ont heureusement réparé les fautes des politiciens.

Que sera la politique du nouveau Pape ?

Nous n'en savons rien et n'avons point la prétention de le deviner.

Mais il y a de grandes probabilités pour que, ayant à choisir entre la politique de Pie IX, qui résistait, et la politique de Léon XIII, qui négociait, le Pape de demain aille du côté de la résistance, la résistance ayant été, en tout temps, aussi féconde que la capitulation a été stérile.

Cette résistance, qui nous a fait défaut, jusqu'à ce jour, nous la souhaitons, nous l'espérons.

La lutte est vaine, la bataille est perdue d'avance,

quand le chef suprême ne se met pas résolument à la tête des soldats.

A UNE VOIX

Établisement de la République.

2 octobre 1903.

M. Target, ancien député à l'Assemblée nationale, vient de publier, dans le *Soleil*, une série d'articles des plus intéressants sur les événements qui ont précédé ou suivi le vote de l'amendement Wallon, en 1875, et qui éclairent la fameuse et légendaire majorité D'UNE VOIX, à laquelle nous devons le néfaste et malfaisant régime républicain qui ruine, déshonore et terrorise la France.

C'est, en effet, l'amendement Wallon qui a constitué la république, qui en est l'extrait de naissance, l'état civil.

Jusque-là, il y avait un régime vague, indéterminé, qui pouvait ressembler à une république assurément, mais n'en était pas une, car il n'en portait pas régulièrement et légalement le nom.

C'était une espèce de bâtard non reconnu et honteux.

L'amendement Wallon l'a légitimé.

Il est donc curieux et instructif de voir comment cela s'est effectué, d'autant que la république, somme toute, a été fondée par des gens qui n'en voulaient pas, qui ont cru naïvement organiser un simple provisoire et entendaient formellement réserver l'avenir.

Mais on ne joue pas avec le feu.

Sous prétexte de chauffer la maison, ils y ont mis le feu.

Inutile de faire observer que leur clairvoyance fut lamentable et que ce qu'ils considéraient comme un provisoire est devenu du définitif.

Les députés de l'Assemblée nationale qui ont voté l'amendement Wallon ont commis, par conséquent, avec la plus rare inconscience, plus qu'une faute, un crime.

Dans quelles conditions cet acte s'est accompli et sous quels mobiles plus ou moins avouables, M. Target nous le raconte, et il y met cette sincérité, cette loyauté qui le rendent si hautement estimable, et une franchise qui lui vaudra quelques reproches mérités pour la part qu'il a prise dans la responsabilité générale, part minime, certes, mais indiscutable, comme on va le voir.

L'Assemblée nationale, je le répète, ne voulait pas de la république, pas plus que la France, d'ailleurs.

Le nom demeurait un épouvantail, et les terribles leçons du passé devaient être une garantie qu'on ne retomberait pas une fois encore dans ce régime maudit qui, pareil à l'antre du lion, laisse bien apercevoir ceux qui y pénètrent, mais non ceux qui en sortent sains et saufs.

A plusieurs reprises, on essaya, sans succès, de la faire proclamer.

La répugnance et la crainte contrecarrèrent tous les projets.

Ainsi, le 23 juillet 1874, M. Casimir-Perier dépose une proposition tendant à consacrer l'existence du régime républicain.

Cette proposition est repoussée par une majorité de 41 voix.

Le 29 janvier 1875, M. de Laboulaye présentait un amendement stipulant que « le gouvernement de la république française se compose de deux Chambres et d'un Président, chef du pouvoir exécutif ».

L'amendement fut encore repoussé, mais seulement à la majorité de 24 voix.

Enfin, arriva l'amendement Wallon, aux termes duquel « le président de la république française est élu à la pluralité des voix par les deux Chambres réunies et est nommé pour sept ans ».

Sous des formes diverses, plus ou moins atténuées, dissimulées, c'était la proclamation officielle de la république, puisque le mot y était et y recevait la consécration.

Et remarquez avec quelle obstination, avec quel aveuglement, les hommes du Centre gauche — les modérés — les Perier, les Laboulaye, les Wallon, s'entêtaient à vouloir fonder le régime! C'est qu'ils espéraient en demeurer les maîtres.

L'éternelle histoire qui se recommence toujours!

Les girondins faisant la révolution et les jacobins s'en emparant, l'arrachant à leurs mains débiles.

Car c'est au Centre gauche, à tous ces libéraux, à tous ces modérés, à tous ces eunuques, que nous devons la république actuelle.

Ils ont servi de caution, par leur modération, par leur fortune, au régime actuel.

Le pays, les voyant organiser la république, perdit sa défiance à l'endroit du système.

Jamais la république n'eût été acceptée, si elle n'avait eu de tels parrains, de tels répondants.

Ces malheureux, gens sans énergie, sans vigueur, comme tous les modérés, crurent pouvoir jouer à la

république des bergeries Watteau, à la république rose, à la république athénienne.

Et ils nous ont conduits à la république des bandits et des bourreaux, refaisant la route que les girondins leurs devanciers avaient parcourue avant eux et qui mène tout droit à la *Terreur*, à la guerre civile.

Ah! ils sont bien coupables, les centre-gauchers d'alors, et ceux qui subsistent, comme ce prodigieux jobard de Wallon, doivent se ronger les poings en voyant l'épouvantable besogne qu'ils ont accomplie.

Mais les leçons du passé ne profitèrent jamais à personne, et les Ribot, les Aynard, les Méline, s'ils prenaient de nouveau le pouvoir, nous livreraient encore aux mêmes sectaires, d'autant plus enragés qu'on leur aurait, pour un instant, arraché l'os de la bouche.

Donc, l'amendement Wallon, plus heureux que les propositions Casimir-Perier et Laboulaye, fut voté.

Voici les chiffres authentiques :

Nombre de votants	705
Majorité absolue	353
Pour l'adoption	353
Contre	352

Soit, à UNE VOIX de majorité!

Ce vote avait eu lieu, d'ailleurs, au milieu d'un désordre inouï.

Lors du dépouillement du scrutin, on avait d'abord trouvé dans les urnes 734 bulletins, c'est-à-dire *dix* de plus que le nombre des députés.

On avait voté les uns pour les autres.

Et les jours suivants, il fallut que le *Journal officiel* enregistrât les rectifications.

Mais, suivant la règle absurde et stupide qui régit le parlementarisme, le vote, ayant été proclamé, demeurait ACQUIS.

C'est une des beautés de ce régime délétère et idiot.

Un scrutin, même faux, devient définitif, du moment qu'on en a proclamé le résultat.

Vainement, vous viendrez le lendemain, affirmer qu'on vous a fait voter contre votre opinion, en sens contraire de votre volonté; seriez-vous vingt-cinq à formuler cette déclaration et la majorité ne serait-elle que *d'une voix*, comme dans le cas présent, le scrutin RESTE ACQUIS!

Assurément, la fondation de la république, à UNE VOIX de majorité, manque un peu de grandiose.

C'est une origine honteuse, déshonorante, pour un régime qui a la prétention de représenter le pays, surtout quand on la compare aux millions de voix qui acclamèrent l'Empire, ou à la longue et respectable tradition nationale qui consacra la royauté.

Une voix! quoi de plus misérable!

Un tel régime ne se moque-t-il pas du monde, quand il affirme être l'émanation de la nation?

Eh bien, cette voix, cette unique voix, n'existe même pas.

C'est M. Target qui nous le révèle, et il en sait quelque chose, puisque la voix qui a parfait la majorité officielle et légale est la sienne.

Et cette voix est fausse, ce bulletin de vote fut un bulletin volé!

M. Target est porté, en effet, comme ayant voté l'amendement Wallon.

Or, il était absent de Paris, était à la Haye, ce jour-là.

C'est un collègue qui a extrait son bulletin de la boîte et l'a mis dans l'urne.

M. Target, royaliste avéré, ne pouvait pas voter l'amendement Wallon.

Oui — mais il est loin d'être sans reproche à ce sujet, et nous lui demandons la permission — si réelle que soit notre sympathie pour lui — de formuler nettement notre blâme :

M. Target faisait partie du Centre droit, du groupe orléaniste.

Comme un certain nombre de ses collègues, il avait l'illusion d'organiser la république sans la république, d'installer le nom sans la chose.

De fait, il a contribué à nous infliger l'un et l'autre.

Car les pouvoirs qu'il s'imaginait n'être destinés qu'au maréchal de Mac-Mahon, en somme, devaient passer à Grévy, à Carnot et à Loubet.

Il croyait fortifier le duc de Broglie, président du Conseil, et il couvait, lui et son groupe, l'œuf immonde d'où Combes, Trouillot, André et Pelletan, sont sortis.

Donc, M. Target n'avait pas voté l'amendement Wallon, tout en contribuant moralement à assurer ce vote fatal.

Au moins devait-il protester contre le rôle qu'on lui avait fait jouer!

Il s'abstint.

C'était accepter la responsabilité de ce vote, c'était rendre *vrai* le vote *faussé*, *accorder* le vote *volé*.

La raison de ce fâcheux silence, M. Target nous la donne, et nous la trouvons plus qu'insuffisante, inacceptable.

Il ne réclama point, pour obéir à M. le duc Decazes, qui le « détourna de faire à la tribune une protestation

inutile, puisque le vote était proclamé, et par conséquent acquis ».

Il est des responsabilités qu'on doit repousser, si l'on ne veut pas qu'elles pèsent sur votre vie entière.

M. Target n'a pas voté l'amendement Wallon ; mais c'est absolument comme s'il l'avait voté.

Qui ne dit mot, consent.

N'empêche que la république est née dans le vol et du vol, est le fruit d'une filouterie.

Et elle se ressent de son origine infamante.

Mais il est quelque chose de plus grave que l'histoire imputera à M. Target et à ses amis du Centre droit.

C'est l'aveu fait par lui — aveu qui ne nous a rien appris, du reste, — que les orléanistes de ce temps ont établi la république afin d'empêcher une restauration impériale.

M. Target le confesse avec une sérénité qui m'ahurit.

Après avoir rappelé le vote de déchéance, M. Target dit :

Mais, après l'échec des tentatives de restauration monarchique, la crainte que les divisions de la majorité de l'Assemblée ne l'amenassent à établir le régime républicain produisit une réaction de l'opinion en faveur d'une restauration de l'Empire.

Ces projets prirent plus de consistance encore le 29 janvier 1875, c'est-à-dire la veille même du vote de l'amendement Wallon. Un important journal espagnol, *la Epoca*, publiait une correspondance de Paris, annonçant qu'avec le concours de l'armée une révolution avait éclaté ou allait éclater à Paris et que l'Empire allait être réinstallé en France.

Le *Français* avait donc de bonnes raisons de dire, dans son numéro du 6 février 1875 : « La crainte du bonapartisme est pour beaucoup dans les dispositions de certains groupes parlementaires. »

C'est clair.

Pour n'avoir pas l'Empire, on a fait la république!

Je me demande et je demande à ces messieurs survivants du Centre gauche et du Centre droit s'ils y ont gagné?

Pour n'avoir pas Napoléon, ils ont Loubet.

Et Combes au lieu de Rouher.

Leur haine de l'Empire les a poussés dans les bras des révolutionnaires.

Qu'ils ne se plaignent donc pas et ne nous fatiguent pas de leurs lamentations!

Ils ont, après tout, ce qu'ils méritent et subissent ce qu'ils ont fait.

Peut-être s'en mordent-ils les doigts aujourd'hui et seraient-ils heureux d'avoir un Bonaparte, comme d'autres seraient heureux, sans être royalistes, d'avoir un Bourbon plutôt que ceci; mais il est bien tard, même pour un *mea culpa!*

Terminons cette étude rapide par quelques détails moins attristants.

Deux députés, M. Leurent, du Nord, et Mallevergne, déclarèrent qu'ils eussent voté CONTRE, s'ils avaient voté.

L'un deux, je ne sais lequel, s'était attardé aux cabinets.

Un autre, M. Sébert, du Centre droit, vota POUR, par suite d'une affaire d'amour-propre mal placé.

M. Target rapporte ainsi la chose :

On racontait, par exemple, que, quelques semaines auparavant, le duc de Broglie était en train, dans un des bureaux de l'Assemblée, d'écrire une lettre. Sa missive terminée, il voulut la faire porter à la poste ; le président du Conseil était assez distrait. Il aperçut confusément, près

de lui, un personnage revêtu d'un habit et portant une cravate blanche. Il le prit pour un huissier et lui donna l'ordre de porter sa lettre. — « Je ne suis pas un domestique, monsieur le duc, » repartit d'un ton rogue l'interpellé en lui tournant le dos.

C'était exact : un ancien notaire de Paris, M. Sébert, député, avait coutume de venir aux séances dans la tenue habituelle des réunions du soir. C'était lui que le duc de Broglie avait pris pour un huissier.

M. Sébert, malgré les explications qui lui furent données de bonne grâce, se montra très froissé de la méprise, abandonna les réunions du Centre droit, où il se rendait d'ordinaire, et se fit inscrire au Centre gauche ; fidèle au nouveau mot d'ordre qui lui fut donné, il vota l'amendement Wallon. Ce qui fit dire que, si M. de Broglie avait vu plus clair, la république n'aurait pas été votée.

C'était une belle âme, que ce M. Sébert.

Et les convictions, chez lui, étaient solides !

A la Chambre actuelle, on ne serait pas exposé à prendre un député pour un huissier.

Les huissiers sont beaucoup mieux, et sans la chaîne au cou, se sont eux qu'on prendrait pour les députés ou les ministres.

N'empêche que la république n'a pas le droit d'être bien fière, avec sa majorité d'*une* voix, reconnue fausse, volée, et proclamée grâce au mal de ventre d'un député et à la rancune bête d'un autre.

Nous savons gré à M. Target d'avoir éclairé les grands et les petits côtés de cette aventure parlementaire, et d'avoir avoué aussi honnêtement les fautes qu'il a commises et auxquelles il a participé.

Fautes avouées sont à moitié pardonnées, quoique, dans ce cas, les conséquences en demeurent effrayantes pour le pays.

LA FIN D'UNE CHIMÈRE

La République conservatrice.

5 octobre 1903.

Sur trois points du territoire, dans le Pas-de-Calais, à Lyon, à Marseille, le parti opportuniste, qui s'intitule aujourd'hui *le parti républicain libéral*, s'est livré à des manifestations épistolaires ou oratoires, par l'organe de trois des chefs qu'il reconnaît, MM. Ribot, Aynard et Thierry, depuis que M. Méline, fatigué et découragé, est allé se terrer au Sénat.

Les trois députés, passés à l'état de mousquetaires, ont jeté feu et flamme contre les jacobins qui occupent actuellement le pouvoir, après les en avoir chassés.

Et tous les trois ont hautement manifesté l'intention et le désir de prendre leur revanche, de ressaisir le pouvoir perdu.

C'est fort bien et, à leur place, nous en dirions et en ferions tout autant.

Reste à savoir ce que vaut cette tentative dans laquelle les opportunistes rencontrent, comme alliés, tous ceux qui ont accepté le ralliement et n'ont pas prévu que cette politique devait fatalement disparaître avec le Pape qui en avait eu la conception?

Pour les uns et les autres, il s'agit de nous refaire une république conservatrice et d'y remplacer, par d'honnêtes gens, les brigands qui se cantonnent au gouvernement du pays.

Le plan est louable et l'intention digne d'éloges.

Mais, encore une fois, qu'est-ce que cela vaut?

Qu'est-ce que cela pèse? Quelles sont les chances d'un tel programme?

A nos yeux et aux yeux de tous ceux que l'expérience déjà longue a rendus clairvoyants, qui ne se payent plus de vaines formules et que les illusions si souvent déçues n'aveuglent plus, c'est une tentative aussi désespérée que vaine.

Les républicains libéraux et les ralliés essaient une œuvre impossible, irréalisable, et se taillent une besogne stérile.

Pourquoi?

Oh! pour deux raisons d'une simplicité naïve, mais indiscutables et qui défient la contradiction.

Pour la raison, d'abord, qu'ils n'ont jamais su garder le pouvoir, quand ils l'avaient, et qu'ils ne seront jamais capables de le reconquérir, l'ayant perdu.

L'histoire nous montre l'éternelle lutte des modérés et des violents pendant la république, — lutte qui, sous les trois républiques déjà connues en France, s'est toujours opérée dans le même cycle fatal.

Ce sont les modérés qui fondent chaque fois la république, parce que le pays n'a pas peur d'eux, les accepte comme cautions et otages, se persuadant qu'avec de tels hommes il n'y a aucun excès à redouter.

Le mot de « république » fait bien un peu trembler et sème une vague et générale inquiétude.

Mais les hommes qui sont là rassurent et rassérènent les esprits instinctivement alarmés.

Sous la première république, c'est le généreux Camille Desmoulins, c'est la Gironde éloquente, c'est le couple Roland, évoquant les vertus antiques.

Sous la deuxième, c'est Lamartine, c'est Cavaignac, c'est Louis-Napoléon.

Sous la troisième, les parrains de la Gueuse s'appellent Thiers, Rémusat, Barthélemy Saint-Hilaire, tous gros bourgeois.

Aussi les débuts sont faciles, presque heureux.

On proclame les *droits de l'homme* : la noblesse brûle ses titres en une nuit fameuse, pour se confondre étroitement désormais avec la jeune démocratie ; on se donne, à pleines lèvres, le baiser Lamourette.

Mêmes berquinades sous la deuxième république.

Les curés de village bénissent partout les arbres de la Liberté.

Et, le Quatre-Septembre, on célèbre la chute du « tyran » en face de l'Allemand qui s'avance intraitable et farouche, et on se déclare prêts à renouveler Valmy et Jemmapes avec des troupes en sabots, ou plutôt en souliers ayant des semelles de carton.

Puis pour les trois républiques commencent les phases néfastes de la lune rousse, se substituant mathématiquement à la lune de miel.

C'est l'épouvantable Terreur avec la guillotine en permanence ; ce sont les journées de Juin et le Deux-Décembre, qui sauvent miraculeusement le pays.

Enfin, c'est le jacobinisme triomphant aujourd'hui, en compagnie du hideux socialisme, devant un horizon sombre que déchirent des éclairs menaçants.

Quel événement a donc amené ces brusques modifications et changé l'or pur en un plomb vil, la confiance en crainte, la sécurité en un danger national ?

Il s'est passé ce qui passera toujours et forcément en république latine : c'est que les violents, très rapidement, renversent les modérés, les mettent dehors et les remplacent, et qu'à la république libérale succède, par une loi naturelle, la république sectaire.

Quelle est cette loi naturelle, inéluctable, me demanderez-vous ?

C'est celle qui fait assommer les débiles par les forts, vaincre les veules par les audacieux et les poltrons par les hardis.

Car le républicain libéral, modéré, à de rares exceptions près, est tout à la fois débile, veule et poltron.

Aussi la bataille n'est-elle jamais bien longue.

Au début de la Convention, les montagnards étaient une trentaine et il ne leur a pas fallu longtemps pour dominer l'assemblée.

En 1848 et en 1851, si on n'avait pas fusillé les violents, ils s'emparaient du pouvoir avec la même facilité.

Mais il y avait là, pour nous défendre, heureusement, autre chose que des libéraux.

Il y avait un général d'abord et un résolu — ce qui est rare parmi les généraux — et plus tard l'héritier de Brumaire.

Et la France s'en tira.

A cette heure, le Parlement, le gouvernement, sont tenus par une cinquantaine de socialistes, au maximum.

Il s'agit de les débusquer, de les battre, de les chasser.

C'est du moins à quoi s'emploient MM. Ribot, Aynard, Thierry et leurs amis et confédérés de l'Action libérale, Mun, Piou, Mercier, Marcère, Jules Lemaître et autres Cuverville.

Malheureusement, les assaillants ne sont ni de taille, ni de tempérament à l'emporter.

Ils me font l'effet d'un troupeau de mérinos, de chèvres, de veaux, tous d'espèces comestibles et de mœurs douces, se coalisant contre les loups.

Leurs dents, faites pour brouter l'herbe odorante

qui pousse sur les hauteurs de la Société riche et aristocratique, ne savent même pas mordre, fussent-ils enragés, comme il arrive parfois, paraît-il, aux moutons.

Ce sont des gens pacifiques, ignorant le métier des armes et attaquant des bandits armés jusqu'aux dents et qui ont le sentiment de défendre à la foi leurs jouissances et leur peau.

D'ailleurs, si vous voulez savoir, et sur renseignement authentique, ce que valent, pour la bataille, les républicains libéraux et leurs acolytes, M. Aynard va vous le révéler :

Après avoir parlé de la responsabilité des parlementaires, M. Aynard termine en disant qu' « il existe une « autre responsabilité, celle des apathiques, des inactifs « de ceux qui possèdent et ne se défendent pas, *de ceux « qui dénigrent, qui pourraient reconnaître la consé- « quence de leurs fautes dans ce qui se passe et ne font « rien pour soutenir les défenseurs de la liberté « générale.*

« Un peuple, a-t-on dit, a toujours le gouvernement « qu'il mérite ; je ne crois pas à cette parole, déclare « M. Aynard, elle serait trop dure pour nous ; *mais un « peuple libre a toujours le gouvernement qu'il sup- « porte.*

« *Notre indifférence, notre veulerie, nos discordes, « nos divisions*, produisent une large part de nos maux. « *Que chacun fasse son devoir public*, apporte un peu « de son temps, de son action, de son argent ; cela « coûterait plus cher *d'avoir laissé confisquer la « France par une poignée de sectaires et de profes- « sionnels de la politique* qui, à défaut de ce que nous « avons, possèdent *la volonté qui nous manque et nous « font subir leur lourde oppression.* »

Que diable voulez-vous tenter avec cette troupe bêlante et craintive?

Au premier hurlement de l'ennemi, tout cela prendra la fuite et ira se réfugier à l'étable.

Et c'est avec de pareils éléments, manquant si complètement de combativité, que les républicains libéraux et les ralliés osent espérer la conquête du pouvoir!

La prétention est folle.

Aussi, nous ne comprenons pas, nous ne comprendrons jamais qu'il y ait encore des gens sérieux à la recherche d'une république conservatrice, qui, suivant le mot prononcé jadis, est « UNE BÊTISE ».

Cette république dans la lune, si, d'aventure, on pouvait la rétablir, ne tarderait pas à retomber entre les mains des violents; car, pas plus que les autres fois, les modérés ne seraient capables de la conserver.

Mais ils sont tout aussi impuissants à la reprendre.

D'ailleurs, la vraie république, on nous le démontre suffisamment à cette heure, n'est pas, ne peut pas être conservatrice.

La vouloir telle et durable est une absurde chimère, une utopie.

Gambetta, il y a déjà beau temps, vous l'a déclaré franchement par ces paroles brutales : « Je suis trop ami de la vérité pour ne pas dire que je combattrai la *république conservatrice*, QUI EST LE CONTRAIRE DE LA RÉPUBLIQUE. »

Alors, à quoi bon s'entêter dans l'équivalent de la quadrature du cercle ou de la pierre philosophale?

A quoi bon s'épuiser à rechercher cette fausse *toison d'or*, cette nouvelle Hespéride?

L'expérience a été faite trois fois et le résultat en est identique, et cruel.

Il faut être aveugle, fou, idiot, pour vouloir recommencer.

Et la conclusion qui s'impose à tous les bons Français que l'entêtement ne détient pas, c'est la suppression pure et simple, la destruction de la république, la renonciation définitive au régime même.

En renonçant à une république conservatrice, qui n'est pas possible, on se gare de la république sectaire qui lui succéderait immanquablement, et, en ne favorisant plus l'arrivée au pouvoir des jobards et capons du modérantisme, on se met à l'abri des coquins qui les remplaceraient presque aussitôt.

LA VISITE EXPIATOIRE

M. Loubet au Vatican.

10 octobre 1903.

Un bruit court dans les journaux qui peut n'être pas l'expression de la vérité, mais qui ne manque pas de vraisemblance.

Il s'agit encore du voyage qu'entreprendrait à Rome M. le président de la république, en vue de rendre au roi d'Italie sa visite, et de ce qui se passerait alors entre M. Loubet et le Pape.

Or, il paraîtrait, d'après un écho qui vient de Bordeaux, que le cardinal Lecot aurait l'intention de faire, en son nom et au nom de quelques-uns de ses collègues de l'épiscopat, une démarche auprès du Souverain-Pontife, pour le prier de recevoir M. Loubet, présent à Rome.

Le groupe de ces prélats ne serait pas nombreux, mais assez bigarré.

Naturellement, on y rencontrerait les évêques ralliés, tous les préfets en violet, les prélats fonctionnaires que l'on connaît et dont la servilité est à toute épreuve.

Ce sont les mêmes qui s'empressent d'aller congratuler Combes, Pelletan, André et autres fripouilles gouvernementales, de passage dans leurs villes épiscopales.

Or, quand un évêque reçoit Pelletan ou Combes, il ne saurait admettre que le Pape ne reçoive pas Loubet.

Tout cela s'enchaîne, et on ne serait pas fâché d'amener Rome à une soumission dont on donne le fâcheux spectacle en France.

Ce serait un beau tableau, en effet, et bien consolant pour nos catholiques, si durement traités, de voir Loubet, qui a promulgué toutes les lois scélérates, accueilli affectueusement par le Saint-Père, reconnaissant de l'œuvre abominable accomplie chez Celle qui fut la Fille aînée de l'Église.

Le cardinal Lecot pourrait même aller jusqu'à fournir, au Souverain-Pontife, le canevas du discours à tenir au président de la république.

« Je vous remercie, dirait le Pape, — inspiré par l'évêque de Laval ou l'archevêque de Bourges, ou encore celui de Cahors, l'ami de Pelletan, — je vous remercie d'avoir fait décrocher tous les crucifix qui décoraient vos écoles en les sanctifiant ; d'avoir fait fermer tant et tant de chapelles vénérées ; d'avoir détruit les établissements où se donnait l'enseignement religieux ; d'avoir laïcisé les hôpitaux et privé ainsi les pauvres, les malades, les mourants, des secours de la

religion ; d'avoir chassé, proscrit loin de leur patrie adorée tous les religieux, toutes les religieuses, et de supporter qu'on menace, en outre, les petits curés de supprimer leurs traitements qu'ils partagent avec les malheureux. »

Car il est de rigueur, n'est-ce pas, que le Saint-Père félicite M. Loubet d'avoir contresigné ces choses, du moment qu'il lui ouvre toutes grandes les portes du Vatican ?

Le recevoir sans rien lui dire, n'en vaudrait pas la peine.

Le recevoir afin de lui adresser les reproches sanglants qu'il mérite, comme persécuteur hypocrite, pareil à Pilate et les mains aussi souillées, serait de mauvais goût.

Pour obéir à la pensée des prélats syndiqués, je ne vois guère que des compliments à faire dans l'ordre d'idées que je viens d'indiquer et qui doit correspondre exactement aux idées de NN. SS. Servonnet, Fonteneau, Geay, Lecot et Fuzet.

Mgr Lecot, en cette aventure, me surprend néanmoins.

Je le savais mal parti ; mais, depuis, il semblait s'être assagi et avoir fait amende honorable.

Reviendrait-il sur ses pas ?

Cherchons maintenant les raisons qui auraient déterminé ces évêques à tenter une pareille démarche, bien de nature à stupéfier les catholiques de France, assez simplistes pour ne point comprendre que le Saint-Père puisse tendre la main à l'auteur responsable de l'horrible persécution qui désole la France catholique?

Un confident et ami de Mgr Lecot les a expliquées à

notre excellent confrère *le Soleil*. Nous remettons la citation sous les yeux de nos lecteurs :

« Si le président de la république française n'est pas reçu par le Saint-Père, c'est la rupture certaine, définitive. Le conflit entre l'Église et le gouvernement est devenu trop aigu pour qu'il soit permis d'en douter.

« C'est cette conséquence d'une si exceptionnelle gravité que le Prince de l'Église et ses vénérés collègues ont envisagée et qu'ils veulent éviter.

« La forme sous laquelle les prélats présenteront leur supplique n'est pas encore déterminée. Sera-ce une visite du cardinal Lecot à Pie X ? ou bien une lettre collective des évêques adhérents ? Il est probable que c'est à cette dernière manière qu'on s'arrêtera.

« La démarche sera-t-elle couronnée de succès? Il serait téméraire de répondre à cette question. Tout au plus peut-on donner quelques indications.

« Depuis l'occupation des États pontificaux par la monarchie de Savoie, les Papes ont refusé d'entrer en relation avec ceux qu'ils considèrent comme des usurpateurs. Bien plus, ils ont usé de toute leur influence près des souverains catholiques pour les isoler et les frapper d'une sorte d'interdit.

« Aucun chef d'Etat catholique n'a franchi les portes de la Ville Éternelle depuis qu'elle est la capitale de l'Italie unifiée.

« Il est bien évident que, si M. Loubet, rendant à S. M. Victor-Emmanuel III sa visite à Rome, est reçu par le Souverain-Pontife, ce sera la fin de l'ostracisme. »

Sous aucune forme, nous ne nous permettrons de dicter au Saint-Père la conduite à tenir.

Ce qu'il aura fait, sera bien fait.

Mais nous avons le devoir, en tant que catholique et Français, de juger la démarche dont on prête l'intention aux évêques susmentionnés.

Dès le premier abord, elle paraît au moins inutile.

Car la visite du président de la république au Pape, qu'elle ait lieu ou non, ne saurait influencer d'une façon quelconque la dénonciation du Concordat.

La question n'est pas mûre et le soleil d'Italie ne la mûrira pas de sitôt.

Assurément, on y arrivera petit à petit, pour peu que se prolonge ce régime hideux de la république; mais nous n'en sommes pas encore là.

C'est avec cet épouvantail que Combes effraye les poltrons de l'épiscopat français.

A chaque instant, au Parlement et dans les courses foraines, cette canaille agite la dénonciation du Concordat, comme le tonnerre en zinc de Calchas.

Et tout ce qu'il y a de catholiques veules, de prêtres trembleurs et d'évêques au cœur mou, frissonne de terreur.

Avec cette menace, suspendue perpétuellement sur leurs têtes, on les tient et on leur suggère les mille lâchetés dont la vue nous afflige quotidiennement.

Or, les hommes politiques un peu sérieux savent que le gouvernement, contrairement à ses déclarations comminatoires, n'a nulle envie de dénoncer le Concordat, et qu'aucune majorité parlementaire ne s'y prêterait.

Le gouvernement a encore plus peur de cette dénonciation et de la réaction qu'elle produirait dans le pays, que les poltrons qui s'en émeuvent.

La réception de Loubet par le Saint-Père n'y ferait donc ni froid ni chaud; et imposer, en quelque sorte, cette visite au Saint-Père, sous prétexte de sauver le

Concordat, c'est le tromper d'abord sur l'état réel des choses et lui infliger, aux yeux de tous, une véritable humiliation, car il y a toujours humiliation pour une victime à bien accueillir le bourreau.

Mais l'ami et le confident de Mgr Lecot, dans son exposé, n'a envisagé qu'un seul des côtés de la question, ce qui est insuffisant.

Il s'est demandé si le Pape recevrait M. Loubet?

Il a négligé de se demander si M. Loubet solliciterait d'être reçu ?

Car, enfin, si, d'une part, les catholiques seraient douloureusement émus et attristés, en voyant le président de cette république de francs-maçons pénétrer dans le Vatican et le profaner, d'autre part les radicaux pousseraient de jolis hurlements en assistant à cette étrange visite.

M. Loubet pourrait, lui aussi, s'écrier, que ce qui l'étonne le plus au Vatican, c'est de s'y voir.

Quand, il y a quelque temps, sous le Pontificat de Léon XIII, qui pourtant s'était montré bienveillant envers la république, il a été question de cette visite, la presse radicale s'est prononcée avec la dernière violence contre une telle hypothèse.

Il serait donc tout à fait de mauvais goût, de la part de Mgr Lecot, de prier le Saint-Père d'accorder audience à M. Loubet, sans même savoir si M. Loubet s'y prêterait.

Néanmoins, la présence de M. le président de la république au Vatican aurait un petit côté Canossa qui ne nous déplairait pas.

Ce serait comme une visite expiatoire.

D'autant que le Saint-Père ne lui rendrait pas la politesse.

Voir la République aux pieds du Pape, Loubet s'incliner respectueusement devant la plus grande puissance morale qui soit au monde, ne serait pas chose banale.

A ce point de vue, tout en la trouvant plutôt inopportune, nous ne regretterions pas trop la démarche de Mgr Lecot et de ses collègues.

Car elle n'abaisserait, après tout, que le gouvernement de la république, le Saint-Père ne s'étant résolu à pareille réception que sur une supplication de quelques évêques, inspirés par le gouvernement lui-même, et à l'instigation peut-être de M. Loubet, qui ne s'y prendrait pas autrement d'ailleurs, s'il voulait implorer son pardon et celui de la République.

QUE DIEU NOUS LE GARDE !

Combes.

15 octobre 1903.

Du discours prononcé par Combes à l'inauguration du monument de Vercingétorix, se dégage une impression d'indicible dégoût.

C'est l'apologie ignoble de la gloutonnerie ambitieuse qui impose aux gens sans conscience, et voulant d'abord remplir leur ventre, toutes les compromissions et toutes les lâchetés.

Combes devient décidément l'être le plus répugnant qui soit, parmi la foule d'êtres qui sont nés et ont grouillé sur le fumier de la république.

Il est déconcertant à force de cynisme.

A aucune époque de la vie parlementaire en France,

on n'avait entendu formuler des théories et des principes aussi grossiers, aussi bas.

Quel est, en effet, sous un régime parlementaire, le devoir d'un homme d'État, honnête homme?

C'est évidemment d'avoir un programme ferme, fixe, sur toutes les questions d'actualité, qui s'imposent, et de ne pas en sortir, quoi qu'il arrive de leur mise en discussion.

On fait triompher son programme, ou l'on tombe honorablement, avec le regret de ses amis et l'estime de ses adversaires.

En un mot, on compte sur la majorité qui adopte le programme, et rien au monde ne déterminera l'homme d'État, honnête homme, à modifier son programme, même et surtout pour s'assurer une majorité de mauvais aloi.

C'est-à-dire qu'on se met résolument à la tête de sa majorité et non point à la queue.

On la conduit, on la dirige.

Et le jour où elle vous fausse compagnie, ne voulant plus vous suivre, on ne se déshonore pas misérablement, en lui faisant des concessions au détriment du programme primitif et réciproquement consenti.

Rester le maître de sa majorité, voilà l'honneur de l'homme d'État.

En devenir le valet et l'esclave, en voilà la honte.

C'est cette honte que Combes vient de boire une fois de plus, à Clermont, et au point de s'en soûler.

Il avait une vague inquiétude au sujet de la rentrée du Parlement.

Alors il s'est demandé ce qu'il pourrait bien faire pour maintenir et consolider le Bloc dont il voyait les lézardes?

Et, au lieu de se tenir sur son premier terrain, au lieu d'offrir les mêmes réformes, il a cherché comment réchauffer le zèle, aiguiser l'appétit et mériter les hurlements reconnaissants de sa meute.

Le but à atteindre, il ne le dissimulait nullement.

Ce qu'il veut, c'est rester au pouvoir, malgré tout, à tout prix.

A cet effet, il faut garder sa majorité et ne reculer devant aucun sacrifice.

Alors, sachant par une scélérate expérience que, pour les carnassiers de la majorité, rien ne vaut le prêtre et le religieux, il leur a jeté comme un os énorme la loi Falloux, ou du moins ce qui en subsiste encore.

Il aurait pu se rappeler que vingt fois ses collègues du ministère et lui-même se sont prononcés hautement, nettement, contre le monopole de l'enseignement par l'État.

Une telle réforme, qui serait fatale à l'Université, et dont celle-ci ne veut pas, il n'en voulait pas davantage.

Mais il fallait un os aux chiens du Bloc, et, sans hésiter, il leur a jeté la loi Falloux.

Comment s'y prendra-t-on ? Par quels procédés iniques, de plus en plus criminels, arrivera-t-on à achever de détruire la liberté de l'enseignement?

Avec quelles ressources, lorsqu'il faudrait des centaines de millions, et à un moment où les finances de l'État sont terriblement obérées, il ne l'a pas dit, et il ne l'a pas dit parce qu'il ne le sait pas.

On verra plus tard !

Pour le moment, il s'agit de provoquer les grognements approbatifs, et j'estime, après avoir lu les divers journaux officieux, qu'il y a parfaitement réussi.

Et chaque fois qu'il y aura quelque hésitation dans la majorité, Combes reprendra le même système, emploiera le même moyen, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul vestige de la même provende.

Mais, tant qu'il aura à sa disposition, en réserve, une congrégation, une soutane, un clocher, une chapelle, il n'y a qu'à jeter cela à la meute.

Alors le chenil ministériel lui léchera la main, les pieds et le... reste.

Un autre homme d'État aurait attendu froidement sa majorité, lors de la rentrée, avec le programme connu, défini, accepté.

Combes, lui, va au-devant d'elle, la gorge, au détriment de ses propres opinions, des réserves qu'il a formulées peut-être, des convictions qui peuvent encore subsister chez lui.

Il lâchera tout, accordera tout : la sécurité des personnes, des fortunes, les droits des citoyens, l'armée, la flotte, l'honneur national, tout, pour qu'on le conserve au pouvoir.

C'est l'insatiable par excellence, le glouton entre les gloutons.

Et il n'est pas une infamie devant laquelle il recule pour demeurer ministre.

C'est un vrai ministre de grand chemin, un chef de pirates et de flibustiers.

Mais ça, un homme d'État, jamais!

La politique de M. Combes se réduit donc à l'organisation et au développement de la guerre civile en notre pays, qu'il veut rendre inhabitable à quiconque possède le sentiment de l'indépendance et de la liberté.

Couper le pays en deux, diviser les villes, les bourgs,

les familles, y allumer la dissension, c'est ce qu'il appelle faire « l'UNITÉ MORALE ».

Cet homme est un misérable et une franche canaille, en même temps que le plus exécrable des citoyens. Et néanmoins il est nécessaire, indispensable.

Ce serait un malheur qu'il disparût trop tôt de la scène publique souillée, déshonorée par lui.

Nous avons besoin de lui, pour arriver bientôt à la solution libératrice.

Il nous le faut, afin de précipiter la fin du régime infect que nous subissons.

Sans lui, nous eussions indéfiniment traîné, piétiné, dans l'ornière, en parcourant lentement les degrés divers qui conduisent au dégoût vengeur, au vomissement final.

Avec lui, on brûle les étapes, ça marche rapidement, irrésistiblement.

A ceux qui ne voulaient pas de la république, comme nous, s'ajoutent tous les jours ceux qui n'en veulent plus.

Les républicains modérés et libéraux, se replient en masse sur les conservateurs.

Le « *Bloc* » d'en face, le Bloc de la réaction contre l'anarchie et le jacobinisme déchaîné, se forme, se solidifie.

Combes a affirmé, à Clermont, qu'il ne peut y avoir, dorénavant, d'autre ministre que lui.

Il a raison.

Impossible de rencontrer pire.

Et sachons-lui gré de son œuvre, si répugnante qu'elle apparaisse.

Ce bandit aura plus fait en deux ans contre la république, assurément, que nous tous en trente années d'efforts impuissants.

Il est, pour les gens honnêtes — et c'est la grande majorité du pays — l'ilote que les Lacédémoniens soûlaient afin de détourner de l'ivresse leurs enfants.

Après avoir vu ce que la république peut devenir avec un Combes, il n'est plus possible de se dire républicain, quand on n'a pas le museau dans le râtelier ou dans l'assiette au beurre.

Que Dieu ou, plutôt, que le Diable nous le garde encore !

POUR COMBES

6 novembre 1903.

On a pu remarquer que les bruits qui ont couru et qui persistent, touchant le départ possible de l'affreux Combes, ne nous ont inspiré aucune allégresse même en perspective, — perspective qui, d'ailleurs, nous semble assez incertaine.

C'est qu'au fond, nous ne saurions trop le répéter, Combes nous est encore nécessaire ; nous en avons besoin ; il nous le faut.

Son départ, loin d'améliorer la situation, la plongerait dans un gâchis absolument inutile et ne servirait qu'à nous faire piétiner au milieu d'une politique plus indécise, plus hypocrite et tout aussi malfaisante.

Combes, en effet, ne peut disparaître que pour faire place à un cabinet qui se séparerait des cinquante socialistes lui servant de mameluks et le tenant en servage, et qui les remplacerait par un nombre égal de progressistes, constituant une majorité nouvelle dans le genre de celle qui a sauvé le gouvernement lors de l'affaire Lépine.

Ce serait un bloc républicain abandonnant le terrain du côté de l'Extrême-Gauche et roulant vers la Droite, sans néanmoins aller jusque-là.

Or, j'estime que cette combinaison, rêvée par beaucoup de républicains, et des mieux avisés, est la plus redoutable que nous puissions rencontrer.

Nous n'y gagnerions absolument rien, au point de vue des libertés soit à conserver, soit à recouvrer.

La tyrannie qui pèse sur nous serait tout aussi intolérable.

Le cabinet qui prendrait la place du cabinet Combes se composerait de gens également odieux, qui continueraient, avec des atténuations menteuses dans la forme, l'œuvre de haine et de persécution contre la religion, contre les institutions militaires, sans oublier la dilapidation poursuivie de nos finances ; ce cabinet, de plus, aurait pour nous le très sérieux inconvénient — à canaillerie égale — de n'être pas le repoussoir nécessaire pour former l'*antibloc*, capable, à un moment donné, de réunir toutes les forces des honnêtes gens éparpillées et amener la réaction tant souhaitée, d'où sortira la délivrance du pays.

Avec Combes et sa bande de malandrins, nous marchons vers ce but idéal, à grandes enjambées, avec les bottes de sept lieues ravies à l'Ogre.

Chaque mois qui s'écoule produit dans le pays un mécontentement croissant, une inquiétude poignante et une désaffection manifeste pour la république.

Combes aura eu le rare mérite de dégoûter du régime ceux-là mêmes qui s'y montraient le plus attachés.

Comment voulez-vous qu'un seul officier français — à part les vendus, les arrivistes — puisse, après tout ce qui se passe depuis deux ans, se dire républicain ?

André s'est chargé de nous donner l'armée entière. Nous l'avons, nous la garderons.

Pelletan nous a ramené toute la marine, par le dégoût qu'il inspire et l'indignation qu'il soulève.

Après les événements d'Armentières et de Paris, il faudrait que les industriels de France fussent rudement entêtés, pour garder quelque sympathie à la république.

Et au point de vue religieux, qui n'est pas le moins important, il n'y a qu'à se retourner pour se rendre compte du chemin déjà parcouru.

Avant Combes, le ralliement fleurissait encore et, malgré les déboires causés par le cabinet Waldeck, continuait de s'épanouir.

On croyait toujours — douce illusion — qu'on apprivoiserait la Gueuse, qu'on la nettoierait, qu'on la rendrait présentable, qu'on pourrait s'en accommoder, après une forte lessive.

L'épiscopat, en grand nombre, demeurait attaché aux institutions; beaucoup de prêtres nous faisaient un crime d'avoir péremptoirement, avec une indomptable persévérance, refusé de nous incliner devant les funestes directions romaines, qu'avait inspirées le néfaste Rampolla, l'homme qui a causé le plus de mal à la France, depuis Bismarck, puisqu'il était arrivé, sous prétexte d'un groupement impossible autour de la république, à diviser le parti conservateur et à le jeter dans l'impuissance absolue où il se débat encore.

L'*Action libérale* chantait la *Marseillaise* à tue-tête, afin de faire croire aux jobards qu'elle était réellement et franchement républicaine.

Piou, Mun, Cuverville et Gayraud faisaient avorter l'admirable insurrection des catholiques bretons, au

nom de la Constitution républicaine et pour ne pas troubler la république.

En un mot, le ralliement, cette prodigieuse erreur, cette conception d'une absurdité inouïe, qui apparaîtra aux historiens futurs étonnés comme la plus grande aberration du siècle, comme la stupéfiante ignorance de l'esprit républicain chez nous, battait son plein et, en face du BLOC uni, compact, formidable, nous apparaissions, je le répète, épars, sans cohésion, effrités, hors d'état non seulement pas d'attaquer, mais même de nous défendre.

Enfin, Combes vint.

...et le premier en France
Fit sentir dans nos rangs une juste cadence.

Grâce à lui, à sa crapulerie cynique et triomphante, le ralliement le plus effronté, le plus fou, — car il participe, et de l'effronterie de quelques traîtres, et de la folie de quelques naïfs, — fut arrêté net.

La plaisanterie du respect envers la Constitution, de la confiance dans le régime, apparut en tout ce qu'elle avait d'absurde et de macabre.

Les moins pubidonds, les moins délicats — et il s'en trouvait un certain nombre — comprirent qu'il n'y avait plus rien à faire de ce côté.

Ils essayent bien encore, et ridiculement, de séparer les institutions et les hommes, de renier ceux-ci et de garder celles-là. Mais c'est le dernier effort de gens assez malhonnêtes, pour ne pas avoir le courage d'avouer enfin qu'ils se sont grossièrement trompés, en allant de ce côté-là, d'où les éloignaient tous les enseignements de l'histoire et toute l'expérience du cœur humain.

Combes, en un mot, a plus contribué en deux ans, à dégoûter la France de la république que tous ses prédécesseurs depuis vingt-cinq ans.

Et vous voudriez nous l'enlever ?

Ah ! mais non ! pas de bêtises ! Je le répète, il nous le faut, il nous faut André, il nous faut Pelletan, il nous faut Trouillot, il nous faut toute la ménagerie, toute la bande, tout ce bagne ambulant, tous ces hideux souteneurs et marlous de la Gueuse !

La France, qui en est déjà aux hoquets suprêmes, a besoin d'avaler son dernier crapaud, sa dernière couleuvre, avant de vomir la république.

Et Combes, seul, est capable de hâter ce résultat.

Pour Dieu, laissez-nous Combes !

Combes, reste-nous ! Ne pars pas, ô Combes !

LE COUPABLE

Waldeck-Rousseau.

23 novembre 1903.

Il faut revenir sur cette séance si importante et si décisive du Sénat, qui a consacré le triomphe de M. Combes et la déroute de M. Waldeck-Rousseau.

Les résultats en sont graves, beaucoup moins en ce qui concerne le présent, qu'en ce qui regarde l'avenir, et un avenir très prochain.

L'interdiction de l'enseignement secondaire à toutes les congrégations, *autorisées ou non autorisées*, n'a pas de sanction immédiate, puisqu'il n'y a plus de congrégations *autorisées* à donner cet enseignement et

que le gouvernement est résolu à ne plus accorder d'autorisation.

C'est la défense de vivre, faite à des morts.

Aussi, la mesure, tout en étant parfaitement odieuse, ne nous touche pas et n'atteint personne.

Elle constitue néanmoins une indication claire et nette, en se sens qu'elle indique ce qui va se passer fatalement dans l'enseignement primaire.

La même interdiction, qui a été signifiée aux Jésuites, aux Dominicains, aux Barnabites, aux Eudistes, *non autorisés*, sera infligée, un jour peu lointain, aux Frères de la doctrine chrétienne, qui sont *autorisés*.

La sécularisation, c'est-à-dire la laïcisatien, se fera du haut au bas de l'échelle, et sans exception.

Le fait seul d'être congréganiste devient une tare indélébile, une flétrissure qui prive un homme de tous ses droits de citoyen, le met hors la loi, le transforme en un proscrit à l'intérieur, en un paria, en un outlaw.

Pour le moment, on se borne à cette déclaration platonique de l'interdiction de l'enseignement secondaire, parce que toutes les écoles congréganistes sont fermées déjà, et parce que les lycées et les collèges ont pu recevoir les élèves de ces écoles.

Et on irait jusqu'au bout, enlevant aux congrégations autorisées l'autorisation séculaire dont elles jouissent, si l'on avait assez d'écoles primaires pour recueillir leurs deux cent mille élèves.

Le répit est donc temporaire, limité.

C'est une affaire d'appropriation et d'installation, de la part de l'État.

Quand il se sentira prêt, il donnera le dernier coup de faux. Et la liberté aura vécu.

Car il ne faudrait pas croire que la persécution s'arrêtera là, même là.

Nous sommes sur une pente savonnée qui commande la glissade irrésistible.

On a commencé par les Pères religieux, on continuera par les bons Frères.

Les prêtres séculiers et les laïques catholiques suivront.

Car il n'y a pas de raison d'établir des distinctions.

Que veut-on?

On nous l'a dit : la sécularisation, la laïcisation absolue, complète, la déchristianisation du pays.

Or, on supprimera forcément tout ce qui peut la retarder ou y faire obstacle.

Aujourd'hui le froc, demain la soutane, puis le veston, tout ce dont se vêtira un chrétien.

Le costume importe peu.

C'est l'âme catholique à qui l'on s'en prend.

C'est l'Église qu'on démolit.

Aussi, ne sommes-nous ni étonné, ni surpris.

La République est logique et suit un enchaînement naturel.

Il fallait être un étranger, ignorant de l'histoire de France, comme Rampolla, pour se figurer que la République s'accommoderait de la croix de Jésus.

Et tous ces jobards de ralliés, tous ces malins, tous ces roués qui pensaient duper la République et apprivoiser la Révolution, doivent se rendre compte de leur folie et déplorer leur aveuglement.

Dès le début, cela nous apparaissait lumineusement, et nous avons toujours pensé, comme les événements le démontrent d'ailleurs, que la religion et la répu-

blique se contredisaient et ne pouvaient frayer ensemble sans se détruire.

Mais plus bêtement naïf et plus candidement canaille s'est montré Waldeck-Rousseau.

C'est lui le principal coupable, c'est lui qui a déchaîné les fauves, troué la digue, allumé l'incendie.

Avec une incroyable inconscience, il a cru qu'il pourrait dire à la tyrannie, comme Dieu dit à la mer : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Et il s'est mis en travers, s'imaginant qu'il suffisait de l'épaisseur d'un homme, pour modérer le fléau et lui barrer la route.

Vain effort ! Il a été roulé, balayé comme une botte de paille, par le vent furieux.

Pas un instant cet homme n'a compris combien il fut criminel et à quel point la France pâtira de sa scélératesse.

C'est lui qui a dénoncé et annoncé le milliard, le fameux milliard des congrégations, à l'effet de surexciter les appétits ignobles et inassouvis de la canaille sectaire.

C'est lui qui, en 1901, à cette même tribune du Sénat, où inutilement il s'est posé en conciliateur, a prétendu que « le congréganiste, en professant ses vœux, *abdiquait sa personnalité* ».

Et ce malfaiteur a paru surpris des conséquences qu'ont eues ses déclarations antérieures et ses actes.

Mais Combes n'est pas autre chose que son continuateur.

Combes n'a fait que le suivre dans une voie toute tracée.

Quelle raison, en effet, donne Combes pour mettre hors la loi tous les congréganistes?

La même raison invoquée par Waldeck-Rousseau et presque dans les mêmes termes.

Écoutez plutôt :

Les congréganistes, qu'ils appartiennent aux unes ou aux autres des congrégations, ont abdiqué leur liberté personnelle, ils l'ont immolée à leur vocation religieuse, ils ont dépouillé volontairement leur personnalité morale, ils ont renoncé au droit d'agir par eux-mêmes, et à participer d'eux-mêmes à la vie commune.

Quels éducateurs peuvent être ces hommes qui ont perdu le goût de la vie sociale? La société peut-elle confier l'éducation de la jeunesse à des maîtres placés dans une situation si exceptionnelle ?

Peut-elle consentir à donner pour guide à cette jeunesse, à un âge où un contact prolongé produit une empreinte ineffaçable, des hommes étrangers à tout devoir de famille ?

C'est ce qu'avait dit Waldeck.

La seule différence entre Combes et Waldeck est celle-ci :

Waldeck avait condamné à mort les congrégations.

Combes les a exécutées.

L'un fut le juge inique et infâme ;

L'autre, le bourreau.

Mais tous deux se confondent, se complètent et méritent une égale exécration.

J'estime même que Waldeck mérite plus de mépris et de haine que l'ignoble Combes.

Car, enfin, cette loi infâme, dont les conséquences épouvantables se déroulent si naturellement, c'est lui qui l'a voulue, c'est lui qui l'a faite.

Et si réellement, sincèrement, il en avait désiré l'application discrète, modérée, il n'avait qu'à rester au pouvoir pour la pratiquer.

Mais non.

Il a préféré s'en aller, lâche incendiaire, après avoir mis le feu à la maison.

Et il a désigné, pour lui succéder, pour achever son œuvre sinistre, Combes lui-même.

Car il ne peut pas soutenir qu'on l'a remplacé par un adversaire, par un opposant.

Combes, si canaille, si scélérat qu'il apparaisse, n'a été, en définitive, que le continuateur logique de Waldeck.

Combes est même excusable, en ce sens, qu'il n'aurait pas pu, l'eût-il voulu, enrayer, ou retourner en arrière.

Et Waldeck, si odieux qu'il soit, devient ridicule, grotesque, en s'efforçant de limiter le mal, et en criant : « C'est assez ! »

Toute la responsabilité de ce qui se passe et de ce qui se passera, remonte à Waldeck, c'est lui l'infâme, c'est lui le bandit, c'est lui le malfaiteur.

Combes, je le répète, n'aura été, en réalité, que l'exécuteur de ses basses œuvres.

Et Waldeck s'en trouve puni par la juste impopularité, par la défection des siens, par le dédain de son ancien parti.

Le Capitole a cédé la place, pour lui, à la roche d'où l'on précipitait les scélérats.

C'est bien fait, et, dans notre deuil de la liberté égorgée par lui, ce nous est une consolation.

UN PEU D'HISTOIRE

Les Coups d'État (1).

18 décembre 1903.

L'opinion publique est foncièrement ignorante, et il ne faut pas lui en vouloir, car ceux qui la composent, c'est-à-dire la foule, ont autre chose à faire qu'à piocher la politique et à étudier l'histoire.

Il faut vivre d'abord, gagner sa subsistance, travailler.

Et ce n'est que dans les intervalles, durant les *récréations*, si je peux m'exprimer ainsi, que ces grands écoliers que sont les hommes, s'occupent de politique.

Ils aiment, d'ailleurs, trouver une opinion toute faite.

Cela les dispense de la mâcher, et ils n'ont qu'à l'avaler.

C'est à satisfaire ce besoin que s'emploient les journaux populaires, de vrais *masticateurs*.

Et, en quelques minutes, on s'approprie la pensée du rédacteur dont on a l'habitude.

L'opinion publique est donc tout simplement le décalque d'un très petit nombre d'opinions individuelles.

La foule n'a pas le temps de remonter aux sources, de vérifier, de contrôler.

Aussi des préjugés énormes, des légendes inouïes règnent et se maintiennent dans l'opinion publique,

(1) Épilogue d'une polémique entre M. de Cassagnac et MM. de Dion et Lasies sur la république plébiscitaire.

entretenus avec soin par une presse souvent indélicate, déloyale, de mauvaise foi.

Ainsi, voyez ce qui se passe et se raconte au sujet des Coups d'Etat, dont il a été copieusement question, tous ces jours-ci.

Quand on parle Coups d'Etat, les républicains hurlent, poussent des rugissements, font allusion aux CRIMES commis par les Napoléon, à Brumaire et à Décembre.

On dirait, à les entendre, qu'il n'y a jamais eu d'autres Coups d'Etat, que les républicains n'en ont jamais commis, et qu'eux seuls furent toujours, par les Coups d'Etat, victimes des réactionnaires.

Or, c'est une grossière et stupide erreur, que les républicains ont tout intérêt à perpétuer, et que nous avons le devoir de dissiper.

Combien la vérité est différente ! Quand on ouvre l'histoire, on est effaré de constater que ce sont précisément les républicains qui ont inventé les Coups d'Etat et les ont indéfiniment, en toute occasion, multipliés.

Le premier Coup d'Etat fut perpétré par la Convention nationale, quand cette assemblée politique s'érigea en Haute-Cour de justice pour prononcer des condamnations à mort, sans admettre aucun recours au peuple souverain, et alors qu'elle n'avait nul pouvoir, nulle délégation à cet effet.

Le jugement de Louis XVI est un Coup d'Etat.

La journée du 31 mai 1793 consacre un autre Coup d'Etat parlementaire, quand vingt-deux députés, dont Vergniaud, Gensonné, Guadet, Pétion, sont décrétés d'accusation par leurs collègues et livrés au bourreau.

Et Michelet, républicain entre tous, est le premier à déplorer et à flétrir cet acte illégal, lorsqu'il dit : « La

loi, ainsi tuée de la main du législateur, le fut pour toujours. Cette flagrante illégalité allait fonder *l'illégalité éternelle*. Que prévoir, si ce n'est une *succession monstrueuse* de Coups d'Etat alternatifs ? La France, ne sentant plus le droit, n'ayant plus nulle prise où s'arrêter, alla, roulant comme roule un corps mort sous la vague, dont ne veut ni la terre, ni la mer, et qui flotte éternellement. »

Lorsque, plus tard, la Convention décida, par les décrets des 5 et 13 fructidor, que les élections se feraient annuellement par tiers, mais que ses propres membres figureraient de droit dans le nouveau Parlement, jusqu'à concurrence des deux tiers, elle commettait un nouvel attentat, un nouveau Coup d'Etat.

Une insurrection répond à ce Coup d'Etat, c'est celle du 13 vendémiaire, écrasée par Bonaparte.

Un Coup d'Etat auprès duquel le Deux Décembre et le Dix-huit Brumaire sont des enfantillages, c'est le Dix-huit Fructidor.

Et ce n'est pas nous qui nous chargerons de le marquer au fer rouge.

Un autre républicain, à qui dernièrement les gens du Bloc élevaient un monument, et qui fait autorité dans le régime actuel, Edgar Quinet, s'acquitte trop bien de la besogne, pour que nous ayons fantaisie de nous substituer à lui :

« Le Conseil des Cinq-Cents, dit-il, en vint au point d'ôter au Directoire les fonds nécessaires aux dépenses les plus urgentes : c'était l'insulter et le désarmer à la fois. A tant de provocations, le Directoire répond par le Dix-huit Fructidor, c'est-à-dire par la proscription de ses adversaires. Carnot et Barthélemy proscrits, les deux assemblées investies, cinquante représentants

arrêtés, traînés sur des charrettes à travers toute la France transie de peur ; ces représentants déportés sur les plages de Cayenne, où un grand nombre devaient mourir et illustrer de leur agonie les solitudes de Sinnamari ; les soldats maîtres des Conseils, les journalistes exilés, la presse muette, le peuple indifférent ou terrifié ; l'épée à la place de la loi ; voilà cette journée de Fructidor, qui ouvre *la porte toute grande au Dix-huit Brumaire et à l'Empire.* Augereau en est le héros ; mais derrière Augereau *apparaît au loin* Napoléon. »

Qu'est le Deux Décembre, qu'est le Dix-huit Brumaire, à côté de cet effroyable attentat, à côté de ce CRIME ?

Il y a encore les *petits* coups d'Etat, car il y en a de toutes les tailles : le Vingt-deux Floréal et le Trente Prairial.

Car on en avait pris l'habitude et on ne procédait plus autrement.

C'était une façon admise « de sauver la république ».

Les élections étaient annulées dans quatorze départements. Les votes de sept départements étaient considérés comme non avenus.

Et, générosité pleine d'ironie, on renvoya chez eux les députés invalidés, en leur payant une indemnité de route !

Et Edgar Quinet, notre historien républicain, si à la mode aujourd'hui, s'écrie : « *Harassée* de coups d'Etat, ne sachant plus de quel côté se tourner, condamnée, frappée dans chacun de ses mouvements, n'osant regarder ni à droite, ni à gauche, effarée de tant de spectres qu'on faisait surgir à l'horizon, n'espérant plus

rien de ses maîtres, n'osant ni leur désobéir, ni les renverser, ne pouvant plus prendre au sérieux ses élections, ses votes, ses lois, la nation française, de 1798 à 1799, *se retire de son gouvernement, de ses Assemblées, de sa Constitution.* »

Quoi de plus sanglant?

Et n'est-ce pas le tableau fidèle de ce qui se passe à cette heure ?

La France, en effet, la vraie France, ne s'est-elle pas RETIRÉE de son gouvernement, de ses Assemblées, de sa Constitution?

« *L'habitude de gouverner par des coups d'Etat*, ajoute Quinet, usait le gouvernement plus encore que la nation. »

« L'HABITUDE des coups d'Etat », quelle formule vengeresse, appliquée à la République par l'historien républicain dont la République vient de faire l'apothéose !

Le Dix-huit Brumaire ne fut qu'un coup d'État de plus.

Mais l'exemple avait été donné tant de fois par les républicains, qu'ils ont mauvaise grâce à se plaindre.

L'usurpation du pouvoir judiciaire par la Convention, fut donc le début de cette méthode sommaire, le Coup d'Etat.

Résumons les autres Coups d'Etat :

Coup d'Etat du 31 mai ;

Coup d'Etat du 9 thermidor, avec proscriptions sanglantes et le concours de l'échafaud ;

Coup d'Etat du 18 fructidor ;

Coup d'Etat du 22 floréal ;

Coup d'Etat du 30 prairial.

Et quand, par-dessus le marché, les républicains ont

fait le Quatre-Septembre devant l'ennemi, franchement, n'ont-ils pas trop de toupet, trop de cynisme, quand ils reprochent aux autres, soit le Dix-huit-Brumaire, soit le Deux Décembre ?

Qui a inventé les Coups d'Etat ?

Les républicains !

Qui les a prodigués ?

Les républicains !

Qui, perpétuellement, a violé les lois et recouru à la violence ?

Les républicains !

Et ce sont ces gaillards-là qui s'effarouchent aujourd'hui et rougissent d'une pudeur mensongère, quand on fait allusion aux violations de la loi, aux coups de force !

Et nous voyons des imbéciles, des niais, des libéraux, qui osent nous prêcher les voies légales, le respect de la Constitution, en Brid'oisons amoureux de la *foorme* !

C'est-à-dire que l'on serait bien bêtes, bien coupables, le jour où on le pourrait, de ne pas renverser cette infecte république par la violence — puisque la république s'est toujours affirmée, maintenue, elle-même, par la violence.

Les républicains, qui s'indignent contre les Coups d'Etat, me font l'effet d'être encore plus gaffeurs que les gens qui parlent de corde dans la maison de plusieurs pendus !

La République est née trois fois d'un Coup d'Etat.

Deux fois, elle en est crevée.

Elle en crèvera une troisième fois.

Et elle ne l'aura pas volé !

Comme dit la parole divine : « Qui a frappé par le glaive, périra par le glaive ! »

ENCORE UN PEU D'HISTOIRE

Le Plébiscite.

24 décembre 1903.

Nous avons montré qu'en matière de Coups d'État, les républicains furent nos maîtres, nos professeurs nos devanciers, et qu'ils n'ont qu'un seul droit, celui de nous reprocher d'avoir fait comme eux, de les avoir imités et copiés.

Sur un autre point essentiel et qui nous différencie aujourd'hui, sur la question du plébiscite, ils nous tracèrent également la voie.

Et quand, à cette heure, ils s'élèvent contre le plébiciste, ils se conduisent en véritables renégats.

Renégats de toutes façons : renégats de la liberté, renégats de la fraternité, renégats de la consultation nationale !

Nous, nous avons simplement ramassé le plébiscite, jeté par eux au ruisseau, répudié par eux, pour la plus criminelle des raisons : parce qu'ils n'ont plus confiance dans le peuple.

S'ils y avaient confiance, il y a beau temps qu'ils lui eussent demandé de sanctionner définitivement la forme républicaine, et qu'ils nous eussent enlevé ainsi tout prétexte de ne pas nous soumettre.

Quelle belle occasion ils avaient là de niveler les diverses opinions, de faire l'unité nationale !

Ils n'avaient, pour cela, qu'à nous rappeler, à nous impérialistes, que nous nous sommes engagés à accepter la solution plébiscitaire, quelle qu'elle soit, et à ne pas oublier que le Comte de Paris, en personne,

dans une lette célèbre, a reconnu que même un droit, le droit dit divin, avait besoin d'être renouvelé par le consentement populaire.

Alors, et en remettant à la nation la libre disposition de ses destinées, ils lui fournissaient le moyen de supprimer les oppositions inconstitutionnelles et de placer la république au-dessus des compétitions, des entreprises et des complots.

La France ayant parlé, il n'y a plus qu'à se taire.

Et en adressant cet appel à la nation, la république se servait naturellement de son administration, de ses cadres, de ses six cent mille fonctionnaires.

Elle organisait le plébiscite dans les meilleures conditions, étant au pouvoir et tenant, comme on dit vulgairement, la queue de la poêle.

Si franchement, sincèrement, elle croyait la France de cœur avec elle, sans hésiter elle eût donné la parole au pays.

C'était se débarrasser de l'opposition et commencer une ère nouvelle, sereine, d'où la contestation eût été à jamais bannie.

Elle ne l'a pas osé.

Elle a eu peur de ne pas avoir la majorité.

A la grande consultation nationale qui était jadis inscrite dans ses programmes, elle a misérablement préféré les petites et basses consultations d'arrondissements pourris, où l'on discute, non point sur les principes, le régime, le gouvernement, mais sur un Trouillot ou un Coutant.

On peut acheter des arrondissements en faveur de quelques hommes.

On n'achète pas tout un peuple assemblé pour désigner librement la forme de gouvernement qu'il veut.

Et quand j'entends les républicains manifester leur dédain du plébiscite, je pense à la fable du renard qui trouvait les raisins *trop verts*.

Trop vert, le plébiscite, citoyens, parce que vous ne l'avez ni à votre portée, ni à votre disposition.

Pourtant, ne fût-il pas tout d'abord inscrit au fronton de la première république, quand, le 21 septembre 1792, sur la proposition de Cambon, de Camille Desmoulins, de Danton qu'on vient de fêter à Tarbes, la Convention nationale proclama le principe plébiscitaire de la souveraineté directe du peuple, en ces termes : « *Il ne peut y avoir de Constitution que lorsqu'elle est acceptée par le peuple...* » ? Ce principe n'était déjà pas nouveau.

Plusieurs cahiers du Tiers-État, en 1789, l'avaient formulé.

Et c'était, à cette fin de siècle, l'adhésion à l'affirmation solennelle de Jean-Jacques, déclarant : « Les députés du peuple ne sont et ne peuvent être ses représentants, *ils ne sont que ses commissaires :* ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est pas une loi. »

Et le décret du 10 mai 1791 confirmait la doctrine : « *Tout droit susceptible d'être exercé directement par le peuple n'est pas sujet à délégation.* »

A toute époque, jusqu'à ce jour, les plus purs républicains, ceux qui ne sauraient être soupçonnés, ont successivement reconnu le principe plébiscitaire, qui, d'après eux, était inséparable de la démocratie et de la république.

Il y a d'abord Ledru-Rollin.

Dans le débat sur la loi de régence en 1842, il évoque

l'existence du pouvoir constituant dans le peuple, rien que dans le peuple.

Il rappelle que la Convention fit ratifier sa Constitution par le peuple ; que la Constitution de 1795, également, fut soumise au peuple ; que celle de l'an VIII reçut pareille consécration ; que le Consulat à vie et l'Empire furent déférés à l'assentiment populaire, et qu'en un mot, de 1791 à 1814, toutes les lois constituelles ont eu l'approbation du peuple.

Il cite cet exemple curieux de l'Europe coalisée, reconnaissant elle-même le droit populaire, lorsque, par l'organe de l'empereur de Russie, elle déclarait, en 1814, « *que le peuple français serait libre de se donner la Constitution qui lui paraîtrait préférable* ».

Il n'était en cela que l'écho des anciens conventionnels, de Vergniaud, réclamant, comme juridiction suprême, l'appel au peuple.

Il s'agissait de Louis XVI.

Si l'appel au peuple eût été accepté selon la proposition de Vergniaud, Louis XVI était sauvé.

Et il terminait son discours, en réponse à Robespierre, par ces paroles qui sont aujourd'hui encore et surtout, d'une rare actualité : « Il est temps de signaler cette faction à la nation entière ; c'est celle qui règne aux Jacobins de Paris et ses principaux chefs siègent parmi nous. Eh bien ! s'ils ne forment pas une faction dangereuse, je leur demanderai pourquoi ils *s'opposent à ce que le peuple puisse enfin exercer ses droits ?*

Ce jour-là, Vergniaud rachetait ses fautes, ses erreurs, et s'apprêtait à payer de sa tête la complicité apportée trop longtemps à ces mêmes jacobins.

Sautons à la deuxième république.

Dès la première heure, le gouvernement provisoire proclame la république, *sauf ratification par le peuple.*

C'était la manière de voir des meilleurs républicains : de Pagnerre, Bixio, Dupont (de l'Eure), Arago, Marie, Garnier-Pagès, Lamartine.

Des sectaires finirent, au dernier moment, par mutiler la formule.

Plus tard, en 1851, Lamartine écrivait éloquemment : « Si le peuple français ne veut pas foncièrement la république, de quel droit, nous et les républicains de vérité et de raison comme nous, le contraindrions-nous, en lui refusant la parole, à subir un gouvernement antipathique à sa nature et à sa volonté ? Notre tyrannie, en ce cas, ne serait donc que la *tyrannie indiscutable, arbitraire et violente, de quelques hommes sur la volonté vraie de quarante millions d'hommes ?* Que d'autres la prennent, cette tyrannie de la conviction de leur secte, contre la conviction d'une nation, nous n'en voulons pas, nous. *Tout gouvernement de minorité est un gouvernement de brutalité.* Le plus sublime des gouvernements, *dès qu'il n'est plus volontaire, est une humiliation pour la nation qui le subit, un crime pour les sectaires qui l'imposent.* La vertu même, *imposée*, est une oppression. *Une république par force, cela fait rire ou cela fait pitié.* »

Connaissez-vous quelque chose de plus actuel, et n'est-ce pas que l'histoire est un perpétuel recommencement ?

J'en passe, et des meilleurs, comme on dit dans *Hernani*, et j'arrive à Gambetta, donnant ainsi la parole à la troisième république, après l'avoir donnée à la première et à la seconde.

Voici ce qu'il déclarait en 1870 : « *Le plébiscite est une sanction désormais nécessaire dans les sociétés qui reposent sur le droit démocratique*, pour donner au pouvoir la sanction que les anciennes monarchies trouvaient dans le droit divin. »

Et rien n'est plus faux, plus stupide, que la prétendue consultation par les élections législatives.

Quelle belle parole encore, celle de Lamartine, disant que la nomination du chef de l'État par une assemblée prête au soupçon, qu'on est autorisé à y voir la servilité ou la cupidité : car « *on peut corrompre les hommes par petits groupes ; on ne peut les corrompre en masse. On empoisonne un verre d'eau ; on n'empoisonne pas un fleuve. Une assemblée est suspecte ; une nation est incorruptible comme l'océan.* »

D'ailleurs, l'élection du 10 décembre est là, qui le prouve.

Le général Cavaignac tenait les urnes, comme Loubet les tient aujourd'hui.

L'assemblée l'eût élu à une immense majorité ; Louis-Napoléon ne pouvait pas compter sur plus de cinquante voix parmi huit cent cinquante.

Et devant le peuple, la situation était complètement retournée. Il avait cinq millions et demi de suffrages.

Ce qui prouve, une fois de plus, que la majorité d'une Assemblée ne représente jamais la majorité d'un peuple.

C'est pour cette raison que, prudemment, la République, même en tenant les urnes, même en pouvant falsifier, voler les suffrages, comme elle le pratique dans toutes les élections, n'a jamais eu ni n'aura le courage de faire appel à la nation, pour s'offrir le luxe, qu'elle envie bassement, de la sanction populaire.

La République a renié le plébiscite, par crainte, par certitude de le voir la renier.

QUE DOIVENT-ILS FAIRE ?

Les Congréganistes.

22 décembre 1903.

On a vu que le président du Conseil, tenant l'infâme promesse faite au Bloc sectaire, a déposé le projet de loi — nous en publions le texte plus loin — en vertu duquel trois mille cinq cents écoles catholiques, tenues par des Frères de la Doctrine chrétienne et des religieuses, allaient être fermées, ce qui mettra sur le pavé un million d'enfants et jettera dans les familles une douloureuse perturbation.

Mais, comme l'État n'est pas prêt à accomplir immédiatement cette œuvre d'extermination sauvage, le gouvernement demande un délai de cinq ans.

Ce sursis lui est indispensable.

Il en a besoin, pour se procurer des locaux, des maîtres et surtout de l'argent.

C'est donc absolument comme si l'on vous condamnait à mort et qu'on différât l'exécution jusqu'au moment où l'on aurait fabriqué la guillotine, non montée encore, faute de bois, et jusqu'au moment où le bourreau aurait appris son métier.

Le sursis en pareil cas, et sous cette forme, n'est pas une atténuation apportée à la peine capitale.

C'est une aggravation.

Il est certain qu'il vaut mieux en finir tout de suite,

quand il faut en finir, et qu'une prolongation dans la plus cruelle des expectatives ne saurait provoquer le moindre sentiment de reconnaissance chez le condamné.

Il y a même une dérision insolente à dire aux pauvres gens dont il s'agit : « Je vous laisse libres pendant quelque temps encore, parce que je ne puis pas faire différemment, n'étant pas prêt ; mais, aussitôt que je le pourrai, dans trois mois, dans six mois, dans un an, je vous exécuterai, et du soir au lendemain, puisque vous êtes avertis que la loi sera obéie d'ici cinq ans révolus. »

De telle sorte que les pauvres Frères et les pauvres religieuses devront travailler, sans l'espoir du salut, avec l'atroce certitude d'être mis dehors, d'un moment à l'autre, et, ce qui est le plus cruel, avec l'obligation de garder leurs élèves, de les entretenir, d'empêcher qu'ils ne se dispersent, jusqu'à l'heure fatale où l'on viendra les leur voler.

Car enfin, on les réduit d'ores et déjà au rôle d'intérimaires en leurs propres maisons.

Ils sont là pour faciliter la transmission de leur clientèle entre les mains du voleur.

Ils font le jeu de ceux qui les dépouillent ; ils leur rendent l'expropriation aisée et lucrative.

En un mot, on se moque outrageusement de ces congrégations proscrites, sacrifiées, en les maintenant temporairement dans une attente intolérable.

Nous avons déjà assisté, d'ailleurs, à un spectacle du même genre, il n'y a pas bien longtemps, car cette méthode chère au gouvernement n'est pas précisément nouvelle.

Il s'agissait, pour les Congrégations visées par la

loi Waldeck-Rousseau, des autorisations, des fameuses autorisations, qu'on ne devait refuser à personne.

Seuls, peut-être, les Jésuites devaient en être exceptés.

Et pendant des mois, des mois, on a berné les malheureux, Carmes, Dominicains, Barnabites et autres, en leur faisant croire qu'ils auraient la vie sauve.

On a même ainsi rendu plus difficile la liquidation de leur situation, en leur inspirant une confiance et une sécurité trompeuses.

Puis, un beau jour et le jour où ils s'y attendaient le moins, comme cela se passe pour les gens qu'on conduit à l'échafaud, on est entré subitement dans leurs cellules et on leur a dit la phrase sacramentelle en pareil cas : « Le moment est venu. Ayez du courage ! »

Et en un clin d'œil, ça a été fait.

Eh bien, la situation des trois mille cinq cents directeurs ou directrices des écoles catholiques, qui sont désormais condamnés, est moins mauvaise, en ce sens qu'ils ne sauraient nourrir la moindre illusion.

D'avance, ils savent à quoi s'en tenir ; aucun d'eux n'ignore que son sort est réglé et qu'il faut, comme aux portes de l'Enfer, suivant le poète, bannir toute espérance.

Dès lors, ils ne sont pas exposés, à l'instar de leurs frères des grandes congrégations aujourd'hui dissoutes, à tenir des conciliabules embarrassés, au cours desquels on discutait, on bataillait pour savoir quel parti on prendrait, s'il était expédient de demander ou de ne pas demander l'autorisation, s'il fallait se soumettre humblement ou bien courageusement résister ?

Les directeurs et les directrices des trois mille cinq cents écoles visées, n'ont pas le choix des moyens et pas l'alternative des attitudes.

Leur affaire est claire et leur sort est réglé.

La charrette qui doit les emmener est tout attelée.

Dans ces conditions, que doivent-ils faire?

Quelle attitude doivent-ils adopter, quelle conduite tenir?

Plus j'y réfléchis, plus j'en cause avec les uns et les autres, plus se fortifie chez moi cette pensée qu'ils n'ont qu'une seule chose à faire; prendre les devants, ne pas se prêter au rôle odieux et misérable qu'on veut leur faire jouer, FERMER LEURS MAISONS IMMÉDIATEMENT et s'en aller.

Pourquoi attendre qu'on les chasse?

Pourquoi donner à leurs bourreaux le temps d'être prêts?

En fermant tout de suite leurs établissements, ils saisissent les populations de l'infamie qu'on leur prépare, les en font juges, les mettent en face du dommage infligé aux pères de famille, de la provocation adressée aux croyances religieuses, de l'attentat contre la plus sacrée des libertés.

Ce n'est pas tout.

Le père de famille ne sachant à qui confier son enfant et ne voulant pas l'envoyer dans les écoles *sans Dieu*, sera directement atteint, directement lésé.

Et il s'indignera, se révoltera.

Or, comme le gouvernement ne pourra pas laisser les choses en cet état et tolérer une pareille grève, il lui faudra y parer, par des dépenses immédiates qui frapperont les communes et les contribuables.

De telle sorte, qu'avant les élections municipales qui

approchent, le gouvernement aura eu l'imprudence folle de soulever contre lui des pères de famille par centaines de mille, et la plupart des communes de France, qui verront leurs croyances insultées et leurs impôts augmentés.

Que si, au contraire, les trois mille cinq cents directeurs et directrices des écoles qu'on va fermer, se résignent lâchement, pour quelques heures ou quelques jours à vivre, au supplice d'un sursis sans dignité, ils permettront au gouvernement de parer à toutes les difficultés de la situation, de ménager les transitions, d'habituer surtout les populations à la perspective d'une fermeture fatale, irrémédiable.

Et quand le moment de l'exécution sera venu, il n'y aura plus l'ombre de ressort chez les intéressés.

On en aura pris son parti.

Les bons Frères et les bonnes Sœurs seront expulsés, comme le furent les congrégations, et on ne trouvera même plus, chez les populations, un élan de protestation, une pensée de représailles.

Le gouvernement aura accompli son forfait, en complète impunité, dans un milieu calmé, en face des populations indifférentes.

La translation de ce million d'enfants, d'un milieu sain en un milieu malsain, s'effectuera avec la plus grande facilité, et sans péril pour les bandits qui nous gouvernent.

Les élections municipales et les élections législatives, elles-mêmes, auront eu lieu avant toute augmentation des charges scolaires.

Et gagner du temps, dans un pays aussi mobile, aussi léger que le nôtre, c'est réussir.

Qui donc, dans cinq ans, s'intéressera encore aux

bons Frères et aux bonnes Sœurs, qui auront eu le tort d'accepter d'avance la trêve déshonorante qu'on leur accorde et qui d'avance, sans un bêlement, auront tendu, comme des moutons, la gorge au couteau déjà sorti de la gaine ?

S'en aller, s'en aller tout de suite, fermer soi-même sa maison, ne pas attendre les expulseurs, et par ce fait en appeler aux populations irritées : voilà la solution qui s'impose ; c'est la seule honorable, d'abord, et la seule ensuite qui puisse faire peur aux bourreaux et les châtier.

Sans cela, et d'ici cinq ans, la protestation de la France chrétienne aura eu le temps de s'évaporer.

LA RÉBELLION ÉPISCOPALE

3 février 1904.

Les journaux du Bloc dénoncent avec fureur ce qu'ils appellent, assez improprement, d'ailleurs, « *la rébellion épiscopale* », et qui n'est que l'exercice légitime d'un droit et l'accomplissement d'un devoir.

Il ne manquerait plus, vraiment, que les victimes fussent obligées de se taire et que la plainte qu'elles exhalent leur fût imputée à crime !

D'ordinaire, les bourreaux ne bâillonnent pas ceux qu'ils exécutent, et, jusqu'à présent, les gémissements et les lamentations ne tombent pas encore sous le coup de la loi.

D'autant, et nous l'avons fait remarquer dès la première heure, que le langage des cardinaux est d'un

ton très convenable et n'excède en rien la juste mesure que l'ancienne monarchie, en cela plus libérale que la république, accordait aux Parlements pour leurs remontrances.

Mais non, la république veut non seulement vous tyranniser, vous voler, vous égorger ; cela ne lui suffit pas : elle exige, par-dessus le marché, que vous vous taisiez !

Bientôt, elle vous demandera de la remercier, avec effusion, du mal qu'elle vous cause et des tortures qu'elle vous inflige.

N'a-t-elle pas, en effet, la suprême et ironique impudeur, alors qu'elle s'acharne sur le catholicisme, d'ordonner aux prêtres de chanter le « *Domine salvam fac* », qui n'est autre chose que la prière en faveur du régime de haine et de persécution ?

Prier pour ses assassins est une vertu chrétienne, mais à une condition, c'est que cette prière soit libre et spontanée.

Rien de plus grotesquement odieux, de plus cyniquement infâme, que cette même prière ordonnée et commandée par les assassins.

Donc, c'est entendu, les évêques n'ont qu'à se bien tenir et observer un prudent silence, sans cela, d'ores et déjà, les voici proclamés *rebelles*, et le châtiment est suspendu sur leur tête.

Au fond, ils méritent un peu ce traitement sévère, car c'est par une longue et inexplicable résignation qu'ils ont encouragé l'audace et l'insolence des sectaires.

S'ils n'avaient pas aussi longtemps gardé un silence trop prudent, alors qu'il fallait parler haut et ferme, ils ne seraient pas exposés, aujourd'hui, à paraître

détonner, bien que leur voix reste dans les limites d'une parfaite correction.

Voilà ce que c'est que de mal habituer les sectaires !

Ce que l'on a supporté d'eux, au lieu de les attendrir, ne fait que les rendre encore plus insupportables !

Et nous ne sommes pas les seuls à croire que si, dès le début de la persécution qui sévit cruellement sur nous, catholiques, il y avait eu, de la part des persécutés, une résistance unanime, formelle, il ne se serait pas passé ce que l'on sait.

Mais la résistance, au lieu d'être compacte, uniforme, instantanée, n'a cessé d'être éparpillée, timide et intermittente.

Il n'y a pas eu le faisceau indestructible dont parle le fabuliste.

C'étaient des brindilles éparses, et qu'on a pu briser sans effort.

Cela s'est vu pour la défense des privilèges des fabriques, pour la fermeture des chapelles, les demandes d'autorisation, les expulsions, les laïcisations, pour tout !

Jamais les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses, jamais les laïques, ne se sont concertés en vue de s'opposer aux attentats successifs.

Il y a eu *des résistances*, mais LA résistance n'a existé nulle part.

Et le gouvernement sectaire, renouvelant la manœuvre connue d'Horace, a eu raison facilement et successivement de tous nos Curiaces plus ou moins séparés.

Aujourd'hui, les cardinaux élèvent la voix.

Ce n'est pas la première fois, rendons-leur cette justice.

Ils l'avaient fait déjà, il y a quelques années, dans un document qu'on n'a pas oublié et qui les honore.

Rampolla leur ordonna de se taire, pour ne pas contrarier la république, à laquelle la consigne commandait de se rallier.

Les cardinaux obéirent.

Et on a pu voir, depuis, ce que cette condescendance nous a rapporté.

La persécution n'en a sévi que plus violemment.

Aussi, eût-il été bien surprenant que les princes de l'Église s'enfermassent plus longtemps dans un mutisme qui n'eût été, en réalité, que de la désertion et de la complicité.

Leur parole a été entendue avec joie par nous, avec colère par les autres.

On leur a tout d'abord reproché d'avoir suivi une procédure irrégulière.

Ils auraient dû, objecte-t-on dans le camp adverse, s'adresser, non pas au président de la république, mais au président du Conseil, le président de la république étant *irresponsable*.

Irresponsable au point de vue constitutionnel, peut-être, quoiqu'il ait l'initiative des lois, le droit de dissolution et la possibilité de ne point promulguer.

C'est-à-dire que sa responsabilité *morale* est complète, absolue.

Et il n'y aurait qu'un crétin, qu'une brute qui oserait arguer de l'irresponsabilité *constitutionnelle* pour ne pas s'opposer à des lois scélérates.

Ce qui distingue le président de la république d'un veau, d'un chien, d'un mulet, d'une souche, c'est que, malgré son irresponsabilité *constitutionnelle*, il demeure responsable devant Dieu et devant les hommes.

Trouillot peut l'absoudre, mais l'opinion publique le flétrit et Dieu le condamne.

D'où il résulte que les cardinaux avaient raison de s'adresser au président de la république, directement, en passant par-dessus la tête ignoble de cet infec-Combes, à qui l'on ne saurait plus parler sans se commettre et se dégrader.

Car, après tout, le président de la république est toujours libre de se démettre et de s'en aller, en claquant les portes, quand on lui impose une besogne qui lui déplaît ou le dégoûte.

Thiers s'en est allé ; Mac-Mahon aussi ; Grévy aussi ; Casimir Périer aussi.

Donc, quand on reste, c'est qu'on accepte et qu'on approuve, c'est qu'on prend sa part de culpabilité et d'ignominie.

Et puis, les cardinaux pouvaient croire qu'il y avait encore quelques vestiges de conscience, chez cet homme qui élève ses enfants dans la foi catholique.

Ils pouvaient espérer que ce n'était point une hypocrisie, une duplicité, et qu'il était possible de tirer du secours, dans la détresse religieuse, de celui qui sollicitait l'honneur de la communion pour ses enfants !

Ils se sont trompés, voilà tout !

Mais leur erreur n'avait rien que d'honorable pour eux et pour le président de la république.

Quand leur lettre a paru, les journaux sectaires ont fait aussitôt appel aux foudres de l'État.

Puis ils y avaient renoncé.

Mais les nombreuses adhésions venues de tous les évêques non soumis et non vendus ont ravivé les colères, et voici qu'on parle à nouveau de représailles.

On rappellerait l'ambassadeur auprès du Vatican ;

on dénoncerait le Concordat, on supprimerait les traitements.

Fanfaronnades que tout cela ! menaces vaines !

Si le mouvement de résistance se généralise, et il a l'air de prendre cette heureuse tournure, les sectaires reculeront, car ils sont lâches, plus encore que méchants. Ils n'oseront pas, ils n'oseront rien !

JUSQUES A QUAND ?

A propos d'un article de M. de Mun.

24 février 1904.

M. Albert de Mun, qu'une maladie, paraît-il, tient éloigné de la tribune parlementaire, s'est fait journaliste au *Gaulois*, ce qui est un insigne honneur pour la profession.

Il est certain, en effet, que, dans le temps où nous vivons, le journalisme acquiert une importance capitale.

C'est, somme toute, la grande école où l'on peut, où l'on doit enseigner librement au peuple ses droits, ses devoirs, le convier aux nobles sacrifices et l'exciter aux fières défenses.

Les révolutions dans la rue et dans les campagnes ne sont plus compatibles, désormais, avec les chemins de fer, ni surtout avec l'armement moderne.

Si les fusils de chasse et les fourches de fer avaient été encore de mise, les paysans bretons, l'an dernier, malgré les conseils de calme et de prudence dont on les a leurrés, en eussent indubitablement joué pour la protection de leur foi violentée.

La tribune, elle-même, n'est qu'un moyen de propagande extrêmement limité.

On ne lit pas les discours du Sénat et de la Chambre, en dehors d'un public spécial.

Mais le journal, lui, pénètre partout, jusque dans les couches populaires les plus profondes, y produit un violent et continuel remous.

Le journal, par son action quotidienne, obtient les effets des gouttes d'eau tombant, ininterrompues : il creuse les crânes, comme l'eau creuse la pierre.

D'ailleurs, M. Albert de Mun avait toujours manifesté un certain goût ou plutôt une certaine envie, pour le journal.

Un jour il me disait : « Vous êtes heureux, vous, d'avoir tous les jours, sous votre plume, des auditoires de cent mille individus, alors que, sous la parole, nous ne pouvons guère en réunir plus de deux ou trois mille, et seulement dans les centres. »

C'était vrai. Et voici que M. de Mun agrandit son auditoire, abandonne la parole pour la plume.

Le premier usage qu'il en a fait, consiste à tracer un tableau navrant du palais Bourbon dont il avait été longtemps absent, et où il vient de retourner.

Il s'étonne d'y retrouver les plus basses passions, les plus rares inconsciences, et la triste mentalité qu'il y rencontre lui soulève le cœur d'un légitime dégoût.

Pourtant, il n'y a rien de changé dans cette salle méphitique, aux relents révolutionnaires, aux miasmes anarchiques.

L'air, aujourd'hui, n'en est pas plus saturé que la veille.

C'est la même majorité bête, haineuse, canaille.

L'étonnement de M. de Mun prouve seulement qu'il

est bon, afin de se rendre compte exactement de la puanteur de l'atmosphère parlementaire, d'aller quelque peu au dehors, au loin, et d'y respirer à larges poumons, autre chose que des saletés.

Donc, en retournant au palais Bourbon, M. Albert de Mun semble avoir découvert un nouveau monde, monde interlope et hideux, alors qu'il s'est en réalité, replongé dans l'ancien, dans celui qu'il connaît à fond.

Aussi, je ne comprends pas très bien comment il s'effarouche en constatant que ces gens-là manquent de toute espèce de bons sentiments, abandonnent à la dérive tous les intérêts du pays et offrent un abominable exemple de l'intolérance, de l'incapacité et de l'absence du plus vulgaire patriotisme.

L'aspect du pays ne le console guère des dégoûts que lui inspire le Parlement.

Il se lamente sur le sort de six officiers brisant leur épée, pour ne pas s'associer à une œuvre ignoble, qui consiste à jeter dehors les pauvres Frères de Ploërmel, dont un expire dont le tumulte de l'expulsion.

Et il s'écrie, comme nous le faisons, d'ailleurs, chaque matin, avec la même angoisse :

« Ainsi, voilà où nous en sommes, où nous a jetés le gouvernement criminel qui tient en ses mains l'honneur, peut-être le destin de la France !

« Dans le grand drame qui s'ouvre pour le monde, il n'a rien à nous dire, il ne sait rien : une seule chose l'intéresse, et ce n'est pas la guerre d'Asie, c'est la guerre religieuse. Elle est son unique passion, sa seule raison d'être ; tout lui est sacrifié, la politique extérieure et la paix intérieure, la concorde civile et la force militaire ; elle est au fond de tout, des alliances nouvelles et des outrages infligés à l'Alsace, du

désordre de l'armée et du déchirement des âmes ; c'est pour elle et par elle que tout a été fait, que tout se fait encore ; c'est pour elle et par elle qu'à l'heure où toutes les nations se recueillent dans l'attente nous ne pouvons, nous, offrir à nos voisins, à nos amis, à nos ennemis, que le spectacle réjouissant pour ceux-ci, douloureux pour ceux-là, d'un pays livré, par son gouvernement, à la plus inepte, à la plus odieuse des discordes, dont les chefs ne s'occupent qu'à l'abaisser, de leurs propres mains, en brisant, à la fois, sa force militaire et son unité morale. Jusques à quand ? »

Jusques a quand ?

L'interrogation n'est pas nouvelle.

C'est celle que Cicéron, autrefois, adressait à Catilina.

Et il la faisait encore plus pressante :

Quosque tandem ? ? ?...

Mais Cicéron eut un avantage marqué sur notre grand orateur catholique, devenu aphone.

Il savait agir, tout en sachant merveilleusement parler.

Après avoir, lui aussi, vitupéré Catilina — comme M. Albert de Mun vitupère nos révolutionnaires — il pouvait, quelque temps après, dire de lui et de ses complices : *Ils ont vécu*.

C'est qu'il les avait fait tuer, et ne s'était pas contenté de les flétrir.

M. Albert de Mun, assurément, n'a pas en main les pouvoirs qu'eut Cicéron, à cette heure critique de l'histoire romaine.

Hélas ! il les aurait, qu'il ne s'en servirait guère.

On l'a vu retenir les Bretons, alors qu'il eût fallu les laisser agir ; car, si les Bretons eussent suivi leur

impulsion naturelle, il y aurait eu quelques têtes cassées de plus, mais cela eût suffi, peut-être, pour empêcher les bourreaux de poursuivre leur horrible besogne.

Ils n'ont continué, après tout, que parce que rien ne les a arrêtés, que parce que la résistance qu'on leur a opposée fut vaine, puérile et, disons le mot, pusillanime.

Les députés et les sénateurs de la région, au lieu de se mettre à la tête des Bretons, n'ont eu qu'une pensée, les énerver, les émasculer, les empêcher d'accomplir leur devoir.

Aussi, la persécution a-t-elle suivi son cours normal, ce dont M. de Mun manifeste une surprise qui nous étonne.

Rien de plus naturel.

Et combien de temps durera cette atroce situation, « *où nous a jetés le gouvernement criminel qui tient entre ses mains l'honneur, peut-être le destin de la France* » ?

Oui, JUSQUES A QUAND ?

La réponse n'est que trop facile.

Jusqu'à ce que les hommes qui se nomment Albert de Mun, Mackau, Piou, qui furent zélés partisans de la monarchie et qui se sont tristement ralliés à la république, reviendront de leur reniement, se dégageront de leur ralliement, qui devient une trahison nationale si, d'abord, ce ne fut qu'une fausse manœuvre et une erreur de tactique.

Quoi ! vous constatez que la république est en train de perdre la France, de la déshonorer, de la tuer, et vous avez l'odieux courage de faire corps avec elle, de la soutenir, de vous porter ses garants devant la nation ?

Le peuple est simpliste : il vous voit accepter une Constitution que vous avez dénoncée comme exécrable

durant vingt ans de votre vie publique, vous incliner devant le régime maudit par vous à cette heure, et vous avez la tranquille et naïve audace de demander, JUSQUES A QUAND cela sera ainsi, sans que vous, les premiers, vous donniez l'exemple d'une exode définitive et la consolation de l'aveu public de vos erreurs!

Vous n'osez pas revenir en arrière et vous voudriez que le peuple le fît à votre place?

JUSQUES A QUAND?

Mais jusqu'à ce que vous manifestiez vous-mêmes du repentir, en un *mea culpa* retentissant ; jusqu'à ce que vous ayez maudit l'idole un instant encensée par vous, détourné le peuple de ce temple immonde empli des hideuses saturnales que vous dénoncez !

Jusqu'à ce que, enfin, vous ayez repris votre place de combat, près de nous que vous avez abandonnés, livrés à l'ennemi, en vous joignant à lui, au lieu de rester unis avec nous, qui, — vous le voyez bien à présent, mais un peu tard, — représentions seuls la vraie France !

Et, lorsque le *bloc* des honnêtes gens, des patriotes, des chrétiens, aujourd'hui encore désagrégé par votre désertion, sera reconstitué, ce sera vite fait du *bloc* de la canaille !

Pas avant!

PAS DE REGRETS

(*Suite au précédent*)

29 février 1904.

Il y a déjà quelques jours, le journal le *Temps*, avec une grande courtoisie, d'ailleurs, relevait un article

que nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié et dans lequel je répondais à M. Albert de Mun, qui, se plaignant de la dureté des événements, demandait avec angoisse combien cela durerait encore, — « *jusques à quand ?* »

Par cet article, notre confrère avait la prétention de nous départager, de nous mettre d'accord malgré nous, en compensant les torts et en nous renvoyant dos à dos.

Il est intéressant, d'ailleurs, de reproduire les arguments que le *Temps* plaçait généreusement et hypothétiquement dans la bouche de M. de Mun :

Et si M. de Mun, en veine de confession, voulait revenir en arrière, il pourrait ajouter :

« Notre autorité est médiocre parce que notre ralliement n'a pas été spontané. Nous sommes venus à la République *trop tard*, trop peu, *trop mollement*. Nous l'avons acceptée quand, pour vivre, *elle n'avait que faire de notre aide*. Nous l'avons défendue quand elle était de taille à se défendre elle-même. Bref, nous ne lui *avons rien apporté*. Et comme dans les contrats on est estimé en raison de son apport, nous avons reçu un accueil plutôt froid dans la communauté républicaine, *où la nécessité* nous poussait bien plus qu'une *intime conviction*.

« Il en eût été autrement, conclurait alors l'honorable académicien, si nous nous étions ralliés *quinze ans plus tôt* ; si, au lieu de combattre M. Thiers, nous lui avions donné notre concours loyal ; si, vous, monsieur de Cassagnac, vous n'aviez pas alors écrit dans le *Pays* certains articles *que vous regrettez* maintenant ; si moi-même j'avais apporté à la jeune République, encore conservatrice, l'appui de ma parole chaleureuse. Malheureusement, nous n'avons pas fait cela. Pour mieux dire, nous avons fait le contraire. Le résultat est clair. Il est pénible. Mais, ni vous, ni moi, nous n'y changerons rien désormais. »

Voilà ce que M. de Mun pourrait répondre à M. de Cassagnac, si la politique permettait de telles franchises. Car il est puéril d'opposer aujourd'hui les intransigeants aux ralliés ;

et si les uns ont été coupables de ne pas venir à la république, les autres ont *commis la faute d'y venir beaucoup trop tard*. Il n'y a, entre ceux-ci et ceux-là, qu'une différence : elle porte sur une question de date.

Nous ne savons pas si c'est de la sorte que M. de Mun se fût défendu.

Mais nous estimons que, si cette plaidoirie eût été vraiment la sienne, elle ne manquerait ni d'humilité, ni de contrition.

Elle serait même, ce nous semble, de nature à refroidir considérablement le zèle constitutionnel de notre ancien collègue et à le ramener, de ce qu'il adore aujourd'hui à ce qu'il brûle aujourd'hui, de la république à la monarchie.

Mieux que nous, et peut-être avec une inconsciente maladresse, le *Temps* démontre aux ralliés qu'ils ont eu tort de faire ce qu'ils ont fait, qu'ils sont venus trop tard à la république, alors qu'on n'avait plus besoin d'eux ; qu'ils y sont venus par intérêt et non par conviction, et que, si l'accueil qu'ils ont reçu est plus que froid, c'est qu'ils n'en avaient point mérité d'autre.

Un tel langage équivaut à donner congé, à fermer la porte au nez aux importuns.

Si M. de Mun ne le comprend pas, c'est qu'il y mettra de la mauvaise volonté.

Lorsqu'on est traité de la sorte, il y va de sa dignité — quand on en a encore — de prendre les devants, de s'en aller, de retourner d'où l'on vient.

Pauvres ralliés ! Voici qu'on leur reproche maintenant de n'avoir pas déserté et trahi, quinze ans plus tôt !

Ce qui tendrait à établir que chaque chose doit être faite en son temps, et que, même pour déserter et trahir, il faut choisir l'heure,

Quinze ans plus tôt, on eût su gré à MM. de Mun, de

Mackau et Piou d'être passés à la république.

Aujourd'hui, on les reçoit comme des chiens, sous prétexte qu'ils ne servent à rien, qu'ils encombrent inutilement la maison et qu'on n'a pas confiance en eux.

Ce dernier point de vue ne manque pas de sagacité.

Le fait est que la république serait bien imprudente si d'aventure elle se confiait à des gaillards qui ont planté là leur Prince avec une telle désinvolture !

Leurs actuels serments de fidélité valent tout juste autant, et peut-être même un peu moins, que les anciens.

Qui a faussé compagnie à ses amis d'autrefois, faussera compagnie aux nouveaux.

L'article du *Temps* est donc parfaitement désagréable et dur pour M. de Mun et ses amis ; il les accable, sous le prétexte ingénieux de les défendre contre nous.

Cela dit, nous demandons au *Temps* la permission de régler avec lui, ce qui nous est personnel :

Notre confrère se trompe grossièrement quand il prétend que nous regrettons certains articles du *Pays*.

Je ne regrette rien, surtout si l'allusion porte sur mes attaques dirigées contre M. Thiers.

J'ai gardé une haine solide à la mémoire de ce nain malfaisant qui s'appelle Thiers.

Je ne saurais oublier qu'il osa accuser le parti impérialiste d'avoir fomenté la Commune, qui n'est due qu'à sa propre impéritie, à son imprévoyance ; qu'il fit arrêter et emprisonner mon père, et avait donné également l'ordre de se saisir de ma personne, à mon retour de captivité. Je n'ai évité l'arrestation qu'en me débarrassant assez brusquement du commissaire de police chargé de cette honteuse besogne, d'interdire l'entrée

de la France à qui venait de se battre et de souffrir pour elle.

Aussi, quand Thiers mourut, j'en témoignai sereinement ma haute satisfaction, comme je ferai, sans scrupule, d'ailleurs, quand crèveront Waldeck, Combes, André et quelques autres scélérats, si d'aventure j'ai le plaisir de les voir partir avant moi.

Quant à un regret de ne pas m'être rallié à la république, il y a trente ans, j'ose espérer que le *Temps* ne me le suppose pas?

J'ai toute ma vie eu l'horreur de ce régime, même lorsqu'il était aux mains d'honnêtes gens.

Et si je reconnais volontiers que la république de M. Thiers fut moins mauvaise, moins exécrable que celle de M. Loubet, il me faut me reporter à cette époque-là, pour savoir si je pouvais ou devais me rallier à ce régime.

Or, je ne le pouvais ni ne le devais pas plus alors qu'aujourd'hui, puisque, aujourd'hui comme alors, je travaille ouvertement en faveur d'une restauration monarchique.

En ce temps-là, je voulais exclusivement l'Empire.

Les dégoûts que la république n'a cessé de m'inspirer depuis, m'ont rendu moins exclusif, et j'accepterai, on le sait — je l'ai déclaré cent fois — avec reconnaissance, celui, quel qu'il soit, qui me débarrassera de cette ordure.

Donc, pas de regrets, et de rien, mon cher confrère !

J'ajouterai, pour répondre à une personnalité tout aussi anodine, que ce qui se passe en ce moment dans le parti républicain, n'est pas précisément de nature à me faire regretter de ne pas m'être rallié à la *jeune* république de M. Thiers.

La raison en est que les plus anciens républicains ne semblent pas s'en être si bien trouvés.

Le directeur du *Temps*, M. Hébrard, était déjà républicain avant l'arrivée au pouvoir de M. Thiers et avant que M. Thiers le fût.

Or, voici plusieurs jours qu'il est, en quelque sorte, mis hors du parti, pour avoir, bien tardivement, lui aussi, fait son ralliement à la liberté et à la modération.

Tant qu'il a marché avec les radicaux, et cela fut long, il était considéré comme ayant bon teint et son républicanisme n'était ni nié, ni soupçonné.

Aujourd'hui, parce qu'il trouve que la république va peut-être un peu loin, il est brutalement excommunié et durement traité.

M. Clémenceau l'exécute sans pitié et voici les dernières aménités que l'*Aurore* lui consacre. Elles datent d'hier, et c'est ce qui m'a donné l'idée de relever l'article du *Temps*, à mon tour.

D'après M. Clémenceau, Hébrard n'est plus républicain, c'est un traître :

« Hébrard, qui se sert des épousseteurs de calori-
« fères du *Temps*, pour écrire la politique du journal,
« Hébrard est un ancien élève du petit-séminaire resté,
« dans le camp républicain, l'obligé serviteur... de la
« domination de Rome. »

D'ailleurs, Hébrard n'est pas le seul a subir le reniement et le désaveu.

M. Méline, lui aussi, a son paquet :

« M. Méline n'est plus bon qu'à enfiler les savates de l'orléanisme.

« Nous n'avons plus, nous autres, chaussure pour son pied.

« Le parti républicain ne veut plus le reconnaître.

Qu'il s'estime donc très heureux si M. le Petit Duc daigne encore lui permettre d'user ses vieilles pantoufles. »

C'est la *Dépêche* qui s'exprime ainsi.

De telle façon que Hébrard et Méline, qui excluent les ralliés, sont eux-mêmes exclus par les radicaux.

Tous traîtres ! tous faux républicains !

Voilà en quelle estime ils se tiennent dans le parti républicain. Voilà comment ils se traitent.

Chaque groupement du parti hait ou méprise les groupements voisins.

Les uns et les autres s'appellent des pires noms et s'outragent à qui mieux mieux.

Et vous eussiez voulu, Hébrard, que j'entrasse dans une famille où il y a tant de linge sale, où il suffit de se montrer modéré, libéral, comme Albert de Mun, Méline ou vous-même, pour être insulté, vilipendé et exclu ?

Car, tout intransigeant que je suis et même à cause de cela, parce que j'ai eu l'honneur, rare à cette époque, de ne jamais changer d'opinion, j'ai du moins la bonne fortune de conserver l'estime de mes amis et d'imposer le respect à mes adversaires.

Et vous choisissez un singulier moment pour inspirer le *regret* de ne pas s'être rallié, le moment où les républicains s'outragent, se déchirent et où la république modérée, soi-disant libérale, mal défendue par vous tous, fait place à la république immonde et jacobine !

C'est, tout au contraire, le cas de se réjouir, de s'applaudir, de s'enorgueillir, de n'avoir jamais, jamais voulu entrer dans ce régime délétère et infect !

UNE ÈRE NOUVELLE

Audience de Pie X à M. Dimier

19 avril 1904.

C'est une vérité, banale à affirmer, que les Papes se suivent et ne se ressemblent pas — en ce qui concerne la politique humaine.

Pie IX fut l'adversaire résolu du libéralisme.

Léon XIII le favorisa dans une large mesure.

La politique de Léon XIII fut en contradiction formelle et constante avec celle de Pie IX.

Et nul, durant le long pontificat de Léon XIII, n'osait se souvenir du *Syllabus*, que l'on considérait comme un monument pour ainsi dire préhistorique.

Pourtant, quelques années à peine s'étaient écoulées entre le moment où Pie IX condamnait et celui où Léon XIII encourageait.

Quand Léon XIII disparut, on se demanda, non sans une appréhension légitime, quelle serait la politique de son successeur?

Continuerait-il la tradition du ralliement à la république?

Les catholiques de France seraient-ils encore obligés de suivre et de subir ce qu'on appelait les *directions* romaines?

Faudrait-il toujours aller prendre le mot d'ordre à Rome, non comme catholique, mais comme citoyen?

Et continuerait-on de n'être qu'un catholique *réfractaire*, ainsi qu'on disait, un catholique insoumis, presque un mauvais catholique, en estimant qu'on devait combattre la république et la détruire, en vue de sauver la France?

Car pour certains journaux que le cardinal Rampolla, l'âme de cette politique, entretenait à prix d'argent, et pour tous ceux qui étaient heureux de couvrir leurs reniements et leur trahison du prétexte de l'obéissance envers Rome, il y avait une véritable confusion entre le *Credo* et la Constitution.

On n'était BON catholique, aux yeux de ces journaux, de la plupart des évêques nommés par Dumay et d'un très grand nombre de prêtres, abbés plus ou moins démocrates, qu'en se disant républicain.

Être royaliste ou impérialiste devenait une tare religieuse, une véritable hérésie, qui faisait encourir presque l'excommunication.

J'en sais quelque chose, moi qui ai perdu mon mandat de député, non point par la victoire des vrais républicains, mais par l'abandon public de catholiques pratiquants, qui ont mieux aimé voter pour les ennemis de l'Église que pour le croyant que je suis.

Vainement, la république s'affirmait dans la voie de déchristianisation ; vainement, elle frappait l'Église et menaçait la croix.

On n'entendait aucune protestation du côté de Rome.

Rome se taisait, Rome se résignait.

Les *directions* pontificales demeuraient les mêmes, invariables.

Et la République, encouragée par cette inertie voulue, calculée, ne gardait plus aucune mesure dans le déchaînement de la persécution.

On a pu constater la destruction de toutes les congrégations, leur mise à sac, leur proscription, sans que les *directions* pontificales se fussent un seul instant modifiées.

L'ordre était toujours d'aller au bourreau !

Donc, quand Léon XIII fut remplacé par Pie X, on se demanda si cet état de choses serait maintenu, si cela allait continuer ?

L'interrogation nous remplissait d'angoisse, car c'était une question de vie ou de mort pour la France.

Aussi, fûmes-nous joyeux quand, à divers indices, nous pûmes comprendre que Rome se rendait un compte plus exact de la situation, dans notre pays.

Les paroles vaillantes et fières du Saint-Père, qui lui valurent les remontrances de l'ambassadeur de la république, l'autre jour, confirmèrent notre espérance en des jours meilleurs.

Aujourd'hui, le *Gaulois* nous apporte un document d'une importance capitale.

C'est le récit d'une audience au Vatican, dû à la plume de M. Dimier, ancien professeur au lycée de Valenciennes, qui fut, il y a un an, obligé de quitter l'Université pour avoir commis le crime de faire une simple visite aux religieux expulsés.

Ce récit est suffisamment suggestif par lui-même et ce serait en affaiblir la portée que de l'abréger ou de le résumer.

Le voici, dans ses parties essentielles.

Mais d'abord, quel but poursuivait M. Dimier ?

Que voulait-il savoir ?

Qu'était-il allé faire à Rome ?

Il nous le dit clairement :

M. Dimier ajoute : « Il m'a paru que ce Pape n'aurait point de maître. »

Je ne veux pas faire de commentaires.

C'est inutile.

Mais j'ai bien le droit, après dix ans de lutte contre la politique délétère du ralliement, qui a eu pour résultat de détruire la résistance des catholiques et l'opposition monarchique, contre une république odieuse, hideuse, de me féliciter en entendant dire à Rome, ce que je n'ai jamais cessé de dire à Paris, que « savoir si le gouvernement *restaurateur de l'ordre*, celui que les catholiques, devenus les maîtres, DEVRONT ÉTABLIR, DOIT ÊTRE RÉPUBLIQUE, ORLÉANS, BONAPARTE, C'EST UNE CHOSE OU ROME N'A RIEN A VOIR. »

LES CATHOLIQUES ET LA RÉPUBLIQUE

(*Suite au précédent*)

23 avril 1904.

Il est vraiment amusant de voir le journal *le Temps*, qui est le principal organe du protestantisme en France, donner des conseils aux catholiques sur leurs devoirs envers le gouvernement de la république.

En lisant ces conseils, quelque peu saugrenus, je me suis fait une pinte de bon sang.

Rien de plus drôle, de plus cocasse.

Il s'agit, naturellement, de l'audience accordée par le Saint-Père à M. Dimier et de l'attitude nouvelle de la Papauté, à l'égard des affaires politiques de France.

Cette attitude n'est pas sans inquiéter sérieusement notre confrère, cela se voit, cela se sent, malgré ses efforts afin de le dissimuler.

Le *Temps* constate d'abord, et c'est un aveu précieux

à enregistrer, que « *le ralliement est aujourd'hui démonétisé, usé, discrédité.* ».

Il reconnaît « *qu'il n'inspire pas confiance aux républicains et qu'il est sans attrait pour les catholiques* ».

Déjà du temps de Léon XIII, qui l'inventa, assure notre confrère, « *il apparut à ceux-là mêmes des républicains qui l'eussent accepté large et sincère, comme une duperie ou comme un piège. Il ne s'en releva pas* ».

Pourquoi ?

Parce que, dit le *Temps*, « si *des individualités distinguées se rallièrent, la masse — clergé et fidèles — demeura, au fond, indocile ou hésitante* ».

C'est l'acte de décès du ralliement, dûment enregistré.

Ensuite, le *Temps* se demande ce qu'a voulu dire Pie X, lorsqu'il a paru, d'après l'interview de M. Dimier, se désintéresser de la politique du ralliement?

Notre confrère ne le sait pas au juste, et c'est ce qui l'inquiète.

Il incline à croire, néanmoins, mais sans grande confiance, que les catholiques sont invités par le Pape « *à s'incliner devant des lois qui, maintenant, sont votées et doivent être appliquées : qu'ils seront corrects et silencieux; qu'ils ne recommanderont pas aux électeurs la république, mais qu'ils ne la combattront pas non plus* ».

Et il ajoute, avec une candeur que nous ne lui soupçonnons pas, à son âge : « *On ne leur en demande pas davantage* ».

Adorable, n'est-ce pas !

Ce serait, pour les catholiques, la politique de l'échine tendue, de la résignation, de la renonciation à toute résistance, à plus forte raison, aux représailles, l'acceptation pure et simple des lois scélérates, l'abdication, la capitulation sans conditions.

Et on voudrait bien « *ne pas leur en demander davantage* ».

Ça, c'est gentil de la part de la République.

Il est vrai, d'autre part, qu'il serait difficile de demander plus, à moins d'y ajouter l'obligation de baiser les mains et de lécher les bottes de ceux qui nous ont infligé cette législation atroce.

Je me permettrai de faire remarquer au *Temps* que ses observations nuisent à sa réputation de journal plutôt sérieux et grave.

Car on ne se moque pas du monde à un tel degré, alors même qu'on prend ses espérances pour des réalités.

Le langage tenu par le Saint-Père à M. Dimier, et que corroborent divers symptômes déjà perçus, est d'une clarté qui ne comporte guère l'incertitude.

Il signifie tout simplement que Rome ne conseille plus, de près ou de loin, ne fait plus un devoir aux catholiques français de se rallier à la République, et qu'elle leur rend définitivement leur entière liberté d'action, sur le terrain politique.

Et, en cela, Rome rentre dans la vérité.

Car, la Papauté ne pouvait, que par une extension abusive de ses droits, obliger un citoyen libre de France, ou d'ailleurs, à suivre telle politique plutôt que telle autre, alors qu'elle semblait à ce citoyen malfaisante pour son pays.

L'action de Rome n'est souveraine, n'est légitime

sur chacun de nous, que dans l'ordre spirituel.

Et nous n'avons cessé de résister résolument, on le sait, à toute tentative en vue de déplacer cette action et de l'introduire dans le domaine temporel et politique.

Le pape Pie X rétablit le principe faussé trop longtemps.

Nous redevenons les maîtres de notre politique, nous sommes autorisés — cela en est la conséquence naturelle — à essayer de faire triompher celle des solutions, empire, royauté, république spéciale, qui, d'après nous, peut rendre à notre malheureux pays, la liberté, la sécurité et la prospérité.

Cela implique donc le droit, reconnu désormais aux catholiques et pendant une longue période contesté, de combattre la république et de la détruire.

Il y a loin de là, ce nous semble, à la politique d'abandon, d'effacement, de désarmement et, disons le mot brutal, de lâche complicité que le *Temps* voudrait supposer ; c'est même tout le contraire.

Je sais bien, il est banal de le répéter, que l'Église est *au-dessus* des partis politiques, et que, d'une façon générale, elle n'a pas à favoriser un de ces partis, au détriment des autres.

Mais le plus simple bon sens indique que les catholiques seraient de fiers idiots, indignes d'être plaints et ne méritant aucune pitié, s'ils persistaient à s'attacher au régime qui les combat et qui fait, de la persécution religieuse, le principe même de son gouvernement.

Recevoir tout le temps des coups de trique, ne saurait inciter à la reconnaissance.

Et si les catholiques n'en ont pas assez et trop de la République, c'est qu'ils sont difficiles.

Il est donc naturel qu'ils s'éloignent d'un régime odieux, intolérable, vraiment féroce, et se retournent vers les régimes capables de panser leurs plaies, de guérir les maux dont ils sont accablés et d'assurer leur avenir.

C'est la monarchie.

Les catholiques, donc, bon gré, mal gré, sont rejetés, hors de la république, vers la monarchie.

Et Rome leur dit: « Je ne m'y oppose pas. Allez! »

Tel est le fait nouveau, grave. que nous avons cru devoir signaler sous ce titre : UNE ÈRE NOUVELLE.

C'est la fin, la condamnation de la politique du ralliement, politique de dupes qui ne pouvait, à Rome, provenir que d'une méconnaissance lamentable de l'état réel de notre pays, et, chez nous, que de l'ambition et de la trahison de monarchistes pressés de passer à l'ennemi.

La République n'a qu'à s'en prendre à elle-même de cette évolution redoutable, qui, petit à petit et rapidement, va soulever contre elle le catholicisme tout entier.

Jamais régime n'aura perdu plus belles occasions d'un ralliement universel.

Après la mort du comte de Chambord et la disparition du Prince impérial, le parti monarchique était désemparé, à la côte.

Et la plupart des monarchistes, lassés, découragés — moi tout le premier, je l'ai dit cent fois — se fussent résignés non pas à accepter, mais à subir la forme républicaine, si elle nous eût assuré la liberté religieuse.

N'avions-nous pas accepté, sans arrière-pensée, la république du maréchal?

La liberté religieuse était notre unique exigence.

Nous avons toujours estimé que la *forme* du gouvernement est une question relativement indifférente et que tout est dans le *fond*.

Telle république pourrait être supportable et telle monarchie insupportable.

L'étiquette sur la fiole ne modifie point la liqueur.

Or, cette liberté religieuse nous fut contestée, refusée, dès le début.

Gambetta commença, et tous, tous, sans exception, jusqu'à Combes, ont continué la persécution et augmenté l'intolérance.

J'aurais compris le ralliement, si la République eût donné des gages.

Mais plus on se ralliait, plus elle témoignait de son hostilité, pour se dégager de la compromission du catholicisme.

A telle enseigne que le ralliement était devenu un non-sens, une stupidité.

Il a définitivement disparu avec Léon XIII, ou plutôt avec Rampolla, qui était le vrai maître du Vatican.

Grâce au nouveau Pape, une ère nouvelle s'épanouit, ère de liberté pour les consciences catholiques !

Et c'est à la République de voir si, oui ou non, elle veut avoir le catholicisme de son côté ou contre elle ?

Ainsi posée, la question est déjà résolue.

LA RÉPUBLIQUE ET LA PAPAUTÉ

Rien de changé à Rome ?

20 mai 1904.

Nous avons attendu, pour examiner la protestation du Saint-Père, publiée par l'*Humanité*, journal de M. Jaurès, que son authenticité fût affirmée.

Il nous semblait roide et même scandaleux qu'un document de cette importance fût soustrait à l'initiative du gouvernement et livré, comme un banal *fait-divers*, au premier journal venu.

C'était un manque de tenue diplomatique, digne tout au plus d'un gouvernement voyou.

De pareilles mœurs ne se rencontrent nulle part dans les pays qui se respectent.

Or, voici que nous en avons le honteux spectacle, car aucun démenti n'a frappé le document, et il se confirme que le journal socialiste est devenu l'équivalent du *Journal officiel* ou du *Livre jaune*.

Jaurès transmetteur des pièces afférentes à notre politique extérieure, c'est tout de même prodigieux !

On peut voir à quel point, sous le régime actuel, le monde des respectabilités est renversé.

Donc, la protestation, signée par le cardinal Merry del Val, au nom du Pape, existe telle qu'on l'a lue.

L'effet qu'elle a produit dans la presse du *bloc* est considérable, il fallait s'y attendre.

Car c'est la première fois, depuis bien longtemps, que la Papauté fait retentir l'univers, d'une parole aussi fière et aussi énergique.

Ce n'est plus la résignation de naguère ; c'est encore

moins les habiletés d'une époque récente où Rome, pleine d'illusions, en proie aux rêves, s'efforçait de tout concilier, de tout apaiser, en abandonnant tout.

Le Pape Pie X ne veut rien entendre à ces combinaisons qui, en somme, n'ont fait que consolider le régime sectaire et porter la ruine et la désolation dans l'Église de France, si cruellement éprouvée.

Et sans provoquer personne, sans aller jusqu'à l'agression, sans vouloir rompre, il prend une attitude où la fermeté du fond s'allie merveilleusement à la modération de la forme.

C'est un grand acte, c'est un geste superbe.

Il faut remonter loin dans l'histoire pour trouver un Pape résolu à ce point, dès qu'il s'agit de la revendication de ses droits et de l'accomplissement de ses devoirs.

Aussi ne dissimulons-nous pas la joie profonde que nous cause cette manifestation du Saint-Père en face de l'outrage qui lui a été fait par un président de république, prisonnier de la franc-maçonnerie, et qui ne représente que de nom la France chrétienne.

La parole du Pape l'a cinglé et souffleté.

C'est la revanche de la Papauté contre le gantelet de Nogaret.

La France catholique en tressaillera de bonheur.

Donc, c'est fini, bien fini de supporter les insultes et les sévices.

Il y en a assez, de tendre le dos aux verges.

Après la proscription de nos saintes congrégations, après le sac des couvents, la fermeture des chapelles, la descente brutale des crucifix, la laïcisation universelle de la France chrétienne, il est providentiel que le voyage injurieux de Loubet à Rome ait fait déborder le

calice d'amertume, bu par le chef de la catholicité, et amené cette solennelle explication.

Désormais, les catholiques reprendront courage et se lanceront dans la lutte avec une nouvelle vigueur.

Ils sentent enfin qu'ils ne sont pas seuls et abandonnés.

La voix qui vient de Rome, si tardive, hélas! mais si réconfortante, leur donnera la force nécessaire pour se battre et triompher.

Car il devient clair que le Saint-Siège n'a plus peur, que, sans rechercher conflit ou rupture, il est décidé à ne pas reculer et à accepter sereinement les événements, comme ils s'offriront.

Et dire que, tous ces temps-ci, les journaux qu'entretenait naguère encore, le denier de Saint-Pierre, avaient le front de nous affirmer QU'IL N'Y AVAIT RIEN DE CHANGÉ entre la Papauté et le gouvernement de la république!

Un confrère, journaliste de talent, d'ailleurs, qui cumule assez bizarrement la collaboration à l'opportuniste *République Française* et à la nationaliste *Liberté*, se félicitait, l'autre jour, après avoir passé la semaine à Rome, de constater que les *directions pontificales* n'avaient pas varié et proclamait que nous en imposions en disant le contraire.

Leur confusion est complète, lamentable.

Quel démenti!

RIEN DE CHANGÉ?

Mais, braves et excellents ralliés, que vous faut-il donc de plus, que cet écho vibrant de Canossa, que cette leçon à Loubet, que ce rappel à la pudeur infligé au gouvernement des mufles, que cette noble et

rayonnante déclaration de la toute-puissance de Rome.

Rien de changé?

Mais tout est changé de fond en comble! Nous étions dans les ténèbres et nous voici en pleine lumière.

La République, affolée de cette tranquille et douce audace du Souverain Pontife, est réduite à balbutier des menaces qu'elle n'osera pas exécuter, nous l'en défions bien.

Il fut une époque, triste, douloureuse, humiliante, où Rome, mal renseignée, croyait sincèrement qu'il fallait consentir tous les sacrifices pour éviter une rupture — une rupture dont la République n'avait jamais voulu, dont elle ne voudra jamais.

Rome, aujourd'hui, sait mieux à quoi s'en tenir.

La rupture, encore une fois, elle ne la cherche pas.

Mais, répétons-le, elle ne la craint pas.

La menace significative d'un retrait du nonce en est la preuve.

Jamais la Papauté de s'est tenue si ferme, si digne, vis-à-vis d'un gouvernement.

Aussi, nous enregistrons sans grande inquiétude, les vociférations des journaux blocards.

Tous relèvent l'offense faite à la République. Et ils n'ont vraiment pas tort.

Le fait est que l'offense est complète, si l'on peut appeler offense ce qui n'est que l'expression de la vérité.

Ils parlent de rappeler l'ambassade, de dénoncer le Concordat.

Fanfaronnades que tout cela!

Ils menaceront, mais n'agiront pas.

Et c'est un de leurs journaux qui nous en donne la raison.

Le *Temps*, organe du protestantisme français, s'ex-

prime en ces termes, quant à la séparation de l'Église et de l'État :

« Si cette séparation devenait possible, ce serait par *l'accord spontané des consciences. Préparée par la lutte, accomplie pour la lutte, elle nous préparerait une guerre religieuse, dont les surprises seraient redoutables pour la France et pour la République.* Voilà pourquoi *nous n'en voulons pas.* Voilà pourquoi, si sévèrement que nous jugions le document que publie M. Jaurès, nous n'entendons *point en faire sortir d'inutiles ou dangereuses conséquences.* Ni dupes, ni complices, telle est, entre les « papalins » du Vatican et les collectivistes de l'*Humanité*, la seule attitude qui convienne aux républicains soucieux de concilier avec l'indépendance du pouvoir civil la nécessité *de la tolérance et le repos du pays.* »

Voilà qui est net. Et nous estimons que c'est le mot vrai de la situation.

La République a tout intérêt, un intérêt suprême, à ne pas déchaîner les consciences contre elle, à maintenir le *statu quo* hypocrite où nous nous enlizons.

Rompre, c'est mettre la République en rupture de consciences.

Ce serait la vraie guerre religieuse, à laquelle devraient se résoudre tous les catholiques timorés, transigeants, capitulards, qui se sont réfugiés dans le ralliement.

Là, plus moyen de trahir; plus moyen de s'abstenir. Il faudrait marcher.

C'est ce que le *Temps* appelle justement des « *surprises redoutables pour la Republique* ».

Nous allons bien voir si la République osera s'y exposer.

QUE PEUVENT-ILS FAIRE ?

Rien !

21 mai 1904.

La protestation du Pape continue de défrayer activement la polémique des journaux et les conversations parlementaires.

Cela domine l'actualité et il n'est pas de questions qui retiennent davantage l'attention publique.

Le Parlement en sera saisi aujourd'hui même, sous une forme ou sous une autre, et la solution, par la force des choses, interviendra tout de suite.

Nous allons essayer de la prévoir, ce qui, à notre avis, ne nécessite pas le don de prophétie.

Mais, avant de sonder les reins et les intentions de nos gouvernants, disons deux mots du texte de la protestation pontificale.

Il paraîtrait qu'il est à la fois exact et inexact, tel qu'il a été publié, d'après le journal l'*Humanité*.

Des renseignements venus de Rome affirment, en effet, que l'*Humanité* aurait « seulement publié le texte de la notification aux puissances catholiques autres que la France ».

Et le gouvernement français aurait reçu un texte où ne se trouverait pas la phrase que voici : « *Si, malgré cela, le nonce pontifical est resté à Paris, cela est dû à de très graves motifs d'ordre et de nature de tout point spéciaux.* »

Cela fait une différence notable.

Nous estimons cependant que, bien loin de l'atténuer, elle rend encore plus dure et plus cinglante la

leçon infligée au gouvernement de la république.

En effet, la protestation pontificale, même sans la phrase en question, est suffisamment sévère.

Mais l'introduction de cette phrase dans le texte adressé aux autres puissances, accentue davantage le dédain témoigné à notre gouvernement, et montre que Rome n'hésiterait pas, le cas échéant, à rompre avec lui, puisque, sans des « *motifs d'ordre spécial* », c'était fait matériellement.

La conclusion est que la rupture *morale* résulte de la protestation, elle-même.

Il est évident que, dans ces conditions aggravantes, le gouvernement de la république joue un rôle ridicule et se trouve mis en singulière posture.

Et on est en droit de se demander si le Vatican n'a pas vu là une occasion de montrer à la république française qu'il était parvenu aux extrêmes limites de la patience, qu'il en avait assez et trop!

Car il faut être idiot comme le sont les blocards, pour s'imaginer que le Pape a commis « une faute ».

Le Saint-Père savait ce qu'il faisait, où il allait, à quoi il s'exposait.

Il a voulu en finir une bonne fois, c'est évident, avec cette politique de duperie qui dure depuis trop longtemps et qui consiste à rendre des politesses et des caresses, pour tous les coups que reçoit le catholicisme et les sévices qu'il subit de la part de la république franc-maçonne et sectaire.

Ce que les blocards appellent « UNE FAUTE », est simplement une démonstration de suprême dignité, une affirmation éclatante de droits surhumains.

Quoi qu'il advienne de ce conflit — car il ne faut pas se le dissimuler, c'est un conflit aigu — la Papauté

sortira de là, merveilleusement grandie, même aux yeux de ses adversaires.

Du reste, nous n'avons aucune inquiétude sur ce qui va survenir.

Le résultat du conflit nous laisse à la fois sceptique et un peu moqueur.

Que va pouvoir faire le gouvernement de la république, en réponse à la leçon reçue ?

Il y aura des paroles plus ou moins redondantes, des menaces à longue échéance, mais rien de bien sérieux.

La fameuse séparation de l'Église et de l'État, qui est sur toutes les lèvres blocardes et à laquelle Combes certainement fera une nouvelle allusion, rentre dans la catégorie des contes par lesquels on terrorise les enfants qui ne sont pas sages.

C'est du Croquemitaine pur, c'est un vain appel fait à l'Ogre.

Car chacun sait qu'il n'y a pas, au Parlement, une majorité pour la dénonciation du Concordat.

La République n'est pas malavisée, imprudente, folle au point de vouloir détruire un traité dont elle a fait, en le faussant et en le violant, un moyen d'oppression et un instrument de supplice.

Le Concordat, honnêtement et loyalement appliqué, sauvegarde les droits, et de l'État français, et de la Papauté.

Mais, pratiqué canaillement comme il l'est, il détruit l'équilibre cherché par ceux qui le consentirent et n'est plus, je le répète, que l'asservissement de l'Église à l'État.

Grâce à l'abus qui en est criminellement fait, l'État tient le clergé sous sa main, une main de fer, et peut, à son gré, lui enlever jusqu'au morceau de pain, cette

maigre et triste compensation des biens autrefois volés au clergé de France, compensation hautement reconnue et proclamée par les spoliateurs eux-mêmes.

Le jour où le Concordat sera détruit, je ne dis pas que ce ne sera point la misère pour les prêtres, une deuxième fois volés, mais ce serait assurément la liberté.

Et la liberté, en certains cas, vaut peut-être mieux que le pain, quand la saveur en est trop amère.

Donc, jamais la république ne touchera au Concordat, car jamais elle n'osera rendre au clergé de France l'indépendance de son action formidable.

On en parlera, oui ; on l'annoncera, oui ; mais on l'ajournera indéfiniment, aux calendes grecques, comme on l'a toujours fait jusqu'ici, pure fanfaronnade qui n'épouvante plus personne : la protestation pontificale en est l'affirmation hautaine et méprisante.

Il y a bien deux ou trois imbéciles, à la Chambre des députés, qui parlent de faire régler la question par les électeurs en 1906.

La belle idée ! Voyez-vous les électeurs saisis d'une affaire de ce genre ?

Pourquoi pas leur soumettre également l'accord franco-anglais et l'alliance russe ?

Ce grotesque *referendum* n'est d'ailleurs venu qu'à l'esprit de ceux qui n'osent pas prendre sur eux de se prononcer pour ou contre, immédiatement.

C'est l'ajournement, sous une forme puérile.

Donc pas de séparation de l'Église et de l'État, pas de dénonciation du Concordat.

Alors quoi ?

La montagne accouchera d'une souris, et c'est tout au plus si l'on ira — en admettant qu'on y aille —

jusqu'à la mise en congé de l'ambassadeur auprès du Vatican.

On rappellerait l'ambassadeur, ce bon Nisard, sourd comme un pot et qui ne sert à rien.

Ce serait une bien faible réponse à la protestation pontificale, qui, elle, a déjà rappelé *moralement* le nonce, puisqu'il n'est resté à Paris que pour des « *motifs d'ordre spécial* ».

La République, en ce cas, n'aurait même pas le mérite et l'honneur de la mesure : ce ne serait qu'une faible et mesquine riposte à une mesure déjà subie.

Et puis, qui donc ça gênerait-il ?

Le rappel de l'ambassadeur auprès du Vatican aurait tout au plus la valeur des fameuses et grotesques *déclarations d'abus* du Conseil d'État, conseil de valets.

La rupture avec Rome ? Mais elle n'aurait pour effet que de suspendre indéfiniment la nomination des évêques.

Or, étant donnée la qualité des candidats présentés par cette canaille de Dumay, nous ne voyons pas très bien ce que nous y perdrions.

Ce seraient autant d'évêques médiocres ou mauvais de moins.

Et voilà tout ce qu'osera faire le gouvernement de la république, actionné violemment par les blocards.

Vrai ! il n'y a pas là de quoi s'épouvanter.

Nous n'en sommes pas encore à retourner aux Catacombes, et les bêtes puantes du Parlement, grâce à Dieu, sont moins redoutables que les bêtes fauves du cirque romain.

La vérité est, et apparaîtra rayonnante, que la République ne peut rien contre la Papauté, et que les sectatires ne sauraient prévaloir contre Dieu.

De ce conflit, Rome sortira avec gloire, et la République avec confusion.

VAINE INTIMIDATION

25 mai 1904.

Tout l'intérêt, dans les journaux, se concentre sur le conflit qui vient de s'engager entre le gouvernement de la république et le Saint-Siège.

Nous avons vu que les blocards ne sont pas contents et taxent M. Combes de faiblesse.

Les mesures prises par lui leur semblent, et à bon droit, parfaitement insuffisantes, comme elles nous semblent, à nous, anodines et absolument ridicules.

Aussi n'est-il pas impossible que d'ici vendredi, jour où les explications doivent être portées à la tribune du palais Bourbon, M. Combes essaie d'augmenter la dose, de corser son attitude et de se livrer à quelque violence, tout au moins de langage.

D'avance, nous nous en moquons et nous haussons les épaules.

Nous le répétons et le répéterons sans cesse, dans une pareille lutte, la République n'est pas de force et s'attaque à plus puissant qu'elle.

L'humain ne peut rien, rien, contre le surhumain.

Et, en la circonstance, la République joue le rôle piteux du pot de terre en face du pot de fer.

Elle s'y brisera, comme s'y sont brisés, durant toute l'étendue des siècles, de plus solides qu'elle.

L'insouciante gaieté avec laquelle nous accueillons

ses airs furibonds, achève d'exaspérer la presse républicaine.

Elle en est manifestement inquiète, et elle essaie vainement de nous intimider.

Nous continuons de défier la République et tous ses souteneurs, d'oser pousser la rupture avec Rome, jusqu'à ses limites extrêmes.

Comme le disait *le Temps*, dès la première heure du conflit, c'est la République, elle-même, qui en subirait le plus grand dommage ; c'est elle qui, dans la bataille, courrait le plus sérieux danger.

On ne mange pas impunément du Pape.

On en crève.

Aujourd'hui, le journal *le Temps*, par une de ces pirouettes qui le déclassent, par une de ces volte-face qui lui enlèvent toute autorité, chez les adversaires comme chez les amis, revient sur sa première manière de voir, et s'efforce de nous alarmer quant aux suites du conflit.

Tout cela afin de nous empêcher — c'est manifeste — de jeter de l'huile sur le feu.

Nous l'avertissons qu'il y perd ses efforts.

La rupture avec Rome et ses graves conséquences ne sont plus un épouvantail pour nous.

Le Pape, en diverses occasions, et tout récemment à plusieurs personnes, a déclaré spontanément, ce n'est pas un mystère, que s'il n'entendait pas aller jusqu'à cette rupture, il ne la redoutait pas.

Il l'a dit à un prêtre du diocèse de Paris.

Et, il y a quatre jours, aux cardinaux Gotti, Vannutelli, Vivès et Agliardi, il affirmait avec énergie « qu'il n'avait à répondre de ses actes qu'à Dieu, et qu'il agissait ainsi pour le plus grand bien de l'Église. »

Le Pape ne reculera pas; il se tiendra froidement immobile sur le terrain de ses droits et de ses devoirs.

C'est en pure perte que les journaux blocards et les feuilles protestantes de l'étranger mènent, grâce à l'instigation et aux fonds secrets de M. Combes, une campagne effrénée contre ce vaillant et intrépide cardinal Merry del Val, et annoncent qu'il est disgracié, disqualifié, près d'être démissionnaire.

Tout cela rentre dans la tentative d'intimidation, essayée par un gouvernement qui écume de se sentir impuissant contre l'adversaire que devient, pour lui, le représentant de Jésus-Christ sur terre.

Quant à l'abrogation du Concordat et à la suppression du budget des cultes, sans les désirer, sans y pousser par une bravade inutile, nous en envisageons l'éventualité avec la plus grande sérénité.

Combien de fois n'avons-nous pas fait observer que le Concordat, tel que la République le pratique, après l'avoir faussé et dénaturé complètement, est de nos jours un instrument d'oppression, de brigandage, au lieu d'être un gage de conciliation, d'entente cordiale et de juste distribution des privilèges?

C'est si vrai, qu'on en est arrivé à se demander s'il n'y aurait par profit, pour l'Église, d'en être débarrassé?

Elle n'en a, en effet, que les inconvénients et est privée de tous les avantages que les contractants lui avaient primitivement concédés.

L'introduction abusive des fameux *articles organiques*, a inauguré la déviation du contrat.

L'arbitraire de l'interprétation, sous la république, l'a complétée.

De fait, le Concordat n'existe plus que pour une seule des deux parties, pour le gouvernement.

L'Église, elle, s'en trouve exclue.

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux le déchirer?

Ce n'est pas nous qui posons la question, c'est la République, par ses multiples attentats.

Assurément, la séparation de l'Église et de l'État mettrait le clergé français en une cruelle situation, nous ne saurions le nier.

La suppression du budget des cultes jetterait dans la misère des milliers et des milliers de prêtres.

Voilà pourquoi nous ne la souhaitons pas.

Mais, d'autre part, si cette hypothèse venait à se réaliser, n'y aurait-il pas, pour l'Église, quelques compensations et, pour la République, un effrayant résultat?

Le clergé se retremperait dans la persécution, et y retrouverait cette indépendance que la plupart des évêques et beaucoup trop de prêtres ont perdue, sous la sujétion budgétaire.

Tout ce qu'il y a de catholiques en France, même les plus accommodants, les plus tièdes, les plus capitulards, se lèveraient comme un seul homme contre le régime qu'un trop grand nombre d'entre eux ont encore la faiblesse de défendre.

Ainsi, d'un côté, la République, incarnant la persécution; de l'autre, tous les catholiques, tous les persécutés.

De ceux-ci, faisons donc le rapide dénombrement :

Pour l'opérer, il ne faut pas examiner la lâchete politique en temps d'élections, ni même la pratique ostensible de la religion.

Parce que les catholiques n'ont pas envoyé au Parlement une majorité à eux, il ne s'ensuit pas qu'ils

sont les moins nombreux en France, et la non fréquentation des églises, par beaucoup d'entre eux, n'est pas un argument sérieux contre l'importance de leur nombre.

Il en est ainsi, hélas ! de toutes les religions, grâce à la faiblesse humaine, et ce n'est point quand l'homme est en pleine vigueur, en pleine santé, qu'il faut lui demander de mettre la pratique religieuse en accord avec la croyance intime.

C'est à l'article de la mort qu'il faut placer la statistique, au moment du suprême règlement des comptes avec Dieu.

Là — quoique bien tardivement — le catholique se ressaisit.

En effet, combien, par commune de France, compte-t-on d'enterrements civils ?

Il n'y en a pas 10 p. 100, et dans des milliers de communes, il n'y en a pas un.

Combien, également, mais c'est moins probant, de mariages purement civils ?

Je dis que c'est moins probant, parce que le mariage exclusivement civil peut toujours être complété et réparé.

Or, la suppression du budget des cultes aurait pour conséquence la fermeture de la plupart des églises et la dispersion des prêtres.

Un jour, avec mon curé, j'examinais quelle serait, le cas échéant, la situation de mon canton, après la suppression du budget des cultes, et nous trouvions que, sur dix-huit communes, une ou deux à peine pourraient être desservies.

Donc, plus de mariages religieux, plus de sacrements pour les agonisants, plus de communion pour les femmes.

Je ne parle pas des hommes qui, eux, se déplacent assez facilement.

Plus de prêtres à portée, à moins de les payer.

Et, les payer, c'est imposer aux contribuables une nouvelle charge, écrasante, impossible.

Eh bien ! je dis que jamais, jamais la République, si haineuse, si sectaire, si stupide qu'elle soit, n'osera risquer une pareille partie. Et c'est l'opinion de tous les républicains que l'hydrophobie anti-religieuse n'aveugle pas.

Oui, le catholicisme souffrirait de la dénonciation du Concordat ; mais il sortirait triomphant de l'épreuve, parce que la république est chose provisoire, et que lui est éternel.

Mais, une fois de plus, ce serait la perte, la mort de la République.

Elle le sait bien ! Et grâce à Dieu, Rome aussi, maintenant !

AU MÊME ÉGOUT !

La République et la Franc-Maçonnerie.

27 juin 1904.

Mon honorable ami et ancien collègue Prache a enfin obtenu que l'on discutât devant la Chambre, son interpellation sur la Franc-Maçonnerie.

Cette interpellation était devenue légendaire.

Elle date d'au moins six ans, si ce n'est davantage.

Et on s'était toujours arrangé de façon à l'empêcher d'aboutir.

Le gouvernement et ses amis de la majorité blo-

carde n'aiment pas qu'on aille regarder dans leur Temple, afin de révéler toutes les infamies qui s'y élaborent.

Car la franc-maçonnerie est une bande de brigands qui exploitent la France républicaine, comme les anciens routiers écumaient les grands chemins.

Le Temple est la caverne.

Nul œil profane ne doit en pénétrer les mystères, puisque c'est là qu'on prépare les lois scélérates, destructives de toute liberté, qu'on fait planer la terreur sur la tête des fonctionnaires, qu'on opère le chantage à l'égard du gouvernement lui-même ; c'est là qu'on porte les dénonciations, qu'on organise cette immense filouterie qui s'appelle le suffrage universel.

Bref, les Loges sont à la société moderne ce qu'étaient autrefois, pour les voyageurs paisibles, la forêt de Bondy, les Abbruzzes et la sierra Morena.

Embusqués dans les Loges, les républicains en sortent le poignard à la main, le tromblon à l'épaule, pour arrêter et dévaliser les passants

Chaque Loge est l'équivalent d'un Comité de Salut public, a son petit Fouquier-Tinville et son bourreau.

On y dénonce, on y juge et on y exécute les gens, en un tour de main, et lâchement, dans l'ombre toujours.

Aussi le défunt et vénéré évêque d'Aix avait-il cent fois raison quand il émettait cette idée, devenue un véritable axiome : « *Nous ne sommes pas en république, mais en franc-maçonnerie.* »

Rien de plus juste et de plus vrai.

Ce qu'il y a d'inouï, de scandaleux dans la Franc-Maçonnerie, — Prache l'a fait ressortir avec une singulière force, car nul n'est aussi documenté, en la

matière, que notre ancien collègue et ami, — ce qu'il y a de monstrueux, dis-je, c'est que cette Société éminemment secrète, qui n'a jamais demandé l'autorisation légale, qui s'est constituée en dehors et contre toutes les lois existantes, ait demandé et obtenu la suppression des congrégations religieuses, qui, elles, s'étaient efforcées de se mettre en règle avec les lois du pays.

De même, la Franc-Maçonnerie a l'audace de critiquer et de railler les cérémonies du culte catholique, alors qu'elle se livre à une foule de momeries ridicules et qui feraient rougir les plus cyniques saltimbanques.

La Franc-Maçonnerie est la religion de ceux qui n'en ont pas.

Or, cette religion négative est d'une prodigieuse intolérance.

Elle est l'ennemie acharnée, féroce, du culte catholique, et le poursuit à outrance.

Je le répète, ce qui distingue particulièrement la Franc-Maçonnerie républicaine, c'est sa profonde et écœurante lâcheté.

Il a été avoué, au cours du débat, par le citoyen Lafferre, un des grands dignitaires de la secte, que, si elle dissimulait les noms de ses adhérents, c'était afin de ne pas les exposer aux représailles légitimes qui les attendaient de la part des catholiques persécutés.

Quoi de plus méprisable, de plus honteux ?

Voilà des gens qui nous haïssent, qui nous font tout le mal possible, qui ont par-dessus le marché la prétention outrecuidante de représenter la conscience publique, de poursuivre l'affranchissement de la pensée

humaine ; voilà des gaillards qui se considèrent comme des réformateurs, des apôtres, et qui n'osent même pas combattre à visage découvert et en se montrant au grand soleil !

Ces infâmes veulent, voyez-vous, cumuler les satisfactions haineuses avec les petits profits de la vie commerciale ou industrielle, me faire perdre ma place, m'accabler par toutes les manœuvres souterraines, mais en même temps m'exploiter fructueusement et jusqu'à mon dernier sou, comme épiciers, boulangers, tailleurs, marchands de vin et fournisseurs de toutes catégories.

S'ils avaient le courage et la pudeur d'avouer qu'ils sont de la bande, ils seraient sûrs d'être *boycottés*, ainsi qu'ils le mériteraient.

Aussi, ils conservent soigneusement le masque, n'avouent jamais leur affiliation et sollicitent obséquieusement votre pratique, en vous poignardant dans le dos.

Bien plus : si, par hasard, à la suite d'informations heureuses, vous apprenez qu'ils sont réellement franc-maçons, et que vous ayez l'imprudence de l'annoncer à vos amis, par la voie des journaux, vite ils vous intentent un procès en diffamation et trouvent des juges assez complaisants pour vous condamner, alors que vous n'avez dit que la vérité pure.

Et c'est ce que je reproche à la franc-maçonnerie.

J'admets ses haines ; j'admets ses passions.

Mais je me révolte devant sa lâcheté.

Où donc vont tous les délateurs? Où portent-ils leurs louches et ignobles dénonciations?

Dans les Loges.

La Loge est devenue, je le répète, un lieu immonde

où l'on entre, la nuit, en rasant les murs, en rampant, à la façon des reptiles, que la lumière épouvante et effare.

Jamais ces scélérats ne vous regardent en face, les yeux dans les yeux.

Alors que nous autres, sans hésiter, nous avons la noble fierté de notre foi; alors que nous nous proclamons chrétiens, hautement, comme jadis, et fût-ce au milieu des fauves du cirque, les francs-maçons se défilent hypocritement dans l'ombre et ne nous attaquent que par derrière.

Pourtant, ils ont pour eux le pouvoir, la force. Le gouvernement est à leurs ordres; les pouvoirs publics tremblent devant eux.

Et, aux jours de péril parlementaire, quand cela menace de mal tourner, il suffit qu'à la tribune un des leurs fasse le signe convenu de *détresse*, pour que toute la bande, comme une troupe de loups, se précipite en hurlant et en mordant.

Malgré cela, ils se cachent, se dissimulent, ne se meuvent qu'à travers les ténèbres et n'osent jamais affronter la lutte ouvertement.

Et cette couardise a pour raison leurs bas intérêts et la satisfaction de leurs appétits gloutons.

Ils cumulent les haines et les bénéfices.

Si nos croyances les rendent furieux, nos pièces de cent sous les déterminent à ne montrer que des sourires et à n'allonger ostensiblement qu'une patte de velours.

On a souvent flétri la duplicité, le servilisme, l'aplatissement moral des juifs.

Or, je le déclare, il n'y a pas un juif dont l'échine ne soit plus roide que celle d'un franc-maçon.

Le juif avoue sa religion.

La franc-maçon n'avoue jamais son athéisme.

Le juif entre la tête haute à la synagogue.

Le franc-maçon a les allures d'un voleur, lorsqu'il pénètre dans la Loge.

Quant à la solidarité entre la Franc-Maçonnerie et la République, elle est complète, absolue, et c'est même ce qui m'a toujours empêché de comprendre qu'il y eût des catholiques assez fous pour se rallier à un régime qui est l'épanouissement de la Franc-Maçonnerie, qui est la Franc-Maçonnerie elle-même, sans qu'il soit possible, ni matériellement ni moralement, de jamais les séparer.

Si nous n'en avions pas la preuve et depuis longtemps, si ce n'était pas aujourd'hui une vérité banale, il n'y aurait, pour s'en convaincre, qu'à lire et méditer ce petit passage du discours prononcé par le dignitaire Lafferre, au cours de l'interpellation Prache :

« M. Lafferre. — Non, le gouvernement ne détruira pas la Franc-Maçonnerie, sous peine de se détruire lui-même.

« Si la République n'avait plus l'esprit maçonnique, elle périrait, parce qu'elle n'aurait plus sa raison d'être. »

Ainsi, nous ne le lui faisons pas dire et l'aveu tombe de la tribune, officiellement : « *Le gouvernement ne détruira pas la Franc-Maçonnerie, sous peine de se détruire lui-même.* »

Ce qui établit nettement que République et Franc-Maçonnerie ne sont qu'une seule et même chose.

Aussi, — et nous en sommes bien fâchés pour les ralliés, — il leur est défendu de se prétendre les ennemis de la Franc-Maçonnerie, quand ils se disent les amis de la République.

Et le jour où les Mun, les Piou, les Mackau, les Cuverville et autres Gayraud ont trahi leur Prince au profit de la République, ils ont, en même temps, renié leur Dieu au profit de la Franc-Maçonnerie.

Qui n'est pas franc-maçon, et le complice de la franc-maçonnerie, n'a plus le droit de se proclamer républicain, aujourd'hui.

Les qualités se confondent : il n'y a plus moyen de se débarrasser de la Franc-Maçonnerie, sans, du coup, se débarrasser de la République.

A ce point de vue, ce n'est pas une mauvaise chose.

Cela nous permettra, à un moment donné, de les jeter avec la même pelle, dans le même tombereau, pour les verser au même égout.

POLITIQUE ET RELIGION

18 août 1904.

La *Petite République*, « en réponse, dit-elle, aux adresses de soumission des sujets français du Pape romain », invite les « républicains français » à signer une pétition monstre en faveur de la dénonciation du Concordat.

Et le directeur de la *Petite République* justifie, de la manière suivante, l'opportunité et la nécessité de ce pétitionnement extraordinaire.

« Les chefs catholiques, écrit M. Gérault-Richard, ont voué la France au Sacré-Cœur ; ils veulent aujourd'hui aliéner son indépendance nationale, subordonner sa politique extérieure et sa politique intérieure à l'agré-

ment d'un pontif religieux qui prétend à la royauté temporelle. »

La manœuvre est grossière et fait outrage au bon sens et à la vérité.

Car c'est vouloir transporter sur le terrain politique ce qui n'est politique à aucun degré.

Non, il n'y a rien de « *politique* » dans les adresses et pétitions envoyées au Saint-Père, à l'occasion de la rupture diplomatique, rien de politique dans les protestations de dévouement, de fidélité, de respect, qu'on lui prodigue, contre l'hostilité, la haine que lui témoignent les sectaires, contre la tentative de schisme qui a été essayée avec le concours des évêques de Laval et de Dijon, et en l'espérance, conçue un moment, du concours des évêques soumis de Tarentaise, de Bourges et de quelques autres lieux ; rien de politique dans l'indignation que causent à ces mêmes catholiques les projets de séparation des Eglises et de l'Etat et de suppression du budget et des cultes.

Le droit des catholiques français d'affirmer leurs sentiments de « fidélité absolue à tous les enseignements, ordres et désirs du Pape », n'est en aucune façon du domaine politique.

C'est une démonstration purement religieuse.

Ce n'est qu'un acte de foi.

En le travestissant en une manifestation politique, les sectaires et blocards font précisément ce qu'ils reprochent aux catholiques très à tort, c'est-à-dire mêlent la religion à la politique, et exploitent cette politique contre les catholiques.

Ils y trouvent le moyen et l'occasion de tromper le pays, de l'abuser complètement et d'entretenir les haines antireligieuses, en transformant en œuvre de

parti ce qui n'est qu'une œuvre de croyance.

J'estime que ce n'est pas loyal, que ce n'est pas honnête ; car c'est vouloir entretenir dans le pays une véritable guerre civile, alors qu'il n'y a, au fond, qu'un dissentiment parfaitement légitime, tout à fait légal, en matière de *croyances*, je répète le mot.

Et nous ne sommes pas encore arrivés, que je sache, à ce degré de servitude morale, que les croyances aient cessé d'être libres ?

On peut encore, il faut l'espérer, croire ou ne pas croire en Dieu, sans manquer de patriotisme, sans perdre sa qualité de bon Français, sans devenir un traître à son pays.

D'autant que les gens de la *Petite République* se montrent infiniment plus indulgents aux internationalistes du socialisme qu'aux nationalistes chrétiens.

Ils traitent en « *frères* » des Allemands, des Belges, des Anglais, et nous interdisent de traiter en « *Père* » le Pape, chef de la catholicité.

Cela nous paraît manquer à la fois de logique et de justice, d'autant plus que la manière de voir et l'attitude des républicains choquent vraiment par de brutales contradictions.

Quand Léon XIII incitait au ralliement les catholiques et les engageait à reconnaître et à servir le régime actuel, les républicains trouvaient cela parfait et ne tarissaient pas d'éloges sur ce Pape aux idées larges, ouvertes, et qui était de *son temps*, estimaient-ils.

Cette façon de mêler la politique à la religion ne les irritait pas.

Ils trouvaient, au contraire, très naturel que les ralliés exagérassent les directions romaines et allassent plus loin encore que le Pape voulait aller.

Quand la politique leur est favorable, utile, profitable, ils l'acceptent très volontiers, même dans la religion.

Mais il n'en est plus ainsi quand elle leur oppose quelque résistance.

Alors, elle devient un crime.

Et de ce crime on est coupable, bien qu'on prenne soin, comme dans le cas des adresses et des pétitions au Pape, de séparer la religion de la politique.

La campagne qu'ils mènent contre le Concordat, elle, est une campagne exclusivement politique.

La pétition que conseille et prône la *Petite République* est une arme de guerre, alors que les pétitions et adresses des catholiques n'ont qu'un caractère religieux, ne sont que l'expression d'un sentiment.

Mais il importe de tromper l'opinion populaire, de l'exciter contre les catholiques, de pousser la persécution et l'intolérance aux pires excès, aux dernières limites, et tous les moyens sont bons, même ceux qui dénotent la plus insigne mauvaise foi et que préconise la *Petite République*.

Non pas que nous trouvions que les adresses et pétitions au Saint-Père soient choses bien utiles.

On sait ce que nous pensons des pétitions, en général et en particulier.

C'est s'agiter beaucoup pour rien.

Assurément, il n'est pas mauvais d'envoyer au Saint-Père, en des jours d'épreuve, le témoignage de notre affection filiale — la pensée en est très louable.

Mais à quoi ça mène-t-il ?

Les trois quarts des gens du peuple n'aiment pas mettre leur signature au bas d'une feuille de papier.

Ils semblent toujours avoir peur qu'on en fasse un

billet à ordre, une lettre de change, ou que cela ne les compromette.

Ces pétitions, quand elles sont adressées au Parlement, y moisissent au fond des oubliettes.

Quand donc a-t-on vu une seule de ces pétitions arriver à la tribune et y produire un résultat quelconque?

Celles qui sont expédiées à Rome n'ont pas plus de valeur effective.

Et le nombre de ceux qui auront signé n'aura que fait ressortir le nombre de ceux qui n'ont pas signé, alors que beaucoup de ces derniers sont aussi bons catholiques et aussi dévoués que les autres.

La pétition, dans les circonstances graves que nous traversons, au point de vue religieux, est un procédé de protestation puéril et vain.

M. de Mun et tous les ralliés l'indiquent comme le meilleur, le seul qui soit à employer, sous prétexte qu'il est *légal*.

Faire de la légalité, en pareil cas, c'est faire de l'abdication.

Et le susdit pétitionnement, qui n'est qu'un bêlement plaintif et prolongé, est le moyen de résistance de ceux qui ne veulent pas et n'osent pas résister pour de bon.

UN MAL POUR UN BIEN

La rupture du Condordat.

22 août 1904.

Dans l'interview qu'il a consentie l'autre jour à un journaliste autrichien, M. Combes a déclaré qu'il pren-

drait, dès la rentrée, l'initiative d'une séparation de l'Église et de l'État.

Mais, avec une prudence qui honorerait le plus prudent des serpents, il s'est bien gardé de fixer une date certaine pour cette mesure.

Il a même, comme à dessein, laissé flotter un grand vague autour de l'époque où se réaliserait la séparation, si bruyamment annoncée.

On ne peut en fixer le moment « *avec précision* », a-t-il dit ; il y a l'impôt sur le revenu qu'on mettra à l'ordre du jour ; puis viendra la discussion du budget. « APRÈS NOUS VERRONS ! » a ajouté le président du Conseil.

Ce « APRÈS NOUS VERRONS ! » a de quoi nous intriguer.

On a le droit d'y voir une certaine hésitation, un manque d'entrain.

Avant de faire le saut dans l'inconnu, le sauteur recule. La perspective de tomber sur la tête ou de se casser les reins, l'inquiète évidemment.

Aussi, et nous le répétons volontiers, sans contester que la séparation soit possible, très possible, car tout est à craindre de gens aussi méchants que bêtes, je persiste en mes premiers doutes et je continue de croire qu'on n'ira pas jusqu'au bout, qu'on s'arrêtera en route, pour une cause ou une autre, et que, malgré les haines qui l'incitent, la République n'osera pas commettre cette faute capitale, risquer ce véritable suicide qui s'appelle la rupture du Concordat et la suppression du budget des cultes.

Elle réfléchira avant de se mettre sur les bras tous les républicains libéraux, tous les catholiques ralliés, qui persistent encore à la servir, par le *Sillon* ou par l'*Action libérale*, gens qui ne sont aujourd'hui que des

jobards, des niais, mais qui, le lendemain d'une séparation brutale de l'Église et de l'État, deviendraient fatalement des traîtres et des renégats, s'ils s'entêtaient dans la conception républicaine et continuaient leur adhésion à un régime capable de commettre de pareilles infamies.

La rupture avec Rome, passe encore !

Mais la rupture avec tous les catholiques, sans exception, avec tous ceux qui, même en dehors du catholicisme, ont une foi religieuse, cela me semble d'une telle imprudence, d'une telle folie que, je le répète, j'ai besoin de le voir pour le croire.

D'ailleurs, et j'insiste sur ce point, il n'y a pas que les catholiques pour s'émouvoir d'un pareil état de choses. Et le projet Briand, le fameux projet Briand, qui, dans les vues du président du Conseil, servirait de base à la discussion, n'est pas sans alarmer les protestants et les juifs, autant que les catholiques, puisque, il le fait remarquer lui-même, les curés, les pasteurs et les rabbins ont leur sort réglé « d'*une manière identique* ».

Tout être croyant en Dieu deviendra donc, fatalement, l'adversaire d'un régime qui combattra Dieu partout et le chassera également de l'église, du temple et de la synagogue.

En effet, le projet Briand a été sévèrement critiqué par M. Jalabert, membre du Conseil central des Églises réformées, et par M. le professeur Gide, qui, tous deux, ont fait remarquer que la séparation des Églises et de l'État ne pourrait être acceptable que si elle se faisait en conformité avec les doctrines de l'école libérale, si le gouvernement ne réformait pas la loi de 1901 sur le contrat d'association.

Car la séparation des Églises et de l'État, telle que la rêvent les sectaires, n'est pas, comme on le sait, une séparation permettant aux deux divorcés de vivre honorablement et librement, et chacun de son côté ; c'est une suppression pure et simple, une destruction.

Plusieurs consistoires ont délibéré et se sont montrés sévères pour le projet Briand, qui entrave absolument la liberté du culte, puisqu'il autorise les maires à ordonner la démolition de toutes les croix, de tous les emblèmes religieux placés hors de l'enceinte des édifices et des cimetières, et puisqu'il ne tient aucun compte du droit de propriété, allant jusqu'à confisquer au profit de l'État ou des communes un grand nombre d'églises et des presbytères qui appartiennent aujourd'hui aux consistoires et aux fabriques.

En outre, il soumet à l'autorisation, par décret, la fondation de nouveaux édifices consacrés au culte, en ne permettant de réunir les sommes nécessaires qu'après un avis favorable du Conseil d'État.

Ce n'est pas tout : le projet Briand oblige bien les municipalités, pendant dix ans, à consentir aux associations cultuelles la location des édifices religieux ; mais, en opposition formelle avec les règles du Code civil, il met à la charge des locataires les grosses réparations et le paiement de la prime d'assurance, ce qui rend la location impossible, tellement elle serait onéreuse.

Il y a plus encore : le projet Briand, qui a toutes les faveurs de M. Combes, interdit aux communes d'accorder une subvention quelconque aux prêtres ou aux pasteurs, soumet les finances des associations religieuses au contrôle incessant et tyrannique de l'administration et frappe leurs biens d'un impôt extraor-

dinaire, écrasant, auquel échappent les associations ayant un caractère laïque.

Dans ces conditions-là, une séparation n'est pas la vie pour les cultes, c'est la mort.

Aussi les consistoires ne veulent à aucun prix du projet Briand ; ils demandent, ou le maintien du *statu quo*, ou une séparation qu'on ne leur accordera jamais, qui assurerait le libre exercice des cultes, la prédication et le prosélytisme.

Catholiques et protestants sont donc unanimes à repousser la séparation des Églises et de l'État, telle que les sectaires la veulent, et telle que le projet Briand, accepté par Combes, l'entend réaliser.

Cela ne contribuera pas à faciliter la besogne et à mettre le gouvernement de la république à l'abri des conséquences les plus fâcheuses.

Et il y a des chances sérieuses pour que pas mal de majoritards ne suivent pas complètement M. Combes en cette voie, pleine de périls et de nature à créer de si graves mécontentements.

Sinon, il faudrait, de la part de ces républicains que n'aveugle pas la passion, la froide volonté de semer la désaffection autour du régime.

D'ailleurs, et même en prenant les choses au pire, la dénonciation du Concordat, si elle alarme, et il y a de quoi, tous les intérêts religieux, n'a rien qui épouvante la foi chrétienne et dépasse, pour elle, la valeur d'une épreuve pénible, mais passagère.

C'est notre manière de voir, et nous avons pu constater, à diverses reprises, qu'à Rome on n'envisage pas différemment la situation.

Rien d'instructif, à ce point de vue, comme l'article qu'a publié dans la *Difesa* de Venise, M. Francesco

Saccardo, un éminent confrère, qui a été reçu à Rome, en la plus grande intimité, par le Saint-Père, et qui rapporte ses impressions avec une absolue indépendance.

Il rappelle tous les abus scandaleux du Concordat et des Articles organiques dont s'est rendu coupable le gouvernement de la république, qui, selon lui, les interprète avec une intolérable malveillance.

« Le clergé français, bon et saint, dans sa très grande majorité, — ajoute le journaliste vénitien, — ne cessa pas d'être un clergé concordataire, c'est-à-dire un clergé choisi (*designato*) par le gouvernement. Jusqu'à présent, Rome ne pouvait pas toujours nommer des évêques selon son cœur et dut les choisir parmi ceux qui lui furent proposés. Certes, Rome ne manqua pas de se munir d'amples informations et dut souvent refuser l'investiture ecclésiastique à certains personnages...

« Tout ceci est exceptionnellement grave. Pourtant, si des exemples douloureux comme ceux de l'évêque de Laval peuvent heureusement être qualifiés d'uniques, il est néanmoins pénible de constater que parmi le clergé français, au milieu d'une pléiade d'hommes d'une vertu et d'une ardeur exceptionnelles, s'en trouvent d'autres (il est vrai en nombre très limité) qui sont faibles et animés d'un esprit par trop prudent (*prudenziale*) et bien souvent peu à la hauteur de la mission qui leur incombe et incapable d'une lutte ardente contre la persécution.

« Tout cela est le fruit du triste abus que le gouvernement français a fait du Concordat ! Et si d'ici quelques mois cette vieille charte du Concordat est déchirée par les Chambres, l'esprit catholique, purifié

par les clameurs de la lutte et délivré de ses scories, brillera de tout son éclat lumineux.

« Mieux vaut la lutte et même le martyre que de se courber devant un gouvernement hostile et de dévier d'une façon cachée des principes et de la pratique chrétiens. »

Tel est le résumé de ce retentissant article de la *Difesa*.

Et M. Saccardo conclut par ces mots significatifs : « *L'œuvre de Pie X porte déjà ses fruits et, si le Concordat meurt, la liberté de l'Église renaîtra.* »

Ce serait donc un mal pour un bien.

Et nous pensons exactement comme notre confrère vénitien.

HABEMUS PAPAM !

6 octobre 1904.

Il faut remercier Mgr Turinaz, évêque de Nancy, des bonnes et réconfortantes paroles qu'il nous a rapportées de Rome et que nous fait connaître sa *Semaine religieuse*.

L'évêque a été reçu par le Saint-Père et a eu avec lui une longue et précieuse conversation, au cours de laquelle le Pape, examinant la situation religieuse de la France, lui a dit : « Je ne ferai rien pour amener la rupture du Concordat. Si le gouvernement veut cette rupture, il ne faut pas trop s'effrayer. L'Église de France passera par une crise très douloureuse, mais elle en sortira victorieuse et plus forte. »

Et, à un autre moment, répondant à une adresse de

pèlerins de Paris, le Pape a parlé de la France avec émotion, a répété quatre fois que Dieu aime la France et ajouté : « Vous emporterez de Rome, non pas seulement l'espérance, mais la certitude que Dieu sauvera votre pays. »

Rien ne pouvait être plus agréable aux catholiques de France, rien ne saurait les réjouir davantage.

Personnellement, nous nous félicitons d'avoir toujours pensé comme le Saint-Père et d'avoir envisagé avec fermeté, sans l'ombre d'une inquiétude, ni surtout d'un découragement, le redoublement de persécution qui s'annonce et se prépare contre nous.

Nous n'avons pas pleuré et gémi, comme M. de Mun.

Nous n'avons pas, comme tant d'autres, bêlé plaintivement devant les loups rouges.

C'est la tête haute que nous avons accueilli les menaces qui sont peut-être à la veille d'être mises à exécution.

C'est que, d'instinct, nous aimons combattre, combattre jusqu'au bout, soit pour notre foi, soit pour nos opinions politiques.

En religion et en politique, nous sommes de ceux qui ne capitulent jamais, qui ignorent et ignoreront toujours ce que peut être le désespoir.

Ainsi que l'a dit le poète, s'il n'y en a qu'un pour ne pas désarmer, nous serons celui-là.

Mais il nous est agréable de constater que nous ne sommes pas isolé, et qu'à Rome règne une résolution inébranlable, si douce et calme qu'elle paraisse.

Le gouvernement de la République doit comprendre aujourd'hui l'inanité de ses efforts pour intimider le Pape.

Ce n'est plus l'entourage apeuré d'un vieillard tenu

en chartre privée par un cardinal prêt à toutes les concessions.

Ce n'est plus Rome mal ou inexactement informée sur ce qui se passe en France, par des nonces de la dernière inintelligence, qui avaient la naïveté d'écrire au Pape que les Ferry, les Grévy et les Carnot, étaient « *au fond de si bons catholiques* », et qui voisinaient fraternellement avec les bourreaux, au lendemain même de l'exécution des décrets.

Le Vatican, aujourd'hui, n'ignore plus rien, il sait, il voit.

Un Pape est debout, dans toute la vigueur du caractère, dans toute la plénitude de l'esprit.

C'est inutilement qu'on a voulu jouer, avec lui, le jeu connu, qui avait réussi jusqu'à présent, et qu'on a essayé de lui faire peur.

Dès la première tentative, le gouvernement des sectaires a pu se rendre compte des changements qui se sont opérés.

Il voit qu'il n'a plus affaire au vieillard abattu par l'âge et aux yeux affaiblis par la distance, à qui l'on faisait croire ce que l'on voulait, tant on était arrivé à lui dissimuler la vérité.

Chaque menace, alors, amenait une nouvelle concession.

Tout attentat demeurait impuni, de crainte d'un attentat plus grand encore.

Et, spectacle inouï, dont pourra s'ébahir l'histoire, plus la République nous persécutait, s'acharnait sur nous, plus nous étions exhortés à nous incliner devant elle, à nous rallier à elle.

On en était arrivé à recevoir presque l'ordre d'arroser, chaque matin, l'arbre duquel tombaient les fruits

empoisonnés et de bénir, pour ainsi dire, les verges qui nous fustigeaient jusqu'au sang.

Et le petit nombre de ceux qui se refusaient énergiquement à une pareille capitulation — nous en étions et en sommes fier — étaient considérés comme des *réfractaires* — c'était le mot employé — et traités publiquement de « *mauvais* » catholiques, par certains évêques.

Cet affreux et odieux cauchemar a duré longtemps.

Aussi saluons-nous avec joie le réveil et ses lumineuses clartés.

Aujourd'hui, la situation est nette.

Attaqué, provoqué, assailli jusque dans Rome, le Pape se redresse en toute sa majesté sereine et impavide.

Et sans colère, sans indignation, avec la force invincible et tranquille que sa mission divine lui confère, il oppose à la persécution une assurance qui la déroute.

« Faites ce que vous voudrez, lui dit-il, je ne crains rien ; l'Église sera victorieuse, et Dieu sauvera la France ! »

La France catholique, tout entière, tressaillera d'allégresse, à ces paroles qui lui montrent qu'elle a enfin un chef, un chef donné par Dieu, aux heures du péril et pour le conjurer.

Que craindre ? Que redouter ? Et quels ennemis auraient donc, aujourd'hui, la folle prétention de faire reculer l'Église de France, maintenant que, dans la tempête déchaînée, se tient au gouvernail de la barque, un tel pilote ?

Non, la barque de Pierre ne sombrera pas.

Que si la persécution redouble d'efforts et de crimes, certainement l'Église de France souffrira ; mais n'est-elle pas faite pour souffrir, l'Église ?

Qui donc, plus qu'Elle, est appelé, ici-bas, à subir les épreuves?

Qui donc nous doit donner l'exemple de la résistance, dût cet exemple aller jusqu'au martyre?

Et, Dieu merci, il ne faut rien exagérer; nous n'en sommes pas là.

Le martyre ne nous menace pas; tout ce que l'on est exposé à affronter, c'est la misère pour quelques-uns, que nous saurons soulager et qui, d'ailleurs, le Saint-Père l'a affirmé, ne peut que « *fortifier* » l'Église de France.

Ce n'est pas la vie qui est en danger, comme aux premiers temps du christianisme.

C'est simplement le pain qu'on se propose d'enlever aux ministres de Dieu.

Ce pain, nous le leur rendrons.

Et l'avenir, si sombre qu'il paraisse, ne nous épouvante pas.

Comment n'irions-nous pas hardiment à la bataille, avec le vaillant chef que Dieu a suscité pour nous conduire à la victoire finale?

« *Dieu sauvera votre pays* », a-t-il déclaré aux pèlerins français.

Nous croyons à cette prophétie.

Et la persécution s'attaquera vainement à nous.

Nous avons non pas « *l'espérance* », mais « *la certitude* » du triomphe, ainsi que l'a assuré Pie X.

Et nous nous sentons invincibles, maintenant que nous pouvons crier, comme après l'élection du Sacré-Collège, mais en donnant quelque extension au cri : « *Habemus Papam !* Nous avons un Pape ! »

TABLE DES MATIÈRES

Le programme de Toulouse. — *Discours de Waldeck-Rousseau* (31 octobre 1900) 1
Les deux paroles. — *Les évêques et le devoir électoral* (4 novembre 1900) 5
Projets infâmes. — *La loi sur les associations* (1er décembre 1900) 10
La liberté comme plate-forme (9 décembre 1900) 15
Le Pape et la République. — *Lettre au cardinal Richard. Audience de M. des Houx* (1er janvier 1901) 19
Au seuil de l'année (2 janvier 1901) 25
Situation claire. — *Résultat des paroles du Pape* (3 janvier 1901) 30
La France sans Dieu (6 janvier 1901) 35
L'intervention du Pape (13 janvier 1901) 40
Comment ça va finir (14 janvier 1901) 45
Les crosses en l'air. — *L'intervention du Pape et des évêques* (17 janvier 1901) 49
Les trois vœux (18 janvier 1901) 54
La vraie République (19 janvier 1901) 58
Ceux qu'on veut proscrire (20 janvier 1901) 62
A qui la faute ? — *aux ralliés plutôt qu'à l'éducation des Jésuites* (23 janvier 1901) 67
Réserve prudente. — *Attitude de M. de Cassagnac à la Chambre* (24 janvier 1901) 72
La leçon suprême (25 janvier 1901) 78
L'unité nationale (26 janvier 1901) 86
Ce n'est que quelques moines (28 janvier 1901) 90
Le défi. Les catholiques ne le relèvent pas (31 janvier 1901). 94
Les deux clergés. — *Monseigneur Chapon refuse la croix* (2 février 1901) 99
La revision des fortunes. — *Milliard et milliards* (3 février 1901) 103

Où donc est le trompeur ? — *Programme nationaliste du marquis de Castellanne* (25 février 1901) 107
Imbéciles. — *Ils n'ont pas su affermir la République* (27 février 1901) 111
S'il tombait ? — *Waldeck-Rousseau* (11 mars 1901) 116
En franc-maçonnerie. — *Amendement de M. Prache* (22 mars 1901) 121
En moins d'un an. — *Le chemin parcouru* (30 mars 1901) .. 125
La fin d'un pays. — *La loi sur les associations votée* (1er avril 1901) 130
L'Église dormante (9 avril 1901) 135
Un nouveau Concordat. — *Monseigneur Fuzet et monseigneur Jauffret* (30 avril 1901) 140
La dernière bataille. — *Les prochaines élections générales* (15 juin 1901) 145
La lettre de Rome. — *Lettre du Pape aux Supérieurs Généraux des Congrégations* (12 juillet 1901) 151
Tous, Pilates ! — *M. Loubet s'en lave les mains* (13 septembre 1901) 155
Résistance et soumission. — *Déclaration des Provinciaux Jésuites* (5 octobre 1901) 159
La patrie et la Patrie. — *La Ligue de la Patrie française* (27 octobre 1901) 165
La neutralité patriotique (6 novembre 1901) 170
Sa tâche sociale et politique. — *Celle de la troisième République, d'après Waldeck-Rousseau* (22 novembre 1901) 174
« Candidats du Pape » (1er janvier 1902) 178
La mission de la femme (26 janvier 1902) 184
Les femmes de France (31 janvier 1902) 190
Une ligue mondaine (2 février 1902) 195
L'union sociale. — *Accord électoral avec M. Méline* (17 janvier 1902) 201
Devant le danger. — *Même sujet* (22 janvier 1902) 206
Tout pour la France. — *Même sujet* (17 avril 1902) 211
La fin d'une ligue. — *Coppée éliminé de la Patrie française* (26 mai 1902) 216
Aux amis de l'arrondissement de Mirande. — *Échec aux élections* (1er mai 1902) 222
Pauvre France. — *Le Ministère Combes* (10 juin 1902) 226
A qui la faute ? — *Fermeture de 2500 écoles* (18 juillet 1902). 231
La résistance (24 juillet 1902) 236
Que faire ? — *Se défendre* (25 juillet 1902) 242
En haut, aucune initiative (27 juillet 1902) 246
Lettre ouverte à Mesdames : Baronnes X. et R. Reille etc... (29 juillet 1902) 252

Le réveil (1er août 1902)..... 258
La résistance légale (12 août 1902)..... 263
Ignoble. — *La résistance arrêtée pour sauver la République* (15 août 1902)..... 267
La foorme. — *La résistance à Roscoff* (16 août 1902)..... 271
En haut, en bas. — *La résistance* (19 août 1902)..... 275
La résistance légale (5 novembre 1902)..... 280
L'accord pour la lutte (24-25 août-1902)..... 285
Pour le salut (26 août 1902)..... 294
Lettre ouverte à M. Jaurès. — *M. de Cassagnac n'était pas en Bretagne* (30 août 1902)..... 300
Hommes et femmes de France (20 septembre 1902)..... 305
Une nouvelle étape. — *Les Lazaristes exclus des séminaires* (6 octobre 1902)..... 311
Le triomphe de Candide. — *Battus mais contents* (22 octobre 1902)..... 315
La République et le Concordat (28 octobre 1902)..... 320
Un parti fermé. — *La Patrie française* (15 novembre 1902). 325
Leurs moyens. — *Même sujet* (16 novembre 1902)..... 329
Pour Dieu ! Pour la France ! — *L'année nouvelle* (2 janvier 1903)..... 335
Le Réveil. — *Protestations épiscopales* (8 janvier 1903)..... 340
La guerre avec Rome (17 février 1903)..... 345
L'épouvantail. — *Menace de dénoncer le Concordat* (11 mars 1903)..... 351
L'extermination (12 mars 1903)..... 356
Loi violée, faussée. — *Refus d'autorisation* (18 mars 1903)... 361
A qui la faute? — *La guerre se fait contre les ralliés* (23 mars 1903)..... 367
Rome et la République (24 mars 1903)..... 373
Nous nous en f...ons ! — *Le Bloc et la légalité* (30 mars 1903). 378
Lettre ouverte à M. Drumont. — *Insuffisance des ligues en matière électorale* (1er avril 1903)..... 384
La tare. — *Les catholiques exclus des fonctions* (12 avril 1903). 390
Amende honorable aux Dominicains. — *Un sermon du Père Gaffre* (13 avril 1903)..... 396
La marche en arrière. — *Les ralliés obligés de rétrograder* (15 avril 1903)..... 402
France, d'abord ! (18 avril 1903)..... 407
La femme. — *Rôle actuel de la femme chrétienne* (20 avril 1903). 411
La France en deuil. — *Même sujet* (30 avril 1903)..... 417
L'exemple. — *Même sujet* (2 mai 1903)..... 422
Levée de croix, levée de boucliers (29 avril 1903)..... 427
La solidarité. — *Pour les officiers victimes de leur devoir* (6 mai 1903)..... 434

Les grands moyens. — *Il n'y a que cela* (12 mai 1903)..... 439
A Châlon. — *Congrès de la jeunesse catholique* (14 mai 1903). 444
Un mal pour un bien. — *La persécution* (19 mai 1903)..... 449
La séparation des Églises et de l'État (22 mai 1903)..... 456
L'exemple. — *Conseils de monseigneur Turinaz aux hautes classes* (1er juin 1903)..... 462
Le châtiment. — *Waldeck-Rousseau au Sénat* (30 juin 1903). 468
La résistance des évêques. — *Fermeture des chapelles* (12 juillet 1903)..... 473
A Rome. — *Mort du Saint-Père* (22 juillet 1903)..... 479
A une voix. — *Etablissement de la République* (2 octobre 1903). 486
La fin d'une chimère. — *La République conservatrice* (5 octobre 1903)..... 495
La visite expiatoire. — *M. Loubet au Vatican* (10 octobre 1903). 501
Que Dieu nous le garde! — *Combes* (15 octobre 1903)..... 507
Pour Combes (6 novembre 1903)..... 512
Le coupable. — *Waldeck-Rousseau* (23 novembre 1903)..... 516
Un peu d'histoire. — *Les coups d'État* (18 décembre 1903).. 522
Encore un peu d'histoire. — *Le plébiscite* (24 décembre 1903). 528
Que doivent-ils faire? — *Les congréganistes* (22 décembre 1903)..... 534
La rébellion épiscopale (3 février 1904)..... 539
Jusques à quand? — *A propos d'un article de M. de Mun* (24 février 1904)..... 544
Pas de regrets. — *Suite au précédent* (29 février 1904)..... 549
Une ère nouvelle. — *Audience de Pie X à M. Dimier* (19 avril 1904)..... 556
Les catholiques et la République. — *Suite au précédent* (23 avril 1904)..... 559
La République et la Papauté. — *Rien de changé à Rome* (20 mai 1904)..... 565
Que peuvent-ils faire? — *Rien* (21 mai 1904)..... 570
Vaine intimidation (25 mai 1904)..... 575
Au même égout. — *La République et la Franc-Maçonnerie* (27 juin 1904)..... 580
Politique et religion (18 août 1904)..... 586
Un mal pour un bien. — *La rupture du Concordat* (22 août 1904)..... 590
Habemus Papam (6 octobre 1904)..... 596

4330 05. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

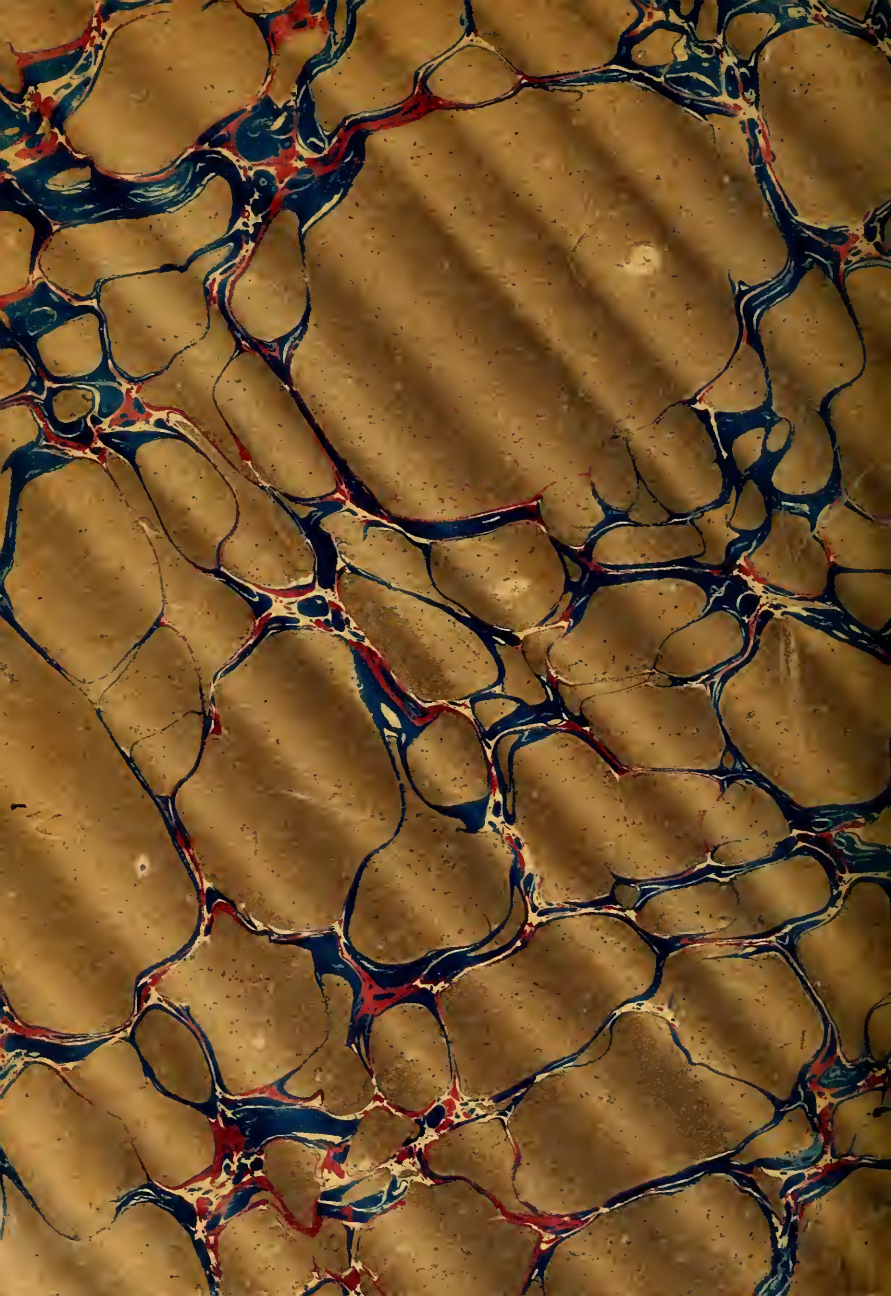

DC
340
G7
t.3

Granier de Cassagnac, Paul
Adolphe Marie Prosper
Pour Dieu, pour la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY